

Insee Dossier

Occitanie



N° 7

Juillet 2018

Quartiers prioritaires de la politique de la ville en Occitanie : les multiples visages de la pauvreté

Cette publication a été réalisée dans le cadre d'un comité éditorial composé de :

- Vincent Rodes, Marc Royer, Catherine Sourd (Insee)
- Christine Bruneau, Laurence Collas, Estelle Kesseler (DRJSCS)
- Evelyne Cavet (Sgar)

Auteurs :

Christophe Bordet, Christian Bourniquel, Magali Flachère, Roselyne Jourdan, Julien Kourdo, Pierre Lamotte, Rémi Lardellier, Vincent Rodes, Marc Royer (Insee)

Pilotage du projet :

Catherine Sourd

Directrice de la publication :

Caroline Jamet

Rédaction en chef :

Aurore Bouyssonnie, Michèle Even

Cartographie et illustrations :

Guillaume Ancelin, Julie Millo, Julien Kourdo

Suivi et coordination des travaux de mise en page :

Evelyne De Mas, Jean-Jacques Maillart, Marie-José Pécastaing

Mise en page :

Agence Elixir, Besançon

Avant-propos

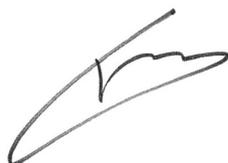
Les directions régionales de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale (DRJSCS) et de l'Insee se sont associées dans le cadre d'un partenariat afin de développer la connaissance des 105 quartiers prioritaires de la région Occitanie.

Dans un premier temps, afin de mettre des indicateurs par quartier rapidement à disposition des acteurs locaux, des fiches thématiques (démographie et logement, revenus, précarité, éducation, insertion professionnelle, tissu économique) ont été mises en ligne sur le site de la DRJSCS, fin 2017. Elles précèdent et complètent celles mises à disposition sur le site internet www.sig.ville.gouv.fr, issues d'un groupe de travail national piloté par le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) associant les acteurs de la politique de la ville et la direction générale de l'Insee.

Par ailleurs, pour compléter ce travail, ce dossier d'étude a été élaboré. Il se veut un ouvrage de référence mettant en évidence les principales caractéristiques des quartiers prioritaires au regard de leur agglomération englobante. Il propose des fiches pour chaque unité urbaine comprenant au moins un quartier prioritaire. Ces fiches visent à mieux comprendre les spécificités de chaque quartier au sein de son environnement en fournissant une vision fine des conditions de vie (habitat, revenus, emploi, etc.) de ses habitants à partir d'indicateurs graphiques et cartographiques assortis d'une analyse statistique. Une typologie complète cette étude en offrant une approche synthétique des 105 quartiers prioritaires de la région Occitanie, à travers six profils différenciés, des grands quartiers très pauvres et précaires à des quartiers de centres-villes relativement moins défavorisés.

**Le Directeur régional de la Jeunesse,
des Sports et de la Cohésion sociale
d'Occitanie**

Pascal ETIENNE



**La Directrice régionale
de l'Insee Occitanie**

Caroline JAMET



Sommaire

Avant-propos	2
Synthèse régionale	4
Les six visages de la pauvreté dans les quartiers prioritaires d'Occitanie	
Synthèse par unité urbaine	10
Les quartiers prioritaires de l'Ariège	10
Unité urbaine de Foix	11
Unité urbaine de Pamiers	15
Unité urbaine de Saint-Girons	19
Les quartiers prioritaires de l'Aude	23
Unité urbaine de Carcassonne	24
Unité urbaine de Lézignan-Corbières	29
Unité urbaine de Limoux	33
Unité urbaine de Narbonne	37
Les quartiers prioritaires de l'Aveyron	41
Unité urbaine de Rodez	42
Unité urbaine de Villefranche-de-Rouergue	46
Les quartiers prioritaires du Gard	50
Unité urbaine d'Alès	51
Unité urbaine de Bagnols-sur-Cèze	55
Unité urbaine de Beaucaire	59
Unité urbaine de La Grand-Combe	63
Unité urbaine de Nîmes	67
Unité urbaine de Pont-Saint-Esprit	72
Unité urbaine de Saint-Gilles	76
Unité urbaine d'Uzès	80
Unité urbaine de Vauvert	84
Les quartiers prioritaires de Haute-Garonne	88
Unité urbaine de Saint-Gaudens	89
Unité urbaine de Toulouse	93
Les quartiers prioritaires du Gers	100
Unité urbaine d'Auch	101
Les quartiers prioritaires de l'Hérault	105
Unité urbaine d'Adge	106
Unité urbaine de Bédarieux	110
Unité urbaine de Béziers	114
Unité urbaine de Lodève	118
Unité urbaine de Lunel	122
Unité urbaine de Montpellier	126
Unité urbaine de Sète	132
Les quartiers prioritaires du Lot	136
Unité urbaine de Cahors	137
Les quartiers prioritaires des Hautes-Pyrénées	141
Unité urbaine de Lourdes	142
Unité urbaine de Tarbes	146
Les quartiers prioritaires des Pyrénées-Orientales	150
Unité urbaine de Perpignan	151
Unité urbaine de Saint-Cyprien	156
Les quartiers prioritaires du Tarn	160
Unité urbaine d'Albi	161
Unité urbaine de Carmaux	165
Unité urbaine de Castres	169
Unité urbaine de Gaillac	173
Unité urbaine de Graulhet	177
Unité urbaine de Mazamet	181
Les quartiers prioritaires du Tarn-et-Garonne	185
Unité urbaine de Castelsarrasin	186
Unité urbaine de Montauban	190
Définitions, sources et méthodologie	195
Pour en savoir plus	196

Les 105 quartiers prioritaires de la politique de la ville de la région Occitanie ont des profils variés. Au regard de différentes caractéristiques sociodémographiques de leurs habitants (âge, niveau de vie, formation, emploi, etc.), six profils assez homogènes se dégagent. Le premier rassemble des quartiers prioritaires souvent peuplés, très pauvres et précaires et dans lesquels la population est plus fréquemment d'origine étrangère. Deux autres profils regroupent des quartiers eux aussi relativement pauvres, mais dans une moindre mesure : des petits quartiers familiaux marqués par la précarité et des quartiers étudiants. Deux autres catégories rassemblent des quartiers prioritaires où les habitants vivent majoritairement seuls : les quartiers de centres-villes à population âgée et les quartiers de centres-villes dynamiques. Enfin, le dernier profil distingue les quartiers les moins défavorisés, qualifiés de petits quartiers familiaux et dynamiques.

La politique de la ville vise prioritairement à réduire les écarts observés entre les quartiers identifiés comme étant en grande difficulté au regard de leur environnement et les autres quartiers de l'unité urbaine qui les englobe. La nouvelle géographie prioritaire de la politique de la ville, mise en place en 2014, a défini de nouveaux contours pour les quartiers prioritaires en se fondant sur un critère de concentration de la pauvreté monétaire au sein des villes (*encadré*). Dans les agglomérations de 10 000 habitants ou plus, près de 1 300 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QP) sont ainsi identifiés sur l'ensemble du territoire métropolitain. Une large majorité de ces quartiers se situent dans de grandes agglomérations de plus de 200 000 habitants, même si des poches de pauvreté isolées existent dans des territoires ruraux.

En Occitanie, la nouvelle géographie prioritaire identifie 105 quartiers, répartis sur 12 départements, 41 unités urbaines et 49 communes. La Lozère est le seul département de la région et de France métropolitaine qui ne compte aucun quartier prioritaire. Avec 358 010 habitants en 2013, les quartiers prioritaires d'Occitanie

regroupent 7 % de la population de l'ensemble des quartiers prioritaires de France métropolitaine, alors que la région représente 9 % du nombre total d'habitants. Leur taille moyenne est de 3 410 habitants, plus petite qu'au niveau national (3 747 habitants). Ces 105 quartiers prioritaires représentent 6 % de la population régionale et 12 % de celle des unités urbaines englobantes (*figure 1*).

Par construction, le niveau de revenu est faible dans les quartiers prioritaires. Le revenu disponible médian de l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie est le plus faible des régions de métropole, tandis que le taux de pauvreté est le plus élevé. Cette pauvreté monétaire s'accompagne souvent d'autres formes de fragilité : chômage, précarité de l'emploi, faible niveau d'études. Cette situation globale masque des contrastes plus ou moins marqués entre les différents quartiers. La connaissance de ces disparités est importante car elle permet d'adapter les politiques publiques localement.

Cette première partie du dossier propose de regrouper les quartiers prioritaires de la région en profils-types synthétiques (*méthodologie*), qui se distinguent entre eux

selon leurs caractéristiques démographiques, économiques et sociales. Ainsi, alors même que la définition des quartiers prioritaires s'appuie principalement sur la faiblesse des revenus de leurs habitants, cette typologie permet de mettre en avant les disparités qui existent entre quartiers malgré ce dénominateur commun. Elle permet, sur la base de cette nouvelle grille de lecture, de rapprocher des territoires que la géographie éloigne.

Cette classification fait ressortir six profils de quartiers prioritaires dont les caractéristiques sont assez proches (*figure 2*).

Quatre habitants sur dix des quartiers prioritaires résident dans des quartiers très pauvres et précaires

Le profil « grands quartiers très pauvres et précaires » regroupe 24 quartiers prioritaires répartis sur sept départements et totalisant 130 600 habitants, soit 37 % de la population des quartiers d'Occitanie. Ils sont souvent localisés dans les plus grandes unités urbaines de la région (*figure 3*). Il s'agit en majorité des quartiers les plus peuplés, accueillant

1 Caractéristiques des quartiers prioritaires (QP) : comparaison Occitanie - France métropolitaine

	Population des QP (nombre d'hab.)	Part de la population des QP dans la région / France métró (%)	Indice de jeunesse	Part des ménages d'une personne (%)	Part de la population de 60 ans ou plus (%)	Part des étrangers (%)	Revenu disponible médian par unité de consommation (euros annuels)	Taux de pauvreté (%)	Part de la population bénéficiaire de la CMU-C (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 100 % de prestations sociales (%)	Taux de diplômés bac ou plus (%)	Taux d'emploi des 15-64 ans (%)	Part d'emplois précaires (%)
	(1)	(1)	(2)	(2)	(2)	(2)	(3)	(3)	(4)	(5)	(2)	(2)	(2)
Ensemble des QP d'Occitanie	358 010	6	1,6	43	19	18	12 279	48,7	35	32	27	42	23
Ensemble des QP de France métropolitaine	4 856 050	8	2,1	37	16	19	13 054	42,6	27	26	25	47	21

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2013 ; (2) Insee, recensement de la population 2010 ; (3) Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013 ; (4) Cnam au 31/12/2015 ; (5) Cnaf au 31/12/2015

2 Six profils de quartiers prioritaires en Occitanie

Profil-type	Grands quartiers très pauvres et précaires	Petits quartiers familiaux marqués par la précarité	Quartiers étudiants	Centres-villes à population âgée	Centres-villes dynamiques	Petits quartiers familiaux et dynamiques
Nombre de quartiers	24	21	3	14	19	24
Taille moyenne des quartiers (nombre d'habitants)	5 442	2 094	2 280	3 287	4 385	1 969
Part dans la population des quartiers d'Occitanie (%)	37	12	2	13	23	13
Caractéristiques démographiques						
Part des ménages monoparentaux (%)	0	+	0	-	-	+
Part des personnes seules (%)	--	0	0	++	++	0
Part de la population étrangère (%)	++	0	0	-	0	--
Structure par âge						
Part des 60 ans ou plus (%)	-	0	--	++	0	0
Part des 16 à 24 ans (%)	0	0	++	--	+	0
Indicateurs sociaux						
Rapport interdécile *	-	-	0	0	++	-
Taux de pauvreté (%)	++	0	0	0	0	-
Emploi et formation						
Taux d'emploi (%)	--	0	--	0	+	++
Part des emplois précaires (%)	+	+	++	-	0	--
Part des diplômés bac ou plus (%)	-	-	+	0	+	+
Taux de scolarisation (%)	0	0	++	-	0	+

0 : non significativement différent de la moyenne des quartiers prioritaires d'Occitanie

-- : nettement inférieur à la moyenne

- : inférieur à la moyenne

+ : supérieur à la moyenne

++ : nettement supérieur à la moyenne

* Rapport entre le revenu disponible par unité de consommation plancher des 10 % des habitants les plus riches (9^e décile) et le revenu plafond des 10 % les plus pauvres (1^{er} décile).

Sources : Insee, recensements de la population 2010 et 2013 ; Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

5 440 habitants en moyenne. Trois des quatre plus grands quartiers de la région font partie de cette catégorie : *Grand Mirail* à Toulouse (31 690 habitants), *Mosson* à Montpellier (21 652 habitants) et *Pissevin-Valdegour* à Nîmes (15 597 habitants). Les QP *Chemin Bas d'Avignon-Clos D'Orville* (7 260 habitants) et *Mas de Mingue* (3 010 habitants) à Nîmes, les QP *Diagonale du Haut-Moyen-Vernet* (5 100 habitants) à Perpignan et *Devèze* (4 610 habitants) à Béziers sont des exemples de quartiers qui illustrent le mieux ce profil, avec des caractéristiques très proches du profil moyen de ces grands quartiers très pauvres et précaires.

Dans ces quartiers, la population est particulièrement pauvre : 6 habitants sur 10 ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté contre 5 sur 10 en moyenne dans l'ensemble des quartiers de la région. Leurs ressources sont très dépendantes des prestations sociales. Les habitants de ces quartiers s'insèrent difficilement sur le marché du travail. Ainsi, moins de 4 personnes sur 10 en âge de travailler (15-64 ans) occupent un emploi et ces emplois sont alors souvent précaires (CDD, intérim, etc.). En lien avec ces difficultés d'insertion professionnelle, la population de ces quartiers présente un faible niveau de diplôme : seulement 2 habitants sur 10 disposent d'un diplôme équivalent ou supérieur au baccalauréat alors qu'ils sont 3 sur 10 dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région.

Ces quartiers prioritaires en grande précarité présentent par ailleurs des profils démographiques particuliers. Ils sont plutôt jeunes et familiaux. La part des ménages composés de cinq personnes ou plus y est importante. Les enfants de moins de 15 ans représentent entre un quart et un tiers de leurs habitants. La population d'origine étrangère y est importante. Elle représente de 20 % à 30 % de l'ensemble des habitants de ces quartiers, sauf pour le QP *Petit Bard Pergola* à Montpellier où cette part est encore bien plus élevée (37 %), supérieure de 19 points à celle de l'ensemble des quartiers prioritaires de la région.

Des petits quartiers familiaux marqués par la précarité dans des agglomérations de taille moyenne

Le profil « petits quartiers familiaux marqués par la précarité » regroupe lui aussi un grand nombre de quartiers prioritaires. Ses 21 quartiers rassemblent 43 980 habitants, soit 12 % de la population résidant dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région Occitanie. Il se différencie du profil précédent notamment par la localisation des quartiers qui le composent. Beaucoup sont situés dans des agglomérations de taille moyenne : Sète, Beaucaire, Lourdes, Auch, etc. Ces agglomérations sont souvent elles-mêmes assez défavorisées. Le QP *Aillot Bisséous Lardailé* (2 120 habitants) à Castres et les QP *Narbonne Ouest* (4 030 habitants)

et *Narbonne Est* (1 690 habitants) sont emblématiques de cette catégorie.

Il s'agit le plus souvent de quartiers plutôt de petite taille (2 094 habitants en moyenne) dans lesquels la population est, comme dans le profil précédent, relativement plus pauvre que dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région. En outre, les familles monoparentales sont davantage représentées. Dans cet ensemble de quartiers, 8 personnes sur 10 n'ont pas le baccalauréat et 3 sur 10 occupent un emploi précaire. Le chômage de longue durée y est plus fréquent que dans les quartiers précaires du premier profil : 43 % des demandeurs d'emploi sont au chômage depuis un an ou plus.

Trois quartiers se singularisent par une forte population estudiantine

Le profil « quartiers étudiants » est très atypique. Seulement composé de trois quartiers prioritaires, *Ranguel* (3 310 habitants) à Toulouse, *Tarbes Ouest* (1 520 habitants) à Tarbes et *Vert-Bois* (2 010 habitants) à Montpellier, il totalise 6 840 habitants, soit seulement 2 % de la population des quartiers prioritaires de la région. Ces trois territoires se trouvent tous à proximité de pôles universitaires importants : l'université Paul Valéry à Montpellier pour le QP *Vert-Bois*, l'université Paul Sabatier et de nombreux établissements d'enseignement supérieur à Toulouse pour le QP *Ranguel* et l'institut

Les six visages de la pauvreté dans les quartiers prioritaires d'Occitanie

universitaire de technologie de Tarbes pour le QP *Tarbes Ouest*.

Dans ces quartiers, la population est composée en grande majorité de jeunes de 15 à 24 ans quasiment tous scolarisés (92 %). Les moins de 20 ans y sont quatre fois plus nombreux que les 60 ans ou plus. Ces parts relatives entre les plus jeunes et les plus âgés sont, dans les deux QP *Rangueil* et *Tarbes Ouest*, les plus fortes des quartiers prioritaires d'Occitanie. En lien avec cette forte présence d'étudiants, la part des personnes de 15 à 64 ans en emploi est la plus faible (29 %) des quartiers d'Occitanie et un tiers des emplois occupés sont précaires (CDD, intérim, etc.).

Les quartiers de centres-villes à population âgée surtout localisés dans les départements littoraux

Le profil « centres-villes à population âgée » rassemble 14 quartiers prioritaires répartis sur seulement 6 départements. Ils abritent 46 020 habitants, soit 13 % de la population de l'ensemble des quartiers prioritaires de la région. Il s'agit essentiellement de quartiers

de centres anciens dans des communes petites ou moyennes, dont la majorité se situent sur le territoire de l'ex-région Languedoc-Roussillon (Alès, Agde, Lodève, Limoux, Bédarieux, etc.). Les trois quartiers prioritaires d'Occitanie qui illustrent le mieux cette catégorie des centres-villes à population âgée sont les QP *Centre Ville* (1 960 habitants) à Bédarieux, *Centre-Ville* (1 030 habitants) à Anduze et *Centre Ville* (3 020 habitants) à Lodève.

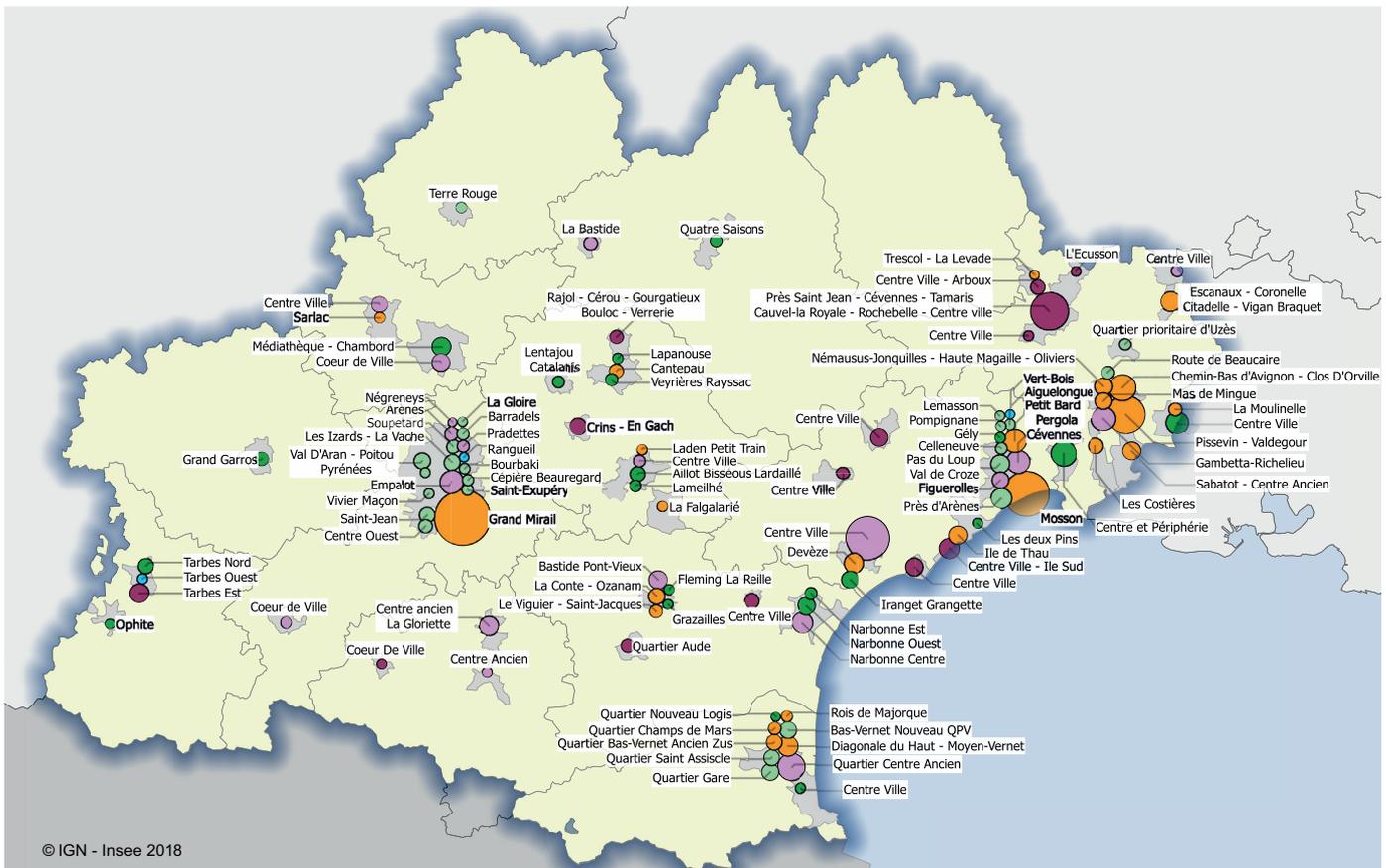
Dans ces quartiers, la majorité de la population vit seule : 53 % des ménages, soit 10 points de plus que la moyenne des quartiers prioritaires de la région. Le taux d'emploi dans ces quartiers est proche de la moyenne des quartiers prioritaires d'Occitanie. Par ailleurs, 3 habitants sur 10 sont âgés d'au moins 60 ans avec une forte proportion de personnes de 75 ans ou plus.

Des quartiers de centres-villes dynamiques aux fortes inégalités de revenus

Le profil « centres-villes dynamiques » regroupe 19 quartiers prioritaires répartis

sur neuf départements. Ils abritent 83 310 personnes, soit 23 % de la population des quartiers prioritaires de la région. Il s'agit essentiellement de quartiers de centre-ville de communes de taille moyenne (Montauban, Castres, etc.) ou de grands pôles urbains (Toulouse, Montpellier, etc.) dans lesquels la population est relativement jeune et bénéficie d'un environnement économique assez favorable : le taux d'emploi moyen atteint 48 %, supérieur de plus de 5 points à la moyenne des quartiers prioritaires d'Occitanie. La proportion des demandeurs d'emploi au chômage depuis un an ou plus y est en outre inférieure. Ces quartiers se caractérisent par de fortes inégalités de revenus. Pour la plupart d'entre eux, le revenu disponible plancher des 10 % des habitants les plus aisés (9^e décile) est entre 3,5 fois et 4,7 fois supérieur au niveau de vie plafond des 10 % des habitants les plus modestes (1^{er} décile), alors que cet écart est de 3,0 pour l'ensemble des quartiers prioritaires de la région. Les trois quartiers d'Occitanie qui illustrent le mieux cette catégorie des centres-villes dynamiques sont *Gambetta-Richelieu* (6 860 habitants) à Nîmes, *Négrenneys*

3 Six profils de quartiers prioritaires en Occitanie répartis sur 12 départements, 41 unités urbaines et 49 communes



Typologie des QPV d'Occitanie			Nombre d'habitants
■ Centres-villes dynamiques	■ Petits quartiers familiaux et dynamiques	■ Quartiers étudiants	
■ Centres-villes à population âgée	■ Petits quartiers familiaux marqués par la précarité	■ Grands quartiers très pauvres et précaires	

Lecture : le quartier *Grand Mirail* (31 690 habitants) à Toulouse relève du profil orange « Grands quartiers très pauvres et précaires ».
Sources : Insee, recensements de la population 2010 ; Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Les six visages de la pauvreté dans les quartiers prioritaires d'Occitanie

(1 010 habitants) à Toulouse et *Bastide Pont-Vieux* (3 780 habitants) à Carcassonne.

Les quartiers les moins défavorisés concentrés dans les agglomérations de Toulouse et Montpellier

Le dernier profil, intitulé « petits quartiers familiaux et dynamiques », regroupe les 24 quartiers prioritaires les moins défavorisés de la région, répartis dans cinq départements. Avec 47 270 habitants, ils représentent

13 % de la population totale des quartiers prioritaires d'Occitanie. Il s'agit avant tout de quartiers assez peu peuplés (1 970 habitants en moyenne), dans lesquels 1 ménage sur 5 est composé d'un adulte élevant seul un ou plusieurs enfants. Les trois quarts de ces petits quartiers familiaux et dynamiques se trouvent dans les unités urbaines de Montpellier ou de Toulouse. *Près D'Arènes* (4 460 habitants) à Montpellier, *Saint Jean* (2 940 habitants) à Muret et *Soupetard* (2 020 habitants) à Toulouse sont des quartiers emblématiques de ce profil.

Dans les quartiers appartenant à ce profil, plus de la moitié des habitants en âge de travailler ont un emploi. Ce taux d'emploi est le plus élevé des six catégories de quartiers prioritaires de la région. Dans tous ces quartiers, le taux de pauvreté est inférieur à la moyenne des quartiers prioritaires d'Occitanie. Il est même inférieur de 15 points ou plus dans les QP *Saint Exupéry* et *La Gloire* à Toulouse, *Centre Ouest* à Muret et *Lemasson* à Montpellier. ■

Le profil « Grands quartiers très pauvres et précaires » regroupe 24 quartiers prioritaires

Département	Unité urbaine	Commune	Quartier prioritaire
Aude	Carcassonne	Carcassonne	Le Viguier - Saint-Jacques La Conte - Ozanam
Gard	Bagnols-sur-Cèze Beaucaire La Grand-Combe Nîmes	Bagnols-sur-Cèze Beaucaire La Grand-Combe Nîmes	Escanaux - Coronelle - Citadelle - Vigan Braquet La Moulinelle Trescol - La Levade Mas de Mingué Chemin-Bas d'Avignon - Clos D'Orville Némausus-Jonquilles - Haute Magaille - Oliviers Pissevin - Valdegour Sabatot - Centre Ancien Les Costières
Haute-Garonne	Toulouse	Toulouse	Grand Mirail
Hérault	Béziers Montpellier	Béziers Montpellier	Devèze Petit Bard Pergola Mosson Ile de Thau
Pyrénées-Orientales	Sète Perpignan	Sète Perpignan	Diagonale du Haut - Moyen-Vernet Quartier Bas-Vernet Ancien Zus Quartier Champs de Mars Rois de Majorque
Tarn	Albi Castres Mazamet	Albi Castres Aussillon	Cantepau Laden Petit Train La Falgalarié
Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	Moissac	Sarlac

Le profil « Petits quartiers familiaux marqués par la précarité » regroupe 21 quartiers prioritaires

Département	Unité urbaine	Commune	Quartier prioritaire
Aude	Carcassonne Narbonne	Carcassonne Narbonne	Fleming La Reille Grazailles Narbonne Ouest Narbonne Est
Aveyron	Rodez	Onet-le-Château	Quatre Saisons
Gard	Beaucaire	Beaucaire	Centre Ville
Gers	Auch	Auch	Grand Garros
Hérault	Béziers Lunel Montpellier Sète	Béziers Lunel Montpellier Frontignan	Iranget Grangette Centre et Périphérie Gély Les deux Pins
Hautes-Pyrénées	Lourdes Tarbes	Lourdes Tarbes	Ophite Tarbes Nord
Pyrénées-Orientales	Perpignan Saint-Cyprien	Perpignan Elne	Quartier Nouveau Logis Centre Ville
Tarn	Albi Castres Gaillac	Albi Castres Gaillac	Veyrières Rayssac Lapanouse Aillot Bisséous Lardailé Lameilhé Lentajou - Catalanis
Tarn-et-Garonne	Montauban	Montauban	Médiathèque - Chambord

Les six visages de la pauvreté dans les quartiers prioritaires d'Occitanie

Le profil « Quartiers étudiants » regroupe 3 quartiers prioritaires

Département	Unité urbaine	Commune	Quartier prioritaire
Haute-Garonne	Toulouse	Toulouse	Ranguel
Hérault	Montpellier	Montpellier	Vert-Bois
Hautes-Pyrénées	Tarbes	Tarbes	Tarbes Ouest

Le profil « Centres-villes à population âgée » regroupe 14 quartiers prioritaires

Département	Unité urbaine	Commune	Quartier prioritaire
Ariège	Saint-Girons	Saint-Girons	Cœur de Ville
Aude	Lézignan-Corbières	Lézignan-Corbières	Centre Ville
	Limoux	Limoux	Quartier Aude
Gard	Alès	Alès	Près Saint Jean - Cévennes - Tamaris - Cauvel-la Royale - Rochebelle - Centre ville
		Anduze	Centre Ville
		Saint-Ambroix	L'Ecusson
	La Grand-Combe	La Grand-Combe	Centre Ville - Arboux
Hérault	Agde	Agde	Centre Ville
	Bédarieux	Bédarieux	Centre Ville
	Lodève	Lodève	Centre Ville
	Sète	Sète	Centre Ville - Ile Sud
Hautes-Pyrénées	Tarbes	Tarbes	Tarbes Est
Tarn	Carmaux	Carmaux	Rajol - Cérou - Gourgatieux - Bouloc - Verrerie
	Graulhet	Graulhet	Crins - En Gach

Le profil « Centres-villes dynamiques » regroupe 19 quartiers prioritaires

Département	Unité urbaine	Commune	Quartier prioritaire
Ariège	Foix	Foix	Centre ancien
	Pamiers	Pamiers	Centre ancien - La Gloriette
Aude	Carcassonne	Carcassonne	Bastide Pont-Vieux
	Narbonne	Narbonne	Narbonne Centre
Aveyron	Villefranche-de-Rouergue	Villefranche-de-Rouergue	La Bastide
Gard	Nîmes	Nîmes	Gambetta-Richelieu
	Pont-Saint-Esprit	Pont-Saint-Esprit	Centre Ville
Haute-Garonne	Saint-Gaudens	Saint-Gaudens	Cœur de ville
	Toulouse	Toulouse	Négrenays Pradettes Empalot Arènes
Hérault	Béziers	Béziers	Centre Ville
	Montpellier	Montpellier	Cévennes Figueroles
Pyrénées-Orientales	Perpignan	Perpignan	Quartier Centre Ancien
Tarn	Castres	Castres	Centre Ville
Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	Moissac	Centre Ville
	Montauban	Montauban	Cœur de Ville

Les six visages de la pauvreté dans les quartiers prioritaires d'Occitanie

Le profil « Petits quartiers familiaux et dynamiques » regroupe 24 quartiers prioritaires

Département	Unité urbaine	Commune	Quartier prioritaire
Gard	Nîmes	Nîmes	Route de Beaucaire
	Uzès	Uzès	Quartier prioritaire d'Uzès
Haute-Garonne	Toulouse	Blagnac	Barradels
		Colomiers	Val D'Aran - Poitou - Pyrénées
			En Jacca
		Cugnaux	Vivier Maçon
		Muret	Saint-Jean
			Centre Ouest
		Toulouse	Soupetard
			Cépière Beaugard
			Les Izards - La Vache
			La Gloire
Hérault	Montpellier	Montpellier	Près d'Arènes
			Pompignane
			Pas du Loup - Val de Croze
			Celleneuve
			Lemasson
			Aiguelongue
Lot	Cahors	Cahors	Terre Rouge
Pyrénées-Orientales	Perpignan	Perpignan	Quartier Saint Assisclé
			Quartier Gare
			Bas-Vernet Nouveau QPV

La nouvelle géographie prioritaire

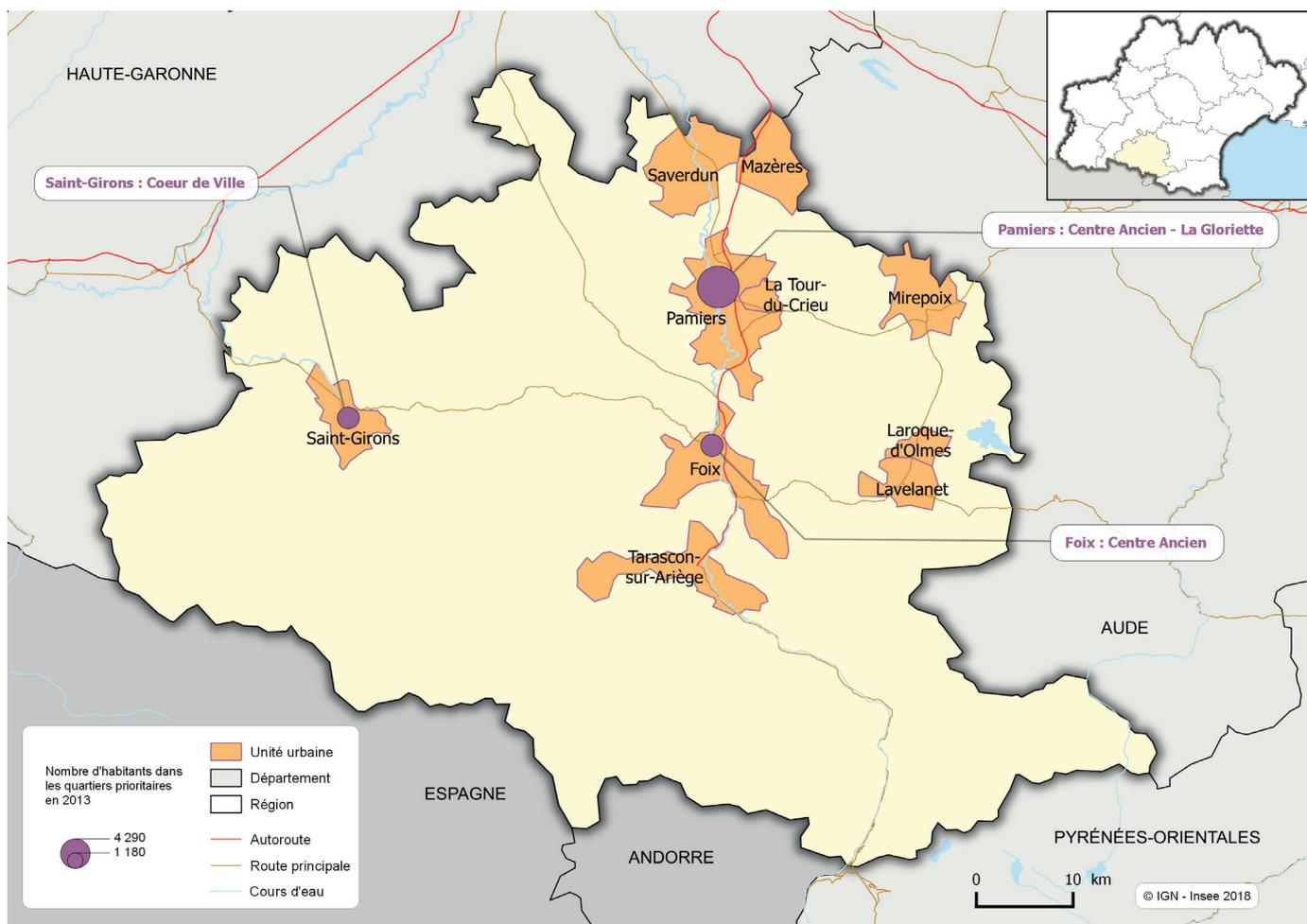
La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 a introduit une nouvelle géographie prioritaire de la politique de la ville. Celle-ci a pour objectif de recentrer l'action publique sur les quartiers les plus en difficulté. Les quartiers ont été définis au sein des unités urbaines de 10 000 habitants ou plus sur la base de deux critères. Un quartier prioritaire (QP) doit avoir un nombre minimal d'habitants et un revenu médian en décrochage par rapport à celui de son unité urbaine d'appartenance. Le choix du revenu fiscal comme critère synthétique de fragilité est issu de la concertation nationale « Quartiers, engageons le changement » conduite en 2012. Les travaux de définition des quartiers prioritaires ont été menés par le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) à partir des données carroyées de l'Insee issues des revenus fiscaux localisés en 2011.

Les QP ont remplacé les anciens zonages formés par les zones urbaines sensibles (ZUS) et les contrats urbains de cohésion sociale (Cucs). On dénombre près de 1 300 quartiers de la politique de la ville en France métropolitaine, 140 dans les départements d'Outre-mer et environ 80 en Polynésie française et à Saint-Martin.

Au niveau de chaque intercommunalité, le contrat de ville coordonne les orientations et les engagements des partenaires institutionnels, économiques et associatifs. Outil à la fois de gouvernance et de stratégie territoriale, le contrat de ville repose sur trois piliers : le développement de l'activité économique et de l'emploi, la cohésion sociale, l'amélioration du cadre de vie des habitants des quartiers de la politique de la ville. Les habitants des quartiers de la politique de la ville sont directement associés à l'élaboration, au suivi et au pilotage du contrat de ville. Des conseils citoyens sont créés dans les territoires de la politique de la ville. Ils ont pour mission d'être des lieux d'échange entre les habitants, de développer leur expertise d'usage, d'assurer leur représentation dans toutes les instances du contrat de ville et de constituer un espace permettant de valoriser les initiatives locales.

Les quartiers prioritaires de l'Ariège

Localisation et population des quartiers prioritaires de l'Ariège



Source : Insee, recensement de la population 2013

Ariège : 3 quartiers prioritaires

1 dans l'unité urbaine de Foix

1 dans l'unité urbaine de Pamiers

1 dans l'unité urbaine de Saint-Girons

6 700 habitants

2 % de la population des quartiers prioritaires de la région Occitanie

4 % des Ariégeois vivent dans un quartier prioritaire

L'unité urbaine de Foix n'avait pas de quartier prioritaire de la politique de la ville jusqu'en 2014, année de mise en place de la nouvelle géographie prioritaire. C'est désormais le cas avec le quartier *Centre Ancien*, situé dans le centre-ville de la commune de Foix. Comparé à l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie, ce quartier faiblement peuplé se caractérise par une pauvreté de ses habitants moins marquée, ainsi qu'un taux d'emploi et un niveau de formation relativement élevés.

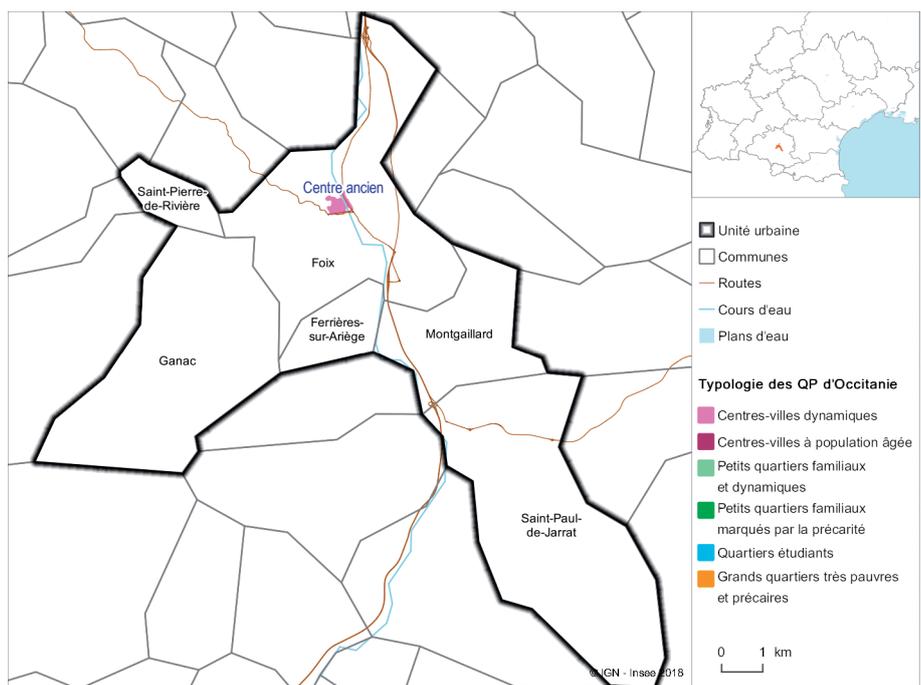
Le quartier prioritaire (QP) *Centre Ancien* compte 1 240 habitants en 2013, soit 8 % de la population de l'unité urbaine et 13 % de celle de la commune de Foix. Il figure ainsi parmi les quartiers prioritaires les moins peuplés de la région. L'habitat, ancien et parfois en mauvais état voire insalubre, est composé de nombreux logements locatifs de taille modeste : environ un logement sur deux dispose d'une ou deux pièces.

De fortes inégalités de revenus dans le quartier

Le revenu disponible par unité de consommation (UC)¹ (ou « niveau de vie ») médian des habitants de l'unité urbaine de Foix est de 19 762 euros annuels en 2013, un montant supérieur à celui du département de l'Ariège (18 523 euros) et à celui de la région Occitanie (19 277 euros). Au sein de cet environnement plutôt favorisé, le niveau de vie médian des habitants du QP *Centre Ancien* s'établit à 13 940 euros, ce qui le situe au 11^e rang des quartiers prioritaires aux niveaux de vie les plus élevés sur les 105 que compte la région. Le quartier abrite 38 % d'habitants vivant sous le seuil de pauvreté, soit 11 points de moins qu'en moyenne dans les quartiers prioritaires d'Occitanie, mais 23 points de plus que dans l'ensemble de l'agglomération fuxéenne.

Les inégalités de revenus sont importantes au sein du QP *Centre Ancien*, bien plus marquées que dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région et même que dans l'ensemble de l'unité urbaine. Les 10 % des habitants du quartier les plus aisés ont un niveau de vie plancher (9^e décile) 3,7 fois supérieur au niveau de vie plafond des 10 % les plus modestes (1^{er} décile), contre 3,0 dans l'ensemble des quartiers et 3,4 dans l'unité urbaine. C'est le dixième écart le plus important des 105 quartiers prioritaires d'Occitanie. Il s'explique essentiellement

Localisation et profil du quartier prioritaire de l'unité urbaine de Foix



par un revenu plancher des 10 % des habitants les plus riches bien plus élevé dans ce quartier, mais aussi par un revenu plafond des 10 % des habitants les plus pauvres un peu plus haut qu'en moyenne dans l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie.

Une population plus diplômée et bénéficiant d'un meilleur accès à l'emploi que dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région

Le QP *Centre Ancien* fait partie des quartiers de centres-villes dynamiques selon la typologie des quartiers prioritaires de la région. Ainsi, quatre habitants du quartier sur dix ont un diplôme d'un niveau équivalent ou supérieur au baccalauréat, contre trois sur dix dans l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie. Ce niveau de formation peut faciliter l'insertion sur le marché du travail : 54 % des personnes en âge de travailler (15-64 ans) ont un emploi, contre 42 %

en moyenne dans les quartiers. Toutefois, il s'agit une fois sur quatre d'un emploi précaire (CDD, intérim, etc.). Par ailleurs, dans ce quartier où la part des jeunes est relativement élevée, un demandeur d'emploi sur cinq a moins de 26 ans, contre un sur six dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région.

La part des allocataires CAF dont le revenu dépend à plus de 50 % ou à 100 % des prestations sociales est relativement élevée dans le QP *Centre Ancien*, proche voire égale à la moyenne des quartiers prioritaires d'Occitanie.

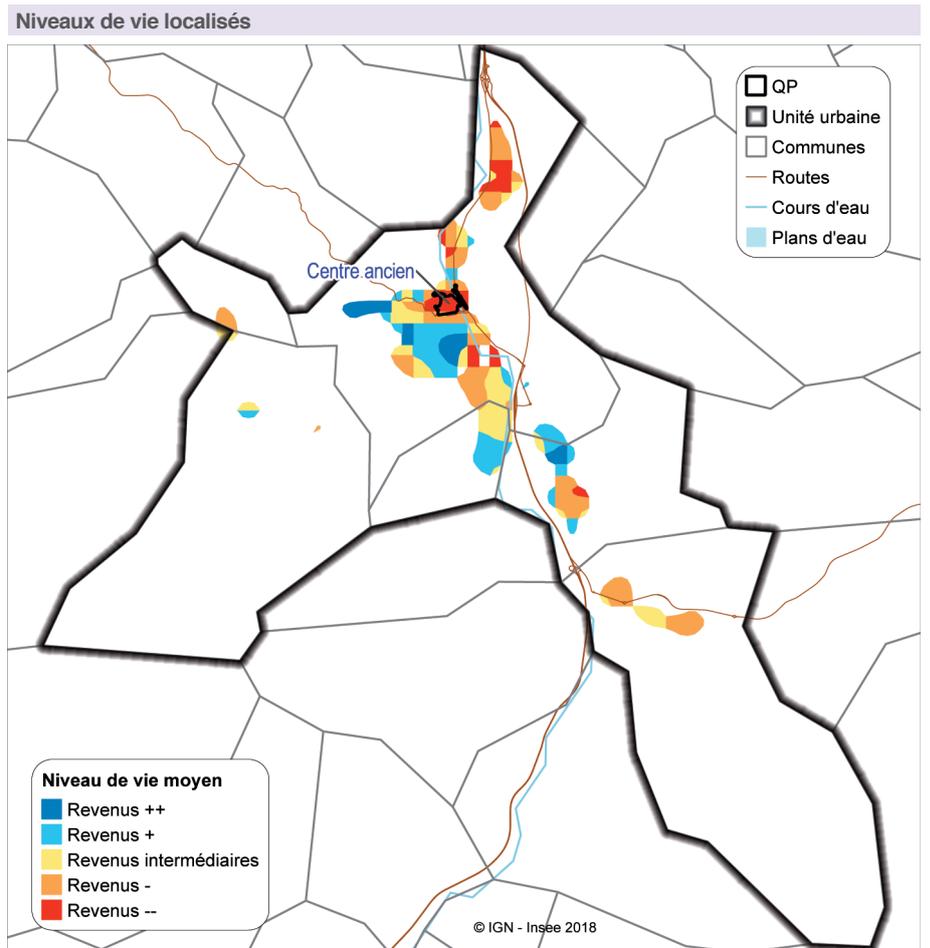
Des habitants jeunes côtoient des plus âgés

Dans le QP *Centre Ancien* comme souvent dans les quartiers de centres-villes, des jeunes côtoient une population plus âgée. Ainsi, un habitant sur trois a moins de 25 ans tandis qu'un habitant sur cinq atteint ou dépasse les 60 ans. Et 67 % des ménages

¹ L'unité de consommation est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage pour tenir compte des économies d'échelle liées à la taille et à la composition du ménage. Cela permet de comparer directement les niveaux de vie (revenus disponibles) (voir définitions).

sont composés d'une seule personne, contre 43 % des ménages pour l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie. Dans le quartier, la part des personnes de 25 à 59 ans est particulièrement importante, de quatre points supérieure à la moyenne des quartiers prioritaires de la région.

Au sein d'une agglomération abritant elle-même de nombreux retraités, la proportion des pensions, retraites et rentes dans le revenu disponible des habitants est élevée dans le quartier. ■



Lecture : la couleur rouge correspond aux territoires où les habitants ont des revenus très faibles au regard de ceux de l'agglomération. Les revenus des territoires de l'unité urbaine où le nombre de ménages fiscaux est trop faible ne sont pas représentés.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

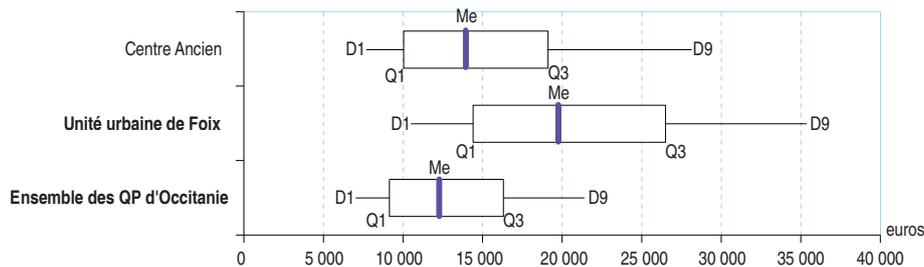
Unité urbaine de Foix

Principaux indicateurs sociaux

	Revenu disponible médian par unité de consommation (euros annuels)	Taux de pauvreté (%)	Part de la population bénéficiaire de la CMU-C (%)	Part des allocataires CAF percevant le RSA socle (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu dépend à plus de 50 % des prestations sociales (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 100 % de prestations sociales (%)
	(1)	(1)	(2)	(3)	(3)	(3)
Centre Ancien	13 940	37,7	27	31	46	32
Unité urbaine de Foix	19 762	15,2	13	20	33	21
Ensemble des QP d'Occitanie	12 279	48,7	35	33	49	32

Sources : (1) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013 ; (2) Cnam au 31/12/2015 ; (3) Cnaf au 31/12/2015

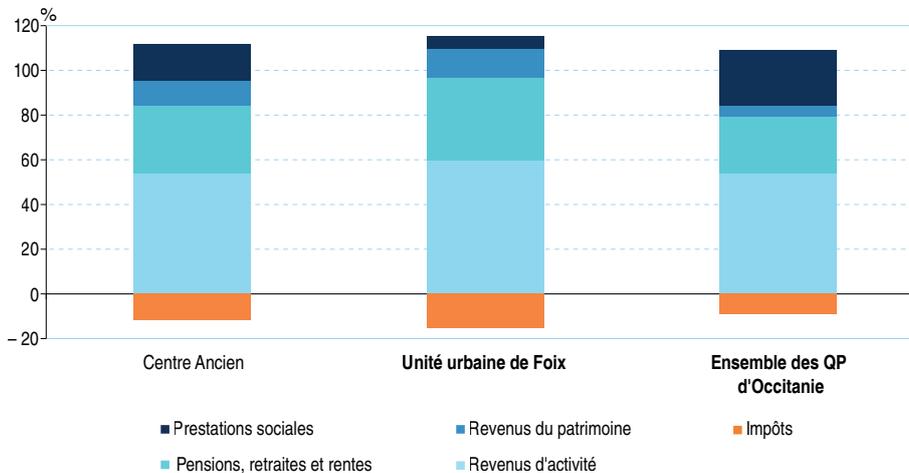
Indicateurs de dispersion des revenus disponibles annuels par unité de consommation



Lecture : pour le QP Centre Ancien, le revenu plafond des 10 % les plus pauvres est de 7 681 euros annuels (1^{er} décile ou D1) et celui des 25 % les plus pauvres de 10 035 euros (1^{er} quartile ou Q1) en 2013. À l'autre extrémité de l'échelle, le revenu plancher des 25 % les plus riches est de 19 106 euros (3^e quartile ou Q3) et celui des 10 % les plus riches de 28 142 euros (9^e décile ou D9). La médiane (Me) s'élève à 13 940 euros.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Décomposition du revenu disponible selon l'origine du revenu



Lecture : pour disposer *in fine* de 100 euros de revenu disponible, les ménages du QP Centre Ancien ont en moyenne perçu en 2013, 54,00 euros de revenus d'activité (qui incluent les indemnités de chômage), 30,20 euros de pensions, retraites et rentes, 16,40 euros de prestations sociales, 11,20 euros de revenus du patrimoine et ont versé 11,80 euros en impôts directs.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2013

Principales caractéristiques démographiques

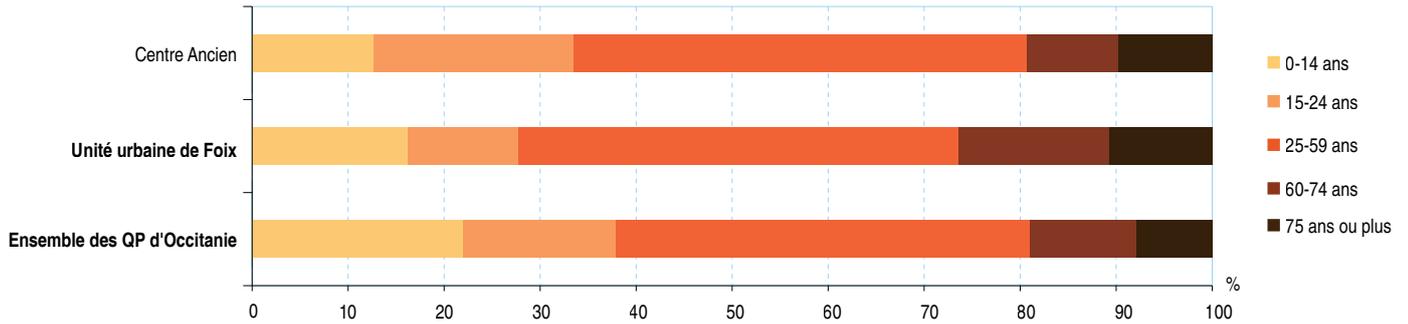
	Population	Part des femmes dans la population (%)	Indice de jeunesse	Part des ménages d'une personne (%)	Part des ménages de 5 personnes ou plus (%)	Part des ménages monoparentaux (%)
	(1)	(2)	(2)	(2)	(3)	(3)
Centre Ancien	1 236	52	0,9	67	nd	nd
Unité urbaine de Foix	14 552	53	0,8	nd	nd	nd
Ensemble des QP d'Occitanie	358 011	53	1,6	43	10	17

Indice de jeunesse : rapport entre la population des moins de 20 ans et celle des 60 ans ou plus
nd : données non disponibles ou non diffusables

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2013 ; (2) Insee, recensement de la population 2010 ; (3) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Unité urbaine de Foix

Structure par âge de la population



Source : Insee, recensement de la population 2010

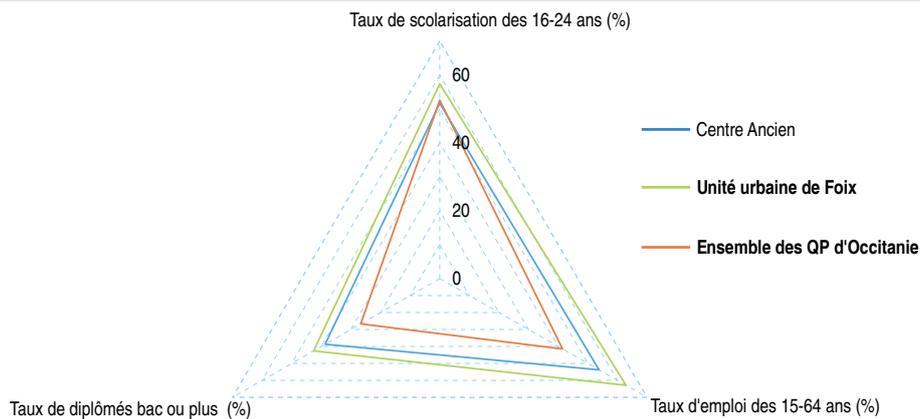
Principales caractéristiques des logements

	Nombre moyen de personnes par logement	Part des logements situés à une adresse comprenant plus de 20 logements (%)	Part des logements d'une ou deux pièces (%)	Part des logements de 5 pièces ou plus (%)	Part des logements vacants (%)
Centre Ancien	1,5	nd	45	14	nd
Unité urbaine de Foix	2,1	8	14	44	11
Ensemble des QP d'Occitanie	2,0	49	23	12	11

nd : données non disponibles ou non diffusables

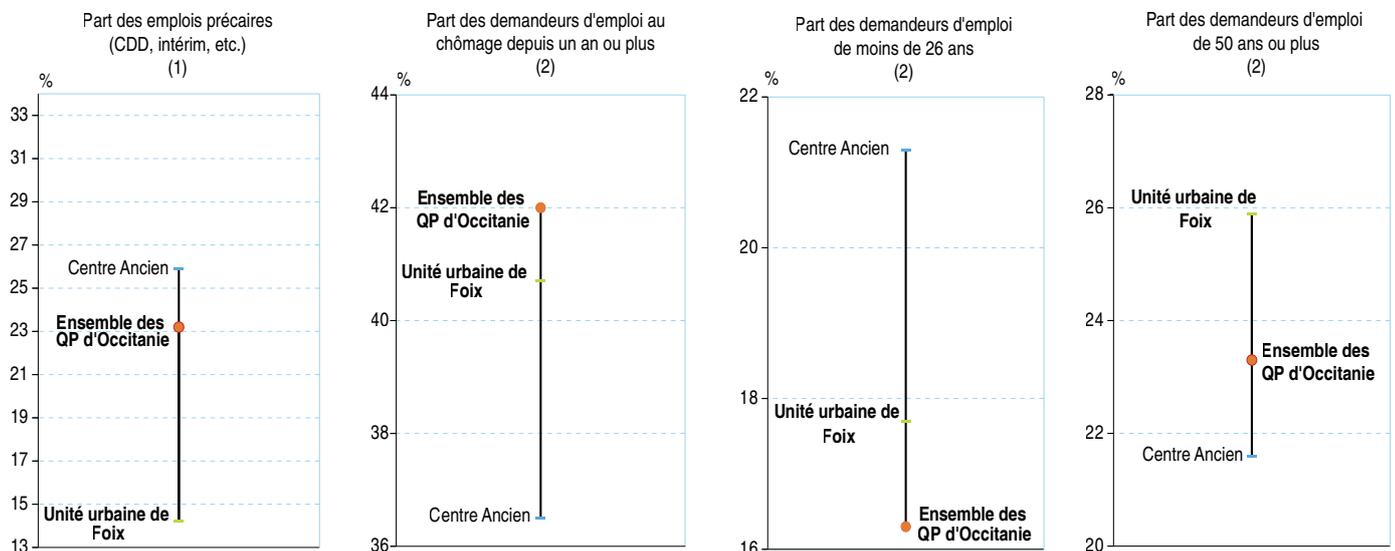
Source : Insee, recensement de la population 2010

Formation et emploi



Source : Insee, recensement de la population 2010

Insertion professionnelle



Avertissement : les échelles sont différentes

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2010 ; (2) Pôle emploi, fichier des demandeurs d'emploi au 31/12/2016

Suite à la nouvelle définition de la géographie prioritaire de 2014, l'unité urbaine de Pamiers compte un quartier prioritaire, *Centre Ancien-La Gloriette*, situé à l'ouest de la commune de Pamiers et bordé par l'Ariège et ses canaux. Dans ce quartier densément peuplé, la pauvreté est plus contenue que dans l'ensemble des quartiers de la région, sans doute grâce à un taux d'emploi assez élevé. Le QP *Centre Ancien-La Gloriette* héberge une population relativement âgée résidant majoritairement seule.

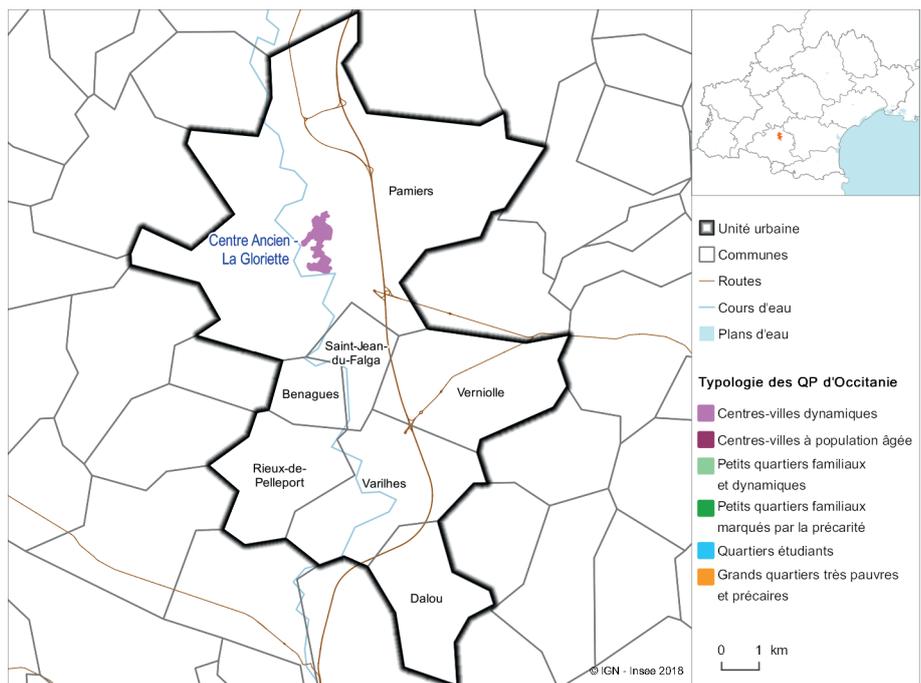
Le quartier prioritaire (QP) *Centre Ancien-La Gloriette* compte 4 290 habitants en 2013, soit 27 % de la population de la commune de Pamiers (15 740 habitants) et 16 % de l'unité urbaine (26 730 habitants). Le quartier s'étend sur deux territoires : le centre ancien et une partie du quartier La Gloriette-Le Foulon. Le QP *Centre Ancien-La Gloriette* fait partie des 20 quartiers les plus peuplés de la région, son habitat est composé de nombreux logements locatifs de petite taille : trois logements sur dix disposent d'une ou deux pièces.

Un quartier prioritaire moins marqué par la pauvreté que d'autres quartiers de la région

Le revenu disponible par unité de consommation (UC)¹ (ou « niveau de vie ») médian de l'unité urbaine de Pamiers est de 18 634 euros annuels en 2013, légèrement supérieur à celui du département de l'Ariège (18 523 euros) mais inférieur à celui de la région Occitanie (19 277 euros). Au sein de cette unité urbaine, le quartier *Centre Ancien-La Gloriette* constitue une vraie poche de pauvreté avec un niveau de vie bien plus faible (13 507 euros), mais néanmoins plus élevé que celui de l'ensemble des quartiers prioritaires de la région. Le quartier abrite 41 % d'habitants vivant sous le seuil de pauvreté, soit 23 points de plus que dans l'agglomération appaméenne mais 8 points de moins qu'en moyenne dans les quartiers prioritaires d'Occitanie.

Les inégalités de revenus sont assez marquées dans le QP *Centre Ancien-La Gloriette* comme dans l'ensemble de l'unité urbaine de Pamiers : le revenu disponible plancher des 10 % des habitants les plus aisés (9^e décile) est 3,2 fois plus élevé que le niveau de vie plafond des 10 % les plus modestes (1^{er} décile), alors

Localisation et profil du quartier prioritaire de l'unité urbaine de Pamiers



que ce rapport est de 3,0 dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région. Cette plus forte disparité dans le quartier appaméen s'explique essentiellement par un niveau de vie plancher des habitants les plus riches plus élevé : 23 697 euros, contre 21 394 euros en moyenne dans les quartiers d'Occitanie.

Une personne sur deux en emploi dans le quartier Centre Ancien-La Gloriette

Le QP *Centre Ancien-La Gloriette* est classé parmi les centres-villes dynamiques dans la typologie des quartiers prioritaires de la région. Grâce à un marché du travail relativement favorable dans l'agglomération de Pamiers, 49 % des résidents du quartier en âge de travailler (15-64 ans) ont un emploi. Ce taux d'emploi, bien qu'inférieur à celui de l'unité urbaine, est relativement élevé au regard de la moyenne des quartiers (+ 7 points). Néanmoins, lorsque les

habitants occupent un emploi, il s'agit plus souvent d'un emploi précaire (CDD, intérim, etc).

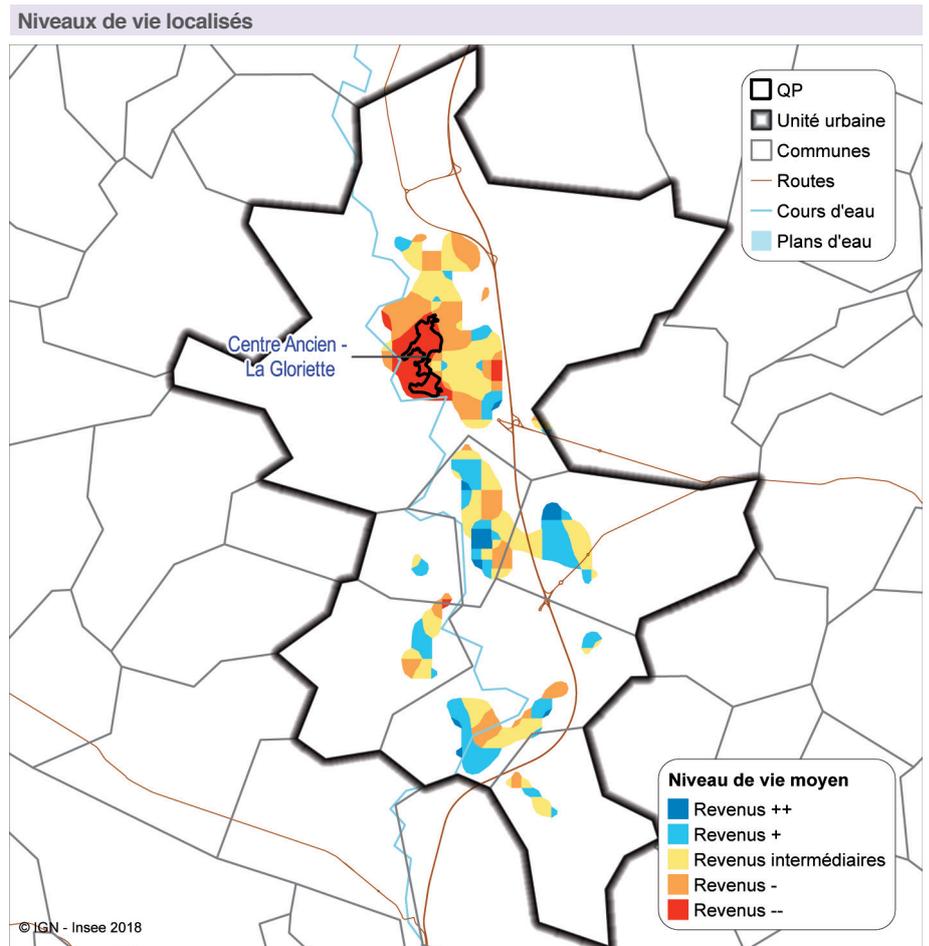
Les jeunes du QP *Centre Ancien-La Gloriette* connaissent néanmoins des difficultés d'insertion sociale et professionnelle. La part des jeunes (16-24 ans) inscrits dans un établissement scolaire n'est que de 45 %, contre 53 % dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région. En lien avec cette faible scolarisation, seul un habitant sur trois possède un diplôme de niveau baccalauréat ou plus, une proportion semblable à la moyenne des quartiers prioritaires d'Occitanie.

Les jeunes habitants du quartier, peu qualifiés, sont souvent au chômage : un demandeur d'emploi sur cinq a moins de 26 ans dans le quartier prioritaire de Pamiers, ce qui le classe au sixième rang des 105 quartiers d'Occitanie ayant la part de jeunes dans l'ensemble des demandeurs d'emploi la plus élevée.

¹ L'unité de consommation est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage pour tenir compte des économies d'échelle liées à la taille et à la composition du ménage. Cela permet de comparer directement les niveaux de vie (revenus disponibles) (voir définitions).

Une majorité de personnes seules

Les ménages d'une seule personne sont prédominants dans le QP *Centre Ancien-La Gloriette*. Ils représentent quasiment six foyers sur dix, contre quatre sur dix dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région, du fait d'une forte proportion de logements de petite taille et de la présence d'une population relativement âgée dans le quartier. En effet, pour une personne âgée de 60 ans ou plus, le quartier compte 1,2 jeune de moins de 20 ans, quand l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie en comptent 1,6. En conséquence, les pensions, retraites et rentes constituent un tiers des revenus disponibles des résidents du QP *Centre Ancien-La Gloriette*, une part parmi les plus élevées des quartiers de la région. Parallèlement, dans ce quartier relativement âgé, les jeunes surtout les enfants de moins de 15 ans, sont moins présents que dans l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie. La population de ce quartier est cependant nettement plus jeune que celle de l'agglomération de Pamiers. ■



Lecture : la couleur rouge correspond aux territoires où les habitants ont des revenus très faibles au regard de ceux de l'agglomération. Les revenus des territoires de l'unité urbaine où le nombre de ménages fiscaux est trop faible ne sont pas représentés.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

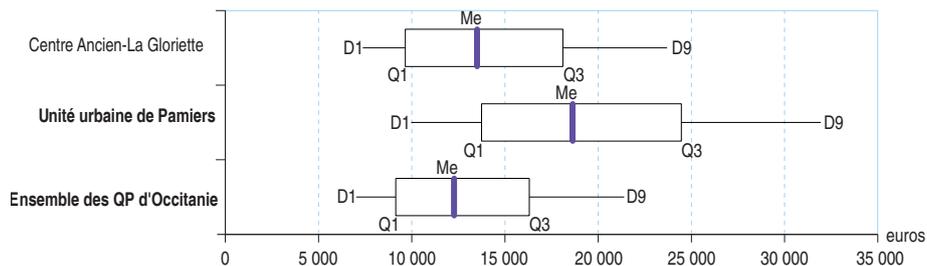
Unité urbaine de Pamiers

Principaux indicateurs sociaux

	Revenu disponible médian par unité de consommation (euros annuels)	Taux de pauvreté (%)	Part de la population bénéficiaire de la CMU-C (%)	Part des allocataires CAF percevant le RSA socle (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu dépend à plus de 50 % des prestations sociales (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 100 % de prestations sociales (%)
	(1)	(1)	(2)	(3)	(3)	(3)
Centre Ancien-La Gloriette	13 507	41,3	32	36	49	34
Unité urbaine de Pamiers	18 634	17,8	13	21	34	21
Ensemble des QP d'Occitanie	12 279	48,7	35	33	49	32

Sources : (1) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013 ; (2) Cnam au 31/12/2015 ; (3) Cnaf au 31/12/2015

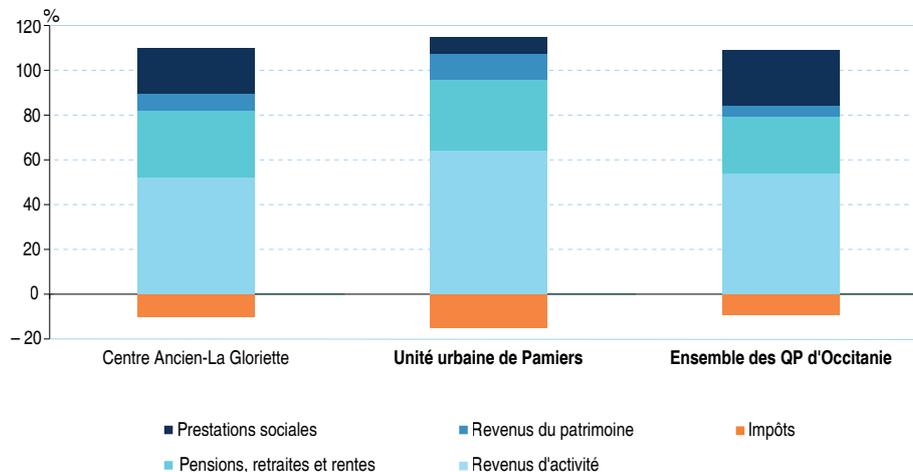
Indicateurs de dispersion des revenus disponibles annuels par unité de consommation



Lecture : pour le QP Centre Ancien-La Gloriette, le revenu plafond des 10 % les plus pauvres est de 7 374 euros annuels (1^{er} décile ou D1) et celui des 25 % les plus pauvres de 9 656 euros (1^{er} quartile ou Q1) en 2013. À l'autre extrémité de l'échelle, le revenu plancher des 25 % les plus riches est de 18 108 euros (3^e quartile ou Q3) et celui des 10 % les plus riches de 23 697 euros (9^e décile ou D9). La médiane (Me) s'élève à 13 507 euros.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Décomposition du revenu disponible selon l'origine du revenu



Lecture : pour disposer *in fine* de 100 euros de revenu disponible, les ménages du QP Centre Ancien-La Gloriette ont en moyenne perçu en 2013, 52,10 euros de revenus d'activité (qui incluent les indemnités de chômage), 30,00 euros de pensions, retraites et rentes, 20,40 euros de prestations sociales, 7,60 euros de revenus du patrimoine et ont versé 10,10 euros en impôts directs.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2013

Principales caractéristiques démographiques

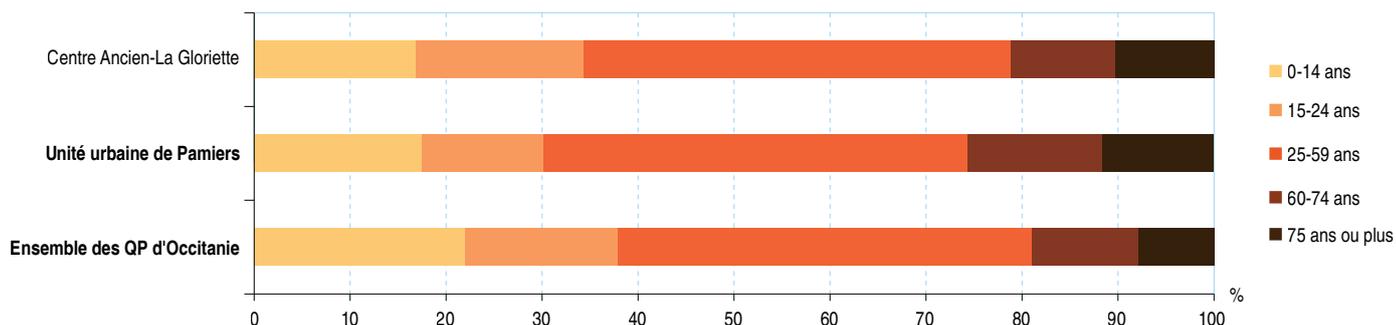
	Population	Part des femmes dans la population (%)	Indice de jeunesse	Part des ménages d'une personne (%)	Part des ménages de 5 personnes ou plus (%)	Part des ménages monoparentaux (%)
	(1)	(2)	(2)	(2)	(3)	(3)
Centre Ancien-La Gloriette	4 291	53	1,2	57	5	15
Unité urbaine de Pamiers	26 727	51	0,9	36	nd	nd
Ensemble des QP d'Occitanie	358 011	53	1,6	43	10	17

Indice de jeunesse : rapport entre la population des moins de 20 ans et celle des 60 ans ou plus
nd : données non disponibles ou non diffusables

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2013 ; (2) Insee, recensement de la population 2010 ; (3) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Unité urbaine de Pamiers

Structure par âge de la population



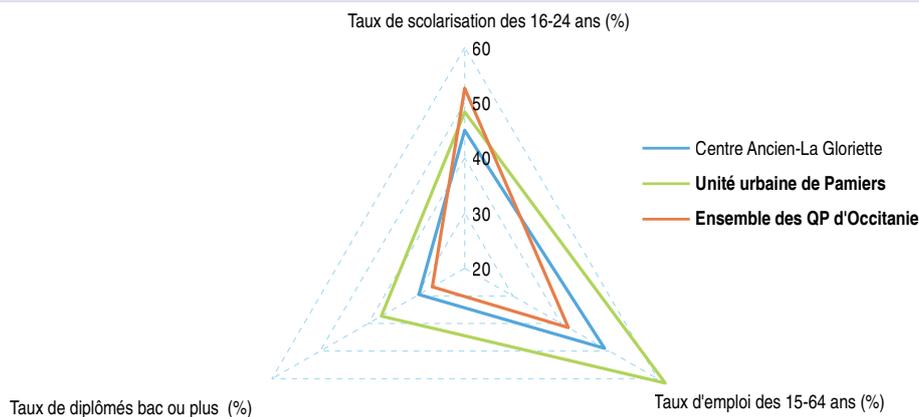
Source : Insee, recensement de la population 2010

Principales caractéristiques des logements

	Nombre moyen de personnes par logement	Part des logements situés à une adresse comprenant plus de 20 logements (%)	Part des logements d'une ou deux pièces (%)	Part des logements de 5 pièces ou plus (%)	Part des logements vacants (%)
Centre Ancien-La Gloriette	1,6	14	29	14	10
Unité urbaine de Pamiers	2,2	8	13	41	10
Ensemble des QP d'Occitanie	2,0	49	23	12	11

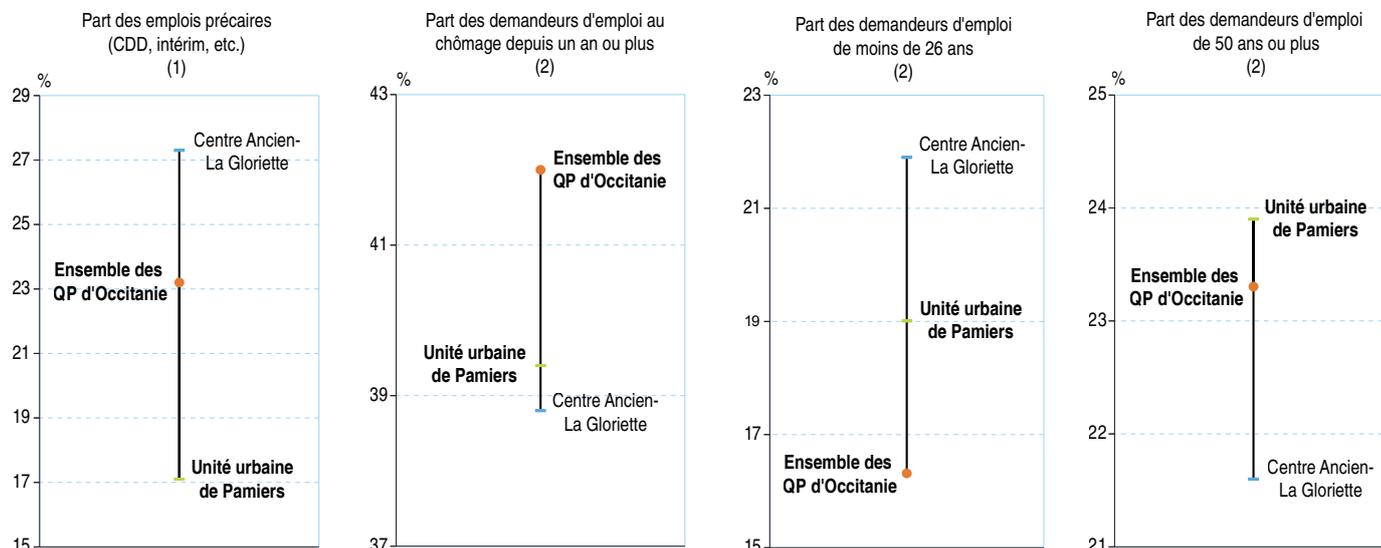
Source : Insee, recensement de la population 2010

Formation et emploi



Source : Insee, recensement de la population 2010

Insertion professionnelle



Avertissement : les échelles sont différentes

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2010 ; (2) Pôle emploi, fichier des demandeurs d'emploi au 31/12/2016

Suite à la nouvelle définition de la géographie prioritaire de 2014, l'unité urbaine de Saint-Girons compte désormais un quartier prioritaire, *Cœur de Ville*, situé sur la commune de Saint-Girons. Un habitant sur trois a 60 ans ou plus dans ce quartier, qui est l'un des plus âgés de la région Occitanie.

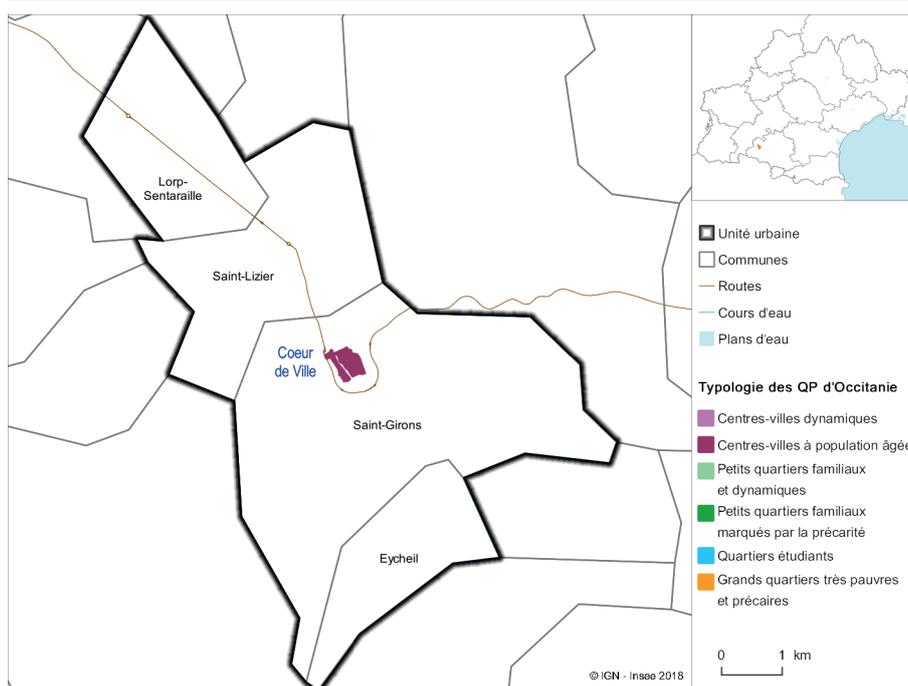
Le quartier prioritaire (QP) *Cœur de Ville* compte 1 180 habitants en 2013, soit 19 % de la population de la commune de Saint-Girons (6 290 habitants) et 12 % de l'unité urbaine (9 650 habitants). Localisé dans le centre historique de Saint-Girons, son habitat est constitué de logements anciens et de petite taille : 42 % des logements ont une ou deux pièces, un des taux les plus élevés parmi les quartiers d'Occitanie. Comme souvent dans les quartiers de centres-villes, il offre à ses habitants un accès aisé à de nombreux commerces et services.

Une pauvreté relativement contenue et une forte dispersion des revenus

Le revenu disponible par unité de consommation (UC¹) (ou « niveau de vie ») médian est de 19 054 euros annuels en 2013 dans l'unité urbaine de Saint-Girons, un niveau intermédiaire entre celui du département de l'Ariège (18 523 euros) et de la région Occitanie (19 277 euros). Au sein de cette agglomération, le QP *Cœur de Ville* apparaît en net décrochage, avec un niveau de vie bien plus faible (13 709 euros). Il fait néanmoins partie des quartiers prioritaires aux niveaux de vie les plus élevés de la région. Le taux de pauvreté (38 %) y est 2,4 fois plus élevé que dans l'ensemble de l'unité urbaine englobante (16 %), mais bien inférieur à la moyenne des quartiers prioritaires d'Occitanie (49 %).

Comme dans beaucoup de quartiers de centres-villes, les inégalités de revenus sont marquées dans le QP *Cœur de Ville* : le niveau de vie plancher des 10 % des habitants les plus aisés du quartier (9^e décile) est 3,5 fois plus important que le niveau de vie plafond des 10 % les plus pauvres (1^{er} décile), un écart comparable à celui de l'unité urbaine de Saint-Girons mais bien plus fort que pour l'ensemble des quartiers prioritaires de la région (3,0). Ces disparités s'expliquent

Localisation et profil du quartier prioritaire de l'unité urbaine de Saint-Girons



par un niveau de vie plancher des habitants les plus riches nettement plus élevé dans le QP *Cœur de Ville* (24 330 euros) qu'en moyenne dans les quartiers d'Occitanie (21 394 euros).

Un déficit de formation et un accès difficile à l'emploi

Les habitants du QP *Cœur de Ville* cumulent une pauvreté monétaire avec diverses fragilités sociales et professionnelles. Ainsi, quatre jeunes de 16 à 24 ans sur dix sont inscrits dans un établissement scolaire, soit une proportion plus faible que dans l'ensemble de l'agglomération et des quartiers prioritaires de la région. Dans le QP *Cœur de Ville* comme en moyenne dans les quartiers prioritaires d'Occitanie, seules quatre personnes en âge de travailler (15-64 ans) sur dix disposent d'un emploi, contre six sur dix dans l'agglomération ; et lorsqu'elles ont un emploi, il s'agit deux

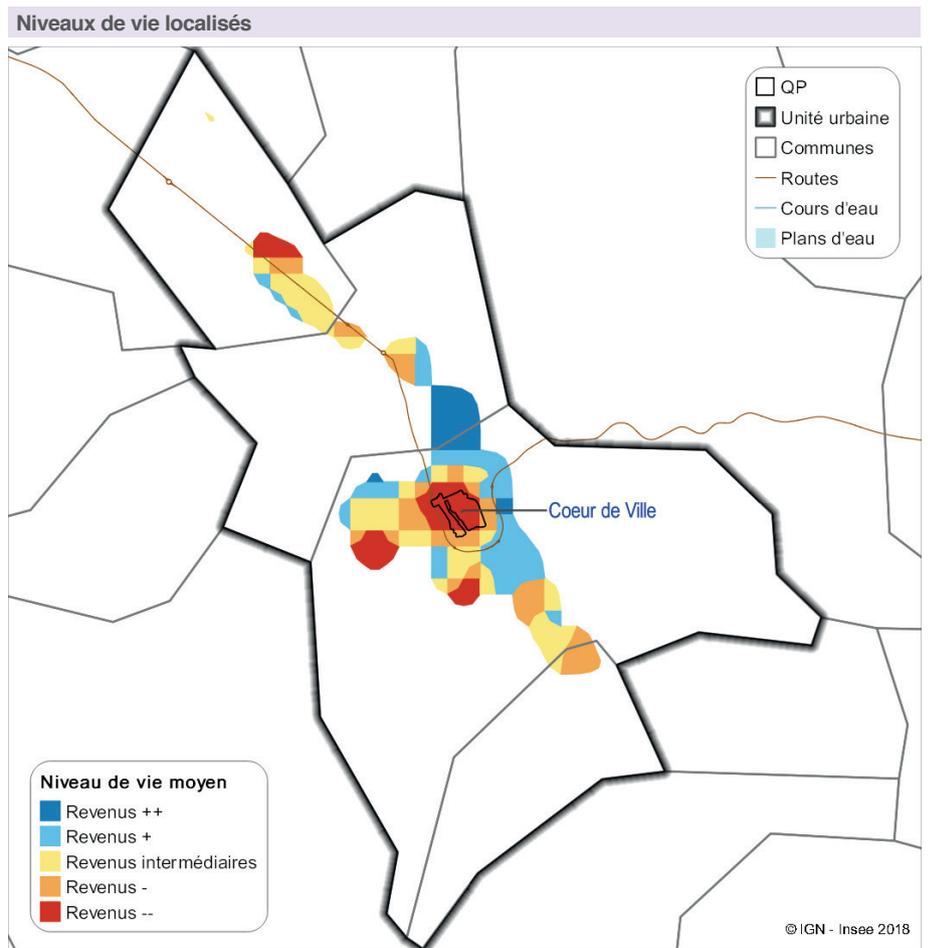
fois sur dix d'un emploi précaire (CDD, intérim, etc.), soit une proportion deux fois plus forte que dans l'ensemble de l'agglomération.

Un des quartiers les plus âgés d'Occitanie

Dans la typologie des quartiers prioritaires d'Occitanie, le QP *Cœur de Ville* fait partie des quartiers de centres-villes à population âgée. Dans ce quartier, 35 % des habitants ont 60 ans ou plus et 19 %, 75 ans ou plus, soit respectivement 15 et 11 points de plus que la moyenne des quartiers prioritaires d'Occitanie. En conséquence, la part des pensions et retraites dans le revenu disponible des habitants du quartier est relativement importante. Également en lien avec l'âge élevé de la population, le QP *Cœur de Ville* abrite de nombreuses personnes seules, en particulier des femmes : 7 ménages sur 10 sont constitués

¹ L'unité de consommation est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage pour tenir compte des économies d'échelle liées à la taille et à la composition du ménage. Cela permet de comparer directement les niveaux de vie (revenus disponibles) (voir définitions).

d'une personne seule, contre 4 sur 10 en moyenne dans les quartiers prioritaires de la région. ■



Lecture : la couleur rouge correspond aux territoires où les habitants ont des revenus très faibles au regard de ceux de l'agglomération. Les revenus des territoires de l'unité urbaine où le nombre de ménages fiscaux est trop faible ne sont pas représentés.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

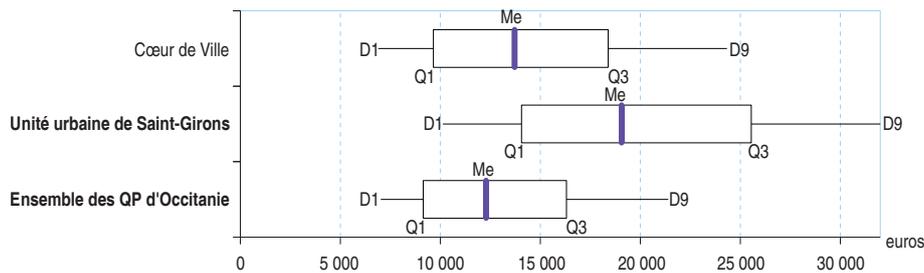
Unité urbaine de Saint-Girons

Principaux indicateurs sociaux

	Revenu disponible médian par unité de consommation (euros annuels)	Taux de pauvreté (%)	Part de la population bénéficiaire de la CMU-C (%)	Part des allocataires CAF percevant le RSA socle (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu dépend à plus de 50 % des prestations sociales (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 100 % de prestations sociales (%)
	(1)	(1)	(2)	(3)	(3)	(3)
Cœur de Ville	13 709	37,6	23	34	47	34
Unité urbaine de Saint-Girons	19 054	15,9	10	23	36	23
Ensemble des QP d'Occitanie	12 279	48,7	35	33	49	32

Sources : (1) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013 ; (2) Cnam au 31/12/2015 ; (3) Cnaf au 31/12/2015

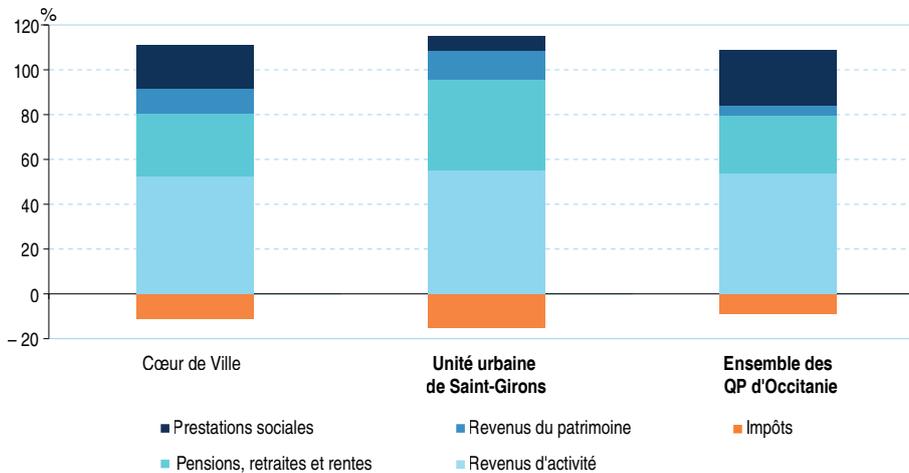
Indicateurs de dispersion des revenus disponibles annuels par unité de consommation



Lecture : pour le QP Cœur de Ville, le revenu plafond des 10 % les plus pauvres est de 6 895 euros annuels (1^{er} décile ou D1) et celui des 25 % les plus pauvres de 9 655 euros (1^{er} quartile ou Q1) en 2013. À l'autre extrémité de l'échelle, le revenu plancher des 25 % les plus riches est de 18 393 euros (3^e quartile ou Q3) et celui des 10 % les plus riches de 24 330 euros (9^e décile ou D9). La médiane (Me) s'élève à 13 709 euros.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Décomposition du revenu disponible selon l'origine du revenu



Lecture : pour disposer *in fine* de 100 euros de revenu disponible, les ménages du QP Cœur de Ville ont en moyenne perçu en 2013, 52,60 euros de revenus d'activité (qui incluent les indemnités de chômage), 28,20 euros de pensions, retraites et rentes, 19,50 euros de prestations sociales, 10,80 euros de revenus du patrimoine et ont versé 11,10 euros en impôts directs.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2013

Principales caractéristiques démographiques

	Population	Part des femmes dans la population (%)	Indice de jeunesse	Part des ménages d'une personne (%)	Part des ménages de 5 personnes ou plus (%)	Part des ménages monoparentaux (%)
	(1)	(2)	(2)	(2)	(3)	(3)
Cœur de ville	1 177	57	0,5	70	nd	14
Unité urbaine de Saint-Girons	9 652	54	0,5	43	nd	nd
Ensemble des QP d'Occitanie	358 011	53	1,6	43	10	17

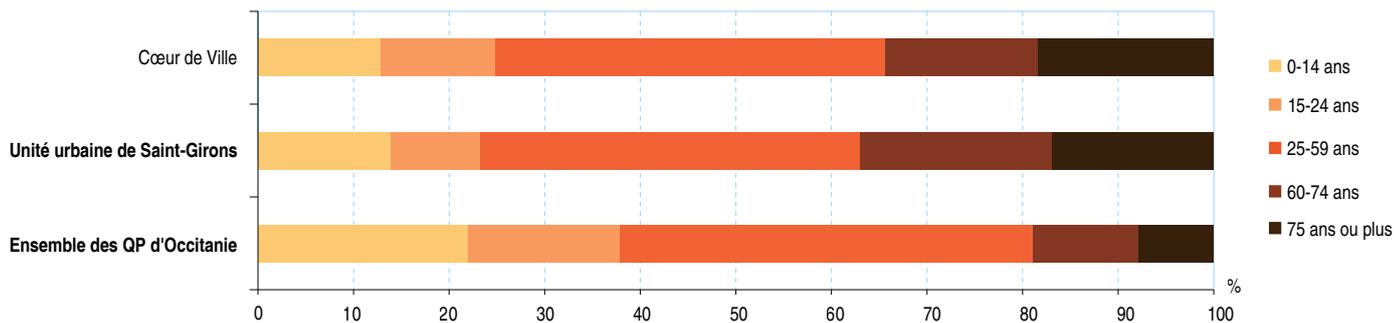
Indice de jeunesse : rapport entre la population des moins de 20 ans et celle des 60 ans ou plus

nd : données non disponibles ou non diffusables

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2013 ; (2) Insee, recensement de la population 2010 ; (3) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Unité urbaine de Saint-Girons

Structure par âge de la population



Source : Insee, recensement de la population 2010

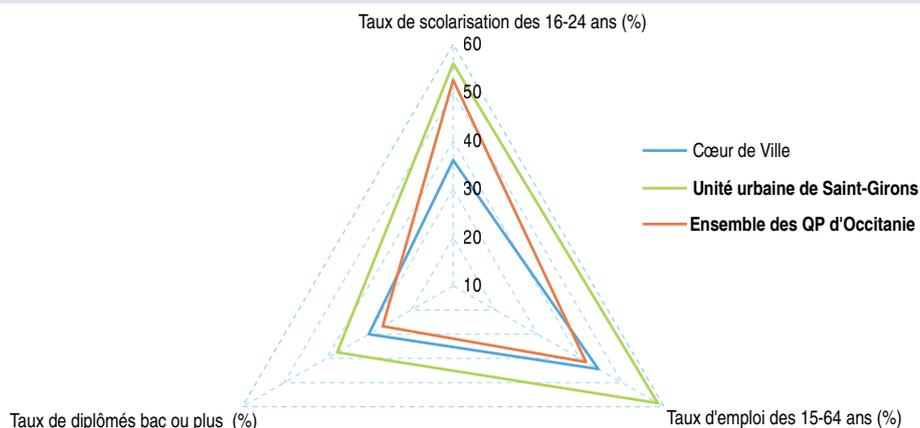
Principales caractéristiques des logements

	Nombre moyen de personnes par logement	Part des logements situés à une adresse comprenant plus de 20 logements (%)	Part des logements d'une ou deux pièces (%)	Part des logements de 5 pièces ou plus (%)	Part des logements vacants (%)
Cœur de Ville	1,5	5	42	11	nd
Unité urbaine de Saint-Girons	1,9	4	13	40	13
Ensemble des QP d'Occitanie	2,0	49	23	12	11

nd : données non disponibles ou non diffusables

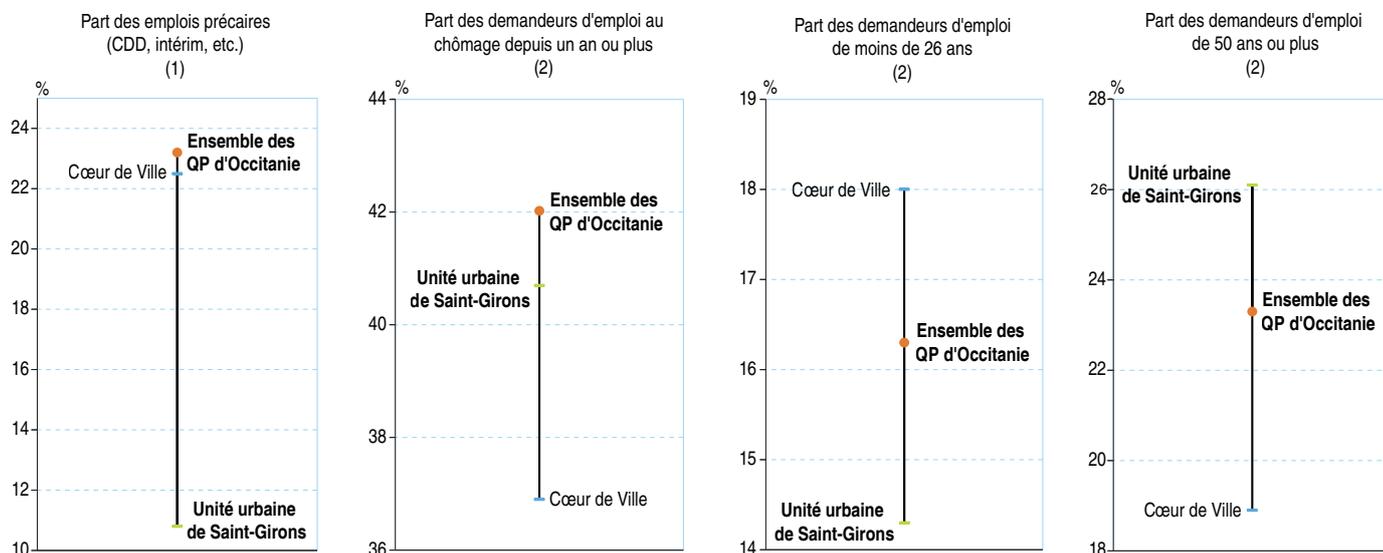
Source : Insee, recensement de la population 2010

Formation et emploi



Source : Insee, recensement de la population 2010

Insertion professionnelle

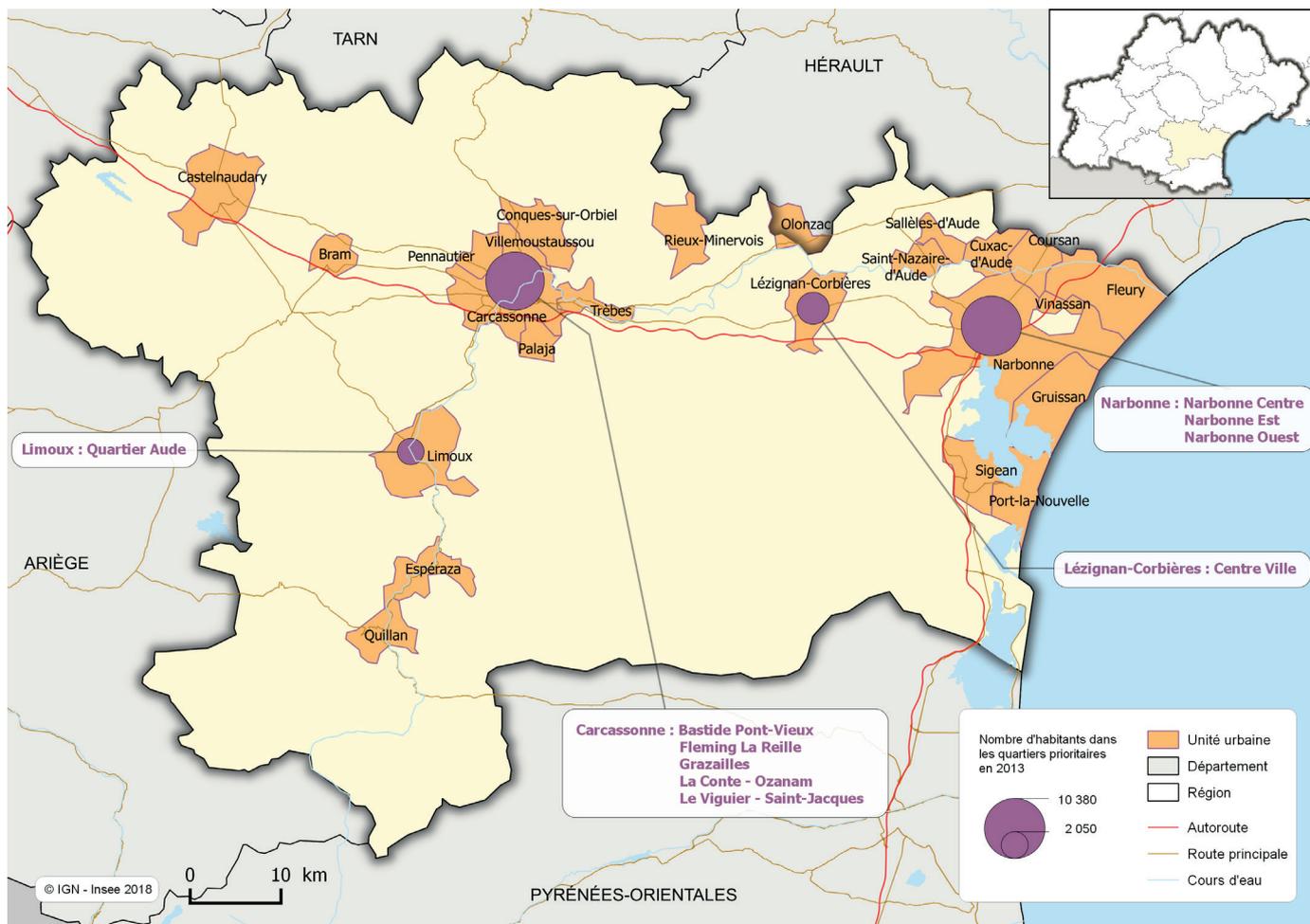


Avertissement : les échelles sont différentes

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2010 ; (2) Pôle emploi, fichier des demandeurs d'emploi au 31/12/2016

Les quartiers prioritaires de l'Aude

Localisation et population des quartiers prioritaires de l'Aude



Source : Insee, recensement de la population 2013

Aude : 10 quartiers prioritaires

- 5** dans l'unité urbaine de Carcassonne
- 3** dans l'unité urbaine de Narbonne
- 1** dans l'unité urbaine de Lézignan-Corbières
- 1** dans l'unité urbaine de Limoux

25 260 habitants

7 % de la population des quartiers prioritaires de la région Occitanie

7 % des Audois vivent dans un quartier prioritaire

L'unité urbaine de Carcassonne compte cinq quartiers prioritaires de la politique de la ville, tous situés sur la commune de Carcassonne : **Bastide Pont-Vieux, Fleming La Reille, Grazaillies, Le Viguiers-Saint-Jacques et La Conte-Ozanam**. Parmi eux, **Le Viguiers-Saint-Jacques et La Conte-Ozanam** figurent parmi les dix quartiers de la région les plus touchés par la pauvreté monétaire. À l'opposé, **Bastide Pont-Vieux** situé au centre-ville de Carcassonne fait partie des 30 quartiers les plus épargnés sur les 105 que compte la région.

Avec 9 830 habitants en 2013, les cinq quartiers prioritaires (QP) de l'unité urbaine de Carcassonne, tous situés sur la commune de Carcassonne, regroupent 20 % de la population de l'unité urbaine (49 260 habitants) et 21 % de celle de la commune (46 700 habitants). Le quartier le plus peuplé et le plus étendu, **Bastide Pont-Vieux**, compte 3 780 habitants, tandis que les deux plus petits, **Grazaillies** et **Fleming La Reille**, dépassent à peine les 1 000 habitants. La commune de Carcassonne faisait déjà partie de la géographie prioritaire de la politique de la ville avant 2014 mais sur un territoire bien plus réduit, au titre de deux zones urbaines sensibles (ZUS) et de deux quartiers hors ZUS ciblés par l'ancien contrat urbain de cohésion sociale (Cucs).

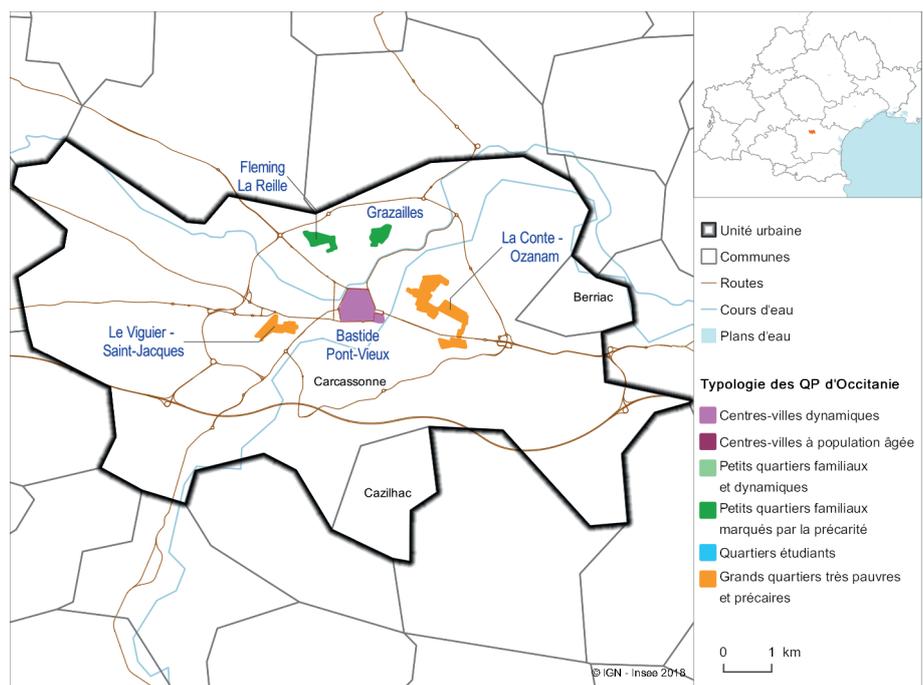
Les deux QP **Le Viguiers-Saint-Jacques** et **La Conte-Ozanam** se sont développés entre les années 50 et 70, pour répondre aux besoins croissants de logements liés à l'exode rural et à l'accueil des rapatriés d'Algérie. Situés respectivement à l'ouest et à l'est du centre-ville de la commune, ils recourent en partie le territoire des deux anciennes ZUS. Ils regroupent une grande majorité des logements sociaux de Carcassonne et le nombre moyen de personnes par logement y est élevé. Ces quartiers bénéficient d'opérations de déconstruction-reconstruction, de réhabilitation de logements et d'aménagements urbains lourds, dans le cadre de vastes programmes de redynamisation urbaine lancés il y a plus de dix ans.

Les QP **Fleming La Reille** et **Grazaillies**, situés tous deux au nord de la commune, comprennent des logements collectifs et des résidences pavillonnaires.

Le parc immobilier du QP **Bastide Pont-Vieux**, en plein centre historique de la commune de Carcassonne, est ancien avec un bâti dégradé. Les logements de petite taille (une à deux pièces) y sont davantage présents (37 %) que dans les quatre autres quartiers prioritaires de la commune (de 22 à 25 %).

Une grande pauvreté monétaire dans les

Localisation et profil des quartiers prioritaires de l'unité urbaine de Carcassonne



quartiers **Le Viguiers-Saint-Jacques** et **La Conte-Ozanam**...

Le revenu disponible par unité de consommation (UC)¹ (ou « niveau de vie ») médian des habitants de l'unité urbaine de Carcassonne est de 17 221 euros annuels en 2013, un peu plus faible que celui de l'Aude (17 653 euros), 2^e département le plus pauvre de province.

Les deux QP **Le Viguiers-Saint-Jacques** et **La Conte-Ozanam** figurent parmi les 23 quartiers prioritaires les plus touchés par la pauvreté sur les 1 300 que compte la France métropolitaine. Avec 10 161 euros annuels, **Le Viguiers-Saint-Jacques** est le quartier où le niveau de vie médian est le plus faible de la région. Ce niveau de vie est aussi très bas dans le QP **La Conte-Ozanam**

(10 857 euros), au huitième rang régional. Le taux de pauvreté est en outre très important dans ces deux quartiers : respectivement 65 % et 59 % de leurs habitants vivent sous le seuil de pauvreté, contre 25 % dans l'unité urbaine les englobant, et 49 % dans l'ensemble des quartiers d'Occitanie. Le niveau de vie plafond des 25 % des habitants les plus pauvres (1^{er} quartile) y est inférieur à celui observé dans les trois autres quartiers prioritaires de l'unité urbaine. De même, le niveau de vie plancher des 25 % des habitants les plus aisés (3^e quartile) se situe dans ces deux quartiers bien en deçà de celui des trois autres quartiers prioritaires de la commune et l'écart dépasse même les 4 600 euros annuels avec le QP **Bastide Pont-Vieux**.

Les deux QP **Fleming La Reille** et **Grazaillies** sont également très impactés par la pauvreté, avec des revenus disponibles aux alentours de 12 300 euros et des taux de pauvreté de 48 %, deux indicateurs proches de la moyenne des quartiers prioritaires de la région.

Le QP **Bastide Pont-Vieux** est caractéristique des centres-villes anciens des communes

¹ L'unité de consommation est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage pour tenir compte des économies d'échelle liées à la taille et à la composition du ménage. Cela permet de comparer directement les niveaux de vie (revenus disponibles) (voir définitions).

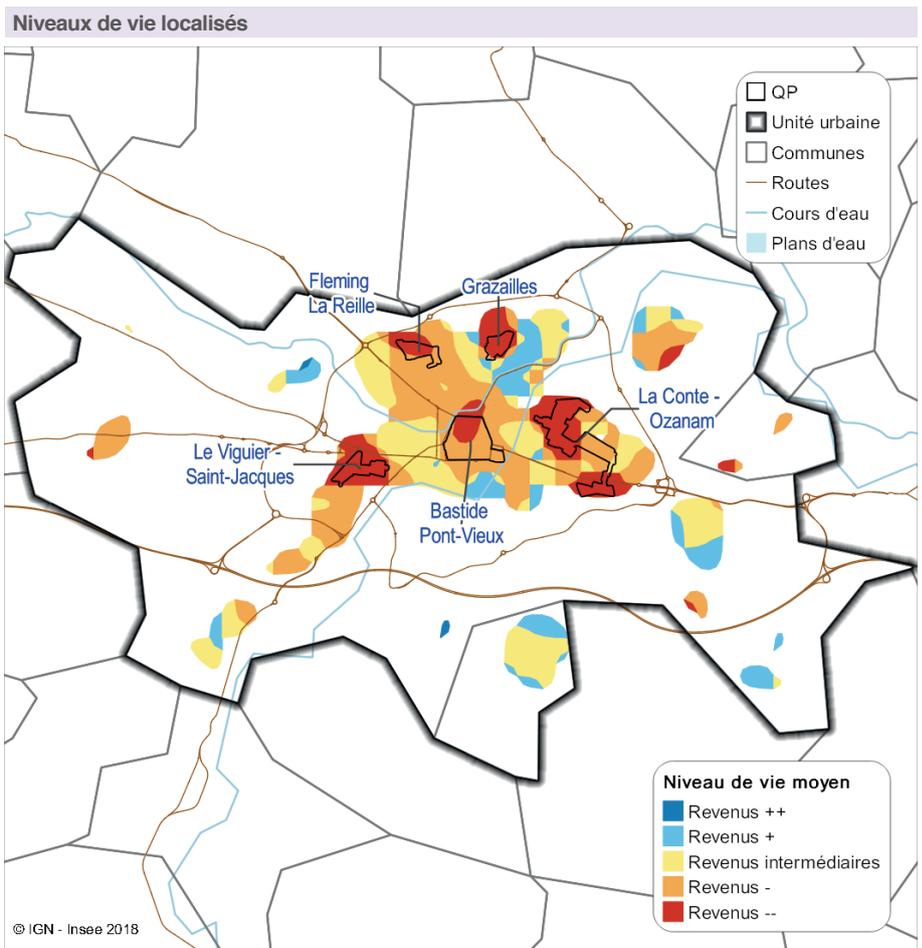
moyennes, avec une relative mixité sociale. C'est le quartier prioritaire de la commune le moins touché par la pauvreté monétaire, avec un revenu disponible de 13 349 euros annuels et un taux de pauvreté de 41 %, inférieur de 8 points à celui observé en moyenne dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région. Les disparités de revenus y sont très fortes : le revenu plancher des 10 % des habitants les plus aisés (9^e décile) atteint 27 282 euros, soit un montant 3,9 fois plus élevé que le revenu plafond des 10 % des habitants les plus pauvres (1^{er} décile), alors qu'il est compris dans une fourchette de 2,8 à 3,2 dans les autres quartiers prioritaires de la préfecture audoise, et égal à 3,0 sur l'ensemble des quartiers de la région.

... associée à une forte précarité sociale

Selon la typologie des quartiers prioritaires de la région, les deux quartiers *Le Viguiier-Saint-Jacques* et *La Conte-Ozanam* sont classés dans la catégorie des grands quartiers très pauvres et précaires. Ils cumulent plusieurs difficultés sociales.

Dans le QP *Le Viguiier-Saint-Jacques*, le taux d'emploi est particulièrement faible et les habitants bénéficiant de dispositifs d'aide attribuée sous conditions de ressources sont en conséquence très nombreux. Ainsi, 28 % seulement de la population en âge de travailler (15-64 ans) sont en emploi, ce qui place le quartier au 6^e rang des 105 quartiers prioritaires de la région les plus touchés par les difficultés d'accès à l'emploi. Par ailleurs, les emplois occupés sont souvent précaires (31 % contre 23 % en moyenne dans les quartiers prioritaires d'Occitanie). Les prestations sociales représentent 40 % du revenu disponible des habitants du quartier (+ 15 points). Pour un très grand nombre d'allocataires CAF, elles constituent l'unique source de revenu. Dans le QP *La Conte-Ozanam*, la situation en matière d'emplois est moins dégradée mais l'accès à l'emploi reste faible (40 % des personnes en âge de travailler ont un emploi). La part des prestations sociales dans le revenu disponible des habitants est également importante dans ce quartier (32 % contre 40 % dans le QP *Le Viguiier-Saint-Jacques* et 25 % en moyenne dans les quartiers de la région). Autre indicateur de précarité, la part des bénéficiaires de la CMU-C culmine à 48 % dans le QP *Le Viguiier-Saint-Jacques* et 46 % dans le QP *La Conte-Ozanam*.

La population de ces deux quartiers prioritaires est largement plus jeune que celle de l'urbain englobant. On y compte deux jeunes de moins de 20 ans pour un senior de 60 ans ou plus. La part des ménages de 5 personnes ou plus y est plus fréquente, surtout dans le QP *La Conte-Ozanam*.



Lecture : la couleur rouge correspond aux territoires où les habitants ont des revenus très faibles au regard de ceux de l'agglomération. Les revenus des territoires de l'unité urbaine où le nombre de ménages fiscaux est trop faible ne sont pas représentés.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Fleming La Reille et Grazaïlles, deux quartiers familiaux qui cumulent les difficultés

Les QP *Fleming La Reille* et *Grazaïlles* sont classés, selon la typologie des quartiers prioritaires de la région, dans la catégorie des petits quartiers familiaux marqués par la précarité. Le taux d'emploi de la population en âge de travailler se situe dans la moyenne des quartiers de la région, autour de 40 %. Cependant, dans le QP *Grazaïlles*, le nombre de personnes ayant un emploi précaire est 1,7 fois plus élevé que dans l'agglomération de Carcassonne, et plus de la moitié des demandeurs d'emploi sont au chômage depuis un an ou plus. Dans le QP *Fleming La Reille*, le RSA socle, minimum social destiné aux personnes sans emploi et sans ressources, est distribué à 45 % des allocataires CAF, une proportion nettement plus élevée que dans l'ensemble des quartiers.

Les familles sont plus souvent des familles monoparentales dans ces deux quartiers. La part de familles monoparentales atteint 29 % dans le QP *Grazaïlles*, soit 12 points de plus que la moyenne des quartiers prioritaires d'Occitanie.

Bastide Pont-Vieux, un quartier de centre-ville ancien relativement plus épargné

Le QP *Bastide Pont-Vieux* fait partie des quartiers de centres-villes dynamiques. Au regard des quatre autres quartiers de la préfecture audoise, le QP *Bastide Pont-Vieux* apparaît relativement épargné. Le taux d'emploi y est bien plus élevé (49 %), de même que la part des revenus d'activité dans le revenu disponible des habitants (61 %, soit 22 points de plus que dans les QP *Le Viguiier-Saint-Jacques* ou *Fleming La Reille*). La part de titulaires d'un diplôme de niveau supérieur ou égal au baccalauréat y est aussi plus forte et même légèrement supérieure à celle de l'unité urbaine. Comme de nombreux quartiers de ce type, mais de façon très accentuée, le quartier abrite de nombreuses personnes seules : 64 % des ménages sont constitués d'une seule personne, soit 19 points de plus qu'en moyenne dans l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie. ■

Unité urbaine de Carcassonne

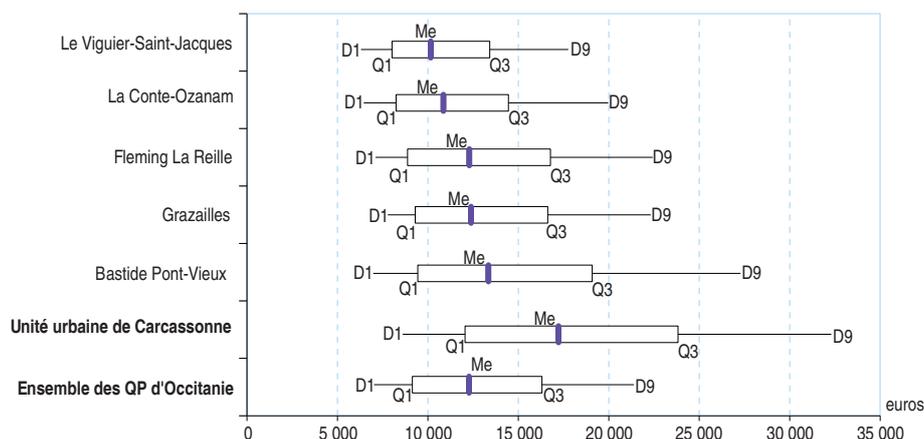
Principaux indicateurs sociaux

	Revenu disponible médian par unité de consommation (euros annuels)	Taux de pauvreté (%)	Part de la population bénéficiaire de la CMU-C (%)	Part des allocataires CAF percevant le RSA socle (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu dépend à plus de 50 % des prestations sociales (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 100 % de prestations sociales (%)
	(1)	(1)	(2)	(3)	(3)	(3)
Le Viguiier-Saint-Jacques	10 161	65,0	48	44	59	40
La Conte-Ozanam	10 857	59,2	46	nd	nd	nd
Fleming La Reille	12 292	48,1	43	45	56	35
Grazailles	12 386	47,6	40	41	55	36
Bastide Pont-Vieux	13 349	41,1	31	36	52	40
Unité urbaine de Carcassonne	17 221	25,3	21	28	43	27
Ensemble des QP d'Occitanie	12 279	48,7	35	33	49	32

nd : données non disponibles ou non diffusables

Sources : (1) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013 ; (2) Cnam au 31/12/2015 ; (3) Cnaf au 31/12/2015

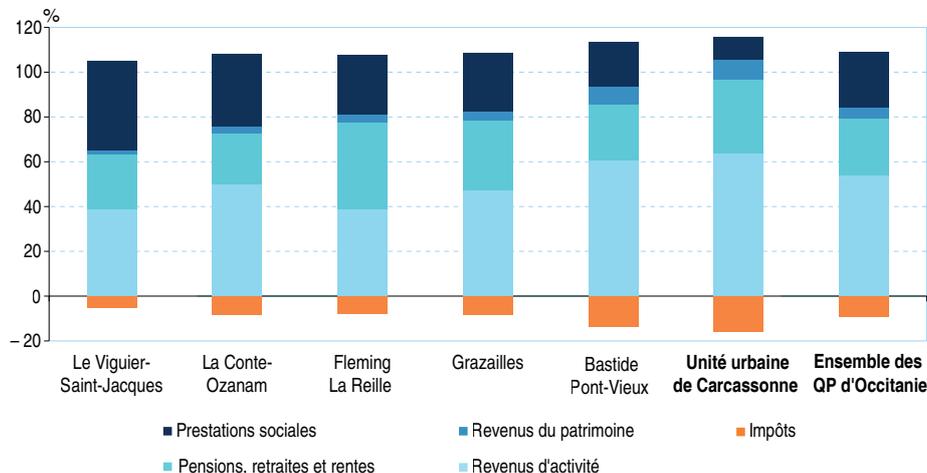
Indicateurs de dispersion des revenus disponibles annuels par unité de consommation



Lecture : pour le QP *Le Viguiier-Saint-Jacques*, le revenu plafond des 10 % les plus pauvres est de 6 301 euros annuels (1^{er} décile ou D1) et celui des 25 % les plus pauvres de 8 017 euros (1^{er} quartile ou Q1) en 2013. À l'autre extrémité de l'échelle, le revenu plancher des 25 % les plus riches est de 13 420 euros (3^e quartile ou Q3) et celui des 10 % les plus riches de 17 757 euros (9^e décile ou D9). La médiane (Me) s'élève à 10 161 euros.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Décomposition du revenu disponible selon l'origine du revenu



Lecture : pour disposer *in fine* de 100 euros de revenu disponible, les ménages du QP *Le Viguiier-Saint-Jacques* ont en moyenne perçu en 2013, 39,10 euros de revenus d'activité (qui incluent les indemnités de chômage), 24,20 euros de pensions, retraites et rentes, 40,00 euros de prestations sociales, 1,80 euros de revenus du patrimoine et ont versé 5,10 euros en impôts directs.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Unité urbaine de Carcassonne

Principales caractéristiques démographiques

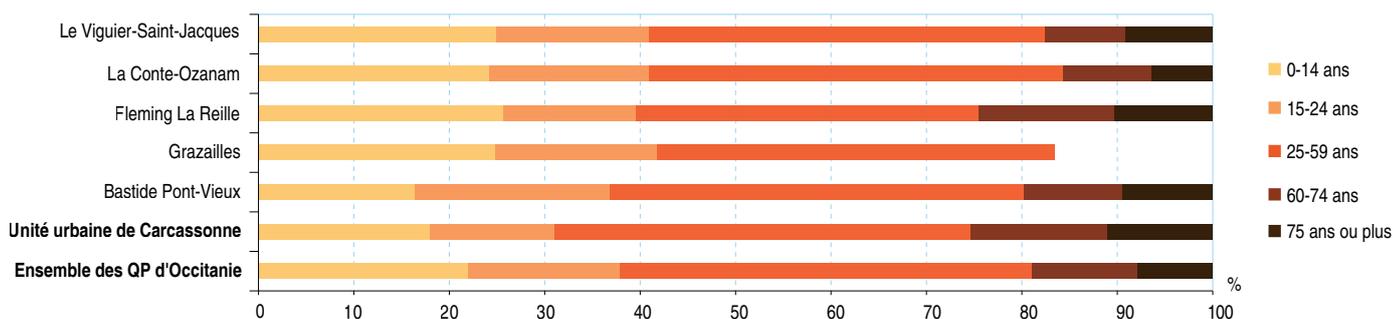
	Population (1)	Part des femmes dans la population (%) (2)	Indice de jeunesse (2)	Part des ménages d'une personne (%) (2)	Part des ménages de 5 personnes ou plus (%) (3)	Part des ménages monoparentaux (%) (3)
Le Viguiier-Saint-Jacques	1 862	52	2,0	45	12	19
La Conte-Ozanam	2 060	53	2,1	29	17	19
Fleming La Reille	1 050	56	1,2	46	8	21
Grazailles	1 084	54	nd	38	9	29
Bastide Pont-Vieux	3 775	55	1,2	64	5	15
Unité urbaine de Carcassonne	49 257	53	1,0	41	nd	nd
Ensemble des QP d'Occitanie	358 011	53	1,6	43	10	17

Indice de jeunesse : rapport entre la population des moins de 20 ans et celle des 60 ans ou plus

nd : données non disponibles ou non diffusables

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2013 ; (2) Insee, recensement de la population 2010 ; (3) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Structure par âge de la population



Avertissement : dans le QP *Grazailles*, la part des personnes âgées de 60-74 ans et celle des personnes de 75 ans ou plus sont non disponibles ou non diffusables.

Source : Insee, recensement de la population 2010

Principales caractéristiques des logements

	Nombre moyen de personnes par logement	Part des logements situés à une adresse comprenant plus de 20 logements (%) (%)	Part des logements d'une ou deux pièces (%) (%)	Part des logements de 5 pièces ou plus (%) (%)	Part des logements vacants (%) (%)
Le Viguiier-Saint-Jacques	2,4	86	25	17	nd
La Conte-Ozanam	2,5	28	nd	26	5
Fleming La Reille	1,9	42	22	19	nd
Grazailles	2,3	34	24	31	nd
Bastide Pont-Vieux	1,2	78	37	7	19
Unité urbaine de Carcassonne	2,1	12	19	32	14
Ensemble des QP d'Occitanie	2,0	49	23	12	11

nd : données non disponibles ou non diffusables

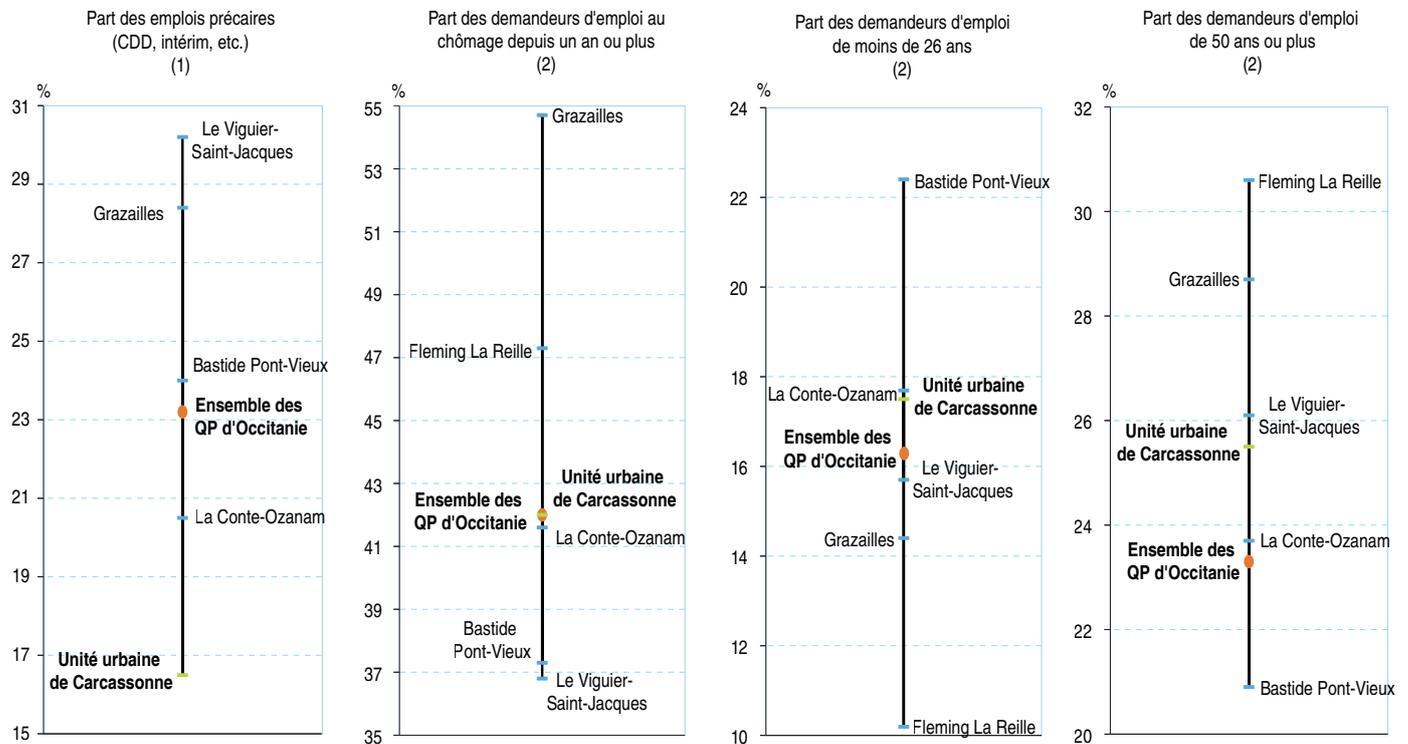
Source : Insee, recensement de la population 2010

Formation et emploi

	Taux de scolarisation des 16-24 ans (%)	Taux de diplômés bac ou plus (%)	Taux d'emploi des 15-64 ans (%)
Le Viguiers-Saint-Jacques	46	nd	28
La Conte-Ozanam	46	31	40
Fleming La Reille	nd	26	40
Grazailles	nd	36	39
Bastide Pont-Vieux	41	44	49
Unité urbaine de Carcassonne	51	41	57
Ensemble des QP d'Occitanie	53	27	42

nd : données non disponibles ou non diffusables
 Source : Insee, recensement de la population 2010

Insertion professionnelle



Avertissements : dans le QP Fleming La Reille, la part des emplois précaires (CDD, intérim, etc.) est non disponible ou non diffusable ; les échelles sont différentes
 Sources : (1) Insee, recensement de la population 2010 ; (2) Pôle emploi, fichier des demandeurs d'emploi au 31/12/2016

La commune de Lézignan-Corbières, qui constitue à elle seule l'unité urbaine, compte un seul quartier prioritaire de la politique de la ville. Elle fait partie des cent communes de France métropolitaine ayant intégré la nouvelle géographie prioritaire de 2014. Le quartier *Centre Ville*, situé en plein cœur historique de la commune, rassemble dans un habitat ancien une population paupérisée, peu diplômée, éloignée de l'emploi et plutôt âgée.

Le quartier prioritaire (QP) *Centre Ville* compte 2 990 habitants en 2013, soit 27 % de la population de la commune de Lézignan-Corbières, qui constitue à elle seule une unité urbaine. Situé en plein cœur de ville, son habitat est assez représentatif des villes moyennes : souvent ancien et fortement dégradé. Les petits logements y sont presque deux fois plus présents que dans l'ensemble de la commune.

De fortes inégalités de revenus

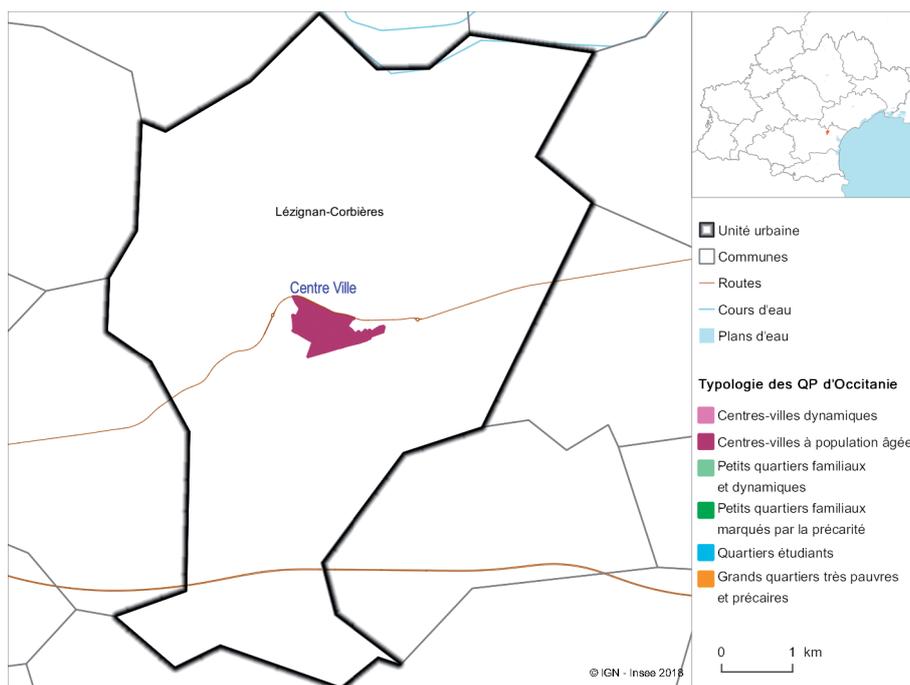
Le revenu disponible par unité de consommation (UC)¹ (ou « niveau de vie ») médian des habitants de l'agglomération de Lézignan-Corbières s'élève à 16 446 euros annuels en 2013. Il est inférieur à celui du département de l'Aude (17 653 euros), lui-même relativement bas, et à celui de la région Occitanie (19 277 euros).

Le quartier *Centre Ville* constitue un îlot de pauvreté dans cet environnement déjà défavorisé : le niveau de vie médian de ses habitants y est bien plus faible (13 360 euros annuels) que dans l'ensemble de la commune, mais néanmoins plus élevé que celui de l'ensemble des quartiers prioritaires de la région (12 279 euros). Quatre personnes sur dix y vivent sous le seuil de pauvreté, soit une proportion bien plus importante que dans l'ensemble de la commune de Lézignan-Corbières, elle-même déjà fortement impactée.

Le QP *Centre Ville* fait partie des quartiers prioritaires qui connaissent les inégalités de revenus les plus fortes de la région. Le revenu disponible plancher des 10 % des habitants les plus aisés (9^e décile) y est 3,8 fois plus important que le niveau de vie plafond des 10 % des habitants les plus modestes (1^{er} décile). Ce rapport interdécile est de 3,5 dans la commune de Lézignan-Corbières et de 3,0 seulement pour l'ensemble des quartiers prioritaires de la région Occitanie.

¹ L'unité de consommation est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage pour tenir compte des économies d'échelle liées à la taille et à la composition du ménage. Cela permet de comparer directement les niveaux de vie (revenus disponibles) (voir définitions).

Localisation et profil du quartier prioritaire de l'unité urbaine de Lézignan-Corbières



Une précarité au-delà de la pauvreté monétaire

Les habitants du QP *Centre Ville* conjuguent pauvreté monétaire et difficultés d'insertion professionnelle et sociale. Les trois quarts des habitants du quartier ont au mieux un baccalauréat, ce qui conduit à des difficultés d'accès à l'emploi. Ainsi, seuls 40 % des habitants du quartier en âge de travailler (15-64 ans) exercent un emploi, alors qu'ils sont 50 % dans l'ensemble de la commune de Lézignan-Corbières.

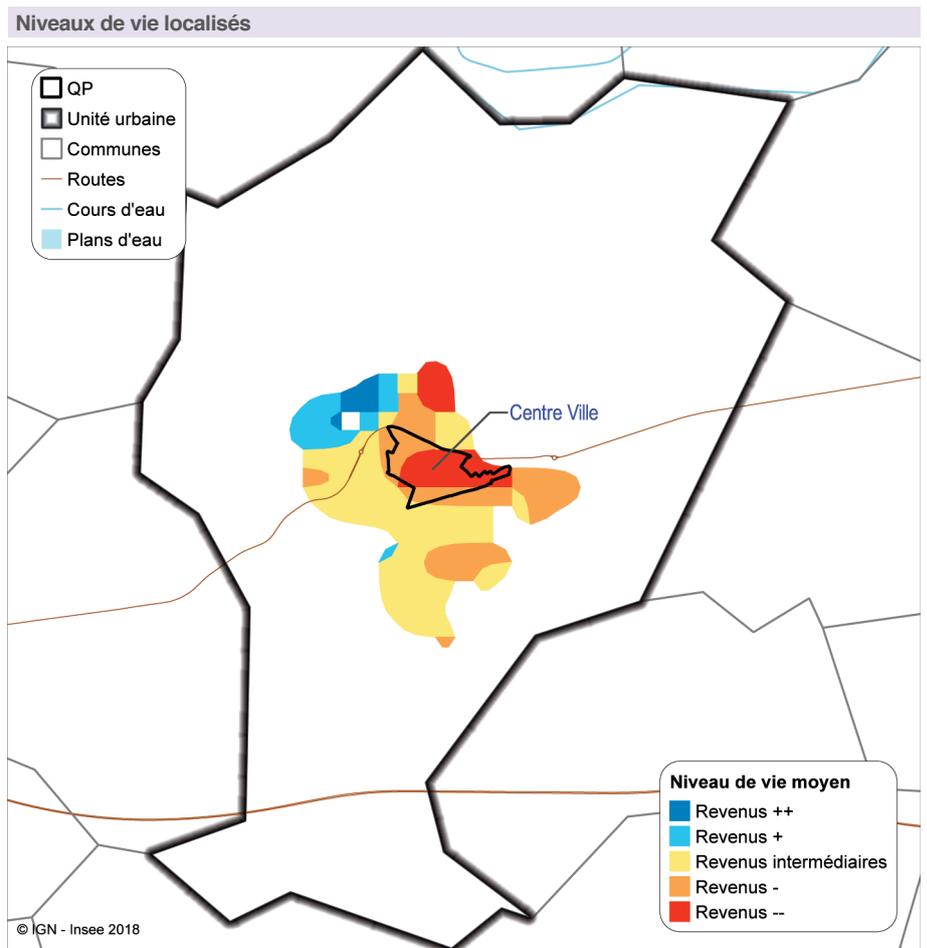
Les jeunes du quartier cumulent les difficultés : seuls trois jeunes sur dix (16-24 ans) sont scolarisés, soit une proportion bien plus faible que dans l'ensemble de la commune et des quartiers d'Occitanie. En conséquence, la part des demandeurs d'emploi de moins de 26 ans est nettement supérieure à celle de l'ensemble des quartiers prioritaires de la région. Autre signe de fragilité, les prestations sociales représentent une part élevée

du revenu disponible des habitants du QP *Centre Ville*, plus forte qu'en moyenne dans l'agglomération. Elles constituent même l'unique source de revenus pour près de la moitié des allocataires du quartier. Le RSA socle, minimum social destiné aux personnes sans emploi et sans ressources, est distribué à 42 % des allocataires du quartier, contre 33 % dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région. Le taux de bénéficiaires de la CMU-C est aussi beaucoup plus élevé dans le quartier que dans son agglomération, mais proche de la moyenne des quartiers de la région.

Une population âgée

Dans la typologie des quartiers prioritaires d'Occitanie, le QP *Centre Ville* fait partie des quartiers de centres-villes à population âgée. Comme dans l'ensemble de l'unité urbaine de Lézignan-Corbières, près de 30 % de ses habitants ont 60 ans ou plus. Les personnes âgées d'au moins 75 ans

y sont beaucoup plus nombreuses qu'en moyenne dans les quartiers prioritaires de la région. ■



Lecture : la couleur rouge correspond aux territoires où les habitants ont des revenus très faibles au regard de ceux de l'agglomération. Les revenus des territoires de l'unité urbaine où le nombre de ménages fiscaux est trop faible ne sont pas représentés.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

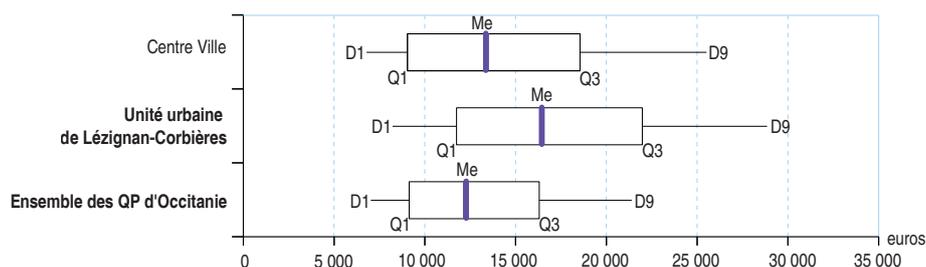
Unité urbaine de Lézignan-Corbières

Principaux indicateurs sociaux

	Revenu disponible médian par unité de consommation (euros annuels)	Taux de pauvreté (%)	Part de la population bénéficiaire de la CMU-C (%)	Part des allocataires CAF percevant le RSA socle (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu dépend à plus de 50 % des prestations sociales (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 100 % de prestations sociales (%)
	(1)	(1)	(2)	(3)	(3)	(3)
Centre Ville	13 360	43,0	37	42	58	44
Unité urbaine de Lézignan-Corbières	16 446	26,6	20	30	42	29
Ensemble des QP d'Occitanie	12 279	48,7	35	33	49	32

Sources : (1) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013 ; (2) Cnam au 31/12/2015 ; (3) Cnaf au 31/12/2015

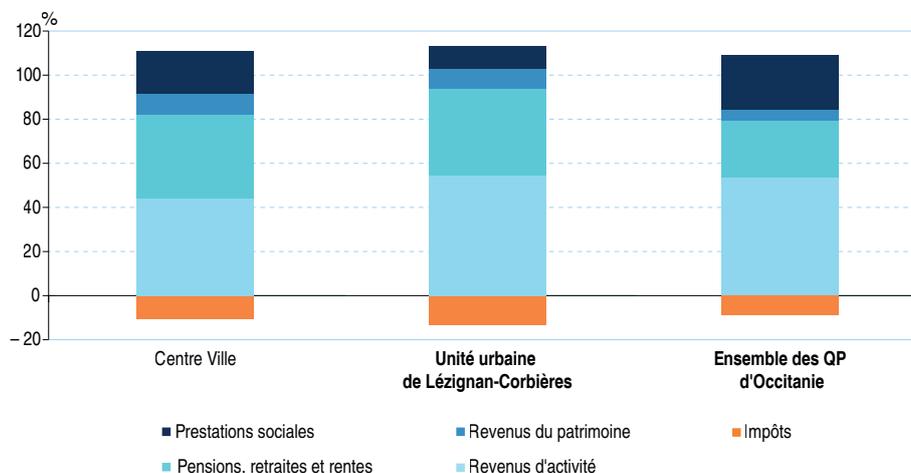
Indicateurs de dispersion des revenus disponibles annuels par unité de consommation



Lecture : pour le QP Centre Ville, le revenu plafond des 10 % les plus pauvres est de 6 797 euros annuels (1^{er} décile ou D1) et celui des 25 % les plus pauvres de 9 044 euros (1^{er} quartile ou Q1) en 2013. À l'autre extrémité de l'échelle, le revenu plancher des 25 % les plus riches est de 18 550 euros (3^e quartile ou Q3) et celui des 10 % les plus riches de 25 518 euros (9^e décile ou D9). La médiane (Me) s'élève à 13 360 euros.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Décomposition du revenu disponible selon l'origine du revenu



Lecture : pour disposer *in fine* de 100 euros de revenu disponible, les ménages du QP Centre Ville ont en moyenne perçu en 2013, 43,90 euros de revenus d'activité (qui incluent les indemnités de chômage), 38,40 euros de pensions, retraites et rentes, 19,00 euros de prestations sociales, 9,50 euros de revenus du patrimoine et ont versé 10,80 euros en impôts directs.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Principales caractéristiques démographiques

	Population	Part des femmes dans la population (%)	Indice de jeunesse	Part des ménages d'une personne (%)	Part des ménages de 5 personnes ou plus (%)	Part des ménages monoparentaux (%)
	(1)	(2)	(2)	(2)	(3)	(3)
Centre Ville	2 993	53	0,9	39	6	14
Unité urbaine de Lézignan-Corbières	11 223	53	0,8	29	nd	nd
Ensemble des QP d'Occitanie	358 011	53	1,6	43	10	17

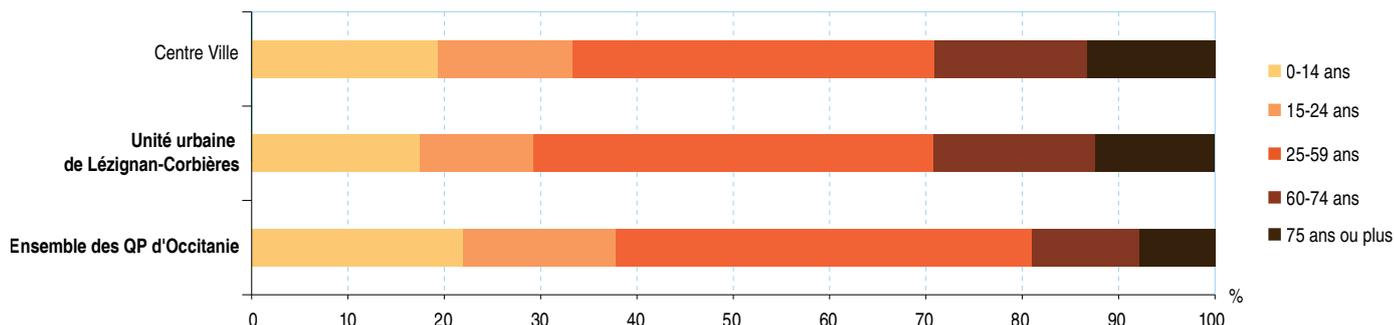
Indice de jeunesse : rapport entre la population des moins de 20 ans et celle des 60 ans ou plus

nd : données non disponibles ou non diffusables

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2013 ; (2) Insee, recensement de la population 2010 ; (3) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Unité urbaine de Lézignan-Corbières

Structure par âge de la population



Source : Insee, recensement de la population 2010

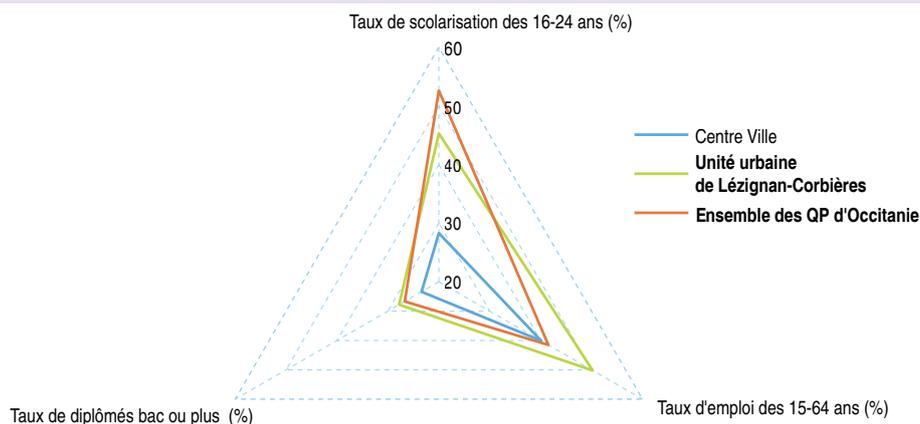
Principales caractéristiques des logements

	Nombre moyen de personnes par logement	Part des logements situés à une adresse comprenant plus de 20 logements (%)	Part des logements d'une ou deux pièces (%)	Part des logements de 5 pièces ou plus (%)	Part des logements vacants (%)
Centre Ville	2,2	nd	15	27	nd
Unité urbaine de Lézignan-Corbières	2,3	4	9	36	9
Ensemble des QP d'Occitanie	2,0	49	23	12	11

nd : données non disponibles ou non diffusables

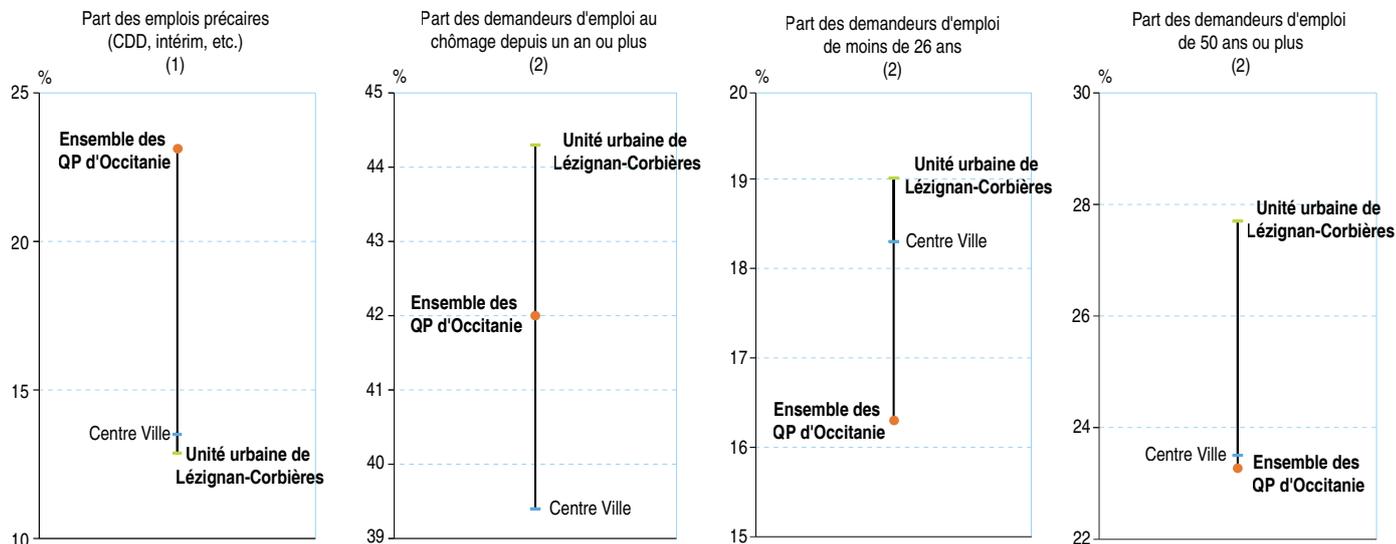
Source : Insee, recensement de la population 2010

Formation et emploi



Source : Insee, recensement de la population 2010

Insertion professionnelle



Avertissement : les échelles sont différentes

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2010 ; (2) Pôle emploi, fichier des demandeurs d'emploi au 31/12/2016

Depuis la nouvelle géographie prioritaire de 2014, l'unité urbaine de Limoux compte désormais un quartier prioritaire. Couvrant le centre-ville de la commune de Limoux, **Quartier Aude** est coupé en deux par l'Aude. Sa population est relativement âgée avec un tiers de personnes ayant 60 ans ou plus. Les difficultés d'accès à l'emploi y sont importantes.

Le quartier prioritaire (QP) *Quartier Aude* compte 2 050 habitants en 2013, soit 16 % de la population de l'unité urbaine de Limoux. Ce quartier peu peuplé se situe ainsi loin derrière les quartiers prioritaires des plus grandes unités urbaines de la région. Coupé en deux par l'Aude, il est composé sur la rive gauche d'un bâti ancien, dense et en partie dégradé, et sur la rive droite d'un bâti très vétuste de centre-ville et d'extensions urbaines des années 50-60. Cette partie du quartier comprend le principal habitat collectif de la commune de Limoux.

Globalement, le parc immobilier du QP *Quartier Aude* est donc assez ancien et comprend peu de grands ensembles. Les logements de petite taille y sont davantage présents, contrairement à l'unité urbaine qui compte plus de grands logements.

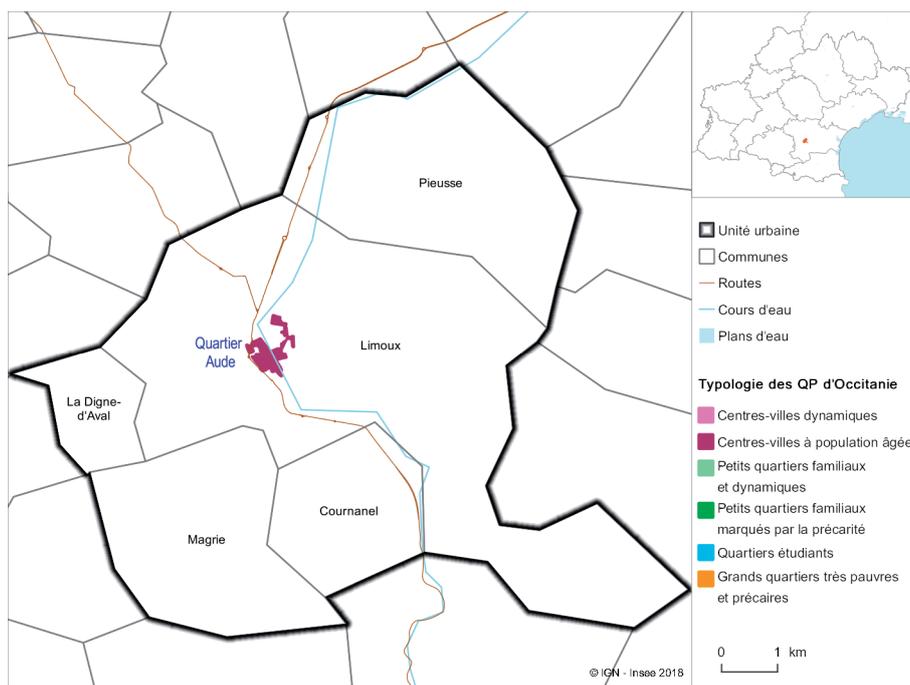
Des inégalités de revenus assez prononcées

Le revenu disponible par unité de consommation (UC)¹ (ou « niveau de vie ») médian des habitants de l'agglomération de Limoux s'élève à 18 015 euros annuels en 2013. Il est supérieur à celui du département de l'Aude (17 653 euros) mais inférieur à celui de la région Occitanie (19 277 euros). Dans le QP *Quartier Aude*, le niveau de vie médian est bien plus faible (13 186 euros annuels), mais néanmoins plus élevé que dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région (12 279 euros). Plus de quatre personnes sur dix y vivent sous le seuil de pauvreté, soit une proportion deux fois plus importante que dans l'agglomération de Limoux.

Dans le quartier, les inégalités de revenus sont assez prononcées. Le revenu disponible plancher des 10 % des habitants les plus aisés (9^e décile) y est 3,3 fois plus important que le niveau de vie plafond des habitants les plus modestes (1^{er} décile). Ce

¹ L'unité de consommation est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage pour tenir compte des économies d'échelle liées à la taille et à la composition du ménage. Cela permet de comparer directement les niveaux de vie (revenus disponibles) (voir définitions).

Localisation et profil du quartier prioritaire de l'unité urbaine de Limoux



rapport interdécile est de 3,2 dans l'unité urbaine de Limoux et de 3,0 seulement pour l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie.

Des difficultés d'insertion et d'accès à l'emploi

Dans le QP *Quartier Aude*, les difficultés d'insertion et d'accès à l'emploi sont relativement fréquentes. Le taux de scolarisation des jeunes (16-24 ans) y est très faible, bien inférieur à celui de la moyenne des quartiers prioritaires de la région. Seuls 44 % des habitants du quartier en âge de travailler (15-64 ans) exercent un emploi, alors qu'ils sont 57 % dans l'unité urbaine de Limoux. De plus, ces actifs occupent souvent des emplois peu stables. Avec plus de trois emplois sur dix précaires, le QP *Quartier Aude* se place au 9^e rang des 105 quartiers prioritaires de la région Occitanie les plus touchés par ce type de précarité.

En conséquence, les prestations sociales représentent 19 % des revenus des habitants du quartier, une part nettement plus forte qu'en moyenne dans l'unité urbaine (7 %). Pour un tiers des allocataires, elles constituent même l'unique source de revenus. Le RSA socle, minimum social destiné aux personnes sans emploi et sans ressources, est distribué à quatre allocataires sur dix du quartier.

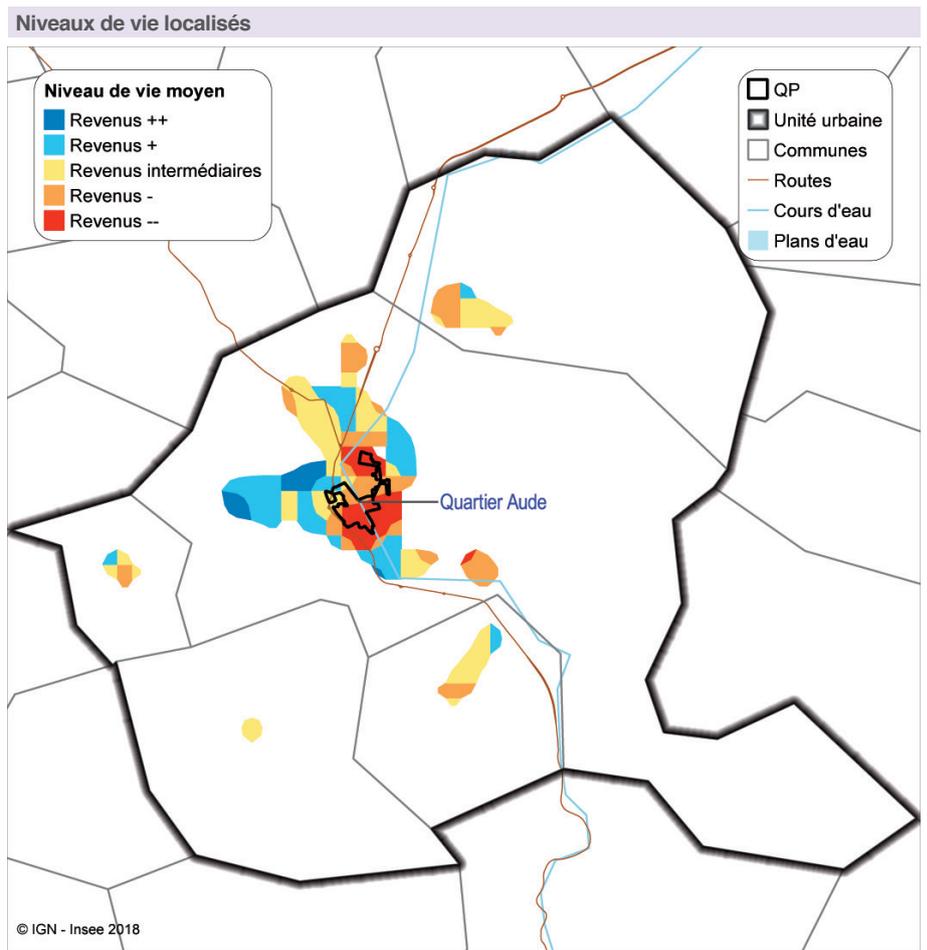
Autre indicateur de précarité, le taux de bénéficiaires de la CMU-C est beaucoup plus élevé dans le quartier (27 %) que dans son agglomération (11 %), même s'il reste cependant très inférieur à celui de l'ensemble des quartiers de la région (35 %).

Une population âgée

Comme souvent dans les quartiers de centre-ville, les seniors sont très présents dans le QP *Quartier Aude*. Plus de 30 % des habitants ont 60 ans ou plus, proportion toutefois

identique à celle de l'ensemble de l'unité urbaine de Limoux. Les personnes âgées d'au moins 75 ans sont proportionnellement deux fois plus nombreuses dans ce quartier qu'en moyenne dans les quartiers prioritaires de la région.

En lien avec cette forte proportion de personnes âgées dans le QP *Quartier Aude*, la part des pensions, retraites et rentes dans le revenu disponible y est élevée, comme la proportion de ménages composés d'une seule personne. ■



Lecture : la couleur rouge correspond aux territoires où les habitants ont des revenus très faibles au regard de ceux de l'agglomération. Les revenus des territoires de l'unité urbaine où le nombre de ménages fiscaux est trop faible ne sont pas représentés.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

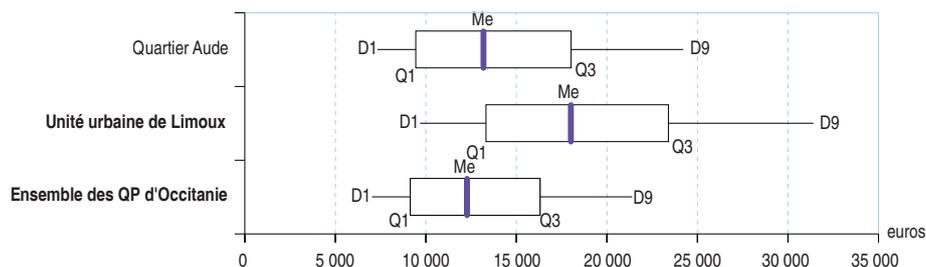
Unité urbaine de Limoux

Principaux indicateurs sociaux

	Revenu disponible médian par unité de consommation (euros annuels)	Taux de pauvreté (%)	Part de la population bénéficiaire de la CMUJ-C (%)	Part des allocataires CAF percevant le RSA socle (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu dépend à plus de 50 % des prestations sociales (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 100 % de prestations sociales (%)
	(1)	(1)	(2)	(3)	(3)	(3)
Quartier Aude	13 186	41,8	27	38	53	34
Unité urbaine de Limoux	18 015	18,7	11	22	37	22
Ensemble des QP d'Occitanie	12 279	48,7	35	33	49	32

Sources : (1) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013 , (2) Cnam au 31/12/2015, (3) Cnaf au 31/12/2015

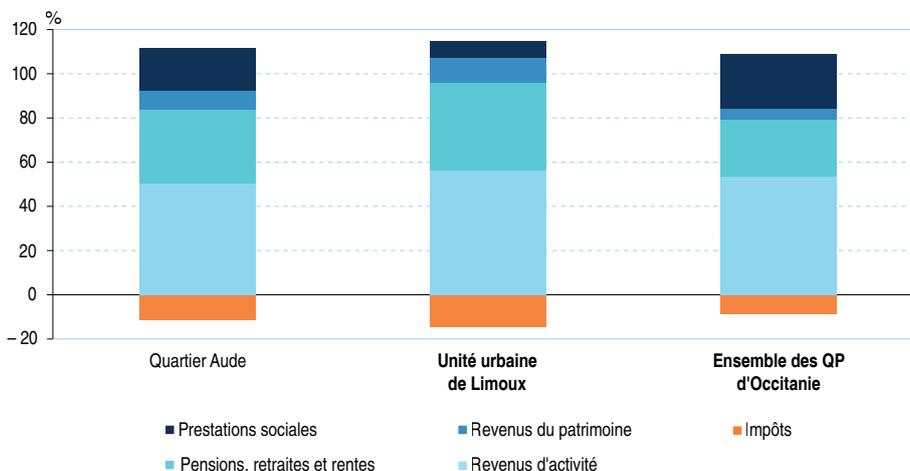
Indicateurs de dispersion des revenus disponibles annuels par unité de consommation



Lecture : pour le QP *Quartier Aude*, le revenu plafond des 10 % les plus pauvres est de 7 316 euros annuels (1^{er} décile ou D1) et celui des 25 % les plus pauvres de 9 443 euros (1^{er} quartile ou Q1) en 2013. À l'autre extrémité de l'échelle, le revenu plancher des 25 % les plus riches est de 18 023 euros (3^e quartile ou Q3) et celui des 10 % les plus riches de 24 205 euros (9^e décile ou D9). La médiane (Me) s'élève à 13 186 euros.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Décomposition du revenu disponible selon l'origine du revenu



Lecture : pour disposer *in fine* de 100 euros de revenu disponible, les ménages de *Quartier Aude* ont en moyenne perçu en 2013, 50,30 euros de revenus d'activité (qui incluent les indemnités de chômage), 33,60 euros de pensions, retraites et rentes, 19,20 euros de prestations sociales, 8,60 euros de revenus du patrimoine et ont versé 11,70 euros en impôts directs.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Principales caractéristiques démographiques

	Population	Part des femmes dans la population (%)	Indice de jeunesse	Part des ménages d'une personne (%)	Part des ménages de 5 personnes ou plus (%)	Part des ménages monoparentaux (%)
	(1)	(2)	(2)	(2)	(3)	(3)
Quartier Aude	2 050	51	0,6	56	nd	16
Unité urbaine de Limoux	12 883	52	0,6	35	nd	nd
Ensemble des QP d'Occitanie	358 011	53	1,6	43	10	17

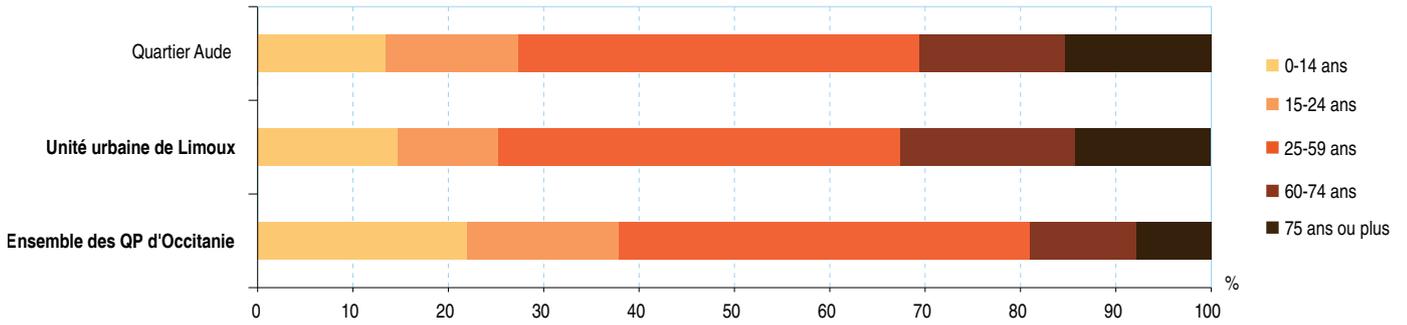
Indice de jeunesse : rapport entre la population des moins de 20 ans et celle des 60 ans ou plus

nd : données non disponibles ou non diffusables

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2013 ; (2) Insee, recensement de la population 2010 ; (3) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Unité urbaine de Limoux

Structure par âge de la population



Source : Insee, recensement de la population 2010

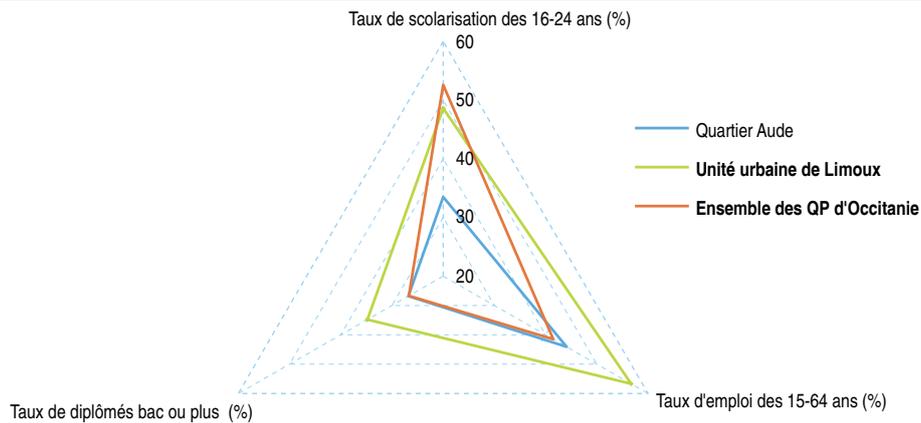
Principales caractéristiques des logements

	Nombre moyen de personnes par logement	Part des logements situés à une adresse comprenant plus de 20 logements (%)	Part des logements d'une ou deux pièces (%)	Part des logements de 5 pièces ou plus (%)	Part des logements vacants (%)
Quartier Aude	1,8	4	28	19	nd
Unité urbaine de Limoux	2,1	3	11	40	11
Ensemble des QP d'Occitanie	2,0	49	23	12	11

nd : données non disponibles ou non diffusables

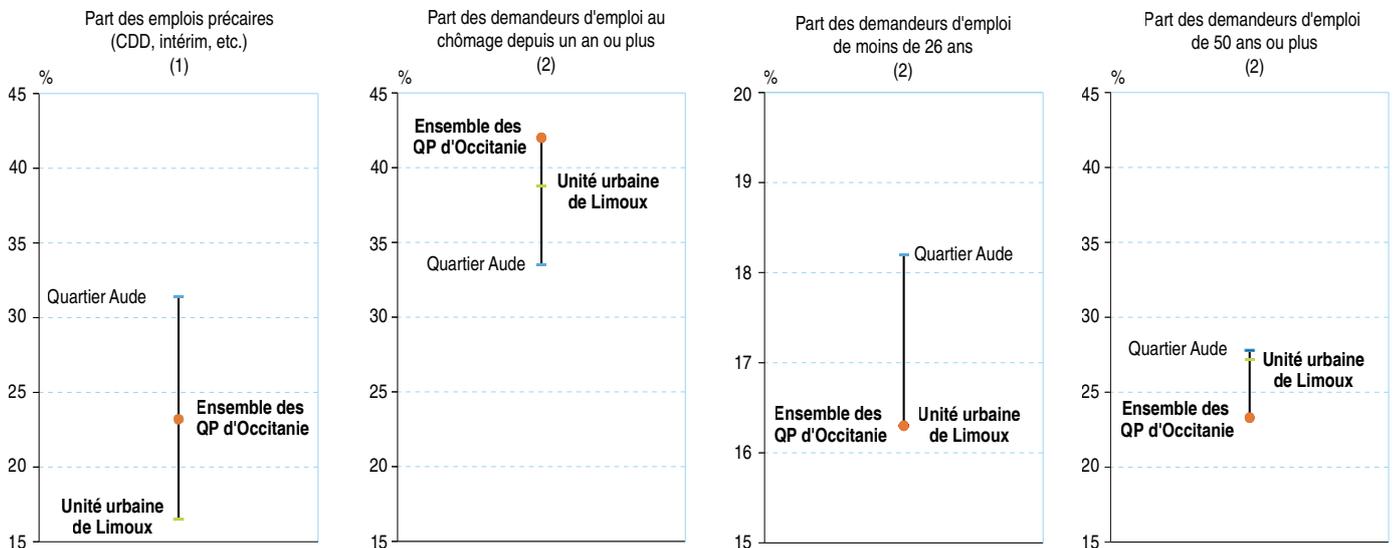
Source : Insee, recensement de la population 2010

Formation et emploi



Source : Insee, recensement de la population 2010

Insertion professionnelle



Avertissement : les échelles sont différentes

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2010 ; (2) Pôle emploi, fichier des demandeurs d'emploi au 31/12/2016

L'unité urbaine de Narbonne, constituée de la seule commune de Narbonne, compte trois quartiers prioritaires de la politique de la ville. *Narbonne Ouest* et *Narbonne Est* sont particulièrement touchés par une pauvreté monétaire qui côtoie des difficultés marquées d'accès à l'emploi, tandis que *Narbonne Centre* est plus épargné.

Avec 10 380 habitants en 2013, les trois quartiers prioritaires (QP) de Narbonne regroupent 20 % de la population de l'unité urbaine constituée de la seule commune de Narbonne (52 800 habitants). Les QP *Narbonne Centre* et *Narbonne Ouest* sont les plus peuplés avec respectivement 4 660 et 4 030 habitants, tandis que *Narbonne Est* en compte 1 690. La commune de Narbonne faisait déjà partie de la géographie prioritaire de la politique de la ville avant 2014, au titre d'une zone urbaine sensible (ZUS) et de deux quartiers hors ZUS inscrits dans le contrat urbain de cohésion sociale (Cucs), sur un territoire bien plus vaste que les nouveaux quartiers actuels.

Dans le QP *Narbonne Ouest* qui recoupe en partie l'ancienne ZUS et dans le QP *Narbonne Est* correspondant à la Cité Est de l'ancien Cucs, les logements sociaux sont nettement majoritaires. Cette prédominance de logements sociaux va de pair avec la précarité monétaire, sociale et économique qui caractérise ces quartiers. Le parc immobilier du QP *Narbonne Est* comprend, par ailleurs, une majorité de grands ensembles : neuf logements sur dix sont situés à une adresse comprenant plus de 20 logements.

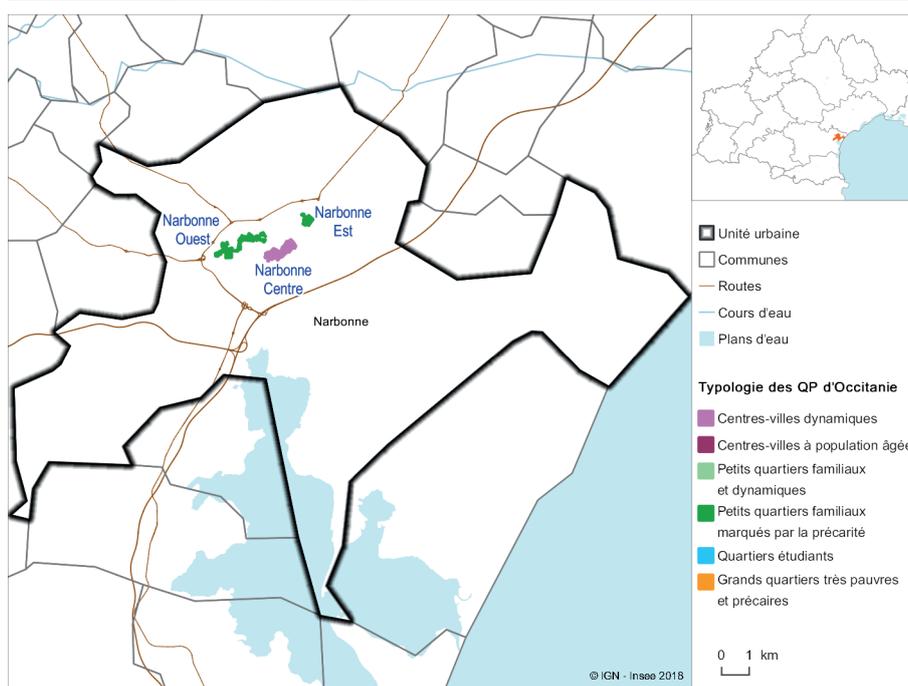
Le QP *Narbonne Centre*, qui coïncide avec le quartier Razimbaud de l'ancien Cucs, est surtout constitué d'un parc privé, souvent dégradé, de logements anciens, majoritairement locatifs. Les petits logements (une ou deux pièces) y sont très présents (36 %) et, en conséquence, le nombre moyen de personnes par logement y est très bas. La vacance est élevée dans ce quartier, comme souvent dans les centres anciens des villes moyennes.

Un niveau de vie médian proche de la moyenne des quartiers de la région dans les QP *Narbonne Ouest* et *Narbonne Est*

Au sein de l'unité urbaine de Narbonne, le revenu disponible par unité de consommation (UC)¹ (ou « niveau de vie ») médian s'élève

¹ L'unité de consommation est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage pour tenir compte des économies d'échelle liées à la taille et à la composition du ménage. Cela permet de comparer directement les niveaux de vie (revenus disponibles) (voir définitions).

Localisation et profil des quartiers prioritaires de l'unité urbaine de Narbonne



à 17 245 euros annuels en 2013. Il est comparable à celui de l'Aude (17 653 euros) qui figure parmi les départements les plus pauvres de France et inférieur à celui de la région Occitanie (19 277 euros).

Au sein des trois quartiers prioritaires de Narbonne, les QP *Narbonne Ouest* et *Narbonne Est* sont les quartiers les plus touchés par la pauvreté. Le niveau de vie médian y est respectivement de 12 225 et 12 329 euros annuels, bien inférieur à celui de l'unité urbaine mais proche de la moyenne des quartiers prioritaires de la région (12 279 euros). Dans ces deux quartiers, la moitié des habitants vivent sous le seuil de pauvreté, contre seulement un quart dans l'agglomération de Narbonne. Le QP *Narbonne Centre* est un peu plus épargné, avec un niveau de vie annuel de 13 240 euros. Néanmoins, quatre personnes sur dix y vivent sous le seuil de pauvreté.

Dans les QP *Narbonne Ouest* et *Narbonne Est*, les inégalités de niveaux de vie sont plus faibles que dans l'ensemble des

quartiers prioritaires de la région. Le niveau de vie plancher des 10 % des habitants les plus aisés (9^e décile) est respectivement 2,8 fois et 2,6 fois plus important que le niveau de vie plafond des 10 % les plus modestes (1^{er} décile), alors que ce rapport est de 3,0 en moyenne dans les quartiers de la région. Ces moindres écarts s'expliquent à la fois par un revenu plafond des plus pauvres plus élevé et un revenu plancher des plus riches plus faible. *Contrario*, les inégalités de niveau de vie sont plus fortes dans le QP *Narbonne Centre* (3,4), en raison d'un revenu plancher des habitants les plus aisés bien plus élevé.

Narbonne Ouest et *Narbonne Est* les plus touchés par la précarité, *Narbonne Centre* plus épargné

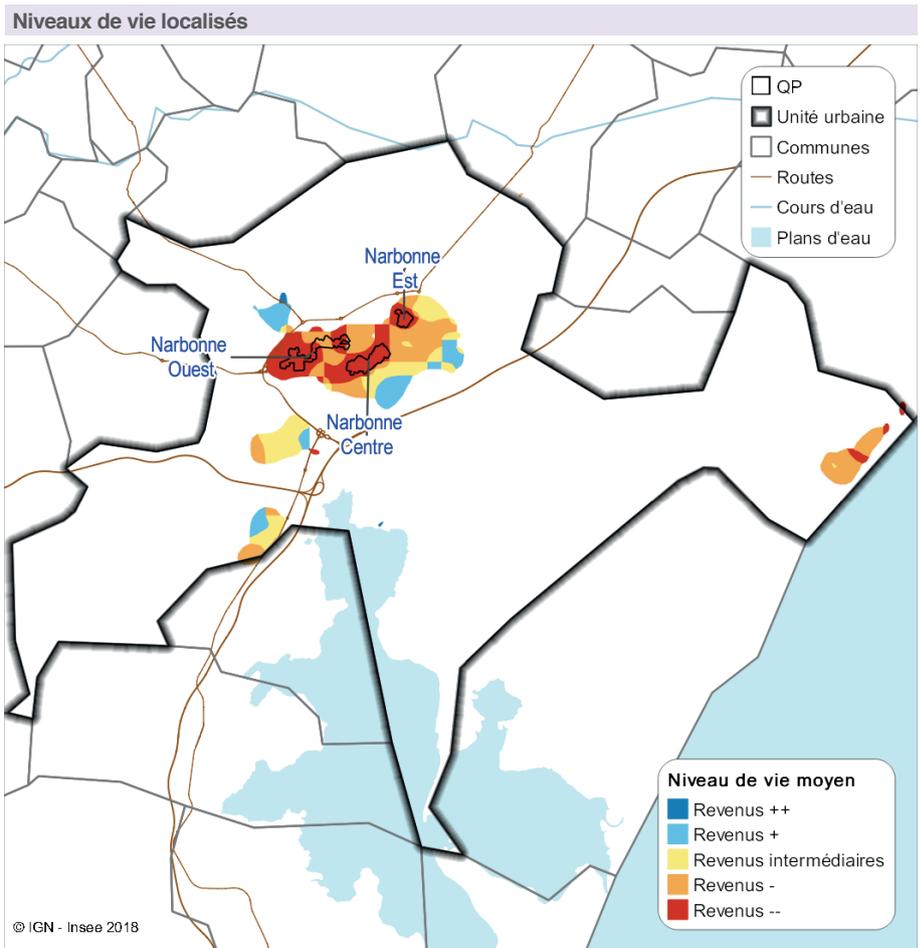
Les QP *Narbonne Ouest* et *Narbonne Est* font partie des grands quartiers familiaux marqués par la précarité selon la typologie des quartiers prioritaires d'Occitanie. Ils conjuguent

pauvreté monétaire et des difficultés sociales et professionnelles. Lorsqu'ils sont en âge de travailler (15-64 ans), leurs habitants s'insèrent difficilement sur le marché du travail. Dans le QP *Narbonne Ouest* en particulier, seuls 41 % exercent un emploi contre 55 % dans l'unité urbaine et un demandeur d'emploi sur deux est inscrit à Pôle emploi depuis plus d'un an.

Ces difficultés sont concomitantes avec un déficit de formation et de qualification : seulement 20 % et 23 % respectivement des habitants des QP *Narbonne Ouest* et *Narbonne Est* ont un diplôme de niveau au moins égal au baccalauréat. En conséquence, la part des revenus d'activité dans le revenu disponible est plus faible dans ces deux quartiers, tandis que celle des prestations sociales est *a contrario* plus élevée que dans le QP *Narbonne Centre* et l'ensemble des quartiers de la région.

Dans ces deux quartiers familiaux, les jeunes de moins de 20 ans sont plus nombreux que les seniors de 60 ans ou plus. Les familles sont souvent de grande taille (5 personnes ou plus) et composées d'un seul parent. La part des familles monoparentales est ainsi plus forte dans ces quartiers qu'en moyenne dans les quartiers prioritaires de la région Occitanie.

Au regard de ces deux quartiers, le QP *Narbonne Centre* apparaît plus épargné. Ainsi, le taux d'emploi et la part des titulaires d'un diplôme de niveau au moins égal au baccalauréat y sont plus élevés que dans les autres quartiers de Narbonne, tout en restant en deçà de ceux de l'agglomération narbonnaise. En revanche, le taux de scolarisation des jeunes de 15 à 24 ans est très faible dans ce quartier (34 %). ■



Lecture : la couleur rouge correspond aux territoires où les habitants ont des revenus très faibles au regard de ceux de l'agglomération. Les revenus des territoires de l'unité urbaine où le nombre de ménages fiscaux est trop faible ne sont pas représentés.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

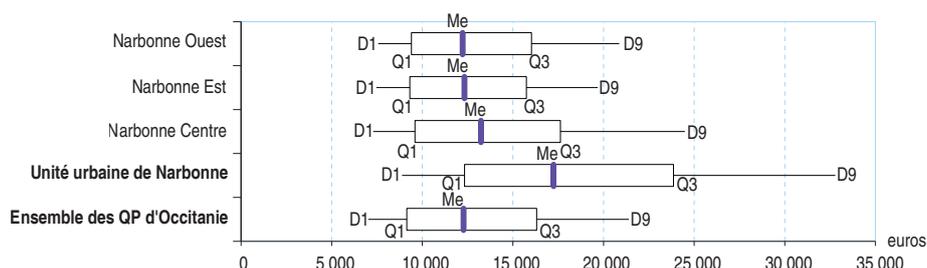
Unité urbaine de Narbonne

Principaux indicateurs sociaux

	Revenu disponible médian par unité de consommation (euros annuels)	Taux de pauvreté (%)	Part de la population bénéficiaire de la CMU-C (%)	Part des allocataires CAF percevant le RSA socle (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu dépend à plus de 50 % des prestations sociales (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 100 % de prestations sociales (%)
	(1)	(1)	(2)	(3)	(3)	(3)
Narbonne Ouest	12 225	49,1	34	38	51	32
Narbonne Est	12 329	47,1	36	36	45	28
Narbonne Centre	13 240	42,2	30	37	51	36
Unité urbaine de Narbonne	17 245	23,8	16	27	38	24
Ensemble des QP d'Occitanie	12 279	48,7	35	33	49	32

Sources : (1) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013 ; (2) Cnam au 31/12/2015 ; (3) Cnaf au 31/12/2015

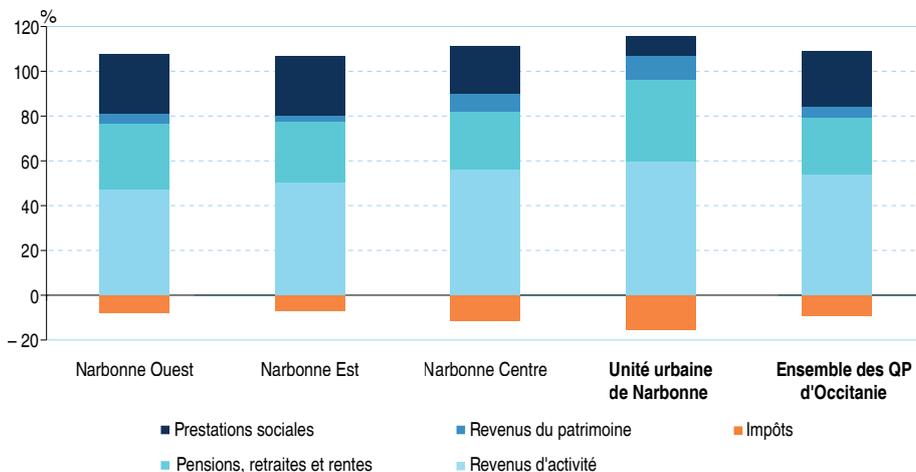
Indicateurs de dispersion des revenus disponibles annuels par unité de consommation



Lecture : pour le QP *Narbonne Ouest*, le revenu plafond des 10 % les plus pauvres est de 7 564 euros annuels (1^{er} décile ou D1) et celui des 25 % les plus pauvres de 9 400 euros (1^{er} quartile ou Q1) en 2013. À l'autre extrémité de l'échelle, le revenu plancher des 25 % les plus riches est de 16 024 euros (3^e quartile ou Q3) et celui des 10 % les plus riches de 20 863 euros (9^e décile ou D9). La médiane (Me) s'élève à 12 225 euros.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Décomposition du revenu disponible selon l'origine du revenu



Lecture : pour disposer *in fine* de 100 euros de revenu disponible, les ménages du QP *Narbonne Ouest* ont en moyenne perçu en 2013, 47,20 euros de revenus d'activité (qui incluent les indemnités de chômage), 29,70 euros de pensions, retraites et rentes, 26,70 euros de prestations sociales, 4,10 euros de revenus du patrimoine et ont versé 7,70 euros en impôts directs.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Principales caractéristiques démographiques

	Population	Part des femmes dans la population (%)	Indice de jeunesse	Part des ménages d'une personne (%)	Part des ménages de 5 personnes ou plus (%)	Part des ménages monoparentaux (%)
	(1)	(2)	(2)	(2)	(3)	(3)
Narbonne Ouest	4 031	53	1,8	35	12	20
Narbonne Est	1 692	58	1,4	42	9	22
Narbonne Centre	4 661	53	1,2	59	5	17
Unité urbaine de Narbonne	52 802	54	0,8	41	nd	nd
Ensemble des QP d'Occitanie	358 011	53	1,6	43	10	17

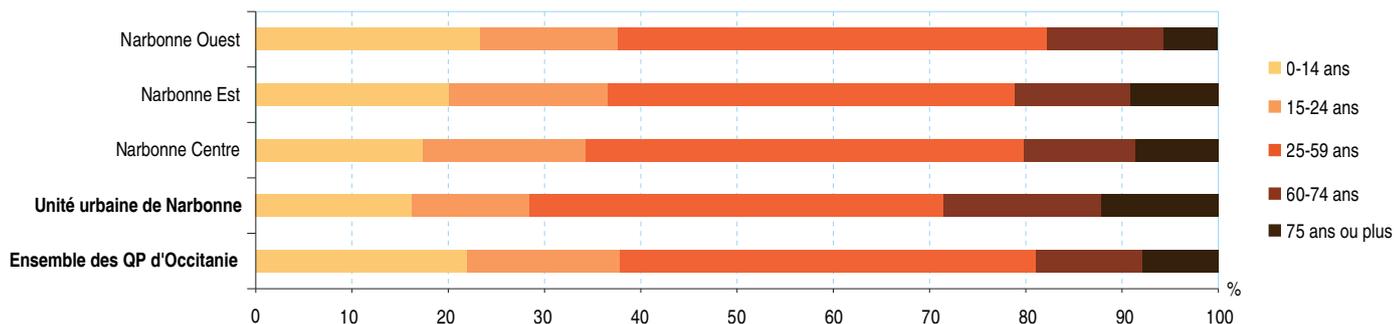
Indice de jeunesse : rapport entre la population des moins de 20 ans et celle des 60 ans ou plus

nd : données non disponibles ou non diffusables

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2013 ; (2) Insee, recensement de la population 2010 ; (3) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Unité urbaine de Narbonne

Structure par âge de la population



Source : Insee, recensement de la population 2010

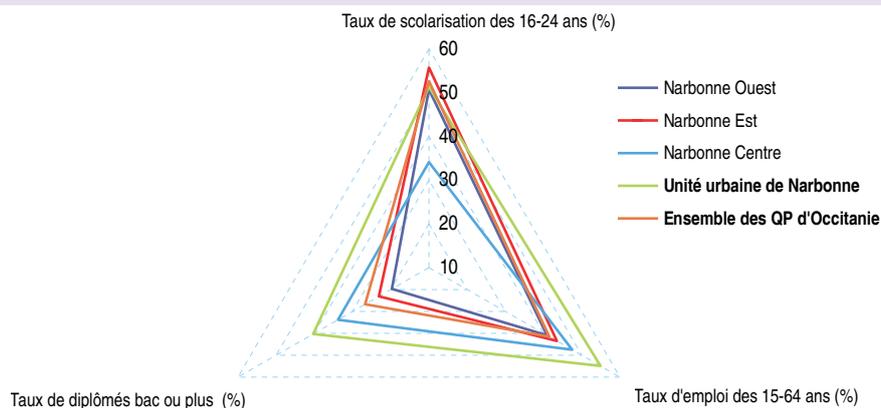
Principales caractéristiques des logements

	Nombre moyen de personnes par logement	Part des logements situés à une adresse comprenant plus de 20 logements (%)	Part des logements d'une ou deux pièces (%)	Part des logements de 5 pièces ou plus (%)	Part des logements vacants (%)
Narbonne Ouest	2,2	41	14	14	4
Narbonne Est	2,1	93	nd	16	nd
Narbonne Centre	1,4	81	36	7	14
Unité urbaine de Narbonne	2,0	14	20	25	8
Ensemble des QP d'Occitanie	2,0	49	23	12	11

nd : données non disponibles ou non diffusables

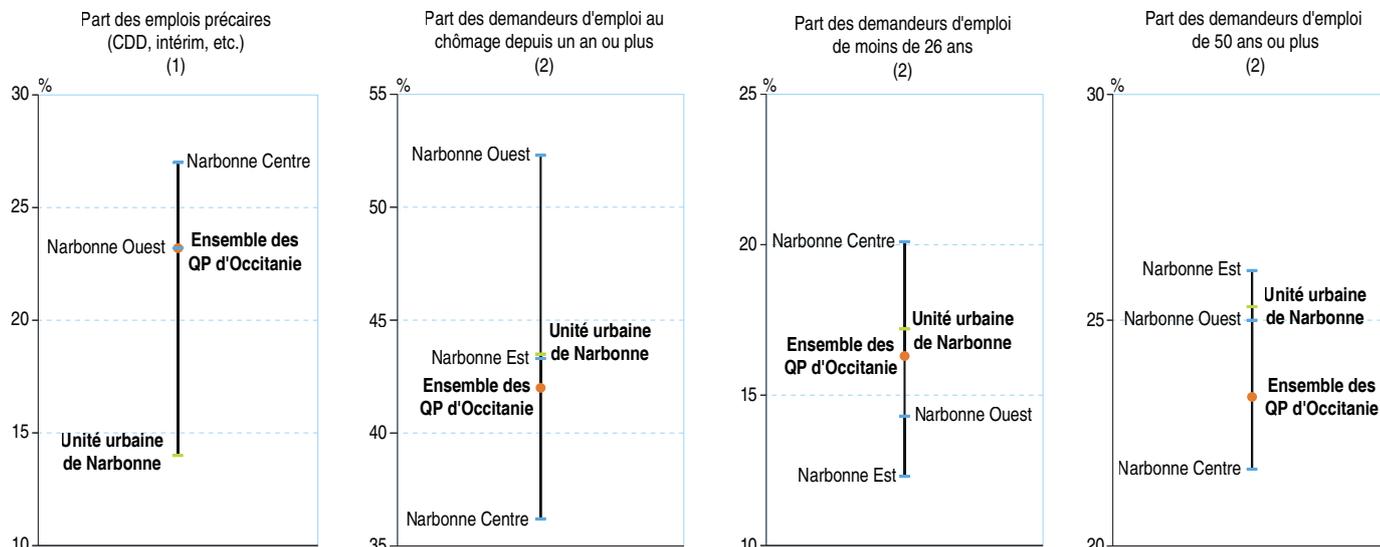
Source : Insee, recensement de la population 2010

Formation et emploi



Source : Insee, recensement de la population 2010

Insertion professionnelle

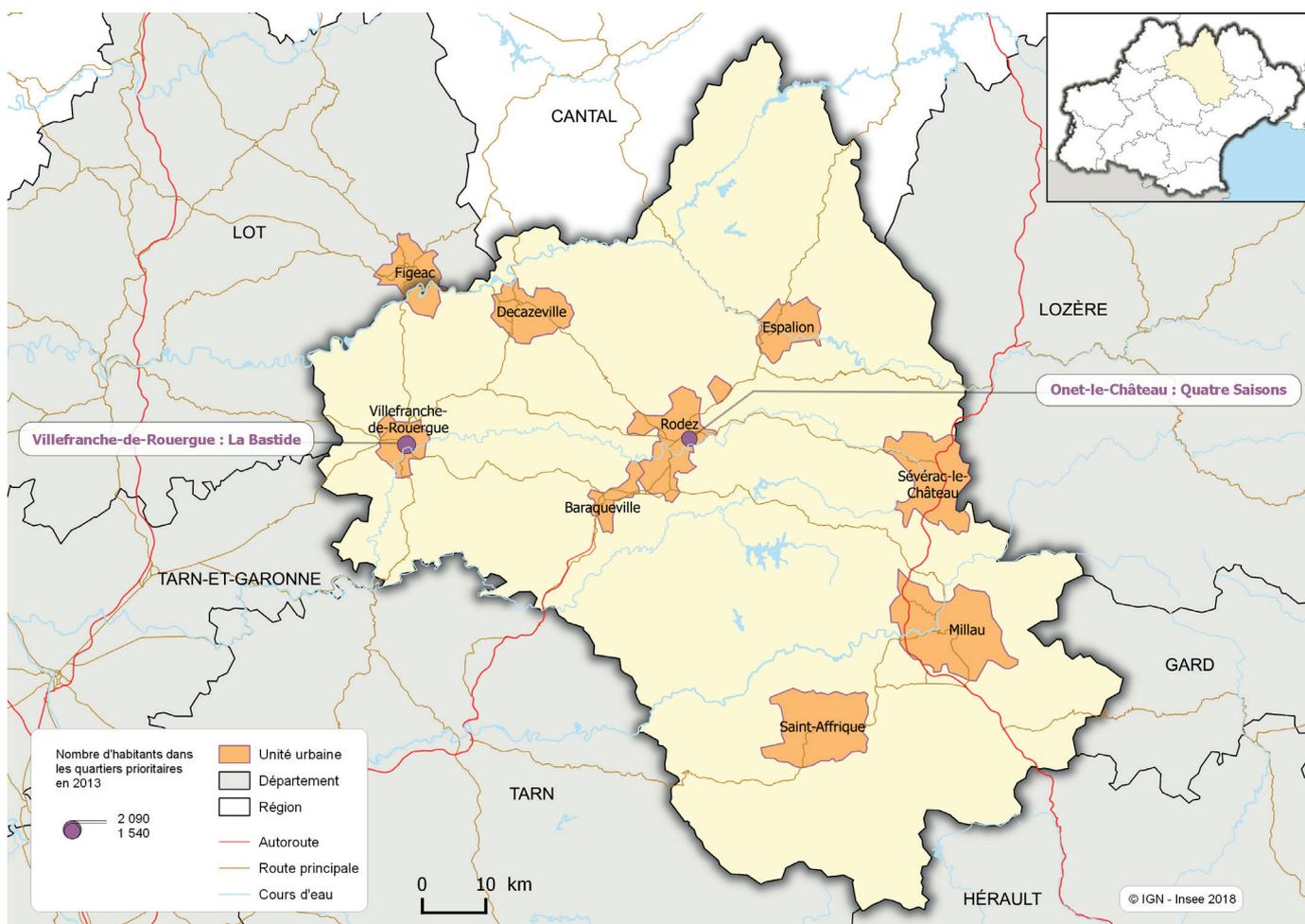


Avertissements : dans le QP Narbonne Est, la part des emplois précaires (CDD, intérim, etc.) n'est pas significative ; les échelles sont différentes

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2010 ; (2) Pôle emploi, fichier des demandeurs d'emploi au 31/12/2016

Les quartiers prioritaires de l'Aveyron

Localisation et population des quartiers prioritaires de l'Aveyron



Source : Insee, recensement de la population 2013

Aveyron : 2 quartiers prioritaires

1 dans l'unité urbaine de Rodez

1 dans l'unité urbaine de Villefranche-de-Rouergue

3 630 habitants

1 % de la population des quartiers prioritaires de la région Occitanie

1 % des Aveyronnais vivent dans un quartier prioritaire

L'unité urbaine de Rodez n'avait pas de quartier prioritaire de la politique de la ville jusqu'à la mise en place de la nouvelle géographie prioritaire de 2014. C'est désormais le cas avec le quartier *Quatre Saisons* situé sur la commune d'Onet-le-Château. Il constitue un véritable îlot de pauvreté au sein de l'agglomération routhénoise. Pourtant, il ne se classe pas parmi les quartiers les plus pauvres de la région car il bénéficie du dynamisme de son agglomération.

Avec 1 540 habitants en 2013, le quartier prioritaire (QP) *Quatre Saisons*, situé sur la commune d'Onet-le-Château, regroupe 3 % de la population de l'unité urbaine de Rodez (49 720 habitants). Comme la majorité des 105 quartiers prioritaires d'Occitanie, c'est un quartier de petite taille. Sorti de terre au début des années 60, le quartier *Quatre Saisons* est composé quasi-exclusivement de logements sociaux. Il est bordé de zones pavillonnaires et de pôles commerciaux et industriels, comme le site de l'usine Bosch, la plus grande du département.

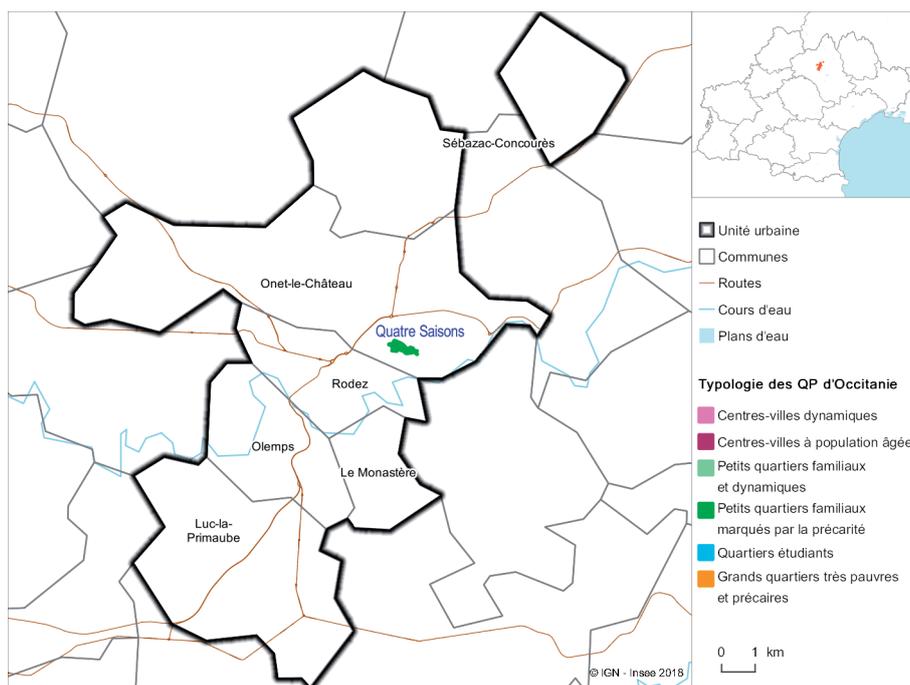
Les *Quatre Saisons* : un îlot de pauvreté dans une agglomération relativement favorisée

Le revenu disponible par unité de consommation (UC)¹ (ou « niveau de vie ») médian des habitants de l'agglomération de Rodez est relativement élevé. En 2013, il atteint 20 603 euros annuels, supérieur à celui de la région Occitanie (19 277 euros). Au regard de cet environnement plutôt favorisé, le quartier *Quatre Saisons* constitue un véritable îlot de pauvreté, même s'il n'est pas l'un des quartiers prioritaires les plus pauvres d'Occitanie.

Le niveau de vie médian de ses habitants est de 12 497 euros annuels, légèrement supérieur à celui de l'ensemble des quartiers prioritaires de la région. Le taux de pauvreté y est presque quatre fois plus élevé que dans l'ensemble de l'agglomération englobante : 47 % de ses habitants vivent sous le seuil de pauvreté contre seulement 12 % dans l'unité urbaine de Rodez.

L'écart de niveau de vie entre le QP *Quatre Saisons* et l'ensemble de l'agglomération routhénoise englobante est très important. La différence est particulièrement marquée en haut de l'échelle des niveaux de vie : ainsi, le niveau de vie plancher du quart des habitants les plus riches du quartier est inférieur de 10 825 euros annuels à celui

Localisation et profil du quartier prioritaire de l'unité urbaine de Rodez



Avertissement : la commune de Sébazac-Concourès est partagée en deux territoires non contigus.

du quart des habitants les plus riches de l'ensemble de l'agglomération.

Au sein même du quartier, les écarts de niveau de vie restent en revanche assez mesurés. Le revenu disponible plancher des 10 % des habitants les moins pauvres du quartier (9^e décile) est, comme dans l'ensemble des quartiers prioritaires, 3,0 fois supérieur au niveau de vie plafond des plus modestes (1^{er} décile). Cet écart s'élève à 3,2 pour l'ensemble de l'unité urbaine.

Un taux d'emploi élevé dans le quartier *Quatre Saisons*

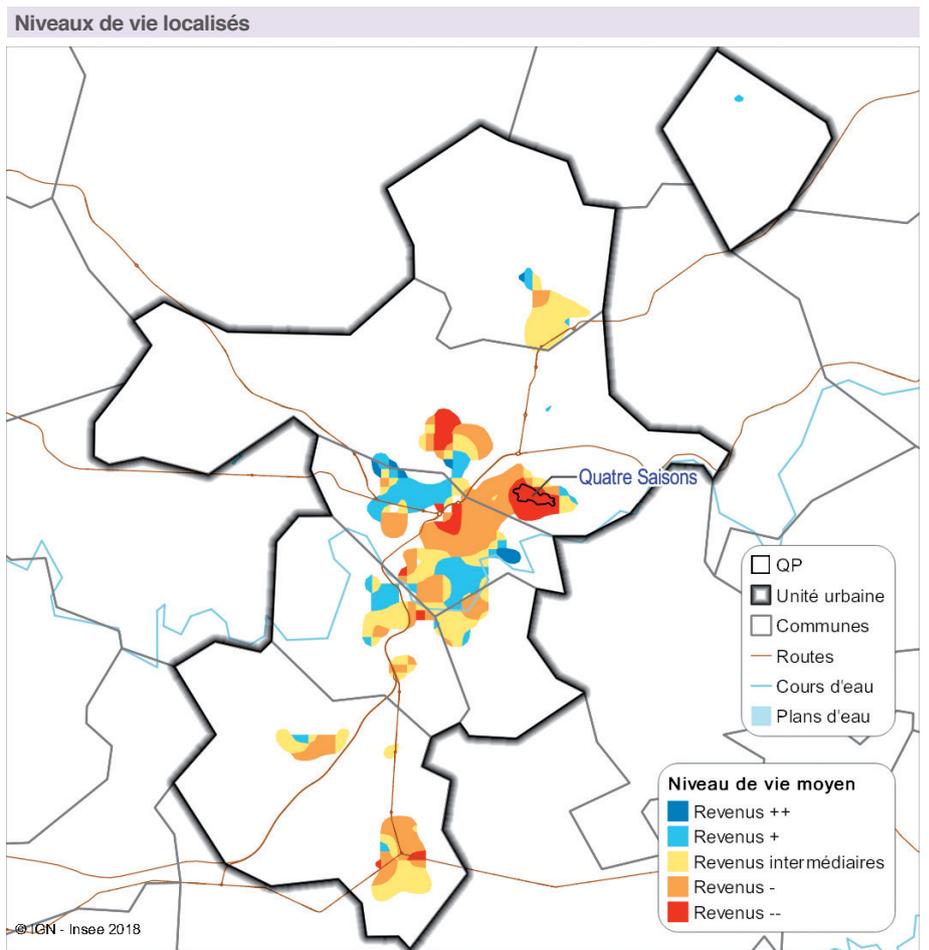
En raison d'un marché du travail assez dynamique dans l'agglomération routhénoise, plus d'une personne en âge de travailler (15-64 ans) sur deux dans le QP *Quatre Saisons* exerce un emploi. Ce taux d'emploi élevé, bien qu'inférieur à celui de l'unité urbaine de Rodez (68 %), positionne le quartier au 19^e rang des quartiers de la région où le taux d'emploi est le plus élevé. Autre indicateur

de meilleur positionnement en matière d'emploi, la part des emplois précaires (CDD, intérim, etc.) est plus faible dans le QP *Quatre Saisons* que dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région.

Aussi, la part des revenus d'activité dans le revenu disponible est très importante (62 %). Les prestations sociales pèsent relativement peu, elles représentent en moyenne 20 % du revenu disponible des habitants du quartier. Mais surtout, la part des allocataires dont l'intégralité du revenu est constituée de prestations sociales n'est que de 15 % contre 32 % dans l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie. Autre indicateur significatif, seulement 18 % des allocataires CAF bénéficient du RSA socle, principal minimum social, une part deux fois moins élevée qu'en moyenne dans les quartiers prioritaires d'Occitanie. Cette part situe le QP *Quatre Saisons* parmi les 10 quartiers de la région où la proportion des bénéficiaires du RSA socle est la moins élevée.

¹ L'unité de consommation est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage pour tenir compte des économies d'échelle liées à la taille et à la composition du ménage. Cela permet de comparer directement les niveaux de vie (revenus disponibles) (voir définitions).

Selon la typologie des quartiers prioritaires d'Occitanie, le QP *Quatre Saisons* fait partie des petits quartiers familiaux marqués par la précarité. Il conjugue pauvreté monétaire et diverses fragilités. Ainsi, la population du quartier est peu diplômée : seuls 18 % des habitants ont un diplôme au moins égal au baccalauréat. C'est 9 points de moins que dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région. Par ailleurs, le poids du chômage de longue durée est important : 37 % des demandeurs d'emploi sont inscrits à Pôle emploi depuis un an ou plus. C'est toutefois un peu moins que pour l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie. ■



Lecture : la couleur rouge correspond aux territoires où les habitants ont des revenus très faibles au regard de ceux de l'agglomération. Les revenus des territoires de l'unité urbaine où le nombre de ménages fiscaux est trop faible ne sont pas représentés.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

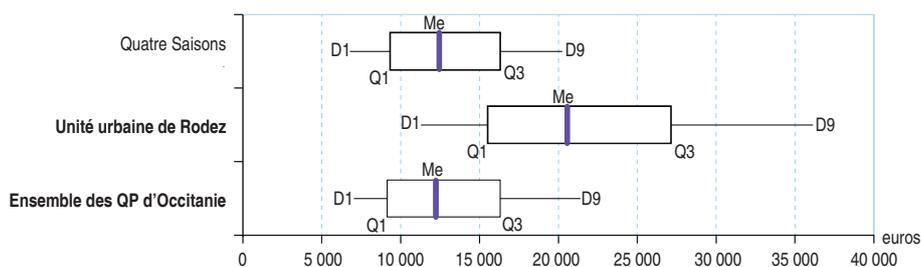
Unité urbaine de Rodez

Principaux indicateurs sociaux

	Revenu disponible médian par unité de consommation (euros annuels)	Taux de pauvreté (%)	Part de la population bénéficiaire de la CMU-C (%)	Part des allocataires CAF percevant le RSA socle (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu dépend à plus de 50 % des prestations sociales (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 100 % de prestations sociales (%)
	(1)	(1)	(2)	(3)	(3)	(3)
Quatre Saisons	12 497	47,1	23	18	33	15
Unité urbaine de Rodez	20 603	12,4	7	9	24	14
Ensemble des QP d'Occitanie	12 279	48,7	35	33	49	32

Sources : (1) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013 ; (2) Cnam au 31/12/2015 ; (3) Cnaf au 31/12/2015

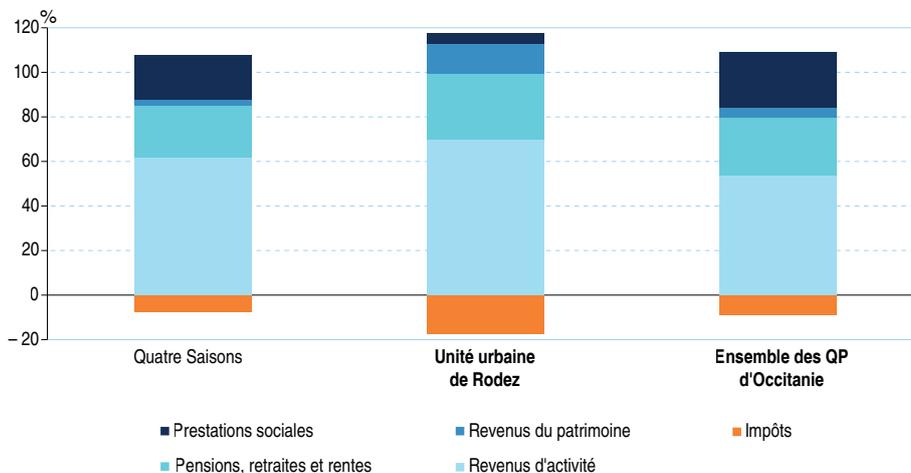
Indicateurs de dispersion des revenus disponibles annuels par unité de consommation



Lecture : pour le QP *Quatre Saisons*, le revenu plafond des 10 % les plus pauvres est de 6 782 euros annuels (1^{er} décile ou D1) et celui des 25 % les plus pauvres de 9 352 euros (1^{er} quartile ou Q1) en 2013. À l'autre extrémité de l'échelle, le revenu plancher des 25 % les plus riches est de 16 296 euros (3^e quartile ou Q3) et celui des 10 % les plus riches de 20 245 euros (9^e décile ou D9). La médiane (Me) s'élève à 12 497 euros.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Décomposition du revenu disponible selon l'origine du revenu



Lecture : pour disposer *in fine* de 100 euros de revenu disponible, les ménages du QP *Quatre Saisons* ont en moyenne perçu en 2013, 61,70 euros de revenus d'activité (qui incluent les indemnités de chômage), 23,20 euros de pensions, retraites et rentes, 19,80 euros de prestations sociales, 2,90 euros de revenus du patrimoine et ont versé 7,60 euros en impôts directs.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Principales caractéristiques démographiques

	Population	Part des femmes dans la population (%)	Indice de jeunesse	Part des ménages d'une personne (%)	Part des ménages de 5 personnes ou plus (%)	Part des ménages monoparentaux (%)
	(1)	(2)	(2)	(2)	(3)	(3)
Quatre Saisons	1 540	52	1,5	41	12	14
Unité urbaine de Rodez	49 716	52	0,9	41	nd	nd
Ensemble des QP d'Occitanie	358 011	53	1,6	43	10	17

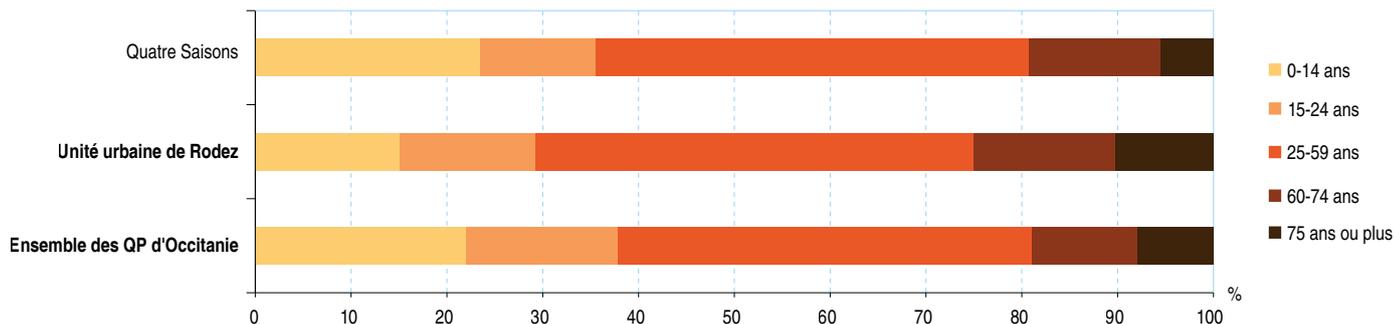
Indice de jeunesse : rapport entre la population des moins de 20 ans et celle des 60 ans ou plus

nd : données non disponibles ou non diffusables

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2013 ; (2) Insee, recensement de la population 2010 ; (3) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Unité urbaine de Rodez

Structure par âge de la population



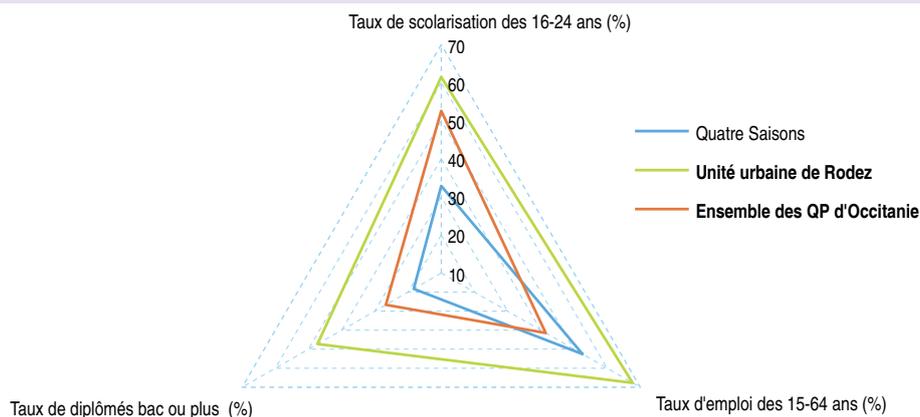
Source : Insee, recensement de la population 2010

Principales caractéristiques des logements

	Nombre moyen de personnes par logement	Part des logements situés à une adresse comprenant plus de 20 logements (%)	Part des logements d'une ou deux pièces (%)	Part des logements de 5 pièces ou plus (%)	Part des logements vacants (%)
Quatre Saisons	2,1	37	18	12	3
Unité urbaine de Rodez	2,0	18	22	33	10
Ensemble des QP d'Occitanie	2,0	49	23	12	11

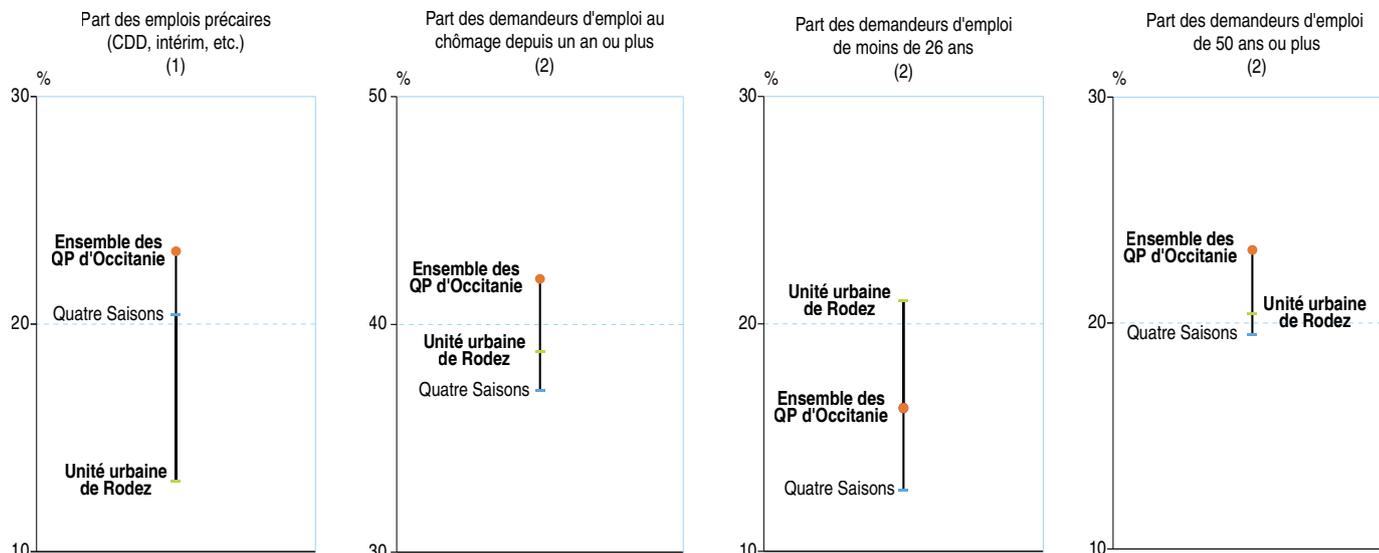
Source : Insee, recensement de la population 2010

Formation et emploi



Source : Insee, recensement de la population 2010

Insertion professionnelle



Avertissement : les échelles sont différentes

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2010 ; (2) Pôle emploi, fichier des demandeurs d'emploi au 31/12/2016

L'unité urbaine de Villefranche-de-Rouergue compte un seul quartier prioritaire de la politique de la ville. Le quartier *La Bastide* constitue une véritable poche de pauvreté urbaine au sein de l'agglomération villefranchoise, mais sa situation est moins défavorable que celle de beaucoup d'autres quartiers prioritaires de la région Occitanie. *La Bastide* se caractérise notamment par un taux d'emploi et un niveau de formation élevés. Ce quartier comprend par ailleurs de nombreuses personnes seules.

En 2013, 2 090 personnes résident dans le quartier prioritaire (QP) *La Bastide*, soit un habitant sur six de l'unité urbaine de Villefranche-de-Rouergue. Ce quartier s'étend du nord au sud, depuis une partie de l'ancienne zone urbaine sensible (ZUS) du Tricot, constituée de grands ensembles construits dans les années 60, jusqu'au centre historique de Villefranche-de-Rouergue, caractérisé par un habitat ancien. Comme dans beaucoup de quartiers de centre-ville, notamment en l'absence de réelle tension sur le marché locatif, la part de logements vacants est importante. Un logement sur trois est de petite taille (une ou deux pièces) dans le QP *La Bastide*, contre un sur six dans l'ensemble de l'agglomération villefranchoise.

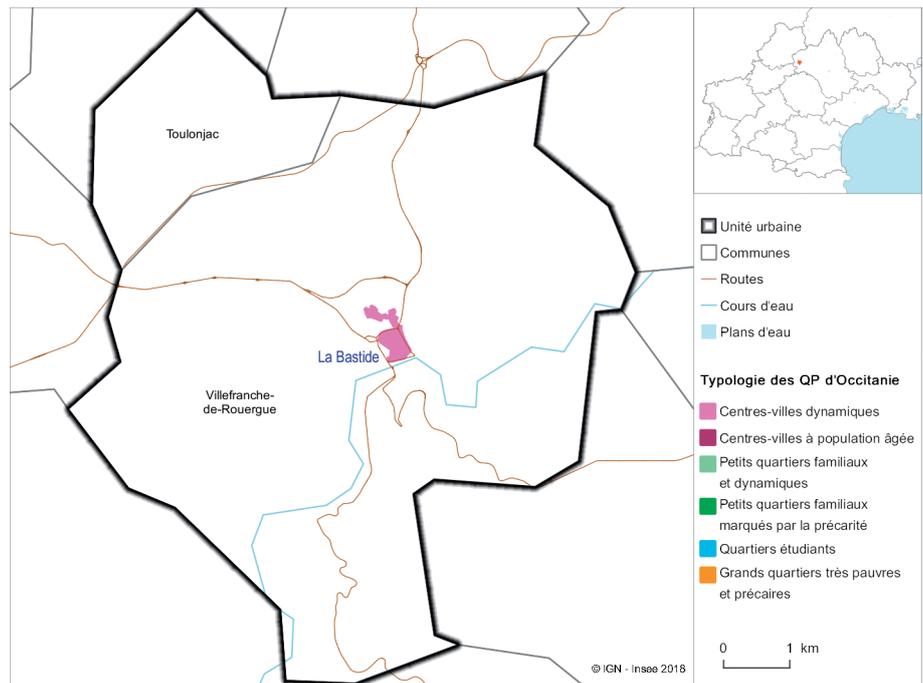
La Bastide : un niveau de vie comparable aux autres quartiers prioritaires d'Occitanie

Le revenu disponible par unité de consommation (UC)¹ (ou « niveau de vie ») médian est de 12 579 euros annuels en 2013 dans le QP *La Bastide*. Il est bien inférieur à celui de l'unité urbaine de Villefranche-de-Rouergue (18 997 euros) et à ceux du département de l'Aveyron (19 134 euros) et de la région Occitanie (19 277 euros). Un habitant sur deux vit sous le seuil de pauvreté dans ce quartier, soit trois fois plus que dans l'agglomération de Villefranche-de-Rouergue.

Les inégalités de revenus sont comparables dans le QP *La Bastide* et dans l'ensemble de l'agglomération villefranchoise. Ainsi, dans ces deux territoires, les 10 % des habitants les plus aisés (9^e décile) ont un niveau de vie plancher 3,2 fois supérieur au niveau de vie plafond des 10 % les plus défavorisés (1^{er} décile). Cet écart est néanmoins plus fort que celui observé dans l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie.

¹ L'unité de consommation est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage pour tenir compte des économies d'échelle liées à la taille et à la composition du ménage. Cela permet de comparer directement les niveaux de vie (revenus disponibles) (voir définitions).

Localisation et profil du quartier prioritaire de l'unité urbaine de Villefranche-de-Rouergue



Une population plutôt diplômée, un accès à l'emploi facilité

Dans la typologie des quartiers de la politique de la ville d'Occitanie, *La Bastide* fait partie des quartiers de centres-villes dynamiques. Les habitants bénéficient d'un niveau de diplôme relativement élevé, facilitant l'insertion dans la vie professionnelle, et d'un marché du travail favorable.

Ainsi, 31 % des habitants détiennent un diplôme de niveau équivalent ou supérieur au baccalauréat contre 27 % dans l'ensemble des quartiers prioritaires de l'Occitanie.

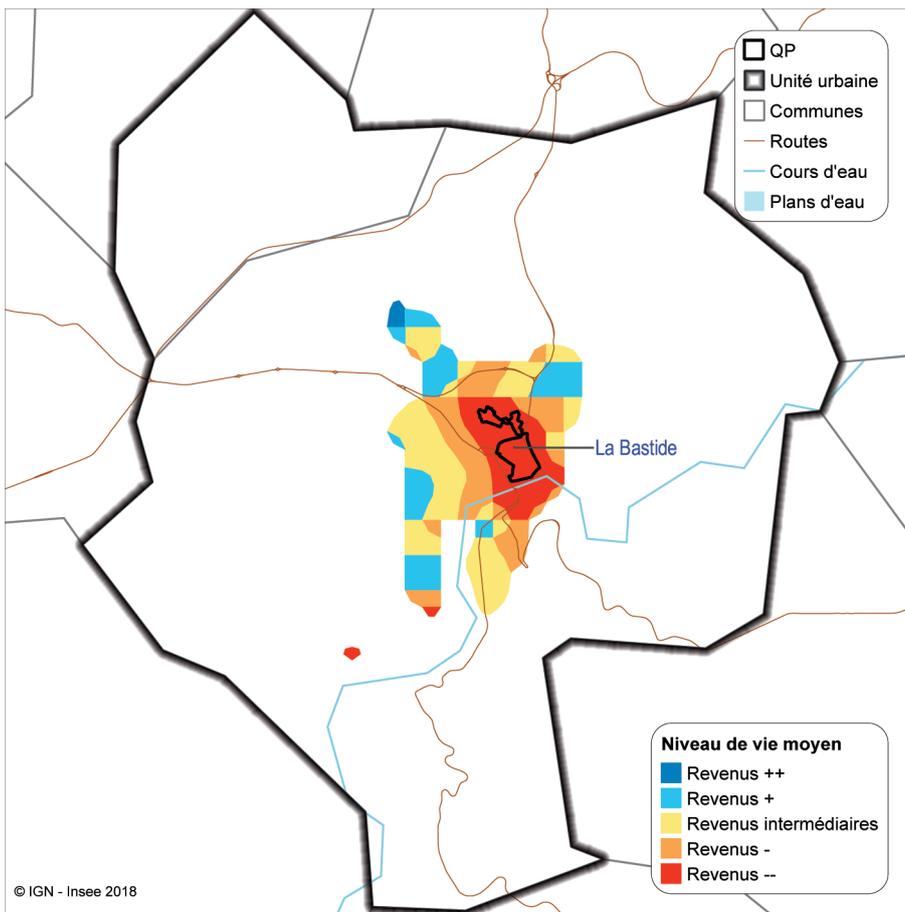
En outre, plus de la moitié des habitants du quartier en âge de travailler (15-64 ans) ont un emploi, soit 10 points de plus que dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région. Néanmoins, un actif sur cinq occupe un emploi précaire. L'essentiel des revenus des habitants du quartier est constitué de revenus d'activité. Signe de moindre difficulté, le poids des prestations sociales dans le revenu disponible est plus mesuré

que dans l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie.

Une forte proportion de personnes seules

Dans le QP *La Bastide*, cinq ménages sur dix sont composés d'une seule personne, contre quatre sur dix dans l'agglomération villefranchoise. Comme dans la plupart des quartiers prioritaires, les familles monoparentales sont nombreuses dans le quartier (15 % des ménages) et la population est jeune : quatre personnes sur dix ont moins de 25 ans. ■

Niveaux de vie localisés



Lecture : la couleur rouge correspond aux territoires où les habitants ont des revenus très faibles au regard de ceux de l'agglomération. Les revenus des territoires de l'unité urbaine où le nombre de ménages fiscaux est trop faible ne sont pas représentés.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

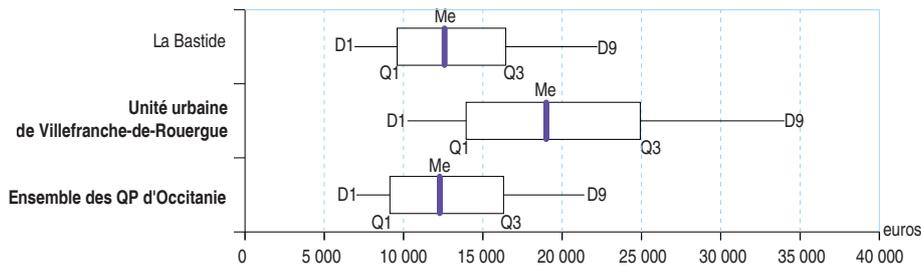
Unité urbaine de Villefranche-de-Rouergue

Principaux indicateurs sociaux

	Revenu disponible médian par unité de consommation (euros annuels)	Taux de pauvreté (%)	Part de la population bénéficiaire de la CMU-C (%)	Part des allocataires CAF percevant le RSA socle (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu dépend à plus de 50 % des prestations sociales (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 100 % de prestations sociales (%)
	(1)	(1)	(2)	(3)	(3)	(3)
La Bastide	12 579	46,0	30	28	44	29
Unité urbaine de Villefranche-de-Rouergue	18 997	16,5	11	17	31	19
Ensemble des QP d'Occitanie	12 279	48,7	35	33	49	32

Sources : (1) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013 ; (2) Cnam au 31/12/2015 ; (3) Cnaf au 31/12/2015

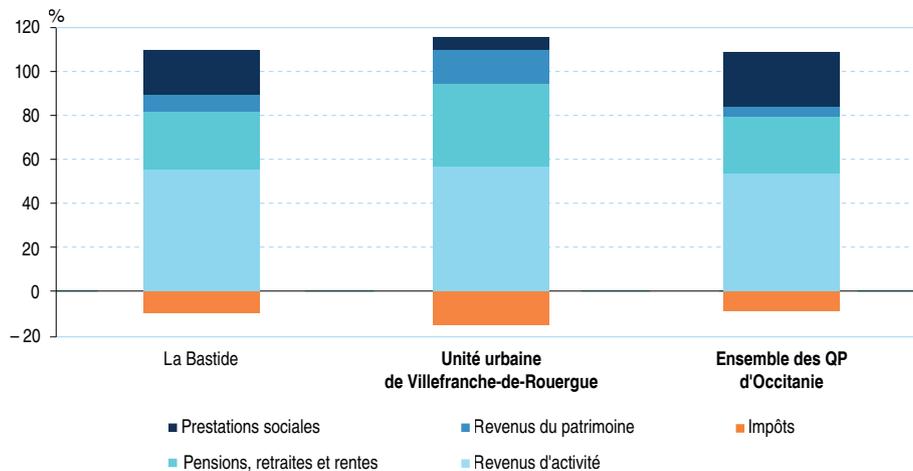
Indicateurs de dispersion des revenus disponibles annuels par unité de consommation



Lecture : pour le QP *La Bastide*, le revenu plafond des 10 % les plus pauvres est de 6 917 euros annuels (1^{er} décile ou D1) et celui des 25 % les plus pauvres de 9 597 euros (1^{er} quartile ou Q1) en 2013. À l'autre extrémité de l'échelle, le revenu plancher des 25 % les plus riches est de 16 446 euros (3^e quartile ou Q3) et celui des 10 % les plus riches de 22 216 euros (9^e décile ou D9). La médiane (Me) s'élève à 12 579 euros.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Décomposition du revenu disponible selon l'origine du revenu



Lecture : pour disposer *in fine* de 100 euros de revenu disponible, les ménages du QP *La Bastide* ont en moyenne perçu en 2013, 55,60 euros de revenus d'activité (qui incluent les indemnités de chômage), 26,10 euros de pensions, retraites et rentes, 20,00 euros de prestations sociales, 8,10 euros de revenus du patrimoine et ont versé 9,80 euros en impôts directs.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Principales caractéristiques démographiques

	Population	Part des femmes dans la population (%)	Indice de jeunesse	Part des ménages d'une personne (%)	Part des ménages de 5 personnes ou plus (%)	Part des ménages monoparentaux (%)
	(1)	(2)	(2)	(2)	(3)	(3)
La Bastide	2 091	51	1,5	53	5	15
Unité urbaine de Villefranche-de-Rouergue	12 644	53	0,6	40	nd	nd
Ensemble des QP d'Occitanie	358 011	53	1,6	43	10	17

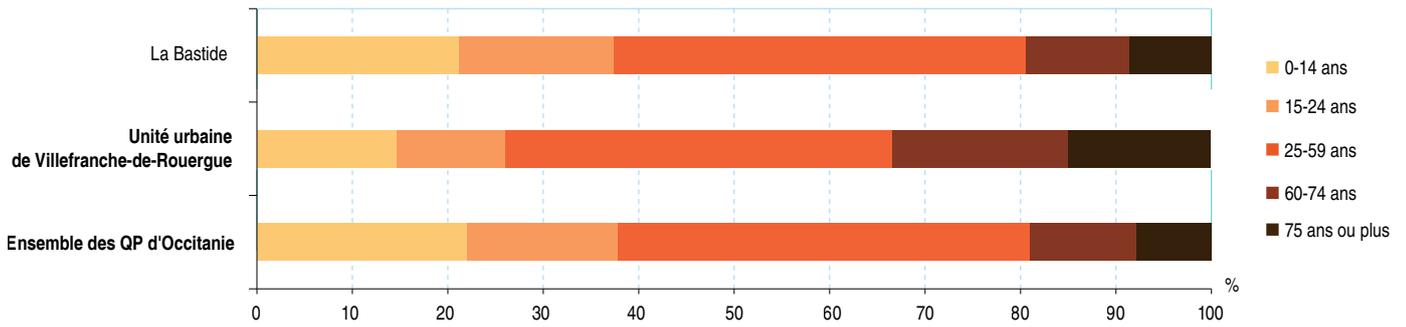
Indice de jeunesse : rapport entre la population des moins de 20 ans et celle des 60 ans ou plus

nd : données non disponibles ou non diffusables

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2013 ; (2) Insee, recensement de la population 2010 ; (3) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Unité urbaine de Villefranche-de-Rouergue

Structure par âge de la population



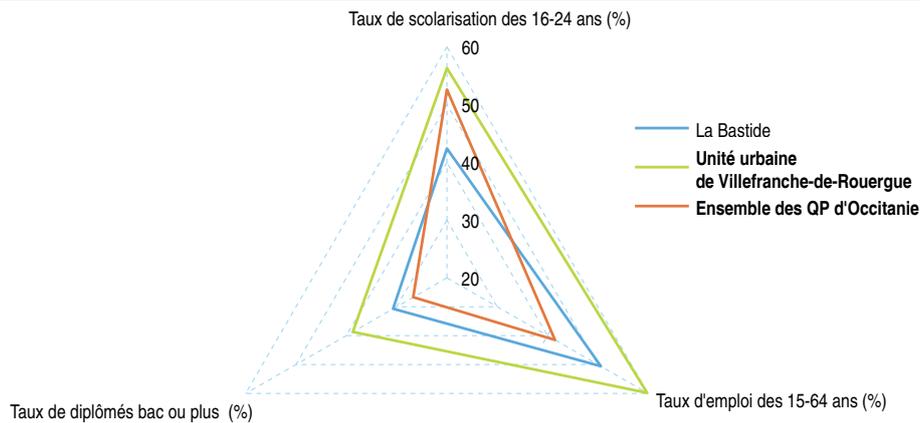
Source : Insee, recensement de la population 2010

Principales caractéristiques des logements

	Nombre moyen de personnes par logement	Part des logements situés à une adresse comprenant plus de 20 logements (%)	Part des logements d'une ou deux pièces (%)	Part des logements de 5 pièces ou plus (%)	Part des logements vacants (%)
La Bastide	1,5	40	28	10	14
Unité urbaine de Villefranche-de-Rouergue	2,0	4	15	30	14
Ensemble des QP d'Occitanie	2,0	49	23	12	11

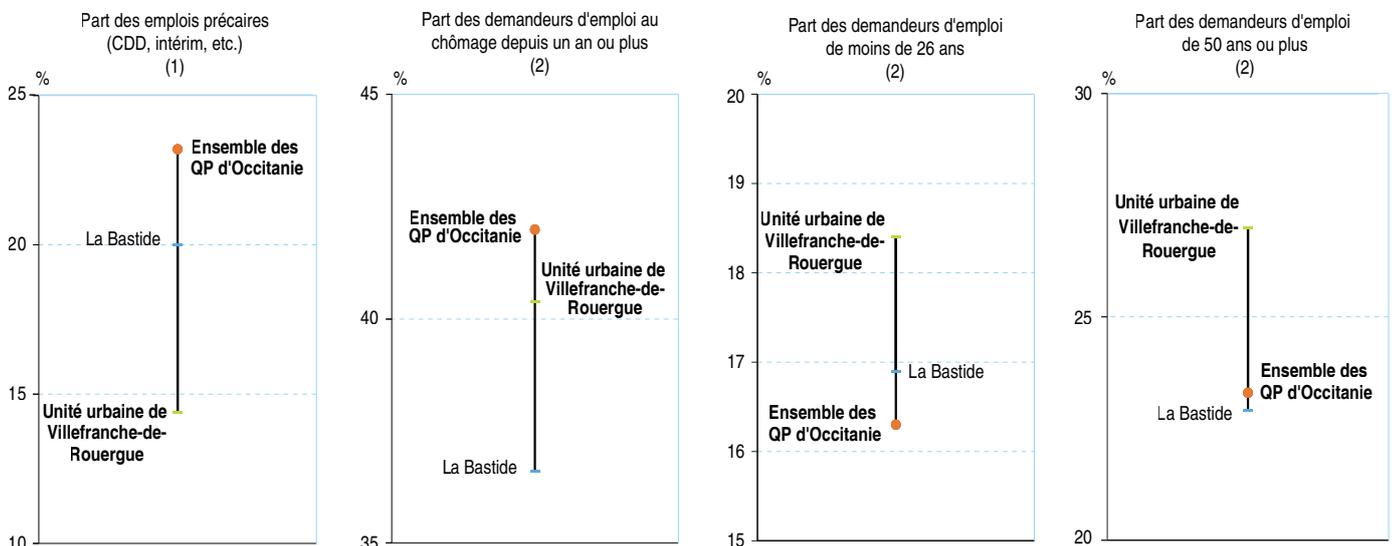
Source : Insee, recensement de la population 2010

Formation et emploi



Source : Insee, recensement de la population 2010

Insertion professionnelle

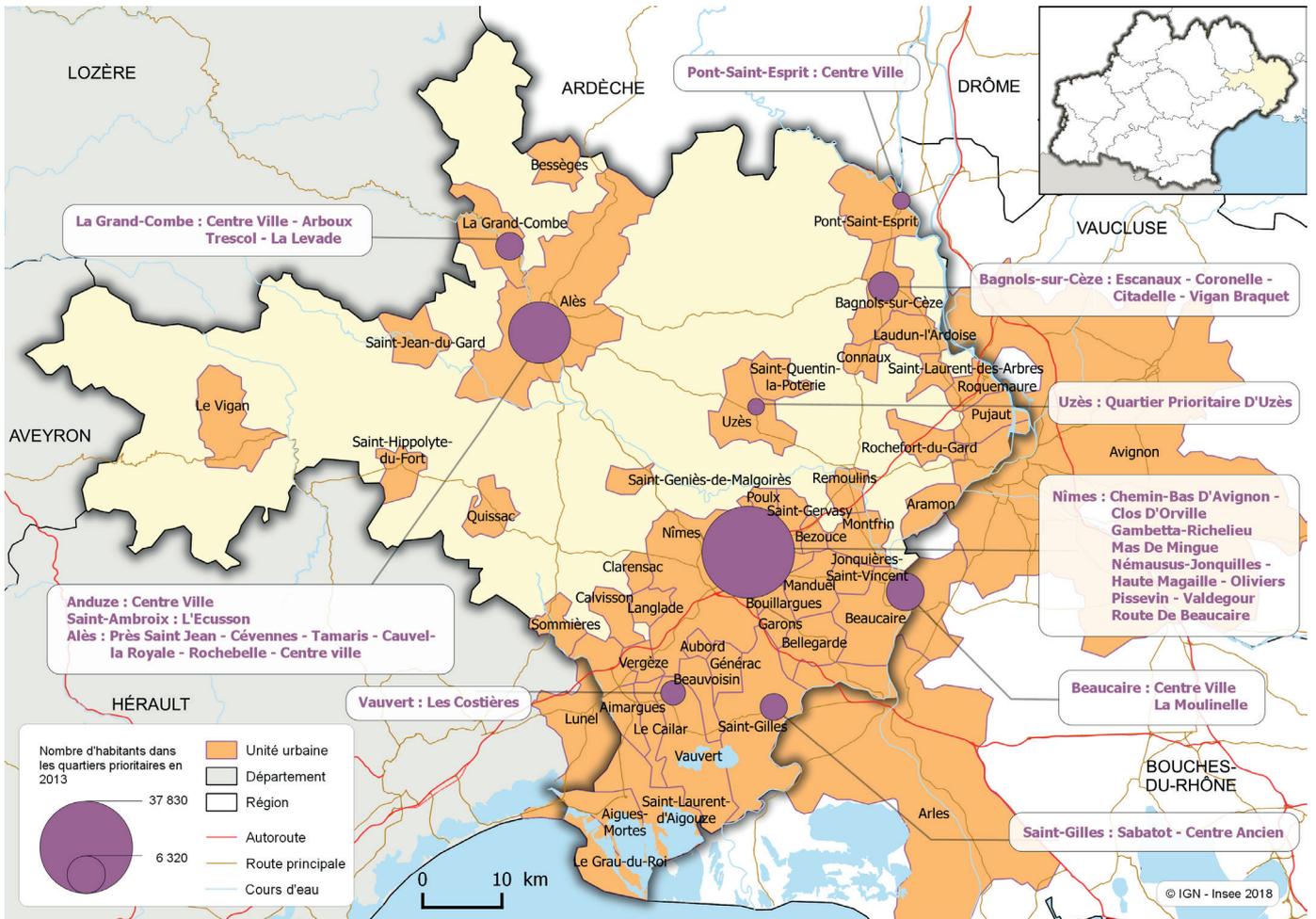


Avertissement : les échelles sont différentes

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2010 ; (2) Pôle emploi, fichier des demandeurs d'emploi au 31/12/2016

Les quartiers prioritaires du Gard

Localisation et population des quartiers prioritaires du Gard



Source : Insee, recensement de la population 2013

Gard : 18 quartiers prioritaires

- 6** dans l'unité urbaine de Nîmes
- 3** dans l'unité urbaine d'Alès
- 2** dans l'unité urbaine de La Grand-Combe
- 2** dans l'unité urbaine de Beaucaire¹
- 1** dans l'unité urbaine de Bagnols-sur-Cèze
- 1** dans l'unité urbaine de Pont-Saint-Espirit
- 1** dans l'unité urbaine de Saint-Gilles
- 1** dans l'unité urbaine d'Uzès
- 1** dans l'unité urbaine de Vauvert

77 200 habitants

22 % de la population des quartiers prioritaires de la région Occitanie

11 % des Gardois vivent dans un quartier prioritaire

¹Avertissement : l'unité urbaine de Beaucaire comprend trois quartiers prioritaires mais seuls deux sont situés sur la commune éponyme, c'est-à-dire en région Occitanie.

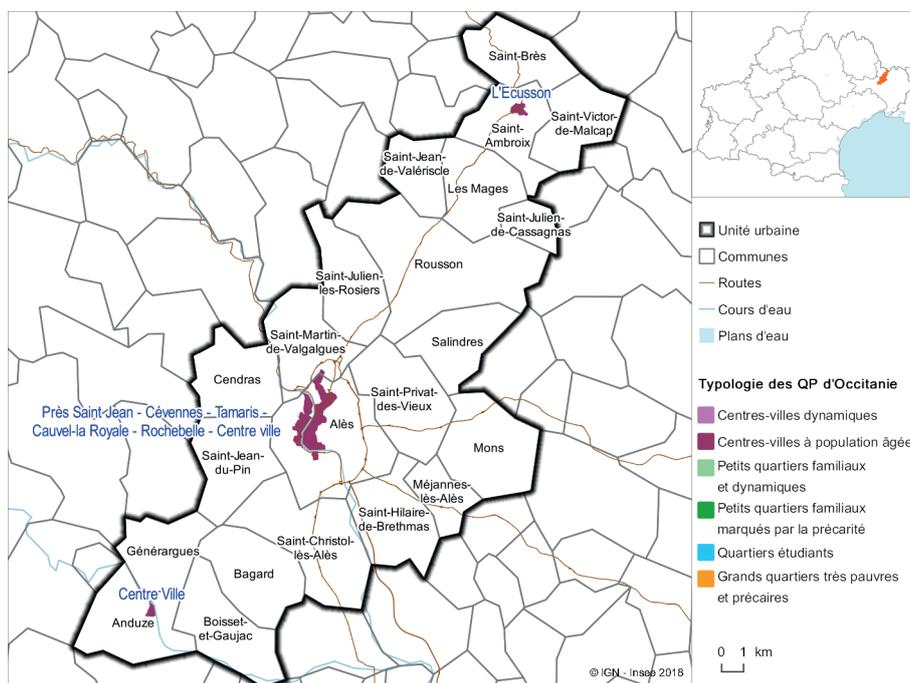
L'agglomération alésienne compte trois quartiers prioritaires de la politique de la ville : un dans la ville-centre d'Alès (*Près Saint Jean-Cévennes-Tamaris-Cauvel-la Royale-Rochebelle-Centre ville*) et deux autres dans les petites communes de Saint-Ambroix (*L'Ecusson*) et d'Anduze (*Centre Ville*). Dans un environnement assez défavorisé, ces quartiers de centres-villes, plutôt âgés, concentrent pauvreté et de nombreux facteurs de précarité comme un bas niveau d'études et un accès difficile à l'emploi.

Les trois quartiers prioritaires (QP) de l'unité urbaine d'Alès regroupent 17 000 habitants en 2013, soit 18 % de la population de l'agglomération (94 620 habitants). Situés sur trois communes distinctes, ces trois quartiers de centres-villes représentent chacun plus du tiers de la population de sa commune. L'unité urbaine d'Alès était déjà concernée par la géographie prioritaire de la politique de la ville avant 2014 mais sur un territoire plus réduit, au titre d'une zone urbaine sensible (ZUS) sur la ville-centre d'Alès. Le QP *Près Saint Jean-Cévennes Tamaris-Cauvel-la Royale-Rochebelle-Centre ville*, le plus étendu et le plus peuplé (14 620 habitants) est constitué de plusieurs quartiers situés de part et d'autre du Gardon, qui s'étendent de la périphérie nord au centre-ville d'Alès et recoupe en partie l'ancienne ZUS. Il fait partie des cinq quartiers prioritaires de la région Occitanie les plus grands, dépassant les 10 000 habitants.

Les deux autres quartiers prioritaires sont situés dans deux communes de taille réduite non concernées jusqu'alors par la géographie prioritaire de la politique de la ville : *L'Ecusson* à Saint-Ambroix et *Centre Ville* à Anduze.

Le QP *Près Saint Jean-Cévennes-Tamaris-Cauvel-la Royale-Rochebelle-Centre ville* concentre l'essentiel des logements sociaux de la commune d'Alès, notamment dans sa zone centrale (Cévennes et Près Saint Jean) et dans la partie rénovée dans les années 60 du cœur de ville, en bordure du Gardon. Ce quartier est relativement hétérogène, avec de grandes cités HLM correspondant à des logements ouvriers des anciens sites miniers et métallurgiques situés à proximité, cotoyant des immeubles d'habitation de centre-ville. Dans les QP *L'Ecusson* et *Centre Ville*, le parc privé prédomine : il est constitué de logements assez vétustes et de petite taille, en particulier dans le QP *Centre Ville*.

Localisation et profil des quartiers prioritaires de l'unité urbaine d'Alès



Une pauvreté un peu moins marquée que dans l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie

Le revenu disponible par unité de consommation (UC)¹ (ou « niveau de vie ») médian de l'agglomération d'Alès est de 17 358 euros annuels en 2013, un niveau inférieur à ceux du département du Gard (18 420 euros) et de la région Occitanie (19 277 euros). Au sein de cet environnement assez défavorisé, les niveaux de vie médians des quartiers prioritaires de l'unité urbaine d'Alès sont tous trois relativement comparables et supérieurs à la moyenne des quartiers prioritaires d'Occitanie. Le niveau de vie médian est le plus faible

dans le QP *Près Saint Jean-Cévennes-Tamaris-Cauvel-la Royale-Rochebelle-Centre ville* (12 540 euros annuels), à un niveau intermédiaire dans le QP *L'Ecusson* (12 719 euros) et le plus élevé dans le QP *Centre Ville* (12 981 euros). Dans ces trois quartiers, le taux de pauvreté est compris dans une fourchette de 42 % à 46 %, contre 49 % en moyenne dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région.

Comme dans la plupart des petits quartiers de centres-villes, les disparités de niveaux de vie sont relativement marquées dans le QP *L'Ecusson* et davantage encore dans le QP *Centre Ville* : les 10 % des habitants les plus aisés ont un revenu disponible plancher (9^e décile) 3,2 à 3,4 fois supérieur au revenu plafond des 10 % des habitants les plus pauvres (1^{er} décile), contre 2,9 dans le QP *Près Saint Jean-Cévennes-Tamaris-Cauvel-la Royale-Rochebelle-Centre ville* et 3,0 dans l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie.

¹ L'unité de consommation est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage pour tenir compte des économies d'échelle liées à la taille et à la composition du ménage. Cela permet de comparer directement les niveaux de vie (revenus disponibles) (voir définitions).

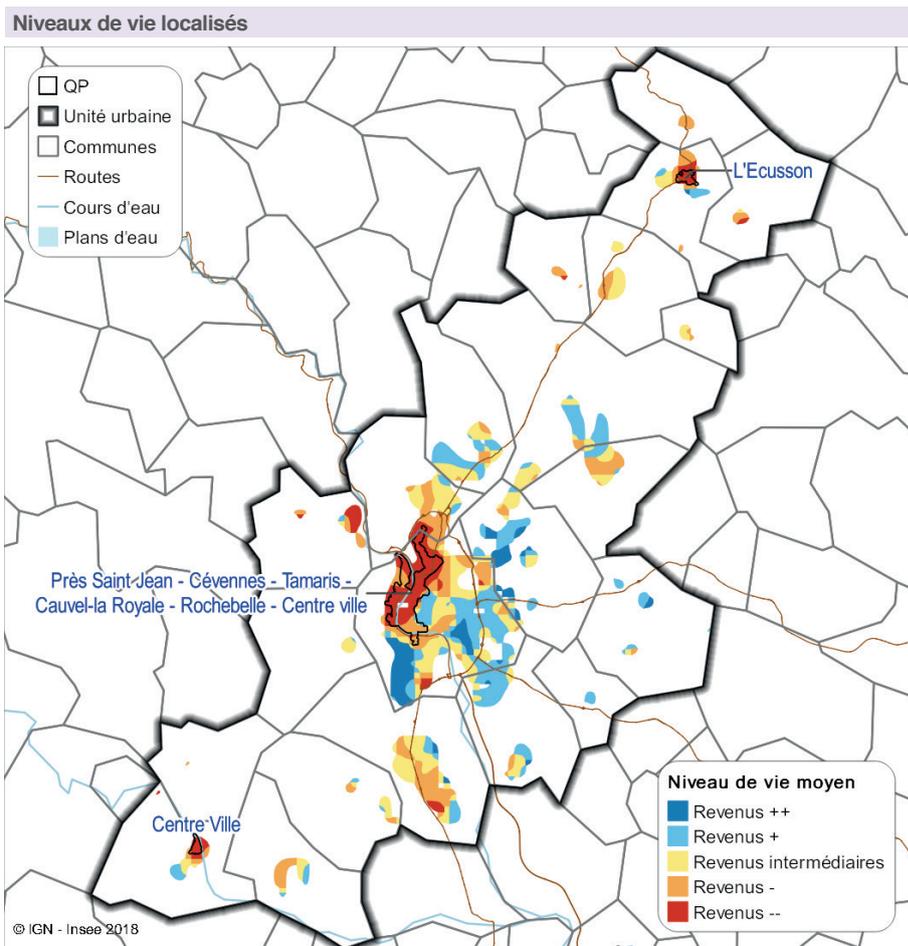
Beaucoup de personnes seules et âgées dans ces trois quartiers de centres-villes

Les quartiers prioritaires de l'agglomération alésienne sont tous trois classés parmi les quartiers de centres-villes à population âgée selon la typologie des quartiers prioritaires d'Occitanie. Dans ces quartiers, la part des personnes âgées de 60 ans ou plus varie de trois sur dix dans les QP *Près Saint Jean-Cévennes-Tamaris-Cauvel-la Royale-Rochebelle-Centre ville* d'Alès et *Centre Ville* d'Anduze à quatre sur dix dans le QP *L'Ecusson* de Saint-Ambroix, contre deux sur dix en moyenne dans les quartiers prioritaires de la région. Dans le QP *L'Ecusson*, le plus âgé des trois, deux habitants sur dix ont 75 ans ou plus. En conséquence, la part des pensions, retraites et rentes représente plus du tiers des revenus disponibles des habitants dans ces trois quartiers, et elle est même supérieure à celle des revenus d'activité dans le QP *L'Ecusson*.

En lien avec cette population âgée, ces quartiers se caractérisent également par une plus grande proportion de personnes seules. Elles représentent cinq ménages sur dix dans les quartiers prioritaires d'Alès et de Saint-Ambroix, et six ménages sur dix dans le QP *Centre Ville* d'Anduze, contre quatre sur dix en moyenne sur l'ensemble des quartiers d'Occitanie.

Des habitants peu diplômés, avec des difficultés d'accès à l'emploi

Comme la plupart des quartiers prioritaires de la région, les trois quartiers de l'unité urbaine d'Alès cumulent plusieurs difficultés sociales. En particulier, les deux QP *Près Saint Jean-Cévennes-Tamaris-Cauvel-la Royale-Rochebelle-Centre ville* et *L'Ecusson* font face à un déficit de formation et à des difficultés d'accès à l'emploi marquées. La part des habitants ayant un diplôme de niveau égal ou supérieur au baccalauréat y est inférieure à celle observée dans l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie, surtout dans le QP *L'Ecusson* (10 points d'écart). La part des personnes en emploi parmi celles en âge de travailler (15-64 ans) y est aussi plus faible. En outre, dans ces deux quartiers, cinq demandeurs d'emploi sur dix sont inscrits à Pôle emploi depuis un an ou plus. Le taux de scolarisation des jeunes de 16 à 24 ans y est aussi plus faible. Néanmoins, dans le quartier prioritaire d'Alès, ce taux se rapproche de la moyenne des quartiers prioritaires de la région. ■



Lecture : la couleur rouge correspond aux territoires où les habitants ont des revenus très faibles au regard de ceux de l'agglomération. Les revenus des territoires de l'unité urbaine où le nombre de ménages fiscaux est trop faible ne sont pas représentés.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

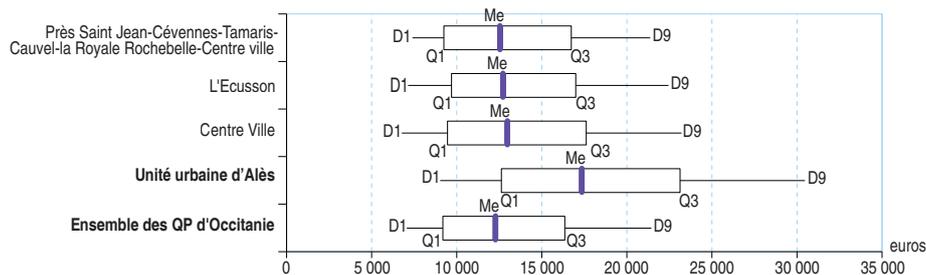
Unité urbaine d'Alès

Principaux indicateurs sociaux

	Revenu disponible médian par unité de consommation (euros annuels)	Taux de pauvreté (%)	Part de la population bénéficiaire de la CMU-C (%)	Part des allocataires CAF percevant le RSA socle (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu dépend à plus de 50 % des prestations sociales (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 100 % de prestations sociales (%)
	(1)	(1)	(2)	(3)	(3)	(3)
Près Saint Jean-Cévennes-Tamaris-Cauvel-la Royale-Rochebelle-Centre ville	12 540	46,4	37	36	50	33
L'Ecusson	12 719	44,4	34	35	49	33
Centre Ville	12 981	42,3	33	38	49	32
Unité urbaine d'Alès	17 358	22,6	16	26	36	23
Ensemble des QP d'Occitanie	12 279	48,7	35	33	49	32

Sources : (1) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013 ; (2) Cnam au 31/12/2015 ; (3) Cnaf au 31/12/2015

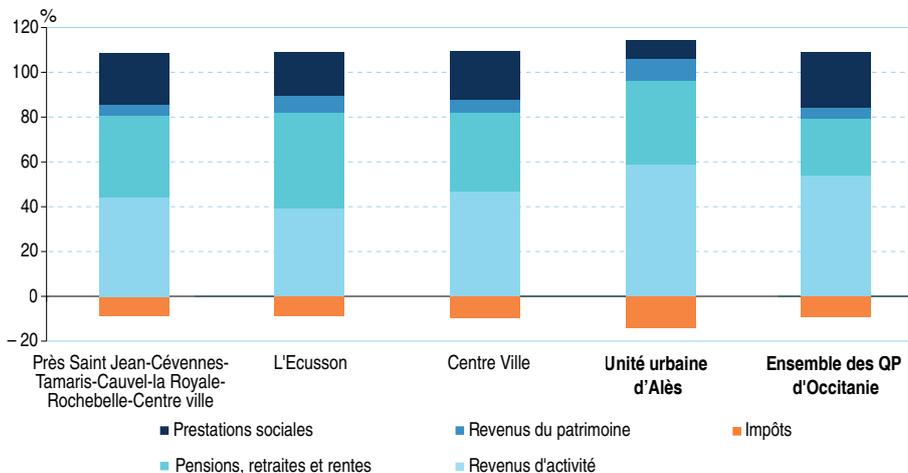
Indicateurs de dispersion des revenus disponibles annuels par unité de consommation



Lecture : pour le QP L'Ecusson, le revenu plafond des 10 % les plus pauvres est de 7 103 euros annuels (1^{er} décile ou D1) et celui des 25 % les plus pauvres de 9 651 euros (1^{er} quartile ou Q1) en 2013. À l'autre extrémité de l'échelle, le revenu plancher des 25 % les plus riches est de 16 952 euros (3^e quartile ou Q3) et celui des 10 % les plus riches de 22 403 euros (9^e décile ou D9). La médiane (Me) s'élève à 12 719 euros.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Décomposition du revenu disponible selon l'origine du revenu



Lecture : pour disposer *in fine* de 100 euros de revenu disponible, les ménages du QP L'Ecusson ont en moyenne perçu en 2013, 39,40 euros de revenus d'activité (qui incluent les indemnités de chômage), 42,90 euros de pensions, retraites et rentes, 19,30 euros de prestations sociales, 7,20 euros de revenus du patrimoine et ont versé 8,80 euros en impôts directs.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Principales caractéristiques démographiques

	Population	Part des femmes dans la population (%)	Indice de jeunesse	Part des ménages d'une personne (%)	Part des ménages de 5 personnes ou plus (%)	Part des ménages monoparentaux (%)
	(1)	(2)	(2)	(2)	(3)	(3)
Près Saint Jean-Cévennes-Tamaris-Cauvel-la Royale-Rochebelle-Centre ville	14 621	54	1,0	52	6	18
L'Ecusson	1 234	56	0,6	48	nd	17
Centre Ville	1 134	54	0,7	58	nd	16
Unité urbaine d'Alès	94 622	53	0,8	35	nd	nd
Ensemble des QP d'Occitanie	358 011	53	1,6	43	10	17

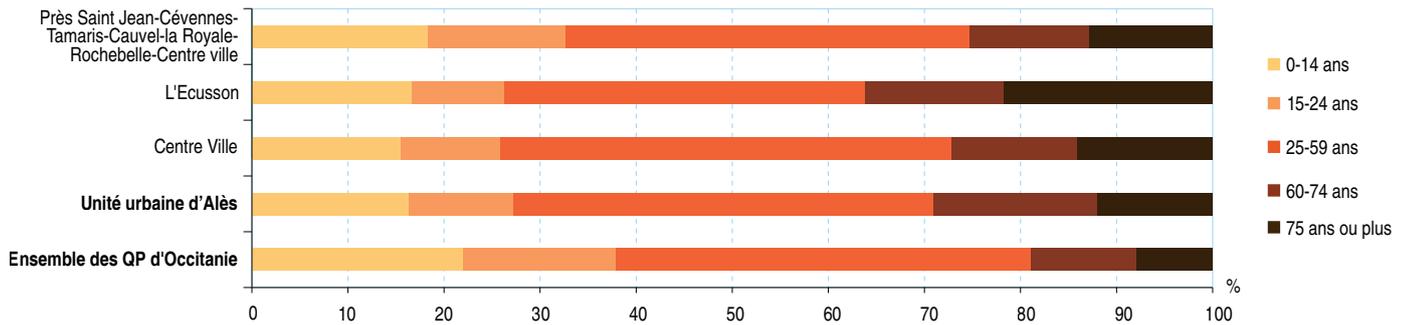
Indice de jeunesse : rapport entre la population des moins de 20 ans et celle des 60 ans ou plus

nd : données non disponibles ou non diffusables

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2013 ; (2) Insee, recensement de la population 2010 ; (3) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Unité urbaine d'Alès

Structure par âge de la population



Source : Insee, recensement de la population 2010

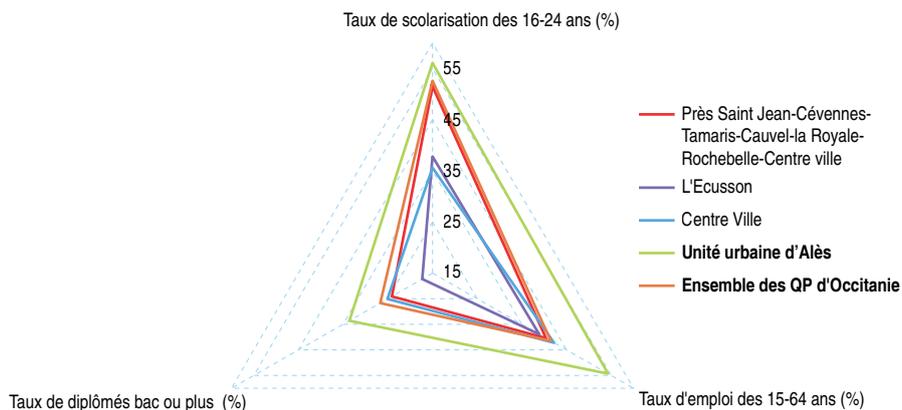
Principales caractéristiques des logements

	Nombre moyen de personnes par logement	Part des logements situés à une adresse comprenant plus de 20 logements (%)	Part des logements d'une ou deux pièces (%)	Part des logements de 5 pièces ou plus (%)	Part des logements vacants (%)
Près Saint Jean-Cévennes-Tamaris-Cauvel-la Royale-Rochebelle-Centre ville	1,7	17	17	12	10
L'Ecusson	1,9	nd	25	17	nd
Centre Ville	1,6	nd	38	10	nd
Unité urbaine d'Alès	2,1	7	12	33	9
Ensemble des QP d'Occitanie	2,0	49	23	12	11

nd : données non disponibles ou non diffusables

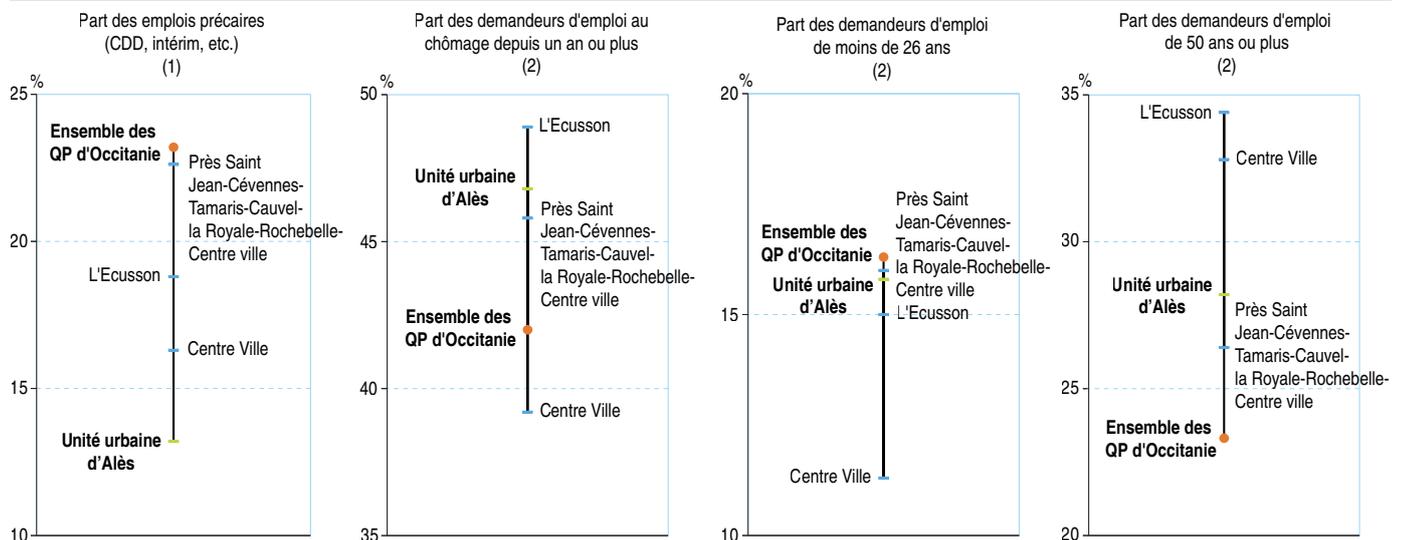
Source : Insee, recensement de la population 2010

Formation et emploi



Source : Insee, recensement de la population 2010

Insertion professionnelle



Avertissement : les échelles sont différentes

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2010 ; (2) Pôle emploi, fichier des demandeurs d'emploi au 31/12/2016

L'unité urbaine de Bagnols-sur-Cèze compte un seul quartier prioritaire de la politique de la ville, *Escanaux-Coronelle-Citadelle-Vigan Braquet*, situé sur la commune de Bagnols-sur-Cèze. Les habitants du quartier cumulent une forte pauvreté monétaire et diverses fragilités économiques et sociales.

Le quartier prioritaire (QP) *Escanaux-Coronelle-Citadelle-Vigan Braquet* compte 4 010 habitants en 2013, soit 22 % de la population de la commune de Bagnols-sur-Cèze et 18 % de celle de l'unité urbaine englobante. Le quartier entoure la partie sud du centre-ville historique et constitue une interface entre le centre ancien et les quartiers pavillonnaires plus éloignés. Essentiellement constitué de grands ensembles de logements collectifs, il concentre de nombreux équipements et services.

La commune de Bagnols-sur-Cèze relevait déjà de la géographie prioritaire de la politique de la ville avant 2014, au titre d'un contrat urbain de cohésion sociale (Cucs) et d'une zone urbaine sensible (ZUS) que le nouveau quartier recoupe très largement.

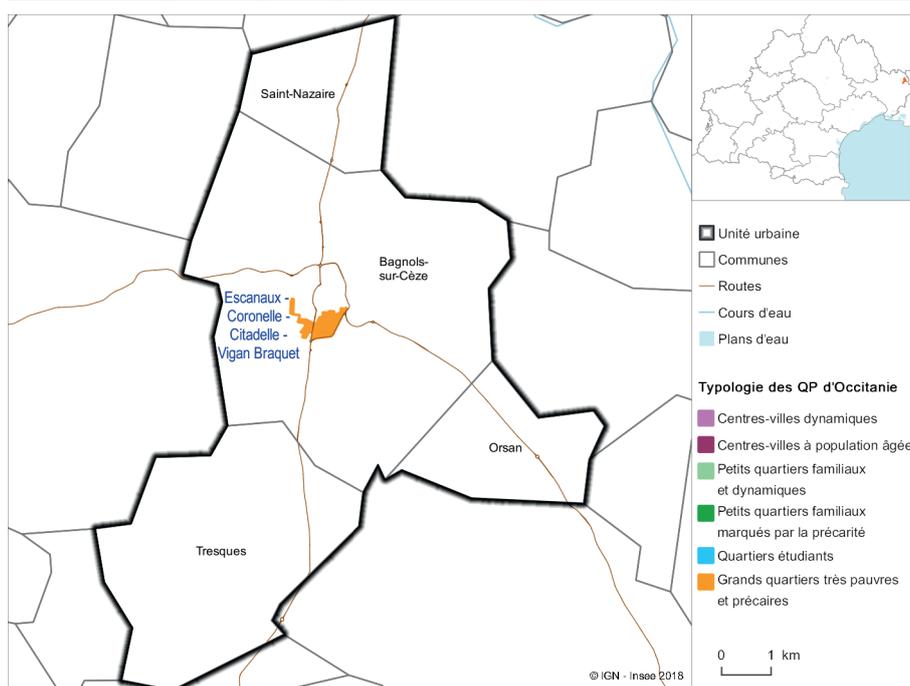
Un quartier prioritaire pauvre dans une unité urbaine pauvre

Le revenu disponible par unité de consommation (UC)¹ (ou « niveau de vie ») médian des habitants de l'unité urbaine de Bagnols-sur-Cèze est de 17 891 euros annuels en 2013, inférieur à celui du département du Gard (18 420 euros) et de la région Occitanie (19 277 euros). Dans ce contexte déjà défavorisé, le QP *Escanaux-Coronelle-Citadelle-Vigan Braquet* apparaît en net décrochage : le niveau de vie médian de ses habitants est de 11 912 euros, ce qui le positionne parmi les quartiers les plus défavorisés de la région. La moitié de ses habitants vivent sous le seuil de pauvreté, soit une proportion 2,3 fois plus élevée que dans l'ensemble de l'agglomération. Ce quartier est aussi plus pauvre que l'ensemble des quartiers prioritaires de la région.

Les inégalités de revenus sont plus faibles dans le QP *Escanaux-Coronelle-Citadelle-Vigan Braquet* qu'en moyenne dans les quartiers prioritaires d'Occitanie. Le niveau

¹ L'unité de consommation est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage pour tenir compte des économies d'échelle liées à la taille et à la composition du ménage. Cela permet de comparer directement les niveaux de vie (revenus disponibles) (voir définitions).

Localisation et profil du quartier prioritaire de l'unité urbaine de Bagnols-sur-Cèze



de vie placher des 10 % des habitants les plus aisés (9^e décile) y est 2,7 fois plus élevé que le niveau de vie plafond des 10 % les plus modestes (1^{er} décile), alors que cet écart atteint 3,6 dans l'unité urbaine et 3,0 pour l'ensemble des quartiers prioritaires. Cette moindre dispersion des revenus s'explique à la fois par un niveau de vie plafond des plus pauvres plus élevé et surtout par un niveau de vie placher des plus riches nettement inférieur à celui de l'ensemble des quartiers d'Occitanie.

Un déficit de formation et un accès difficile à l'emploi

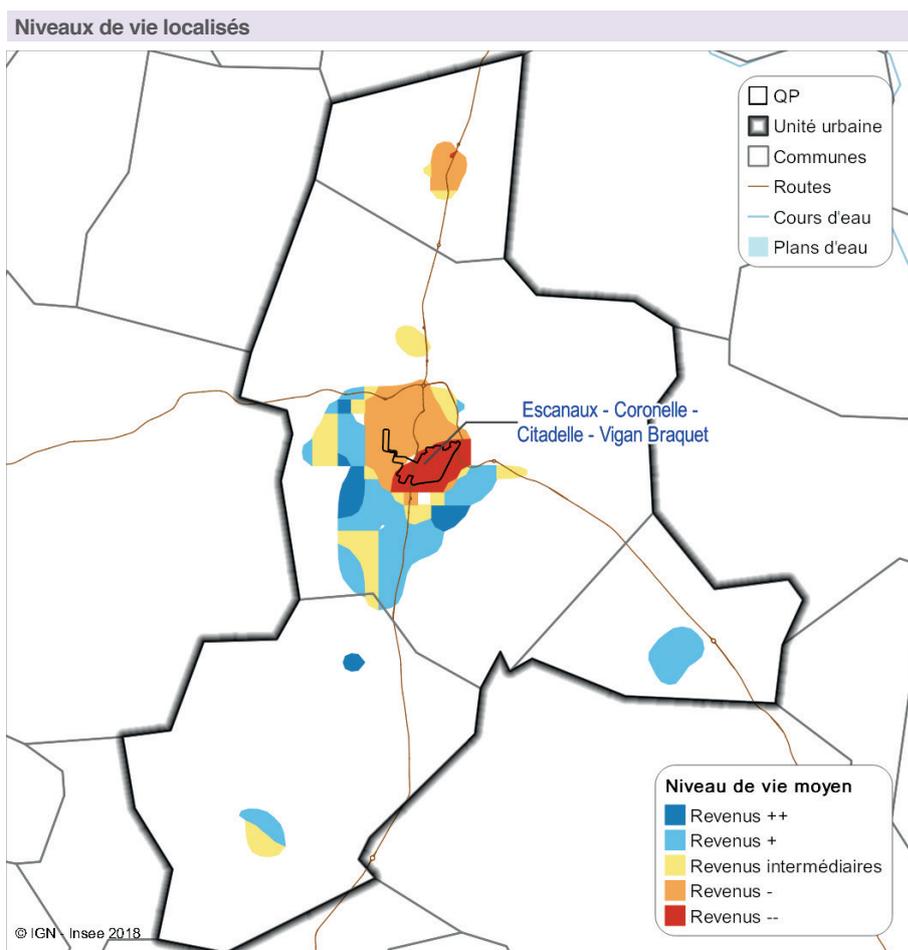
Dans la typologie des quartiers prioritaires de la région, le QP *Escanaux-Coronelle-Citadelle-Vigan Braquet* est classé parmi les quartiers très pauvres et précaires. Ses habitants cumulent pauvreté monétaire et difficultés marquées d'accès à l'emploi et à la formation. Le taux d'emploi des personnes en âge de travailler (15-64 ans)

y est particulièrement faible (35 %) : il est inférieur de 6 points à celui de l'ensemble des quartiers prioritaires de la région et de 21 points à celui de l'unité urbaine englobante, ce qui constitue l'un des plus forts écarts de la région. De plus, lorsque les habitants occupent un emploi, il s'agit une fois sur trois d'un emploi précaire (CDD, intérim, etc.). Cette proportion est la troisième plus importante des quartiers prioritaires d'Occitanie. En conséquence, la part des revenus d'activité dans le revenu disponible des habitants du quartier est plus faible, de 3 points inférieure à celle de l'ensemble des quartiers de la région.

Ces difficultés d'insertion professionnelle s'expliquent en partie par le très faible niveau de qualification de la population du QP *Escanaux-Coronelle-Citadelle-Vigan Braquet*. Seulement 16 % des habitants possèdent un diplôme de niveau au moins égal au baccalauréat, soit l'une des plus faibles proportions parmi les quartiers prioritaires d'Occitanie. Le taux

de scolarisation des jeunes (16-24 ans) est lui aussi particulièrement faible (46 %, soit 7 points de moins que la moyenne des quartiers prioritaires de la région). Autres signes de fragilités, la part des demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an à Pôle emploi (47 %) et celle des demandeurs d'emploi âgés de 50 ans ou plus (27 %) sont plus élevées que dans l'ensemble des quartiers d'Occitanie.

Dans ce quartier plutôt âgé, les personnes de 60 ans ou plus côtoient de jeunes adultes relativement nombreux aussi. La part des pensions, retraites et rentes dans le revenu disponible des habitants y est plus élevée qu'en moyenne dans les quartiers prioritaires de la région (29 % contre 26 %). ■



Lecture : la couleur rouge correspond aux territoires où les habitants ont des revenus très faibles au regard de ceux de l'agglomération. Les revenus des territoires de l'unité urbaine où le nombre de ménages fiscaux est trop faible ne sont pas représentés.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

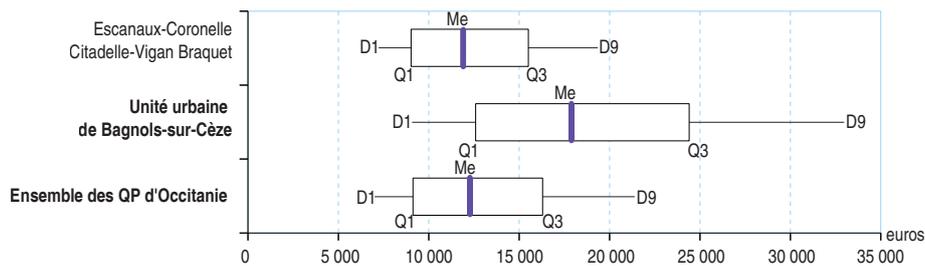
Unité urbaine de Bagnols-sur-Cèze

Principaux indicateurs sociaux

	Revenu disponible médian par unité de consommation (euros annuels)	Taux de pauvreté (%)	Part de la population bénéficiaire de la CMU-C (%)	Part des allocataires CAF percevant le RSA socle (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu dépend à plus de 50 % des prestations sociales (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 100 % de prestations sociales (%)
	(1)	(1)	(2)	(3)	(3)	(3)
Escanaux-Coronelle-Citadelle-Vigan Braquet	11 912	51,8	33	34	46	29
Unité urbaine de Bagnols-sur-Cèze	17 891	22,5	13	25	35	21
Ensemble des QP d'Occitanie	12 279	48,7	35	33	49	32

Sources : (1) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013 ; (2) Cnam au 31/12/2015 ; (3) Cnaf au 31/12/2015

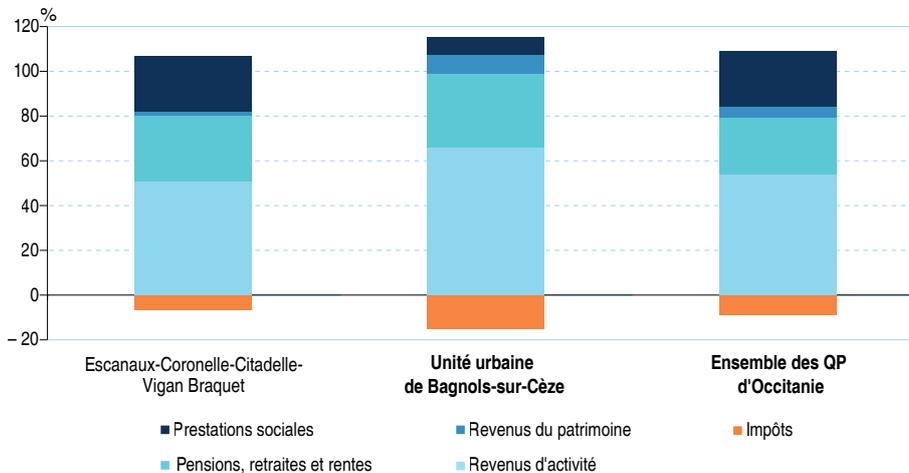
Indicateurs de dispersion des revenus disponibles annuels par unité de consommation



Lecture : pour le QP Escanaux-Coronelle-Citadelle-Vigan Braquet, le revenu plafond des 10 % les plus pauvres est de 7 244 euros annuels (1^{er} décile ou D1) et celui des 25 % les plus pauvres de 9 037 euros (1^{er} quartile ou Q1) en 2013. À l'autre extrémité de l'échelle, le revenu plancher des 25 % les plus riches est de 15 517 euros (3^e quartile ou Q3) et celui des 10 % les plus riches de 19 358 euros (9^e décile ou D9). La médiane (Me) s'élève à 11 912 euros.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Décomposition du revenu disponible selon l'origine du revenu



Lecture : pour disposer *in fine* de 100 euros de revenu disponible, les ménages du QP Escanaux-Coronelle-Citadelle-Vigan Braquet ont en moyenne perçu en 2013, 50,80 euros de revenus d'activité (qui incluent les indemnités de chômage), 29,30 euros de pensions, retraites et rentes, 24,60 euros de prestations sociales, 2,00 euros de revenus du patrimoine et ont versé 6,70 euros en impôts directs.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2013

Principales caractéristiques démographiques

	Population	Part des femmes dans la population (%)	Indice de jeunesse	Part des ménages d'une personne (%)	Part des ménages de 5 personnes ou plus (%)	Part des ménages monoparentaux (%)
	(1)	(2)	(2)	(2)	(3)	(3)
Escanaux-Coronelle-Citadelle-Vigan Braquet	4 006	52	1,3	41	11	16
Unité urbaine de Bagnols-sur-Cèze	22 252	52	0,8	35	nd	nd
Ensemble des QP d'Occitanie	358 011	53	1,6	43	10	17

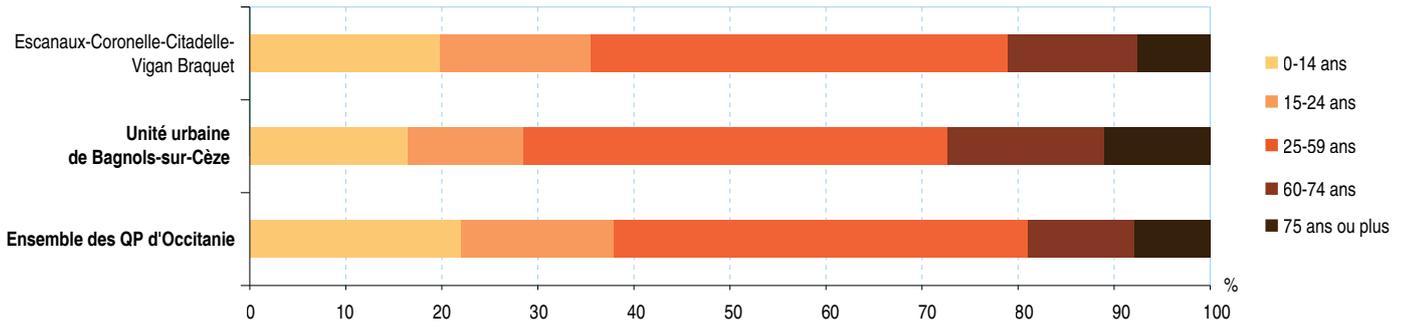
Indice de jeunesse : rapport entre la population des moins de 20 ans et celle des 60 ans ou plus

nd : données non disponibles ou non diffusables

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2013 ; (2) Insee, recensement de la population 2010 ; (3) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Unité urbaine de Bagnols-sur-Cèze

Structure par âge de la population



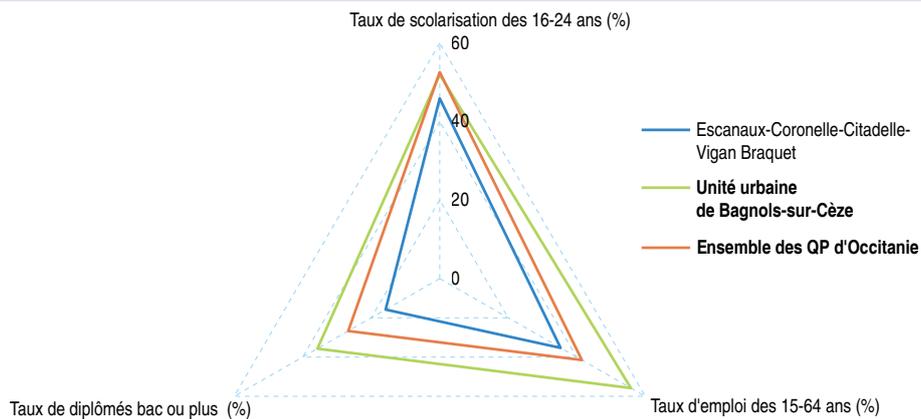
Source : Insee, recensement de la population 2010

Principales caractéristiques des logements

	Nombre moyen de personnes par logement	Part des logements situés à une adresse comprenant plus de 20 logements (%)	Part des logements d'une ou deux pièces (%)	Part des logements de 5 pièces ou plus (%)	Part des logements vacants (%)
Escanaux-Coronelle-Citadelle-Vigan Braquet	2,1	55	22	16	6
Unité urbaine de Bagnols-sur-Cèze	2,2	16	12	33	9
Ensemble des QP d'Occitanie	2,0	49	23	12	11

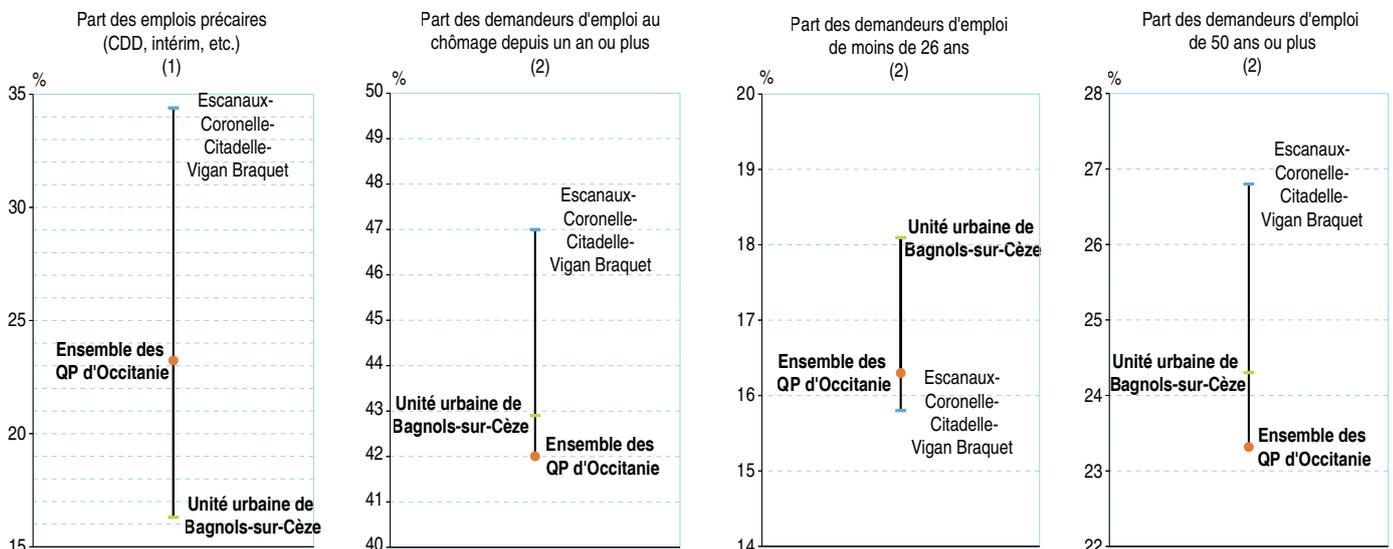
Source : Insee, recensement de la population 2010

Formation et emploi



Source : Insee, recensement de la population 2010

Insertion professionnelle



Avertissement : les échelles sont différentes

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2010 ; (2) Pôle emploi, fichier des demandeurs d'emploi au 31/12/2016

Située sur les rives du Rhône, l'agglomération de Beaucaire est à cheval sur les deux régions Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Elle compte trois quartiers prioritaires, dont deux sont situés en Occitanie sur la commune de Beaucaire : *La Moulinelle* et *Centre Ville*. Les habitants de ces quartiers marqués par la pauvreté monétaire sont peu diplômés et confrontés à des difficultés d'insertion sur le marché du travail.

Avec 10 000 habitants en 2013, les trois quartiers prioritaires (QP) de l'unité urbaine de Beaucaire représentent un tiers de la population de l'agglomération (30 000 habitants). Les deux QP *La Moulinelle* et *Centre Ville* situés en Occitanie regroupent 21 % des habitants de l'agglomération et 39 % de la ville-centre de Beaucaire qui les englobe. Le QP *Centre Historique-Ferrages* situé sur la commune de Tarascon en région Provence-Alpes-Côte d'Azur est exclu de l'analyse.

Le QP *Centre Ville* est le plus peuplé (4 370 habitants) et s'inscrit dans le cœur historique et touristique de la commune. Il est composé de logements souvent anciens et parfois vétustes, dont la majorité relèvent du parc privé. Situé à l'ouest du centre-ville, le QP *La Moulinelle* compte 1 940 habitants. Une majorité des logements de ce quartier sont des logements sociaux.

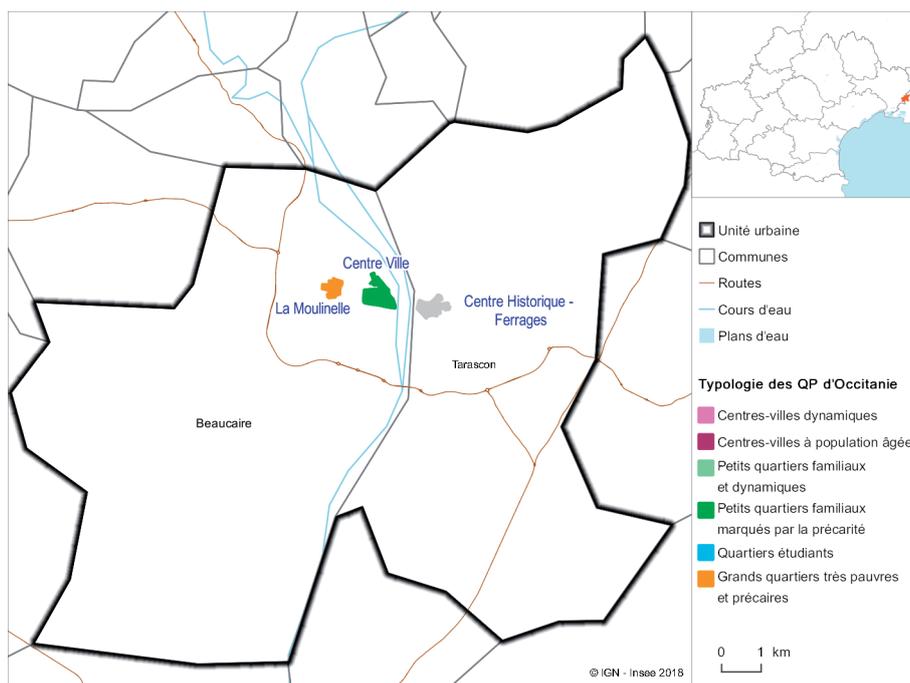
Avant la mise en place de la nouvelle géographie prioritaire de 2014, l'agglomération de Beaucaire s'inscrivait déjà dans le dispositif de la politique de la ville dans le cadre d'un contrat urbain de cohésion sociale (Cucs) et de trois zones urbaines sensibles (ZUS), sur des territoires proches des trois quartiers prioritaires actuels.

Deux quartiers inégalement touchés par la pauvreté monétaire

Au sein de l'unité urbaine de Beaucaire, le revenu disponible par unité de consommation (UC)¹ (ou « niveau de vie ») médian est de 16 020 euros annuels en 2013, soit un montant bien inférieur à celui déjà relativement faible du département du Gard (18 420 euros) et à celui de la région Occitanie (19 277 euros). Parmi les autres unités urbaines de la région abritant un quartier prioritaire, seule celle de La Grand-Combe, située également dans le Gard, présente un niveau de vie médian inférieur.

¹ L'unité de consommation est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage pour tenir compte des économies d'échelle liées à la taille et à la composition du ménage. Cela permet de comparer directement les niveaux de vie (revenus disponibles) (voir définitions).

Localisation et profil des quartiers prioritaires de l'unité urbaine de Beaucaire



Avertissement : le QP *Centre Historique-Ferrages* n'est pas traité ici car il est situé sur la commune de Tarascon (région Provence-Alpes-Côte d'Azur)

Les deux quartiers prioritaires de l'agglomération de Beaucaire situés en Occitanie s'inscrivent dans ce contexte défavorisé. Le niveau de vie médian du QP *La Moulinelle* est de 12 353 euros annuels, proche de la moyenne des quartiers (12 279 euros). Celui du QP *Centre Ville*, légèrement supérieur, s'établit à 12 577 euros. Un habitant sur deux des QP *La Moulinelle* et *Centre Ville* vit sous le seuil de pauvreté, comme dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région, contre un peu moins d'un habitant sur trois dans l'unité urbaine de Beaucaire.

Les revenus sont relativement dispersés dans le QP *Centre Ville*, comme dans de nombreux centres-villes anciens de communes moyennes : le niveau de vie plancher des 10 % des habitants les plus aisés (9^e décile) est 3,3 fois supérieur au niveau de vie plafond des 10 % des plus modestes (1^{er} décile), alors que ce ratio est de 3,0 en moyenne dans les quartiers prioritaires d'Occitanie. Ce résultat s'explique essentiellement par un niveau de vie plafond

des habitants les plus pauvres inférieur dans ce quartier. *A contrario*, les revenus sont plus resserrés dans le QP *La Moulinelle* où ce ratio est de 2,6.

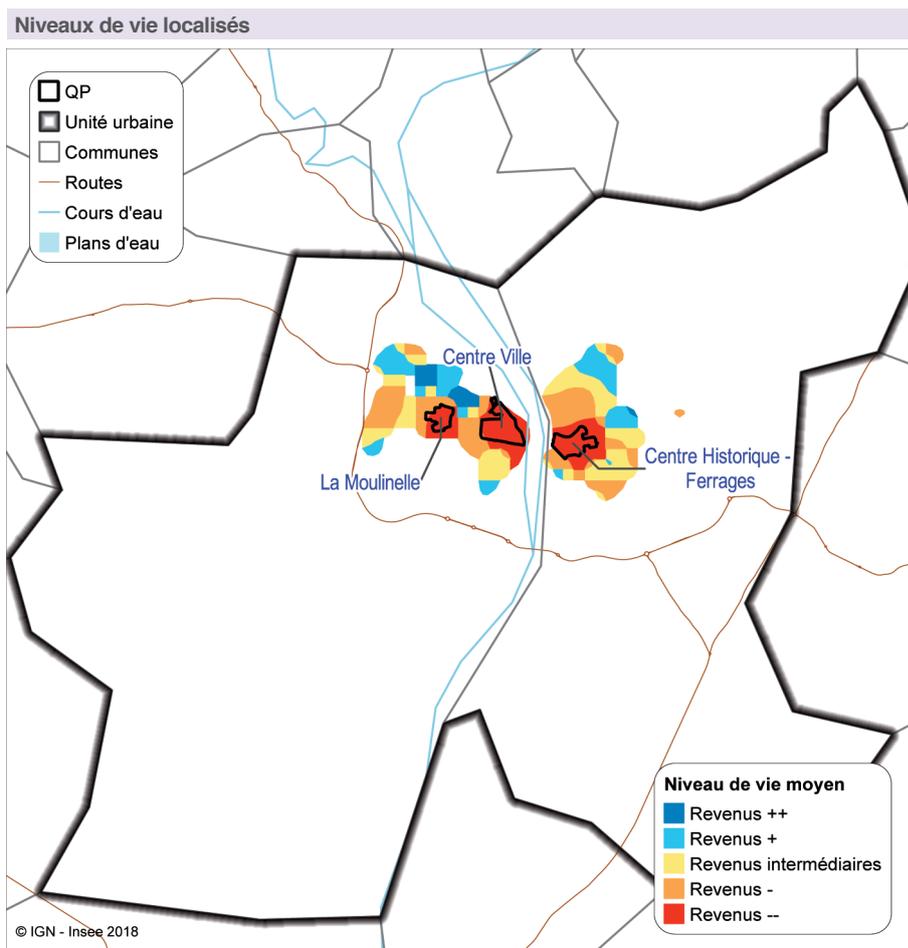
Une insertion difficile sur le marché du travail

Les habitants des deux quartiers prioritaires de Beaucaire cumulent pauvreté monétaire et des difficultés d'insertion sociale et professionnelle. Ainsi, seulement quatre habitants sur dix en âge de travailler (15-64 ans) ont un emploi et lorsqu'ils occupent un emploi, celui-ci est plus souvent précaire (CDD, intérim, etc.). Quand ils sont inscrits à Pôle emploi, ils sont moins souvent demandeurs d'emploi de longue durée dans le QP *Centre Ville*.

Un faible niveau de qualification explique en partie les difficultés rencontrées sur le marché du travail. Le QP *La Moulinelle* est notamment le 6^e quartier d'Occitanie où le

taux de personnes ayant le baccalauréat ou un diplôme supérieur est le plus bas (14 %). Avec 23 % de diplômés du baccalauréat, le QP *Centre Ville* est mieux loti mais ce taux reste inférieur de 4 points à la moyenne des quartiers de la région. En outre, dans ces deux quartiers, la part des jeunes (15-24 ans) scolarisés est bien plus faible que dans l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie.

Comme dans la plupart des quartiers prioritaires de la politique de la ville, les habitants de ces deux quartiers sont plutôt jeunes : pour 10 personnes âgées de 60 ans ou plus, le QP *La Moulinelle* compte 20 jeunes de moins de 20 ans, contre 16 dans le QP *Centre Ville* comme en moyenne dans les quartiers d'Occitanie. Le QP *La Moulinelle* se caractérise par une forte présence de familles nombreuses comprenant cinq personnes ou plus et, en conséquence, par un nombre moyen de personnes par logement relativement élevé : 2,8 contre 2,0 pour le QP *Centre Ville* comme pour la moyenne des quartiers prioritaires de la région. À l'inverse, le QP *Centre Ville* accueille de nombreuses personnes vivant seules, comme c'est souvent le cas pour des quartiers de centre-ville. ■



Lecture : la couleur rouge correspond aux territoires où les habitants ont des revenus très faibles au regard de ceux de l'agglomération. Les revenus des territoires de l'unité urbaine où le nombre de ménages fiscaux est trop faible ne sont pas représentés.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

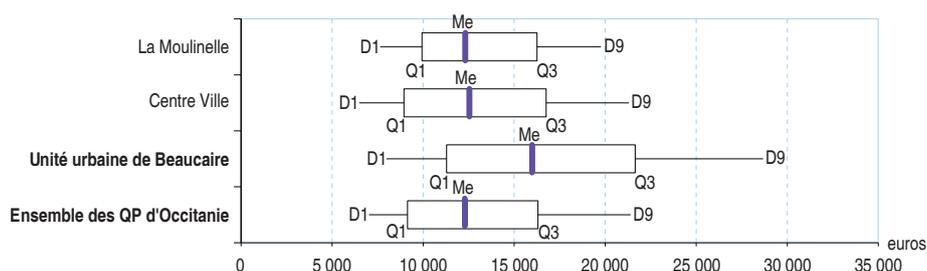
Unité urbaine de Beaucaire

Principaux indicateurs sociaux

	Revenu disponible médian par unité de consommation (euros annuels)	Taux de pauvreté (%)	Part de la population bénéficiaire de la CMU-C (%)	Part des allocataires CAF percevant le RSA socle (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu dépend à plus de 50 % des prestations sociales (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 100 % de prestations sociales (%)
	(1)	(1)	(2)	(3)	(3)	(3)
La Moulinelle	12 353	47,0	32	33	43	24
Centre Ville	12 577	46,9	30	37	47	32
Unité urbaine de Beaucaire	16 020	29,0	17	27	37	24
Ensemble des QP d'Occitanie	12 279	48,7	35	33	49	32

Sources : (1) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013 ; (2) Cnam au 31/12/2015 ; (3) Cnaf au 31/12/2015

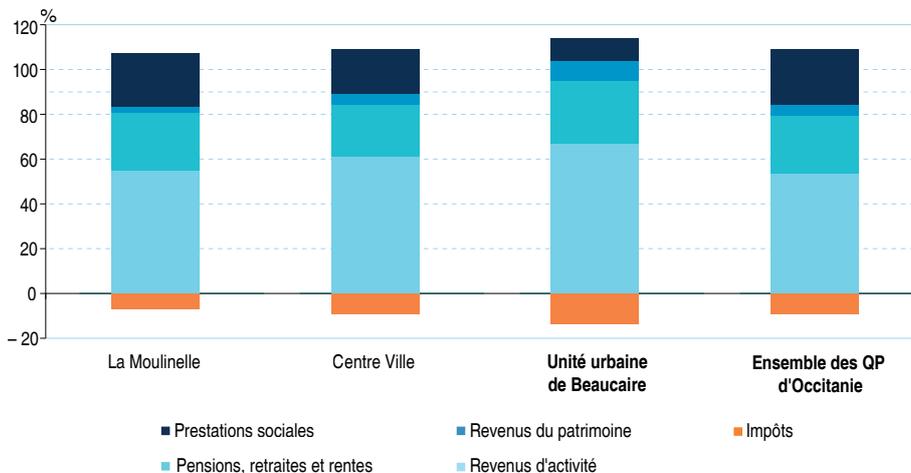
Indicateurs de dispersion des revenus disponibles annuels par unité de consommation



Lecture : pour le QP La Moulinelle, le revenu plafond des 10 % les plus pauvres est de 7 638 euros annuels (1^{er} décile ou D1) et celui des 25 % les plus pauvres de 9 936 euros (1^{er} quartile ou Q1) en 2013. À l'autre extrémité de l'échelle, le revenu plancher des 25 % les plus riches est de 16 258 euros (3^e quartile ou Q3) et celui des 10 % les plus riches de 19 769 euros (9^e décile ou D9). La médiane (Me) s'élève à 12 353 euros.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Décomposition du revenu disponible selon l'origine du revenu



Lecture : pour disposer *in fine* de 100 euros de revenu disponible, les ménages du QP La Moulinelle ont en moyenne perçu en 2013, 54,80 euros de revenus d'activité (qui incluent les indemnités de chômage), 26,00 euros de pensions, retraites et rentes, 23,70 euros de prestations sociales, 2,50 euros de revenus du patrimoine et ont versé 7,00 euros en impôts directs.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2013

Principales caractéristiques démographiques

	Population	Part des femmes dans la population (%)	Indice de jeunesse	Part des ménages d'une personne (%)	Part des ménages de 5 personnes ou plus (%)	Part des ménages monoparentaux (%)
	(1)	(2)	(2)	(2)	(3)	(3)
La Moulinelle	1 941	52	2,0	20	15	15
Centre Ville	4 374	50	1,6	44	10	15
Unité urbaine de Beaucaire	29 977	43	0,9	28	nd	nd
Ensemble des QP d'Occitanie	358 011	53	1,6	43	10	17

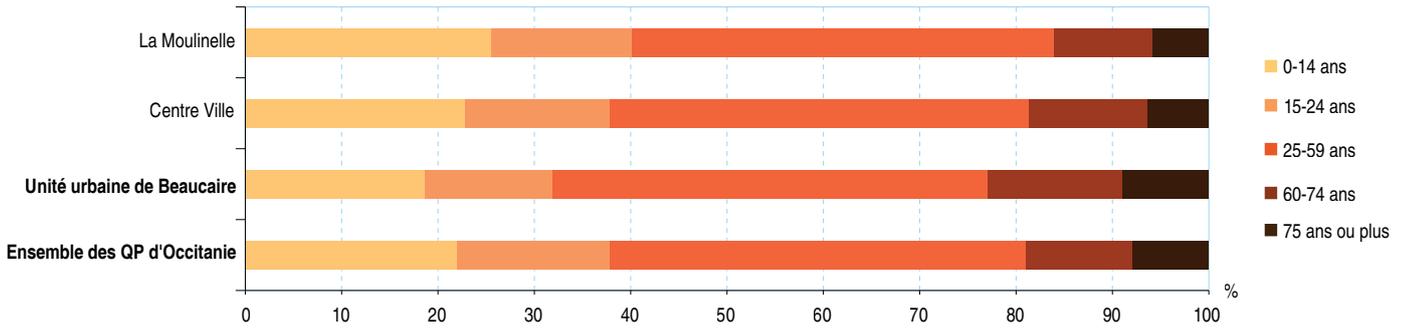
Indice de jeunesse : rapport entre la population des moins de 20 ans et celle des 60 ans ou plus

nd : données non disponibles ou non diffusables

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2013 ; (2) Insee, recensement de la population 2010 ; (3) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Unité urbaine de Beaucaire

Structure par âge de la population



Source : Insee, recensement de la population 2010

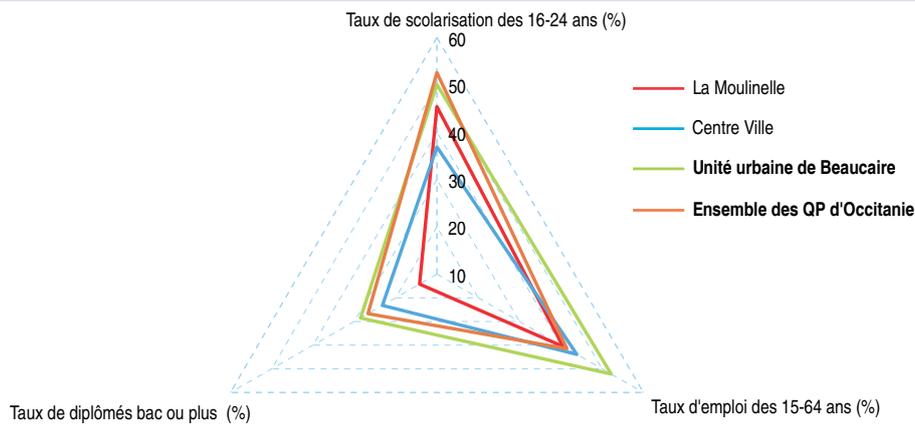
Principales caractéristiques des logements

	Nombre moyen de personnes par logement	Part des logements situés à une adresse comprenant plus de 20 logements (%)	Part des logements d'une ou deux pièces (%)	Part des logements de 5 pièces ou plus (%)	Part des logements vacants (%)
La Moulinelle	2,8	nd	8	13	nd
Centre Ville	2,0	47	29	11	11
Unité urbaine de Beaucaire	2,4	5	15	26	10
Ensemble des QP d'Occitanie	2,0	49	23	12	11

nd : données non disponibles ou non diffusables

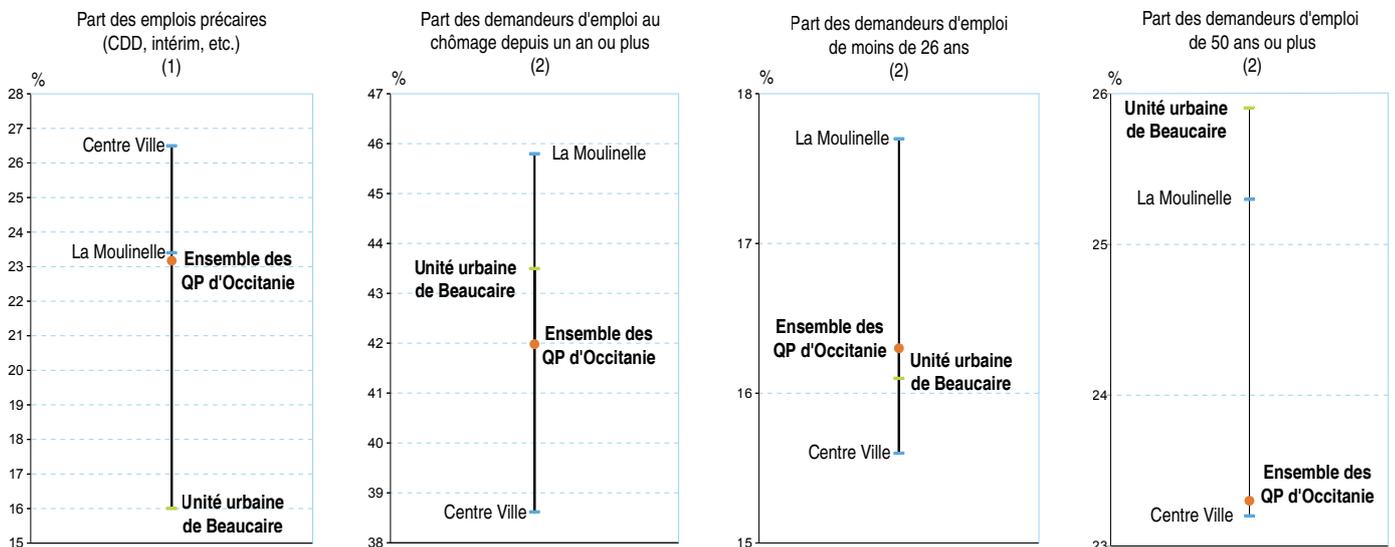
Source : Insee, recensement de la population 2010

Formation et emploi



Source : Insee, recensement de la population 2010

Insertion professionnelle



Avertissement : les échelles sont différentes

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2010 ; (2) Pôle emploi, fichier des demandeurs d'emploi au 31/12/2016

L'agglomération de La Grand-Combe compte deux quartiers prioritaires de la politique de la ville : *Centre Ville-Arboux* et *Trescol-La Levade*, tous deux situés sur la commune de La Grand-Combe. Ces deux quartiers prioritaires cumulent une forte pauvreté et de nombreux facteurs de précarité, comme un accès difficile à l'emploi et un faible niveau d'études de leurs habitants. Sur un territoire défavorisé, durablement impacté par la fermeture définitive des mines de charbon dans les années 80, le quartier *Trescol-La Levade* est au cinquième rang des quartiers prioritaires les plus pauvres d'Occitanie.

Les deux quartiers prioritaires (QP) de l'unité urbaine de La Grand-Combe regroupent 3 430 habitants en 2013, soit plus du tiers de la population de l'agglomération et les deux tiers de la commune de La Grand-Combe qui les englobent. Les QP *Trescol-La Levade* et *Centre Ville-Arboux* faisaient déjà partie de la géographie prioritaire de la politique de la ville avant 2014, au titre de la zone urbaine sensible (ZUS) Trescol pour le premier et d'un contrat urbain de cohésion sociale (Cucs) (quartier L'Arboux) pour le second, qu'ils recoupent en partie.

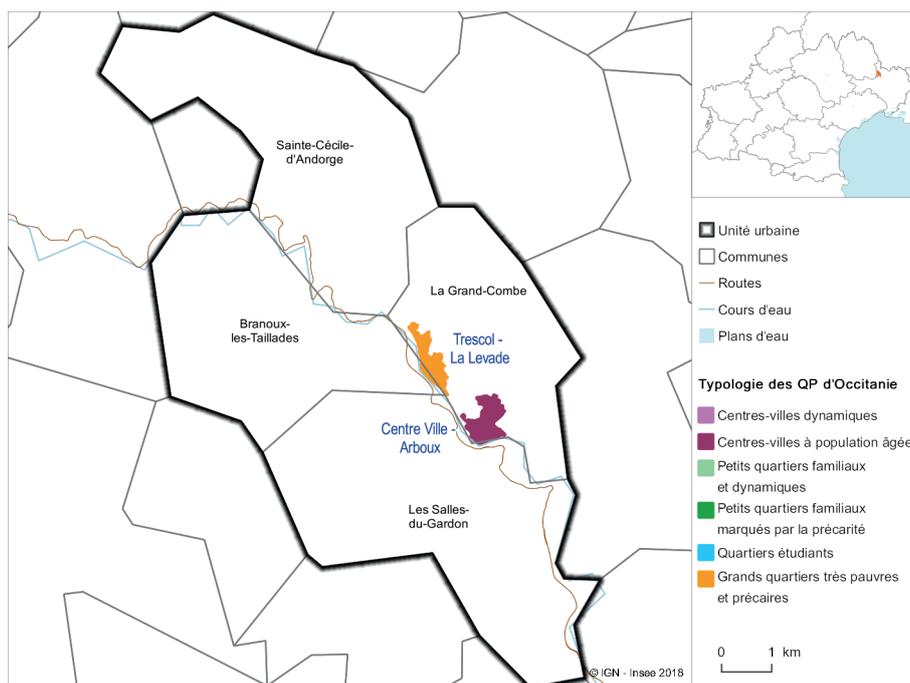
Le QP *Trescol-La Levade* regroupe des quartiers hétérogènes, assez isolés les uns des autres : il se compose notamment d'immeubles du centre ancien et de nombreux logements sociaux construits dans les années 60 pour loger les mineurs et leurs familles dans l'ancienne ZUS Trescol. Le QP *Centre Ville-Arboux* est plutôt constitué d'un parc privé de logements assez vétustes et de quelques logements sociaux. Dans ces deux quartiers, plus d'un logement sur cinq est un grand logement, comprenant 5 pièces ou plus.

Trescol-La Levade : un des quartiers prioritaires les plus pauvres d'Occitanie

Le revenu disponible médian par unité de consommation (UC)¹ (ou « niveau de vie ») de l'unité urbaine de La Grand-Combe est de 14 953 euros annuels en 2013, un niveau très inférieur à celui du département du Gard (18 420 euros) et de la région Occitanie (19 277 euros). Au sein de cette unité urbaine, durablement impactée par la fermeture des mines de charbon dans les années 70-80 et la forte déprise démographique qui l'a accompagnée, un tiers des habitants vivent sous le seuil de pauvreté.

Au regard de cet environnement très défavorisé, les deux quartiers prioritaires

Localisation et profil des quartiers prioritaires de l'unité urbaine de La Grand-Combe



de l'agglomération grand-combienne concentrent des populations en grandes difficultés. Avec un niveau de vie médian de 10 676 euros annuels, le QP *Trescol-La Levade* se situe au cinquième rang des quartiers les plus pauvres d'Occitanie, sur les 105 que compte la région. En outre, six habitants sur dix y vivent sous le seuil de pauvreté, contre cinq sur dix en moyenne dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région.

Le QP *Centre Ville-Arboux* apparaît un peu moins défavorisé : le niveau de vie médian (12 657 euros) est un peu supérieur à la moyenne des quartiers prioritaires de la région, tandis que le taux de pauvreté (46 %) est un peu plus faible.

Deux quartiers à la population peu formée et très éloignée de l'emploi

Les deux QP *Trescol-La Levade* et *Centre Ville-Arboux* cumulent pauvreté monétaire et des

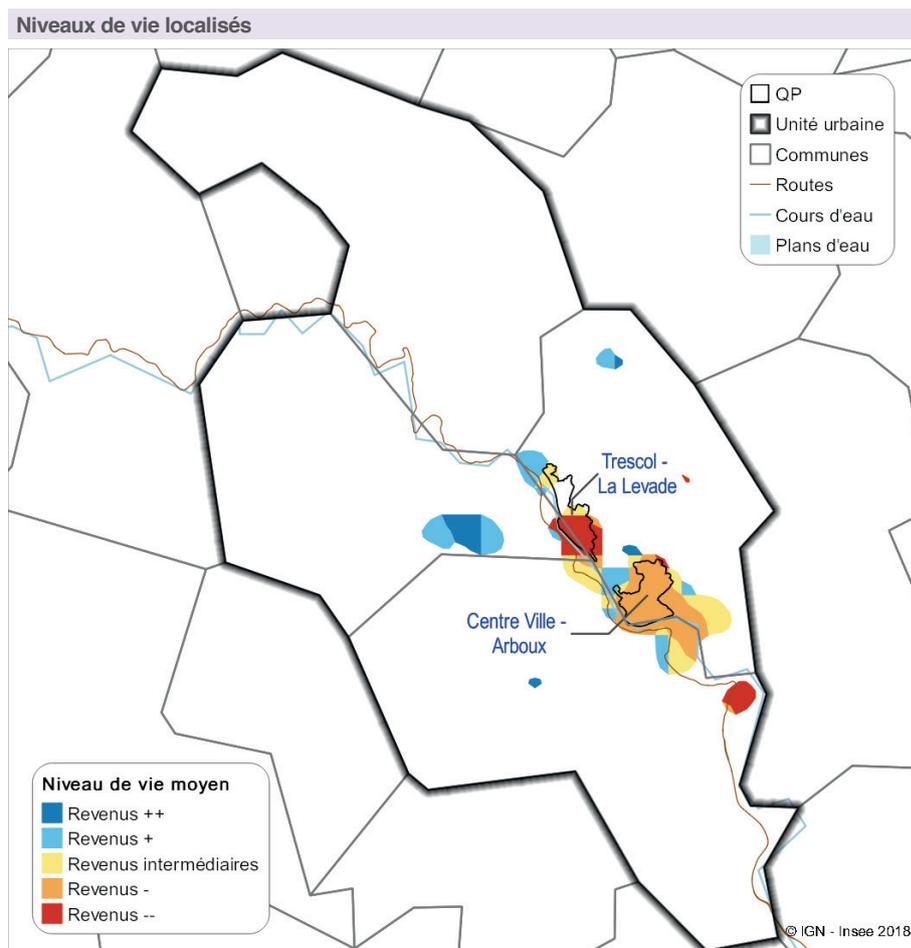
difficultés d'insertion sociale et professionnelle particulièrement marquées. Ainsi seulement trois habitants sur dix en âge de travailler (15-64 ans) y exercent un emploi, contre quatre sur dix dans l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie. De plus, leur population souffre d'un fort déficit de formation : la part des habitants titulaires d'un diplôme de niveau supérieur ou égal au baccalauréat y est très faible, bien inférieure à la moyenne des quartiers prioritaires d'Occitanie.

En outre, dans le QP *Trescol-La Levade*, plus de la moitié des demandeurs d'emplois sont inscrits à Pôle emploi depuis plus d'un an. Dans la typologie des quartiers prioritaires d'Occitanie, ce quartier est classé parmi les quartiers très pauvres et précaires. Ainsi, le taux de bénéficiaires de la CMU-C y est de 41 %, soit 6 points de plus que la moyenne des quartiers prioritaires de la région. Et quatre allocataires CAF sur dix ne disposent que des prestations sociales pour vivre.

¹ L'unité de consommation est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage pour tenir compte des économies d'échelle liées à la taille et à la composition du ménage. Cela permet de comparer directement les niveaux de vie (revenus disponibles) (voir définitions).

Des familles et des jeunes enfants dans le QP *Trescol-La Levade*, des personnes seules et âgées dans le QP *Centre Ville-Arboux*

S'ils partagent tous deux les mêmes grandes difficultés en matière d'insertion sociale et professionnelle, les deux quartiers prioritaires de l'agglomération grand-combienne se différencient en revanche par leurs caractéristiques démographiques. Ainsi, le QP *Trescol-La Levade* est un quartier familial, qui se caractérise par une présence importante de familles nombreuses et de jeunes enfants (un habitant sur quatre a moins de 15 ans). Le QP *Centre Ville-Arboux* fait partie des quartiers de centres-villes à population âgée, selon la typologie des quartiers prioritaires de la région. Ainsi un habitant sur trois du quartier est âgé de 60 ans ou plus et un ménage sur deux est constitué d'une personne seule, le plus souvent âgée. En conséquence, l'essentiel du revenu disponible des habitants du QP *Centre Ville-Arboux* provient des pensions, retraites et rentes : 45 % contre 26 % dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région. ■



Lecture : la couleur rouge correspond aux territoires où les habitants ont des revenus très faibles au regard de ceux de l'agglomération. Les revenus des territoires de l'unité urbaine où le nombre de ménages fiscaux est trop faible ne sont pas représentés.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

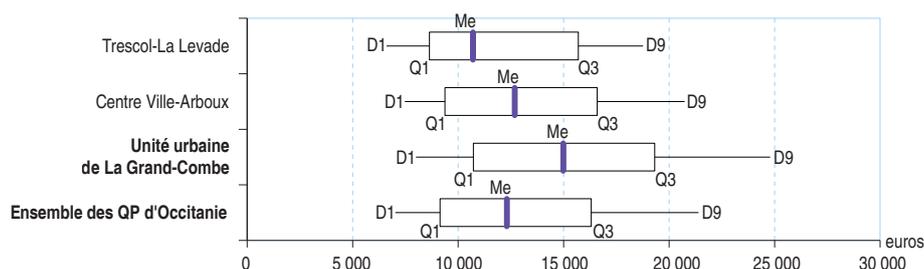
Unité urbaine de La Grand-Combe

Principaux indicateurs sociaux

	Revenu disponible médian par unité de consommation (euros annuels)	Taux de pauvreté (%)	Part de la population bénéficiaire de la CMU-C (%)	Part des allocataires CAF percevant le RSA socle (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu dépend à plus de 50 % des prestations sociales (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 100 % de prestations sociales (%)
	(1)	(1)	(2)	(3)	(3)	(3)
Trescol-La Levade	10 676	58,8	41	47	56	44
Centre Ville-Arboux	12 657	45,5	41	46	58	39
Unité urbaine de La Grand-Combe	14 953	33,2	27	37	48	33
Ensemble des QP d'Occitanie	12 279	48,7	35	33	49	32

Sources : (1) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013 ; (2) Cnam au 31/12/2015 ; (3) Cnaf au 31/12/2015

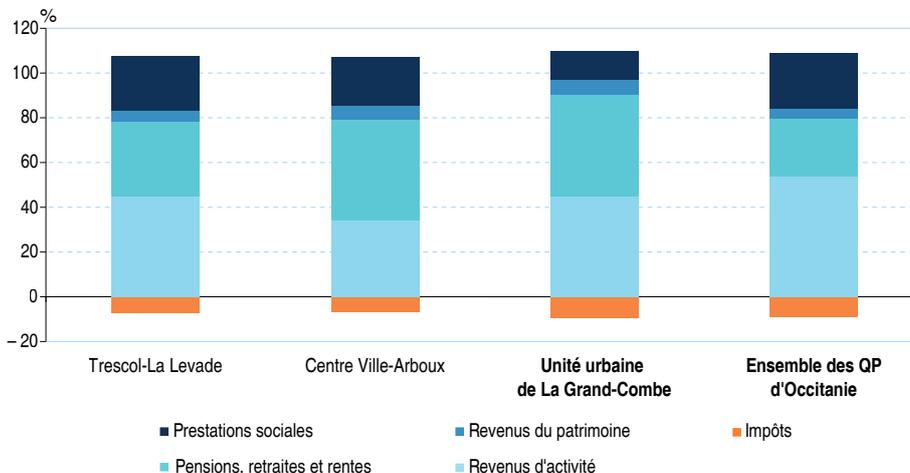
Indicateurs de dispersion des revenus disponibles annuels par unité de consommation



Lecture : pour le QP *Trescol-La Levade*, le revenu plafond des 10 % les plus pauvres est de 6 605 euros annuels (1^{er} décile ou D1) et celui des 25 % les plus pauvres de 8 641 euros (1^{er} quartile ou Q1) en 2013. À l'autre extrémité de l'échelle, le revenu plancher des 25 % les plus riches est de 15 699 euros (3^e quartile ou Q3) et celui des 10 % les plus riches de 18 765 euros (9^e décile ou D9). La médiane (Me) s'élève à 10 676 euros.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Décomposition du revenu disponible selon l'origine du revenu



Lecture : pour disposer *in fine* de 100 euros de revenu disponible, les ménages du QP *Trescol-La Levade* ont en moyenne perçu en 2013, 44,80 euros de revenus d'activité (qui incluent les indemnités de chômage), 33,70 euros de pensions, retraites et rentes, 24,20 euros de prestations sociales, 4,60 euros de revenus du patrimoine et ont versé 7,30 euros en impôts directs.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Principales caractéristiques démographiques

	Population	Part des femmes dans la population (%)	Indice de jeunesse	Part des ménages d'une personne (%)	Part des ménages de 5 personnes ou plus (%)	Part des ménages monoparentaux (%)
	(1)	(2)	(2)	(2)	(3)	(3)
Trescol-La Levade	1 012	48	1,3	34	12	nd
Centre Ville-Arboux	2 421	55	0,8	49	5	14
Unité urbaine de La Grand-Combe	9 761	52	0,6	38	nd	nd
Ensemble des QP d'Occitanie	358 011	53	1,6	43	10	17

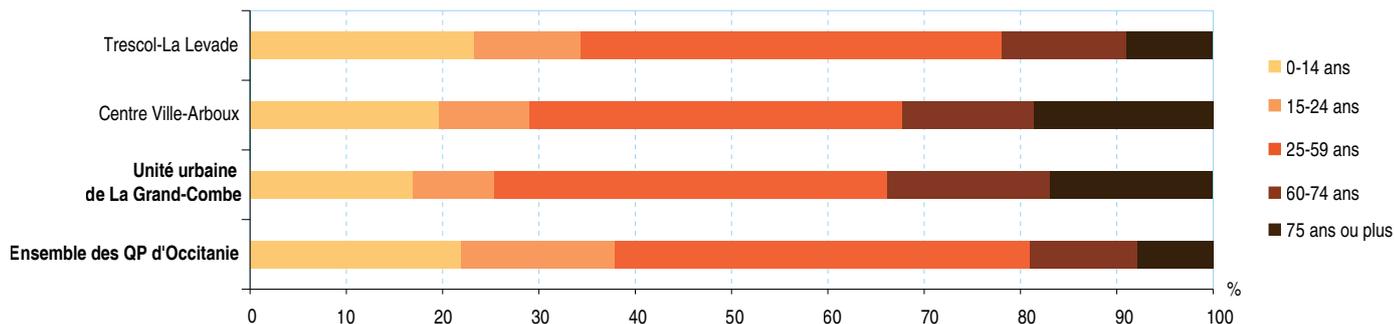
Indice de jeunesse : rapport entre la population des moins de 20 ans et celle des 60 ans ou plus

nd : données non disponibles ou non diffusables

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2013 ; (2) Insee, recensement de la population 2010 ; (3) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Unité urbaine de La Grand-Combe

Structure par âge de la population



Source : Insee, recensement de la population 2010

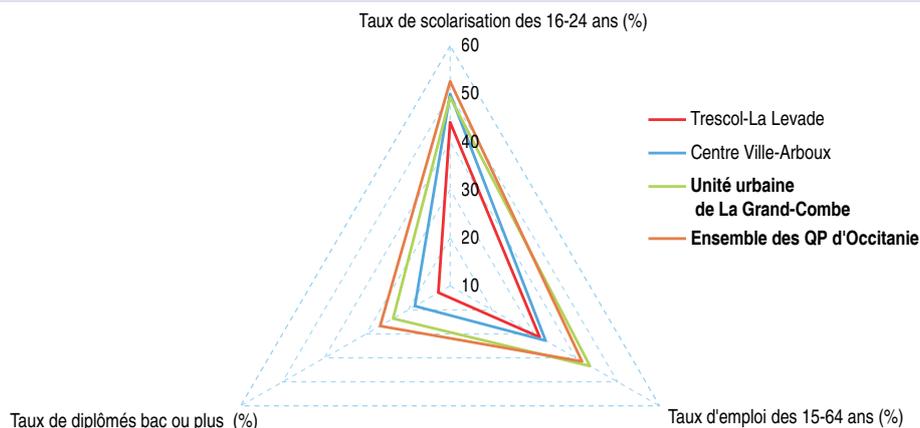
Principales caractéristiques des logements

	Nombre moyen de personnes par logement	Part des logements situés à une adresse comprenant plus de 20 logements (%)	Part des logements d'une ou deux pièces (%)	Part des logements de 5 pièces ou plus (%)	Part des logements vacants (%)
Trescol-La Levade	2,5	nd	8	22	nd
Centre Ville-Arboux	2,0	2	13	22	nd
Unité urbaine de La Grand-Combe	2,1	1	9	28	16
Ensemble des QP d'Occitanie	2,0	49	23	12	11

nd : données non disponibles ou non diffusables

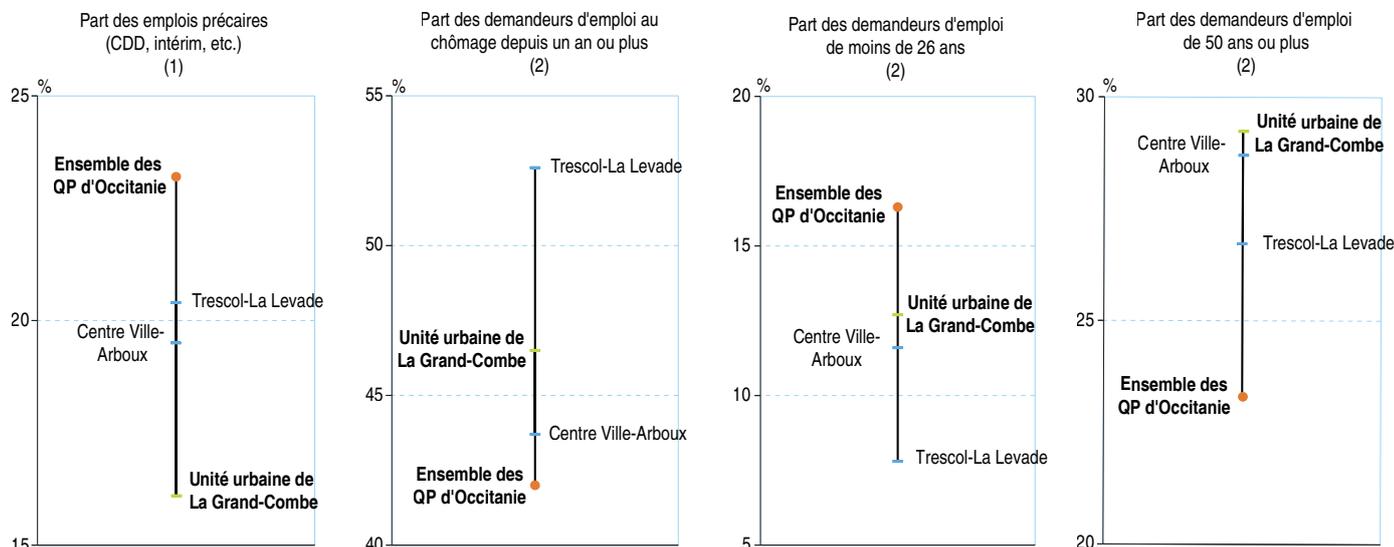
Source : Insee, recensement de la population 2010

Formation et emploi



Source : Insee, recensement de la population 2010

Insertion professionnelle



Avertissement : les échelles sont différentes

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2010 ; (2) Pôle emploi, fichier des demandeurs d'emploi au 31/12/2016

L'unité urbaine de Nîmes compte six quartiers prioritaires, tous situés sur la commune nîmoise. La pauvreté est fortement concentrée dans les trois quartiers constitués de grands ensembles d'immeubles, implantés à la périphérie du centre urbain (*Chemin-Bas d'Avignon-Clos D'Orville*, *Mas de Mingue* et *Pissevin-Valdegour*) et aussi, mais un peu moins durement, dans le quartier *Némausus-Jonquilles-Haute Magaille-Oliviers*. Les deux autres quartiers de l'unité urbaine, *Gambetta-Richelieu* et surtout *Route de Beaucaire*, sont relativement moins touchés avec un taux de pauvreté plus faible que la moyenne des 105 quartiers prioritaires de la région Occitanie.

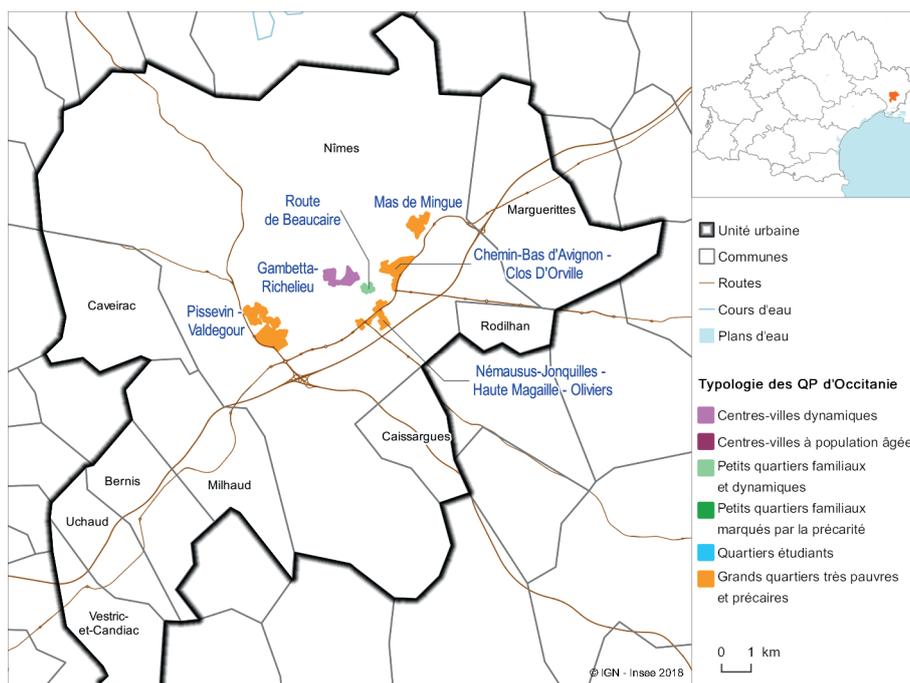
Les six quartiers prioritaires (QP) de l'agglomération nîmoise regroupent 37 830 habitants en 2013, soit 20 % de la population de l'unité urbaine et 25 % de celle de la commune de Nîmes qui les englobe. Ces quartiers sont de tailles très différentes, le plus grand *Pissevin-Valdegour* regroupe 15 600 habitants. Il fait partie, avec les QP *Chemin-Bas d'Avignon-Clos D'Orville* (7 260 habitants) et *Gambetta-Richelieu* (6 860 habitants) des dix plus grands quartiers prioritaires d'Occitanie. La population des trois autres quartiers s'échelonne de 1 720 à 3 370 personnes. À l'exception du QP *Route de Beaucaire*, ces territoires s'inscrivaient déjà dans le dispositif de la géographie prioritaire de la politique de la ville avant 2014, notamment dans le cadre de trois zones urbaines sensibles (ZUS).

Ces quartiers présentent des types de bâti différenciés. Les trois QP *Pissevin-Valdegour*, *Chemin-Bas d'Avignon-Clos D'Orville* et *Mas de Mingue* sont constitués de grands ensembles d'immeubles caractéristiques de l'urbanisme de masse des années 60 (barres, tours...), plus ou moins éloignés du centre urbain de Nîmes. Ces quartiers comportent de nombreux logements sociaux et des copropriétés souvent dégradées, qui ont déjà fait l'objet d'opérations de rénovation urbaine qui se poursuivent encore aujourd'hui.

Le QP *Gambetta-Richelieu* est un quartier de centre-ville avec un bâti dense et souvent vétuste. Dans ce quartier de centre ancien, les logements sont de petite taille (42 % comprennent une ou deux pièces) et la vacance est forte.

Les deux QP *Route de Beaucaire* et *Némausus-Jonquilles-Haute Magaille-Oliviers*, tous deux situés le long des grands axes d'accès au centre-ville, sont des quartiers récents, avec un habitat mixte composé essentiellement d'immeubles collectifs (habitat social et copropriétés) mais aussi de logements pavillonnaires.

Localisation et profil des quartiers prioritaires de l'unité urbaine de Nîmes



Des quartiers parmi les plus défavorisés d'Occitanie

Le revenu disponible par unité de consommation (UC)¹ (ou « niveau de vie ») médian de l'unité urbaine de Nîmes est de 17 402 euros annuels en 2013, un niveau bien inférieur à ceux du département du Gard (18 419 euros) et de la région Occitanie (19 277 euros). Dans cet environnement défavorisé, le niveau de vie médian des QP *Pissevin-Valdegour* et *Chemin-Bas d'Avignon-Clos D'Orville* est particulièrement bas, inférieur à 11 000 euros annuels. Ces derniers font partie des quartiers les plus défavorisés parmi les 1 300 que compte la France métropolitaine (respectivement au 7^e et au 38^e rang). Le QP *Pissevin-Valdegour* occupe le 2^e rang dans la région, juste derrière le QP *Le Viguiet-Saint-Jacques* de Carcassonne.

¹ L'unité de consommation est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage pour tenir compte des économies d'échelle liées à la taille et à la composition du ménage. Cela permet de comparer directement les niveaux de vie (revenus disponibles) (voir définitions).

Le niveau de vie médian est également peu élevé dans les deux QP *Mas de Mingue* (11 551 euros) et *Némausus-Jonquilles-Haute Magaille-Oliviers* (11 913 euros), et inférieur à la moyenne de l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie.

En revanche, le niveau de vie médian du QP *Gambetta-Richelieu* dépasse celui de la moyenne des quartiers prioritaires d'Occitanie. Ce quartier se singularise par des inégalités de revenus assez fortes : le niveau de vie plancher des 10 % des habitants les plus riches (9^e décile) y est 3,7 fois supérieur au niveau de vie plafond des 10 % les plus pauvres (1^{er} décile), un écart comparable à celui de l'unité urbaine de Nîmes, mais très supérieur à celui de l'ensemble des quartiers prioritaires de la région.

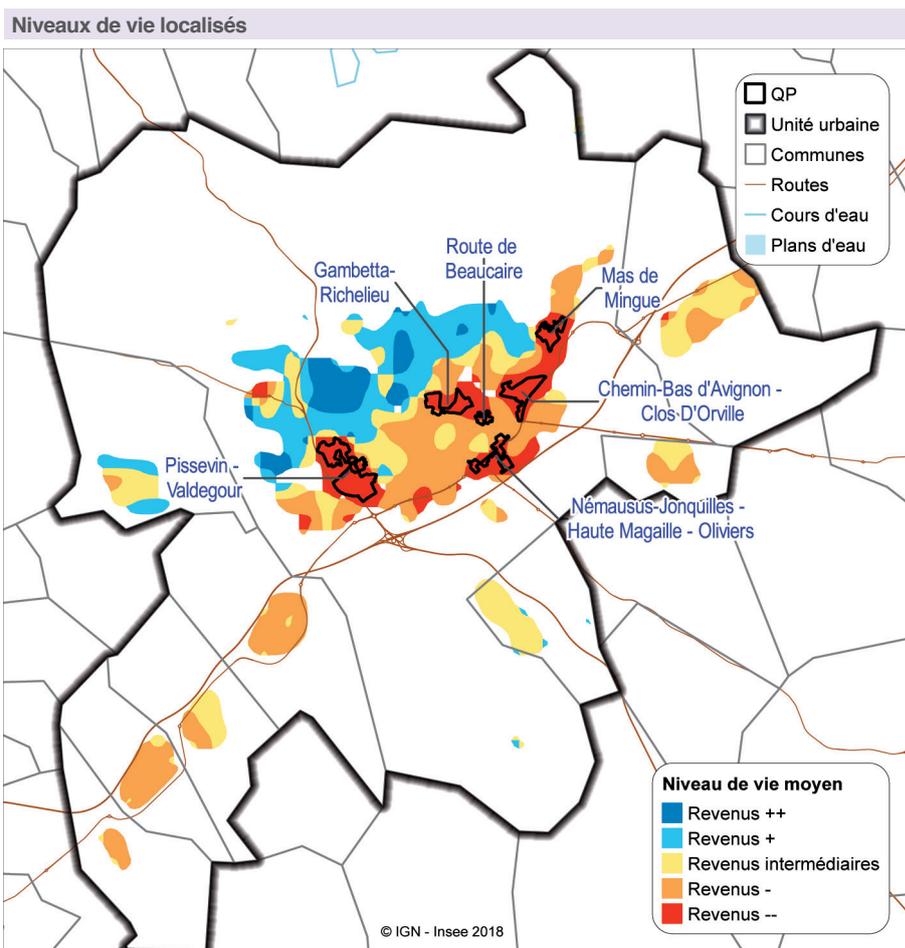
Le QP *Route de Beaucaire* est le quartier prioritaire le moins défavorisé de l'agglomération nîmoise, avec un niveau de vie médian de 13 676 euros annuels : c'est 1 400 euros de plus que la moyenne des quartiers d'Occitanie.

L'agglomération nîmoise est l'une des grandes unités urbaines les plus touchées par la pauvreté monétaire dans la région : 26 % de sa population vit sous le seuil de pauvreté en 2013, soit un taux bien plus élevé qu'en Occitanie (17 %). Dans quatre des six quartiers prioritaires de l'agglomération, le taux de pauvreté dépasse celui de l'ensemble des quartiers prioritaires de la région (49 %). Ce taux est maximal dans les deux QP *Pissevin-Valdegour* et *Chemin-Bas d'Avignon-Clos D'Orville*, où respectivement 70 % et 60 % des personnes vivent sous le seuil de pauvreté. Le QP *Pissevin-Valdegour* est ainsi le quartier prioritaire le plus pauvre de la région. À l'inverse, la part des habitants du QP *Route de Beaucaire* sous le seuil de pauvreté (36 %) est l'une des plus faibles des quartiers d'Occitanie.

Un accès à l'emploi difficile dans les quartiers les plus défavorisés

Selon la typologie des quartiers prioritaires d'Occitanie, les quatre quartiers les plus défavorisés de l'agglomération nîmoise appartiennent à la catégorie des grands quartiers très pauvres et précaires. Les habitants de ces quartiers sont souvent sans emploi et ont un faible niveau de formation. Ainsi, le taux d'emploi y est très inférieur à celui de l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie (42 %), notamment dans les trois quartiers de grands ensembles (*Pissevin-Valdegour*, *Chemin-Bas d'Avignon-Clos D'Orville* et *Mas de Mingue*) où il est compris entre 28 % et 34 %. Lorsque leurs habitants en âge de travailler (15-64 ans) occupent un emploi, ces derniers sont bien souvent précaires (CDD, intérim, etc.). En lien avec ces difficultés d'insertion professionnelle, la population de ces quartiers présente un faible niveau de formation. Ainsi, dans les QP *Pissevin-Valdegour* et *Chemin-Bas d'Avignon-Clos D'Orville*, moins de 20 % des habitants détiennent un baccalauréat ou un diplôme de niveau supérieur, contre 27 % dans l'ensemble des quartiers de la région. En conséquence, les prestations sociales jouent un rôle important dans ces quatre quartiers. La moitié ou plus des allocataires CAF ont des revenus composés majoritairement de prestations sociales et, dans le QP *Pissevin-Valdegour*, quatre allocataires sur dix ne disposent que des prestations sociales pour vivre.

Ces quartiers en grande précarité ont par ailleurs des profils démographiques particuliers. Ils sont plutôt jeunes : trois habitants sur dix ont moins de 15 ans. Il s'agit aussi de quartiers où les grandes familles sont davantage présentes, notamment à *Pissevin-Valdegour*. Le QP *Chemin-Bas d'Avignon-*



Lecture : la couleur rouge correspond aux territoires où les habitants ont des revenus très faibles au regard de ceux de l'agglomération. Les revenus des territoires de l'unité urbaine où le nombre de ménages fiscaux est trop faible ne sont pas représentés.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Clos D'Orville, plus proche du centre-ville, fait exception parmi ces quartiers de grands ensembles : si près d'un quart de ses habitants ont moins de 15 ans, les personnes âgées de 60 ans ou plus y sont également présentes dans la même proportion.

Une meilleure insertion professionnelle dans les deux quartiers les moins précaires

Le QP *Gambetta-Richelieu* est classé parmi les quartiers de centres-villes dynamiques dans la typologie des quartiers prioritaires d'Occitanie. Il apparaît moins impacté par les difficultés d'insertion sociale et professionnelle. Ainsi quatre habitants sur dix du quartier détiennent un baccalauréat ou un diplôme de niveau supérieur et près de cinq personnes en âge de travailler sur dix ont un emploi, même s'il peut être précaire. Comme souvent dans ce type de quartier, les personnes seules sont nombreuses : six ménages sur dix sont composés d'une seule personne, contre quatre sur dix dans l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie et dans l'agglomération de Nîmes.

Le QP *Route de Beaucaire* fait partie des petits quartiers familiaux et dynamiques. C'est le quartier le moins défavorisé de son agglomération. Il se caractérise à la fois par un taux d'emploi élevé (50 %), inférieur de seulement 5 points à celui de l'unité urbaine, et par une très faible proportion d'emplois précaires. En outre, un tiers des habitants du quartier détiennent un diplôme de niveau au moins égal au baccalauréat, contre un quart en moyenne dans les quartiers prioritaires de la région. Ce quartier se distingue par une forte proportion de ménages monoparentaux, ainsi que de personnes seules et âgées. Il s'agit pour l'essentiel de femmes, qui représentent 63 % des habitants du quartier. ■

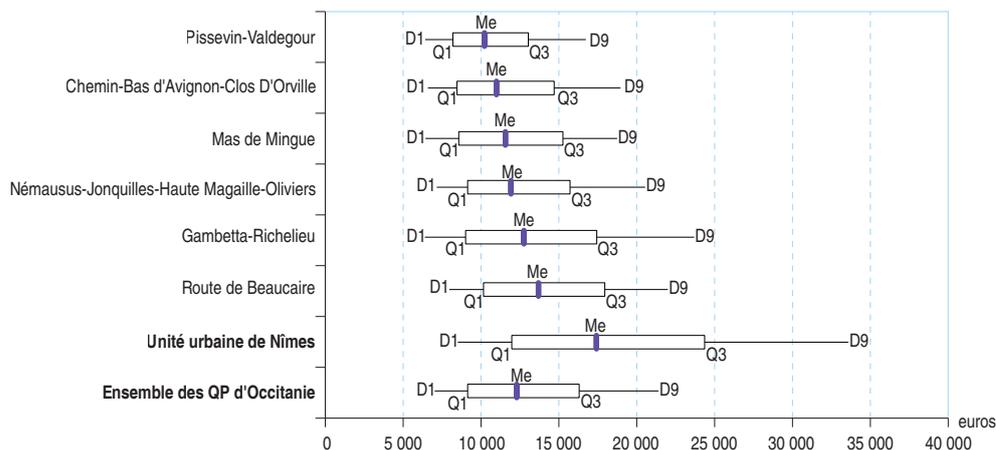
Unité urbaine de Nîmes

Principaux indicateurs sociaux

	Revenu disponible médian par unité de consommation (euros annuels)	Taux de pauvreté (%)	Part de la population bénéficiaire de la CMU-C (%)	Part des allocataires CAF percevant le RSA socle (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu dépend à plus de 50 % des prestations sociales (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 100 % de prestations sociales (%)
	(1)	(1)	(2)	(3)	(3)	(3)
Pissevin-Valdegour	10 213	68,7	54	45	59	39
Chemin-Bas d'Avignon-Clos D'Orville	10 978	59,0	47	40	53	35
Mas de Mingue	11 551	53,8	43	42	53	36
Némausus-Jonquilles-Haute Magaille-Oliviers	11 913	50,9	37	38	50	29
Gambetta-Richelieu	12 747	45,0	33	34	48	36
Route de Beaucaire	13 676	36,2	28	27	38	24
Unité urbaine de Nîmes	17 402	25,6	20	26	37	24
Ensemble des QP d'Occitanie	12 279	48,7	35	33	49	32

Sources : (1) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013 ; (2) Cnam au 31/12/2015 ; (3) Cnaf au 31/12/2015

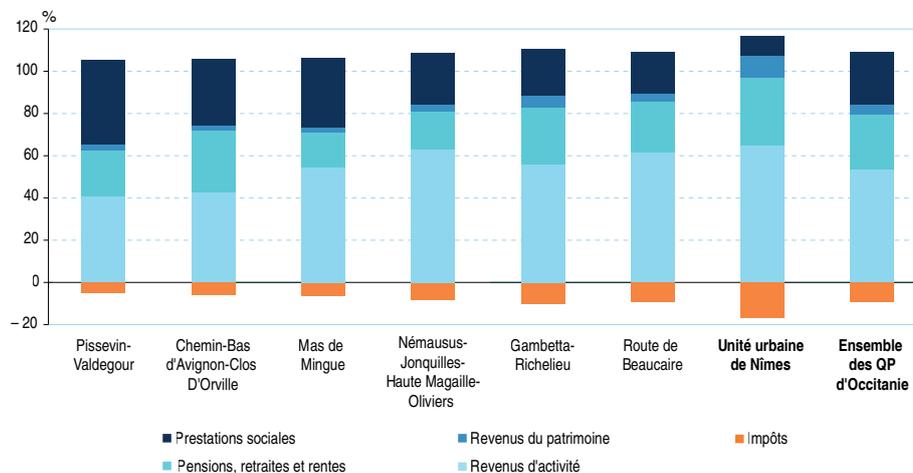
Indicateurs de dispersion des revenus disponibles annuels par unité de consommation



Lecture : pour le QP *Pissevin-Valdegour*, le revenu plafond des 10 % les plus pauvres est de 6 414 euros annuels (1^{er} décile ou D1) et celui des 25 % les plus pauvres de 8 195 euros (1^{er} quartile ou Q1) en 2013. À l'autre extrémité de l'échelle, le revenu plancher des 25 % les plus riches est de 13 038 euros (3^e quartile ou Q3) et celui des 10 % les plus riches de 16 736 euros (9^e décile ou D9). La médiane (Me) s'élève à 10 213 euros.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Décomposition du revenu disponible selon l'origine du revenu



Lecture : pour disposer *in fine* de 100 euros de revenu disponible, les ménages du QP *Pissevin-Valdegour* ont en moyenne perçu en 2013, 41,00 euros de revenus d'activité (qui incluent les indemnités de chômage), 21,90 euros de pensions, retraites et rentes, 39,70 euros de prestations sociales, 2,40 euros de revenus du patrimoine et ont versé 5,00 euros en impôts directs.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2013

Unité urbaine de Nîmes

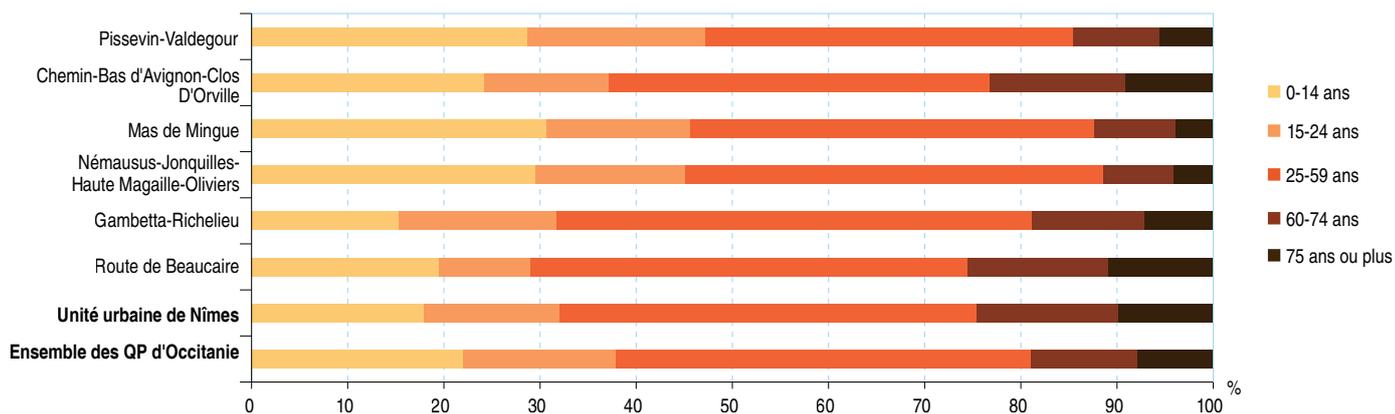
Principales caractéristiques démographiques

	Population (1)	Part des femmes dans la population (%) (2)	Indice de jeunesse (2)	Part des ménages d'une personne (%) (2)	Part des ménages de 5 personnes ou plus (%) (3)	Part des ménages monoparentaux (%) (3)
Pissevin-Valdegour	15 597	52	2,6	28	23	18
Chemin-Bas d'Avignon-Clos D'Orville	7 264	53	1,3	37	12	17
Mas de Mingue	3 014	51	3,1	28	17	18
Némausus-Jonquilles-Haute Magaille-Oliviers	3 374	53	3,4	26	14	19
Gambetta-Richelieu	6 862	53	1,1	60	5	16
Route de Beaucaire	1 722	63	1,0	49	6	21
Unité urbaine de Nîmes	184 557	53	1,0	40	nd	nd
Ensemble des QP d'Occitanie	358 011	53	1,6	43	10	17

Indice de jeunesse : rapport entre la population des moins de 20 ans et celle des 60 ans ou plus
nd : données non disponibles ou non diffusables

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2013 ; (2) Insee, recensement de la population 2010 ; (3) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Structure par âge de la population



Source : Insee, recensement de la population 2010

Principales caractéristiques des logements

	Nombre moyen de personnes par logement	Part des logements situés à une adresse comprenant plus de 20 logements (%)	Part des logements d'une ou deux pièces (%)	Part des logements de 5 pièces ou plus (%)	Part des logements vacants (%)
Pissevin-Valdegour	2,5	39	11	12	10
Chemin-Bas d'Avignon-Clos D'Orville	2,2	26	11	12	9
Mas de Mingue	2,6	53	12	21	14
Némausus-Jonquilles-Haute Magaille-Oliviers	2,5	59	13	8	10
Gambetta-Richelieu	1,3	88	42	6	15
Route de Beaucaire	1,7	93	17	10	10
Unité urbaine de Nîmes	2,1	20	23	24	10
Ensemble des QP d'Occitanie	2,0	49	23	12	11

Source : Insee, recensement de la population 2010

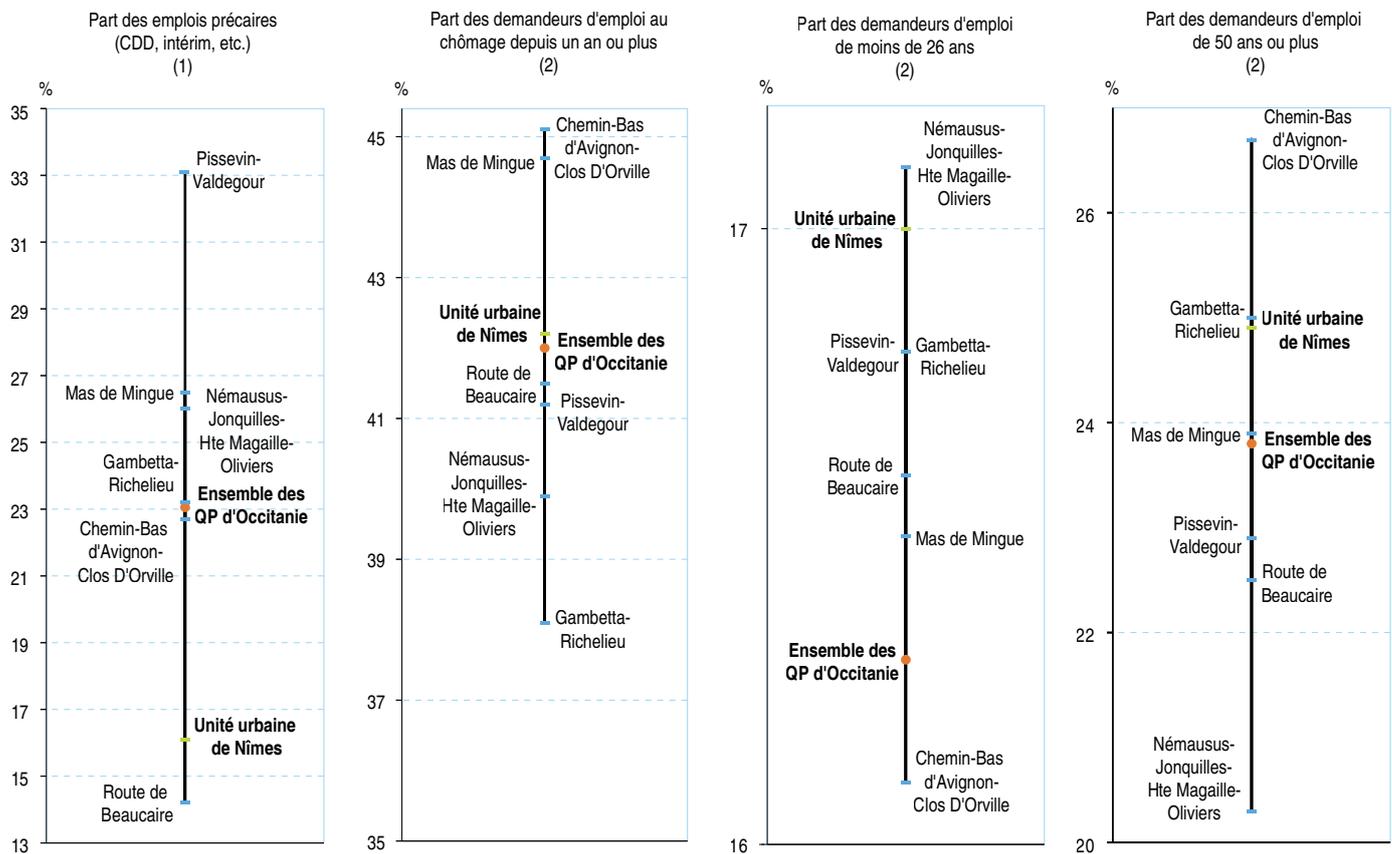
Unité urbaine de Nîmes

Formation et emploi

	Taux de scolarisation des 16-24 ans (%)	Taux de diplômés bac ou plus (%)	Taux d'emploi des 15-64 ans (%)
Pissevin-Valdegour	60	19	28
Chemin-Bas d'Avignon-Clos D'Orville	45	17	30
Mas de Mingue	52	24	34
Némausus-Jonquilles-Haute Magaille-Oliviers	50	29	45
Gambetta-Richelieu	53	36	46
Route de Beaucaire	59	33	50
Unité urbaine de Nîmes	63	42	55
Ensemble des QP d'Occitanie	53	27	42

Source : Insee, recensement de la population 2010

Insertion professionnelle



Avertissement : les échelles sont différentes

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2010 ; (2) Pôle emploi, fichier des demandeurs d'emploi au 31/12/2016

Depuis la mise en place de la nouvelle géographie prioritaire en 2014, l'unité urbaine de Pont-Saint-Espirit compte un quartier prioritaire, *Centre Ville*, situé sur la commune de Pont-Saint-Espirit. La pauvreté est un peu plus contenue dans ce quartier que dans l'ensemble des quartiers de la région, grâce notamment à un meilleur accès à l'emploi. Néanmoins, dans ce quartier plutôt jeune, le chômage concerne particulièrement les moins de 26 ans et les personnes âgées de 50 ans ou plus.

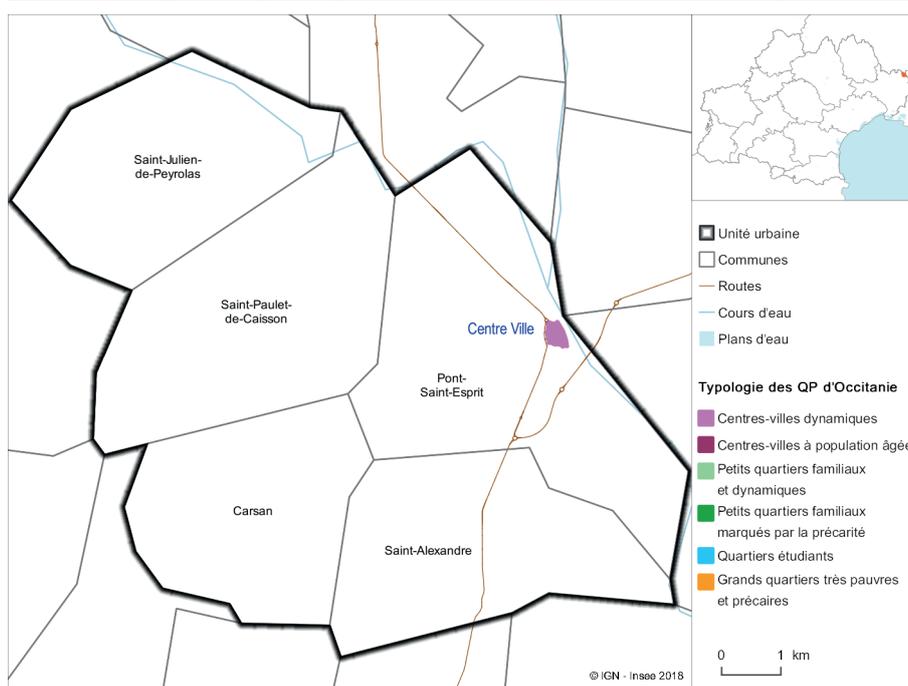
Le quartier prioritaire (QP) *Centre Ville*, situé sur la commune de Pont-Saint-Espirit, compte 1 350 habitants en 2013, soit 13 % de la population de la commune et 9 % de celle de l'unité urbaine. Situé le long du Rhône, à l'est du territoire de la commune, il est typique d'un quartier prioritaire de centre-ville. Il se compose essentiellement d'immeubles mais aussi de quelques maisons individuelles et offre un accès aisé à de nombreux commerces, services et équipements publics. Il présente une relative mixité sociale, avec surtout des locataires du parc privé mais aussi du parc social, ainsi que des propriétaires occupants. Des habitats, parfois dégradés, vétustes ou vacants, y côtoient des demeures bourgeoises imposantes, parfois même classées, construites au XIX^e et au début du XX^e siècle. Ce quartier comprend 2,5 fois plus de petits logements (une ou deux pièces) que de grands logements (cinq pièces ou plus).

Une pauvreté moins marquée que dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région

Le revenu disponible par unité de consommation (UC)¹ (ou « niveau de vie ») médian de l'unité urbaine de Pont-Saint-Espirit s'élève à 18 666 euros annuels en 2013, soit un niveau comparable à celui du département du Gard (18 420 euros) mais inférieur à celui de la région Occitanie (19 277 euros). Dans ce contexte, le QP *Centre Ville* apparaît en net décrochage avec un niveau de vie médian bien plus faible (12 868 euros), mais néanmoins plus élevé que celui de l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie (12 279 euros). Le taux de pauvreté (44 %) y est deux fois plus élevé que dans l'ensemble de l'unité urbaine, mais inférieur de 5 points à la moyenne des quartiers prioritaires de la région.

¹ L'unité de consommation est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage pour tenir compte des économies d'échelle liées à la taille et à la composition du ménage. Cela permet de comparer directement les niveaux de vie (revenus disponibles) (voir définitions).

Localisation et profil du quartier prioritaire de l'unité urbaine de Pont-Saint-Espirit



Au sein du quartier, les disparités de niveau de vie sont relativement importantes : le rapport entre le revenu plancher des 10 % des habitants les plus aisés (9^e décile) et le revenu plafond des 10 % les plus modestes (1^{er} décile) s'élève à 3,4 dans le QP *Centre Ville*, contre 3,0 dans l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie où l'écart est plus grand. Ce résultat s'explique par un revenu plancher bien plus fort pour les habitants les plus aisés du quartier, traduisant une certaine mixité sociale.

Un meilleur accès à l'emploi

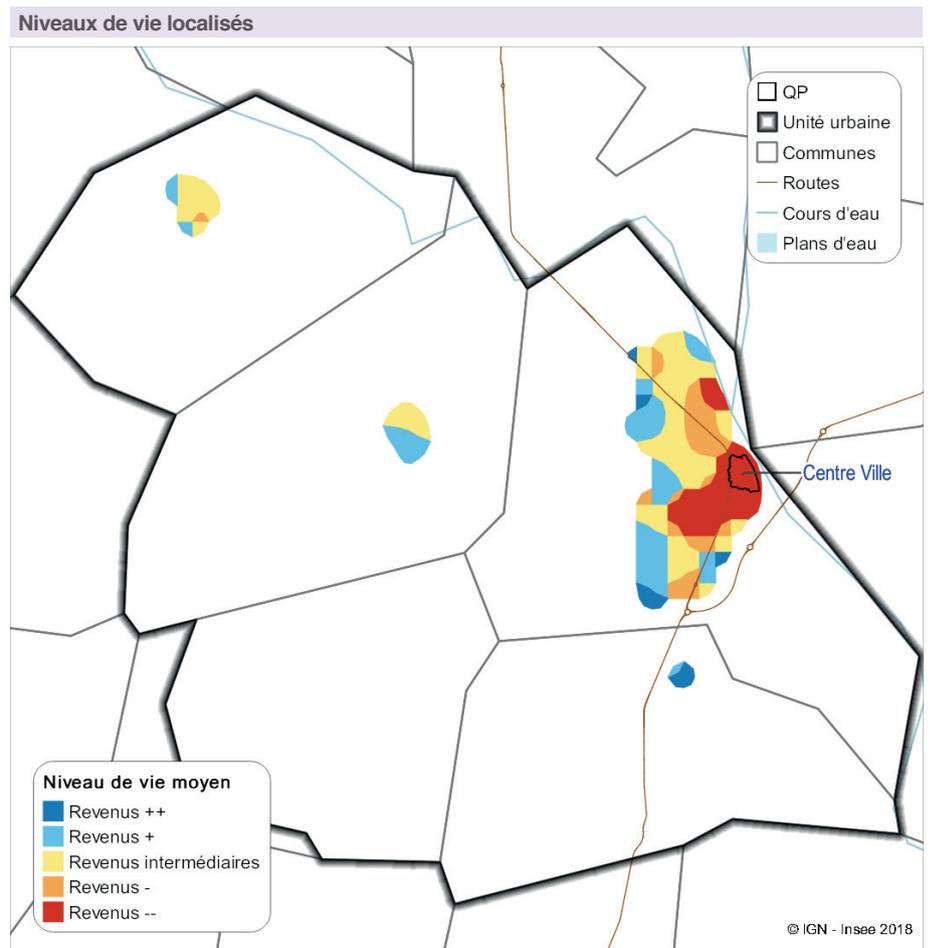
Selon la typologie des quartiers prioritaires de la région, le QP *Centre Ville* fait partie de la catégorie des centres-villes dynamiques, en raison principalement d'un accès à l'emploi meilleur que dans d'autres quartiers. Ainsi, un habitant sur deux en âge de travailler (15-64 ans) occupe un emploi. Le taux est supérieur de 7 points à celui de l'ensemble

des quartiers de la politique de la ville de la région. Néanmoins, les emplois sont une fois sur cinq précaires (CDD, intérim, etc.). En outre, les demandeurs d'emploi âgés de 50 ans ou plus et de moins de 26 ans, qui constituent des publics potentiellement plus fragiles, sont davantage représentés dans ce quartier.

En conséquence d'un taux d'emploi un peu plus élevé, la part des revenus d'activité parmi les revenus disponibles est élevée dans le QP *Centre Ville* (+ 10 points par rapport à l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie) tandis que la part des prestations sociales y est plus faible (- 6 points). De plus, la part des habitants du quartier percevant la CMU-C est elle aussi très nettement inférieure à la moyenne des quartiers (- 9 points).

Comme dans la plupart des quartiers prioritaires de la région, la population du QP *Centre Ville* est relativement jeune : un habitant sur trois a moins de 25 ans, tandis

que les personnes âgées de 60 ans ou plus sont relativement moins nombreuses. Le nombre de personnes seules est important. Ainsi, 47 % des ménages sont constitués d'une seule personne, soit 4 points de plus qu'en moyenne dans l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie. ■



Lecture : la couleur rouge correspond aux territoires où les habitants ont des revenus très faibles au regard de ceux de l'agglomération. Les revenus des territoires de l'unité urbaine où le nombre de ménages fiscaux est trop faible ne sont pas représentés.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

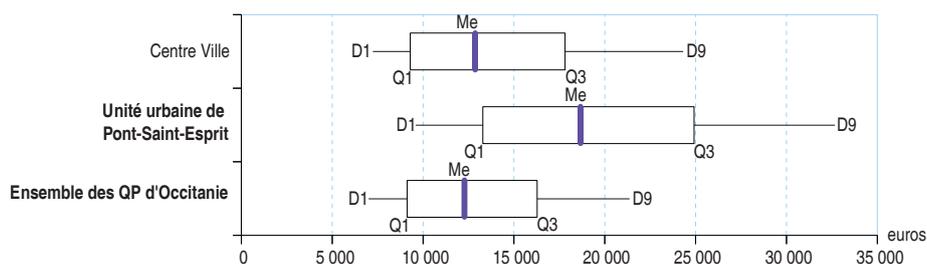
Unité urbaine de Pont-Saint-Esprit

Principaux indicateurs sociaux

	Revenu disponible médian par unité de consommation (euros annuels)	Taux de pauvreté (%)	Part de la population bénéficiaire de la CMU-C (%)	Part des allocataires CAF percevant le RSA socle (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu dépend à plus de 50 % des prestations sociales (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 100 % de prestations sociales (%)
	(1)	(1)	(2)	(3)	(3)	(3)
Centre Ville	12 868	43,5	26	36	47	32
Unité urbaine de Pont-Saint-Esprit	18 666	19,6	9	22	31	20
Ensemble des QP d'Occitanie	12 279	48,7	35	33	49	32

Sources : (1) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013 ; (2) Cnam au 31/12/2015 ; (3) Cnaf au 31/12/2015

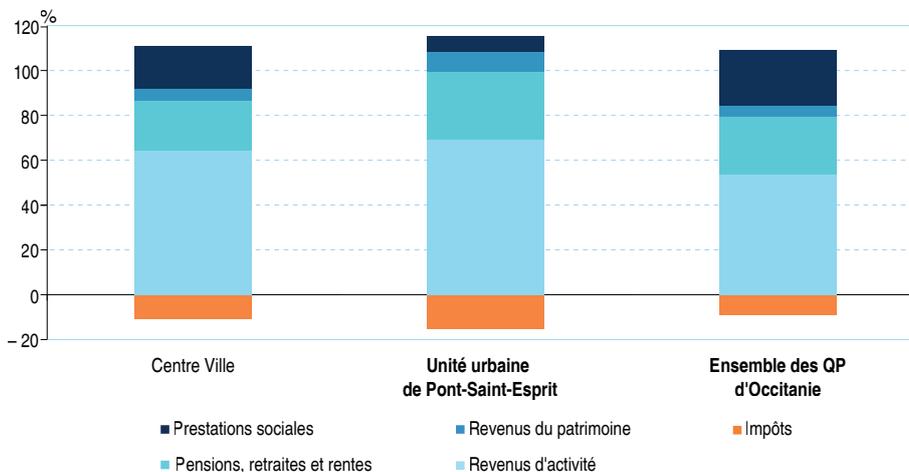
Indicateurs de dispersion des revenus disponibles annuels par unité de consommation



Lecture : pour le QP Centre Ville, le revenu plafond des 10 % les plus pauvres est de 7 256 euros annuels (1^{er} décile ou D1) et celui des 25 % les plus pauvres de 9 315 euros (1^{er} quartile ou Q1) en 2013. À l'autre extrémité de l'échelle, le revenu plancher des 25 % les plus riches est de 17 845 euros (3^e quartile ou Q3) et celui des 10 % les plus riches de 24 350 euros (9^e décile ou D9). La médiane (Me) s'élève à 12 868 euros.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Décomposition du revenu disponible selon l'origine du revenu



Lecture : pour disposer *in fine* de 100 euros de revenu disponible, les ménages du QP Centre Ville ont en moyenne perçu en 2013, 64,30 euros de revenus d'activité (qui incluent les indemnités chômage), 22,50 euros de pensions, retraites et rentes, 5,40 euros de revenus du patrimoine, 18,80 euros de prestations sociales. Ils ont versé 11,00 euros d'impôts directs.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2013

Principales caractéristiques démographiques

	Population	Part des femmes dans la population (%)	Indice de jeunesse	Part des ménages d'une personne (%)	Part des ménages de 5 personnes ou plus (%)	Part des ménages monoparentaux (%)
	(1)	(2)	(2)	(2)	(3)	(3)
Centre Ville	1 353	49	1,4	47	6	16
Unité urbaine de Pont-Saint-Esprit	15 271	51	1,0	30	nd	nd
Ensemble des QP d'Occitanie	358 011	53	1,6	43	10	17

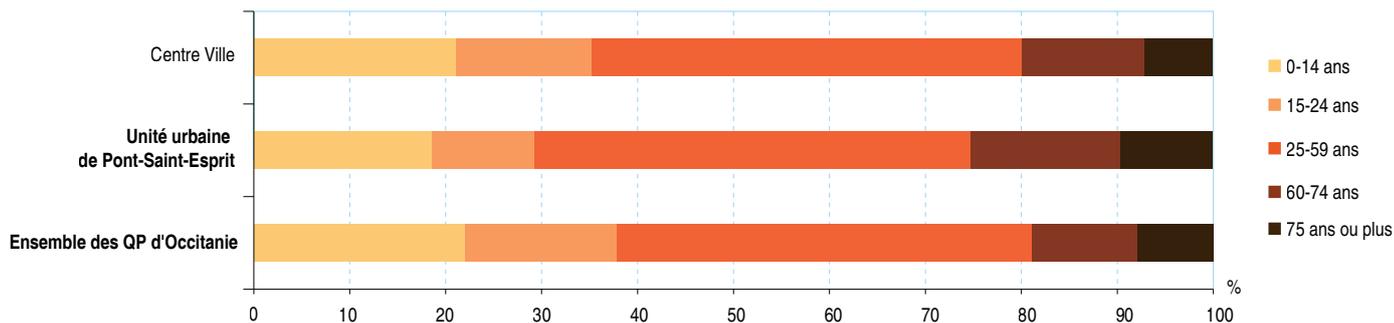
Indice de jeunesse : rapport entre la population des moins de 20 ans et celle des 60 ans ou plus

nd : données non disponibles ou non diffusables

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2013 ; (2) Insee, recensement de la population 2010 ; (3) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Unité urbaine de Pont-Saint-Esprit

Structure par âge de la population



Source : Insee, recensement de la population 2010

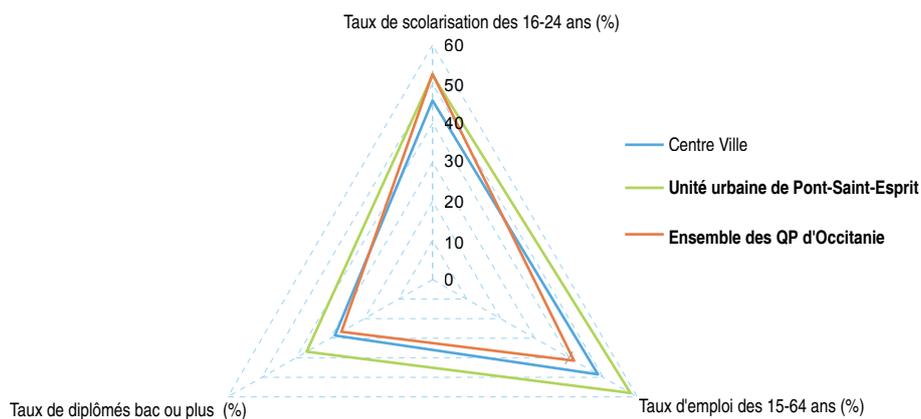
Principales caractéristiques des logements

	Nombre moyen de personnes par logement	Part des logements situés à une adresse comprenant plus de 20 logements (%)	Part des logements d'une ou deux pièces (%)	Part des logements de 5 pièces ou plus (%)	Part des logements vacants (%)
Centre Ville	2,0	8	33	13	nd
Unité urbaine de Pont-Saint-Esprit	2,3	6	11	38	10
Ensemble des QP d'Occitanie	2,0	49	23	12	11

nd : données non disponibles ou non diffusables

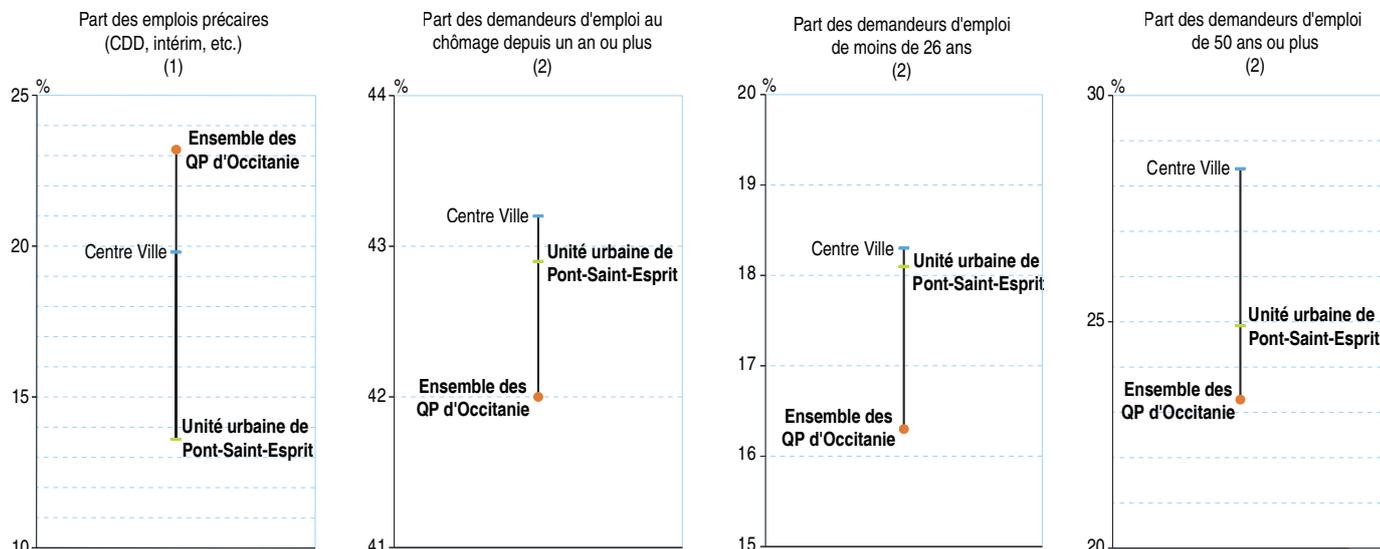
Source : Insee, recensement de la population 2010

Formation et emploi



Source : Insee, recensement de la population 2010

Insertion professionnelle



Avertissement : les échelles sont différentes

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2010 ; (2) Pôle emploi, fichier des demandeurs d'emploi au 31/12/2016

L'unité urbaine de Saint-Gilles compte un seul quartier prioritaire de la politique de la ville : **Sabatot-Centre Ancien**. Ce quartier fait partie des plus défavorisés de la région Occitanie. Il se caractérise par une population jeune, très pauvre, peu diplômée, éloignée de l'emploi.

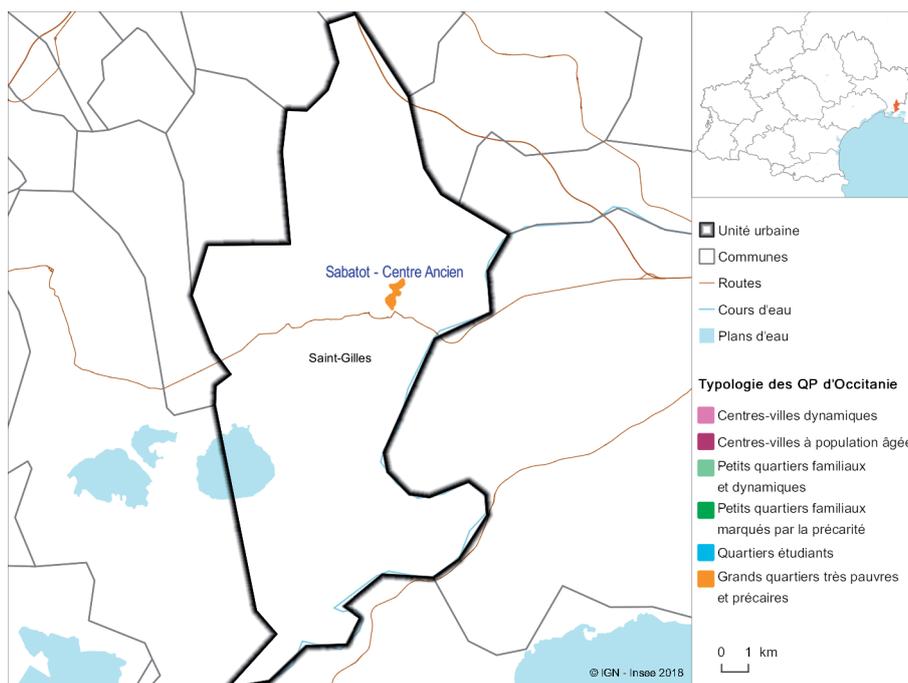
Le quartier prioritaire (QP) *Sabatot-Centre Ancien* compte 3 270 habitants en 2013, soit le quart de la population de Saint-Gilles, qui constitue à elle seule l'ensemble de l'unité urbaine. Ce quartier s'inscrivait déjà dans le dispositif de la géographie prioritaire de la politique de la ville avant 2014, sur un territoire de taille comparable. Il s'étend aujourd'hui de l'ancienne zone urbaine sensible (ZUS) de Sabatot, composée d'un habitat social construit dans les années 60, jusqu'au centre historique médiéval, avec de petits immeubles en cours de réhabilitation, auparavant concerné par un contrat urbain de cohésion sociale (Cucs). Dans le QP *Sabatot-Centre Ancien*, un logement sur six comprend au moins cinq pièces, une part importante au regard de la plupart des quartiers prioritaires de la région mais inférieure de moitié à celle de la commune de Saint-Gilles. Par ailleurs, un logement sur cinq est de petite taille (une ou deux pièces). Ces logements sont plutôt concentrés dans le centre ancien. Dans l'ensemble du quartier, un logement sur six est vacant.

Un des quartiers prioritaires les plus pauvres d'Occitanie

Le revenu disponible par unité de consommation (UC)¹ (ou « niveau de vie ») médian des habitants de l'agglomération saint-gilloise est de 15 730 euros annuels en 2013, un montant relativement bas, très inférieur à celui du département du Gard (18 420 euros) et de la région Occitanie (19 277 euros). Au sein de cet environnement plutôt défavorisé, le QP *Sabatot-Centre Ancien* constitue une véritable poche de pauvreté : avec un niveau de vie médian de 11 429 euros annuels, il se positionne parmi les quartiers prioritaires les plus défavorisés d'Occitanie. De plus, 56 % des habitants du quartier vivent sous le

¹ L'unité de consommation est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage pour tenir compte des économies d'échelle liées à la taille et à la composition du ménage. Cela permet de comparer directement les niveaux de vie (revenus disponibles) (voir définitions).

Localisation et profil du quartier prioritaire de l'unité urbaine de Saint-Gilles



seuil de pauvreté, contre 49 % en moyenne dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région et 29 % des Saint-Gillois, un taux lui-même déjà relativement élevé.

Autre signe de précarité des habitants, la moitié des allocataires CAF du QP *Sabatot-Centre Ancien* vivent avec des revenus qui proviennent majoritairement des prestations sociales ; pour trois allocataires sur dix, il s'agit même de l'unique source de revenus.

Une population peu formée et très éloignée de l'emploi

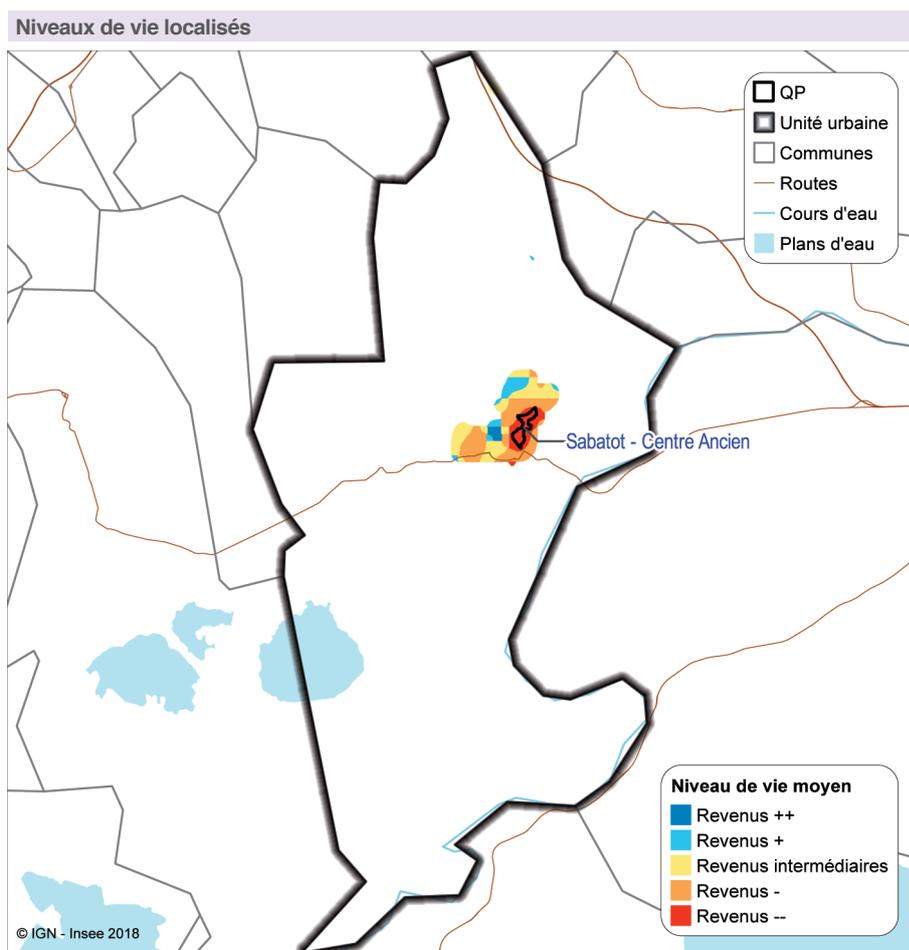
Le quartier *Sabatot-Centre Ancien* concentre de nombreuses difficultés sociales. Tout d'abord, ses habitants ne sont pas ou peu diplômés : seul un sur cinq détient un diplôme supérieur ou égal au baccalauréat. Ensuite, ils pâtissent d'un fort éloignement de l'emploi : seuls 34 % des habitants du quartier en âge de travailler (15-64 ans) ont un emploi, contre 42 % dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région et

52 % dans l'ensemble de l'unité urbaine de Saint-Gilles, elle-même relativement en difficulté. De surcroît, quand ils exercent un emploi, plus du quart de ces emplois sont précaires (CDD, intérim, etc.). Par ailleurs, un demandeur d'emploi sur deux est inscrit à Pôle emploi depuis un an ou plus.

Une forte proportion de familles nombreuses et de jeunes

Selon la typologie des quartiers prioritaires de la politique de la ville en Occitanie, le QP *Sabatot-Centre Ancien* appartient à la catégorie des grands quartiers très pauvres et précaires, même s'il n'est pas très peuplé. Les familles nombreuses représentent un ménage sur six et le poids des familles monoparentales est relativement mesuré au regard de la moyenne des quartiers. Corollaire d'une forte proportion de familles avec enfants, la population du quartier est très jeune : 42 % des habitants ont moins de 25 ans et 25 % moins de 15 ans, une part plus

élevée qu'en moyenne dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région et encore plus que dans la commune de Saint-Gilles. Par ailleurs, la part des personnes seules est importante, bien qu'inférieure à celle observée dans l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie. ■



Lecture : la couleur rouge correspond aux territoires où les habitants ont des revenus très faibles au regard de ceux de l'agglomération. Les revenus des territoires de l'unité urbaine où le nombre de ménages fiscaux est trop faible ne sont pas représentés.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

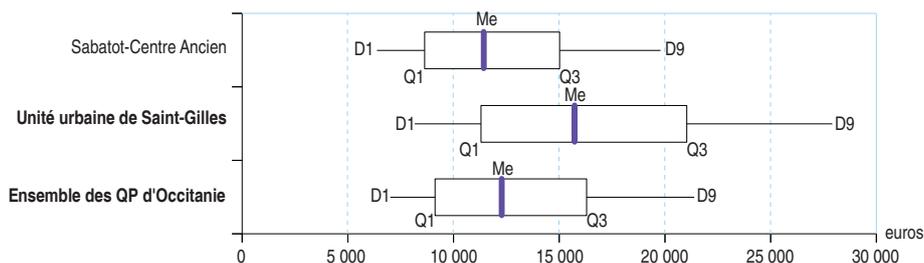
Unité urbaine de Saint-Gilles

Principaux indicateurs sociaux

	Revenu disponible médian par unité de consommation (euros annuels)	Taux de pauvreté (%)	Part de la population bénéficiaire de la CMU-C (%)	Part des allocataires CAF percevant le RSA socle (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu dépend à plus de 50 % des prestations sociales (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 100 % de prestations sociales (%)
	(1)	(1)	(2)	(3)	(3)	(3)
Sabatot-Centre Ancien	11 429	55,9	33	35	50	30
Unité urbaine de Saint-Gilles	15 730	29,2	16	24	34	20
Ensemble des QP d'Occitanie	12 279	48,7	35	33	49	32

Sources : (1) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013 ; (2) Cnam au 31/12/2015 ; (3) Cnaf au 31/12/2015

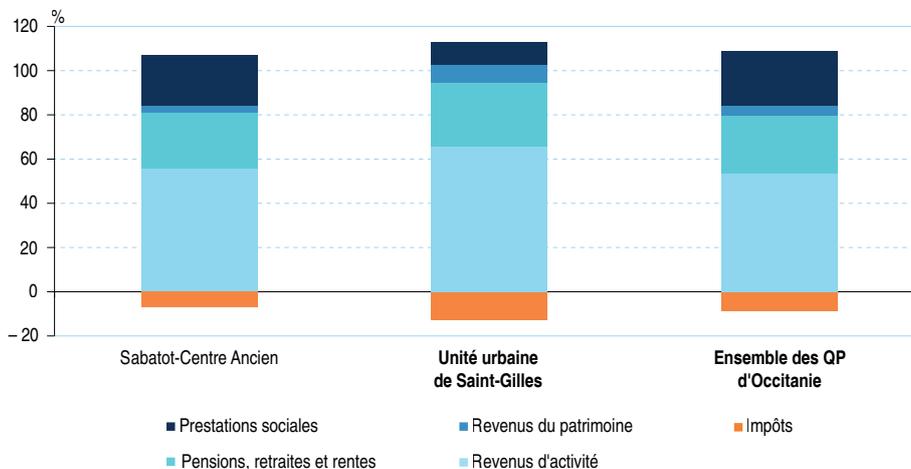
Indicateurs de dispersion des revenus disponibles annuels par unité de consommation



Lecture : pour le QP Sabatot-Centre Ancien, le revenu plafond des 10 % les plus pauvres est de 6 393 euros annuels (1^{er} décile ou D1) et celui des 25 % les plus pauvres de 8 650 euros (1^{er} quartile ou Q1) en 2013. À l'autre extrémité de l'échelle, le revenu plancher des 25 % les plus riches est de 15 030 euros (3^e quartile ou Q3) et celui des 10 % les plus riches de 19 799 euros (9^e décile ou D9). La médiane (Me) s'élève à 11 429 euros.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Décomposition du revenu disponible selon l'origine du revenu



Lecture : pour disposer *in fine* de 100 euros de revenu disponible, les ménages du quartier Sabatot-Centre Ancien ont en moyenne perçu en 2013, 55,90 euros de revenus d'activité (qui incluent les indemnités de chômage), 25,10 euros de pensions, retraites et rentes, 22,80 euros de prestations sociales, 3,30 euros de revenus du patrimoine et ont versé 7,10 euros en impôts directs.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Principales caractéristiques démographiques

	Population	Part des femmes dans la population (%)	Indice de jeunesse	Part des ménages d'une personne (%)	Part des ménages de 5 personnes ou plus (%)	Part des ménages monoparentaux (%)
	(1)	(2)	(2)	(2)	(3)	(3)
Sabatot-Centre Ancien	3 272	51	2,0	35	16	12
Unité urbaine de Saint-Gilles	13 641	50	1,3	27	nd	nd
Ensemble des QP d'Occitanie	358 011	53	1,6	43	10	17

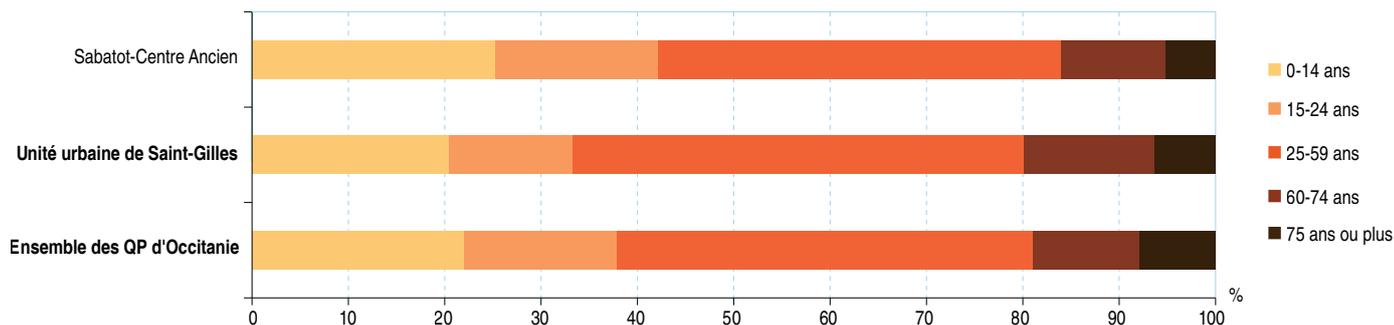
Indice de jeunesse : rapport entre la population des moins de 20 ans et celle des 60 ans ou plus

nd : données non disponibles ou non diffusables

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2013 ; (2) Insee, recensement de la population 2010 ; (3) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Unité urbaine de Saint-Gilles

Structure par âge de la population



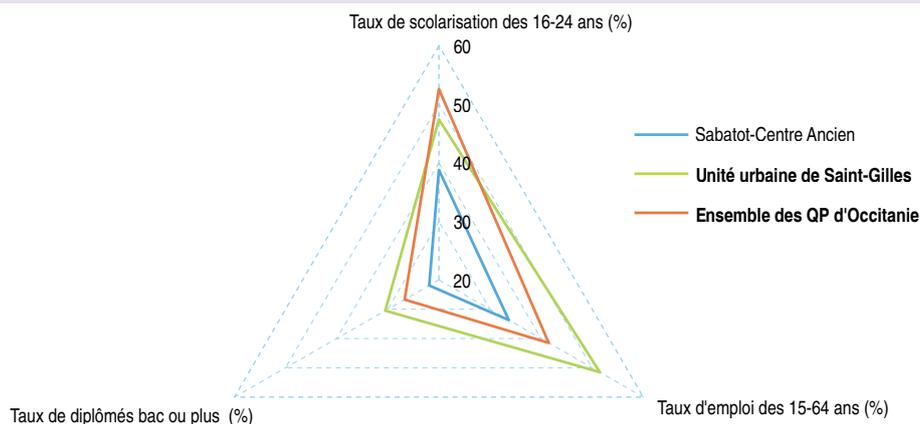
Source : Insee, recensement de la population 2010

Principales caractéristiques des logements

	Nombre moyen de personnes par logement	Part des logements situés à une adresse comprenant plus de 20 logements (%)	Part des logements d'une ou deux pièces (%)	Part des logements de 5 pièces ou plus (%)	Part des logements vacants (%)
Sabatot-Centre Ancien	2,3	21	19	17	17
Unité urbaine de Saint-Gilles	2,5	3	13	31	11
Ensemble des QP d'Occitanie	2,0	49	23	12	11

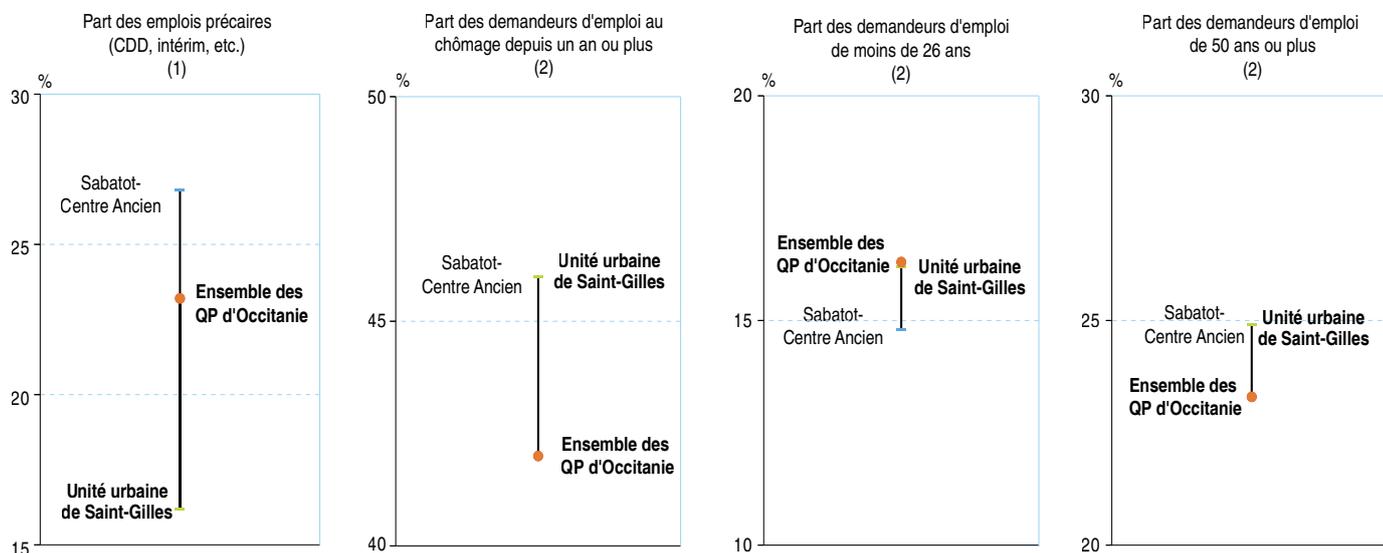
Source : Insee, recensement de la population 2010

Formation et emploi



Source : Insee, recensement de la population 2010

Insertion professionnelle



Avertissement : les échelles sont différentes

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2010 ; (2) Pôle emploi, fichier des demandeurs d'emploi au 31/12/2016

Jusqu'à la mise en place de la nouvelle géographie prioritaire de 2014, l'unité urbaine d'Uzès n'avait pas de quartier prioritaire de la politique de la ville. C'est désormais le cas avec le **Quartier prioritaire d'Uzès** situé au nord du centre-ville. C'est un quartier familial très jeune et dynamique où la pauvreté est relativement moins marquée qu'en moyenne dans les quartiers prioritaires d'Occitanie.

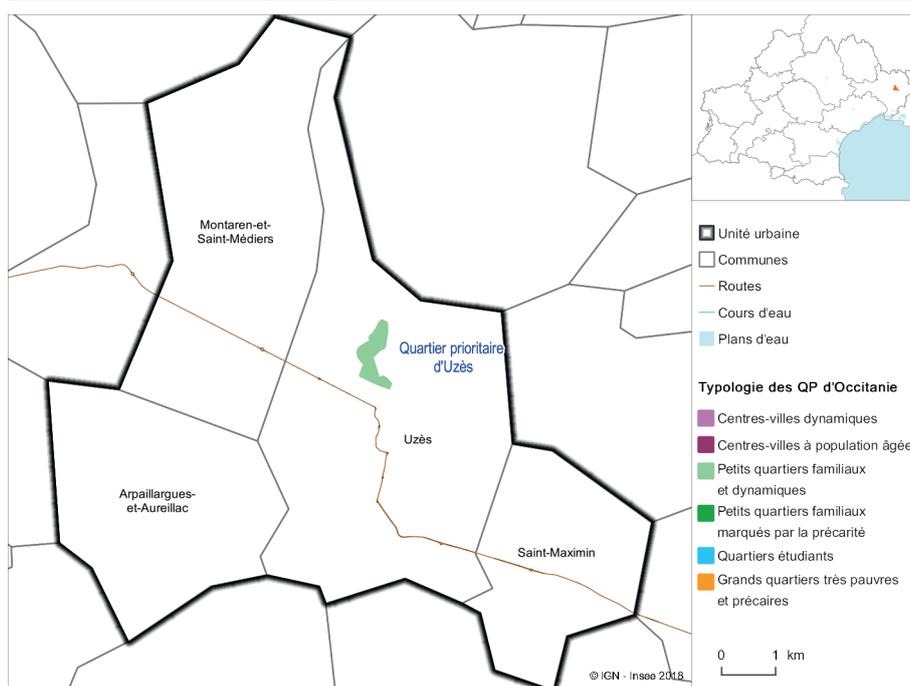
Le quartier prioritaire (QP) dénommé *Quartier prioritaire d'Uzès*, compte 1 260 habitants en 2013, soit 11 % de la population totale de l'unité urbaine d'Uzès et 15 % de celle de la commune d'Uzès qui l'englobe. Situé au nord du centre-ville, il est plutôt composé d'un habitat pavillonnaire, dont une partie est assez récente. L'autre partie est dédiée au parc locatif social en maisons individuelles. Par conséquent, la part des grands logements de 5 pièces ou plus est 2,5 fois plus élevée dans ce quartier qu'en moyenne dans l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie.

Un quartier prioritaire relativement moins touché par la pauvreté que d'autres quartiers de la région

Le revenu disponible par unité de consommation (UC)¹ (ou « niveau de vie ») médian dans l'unité urbaine d'Uzès s'élève à 18 173 euros annuels en 2013, inférieur à celui du département du Gard (18 420 euros) et de la région (19 277 euros). Dans cet environnement, le QP *Quartier prioritaire d'Uzès* apparaît en net décrochage avec un niveau de vie médian bien plus faible (13 644 euros), mais néanmoins plus élevé que celui de l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie (12 279 euros). Si le taux de pauvreté (39 %) est pratiquement deux fois plus élevé que celui de l'unité urbaine d'Uzès, il se situe cependant dix points en dessous de la moyenne des quartiers prioritaires d'Occitanie.

Dans ce quartier, les inégalités de revenus sont plus faibles que dans l'unité urbaine et se situent au même niveau que dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région. Ainsi, l'écart entre le revenu disponible plancher des 10 % des habitants les plus aisés (9^e décile) et le revenu plafond des 10 % les plus modestes (1^{er} décile)

Localisation et profil du quartier prioritaire de l'unité urbaine d'Uzès



est de 3,0 dans ce quartier comme dans l'ensemble des quartiers prioritaires, contre 3,9 dans l'unité urbaine. Dans le QP *Quartier prioritaire d'Uzès*, les niveaux de vie des habitants les plus aisés comme ceux des plus pauvres sont en outre plus élevés qu'en moyenne dans les quartiers prioritaires d'Occitanie.

Un taux d'emploi élevé dans le quartier prioritaire d'Uzès

Selon la typologie des quartiers prioritaires d'Occitanie, le QP *Quartier prioritaire d'Uzès* fait partie des petits quartiers familiaux et dynamiques. Ainsi, 48 % des personnes en âge de travailler (15-64 ans) ont un emploi, soit un taux supérieur de 7 points à celui de l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie. Cette meilleure insertion professionnelle peut s'expliquer en partie par un taux de diplômés du niveau baccalauréat ou plus, un peu plus élevé dans ce quartier. En conséquence, la part des revenus d'activité dans le

revenu disponible y est assez importante. *A contrario*, la part des prestations sociales représente 17 % du revenu disponible dans ce quartier, contre 25 % pour l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie. En outre, les parts des allocataires CAF dont les revenus sont issus à plus de 50 % ou à 100 % des prestations sociales y sont aussi inférieures à la moyenne.

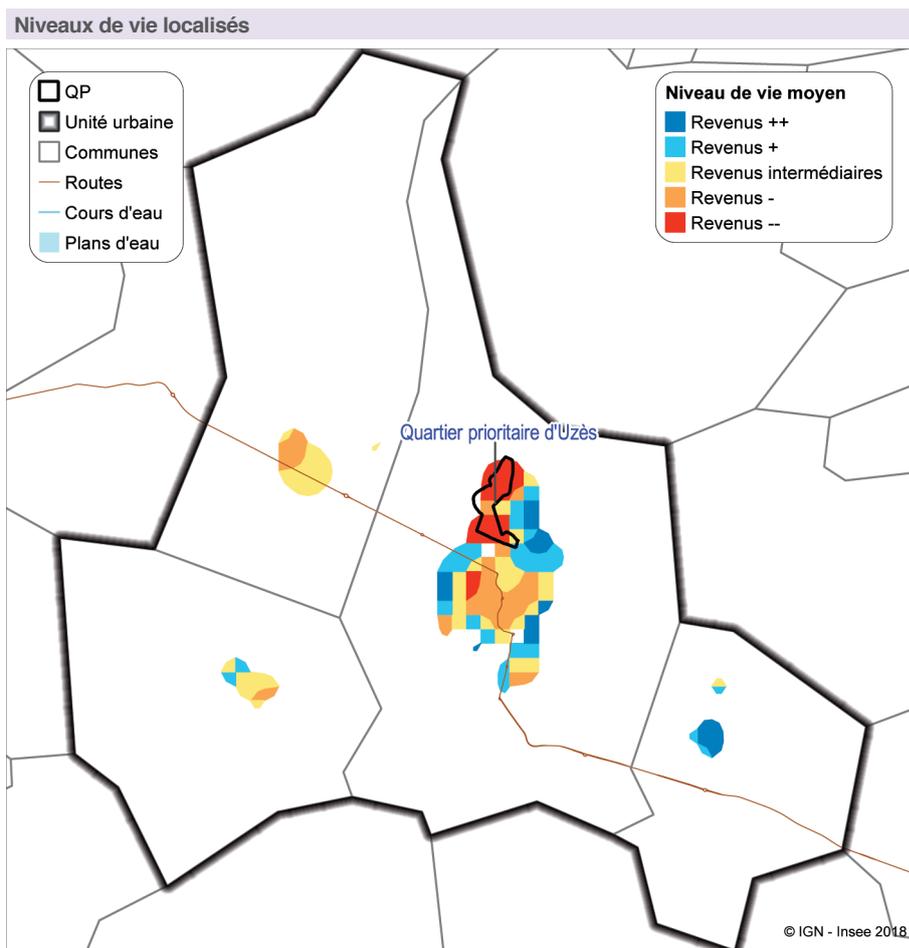
Dans ce quartier, la part des demandeurs d'emploi de moins de 26 ans est relativement faible, inférieure de neuf points à celle de l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie, et de quatre points à celle de l'unité urbaine englobante. En revanche, celle des chômeurs de longue durée y est plus élevée.

Beaucoup de jeunes et peu de personnes âgées

Le QP *Quartier prioritaire d'Uzès* se caractérise par une population jeune et un nombre relativement faible de personnes âgées. Les moins de 25 ans représentent

¹ L'unité de consommation est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage pour tenir compte des économies d'échelle liées à la taille et à la composition du ménage. Cela permet de comparer directement les niveaux de vie (revenus disponibles) (voir définitions).

41 % des habitants du quartier, contre 14 % seulement de personnes âgées de 60 ans ou plus. Dans ce quartier familial, un habitant sur quatre a moins de 14 ans, les ménages composés de 5 personnes ou plus sont nombreux (13 % des ménages), de même que les familles monoparentales (19 % des familles). ■



Lecture : la couleur rouge correspond aux territoires où les habitants ont des revenus très faibles au regard de ceux de l'agglomération. Les revenus des territoires de l'unité urbaine où le nombre de ménages fiscaux est trop faible ne sont pas représentés.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

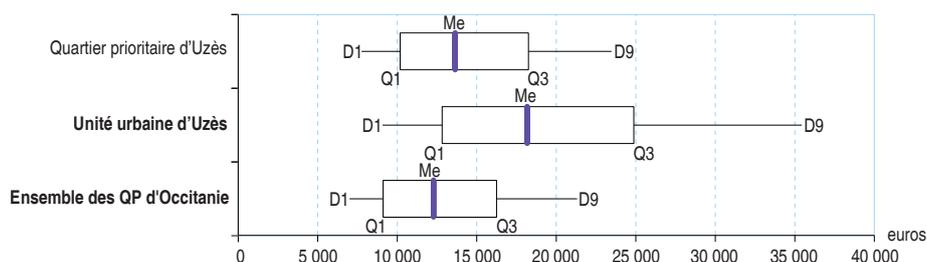
Unité urbaine d'Uzès

Principaux indicateurs sociaux

	Revenu disponible médian par unité de consommation (euros annuels)	Taux de pauvreté (%)	Part de la population bénéficiaire de la CMU-C (%)	Part des allocataires CAF percevant le RSA socle (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu dépend à plus de 50 % des prestations sociales (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 100 % de prestations sociales (%)
	(1)	(1)	(2)	(3)	(3)	(3)
Quartier prioritaire d'Uzès	13 644	39,0	23	28	38	20
Unité urbaine d'Uzès	18 173	21,4	11	22	32	19
Ensemble des QP d'Occitanie	12 279	48,7	35	33	49	32

Sources : (1) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013 ; (2) Cnam au 31/12/2015 ; (3) Cnaf au 31/12/2015

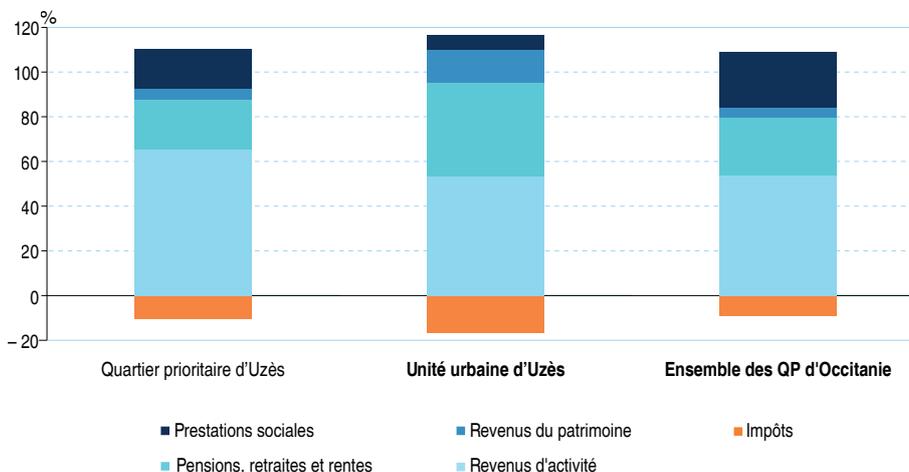
Indicateurs de dispersion des revenus disponibles annuels par unité de consommation



Lecture : pour le QP Quartier prioritaire d'Uzès, le revenu plafond des 10 % les plus pauvres est de 7 783 euros annuels (1^{er} décile ou D1) et celui des 25 % les plus pauvres de 10 222 euros (1^{er} quartile ou Q1) en 2013. À l'autre extrémité de l'échelle, le revenu plancher des 25 % les plus riches est de 18 326 euros (3^e quartile ou Q3) et celui des 10 % les plus riches de 23 567 euros (9^e décile ou D9). La médiane (Me) s'élève à 13 644 euros.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Décomposition du revenu disponible selon l'origine du revenu



Lecture : pour disposer *in fine* de 100 euros de revenu disponible, les ménages du QP Quartier prioritaire d'Uzès ont en moyenne perçu en 2013, 65,60 euros de revenus d'activité (qui incluent les indemnités de chômage), 22,10 euros de pensions, retraites et rentes, 17,40 euros de prestations sociales, 5,20 euros de revenus du patrimoine et ont versé 10,30 euros en impôts directs.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2013

Principales caractéristiques démographiques

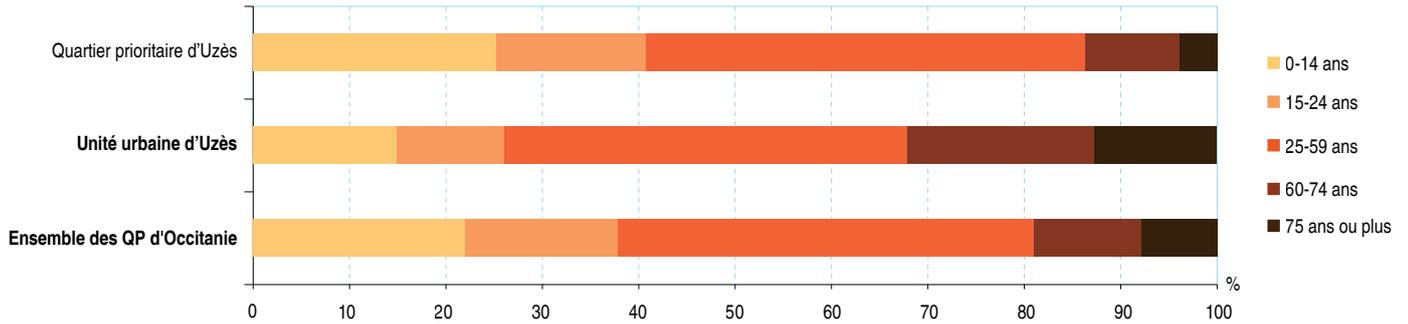
	Population	Part des femmes dans la population (%)	Indice de jeunesse	Part des ménages d'une personne (%)	Part des ménages de 5 personnes ou plus (%)	Part des ménages monoparentaux (%)
	(1)	(2)	(2)	(2)	(3)	(3)
Quartier prioritaire d'Uzès	1 261	53	2,5	24	13	19
Unité urbaine d'Uzès	11 815	51	0,7	nd	nd	nd
Ensemble des QP d'Occitanie	358 011	53	1,6	43	10	17

Indice de jeunesse : rapport entre la population des moins de 20 ans et celle des 60 ans ou plus
nd : données non disponibles ou non diffusables

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2013 ; (2) Insee, recensement de la population 2010 ; (3) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Unité urbaine d'Uzès

Structure par âge de la population



Source : Insee, recensement de la population 2010

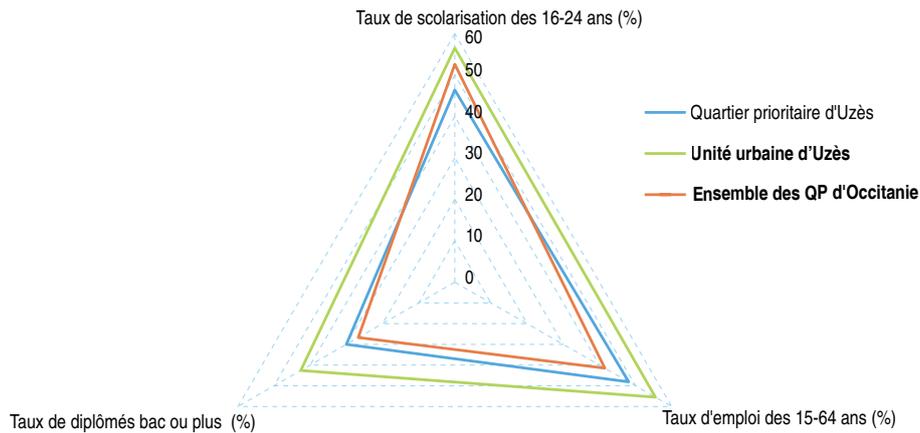
Principales caractéristiques des logements

	Nombre moyen de personnes par logement	Part des logements situés à une adresse comprenant plus de 20 logements (%)	Part des logements d'une ou deux pièces (%)	Part des logements de 5 pièces ou plus (%)	Part des logements vacants (%)
Quartier prioritaire d'Uzès	2,7	10	10	30	nd
Unité urbaine d'Uzès	2,1	9	15	37	11
Ensemble des QP d'Occitanie	2,0	49	23	12	11

nd : données non disponibles ou non diffusables

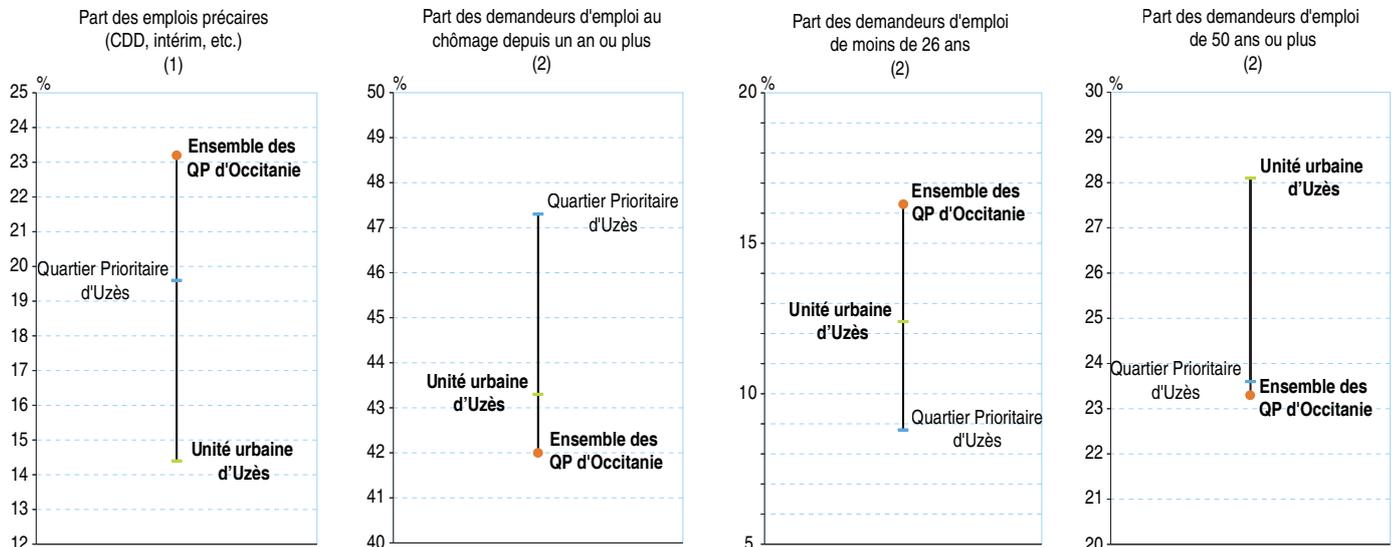
Source : Insee, recensement de la population 2010

Formation et emploi



Source : Insee, recensement de la population 2010

Insertion professionnelle



Avertissement : les échelles sont différentes

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2010 ; (2) Pôle emploi, fichier des demandeurs d'emploi au 31/12/2016

L'unité urbaine de Vauvert, constituée de la seule commune de Vauvert, compte un seul quartier prioritaire de la politique de la ville, *Les Costières*. Ce quartier familial et jeune est particulièrement frappé par la pauvreté, au sein d'un environnement lui-même assez défavorisé. Ses habitants sont en outre peu diplômés et souvent sans emploi.

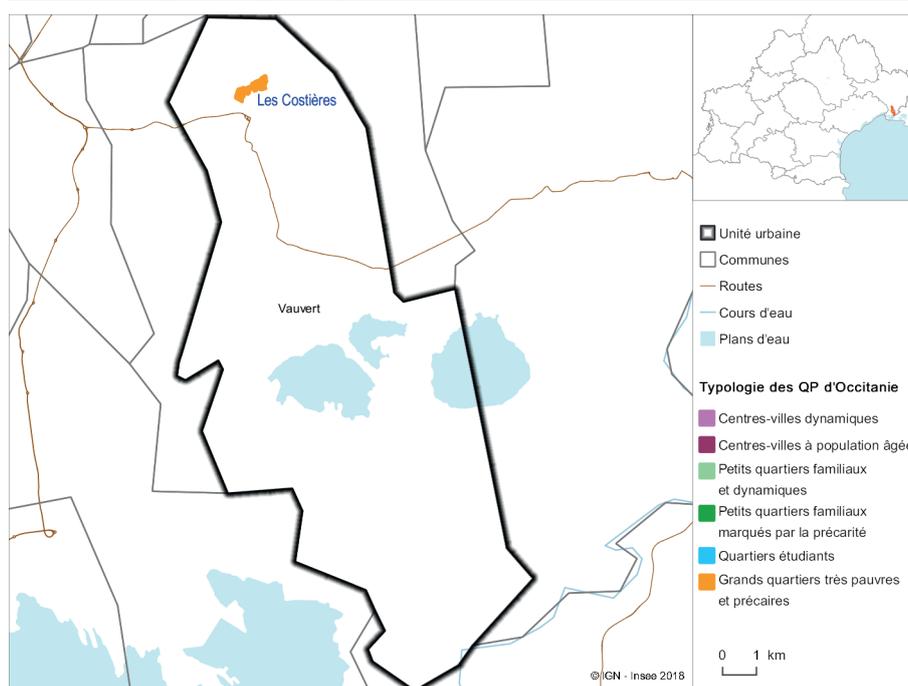
Le quartier prioritaire (QP) *Les Costières* compte 2 730 habitants en 2013, soit 24 % de la population totale de la commune de Vauvert qui constitue à elle seule l'unité urbaine de Vauvert. La commune de Vauvert relevait déjà de la géographie prioritaire de la politique de la ville avant 2014, au titre d'un contrat urbain de cohésion sociale (Cucs), mais sur un territoire bien plus large qui englobe le quartier actuel. Le quartier *Les Costières* se compose de deux zones d'habitat et de population distinctes, séparées par une route départementale. À l'est, la zone du quartier de la Costière est la plus ancienne, avec des résidences construites dans les années 60, souvent vétustes et qui ne répondent plus aux normes d'habitat actuelles ; elle abrite une population plutôt âgée. À l'ouest, la zone du quartier gare, construite à partir des années 80, est plus récente et accueille une population bien plus jeune.

Un quartier particulièrement pauvre

Le revenu disponible par unité de consommation (UC)¹ (ou « niveau de vie ») médian dans la commune de Vauvert s'élève à 17 231 euros annuels en 2013, inférieur à celui du département du Gard (18 420 euros) et de la région Occitanie (19 277 euros). Dans cet environnement déjà défavorisé, le QP *Les Costières* est en net décrochage, avec un niveau de vie médian de 11 989 euros, inférieur à la moyenne des quartiers prioritaires d'Occitanie (12 279 euros). De plus, 51 % des habitants du quartier vivent sous le seuil de pauvreté, contre 22 % à Vauvert et 49 % dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région.

Les écarts de revenus entre les plus aisés et les plus pauvres sont plutôt faibles au sein du QP *Les Costières*. Le niveau de vie plancher des 10 % des habitants les plus

Localisation et profil du quartier prioritaire de l'unité urbaine de Vauvert



aisés (9^e décile) est 2,5 fois plus élevé que le niveau de vie plafond des 10 % les plus modestes (1^{er} décile), alors que ce rapport est de 3,1 dans la commune de Vauvert et de 3,0 dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région. Cette plus faible dispersion des revenus s'explique essentiellement par un niveau de vie plancher des habitants les plus aisés nettement plus faible dans le quartier qu'en moyenne dans les quartiers prioritaires d'Occitanie.

Une population peu diplômée souvent sans emploi

Dans la typologie des quartiers prioritaires d'Occitanie, le QP *Les Costières* fait partie des quartiers très pauvres et précaires. Ses habitants cumulent pauvreté monétaire et diverses difficultés d'insertion sociale et professionnelle. Ainsi, seuls 32 % des personnes en âge de travailler (15-64 ans) du quartier ont un emploi. Ce taux est inférieur

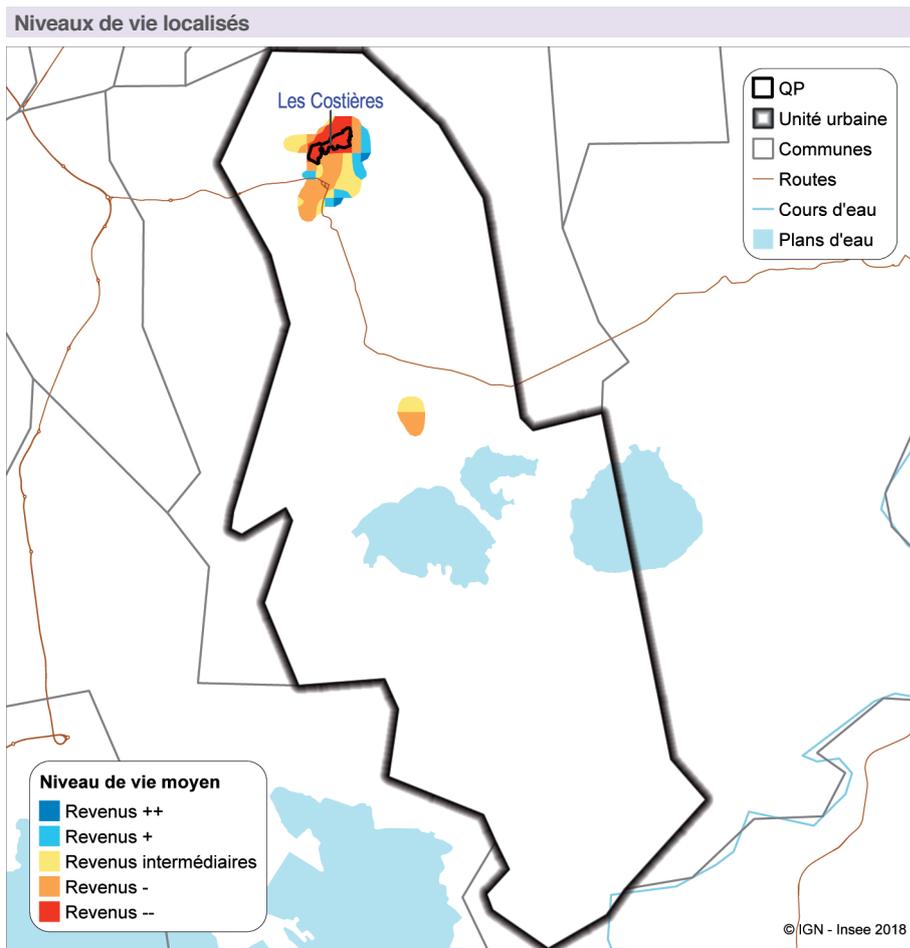
de 9 points à celui de l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie, et de 20 points à celui de Vauvert. Et lorsque les habitants ont un emploi, il s'agit trois fois sur dix d'un emploi précaire (CDD, intérim, etc.), sans doute en lien avec l'importance des emplois saisonniers dans cette zone. En outre, la part des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi depuis un an ou plus atteint 44 %, soit légèrement plus que la moyenne des quartiers prioritaires de la région.

Ces difficultés d'accès à l'emploi peuvent s'expliquer en partie par un faible niveau de qualification. Parmi les habitants du QP *Les Costières*, seuls 15 % possèdent un diplôme de niveau égal ou supérieur au baccalauréat, soit un taux très faible, inférieur de 12 points à l'ensemble des quartiers prioritaires de la région. De même, le taux de scolarisation des 16-24 ans se situe, dans le QP *Les Costières*, 4 points en dessous de la moyenne des quartiers d'Occitanie.

¹ L'unité de consommation est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage pour tenir compte des économies d'échelle liées à la taille et à la composition du ménage. Cela permet de comparer directement les niveaux de vie (revenus disponibles) (voir définitions).

Un quartier familial et très jeune

Le QP *Les Costières* est un quartier familial. Les ménages de cinq personnes ou plus y sont nombreux et la part des familles monoparentales y est élevée (20 %, soit 3 points de plus que celle de l'ensemble des quartiers de la région). C'est un quartier très jeune : un habitant sur quatre est un enfant de moins de 15 ans et quatre habitants sur dix ont moins de 25 ans. Ce quartier compte deux jeunes de moins de 20 ans pour une personne âgée d'au moins 60 ans. ■



Lecture : la couleur rouge correspond aux territoires où les habitants ont des revenus très faibles au regard de ceux de l'agglomération. Les revenus des territoires de l'unité urbaine où le nombre de ménages fiscaux est trop faible ne sont pas représentés.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

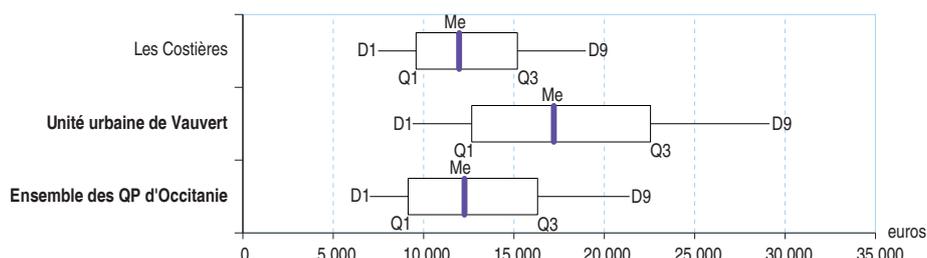
Unité urbaine de Vauvert

Principaux indicateurs sociaux

	Revenu disponible médian par unité de consommation (euros annuels)	Taux de pauvreté (%)	Part de la population bénéficiaire de la CMU-C (%)	Part des allocataires CAF percevant le RSA socle (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu dépend à plus de 50 % des prestations sociales (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 100 % de prestations sociales (%)
	(1)	(1)	(2)	(3)	(3)	(3)
Les Costières	11 989	51,2	35	31	46	26
Unité urbaine de Vauvert	17 231	22,4	14	22	30	18
Ensemble des QP d'Occitanie	12 279	48,7	35	33	49	32

Sources : (1) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013 ; (2) Cnam au 31/12/2015 ; (3) Cnaf au 31/12/2015

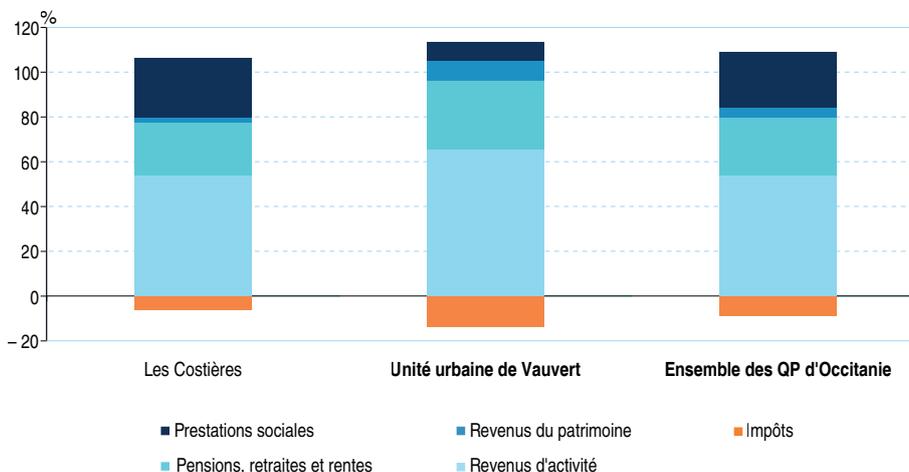
Indicateurs de dispersion des revenus disponibles annuels par unité de consommation



Lecture : pour le QP *Les Costières*, le revenu plafond des 10 % les plus pauvres est de 7 480 euros annuels (1^{er} décile ou D1) et celui des 25 % les plus pauvres de 9 582 euros (1^{er} quartile ou Q1) en 2013. À l'autre extrémité de l'échelle, le revenu plancher des 25 % les plus riches est de 15 192 euros (3^e quartile ou Q3) et celui des 10 % les plus riches est de 18 978 euros (9^e décile ou D9). La médiane (Me) s'élève à 11 989 euros.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Décomposition du revenu disponible selon l'origine du revenu



Lecture : pour disposer *in fine* de 100 euros de revenu disponible, les ménages du QP *Les Costières* ont en moyenne perçu en 2013, 54,20 euros de revenus d'activité (qui incluent les indemnités de chômage), 23,60 euros de pensions, retraites et rentes, 26,50 euros de prestations sociales et 1,80 euros de revenus du patrimoine. Ils ont versé 6,10 euros en impôts directs.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2013

Principales caractéristiques démographiques

	Population	Part des femmes dans la population (%)	Indice de jeunesse	Part des ménages d'une personne (%)	Part des ménages de 5 personnes ou plus (%)	Part des ménages monoparentaux (%)
	(1)	(2)	(2)	(2)	(3)	(3)
Les Costières	2 734	54	2,0	33	16	20
Unité urbaine de Vauvert	11 195	52	1,1	nd	nd	nd
Ensemble des QP d'Occitanie	358 011	53	1,6	43	10	17

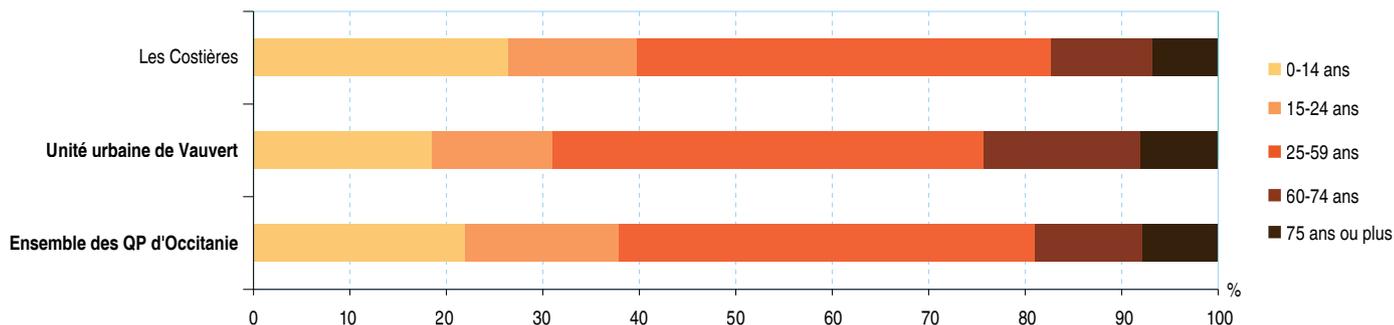
Indice de jeunesse : rapport entre la population des moins de 20 ans et celle des 60 ans ou plus

nd : données non disponibles ou non diffusables

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2013 ; (2) Insee, recensement de la population 2010 ; (3) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Unité urbaine de Vauvert

Structure par âge de la population



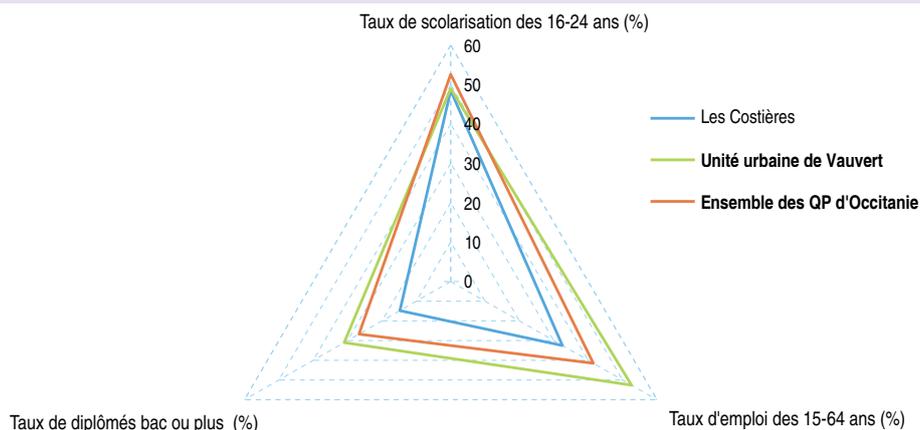
Source : Insee, recensement de la population 2010

Principales caractéristiques des logements

	Nombre moyen de personnes par logement	Part des logements situés à une adresse comprenant plus de 20 logements (%)	Part des logements d'une ou deux pièces (%)	Part des logements de 5 pièces ou plus (%)	Part des logements vacants (%)
Les Costières	2,4	35	16	10	4
Unité urbaine de Vauvert	2,4	5	12	28	5
Ensemble des QP d'Occitanie	2,0	49	23	12	11

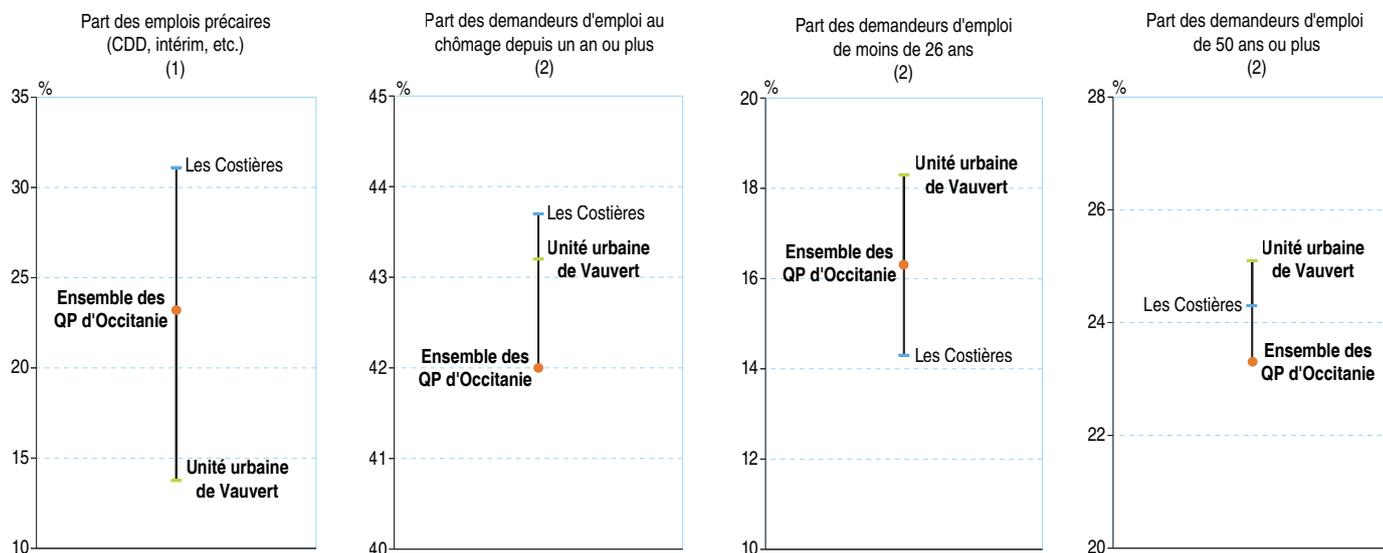
Source : Insee, recensement de la population 2010

Formation et emploi



Source : Insee, recensement de la population 2010

Insertion professionnelle

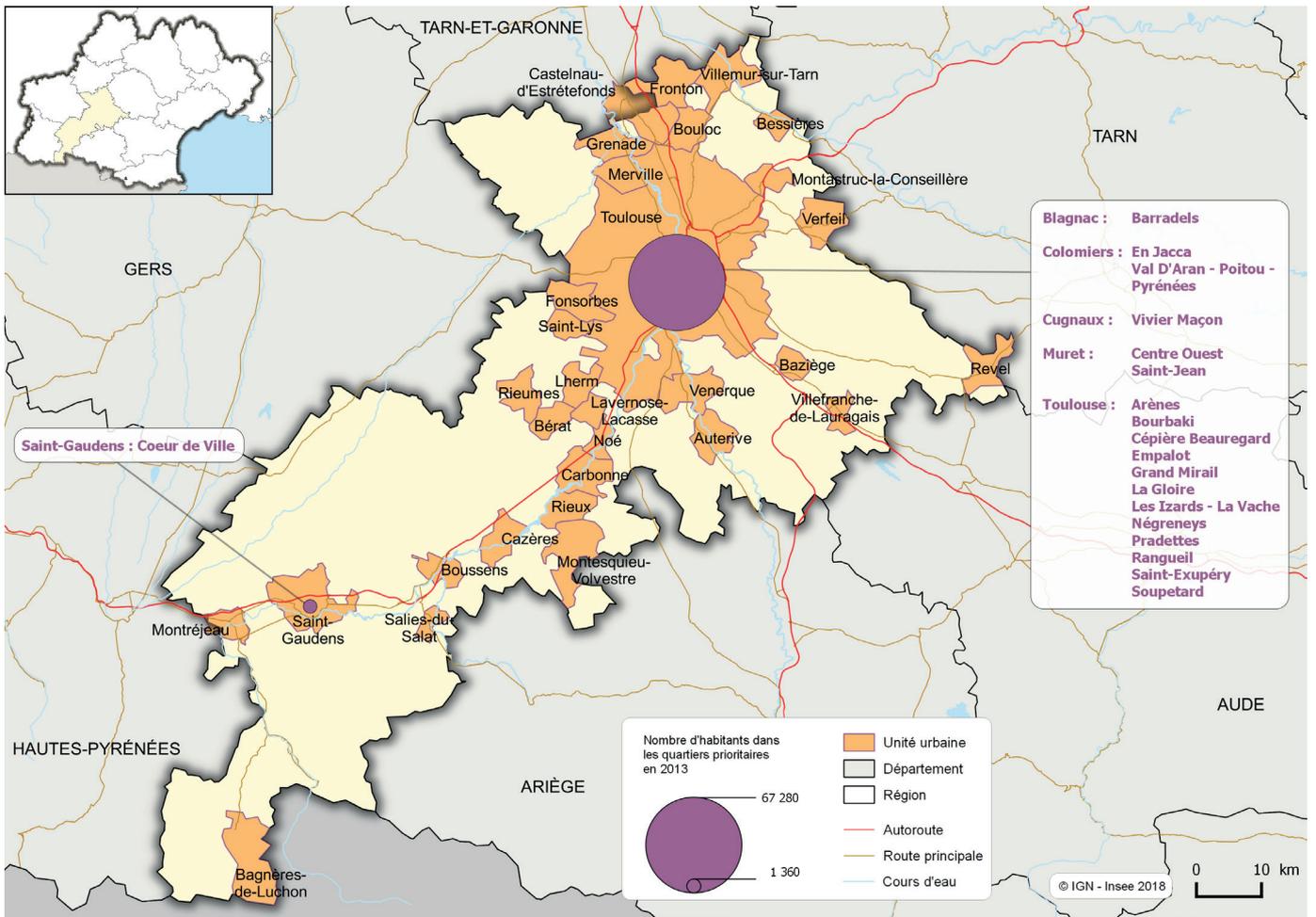


Avertissement : les échelles sont différentes

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2010 ; (2) Pôle emploi, fichier des demandeurs d'emploi au 31/12/2016

Les quartiers prioritaires de la Haute-Garonne

Localisation et population des quartiers prioritaires de la Haute-Garonne



Source : Insee, recensement de la population 2013

Haute-Garonne : 19 quartiers prioritaires

18 dans l'unité urbaine de Toulouse

1 dans l'unité urbaine de Saint-Gaudens

68 640 habitants

19 % de la population des quartiers prioritaires de la région Occitanie

5 % des Haut-Garonnais vivent dans un quartier prioritaire

Depuis la mise en place de la nouvelle géographie prioritaire, l'unité urbaine de Saint-Gaudens compte un quartier prioritaire, *Cœur de ville* situé sur la commune de Saint-Gaudens. Doté de nombreux équipements, il profite d'un environnement assez dynamique en matière d'emploi mais concentre une population, notamment de jeunes adultes, relativement pauvre. Il abrite une majorité de personnes seules, dans un habitat locatif ancien.

En 2013, 1 360 personnes résident dans le QP *Cœur de ville*, soit moins d'un habitant sur dix de l'agglomération saint-gaudinoise. Ce petit quartier s'étend sur une partie du centre ancien de la commune de Saint-Gaudens.

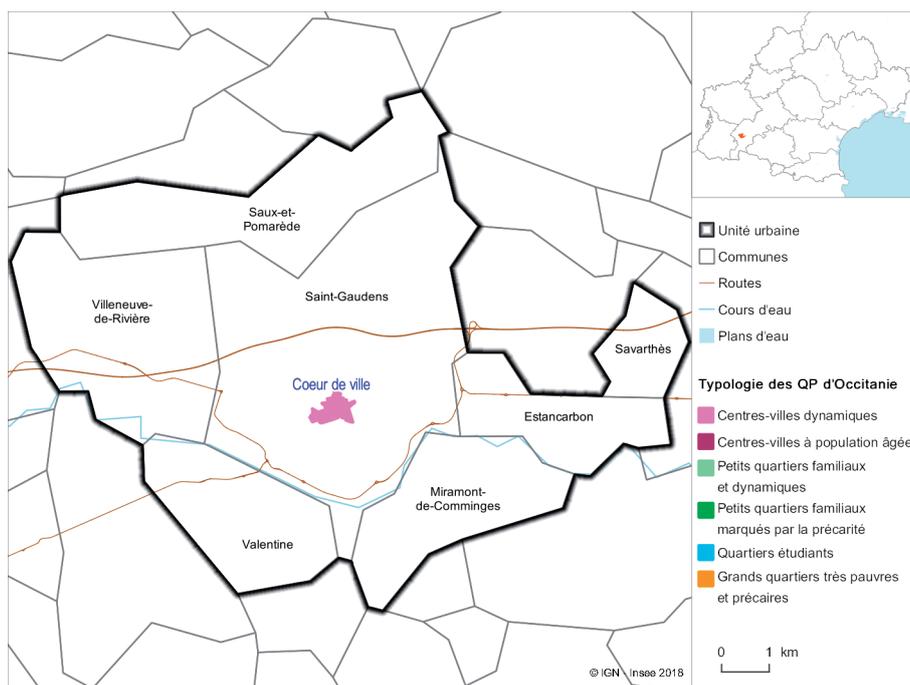
Le QP *Cœur de ville* est un quartier essentiellement de locataires aux revenus faibles, résidant dans des logements, parfois vétustes, qui s'apparentent à des logements sociaux « de fait » au regard de leurs loyers relativement faibles. Un tiers des logements du quartier sont de petite taille (une ou deux pièces), en particulier dans le centre ancien. À l'inverse, la part des logements de 5 pièces ou plus est plus faible. Ces grands logements se trouvent plutôt dans les quartiers à la périphérie du centre, notamment dans le parc locatif social. Par ailleurs, dans un marché locatif assez détendu, en raison notamment d'une forte offre de logements construits dans le cadre d'opérations de défiscalisation, le nombre de logements vacants est élevé dans le QP *Cœur de ville*.

Cœur de ville : l'un des quartiers prioritaires les moins défavorisés de la région

Le revenu disponible par unité de consommation (UC)¹ (ou « niveau de vie ») médian annuel de l'agglomération de Saint-Gaudens est de 18 958 euros annuels en 2013, un niveau très inférieur à celui du département de la Haute-Garonne (21 792 euros) et aussi, dans une moindre mesure, de la région Occitanie (19 277 euros). Dans le QP *Cœur de ville*, ce niveau de vie médian est par définition encore bien plus faible : avec 14 430 euros annuels, il positionne néanmoins ce quartier parmi les moins défavorisés de la

¹ L'unité de consommation est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage pour tenir compte des économies d'échelle liées à la taille et à la composition du ménage. Cela permet de comparer directement les niveaux de vie (revenus disponibles) (voir définitions).

Localisation et profil du quartier prioritaire de l'unité urbaine de Saint-Gaudens



région Occitanie, aux côtés de quelques quartiers prioritaires de l'agglomération toulousaine. Néanmoins, dans le quartier, plus de trois habitants sur dix vivent sous le seuil de pauvreté, contre deux sur dix dans l'unité urbaine de Saint-Gaudens, et cinq sur dix dans l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie.

Dans le QP *Cœur de ville*, les inégalités de niveaux de vie sont plus élevées que dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région. Ainsi, les 10 % des habitants les plus aisés ont un niveau de vie plancher de 28 856 euros annuels en 2013 (9^e décile), soit près de 4 fois plus que le niveau de vie plafond (7 477 euros) (1^{er} décile) des 10 % les plus défavorisés.

Autre signe de fragilité financière et sociale, un allocataire sur deux du quartier dispose de revenus provenant majoritairement de prestations sociales ; et pour un tiers des allocataires, il s'agit même de leur unique source de revenus.

Un niveau de formation et d'insertion élevés parmi les quartiers prioritaires d'Occitanie

Dans la typologie des quartiers prioritaires d'Occitanie, le QP *Cœur de ville* fait partie des quartiers de centres-villes dynamiques, pour lesquels l'accès à l'emploi est relativement plus important. Ainsi, 54 % des habitants du quartier en âge de travailler (15-64 ans) ont un emploi, soit seulement 5 points de moins que dans l'unité urbaine de Saint-Gaudens et 13 points de plus que la moyenne des quartiers prioritaires d'Occitanie. Toutefois, ces emplois sont souvent précaires (CDD, intérim, etc.). Parmi les demandeurs d'emploi, ceux âgés de 50 ans ou plus et les jeunes (moins de 26 ans), qui constituent des publics potentiellement plus fragiles, sont davantage représentés dans ce quartier qu'en moyenne dans l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie.

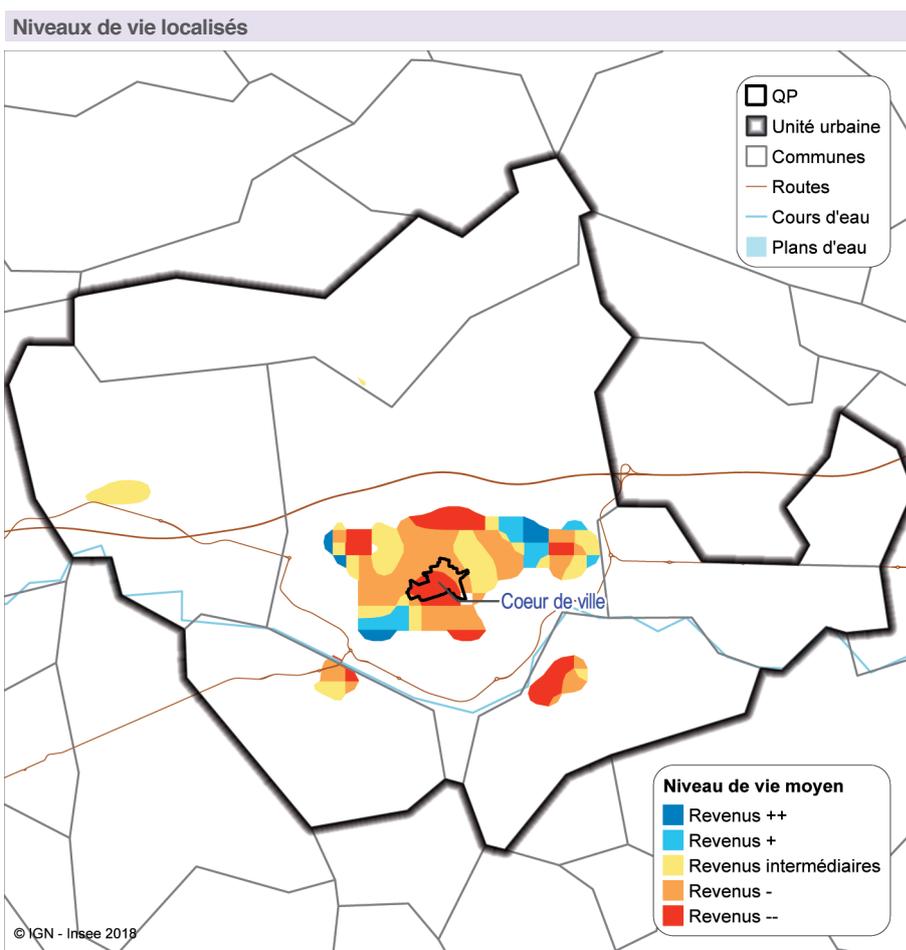
Autre caractéristique plutôt favorable partagée par les quartiers de centres-villes dynamiques, le niveau de formation des habitants du QP *Cœur de Ville* est relativement élevé. Ainsi, 32 % de la population a un diplôme d'un niveau supérieur ou égal au baccalauréat, contre 27 % dans l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie.

En revanche, vraisemblablement en partie en lien avec un taux d'emploi bien plus élevé, seul un jeune de 16 à 24 ans sur quatre du QP *Cœur de ville* est scolarisé, une part très inférieure à celle observée dans l'agglomération saint-gaudinoise mais aussi dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région.

Deux tiers des ménages constitués de personnes seules

Le QP *Cœur de ville* se distingue par une très forte proportion de personnes vivant seules : 65 % des ménages, soit 21 points de plus que dans l'ensemble de l'unité urbaine de Saint-Gaudens et 22 de plus qu'en moyenne dans les quartiers prioritaires d'Occitanie.

Dans ce quartier plutôt âgé situé au sein d'une agglomération vieillissante, les personnes de 60 ans ou plus y côtoient de jeunes adultes relativement nombreux aussi, comme c'est le cas dans la plupart des quartiers prioritaires de la politique de la ville. ■



Lecture : la couleur rouge correspond aux territoires où les habitants ont des revenus très faibles au regard de ceux de l'agglomération. Les revenus des territoires de l'unité urbaine où le nombre de ménages fiscaux est trop faible ne sont pas représentés.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

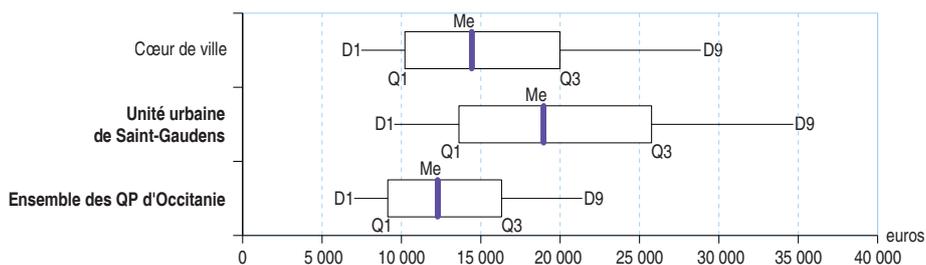
Unité urbaine de Saint-Gaudens

Principaux indicateurs sociaux

	Revenu disponible médian par unité de consommation (euros annuels)	Taux de pauvreté (%)	Part de la population bénéficiaire de la CMU-C (%)	Part des allocataires CAF percevant le RSA socle (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu dépend à plus de 50 % des prestations sociales (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 100 % de prestations sociales (%)
	(1)	(1)	(2)	(3)	(3)	(3)
Cœur de ville	14 430	34,9	28	29	47	33
Unité urbaine de Saint-Gaudens	18 958	18,7	14	24	37	24
Ensemble des QP d'Occitanie	12 279	48,7	35	33	49	32

Sources : (1) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013 ; (2) Cnam au 31/12/2015 ; (3) Cnaf au 31/12/2015

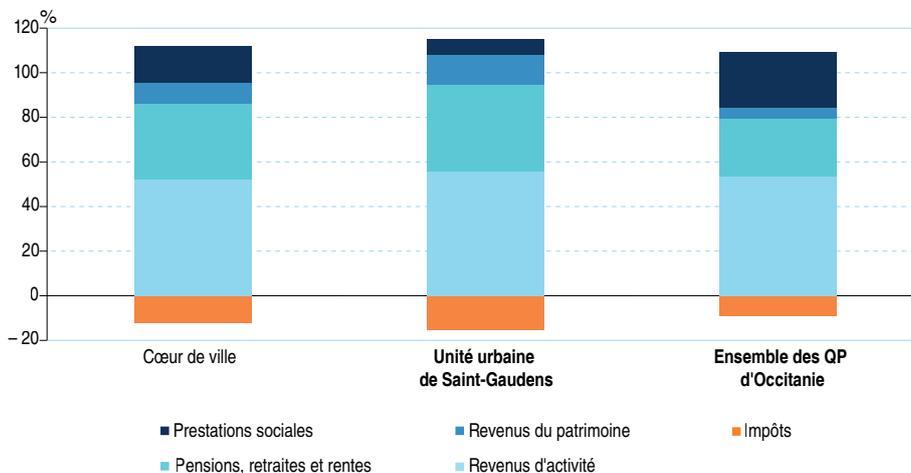
Indicateurs de dispersion des revenus disponibles annuels par unité de consommation



Lecture : pour le QP Cœur de ville, le revenu plafond des 10 % les plus pauvres est de 7 477 euros annuels (1^{er} décile ou D1) et celui des 25 % les plus pauvres de 10 219 euros (1^{er} quartile ou Q1) en 2013. À l'autre extrémité de l'échelle, le revenu plancher des 25 % les plus riches est de 19 987 euros (3^e quartile ou Q3) et celui des 10 % les plus riches de 28 856 euros (9^e décile ou D9). La médiane (Me) s'élève à 14 430 euros.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Décomposition du revenu disponible selon l'origine du revenu



Lecture : pour disposer *in fine* de 100 euros de revenu disponible, les ménages du QP Cœur de ville ont en moyenne perçu en 2013, 52,20 euros de revenus d'activité (qui incluent les indemnités de chômage), 33,70 euros de pensions, retraites et rentes, 16,40 euros de prestations sociales, 9,80 euros de revenus du patrimoine et ont versé 12,10 euros en impôts directs.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Principales caractéristiques démographiques

	Population	Part des femmes dans la population (%)	Indice de jeunesse	Part des ménages d'une personne (%)	Part des ménages de 5 personnes ou plus (%)	Part des ménages monoparentaux (%)
	(1)	(2)	(2)	(2)	(3)	(3)
Cœur de ville	1 357	54	1,0	65	nd	14
Unité urbaine de Saint-Gaudens	15 770	54	0,6	44	nd	nd
Ensemble des QP d'Occitanie	358 011	53	1,6	43	10	17

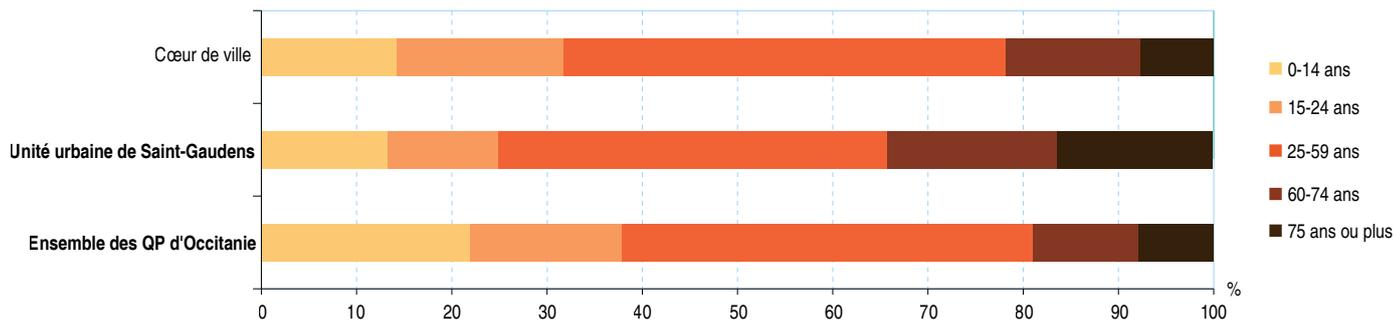
Indice de jeunesse : rapport entre la population des moins de 20 ans et celle des 60 ans ou plus

nd : données non disponibles ou non diffusables

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2013 ; (2) Insee, recensement de la population 2010 ; (3) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Unité urbaine de Saint-Gaudens

Structure par âge de la population



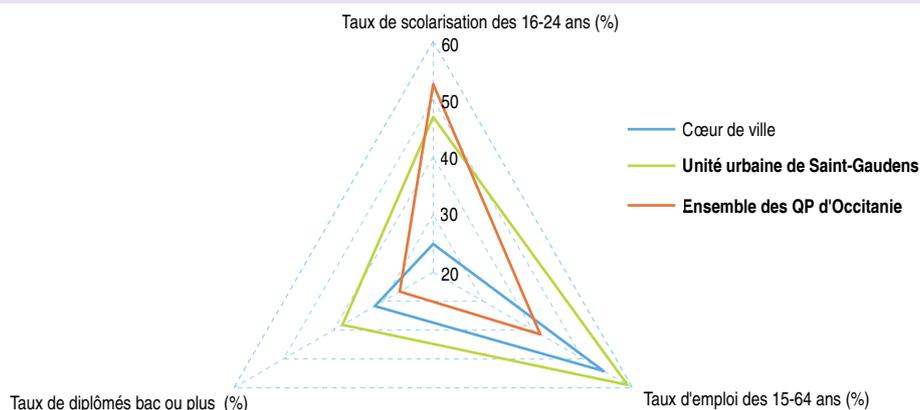
Source : Insee, recensement de la population 2010

Principales caractéristiques des logements

	Nombre moyen de personnes par logement	Part des logements situés à une adresse comprenant plus de 20 logements (%)	Part des logements d'une ou deux pièces (%)	Part des logements de 5 pièces ou plus (%)	Part des logements vacants (%)
Cœur de ville	1,3	42	32	10	15
Unité urbaine de Saint-Gaudens	1,9	16	14	37	13
Ensemble des QP d'Occitanie	2,0	49	23	12	11

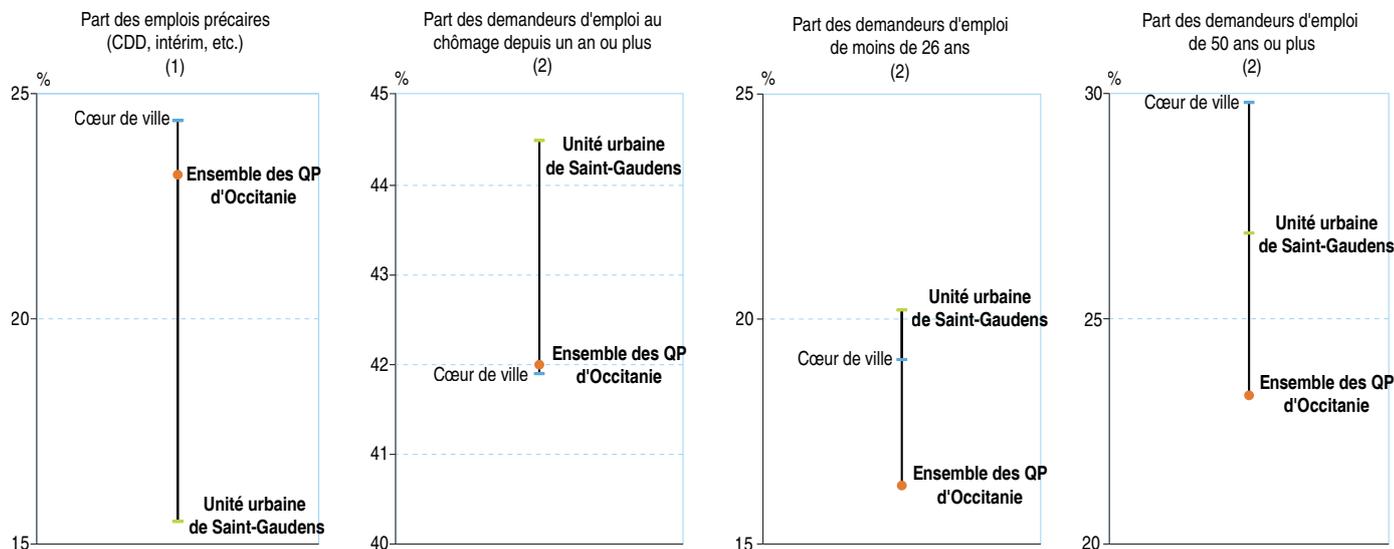
Source : Insee, recensement de la population 2010

Formation et emploi



Source : Insee, recensement de la population 2010

Insertion professionnelle



Avertissement : les échelles sont différentes

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2010 ; (2) Pôle emploi, fichier des demandeurs d'emploi au 31/12/2016

L'unité urbaine de Toulouse compte 18 quartiers prioritaires de la politique de la ville dont 12 sont situés sur la commune de Toulouse. Les autres quartiers se trouvent sur les communes de Cugnaux ainsi que sur Muret, Blagnac et Colomiers, trois communes qui n'avaient pas de quartier prioritaire avant 2014. La géographie prioritaire dans l'agglomération toulousaine coïncide globalement avec la concentration des grands ensembles de logements sociaux. Le quartier prioritaire *Grand Mirail* est le plus peuplé de la région et celui qui rencontre le plus de difficultés, même si le niveau de vie médian y est supérieur à l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie. Tous ces quartiers bénéficient, peu ou prou, du dynamisme économique de l'unité urbaine toulousaine, notamment en matière d'emploi. Parmi les dix quartiers prioritaires de la région ayant les niveaux de vie médians les plus élevés, six sont situés dans l'agglomération toulousaine. Parmi eux, les quartiers *Arènes* et *Saint-Exupéry* à Toulouse, *Centre Ouest* à Muret et *Val D'Aran-Poitou-Pyrénées* à Colomiers arrivent aux premiers rangs des quartiers de la région où le niveau de vie médian est le plus haut.

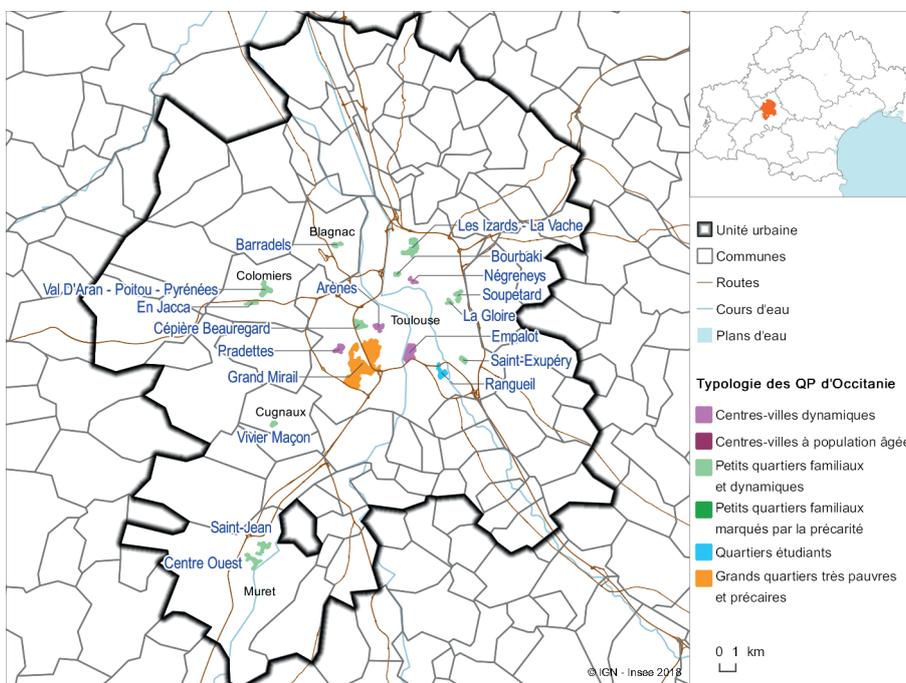
En 2013, les 18 quartiers prioritaires (QP) de l'agglomération toulousaine regroupent 67 280 habitants, soit 7 % de la population de l'unité urbaine et 19 % de la population de l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie.

Ces quartiers sont de tailles très différentes : le QP *Grand Mirail* au sud de Toulouse regroupe 31 690 habitants, soit 47 % de l'ensemble des habitants des quartiers prioritaires de l'agglomération. C'est le plus grand quartier d'Occitanie, loin devant les QP *Mosson* à Montpellier et *Centre-Ville* à Béziers, les trois seuls de la région qui dépassent le seuil des 19 000 habitants et qui font d'ailleurs partie des 17 quartiers prioritaires les plus peuplés de France métropolitaine. Viennent ensuite un autre quartier « historique » de la politique de la ville, le QP *Empalot* (5 500 habitants) au centre-ville de Toulouse, puis les QP *Rangueil* (3 310 habitants) au sud-est de la commune, *Val D'Aran-Poitou-Pyrénées* (3 010 habitants) à Colomiers, *Saint-Jean* (2 940 habitants) à Muret et *Les Izards-La Vache* (2 750 habitants) au nord de Toulouse. Les douze autres quartiers prioritaires ont une population qui s'échelonne de 1 010 (*Négrenneys*) à 2 130 habitants (*Arènes*).

Une géographie prioritaire qui rejoint celle des logements sociaux

Les communes de Toulouse et Cugnaux s'inscrivaient déjà dans la géographie prioritaire de la politique de la ville avant 2014, avec 5 zones urbaines sensibles (ZUS) et 7 quartiers hors ZUS ciblés par le contrat urbain de cohésion sociale (Cucs), qui couvraient des territoires moins nombreux mais plus étendus que les quartiers actuels qu'ils recourent en partie. Les QP *Grand Mirail* et *Empalot* ou encore *Les Izards-La Vache* et *Val D'Aran-Poitou-Pyrénées* ont bénéficié à ce titre de rénovations urbaines lourdes (démolition-

Localisation et profil des quartiers prioritaires de l'unité urbaine de Toulouse



Avertissement : la commune de Saubens ne fait pas partie du périmètre de l'unité urbaine.

reconstruction de logements, travaux d'isolation, requalification des espaces publics, etc.). En 2014, 11 quartiers entrent dans la nouvelle géographie prioritaire : 6 sur la commune de Toulouse (*Arènes*, *Cépière Beaugard*, *Saint-Exupéry*, *Rangueil*, *Pradettes* et *Soupetard*), et les 5 autres sur les communes de Muret (*Saint-Jean* et *Centre Ouest*), Blagnac (*Barradels*), et Colomiers (*Val D'Aran-Poitou-Pyrénées*) qui n'étaient auparavant pas concernées.

Globalement, la géographie prioritaire de la politique de la ville rejoint celle de la concentration des grands ensembles de logements sociaux, dont une grande partie ont été créés dans les années 50-60 afin d'accueillir des populations aux revenus modestes. C'est particulièrement vrai pour

les grands quartiers « historiques » comme le *Grand Mirail*, *Empalot*, *Les Izards-La Vache*, mais aussi pour les QP *Soupetard*, *Bourbaki*, *Négrenneys*, *Val D'Aran-Poitou-Pyrénées* et *Saint-Jean*. D'autres quartiers, plus récents, concentrent aussi des logements sociaux, mais également des copropriétés privées, voire de l'habitat pavillonnaire. C'est notamment le cas du QP *Les Pradettes* qui a constitué la dernière phase de construction sur la ZUP (Zone à urbaniser en priorité) du Mirail, et des QP *Barradels* à Blagnac, *En Jacca* à Colomiers et *Saint-Exupéry* à Toulouse. Dans les QP *Rangueil* et *Arènes*, composés d'une forte proportion de logements d'une ou deux pièces, de grands ensembles locatifs (habitat social et copropriétés privées) côtoient des

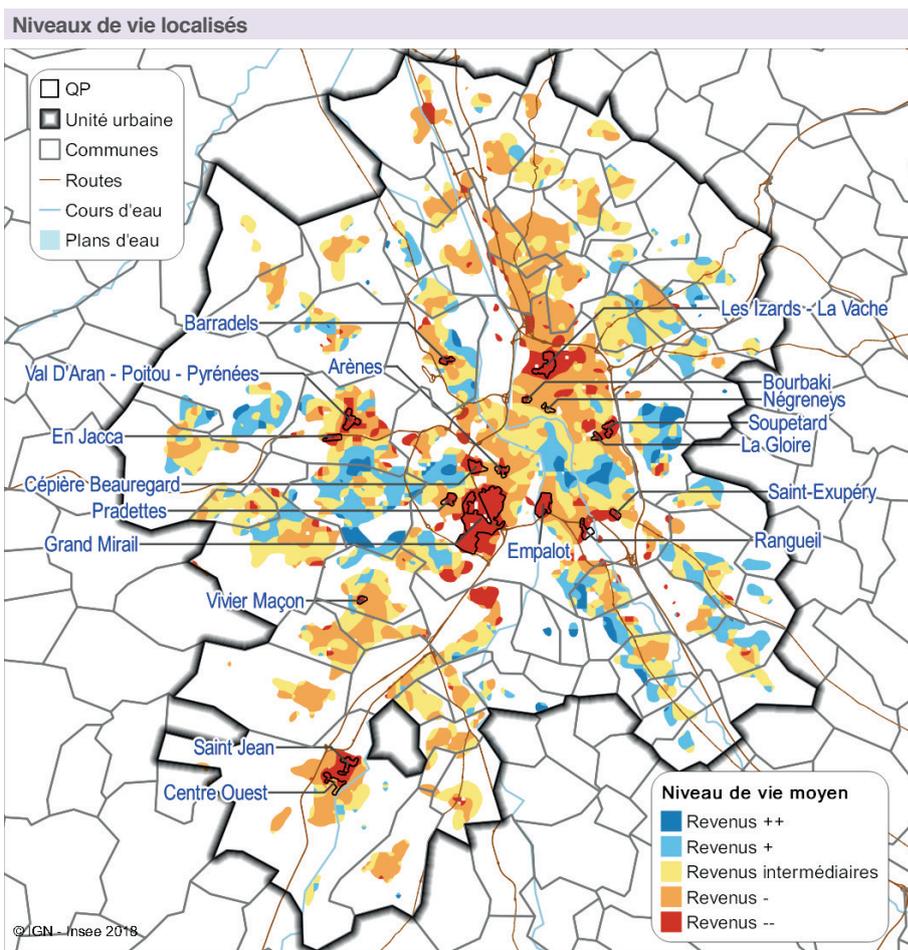
résidences étudiantes. Le QP *Centre Ouest* à Muret est un quartier de centre-ville comprenant beaucoup de petits logements, souvent vétustes.

Des quartiers au niveau de vie médian supérieur à la moyenne des quartiers prioritaires d'Occitanie

Le revenu disponible par unité de consommation (UC)¹ (ou « niveau de vie ») médian de l'unité urbaine de Toulouse est le plus élevé de l'ensemble des unités urbaines d'Occitanie ayant au moins un quartier prioritaire. Il atteint 22 088 euros annuels en 2013, un niveau supérieur à celui du département de la Haute-Garonne (21 792) et de la région Occitanie (19 277). Dans cet environnement relativement favorisé, les quartiers prioritaires de l'agglomération toulousaine ont un niveau de vie médian qui s'échelonne entre 12 509 et 15 303 euros, tous supérieurs à celui de l'ensemble des quartiers prioritaires de la région.

Le QP *Grand Mirail* est le quartier dont le niveau de vie médian est le plus faible. C'est le seul de l'agglomération à se positionner, au regard de cet indicateur, dans la première moitié des quartiers prioritaires les plus défavorisés d'Occitanie. Viennent ensuite un ensemble de sept quartiers assez hétérogènes dont le niveau de vie médian est inférieur à 13 500 euros annuels : il s'agit essentiellement de quartiers inscrits depuis longtemps dans la géographie prioritaire de la politique de la ville (*Bourbaki*, *Empalot*, *Les Izards-La Vache*, *Négrenneys*) ainsi que des QP *Barradels* (Blagnac), *Ranguel* et *Pradettes*. Le niveau de vie médian est un peu plus élevé dans les cinq QP *Cépière Beauregard* (13 512 euros), *Saint-Jean* (13 566), *En Jacca* (13 577), *Vivier Maçon* (13 743) et *Soupetard* (13 984). Enfin, cinq quartiers (*La Gloire*, *Val D'Aran-Poitou-Pyrénées*, *Centre-Ouest*, *Saint-Exupéry* et *Arènes*) ont un niveau de vie médian supérieur à 14 000 euros et figurent parmi les dix quartiers les moins défavorisés d'Occitanie.

Les inégalités de revenus sont relativement marquées dans les QP *Centre Ouest* à Muret et *Arènes* à Toulouse : les 10 % des habitants les plus aisés ont un revenu disponible plancher (9^e décile) respectivement 3,5 et 3,9 fois supérieur au revenu plafond des 10 % des habitants les plus pauvres (1^{er} décile), contre 3,0 dans l'ensemble des



Lecture : la couleur rouge correspond aux territoires où les habitants ont des revenus très faibles au regard de ceux de l'agglomération. Les revenus des territoires de l'unité urbaine où le nombre de ménages fiscaux est trop faible ne sont pas représentés.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

quartiers prioritaires d'Occitanie et 3,7 dans l'unité urbaine de Toulouse. À l'inverse, les écarts de niveaux de vie sont très faibles (de 2,5 à 2,6) dans les QP *Bourbaki*, *Cépière Beauregard*, *Saint-Jean* (Muret), *Vivier Maçon* (Cugnaux) et *Saint-Exupéry*.

Sur les 41 unités urbaines de la région Occitanie qui comptent au moins un quartier prioritaire de la politique de la ville, celle de Toulouse est, après Rodez, la deuxième unité urbaine au taux de pauvreté le plus faible, respectivement 13,1 % et 12,4 %. Dans ce contexte plutôt favorisé, tous les quartiers prioritaires de l'unité urbaine de Toulouse ont un taux de pauvreté inférieur à la moyenne des quartiers prioritaires de la région. Dans le QP *Grand Mirail*, comme dans l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie, la moitié des habitants vivent sous le seuil de pauvreté. Dans la majorité des autres quartiers prioritaires de l'agglomération, notamment ceux où se concentrent les grands ensembles de logements sociaux, quatre personnes sur dix vivent sous le seuil de pauvreté. Dans les cinq quartiers les moins défavorisés

(*Arènes*, *Saint-Exupéry*, *Centre Ouest*, *Val D'Aran-Poitou-Pyrénées* et *La Gloire*), trois personnes sur dix ont des revenus inférieurs au seuil de pauvreté. C'est dans le QP *Saint-Exupéry* de Blagnac que le taux de pauvreté est le moins élevé (27 %). C'est aussi dans ce quartier que le revenu plafond des 10 % des habitants les plus pauvres est le plus élevé.

Des taux d'emploi faibles mais néanmoins supérieurs à la moyenne régionale

Globalement moins touchés par la pauvreté monétaire, les habitants des quartiers prioritaires de l'agglomération toulousaine rencontrent aussi moins de difficultés en matière d'insertion professionnelle, bénéficiant en partie du dynamisme économique de l'agglomération toulousaine. Ainsi, le taux d'emploi des personnes en âge de travailler (15-64 ans) est le plus souvent bien supérieur dans ces quartiers à la moyenne des quartiers prioritaires de la région, avec toutefois de grandes différences. Le QP *Grand Mirail*, mosaïque d'une dizaine de quartiers (*Bagatelle*, *La Faourette*, *Papus*, *Tabar*, *Bordelongue*, *Bellefontaine*, *Milan*,

¹ L'unité de consommation est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage pour tenir compte des économies d'échelle liées à la taille et à la composition du ménage. Cela permet de comparer directement les niveaux de vie (revenus disponibles) (voir définitions).

Reynerie, Mirail Université) fait partie des grands quartiers très pauvres et précaires, selon la typologie des quartiers prioritaires de la région Occitanie. Dans ce quartier, seuls quatre habitants sur dix en âge de travailler (15-64 ans) ont un emploi et lorsqu'ils occupent un emploi, il s'agit deux fois sur dix d'un emploi précaire (CDD, intérim, etc.), deux indicateurs proches de la moyenne des quartiers prioritaires d'Occitanie. C'est un quartier familial et plutôt jeune : les ménages de cinq personnes ou plus y sont davantage représentés et un quart des habitants sont des enfants de moins de 15 ans.

Le QP *Ranguel* qui fait partie des plus pauvres de l'agglomération a un profil singulier : il se caractérise par un très faible taux d'emploi et par une part élevée d'emplois précaires, en lien avec la très forte proportion d'étudiants qui y résident. Il est classé, à ce titre, dans la catégorie des quartiers étudiants dans la typologie des quartiers prioritaires d'Occitanie. Dans ce quartier, huit ménages sur dix sont constitués d'une seule personne et cinq habitants sur dix ont entre 15 et 24 ans, presque tous scolarisés, notamment dans les établissements d'enseignement supérieur voisins (Université Toulouse III - Paul Sabatier, INSA, etc.).

Selon la typologie des quartiers prioritaires d'Occitanie, la majorité des quartiers de l'unité urbaine de Toulouse sont classés dans la catégorie des quartiers de centres-villes dynamiques (pour quatre d'entre eux) ou dans celle des petits quartiers familiaux dynamiques (pour douze d'entre eux). Ils ont comme dénominateur commun un taux d'emploi des personnes en âge de travailler souvent bien supérieur à la moyenne des quartiers prioritaires de la région.

Dans les quatre quartiers de centres-villes dynamiques (*Empalot*, *Pradettes*, *Négrenays* et *Arènes*), entre quatre personnes sur dix (*Arènes*) et six personnes sur dix (*Pradettes*) sont en emploi. Le QP *Arènes* est relativement atypique : bien qu'il figure parmi les quartiers prioritaires les moins touchés par la pauvreté monétaire de l'agglomération toulousaine, une personne sur quatre en emploi y occupe un emploi précaire. Cela s'explique en partie, comme pour le QP *Ranguel*, par la présence de nombreux étudiants, qui se traduit là aussi par un fort taux de scolarisation des jeunes. Ces quartiers se caractérisent par une part importante de personnes seules : entre cinq et six habitants sur dix dans ces quartiers, contre quatre sur dix dans l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie.

Les douze quartiers qui appartiennent à la classe des petits quartiers familiaux et dynamiques sont aussi le plus souvent les quartiers les moins impactés par la pauvreté monétaire. La part des personnes en emploi est un peu plus importante : elle varie de 5 personnes en âge de travailler sur 10 dans les QP *Les Izards-La Vache* et *Cépière Beauregard* à près de 7 personnes sur 10 dans les QP *Vivier Maçon* à Cugnaux, *Centre Ouest* à Muret et *Saint-Exupéry* à Toulouse. Ces quartiers se caractérisent par un poids important des familles monoparentales : 3 ménages sur 10 dans les deux QP *Saint-Exupéry* et *Barradels* de Blagnac contre 2 sur 10 en moyenne dans les quartiers prioritaires d'Occitanie. Le poids des familles monoparentales est moindre mais néanmoins supérieur à la moyenne des quartiers prioritaires de la région dans les QP *Bourbaki*, *En Jacca* et *Saint-Jean*, ainsi que dans une moindre mesure dans les QP *La Gloire*, *Val D'Aran-Poitou-Pyrénées*, *Vivier Maçon*, *Soupetard*, *Cépière Beauregard* et *les Izards-La Vache*. ■

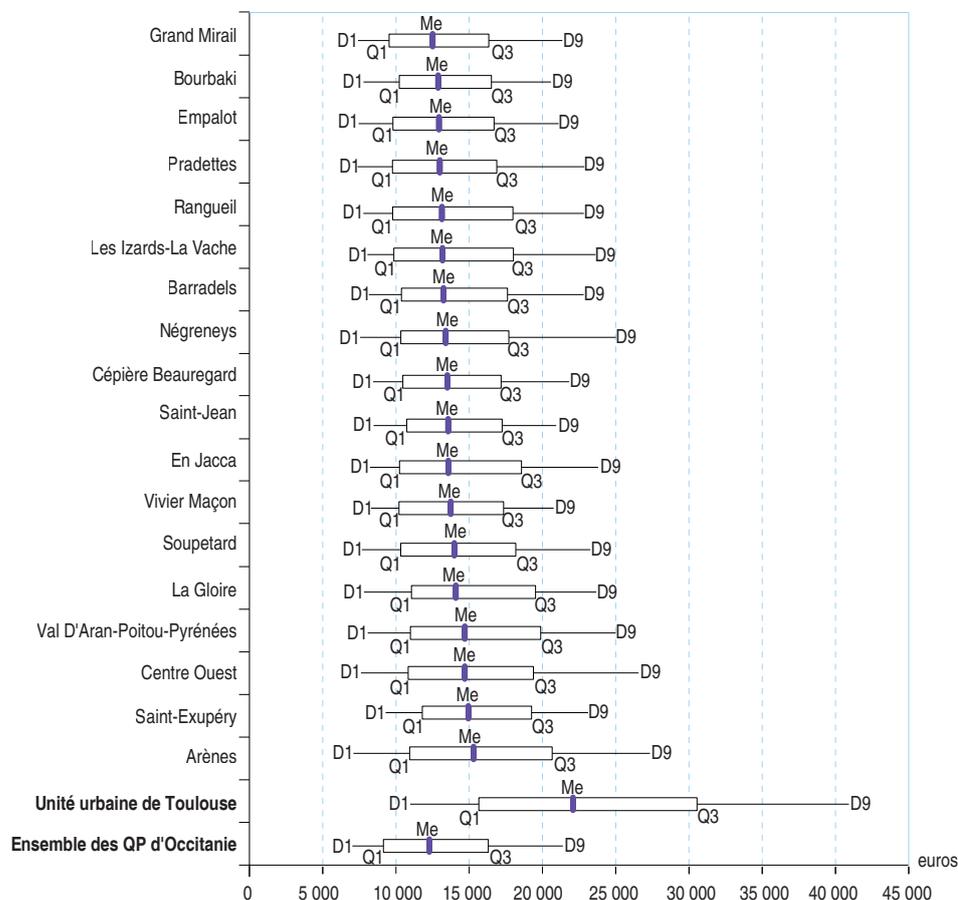
Unité urbaine de Toulouse

Principaux indicateurs sociaux

	Revenu disponible médian par unité de consommation (euros annuels)	Taux de pauvreté (%)	Part de la population bénéficiaire de la CMU-C (%)	Part des allocataires CAF percevant le RSA socle (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu dépend à plus de 50 % des prestations sociales (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 100 % de prestations sociales (%)
	(1)	(1)	(2)	(3)	(3)	(3)
Grand Mirail	12 509	46,4	35	32	47	28
Bourbaki	12 882	42,8	31	26	43	21
Empalot	12 942	43,2	31	26	42	26
Pradettes	12 997	41,3	34	31	44	30
Rangueil	13 141	40,7	15	11	20	11
Les Izards-La Vache	13 185	41,1	30	27	41	25
Barradels	13 252	41,7	32	27	45	23
Négrenays	13 400	40,2	28	29	42	25
Cépière Beauregard	13 512	36,5	30	29	45	30
Saint-Jean	13 566	35,0	31	28	42	21
En Jacca	13 577	37,5	32	32	45	29
Vivier Maçon	13 743	35,8	23	22	34	19
Soupetard	13 984	36,3	33	27	43	23
La Gloire	14 090	31,9	27	30	45	26
Val D'Aran-Poitou-Pyrénées	14 703	33,7	27	28	42	24
Centre Ouest	14 704	32,1	27	28	41	28
Saint-Exupéry	14 946	27,3	21	21	31	17
Arènes	15 303	32,2	24	22	34	21
Unité urbaine de Toulouse	22 088	13,1	10	14	24	15
Ensemble des QP d'Occitanie	12 279	48,7	35	33	49	32

Sources : (1) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013 ; (2) Cnam au 31/12/2015 ; (3) Cnaf au 31/12/2015

Indicateurs de dispersion des revenus disponibles annuels par unité de consommation

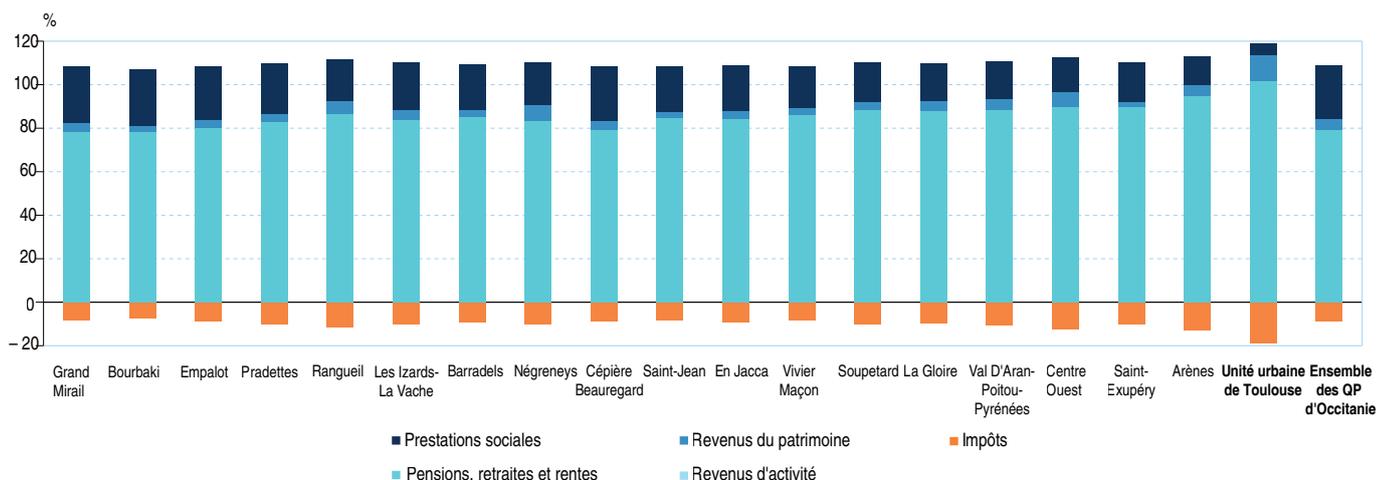


Lecture : pour le QP *Grand Mirail*, le revenu plafond des 10 % les plus pauvres est de 7 409 euros annuels (1^{er} décile ou D1) et celui des 25 % les plus pauvres de 9 530 euros (1^{er} quartile ou Q1) en 2013. À l'autre extrémité de l'échelle, le revenu plancher des 25 % les plus riches est de 16 338 euros (3^e quartile ou Q3) et celui des 10 % les plus riches de 21 360 euros (9^e décile ou D9). La médiane (Me) s'élève à 12 509 euros.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Unité urbaine de Toulouse

Décomposition du revenu disponible selon l'origine du revenu



Lecture : pour disposer *in fine* de 100 euros de revenu disponible, les ménages du QP *Grand Mirail* ont en moyenne perçu en 2013, 55,80 euros de revenus d'activité (qui incluent les indemnités de chômage), 22,40 euros de pensions, retraites et rentes, 25,80 euros de prestations sociales, 4,30 euros de revenus du patrimoine et ont versé 8,30 euros en impôts directs.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2013

Principales caractéristiques démographiques

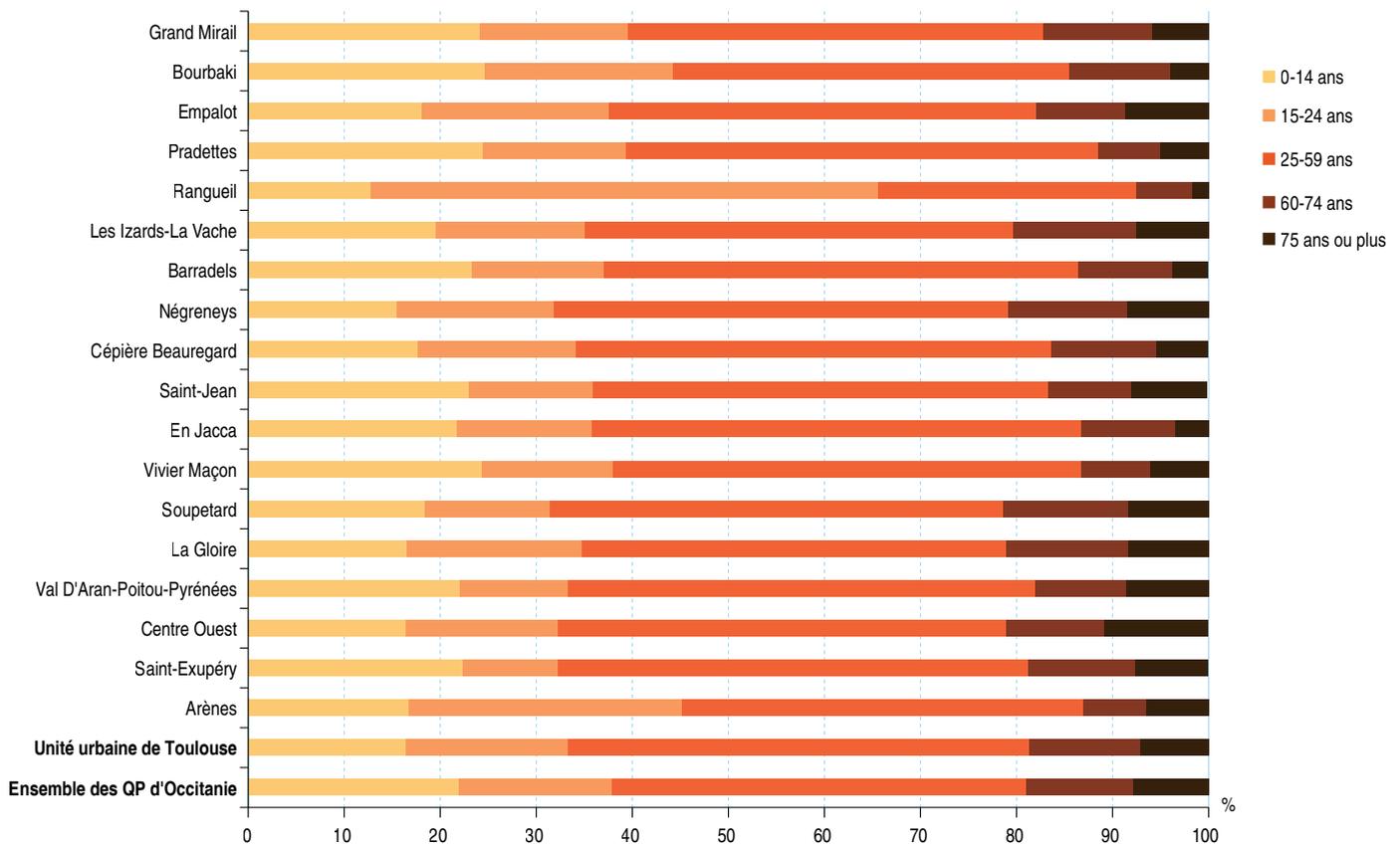
	Population	Part des femmes dans la population (%)	Indice de jeunesse	Part des ménages d'une personne (%)	Part des ménages de 5 personnes ou plus (%)	Part des ménages monoparentaux (%)
	(1)	(2)	(2)	(2)	(3)	(3)
Grand Mirail	31 691	52	1,9	35	15	16
Bourbaki	1 169	54	nd	21	14	24
Empalot	5 502	50	1,4	49	8	15
Pradettes	1 962	49	nd	46	9	15
Rangueil	3 311	48	4,5	76	10	nd
Les Izards-La Vache	2 747	51	1,3	39	11	17
Barradels	1 613	57	2,4	39	9	26
Négrenneys	1 014	55	nd	59	nd	nd
Cépière Beaugard	1 549	51	nd	50	11	18
Saint-Jean	2 938	55	1,8	43	9	23
En Jacca	1 168	49	nd	35	nd	24
Vivier Maçon	1 059	59	nd	30	13	20
Soupétard	2 021	55	1,2	44	8	20
La Gloire	1 162	53	1,1	34	nd	21
Val D'Aran-Poitou-Pyrénées	3 011	56	1,6	43	7	21
Centre Ouest	1 948	52	1,1	55	5	19
Saint-Exupéry	1 288	52	1,5	43	6	25
Arènes	2 127	52	nd	50	6	13
Unité urbaine de Toulouse	920 402	51	1,3	41	nd	nd
Ensemble des QP d'Occitanie	358 011	53	1,6	43	10	17

Indice de jeunesse : rapport entre la population des moins de 20 ans et celle des 60 ans ou plus

nd : données non disponibles ou non diffusables

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2013 ; (2) Insee, recensement de la population 2010 ; (3) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Structure par âge de la population



Source : Insee, recensement de la population 2010

Principales caractéristiques des logements

	Nombre moyen de personnes par logement	Part des logements situés à une adresse comprenant plus de 20 logements (%)	Part des logements d'une ou deux pièces (%)	Part des logements de 5 pièces ou plus (%)	Part des logements vacants (%)
Grand Mirail	2,3	54	19	18	8
Bourbaki	2,8	85	1	31	nd
Empalot	1,9	67	27	6	7
Pradettes	1,8	86	34	13	12
Ranguel	1,4	95	70	nd	4
Les Izards-La Vache	2,2	31	23	14	nd
Barradels	2,2	42	nd	19	nd
Négrenays	1,6	95	29	nd	nd
Cépière Beaugard	1,9	76	38	14	nd
Saint-Jean	1,9	32	13	10	7
En Jacca	2,3	62	11	nd	nd
Vivier Maçon	2,2	48	nd	nd	nd
Soupetard	1,9	49	16	13	2
La Gloire	2,0	35	5	nd	4
Val D'Aran-Poitou-Pyrénées	2,1	32	14	9	nd
Centre Ouest	1,6	62	30	8	9
Saint-Exupéry	2,2	65	18	nd	nd
Arènes	1,8	84	37	nd	nd
Unité urbaine de Toulouse	2,1	32	27	28	6
Ensemble des QP d'Occitanie	2,0	49	23	12	11

nd : données non disponibles ou non diffusables

Source : Insee, recensement de la population 2010

Unité urbaine de Toulouse

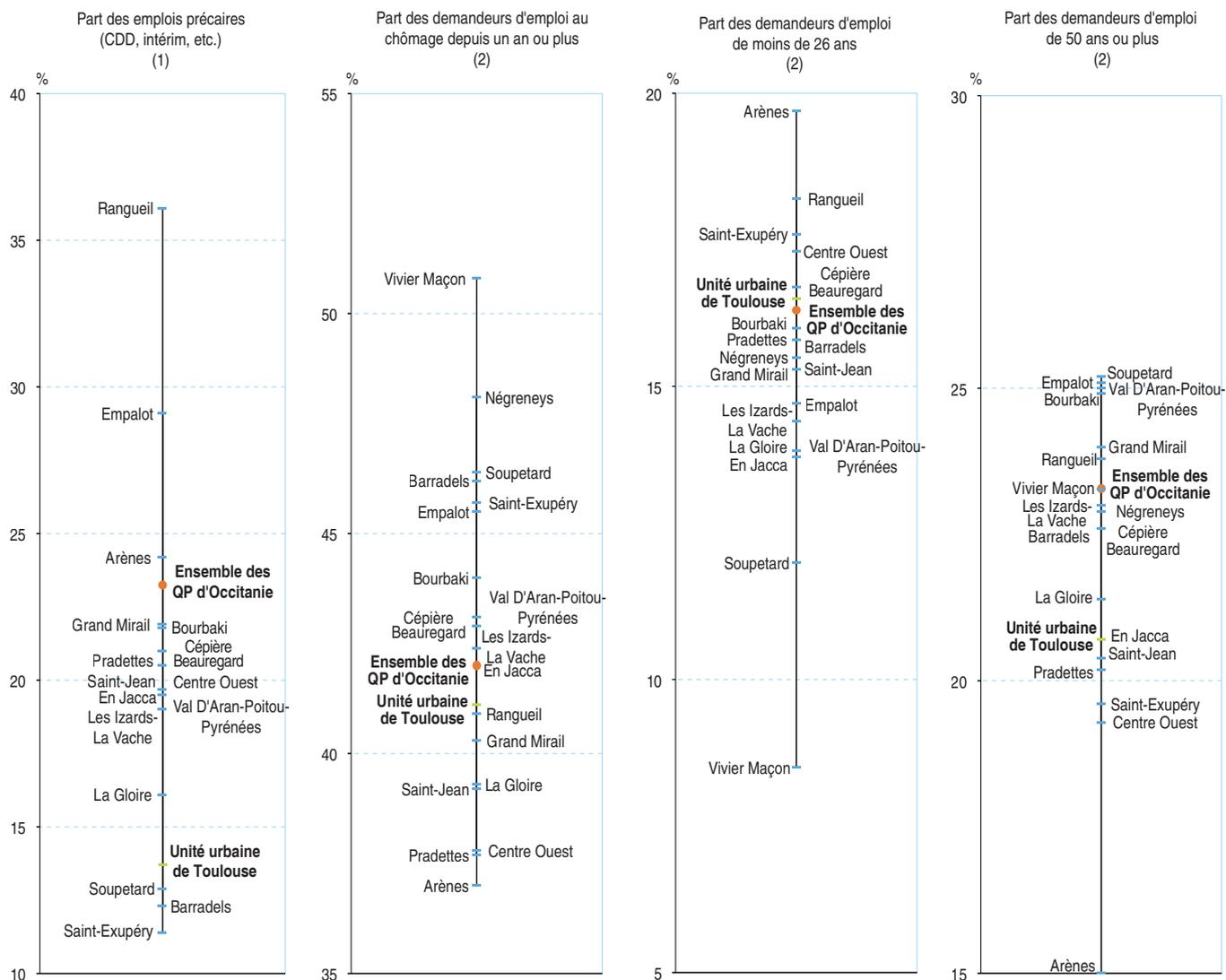
Formation et emploi

	Taux de scolarisation des 16-24 ans (%)	Taux de diplômés bac ou plus (%)	Taux d'emploi des 15-64 ans (%)
Grand Mirail	56	30	44
Bourbaki	84	25	41
Empalot	61	31	45
Pradettes	50	41	57
Rangueil	93	45	28
Les Izards-La Vache	53	28	50
Barradels	64	32	61
Négrenays	nd	42	47
Cépière Beauregard	59	29	54
Saint-Jean	53	31	58
En Jacca	61	28	56
Vivier Maçon	68	30	65
Soupetard	55	28	60
La Gloire	46	34	52
Val D'Aran-Poitou-Pyrénées	49	28	55
Centre Ouest	49	37	65
Saint-Exupéry	nd	40	65
Arènes	70	38	44
Unité urbaine de Toulouse	72	57	64
Ensemble des QP d'Occitanie	53	27	42

nd : données non disponibles ou non diffusables

Source : Insee, recensement de la population 2010

Insertion professionnelle

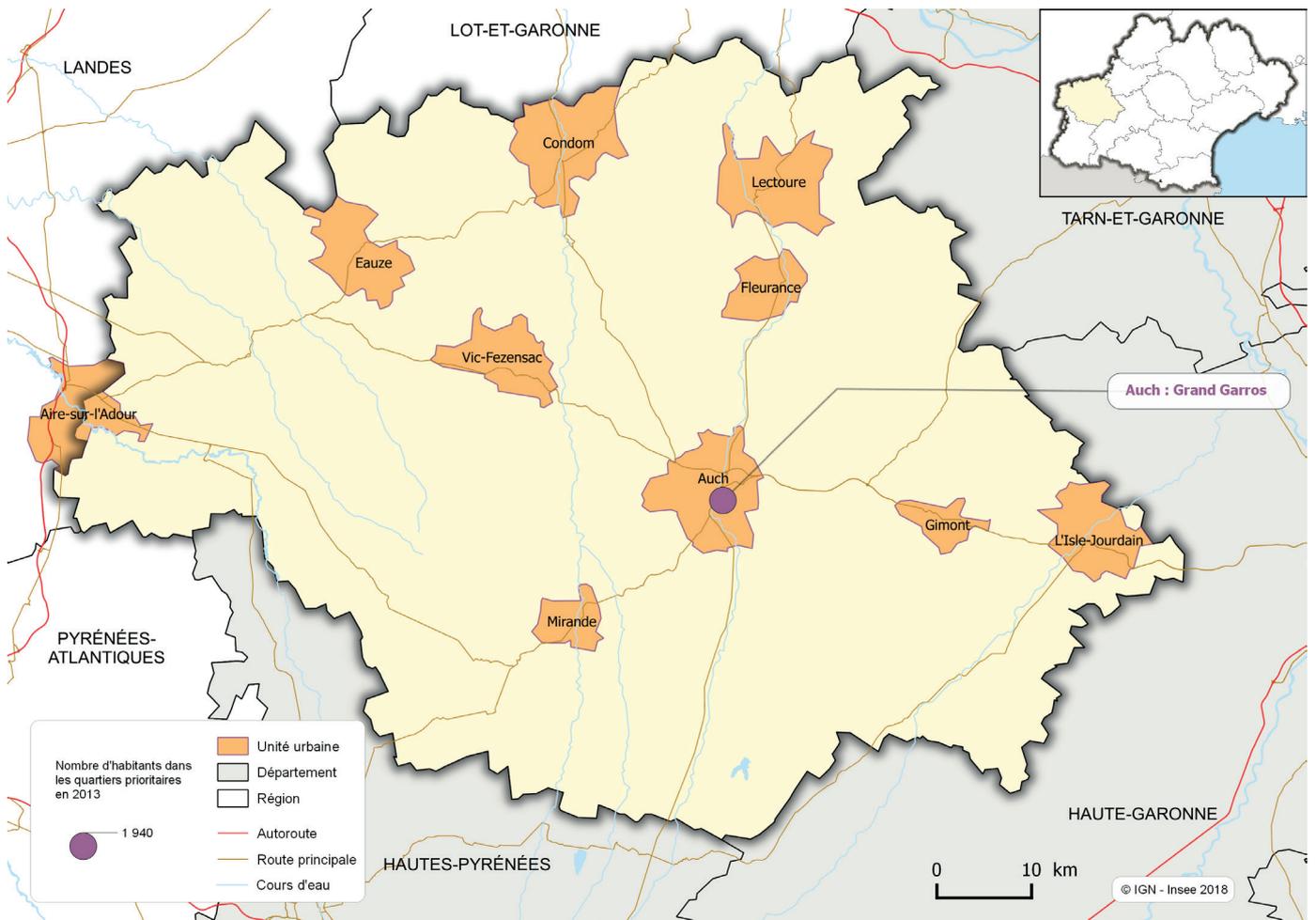


Avertissements : dans les QP Négrenays et Vivier Maçon la part des emplois précaires (CDD, intérim, etc.) est non disponible ou non diffusable ; les échelles sont différentes

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2010 ; (2) Pôle emploi, fichier des demandeurs d'emploi au 31/12/2016

Les quartiers prioritaires du Gers

Localisation et population des quartiers prioritaires du Gers



Source : Insee, recensement de la population 2013

Gers : 1 quartier prioritaire

1 dans l'unité urbaine d'Auch

1 940 habitants

1 % de la population des quartiers prioritaires de la région Occitanie

1 % des Gersois vivent dans un quartier prioritaire

L'unité urbaine d'Auch n'avait pas de quartier prioritaire de la politique de la ville jusqu'à la mise en place de la nouvelle géographie prioritaire de 2014. C'est désormais le cas avec le quartier *Grand Garros* situé sur la commune d'Auch. Ce quartier, né dans les années 60-70 pour répondre aux besoins d'expansion de l'agglomération auscitaine, concentre pauvreté et diverses fragilités économiques ou sociales, en particulier un déficit de formation des jeunes. Il se caractérise aussi par l'importance des familles monoparentales et des personnes seules.

Le quartier prioritaire (QP) *Grand Garros* regroupe 1 940 habitants en 2013, soit 8 % de la population de l'unité urbaine d'Auch (25 230 habitants). Il a été construit dans les années 60-70 sur la commune d'Auch en réponse à la croissance démographique et à la relative inadéquation des logements du centre-ville. Son bâti est principalement constitué de grands ensembles HLM et de logements de taille intermédiaire (3 ou 4 pièces).

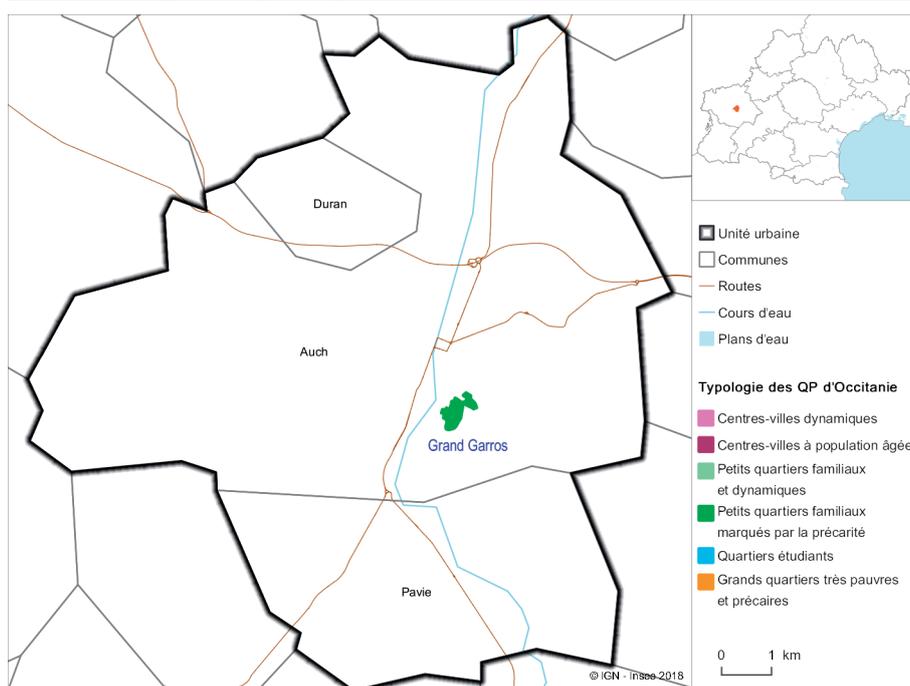
Grand Garros : un des quartiers prioritaires les plus pauvres de la région

Le revenu disponible par unité de consommation (UC)¹ (ou « niveau de vie ») médian des habitants de l'agglomération d'Auch est de 20 004 euros annuels en 2013, supérieur au niveau de vie médian du département du Gers (19 487 euros) mais aussi à celui de la région Occitanie (19 277 euros). Au regard de cet environnement relativement favorisé, le QP *Grand Garros* apparaît en net décrochage : le niveau de vie médian n'est que de 11 939 euros, ce qui le positionne parmi les quartiers les plus défavorisés de la région. En outre, plus de la moitié des habitants y vivent sous le seuil de pauvreté, soit une proportion 3,5 fois plus élevée que dans l'ensemble de l'unité urbaine.

Les inégalités de revenus sont plutôt faibles au sein du QP *Grand Garros*. Le revenu disponible plancher des 10 % des habitants les plus aisés (9^e décile) est 2,6 fois supérieur au niveau de vie plafond des 10 % des habitants les plus modestes (1^{er} décile), alors que cet écart atteint 3,0 pour l'ensemble des quartiers prioritaires de la région.

¹ L'unité de consommation est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage pour tenir compte des économies d'échelle liées à la taille et à la composition du ménage. Cela permet de comparer directement les niveaux de vie (revenus disponibles) (voir définitions).

Localisation et profil du quartier prioritaire de l'unité urbaine d'Auch



Plus d'une personne sur deux en emploi dans le quartier Grand Garros

Grâce à un marché du travail assez dynamique dans l'agglomération d'Auch, plus d'une personne en âge de travailler sur deux dispose d'un emploi dans le QP *Grand Garros*. Ce taux d'emploi, bien qu'inférieur à celui de l'unité urbaine auscitaine (63 %) est relativement élevé : il place le quartier au 18^e rang des 105 quartiers prioritaires d'Occitanie.

Néanmoins, près d'un quart des emplois exercés par les habitants du quartier sont précaires. Ainsi, si l'essentiel du revenu disponible est constitué de revenus d'activité, une grande partie (31 %) provient également des prestations sociales.

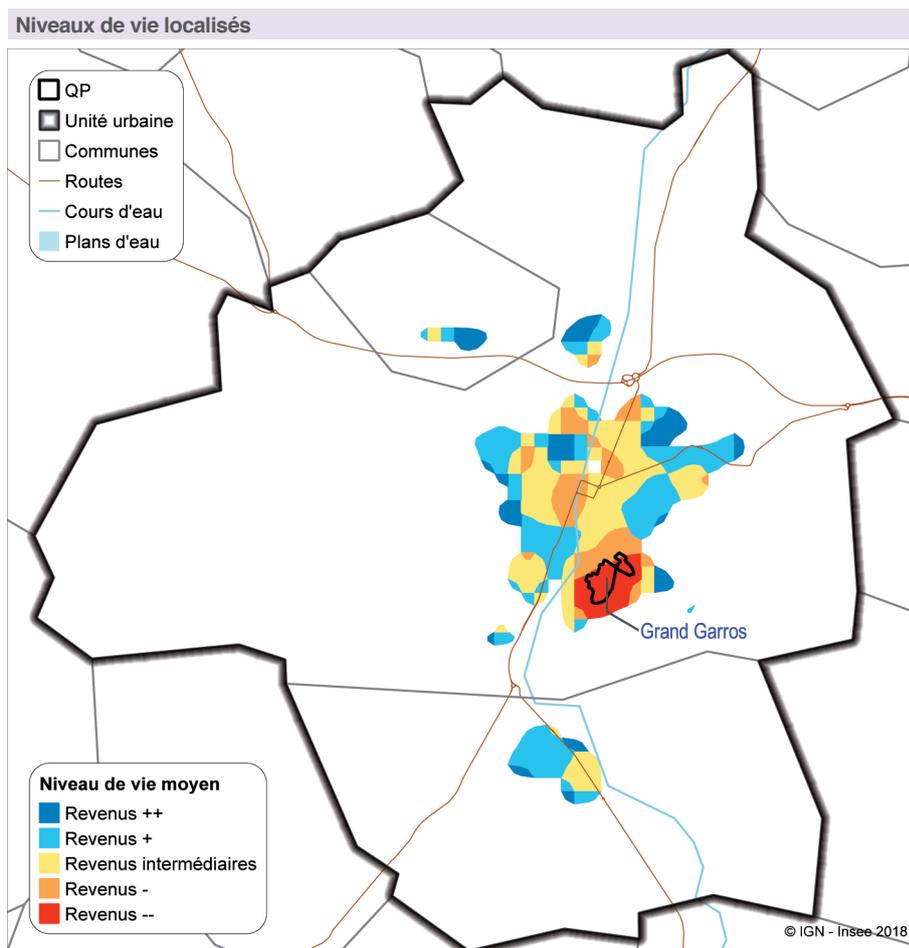
Autre signe de précarité, le taux de bénéficiaires de la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) est de 46 % dans le QP *Grand Garros*, soit 11 points de plus que la moyenne des quartiers prioritaires de la région.

Comme la plupart des quartiers prioritaires, *Grand Garros* conjugue pauvreté monétaire et diverses fragilités. Ainsi, la population du quartier est peu diplômée : les trois quarts des habitants sont sans diplôme ou détiennent un diplôme de niveau inférieur au baccalauréat. En outre, deux jeunes (16-24 ans) sur trois ne sont pas scolarisés, soit deux fois plus que dans l'unité urbaine d'Auch ; et ce malgré la proximité de nombreux établissements de formation tels que lycées, centres de formation d'apprentis..., mais aussi d'établissements de l'enseignement supérieur. Ce résultat peut résulter en partie du taux d'emploi relativement élevé dans ce quartier.

Une forte proportion de familles monoparentales

Dans la typologie des quartiers prioritaires d'Occitanie, le QP *Grand Garros* fait partie des petits quartiers familiaux marqués par la précarité. Les familles monoparentales

y sont relativement nombreuses (un ménage sur quatre). Le quartier comprend surtout des personnes seules (un ménage sur deux). C'est aussi un quartier jeune comparativement à l'unité urbaine environnante d'Auch, même s'il ne se différencie pas en cela de la majorité des quartiers prioritaires d'Occitanie. ■



Lecture : la couleur rouge correspond aux territoires où les habitants ont des revenus très faibles au regard de ceux de l'agglomération. Les revenus des territoires de l'unité urbaine où le nombre de ménages fiscaux est trop faible ne sont pas représentés.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

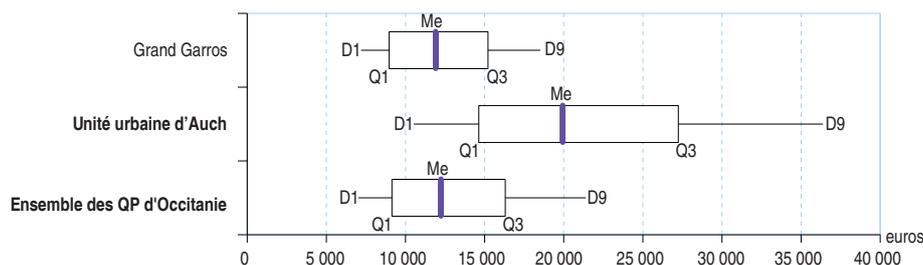
Unité urbaine d'Auch

Principaux indicateurs sociaux

	Revenu disponible médian par unité de consommation (euros annuels)	Taux de pauvreté (%)	Part de la population bénéficiaire de la CMU-C (%)	Part des allocataires CAF percevant le RSA socle (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu dépend à plus de 50 % des prestations sociales (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 100 % de prestations sociales (%)
	(1)	(1)	(2)	(3)	(3)	(3)
Grand Garros	11 939	51,3	46	30	48	27
Unité urbaine d'Auch	20 004	14,8	14	16	29	18
Ensemble des QP d'Occitanie	12 279	48,7	35	33	49	32

Sources : (1) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013 ; (2) Cnam au 31/12/2015 ; (3) Cnaf au 31/12/2015

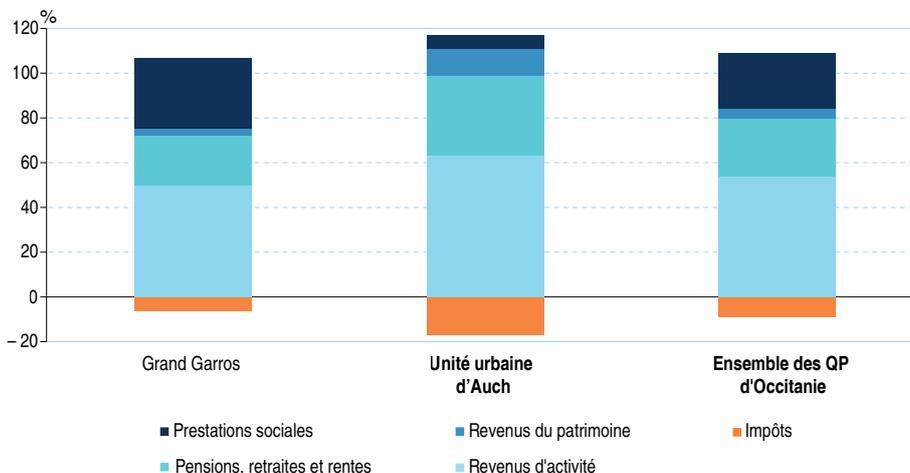
Indicateurs de dispersion des revenus disponibles annuels par unité de consommation



Lecture : pour le QP Grand Garros, le revenu plafond des 10 % les plus pauvres est de 7 196 euros annuels (1^{er} décile ou D1) et celui des 25 % les plus pauvres de 8 968 euros (1^{er} quartile ou Q1) en 2013. À l'autre extrémité de l'échelle, le revenu plancher des 25 % les plus riches est de 15 214 euros (3^e quartile ou Q3) et celui des 10 % les plus riches de 18 521 euros (9^e décile ou D9). La médiane (Me) s'élève à 11 939 euros.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Décomposition du revenu disponible selon l'origine du revenu



Lecture : pour disposer *in fine* de 100 euros de revenu disponible, les ménages du QP Grand Garros ont en moyenne perçu en 2013, 49,70 euros de revenus d'activité (qui incluent les indemnités de chômage), 22,70 euros de pensions, retraites et rentes, 31,30 euros de prestations sociales, 2,80 euros de revenus du patrimoine et ont versé 6,50 euros en impôts directs.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Principales caractéristiques démographiques

	Population	Part des femmes dans la population (%)	Indice de jeunesse	Part des ménages d'une personne (%)	Part des ménages de 5 personnes ou plus (%)	Part des ménages monoparentaux (%)
	(1)	(2)	(2)	(2)	(3)	(3)
Grand Garros	1 939	56	1,3	51	9	23
Unité urbaine d'Auch	25 231	53	0,7	44	nd	nd
Ensemble des QP d'Occitanie	358 011	53	1,6	43	10	17

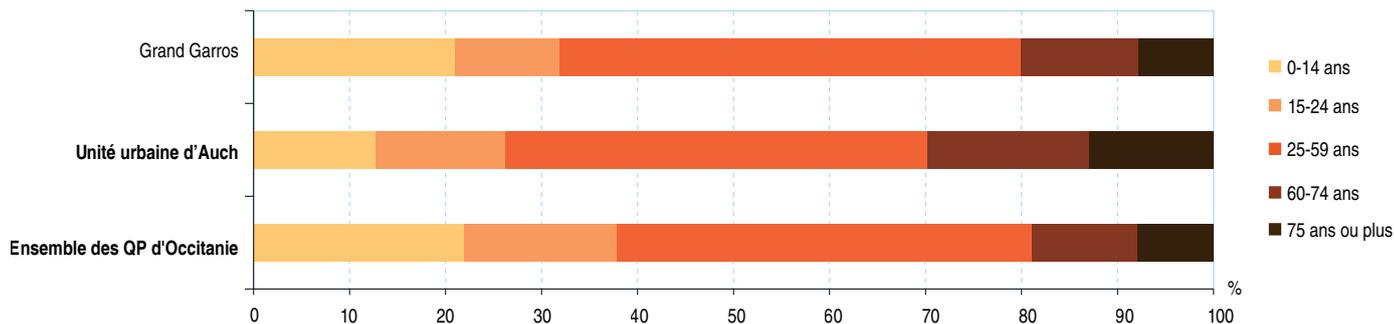
Indice de jeunesse : rapport entre la population des moins de 20 ans et celle des 60 ans ou plus

nd : données non disponibles ou non diffusables

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2013 ; (2) Insee, recensement de la population 2010 ; (3) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Unité urbaine d'Auch

Structure par âge de la population



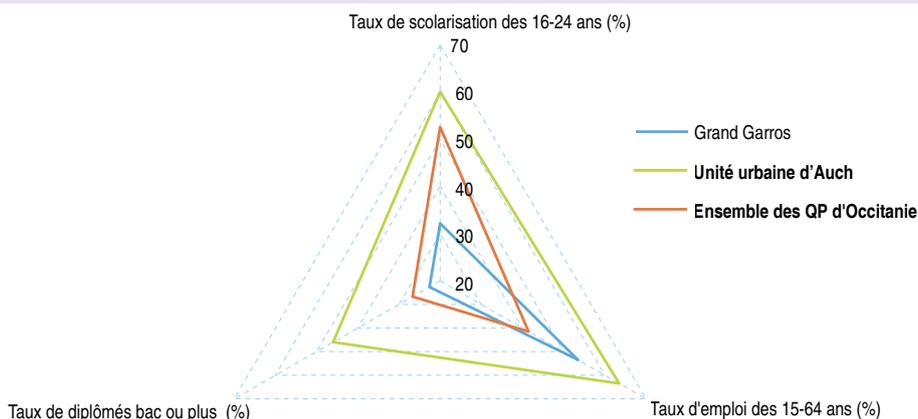
Source : Insee, recensement de la population 2010

Principales caractéristiques des logements

	Nombre moyen de personnes par logement	Part des logements situés à une adresse comprenant plus de 20 logements (%)	Part des logements d'une ou deux pièces (%)	Part des logements de 5 pièces ou plus (%)	Part des logements vacants (%)
Grand Garros	1,7	82	12	10	6
Unité urbaine d'Auch	1,9	10	22	29	11
Ensemble des QP d'Occitanie	2,0	49	23	12	11

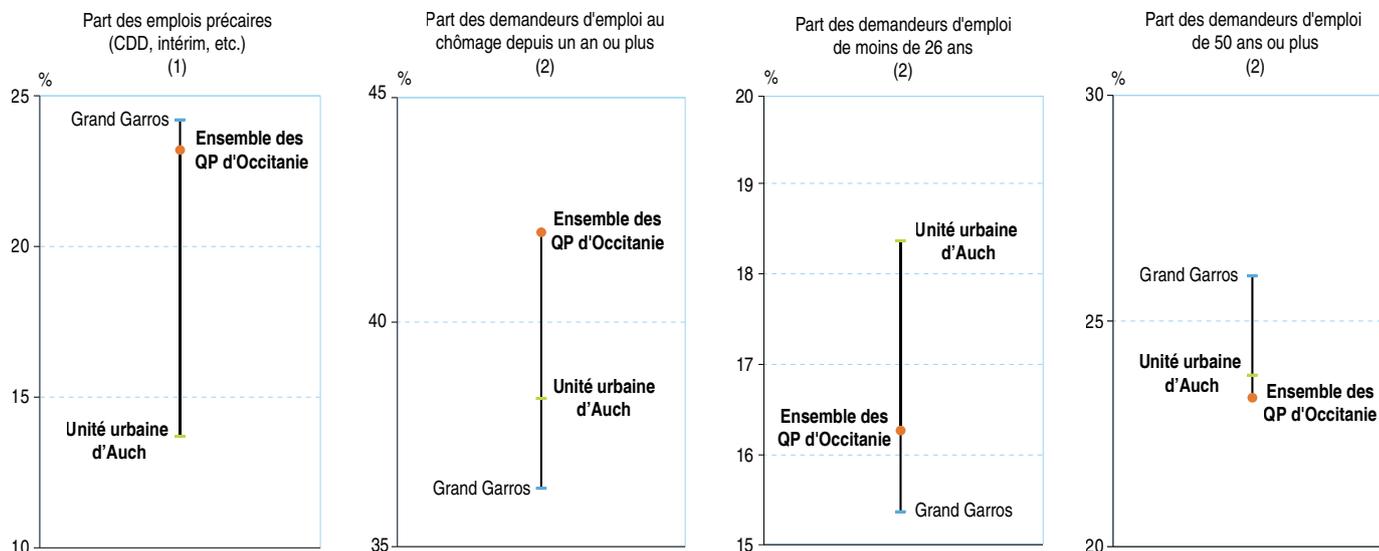
Source : Insee, recensement de la population 2010

Formation et emploi



Source : Insee, recensement de la population 2010

Insertion professionnelle

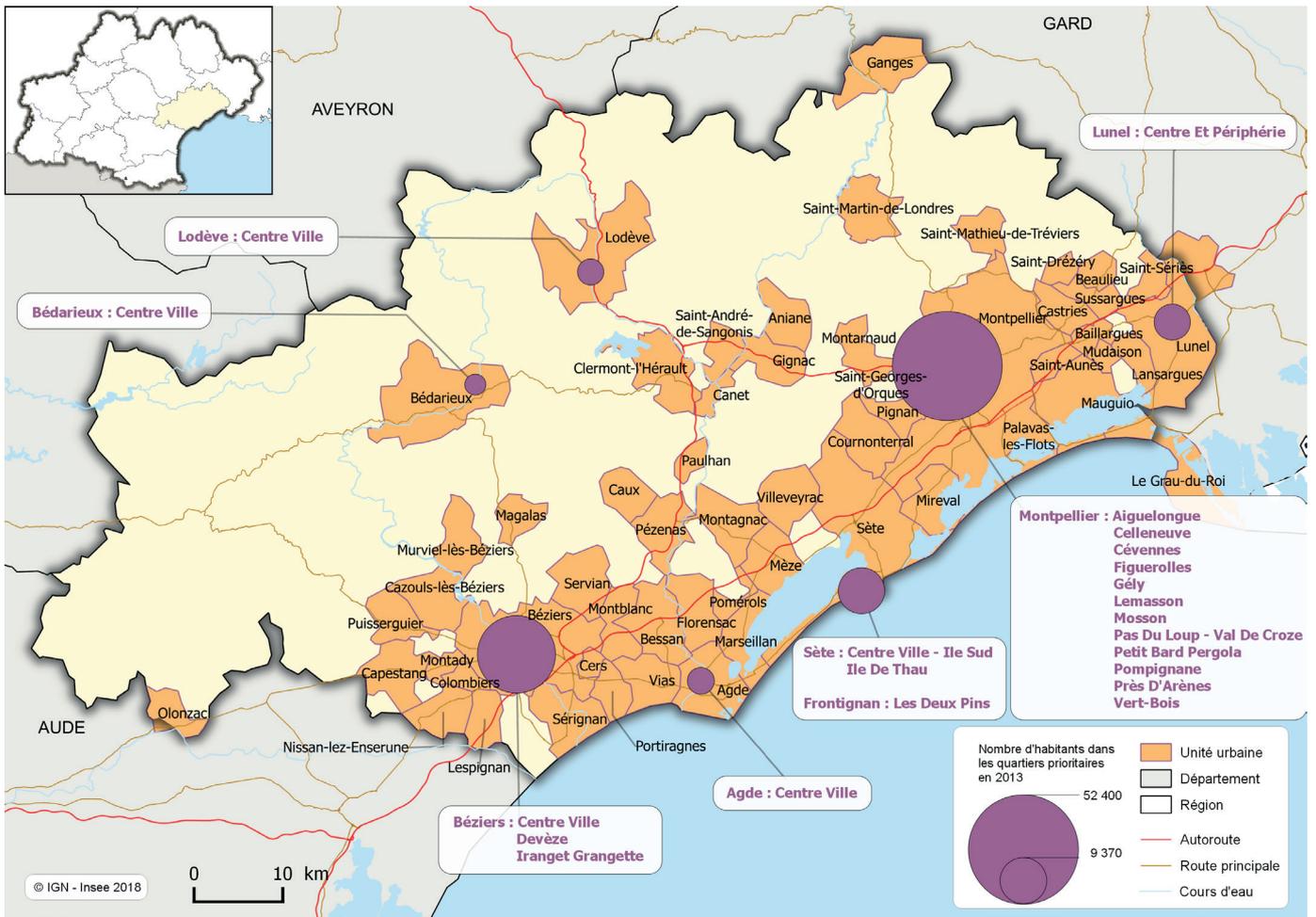


Avertissement : les échelles sont différentes

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2010 ; (2) Pôle emploi, fichier des demandeurs d'emploi au 31/12/2016

Les quartiers prioritaires de l'Hérault

Localisation et population des quartiers prioritaires de l'Hérault



Hérault : 22 quartiers prioritaires

12 dans l'unité urbaine de Montpellier

3 dans l'unité urbaine de Béziers

3 dans l'unité urbaine de Sète

1 dans l'unité urbaine d'Agde

1 dans l'unité urbaine de Bédarieux

1 dans l'unité urbaine de Lodève

1 dans l'unité urbaine de Lunel

102 140 habitants

29 % de la population des quartiers prioritaires de la région Occitanie

9 % des Héraultais vivent dans un quartier prioritaire

L'agglomération d'Agde compte un seul quartier prioritaire de la politique de la ville, le quartier *Centre Ville*, depuis la mise en place de la nouvelle géographie prioritaire de 2014. Il se compose en grande partie du centre historique médiéval, concentre une population plutôt âgée, à bas revenus et fragilisée par des difficultés d'accès à l'emploi. Il se caractérise aussi par une proportion importante de personnes seules et de familles monoparentales.

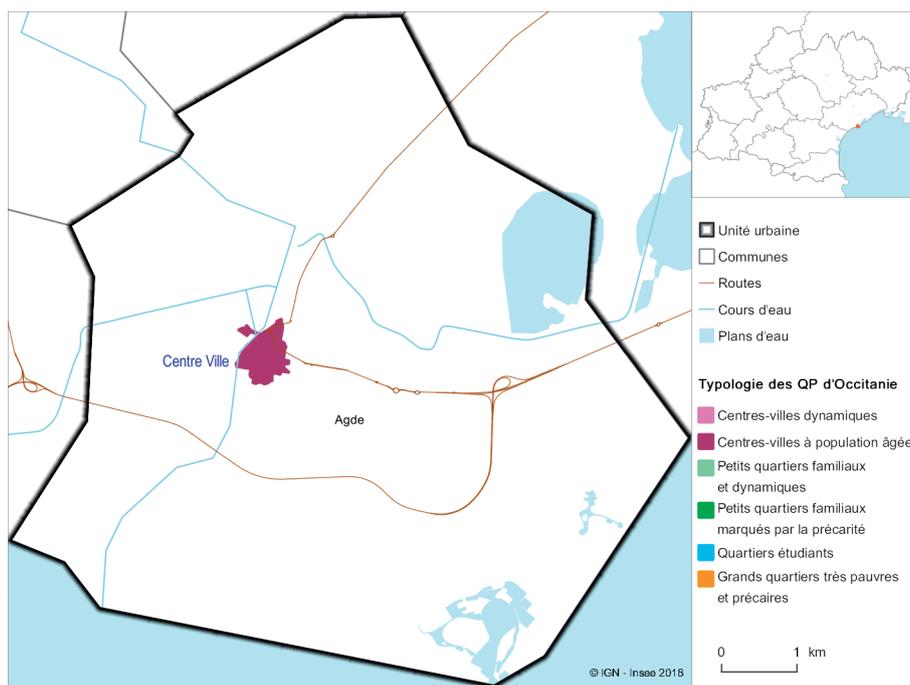
Le quartier prioritaire (QP) *Centre Ville* compte 3 180 habitants en 2013, soit un habitant sur huit de l'agglomération agathoise. La commune d'Agde, qui constitue à elle seule l'unité urbaine, s'inscrivait déjà dans la géographie prioritaire de la politique de la ville avant 2014, mais sur un territoire plus étendu qui englobait le QP *Centre Ville*. Le dispositif actuel se concentre sur le centre historique médiéval. Malgré plusieurs programmes de rénovation, beaucoup de logements y sont vétustes, voire insalubres. Comme pour les locaux commerciaux, le taux de vacance des logements est important (14 %).

Des inégalités de revenus un peu plus marquées dans le QP *Centre Ville* que dans la plupart des quartiers prioritaires d'Occitanie

Le QP *Centre Ville* concentre des populations en plus grandes difficultés au sein d'une commune elle-même relativement touchée par la pauvreté, notamment au sud-est autour du port de plaisance du Cap d'Agde. Ainsi, le revenu disponible par unité de consommation (UC)¹ (ou « niveau de vie ») médian est de 17 609 euros annuels en 2013 sur la commune, un niveau inférieur à celui du département de l'Hérault (18 765 euros) et de la région Occitanie (19 277 euros). Dans le QP *Centre Ville*, il n'est que de 12 556 euros et un habitant sur deux vit sous le seuil de pauvreté.

Les inégalités de revenus sont un peu plus fortes dans ce quartier que dans la majorité des quartiers prioritaires d'Occitanie. Ainsi, dans le QP *Centre Ville*, les 10 % d'habitants les moins défavorisés ont un niveau de vie plancher de 23 031 euros annuels (9^e décile) en 2013, 3,3 fois supérieur au niveau de vie plafond des 10 % les plus pauvres (1^{er} décile, soit 6 884 euros). Cet écart est de 3,0 pour l'ensemble des quartiers prioritaires de la région. Dans cette poche de pau-

Localisation et profil du quartier prioritaire de l'unité urbaine d'Agde



vreté, plus de cinq allocataires CAF sur dix ont des revenus composés majoritairement de prestations sociales et quatre sur dix ne disposent que des prestations sociales pour vivre.

Des difficultés d'accès à l'emploi

Comme dans tous les quartiers prioritaires, la pauvreté monétaire s'accompagne d'autres difficultés sociales et professionnelles, notamment d'accès à l'emploi. Ainsi, dans le QP *Centre Ville*, seules quatre personnes sur dix en âge de travailler (15-64 ans) ont un emploi. Néanmoins, 84 % de ces emplois sont des emplois stables (CDI notamment), contre 76 % pour l'ensemble des quartiers prioritaires de la région. Les demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus sont proportionnellement plus nombreux que dans l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie. Par ailleurs, seulement un jeune de 16 à 24 ans sur quatre est scolarisé, soit deux

fois moins que dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région. Tous âges confondus, les trois quarts des habitants du quartier n'ont aucun diplôme ou au mieux un diplôme de niveau inférieur au baccalauréat.

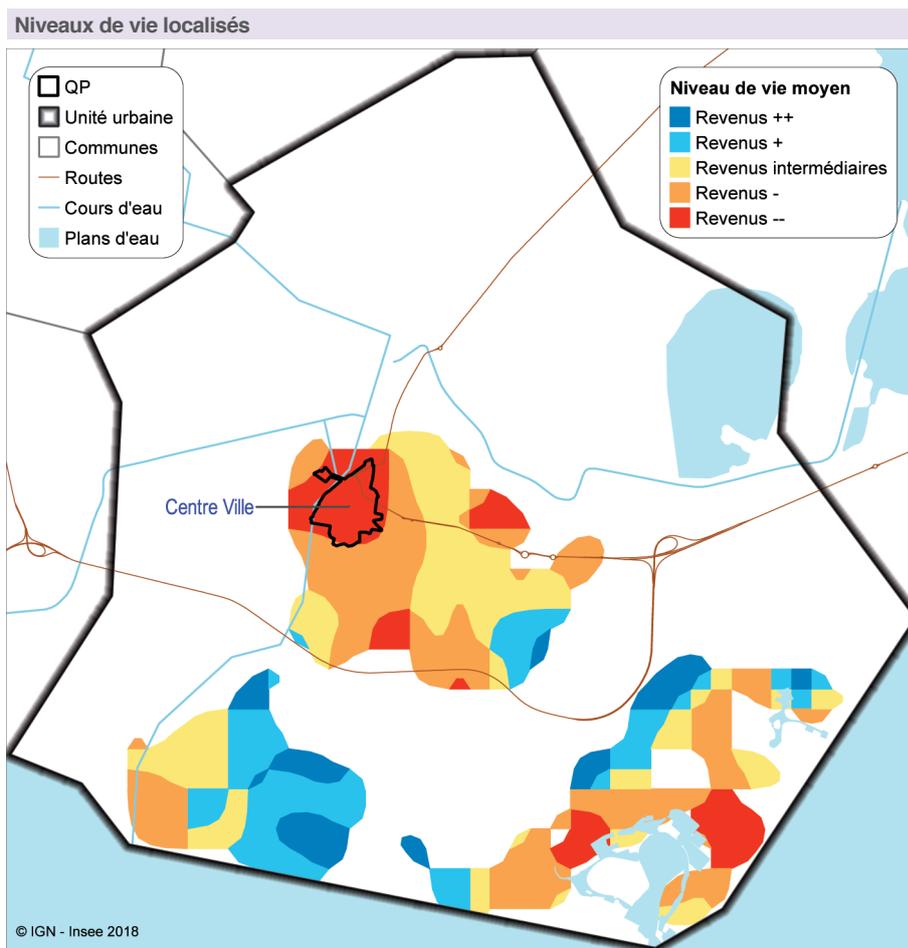
Beaucoup de personnes seules et de personnes âgées

Le QP *Centre Ville* concentre des populations potentiellement plus fragiles. Ainsi, cinq ménages sur dix sont composés d'une personne seule, contre quatre sur dix en moyenne dans les quartiers prioritaires d'Occitanie. En outre, la part des familles monoparentales, dont le parent seul est le plus souvent la mère, est un peu supérieure à la moyenne des quartiers prioritaires de la région.

Dans la typologie des quartiers prioritaires de la politique de la ville d'Occitanie, le QP *Centre Ville* fait partie des quartiers de centres-villes à population âgée. La part des

¹ L'unité de consommation est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage pour tenir compte des économies d'échelle liées à la taille et à la composition du ménage. Cela permet de comparer directement les niveaux de vie

personnes de 60 ans ou plus y atteint 21 %, proportion un peu plus importante que dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région, mais néanmoins très inférieure à celle de l'agglomération agathoise (34 %). Ainsi, le revenu disponible des habitants du quartier est constitué, pour plus d'un tiers, de pensions, retraites et rentes. ■



Lecture : la couleur rouge correspond aux territoires où les habitants ont des revenus très faibles au regard de ceux de l'agglomération. Les revenus des territoires de l'unité urbaine où le nombre de ménages fiscaux est trop faible ne sont pas représentés.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

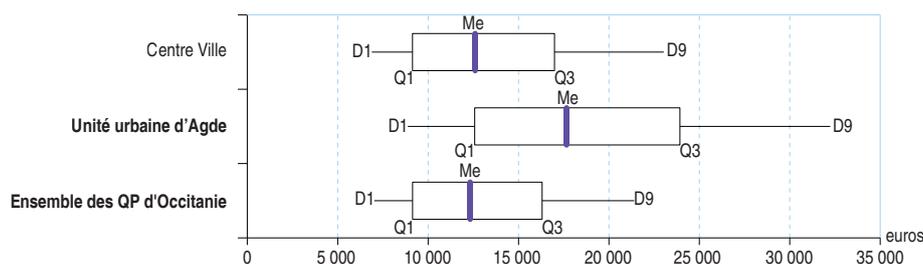
Unité urbaine d'Agde

Principaux indicateurs sociaux

	Revenu disponible médian par unité de consommation (euros annuels)	Taux de pauvreté (%)	Part de la population bénéficiaire de la CMU-C (%)	Part des allocataires CAF percevant le RSA socle (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu dépend à plus de 50 % des prestations sociales (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 100 % de prestations sociales (%)
	(1)	(1)	(2)	(3)	(3)	(3)
Centre Ville	12 556	45,9	34	39	54	38
Unité urbaine d'Agde	17 609	22,6	13	28	39	25
Ensemble des QP d'Occitanie	12 279	48,7	35	33	49	32

Sources : (1) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013 ; (2) Cnam au 31/12/2015 ; (3) Cnaf au 31/12/2015

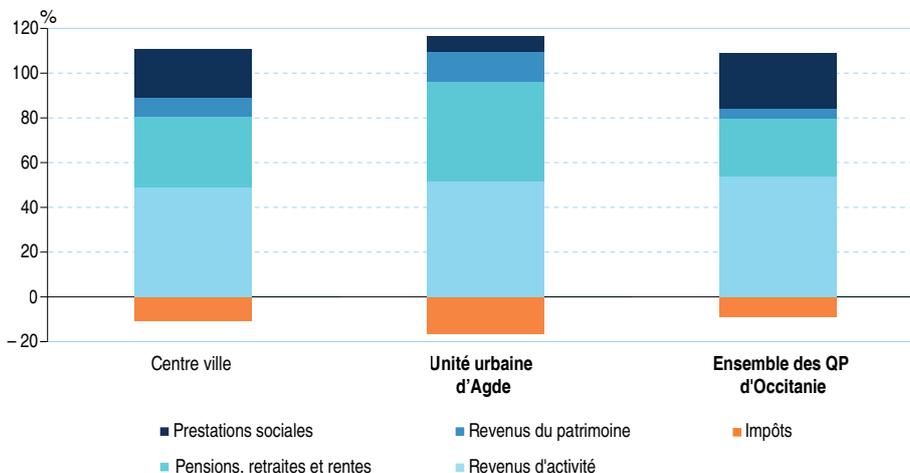
Indicateurs de dispersion des revenus disponibles annuels par unité de consommation



Lecture : pour le QP Centre Ville, le revenu plafond des 10 % les plus pauvres est de 6 884 euros annuels (1^{er} décile ou D1) et celui des 25 % les plus pauvres de 9 137 euros (1^{er} quartile ou Q1) en 2013. À l'autre extrémité de l'échelle, le revenu plancher des 25 % les plus riches est de 16 990 euros (3^e quartile ou Q3) et celui des 10 % les plus riches de 23 031 euros (9^e décile ou D9). La médiane (Me) s'élève à 12 556 euros.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Décomposition du revenu disponible selon l'origine du revenu



Lecture : pour disposer *in fine* de 100 euros de revenu disponible, les ménages du QP Centre Ville ont en moyenne perçu en 2013, 48,90 euros de revenus d'activité (qui incluent les indemnités de chômage), 31,90 euros de pensions, retraites et rentes, 21,70 euros de prestations sociales, 8,10 euros de revenus du patrimoine et ont versé 10,60 euros en impôts directs.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Principales caractéristiques démographiques

	Population	Part des femmes dans la population (%)	Indice de jeunesse	Part des ménages d'une personne (%)	Part des ménages de 5 personnes ou plus (%)	Part des ménages monoparentaux (%)
	(1)	(2)	(2)	(2)	(3)	(3)
Centre Ville	3 177	55	1,4	48	5	19
Unité urbaine de Agde	25 253	53	0,6	33	nd	nd
Ensemble des QP d'Occitanie	358 011	53	1,6	43	10	17

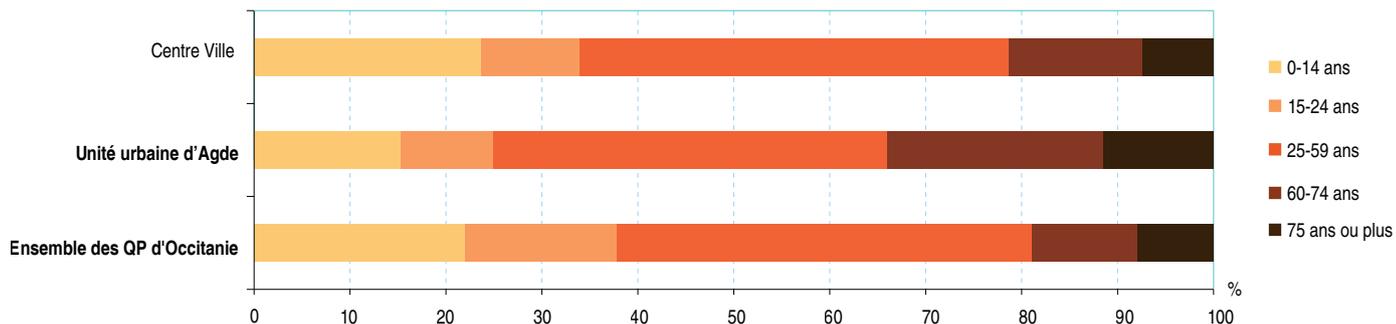
Indice de jeunesse : rapport entre la population des moins de 20 ans et celle des 60 ans ou plus

nd : données non disponibles ou non diffusables

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2013 ; (2) Insee, recensement de la population 2010 ; (3) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Unité urbaine d'Agde

Structure par âge de la population



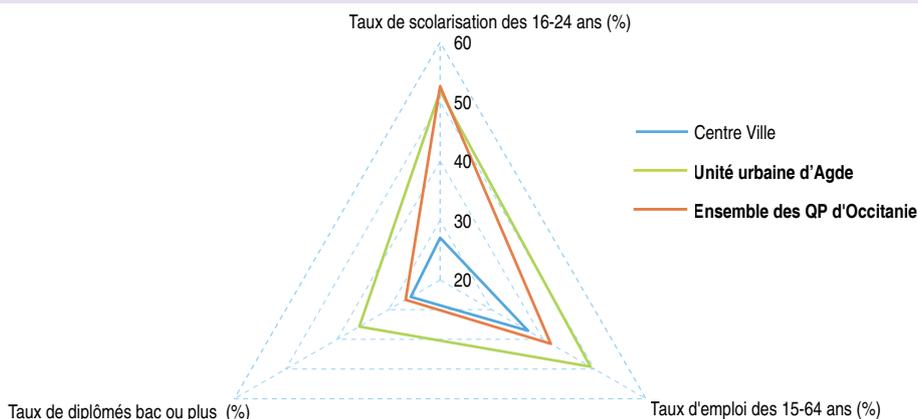
Source : Insee, recensement de la population 2010

Principales caractéristiques des logements

	Nombre moyen de personnes par logement	Part des logements situés à une adresse comprenant plus de 20 logements (%)	Part des logements d'une ou deux pièces (%)	Part des logements de 5 pièces ou plus (%)	Part des logements vacants (%)
Centre Ville	1,5	62	27	8	14
Unité urbaine d'Agde	2,1	19	22	20	3
Ensemble des QP d'Occitanie	2,0	49	23	12	11

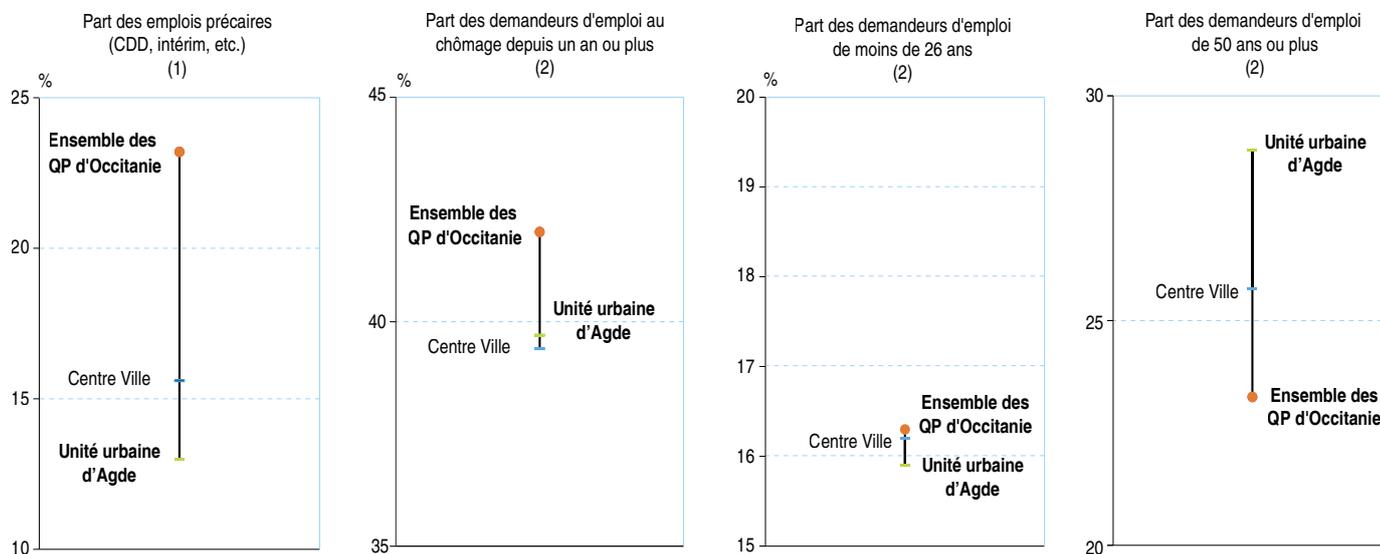
Source : Insee, recensement de la population 2010

Formation et emploi



Source : Insee, recensement de la population 2010

Insertion professionnelle



Avertissement : les échelles sont différentes

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2010 ; (2) Pôle emploi, fichier des demandeurs d'emploi au 31/12/2016

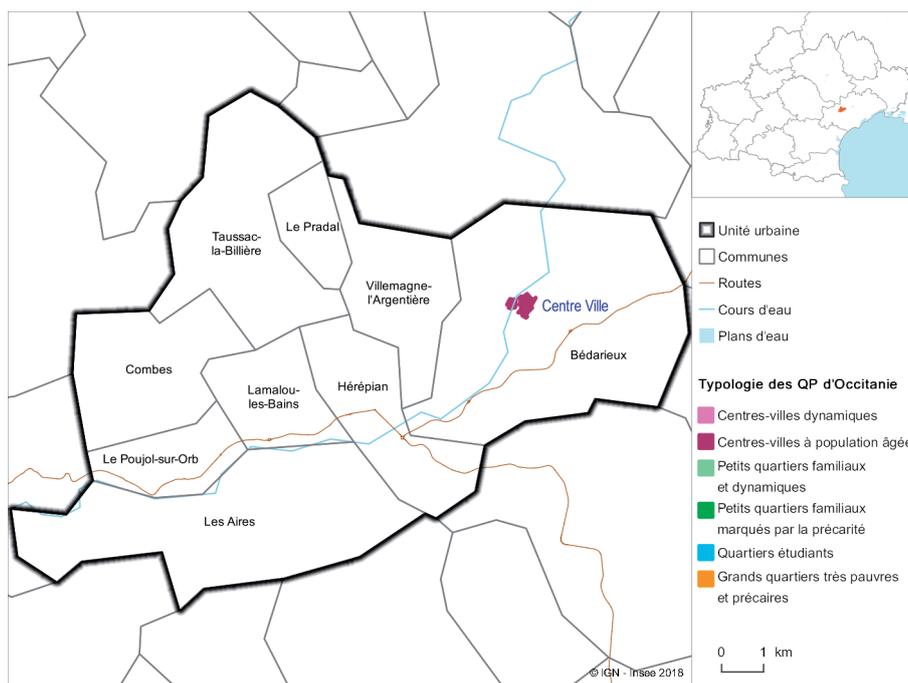
Jusqu'à mise en place de la nouvelle géographie prioritaire de 2014, l'unité urbaine de Bédarieux n'avait pas de quartier prioritaire de la politique de la ville. C'est désormais le cas avec le quartier prioritaire *Centre Ville* situé sur la commune de Bédarieux. Ce quartier concentre, dans un habitat locatif ancien, une population à bas revenus, éloignée de l'emploi et peu diplômée. Il se caractérise aussi par une proportion importante de personnes seules ou âgées.

Le quartier prioritaire (QP) *Centre Ville* compte 1 960 habitants en 2013, soit un habitant sur trois de la commune de Bédarieux et un sur sept de l'unité urbaine. Ce quartier est représentatif des quartiers prioritaires dits de « centres anciens » des villes moyennes d'Occitanie, notamment de l'arrière-pays méditerranéen (Anduze, Lodève, Limoux, etc.). Il se caractérise par un parc locatif privé composé de logements étroits, sur plusieurs niveaux (maisons chandelles), anciens et parfois dégradés, qui dispose néanmoins de beaucoup de commerces et services à proximité. Si un tiers des logements du quartier sont de petite taille, la part des logements de 5 pièces ou plus est également importante (un logement sur six).

Centre Ville : un quartier pauvre dans une agglomération peu favorisée

Le revenu disponible par unité de consommation (UC)¹ (ou « niveau de vie ») médian des habitants de l'unité urbaine de Bédarieux est de 17 555 euros annuels en 2013, un niveau inférieur à celui, déjà peu élevé, du département de l'Hérault (18 765 euros) et de la région Occitanie (19 277 euros). Dans cet environnement plutôt défavorisé, le QP *Centre Ville* concentre les difficultés avec un revenu médian encore bien plus faible (13 697 euros), même s'il est plus élevé que la moyenne de l'ensemble des quartiers prioritaires de la région. En outre, quatre habitants sur dix du QP *Centre Ville* vivent sous le seuil de pauvreté, soit deux fois plus que dans l'ensemble de l'agglomération de Bédarieux.

Localisation et profil du quartier prioritaire de l'unité urbaine de Bédarieux



Des habitants peu formés, souvent sans emploi

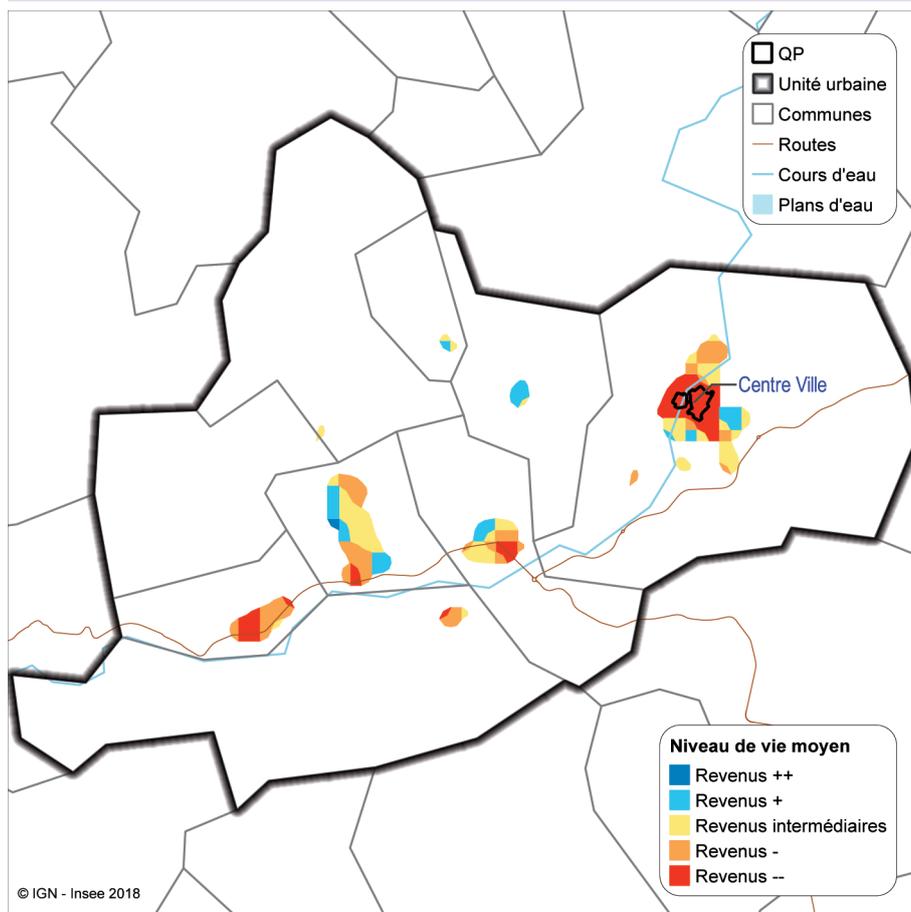
Dans ce quartier, 78 % de la population a au mieux le baccalauréat. Ce bas niveau de formation conduit à des difficultés d'accès à l'emploi. Ainsi seulement quatre personnes en âge de travailler (15-64 ans) sur dix ont un emploi. Un demandeur d'emploi sur deux est inscrit à Pôle emploi depuis un an ou plus et un sur cinq a moins de 26 ans. Ces proportions sont bien plus élevées que dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région Occitanie. En raison notamment de ces difficultés d'accès à l'emploi, le QP *Centre Ville* fait partie des quartiers prioritaires de la région où la part des allocataires CAF ne disposant que des prestations sociales pour vivre est la plus élevée (12^e rang sur 105) : 39 % des allocataires sont dans ce cas, soit 7 points de plus qu'en moyenne dans l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie.

Beaucoup de personnes seules ou âgées

Dans la typologie des quartiers prioritaires d'Occitanie, le QP *Centre Ville* est classé parmi les centres-villes à population âgée. Ainsi, près de trois habitants sur dix ont 60 ans ou plus et un sur dix a 75 ans ou plus. En conséquence, la part des pensions, retraites et rentes dans les revenus disponibles est importante (38 %). Les personnes seules sont aussi proportionnellement plus nombreuses dans ce quartier : 57 % des ménages sont composés d'une seule personne, soit 14 points de plus que dans l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie. Les familles monoparentales sont relativement présentes, comme en moyenne dans les quartiers prioritaires de la région. ■

¹ L'unité de consommation est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage pour tenir compte des économies d'échelle liées à la taille et à la composition du ménage. Cela permet de comparer directement les niveaux de vie (revenus disponibles) (voir définitions).

Niveaux de vie localisés



© IGN - Insee 2018

Lecture : la couleur rouge correspond aux territoires où les habitants ont des revenus très faibles au regard de ceux de l'agglomération. Les revenus des territoires de l'unité urbaine où le nombre de ménages fiscaux est trop faible ne sont pas représentés.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

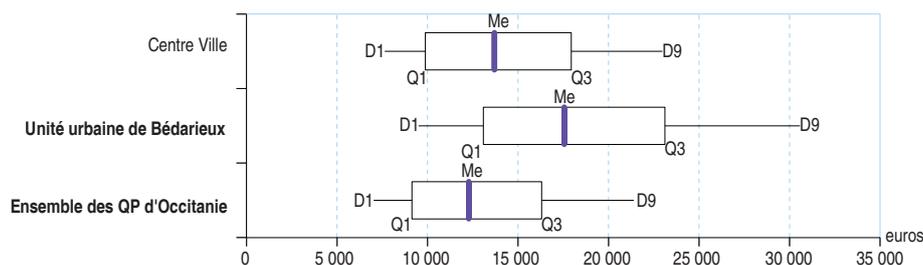
Unité urbaine de Bédarieux

Principaux indicateurs sociaux

	Revenu disponible médian par unité de consommation (euros annuels)	Taux de pauvreté (%)	Part de la population bénéficiaire de la CMU-C (%)	Part des allocataires CAF percevant le RSA socle (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu dépend à plus de 50 % des prestations sociales (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 100 % de prestations sociales (%)
	(1)	(1)	(2)	(3)	(3)	(3)
Centre Ville	13 697	39,9	27	35	54	39
Unité urbaine de Bédarieux	17 555	20,0	10	22	37	25
Ensemble des QP d'Occitanie	12 279	48,7	35	33	49	32

Sources : (1) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013 ; (2) Cnam au 31/12/2015 ; (3) Cnaf au 31/12/2015

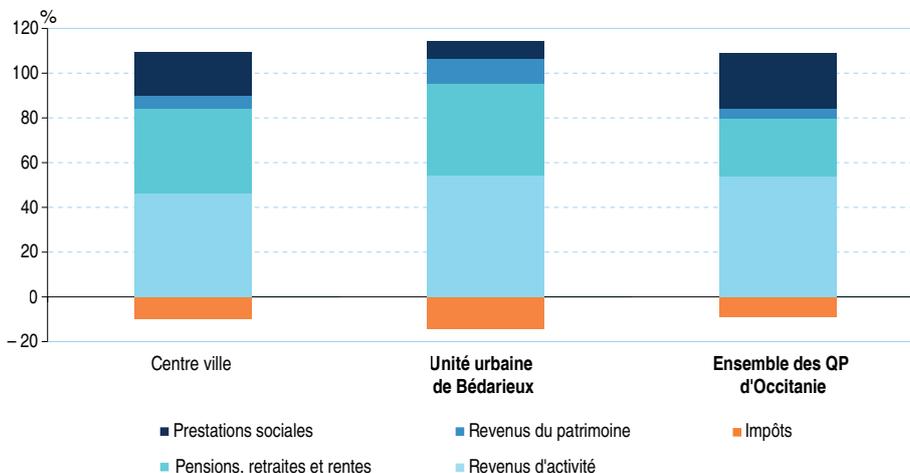
Indicateurs de dispersion des revenus disponibles annuels par unité de consommation



Lecture : pour le QP Centre Ville, le revenu plafond des 10 % les plus pauvres est de 7 632 euros annuels (1^{er} décile ou D1) et celui des 25 % les plus pauvres de 9 882 euros (1^{er} quartile ou Q1) en 2013. À l'autre extrémité de l'échelle, le revenu plancher des 25 % les plus riches est de 17 945 euros (3^e quartile ou Q3) et celui des 10 % les plus riches de 22 972 euros (9^e décile ou D9). La médiane (Me) s'élève à 13 697 euros.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Décomposition du revenu disponible selon l'origine du revenu



Lecture : pour disposer *in fine* de 100 euros de revenu disponible, les ménages du QP Centre Ville ont en moyenne perçu en 2013, 46,30 euros de revenus d'activité (qui incluent les indemnités de chômage), 37,60 euros de pensions, retraites et rentes, 19,60 euros de prestations sociales, 6,20 euros de revenus du patrimoine et ont versé 9,70 euros en impôts

Principales caractéristiques démographiques

	Population	Part des femmes dans la population (%)	Indice de jeunesse	Part des ménages d'une personne (%)	Part des ménages de 5 personnes ou plus (%)	Part des ménages monoparentaux (%)
	(1)	(2)	(2)	(2)	(3)	(3)
Centre Ville	1 955	53	0,9	57	5	16
Unité urbaine de Bédarieux	13 509	53	0,6	38	nd	nd
Ensemble des QP d'Occitanie	358 011	53	1,6	43	10	17

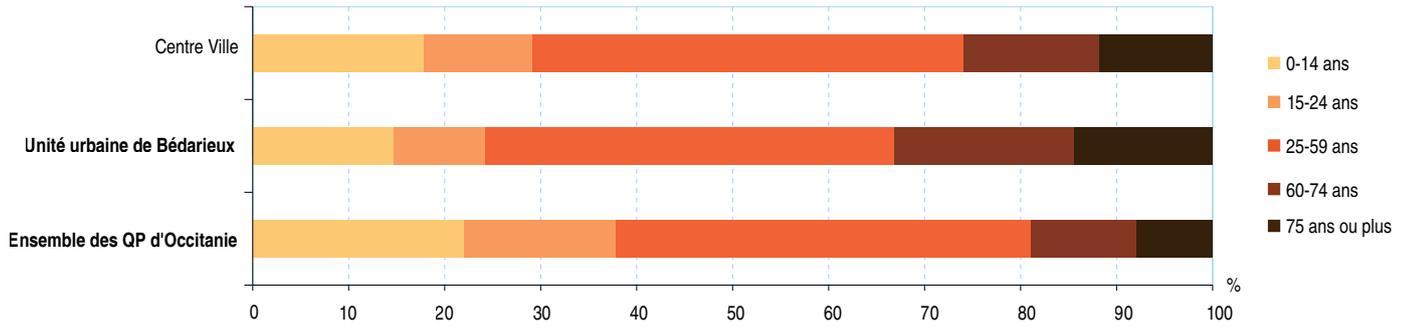
Indice de jeunesse : rapport entre la population des moins de 20 ans et celle des 60 ans ou plus

nd : données non disponibles ou non diffusables

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2013 ; (2) Insee, recensement de la population 2010 ; (3) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Unité urbaine de Bédarieux

Structure par âge de la population



Source : Insee, recensement de la population 2010

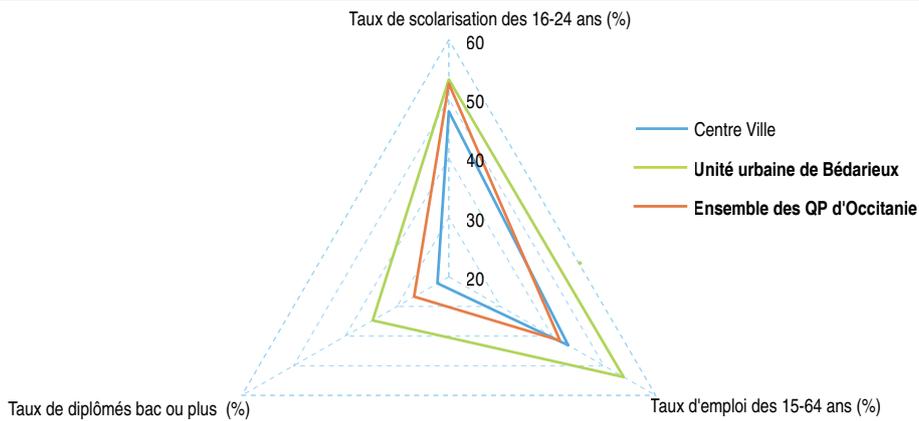
Principales caractéristiques des logements

	Nombre moyen de personnes par logement	Part des logements situés à une adresse comprenant plus de 20 logements (%)	Part des logements d'une ou deux pièces (%)	Part des logements de 5 pièces ou plus (%)	Part des logements vacants (%)
Centre Ville	1,8	nd	31	17	nd
Unité urbaine de Bédarieux	2,1	4	14	31	12
Ensemble des QP d'Occitanie	2,0	49	23	12	11

nd : données non disponibles ou non diffusables

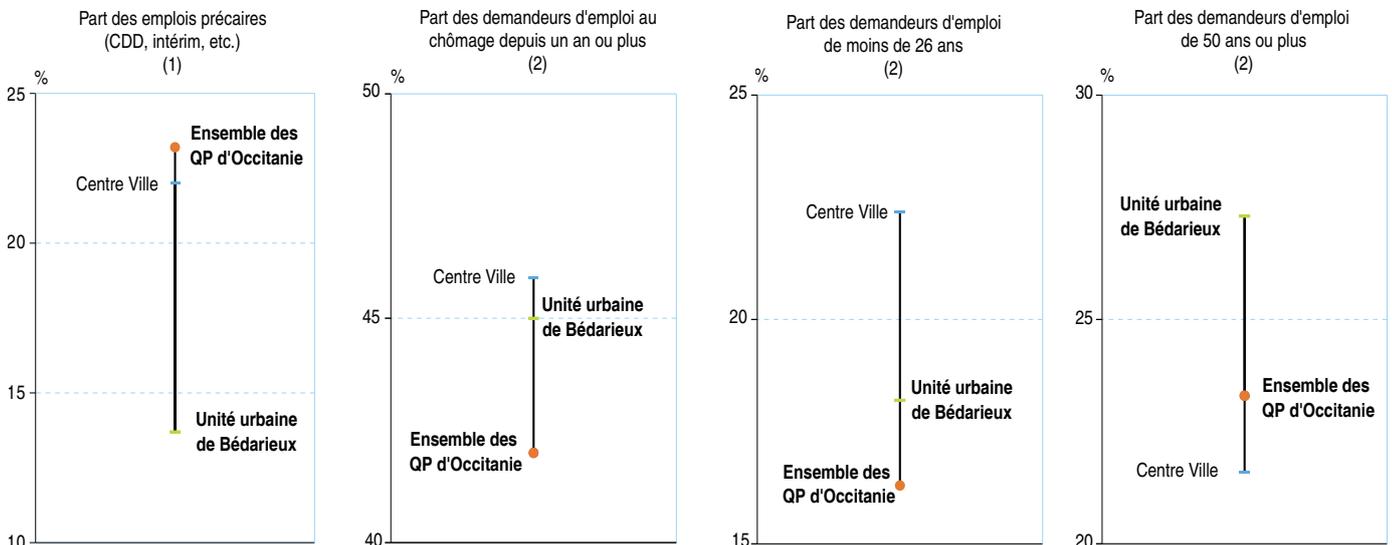
Source : Insee, recensement de la population 2010

Formation et emploi



Source : Insee, recensement de la population 2010

Insertion professionnelle



Avertissement : les échelles sont différentes

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2010 ; (2) Pôle emploi, fichier des demandeurs d'emploi au 31/12/2016

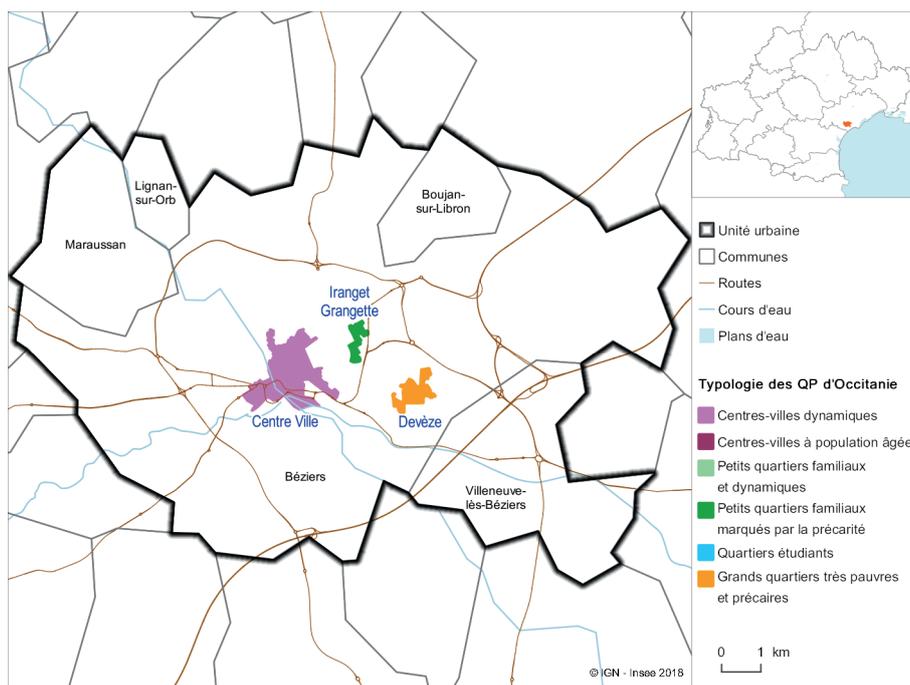
L'unité urbaine de Béziers compte trois quartiers prioritaires de la politique de la ville, tous situés dans la commune de Béziers : *Centre Ville*, *Iranget Grangette* et *Devèze*. Ces quartiers sont particulièrement pauvres, notamment les quartiers *Devèze* et *Iranget Grangette*, situés à l'est du centre ville. Ces trois quartiers sont en net décrochage au sein d'un environnement lui-même très défavorisé, l'unité urbaine de Béziers étant celle où le taux de pauvreté est le plus élevé de la région après La Grand-Combe.

Les trois quartiers prioritaires (QP) de l'unité urbaine de Béziers comptent 26 490 habitants en 2013, soit 30 % de la population de l'unité urbaine de Béziers et 35 % de celle de sa ville-centre. La commune de Béziers s'inscrivait déjà dans le dispositif de la politique de la ville avant la mise en place de la nouvelle géographie prioritaire de 2014, avec notamment trois zones urbaines sensibles (ZUS) et un quartier hors ZUS couvert par un contrat urbain de cohésion sociale (Cucs), que recoupe en partie les trois quartiers prioritaires actuels.

Avec 19 050 habitants en 2013, le QP *Centre Ville* est le troisième quartier prioritaire le plus peuplé parmi les 105 que compte la région, après *Grand Mirail* à Toulouse et *Mosson* à Montpellier. Son habitat est caractéristique des centres-villes anciens, avec des logements plutôt vétustes et de petite taille. La part des logements d'une ou deux pièces (28 %) est supérieure de 5 points à la moyenne des quartiers prioritaires de la région et la vacance y est marquée (17 % soit + 6 points).

Le QP *Iranget Grangette* (2 830 habitants) s'est développé dans les années 60-70 sur d'anciennes terres agricoles pour accueillir des populations principalement ouvrières du bâtiment et des travaux publics. Son bâti est ancien et constitué d'un parc social important, avec de petits habitats collectifs de quelques étages très homogènes qui jouxtent des maisons individuelles. Dans ce quartier, 69 % des logements sont situés à des adresses comprenant plus de 20 logements. Le quartier *Devèze* fait partie des 15 plus grands quartiers prioritaires de la région (4 600 habitants). Principalement créé dans les années 60 pour accueillir des nouveaux habitants, notamment des rapatriés d'Algérie, ce quartier d'habitat social comprend beaucoup de grands logements : 17 % des logements sont composés de 5 pièces ou plus, proportion la plus élevée des quartiers prioritaires de Béziers et supérieure de 5 points à la moyenne des quartiers d'Occitanie.

Localisation et profil des quartiers prioritaires de l'unité urbaine de Béziers



Six habitants sur dix du quartier *Devèze* vivent sous le seuil de pauvreté

Dans l'unité urbaine de Béziers, le revenu disponible par unité de consommation (UC)¹ (ou « niveau de vie ») médian est de 16 021 euros annuels en 2013, un niveau nettement inférieur à celui du département de l'Hérault (18 765 euros) et de la région Occitanie (19 277 euros). Le taux de pauvreté atteint 30 %. C'est, après La Grand-Combe, le taux de pauvreté le plus élevé des agglomérations d'Occitanie ayant un quartier prioritaire. L'unité urbaine de Béziers occupe aussi le deuxième rang pour la part des prestations sociales dans le revenu disponible des habitants (10,5 %), toujours après La Grand-Combe.

¹ L'unité de consommation est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage pour tenir compte des économies d'échelle liées à la taille et à la composition du ménage. Cela permet de comparer directement les niveaux de vie (revenus disponibles) (voir définitions).

Dans ce contexte peu favorisé, les trois quartiers prioritaires de l'agglomération constituent de vraies poches de pauvreté. Le revenu disponible médian varie de 10 942 euros dans le QP *Devèze* à 11 617 euros dans le QP *Iranget Grangette*, et il se situe à un niveau intermédiaire dans le QP *Centre Ville* avec 11 379 euros, niveaux de revenu tous bien inférieurs à celui de l'ensemble des quartiers prioritaires de la région (12 279 euros). Le QP *Devèze* se classe au 11^e rang des quartiers prioritaires d'Occitanie ayant les plus bas niveaux de vie. En outre, dans ce quartier, 62 % des personnes vivent sous le seuil de pauvreté. La pauvreté monétaire est aussi très marquée dans les QP *Centre Ville* et *Iranget Grangette*, où les taux de pauvreté sont supérieurs de 5 à 6 points à la moyenne des quartiers prioritaires de la région.

Les écarts de revenus entre les plus aisés et les plus pauvres sont plutôt faibles dans les quartiers *Iranget Grangette* et *Devèze* : les

10 % des habitants les plus aisés (9^e décile) ont des revenus respectivement 2,7 et 2,9 fois supérieurs aux revenus des 10 % les plus pauvres (1^{er} décile), contre 3,0 pour l'ensemble des quartiers prioritaires de la région. À l'inverse, comme dans la plupart des quartiers prioritaires de centres-villes, les écarts de revenus sont élevés dans le QP *Centre Ville* (3,8), à un niveau plus proche de celui de l'unité urbaine de Béziers (4,0).

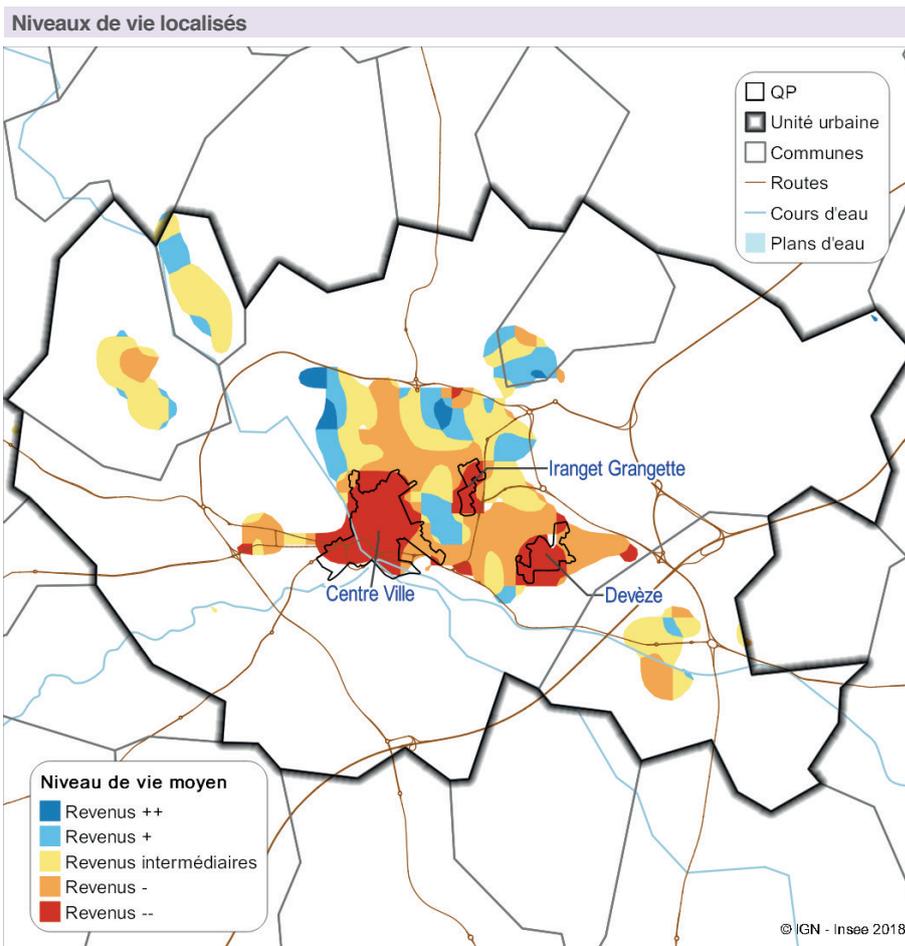
Des habitants peu diplômés et souvent sans emploi dans le QP *Devèze*

Selon la typologie des quartiers prioritaires de la région Occitanie, le QP *Devèze* est classé parmi les grands quartiers très pauvres et précaires. Les habitants de ce quartier cumulent des difficultés d'insertion sociale et professionnelle. Ainsi, seules 33 % des personnes en âge de travailler (15-64 ans) ont un emploi, taux inférieur de 9 points à celui de l'ensemble des quartiers prioritaires de la région. En conséquence, la part des revenus d'activité dans le revenu disponible est particulièrement faible (44 % contre 54 % en moyenne dans les quartiers prioritaires d'Occitanie) ; *a contrario* la part des prestations sociales est élevée (34 % contre 25 %).

En lien avec ces difficultés d'accès à l'emploi, le niveau de formation est très faible dans le quartier. Moins de 18 % de ses habitants ont un diplôme de niveau au moins égal au baccalauréat, contre 27 % dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région et 36 % dans l'agglomération de Béziers. De plus, seuls 46 % des jeunes de 16 à 24 ans sont scolarisés, contre 53 % en moyenne dans les quartiers prioritaires d'Occitanie.

Des familles monoparentales et des personnes âgées en difficulté dans le QP *Iranget Grangette*

Le QP *Iranget Grangette* fait partie des petits quartiers familiaux marqués par la précarité. Il est le plus féminisé des quartiers prioritaires de l'unité urbaine de Béziers avec 59 % de femmes et comprend une part relativement importante de familles monoparentales. C'est aussi le plus âgé : 24 % des habitants du quartier ont 60 ans ou plus, soit 5 points de plus que dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région. En conséquence, la part des pensions, retraites et rentes dans le revenu disponible des habitants est particulièrement forte dans le quartier (32 % contre 26 % en moyenne dans les quartiers prioritaires d'Occitanie). Dans ce quartier où seuls quatre habitants sur dix en âge de travailler



Lecture : la couleur rouge correspond aux territoires où les habitants ont des revenus très faibles au regard de ceux de l'agglomération. Les revenus des territoires de l'unité urbaine où le nombre de ménages fiscaux est trop faible ne sont pas représentés.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

ont un emploi, le chômage de longue durée est prégnant : un demandeur d'emploi sur deux est inscrit à Pôle emploi depuis un an ou plus. En outre, un demandeur sur quatre a 50 ans ou plus.

Des situations plus contrastées dans le QP *Centre Ville*

Le QP *Centre Ville* est classé parmi les centres-villes dynamiques dans la typologie des quartiers prioritaires de la région. Dans ce quartier, se côtoient à la fois des jeunes (un habitant sur trois a moins de 25 ans) et des plus âgés (un habitant sur cinq a 60 ans ou plus). Si le taux d'emploi des personnes en âge de travailler y est aussi relativement faible et en deçà de l'ensemble des quartiers de la région, la part des demandeurs d'emploi de longue durée est moins élevée. Par ailleurs, le taux de diplômés ayant au moins le baccalauréat est supérieur aux deux autres quartiers de Béziers et à la moyenne des quartiers prioritaires d'Occitanie. Dans le QP *Centre Ville*, la proportion de personnes seules atteint 52 %, soit l'une des plus élevées des quartiers prioritaires de la région (9 points de plus que la moyenne). ■

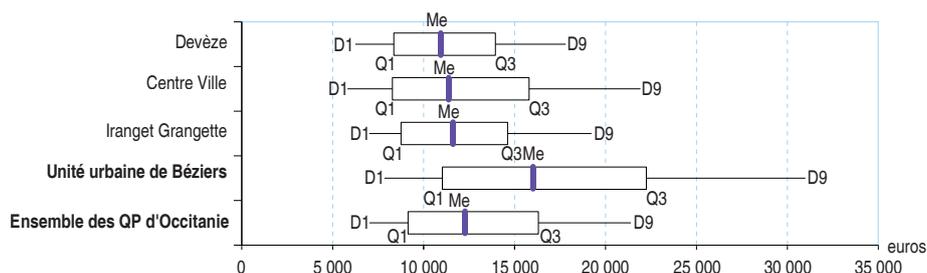
Unité urbaine de Béziers

Principaux indicateurs sociaux

	Revenu disponible médian par unité de consommation (euros annuels)	Taux de pauvreté (%)	Part de la population bénéficiaire de la CMU-C (%)	Part des allocataires CAF percevant le RSA socle (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu dépend à plus de 50 % des prestations sociales (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 100 % de prestations sociales (%)
	(1)	(1)	(2)	(3)	(3)	(3)
Devèze	10 942	62,2	37	31	46	32
Centre Ville	11 379	55,0	38	41	59	42
Iranget Grangette	11 617	54,2	36	29	43	24
Unité urbaine de Béziers	16 021	30,3	21	28	42	28
Ensemble des QP d'Occitanie	12 279	48,7	35	33	49	32

Sources : (1) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013 ; (2) Cnam au 31/12/2015 ; (3) Cnaf au 31/12/2015

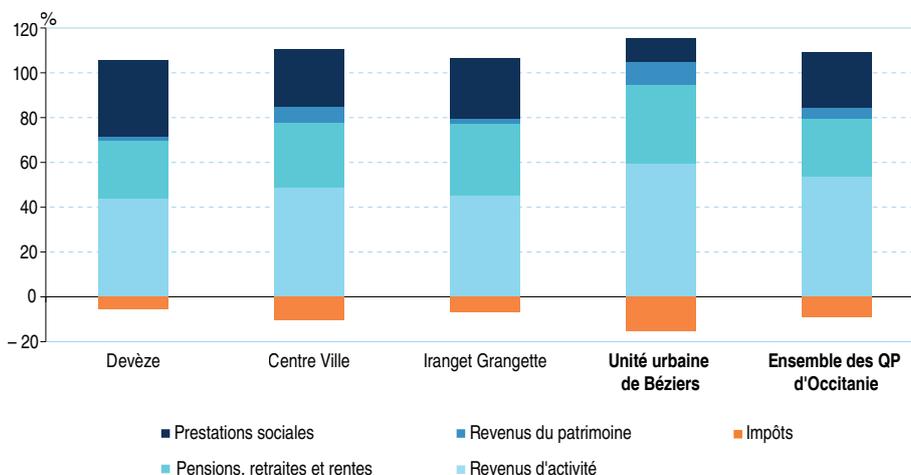
Indicateurs de dispersion des revenus disponibles annuels par unité de consommation



Lecture : pour le QP Devèze, le revenu plafond des 10 % les plus pauvres est de 6 242 euros annuels (1^{er} décile ou D1) et celui des 25 % les plus pauvres de 8 358 euros (1^{er} quartile ou Q1) en 2013. À l'autre extrémité de l'échelle, le revenu plancher des 25 % les plus riches est de 13 944 euros (3^e quartile ou Q3) et celui des 10 % les plus riches de 17 812 euros (9^e décile ou D9). La médiane (Me) s'élève à 10 942 euros.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Décomposition du revenu disponible selon l'origine du revenu



Lecture : pour disposer *in fine* de 100 euros de revenu disponible, les ménages du QP Devèze ont en moyenne perçu en 2013, 44,10 euros de revenus d'activité (qui incluent les indemnités de chômage), 25,60 euros de pensions, retraites et rentes, 34,10 euros de prestations sociales, 1,70 euros de revenus du patrimoine et ont versé 5,50 euros en impôts directs.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2013

Principales caractéristiques démographiques

	Population	Part des femmes dans la population (%)	Indice de jeunesse	Part des ménages d'une personne (%)	Part des ménages de 5 personnes ou plus (%)	Part des ménages monoparentaux (%)
	(1)	(2)	(2)	(2)	(3)	(3)
Devèze	4 605	54	1,4	35	15	17
Centre Ville	19 054	51	1,4	52	7	15
Iranget Grangette	2 832	59	1,2	44	12	19
Unité urbaine de Béziers	89 243	53	0,8	nd	nd	nd
Ensemble des QP d'Occitanie	358 011	53	1,6	43	10	17

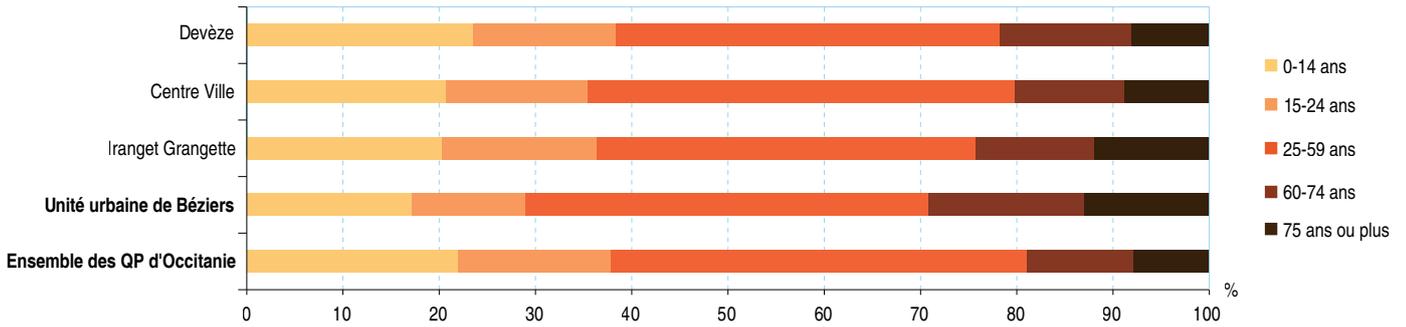
Indice de jeunesse : rapport entre la population des moins de 20 ans et celle des 60 ans ou plus

nd : données non disponibles ou non diffusables

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2013 ; (2) Insee, recensement de la population 2010 ; (3) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Unité urbaine de Béziers

Structure par âge de la population



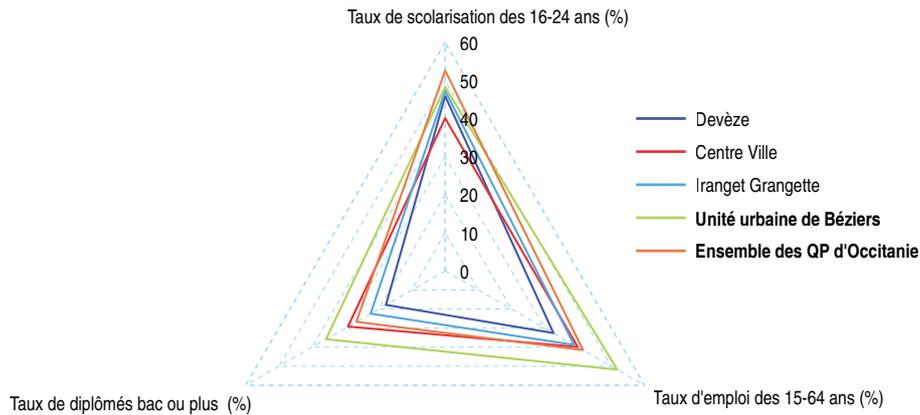
Source : Insee, recensement de la population 2010

Principales caractéristiques des logements

	Nombre moyen de personnes par logement	Part des logements situés à une adresse comprenant plus de 20 logements (%)	Part des logements d'une ou deux pièces (%)	Part des logements de 5 pièces ou plus (%)	Part des logements vacants (%)
Devèze	2,2	61	8	17	11
Centre Ville	1,5	8	28	7	17
Iranget Grangette	2,1	69	14	13	7
Unité urbaine de Béziers	2,1	12	17	23	14
Ensemble des QP d'Occitanie	2,0	49	23	12	11

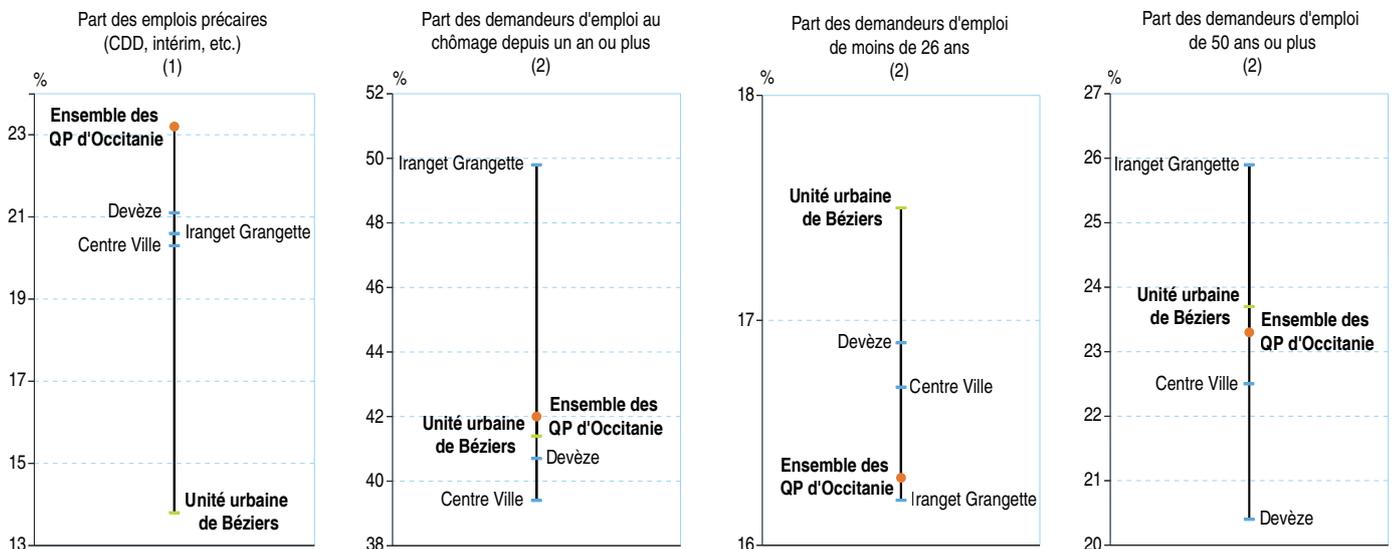
Source : Insee, recensement de la population 2010

Formation et emploi



Source : Insee, recensement de la population 2010

Insertion professionnelle



Avertissement : les échelles sont différentes

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2010 ; (2) Pôle emploi, fichier des demandeurs d'emploi au 31/12/2016

Depuis la mise en place de la nouvelle géographie prioritaire de 2014, l'unité urbaine de Lodève ne compte plus qu'un seul quartier prioritaire. Le quartier *Centre Ville* concentre une population assez éloignée de l'emploi, à bas revenus et plutôt âgée. Dans un habitat locatif ancien vivent beaucoup de personnes seules, le plus souvent âgées.

Le quartier prioritaire (QP) *Centre Ville* compte 3 020 habitants en 2013, soit 31 % de la population de l'agglomération de Lodève (9 780 habitants) et plus de 40 % de la population de la commune. Jusqu'en 2014, Lodève disposait d'un territoire d'intervention prioritaire de la politique de la ville, sur un périmètre plus large, à savoir la zone urbaine sensible (ZUS) dénommée Les Gobelins, Cité Montifort, Saint-Martin. Cette ZUS englobait une partie du QP *Centre Ville* mais aussi et surtout des quartiers à l'ouest et au sud du quartier prioritaire actuel.

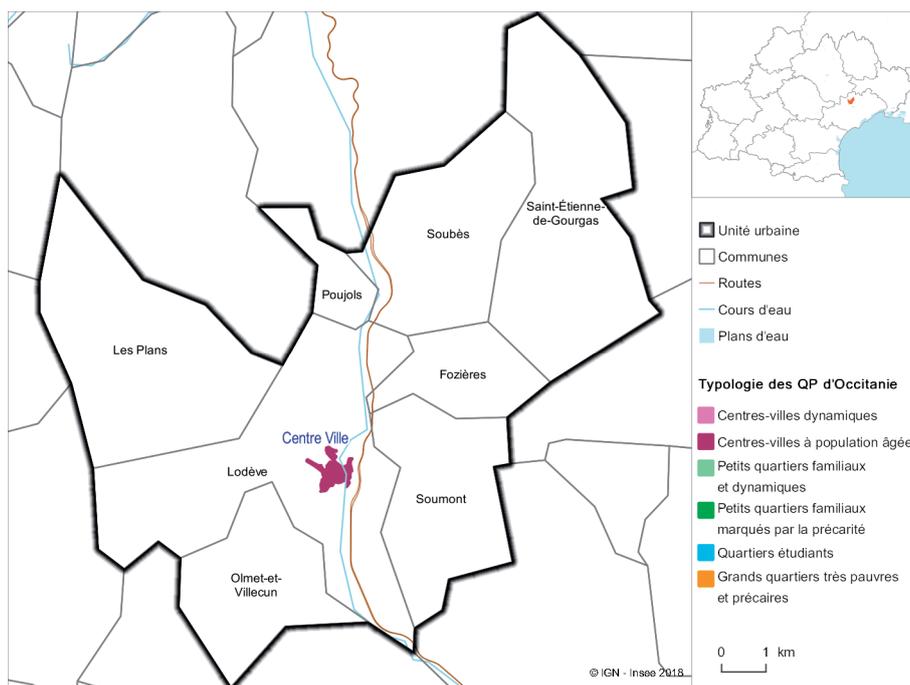
Le QP *Centre Ville* se caractérise par un habitat locatif privé ancien, souvent vétuste, confronté à des problèmes d'humidité, de consommation énergétique élevée. Cet habitat est représentatif des quartiers prioritaires des centres-bourgs de villes moyennes d'Occitanie avec des loyers relativement faibles. Les logements HLM sont plutôt présents à l'extérieur du quartier. Le quartier *Centre Ville* est composé à la fois de grands logements, plutôt à la périphérie du centre urbain, et de petits logements (une ou deux pièces), dans les mêmes proportions (un logement sur cinq).

Le centre ancien de Lodève concentre la pauvreté

Le quartier *Centre Ville* concentre des populations à bas revenus. Le revenu disponible par unité de consommation (UC)¹ (ou « niveau de vie ») médian des habitants du quartier *Centre Ville* est de 12 669 euros annuels en 2013. Il est très inférieur au niveau de vie de l'agglomération lodévoise (16 283 euros) et à ceux du département de l'Hérault (18 765 euros) et de la région Occitanie (19 277 euros). Par ailleurs, plus du quart des habitants de l'unité urbaine vit sous le

¹ L'unité de consommation est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage pour tenir compte des économies d'échelle liées à la taille et à la composition du ménage. Cela permet de comparer directement les niveaux de vie (revenus disponibles) (voir définitions).

Localisation et profil du quartier prioritaire de l'unité urbaine de Lodève



seuil de pauvreté, mais cette proportion atteint un habitant sur deux au sein du quartier.

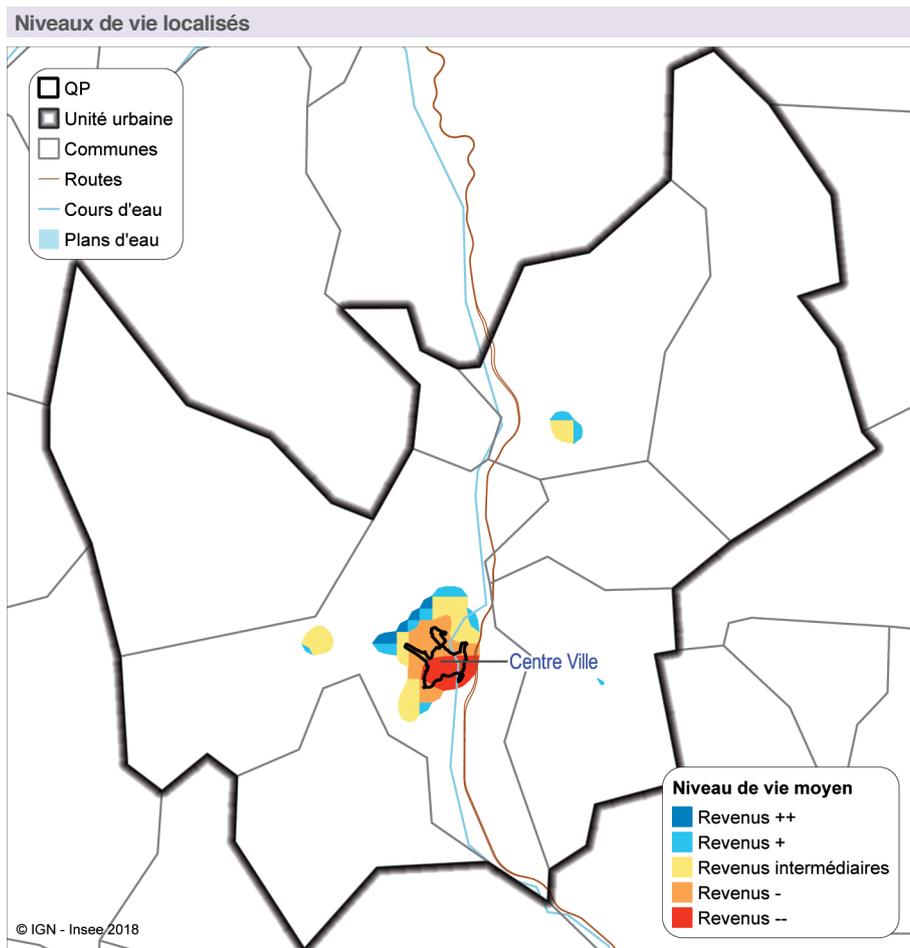
Un allocataire CAF sur deux perçoit des revenus composés majoritairement de prestations sociales et un sur trois ne dispose que de celles-ci pour vivre.

Des difficultés marquées d'accès à l'emploi

Cette pauvreté monétaire s'accompagne d'autres difficultés, notamment d'accès à l'emploi. Dans le QP *Centre Ville*, seules quatre personnes sur dix en âge de travailler ont un emploi et un demandeur d'emploi sur deux est inscrit à Pôle emploi depuis un an ou plus. Par ailleurs, 29 % des demandeurs d'emploi ont plus de 50 ans ou plus, une part élevée parmi l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie.

Beaucoup de personnes seules, notamment âgées

Le QP *Centre Ville* fait partie des quartiers de centres-villes à population âgée dans la typologie des quartiers prioritaires de la politique de la ville d'Occitanie. À ce titre, il cumule diverses fragilités sociales potentielles. Le quart de la population du quartier est âgée de 60 ans ou plus ; 47 % des ménages sont composés d'une seule personne. ■



Lecture : la couleur rouge correspond aux territoires où les habitants ont des revenus très faibles au regard de ceux de l'agglomération. Les revenus des territoires de l'unité urbaine où le nombre de ménages fiscaux est trop faible ne sont pas représentés.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

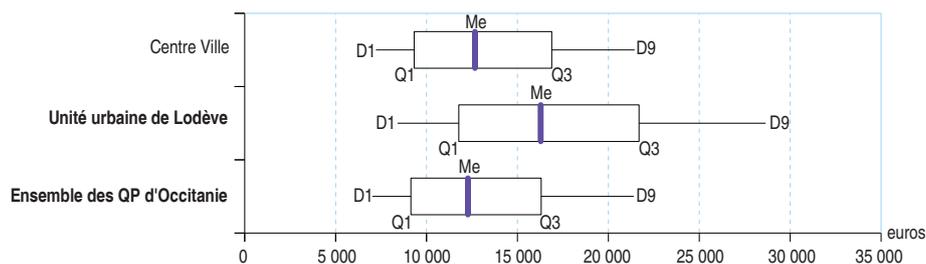
Unité urbaine de Lodève

Principaux indicateurs sociaux

	Revenu disponible médian par unité de consommation (euros annuels)	Taux de pauvreté (%)	Part de la population bénéficiaire de la CMU-C (%)	Part des allocataires CAF percevant le RSA socle (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu dépend à plus de 50 % des prestations sociales (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 100 % de prestations sociales (%)
	(1)	(1)	(2)	(3)	(3)	(3)
Centre Ville	12 669	46,0	29	31	48	31
Unité urbaine de Lodève	16 283	26,7	15	23	37	22
Ensemble des QP d'Occitanie	12 279	48,7	35	33	49	32

Sources : (1) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013 ; (2) Cnam au 31/12/2015 ; (3) Cnaf au 31/12/2015

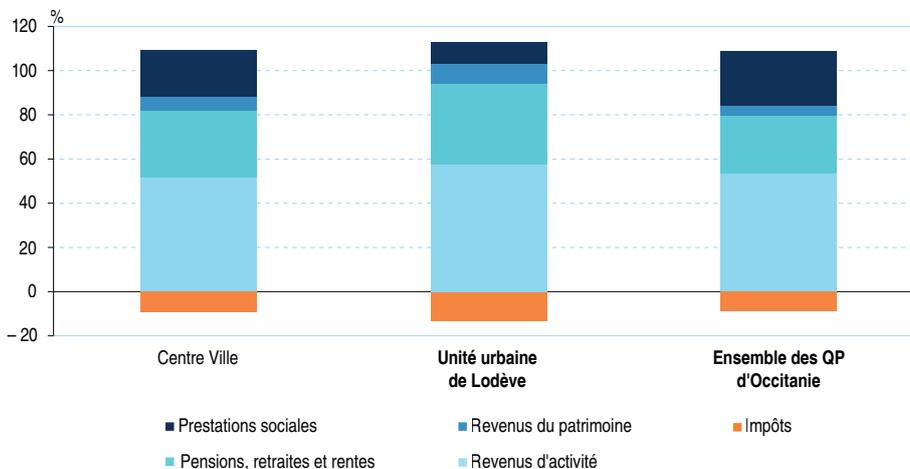
Indicateurs de dispersion des revenus disponibles annuels par unité de consommation



Lecture : pour le QP Centre Ville, le revenu plafond des 10 % les plus pauvres est de 7 212 euros annuels (1^{er} décile ou D1) et celui des 25 % les plus pauvres de 9 320 euros (1^{er} quartile ou Q1) en 2013. À l'autre extrémité de l'échelle, le revenu plancher des 25 % les plus riches est de 16 886 euros (3^e quartile ou Q3) et celui des 10 % les plus riches de 21 443 euros (9^e décile ou D9). La médiane (Me) s'élève à 12 669 euros.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Décomposition du revenu disponible selon l'origine du revenu



Lecture : pour disposer *in fine* de 100 euros de revenu disponible, les ménages du QP Centre Ville ont en moyenne perçu en 2013, 51,80 euros de revenus d'activité (qui incluent les indemnités de chômage), 30,30 euros de pensions, retraites et rentes, 21,20 euros de prestations sociales, 6,00 euros de revenus du patrimoine et ont versé 9,30 euros en impôts directs.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Principales caractéristiques démographiques

	Population	Part des femmes dans la population (%)	Indice de jeunesse	Part des ménages d'une personne (%)	Part des ménages de 5 personnes ou plus (%)	Part des ménages monoparentaux (%)
	(1)	(2)	(2)	(2)	(3)	(3)
Centre Ville	3 021	54	1,1	47	8	16
Unité urbaine de Lodève	9 780	53	0,8	34	nd	nd
Ensemble des QP d'Occitanie	358 011	53	1,6	43	10	17

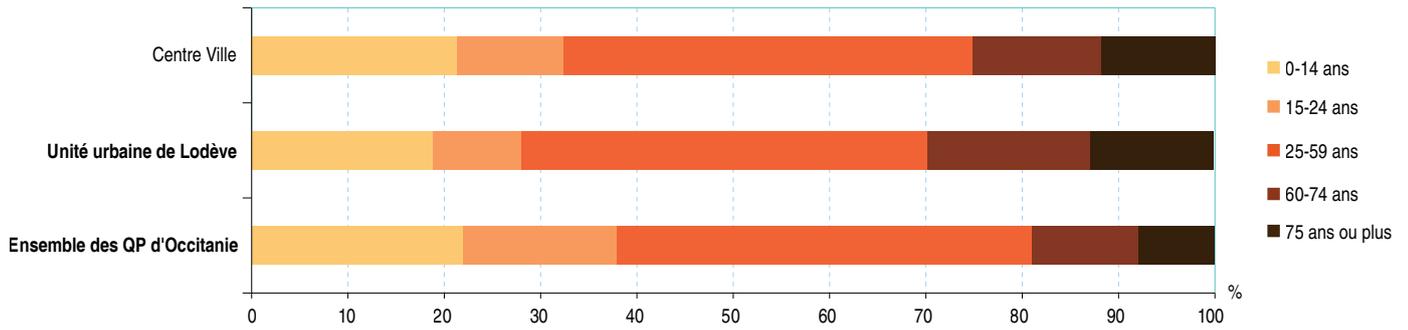
Indice de jeunesse : rapport entre la population des moins de 20 ans et celle des 60 ans ou plus

nd : données non disponibles ou non diffusables

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2013 ; (2) Insee, recensement de la population 2010 ; (3) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Unité urbaine de Lodève

Structure par âge de la population



Source : Insee, recensement de la population 2010

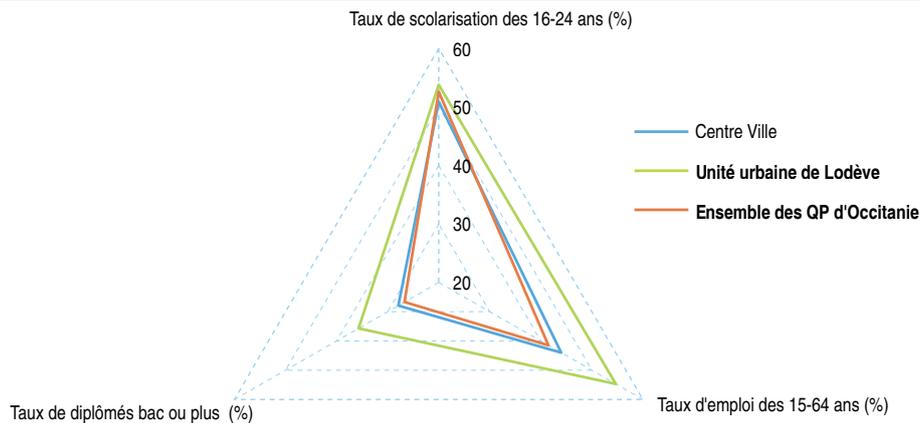
Principales caractéristiques des logements

	Nombre moyen de personnes par logement	Part des logements situés à une adresse comprenant plus de 20 logements (%)	Part des logements d'une ou deux pièces (%)	Part des logements de 5 pièces ou plus (%)	Part des logements vacants (%)
Centre Ville	2,1	3	19	20	nd
Unité urbaine de Lodève	2,2	4	11	38	11
Ensemble des QP d'Occitanie	2,0	49	23	12	11

nd : données non disponibles ou non diffusables

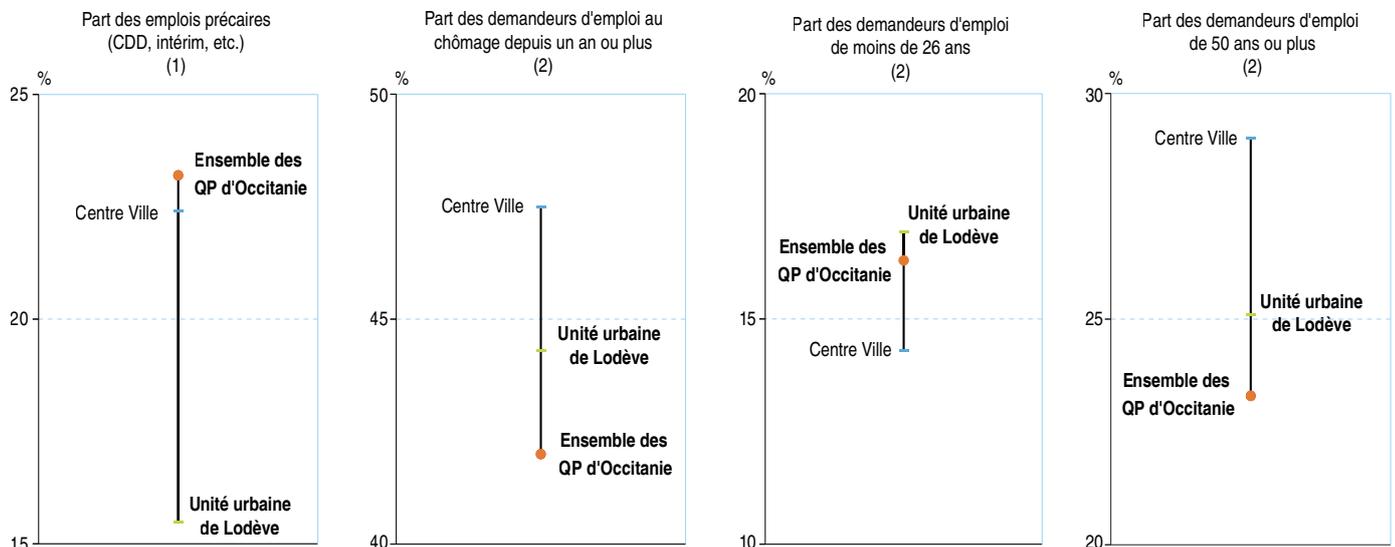
Source : Insee, recensement de la population 2010

Formation et emploi



Source : Insee, recensement de la population 2010

Insertion professionnelle



Avertissement : les échelles sont différentes

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2010 ; (2) Pôle emploi, fichier des demandeurs d'emploi au 31/12/2016

L'unité urbaine de Lunel compte un seul quartier prioritaire de la politique de la ville, situé sur la commune de Lunel, appelé *Centre et Périphérie*. Il se caractérise par une population jeune et familiale, éloignée de l'emploi ou en emplois précaires, et fortement touchée par la pauvreté.

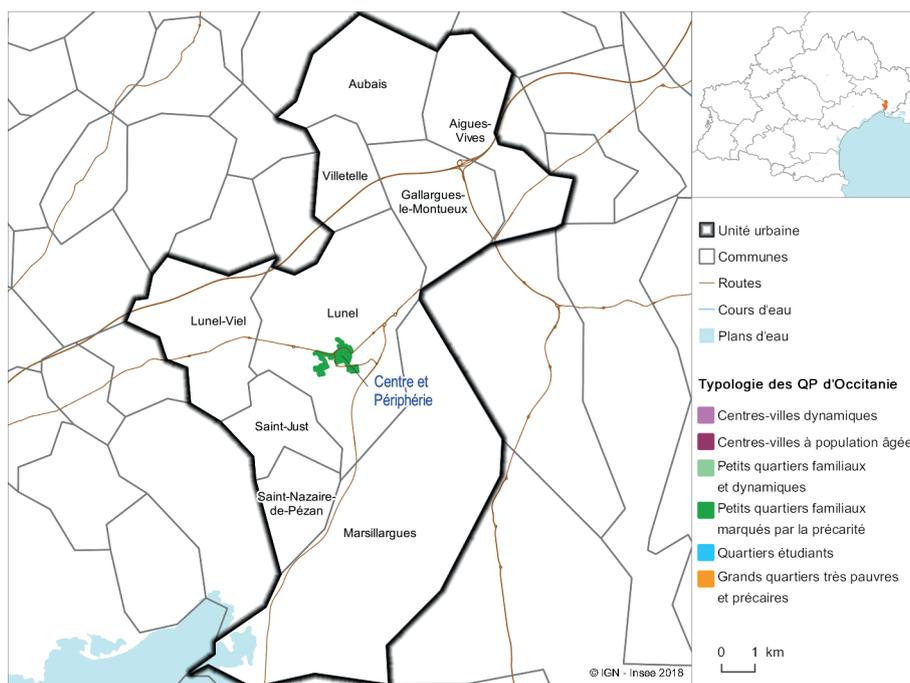
Le quartier prioritaire (QP) *Centre et Périphérie* compte 5 730 habitants en 2013, soit 12 % de la population de l'unité urbaine de Lunel et 23 % de la commune de Lunel. C'est le dixième quartier le plus peuplé parmi les 105 quartiers prioritaires d'Occitanie, même s'il reste loin derrière les trois grands quartiers de la région dépassant le seuil des 19 000 habitants (*Grand Mirail* à Toulouse, *Mosson* à Montpellier et *Centre Ville* à Béziers). Le QP *Centre et Périphérie* était déjà un quartier prioritaire avant 2014, mais sur un territoire bien plus vaste. Il englobe une partie du centre-ville ancien de Lunel, auparavant concerné par un contrat urbain de cohésion sociale (Cucs), ainsi que les deux cités La Brèche au sud-ouest et La Roquette au sud-est, correspondant à une portion de l'ancienne zone urbaine sensible (ZUS). Sa partie *Centre* abrite un habitat vieillissant, parfois très dégradé et faisant l'objet d'un programme de rénovation urbaine ; sa partie *Périphérie* est composée de grandes barres d'immeubles de logements collectifs et sociaux, construites pour la plupart dans les années 70 et 80 et globalement en bon état.

Un habitant du QP *Centre et Périphérie* sur deux est touché par la pauvreté

Le revenu disponible par unité de consommation (UC)¹ (ou « niveau de vie ») médian des habitants de l'unité urbaine de Lunel est de 18 157 euros annuels en 2013, un montant inférieur à celui du département de l'Hérault (18 765 euros) et de la région Occitanie (19 277 euros). Au sein d'une agglomération relativement défavorisée, le QP *Centre et Périphérie* apparaît en net décrochage, avec un niveau de vie médian de 12 566 euros annuels, un peu supérieur à celui de l'ensemble des quartiers prioritaires de la région. En outre, cinq habitants sur dix du quartier vivent sous le seuil de pauvreté, contre deux sur dix dans

¹ L'unité de consommation est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage pour tenir compte des économies d'échelle liées à la taille et à la composition du ménage. Cela permet de comparer directement les niveaux de vie (revenus disponibles) (voir définitions).

Localisation et profil du quartier prioritaire de l'unité urbaine de Lunel



l'ensemble de l'unité urbaine qui l'englobe. Les inégalités de niveau de vie sont relativement élevées dans le QP *Centre et Périphérie* : le revenu disponible plancher des 10 % les plus aisés (9^e décile) est 3,3 fois supérieur au niveau de vie plafond des 10 % des plus modestes (1^{er} décile), contre 3,0 en moyenne dans l'ensemble des quartiers de la politique de la ville d'Occitanie. Cet écart s'explique à la fois par un niveau de vie plancher plus bas et un niveau de vie plafond plus élevé pour les habitants du quartier.

Une difficile insertion sur le marché du travail et des emplois plus souvent précaires

Dans la typologie des quartiers prioritaires d'Occitanie, le QP *Centre et Périphérie* est classé parmi les petits quartiers familiaux marqués par la précarité. Ainsi, 45 % des habitants du quartier en âge de travailler (15-64 ans) ont un emploi, soit un taux

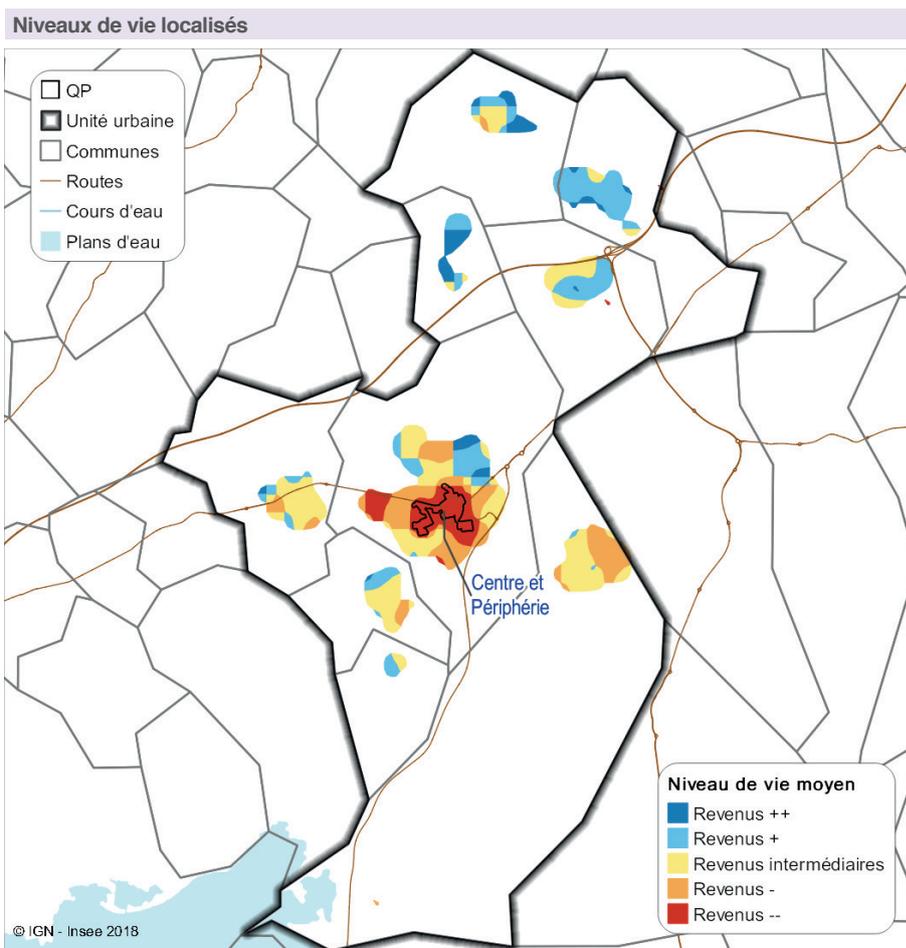
bien en deçà de l'unité urbaine de Lunel (59 %) et un peu supérieur à la moyenne des 105 quartiers prioritaires d'Occitanie (41 %). En outre, lorsque les habitants exercent un emploi, il s'agit souvent (une fois sur quatre) d'un emploi précaire (CDD, intérim, etc.).

En conséquence, la part des revenus d'activité dans le revenu disponible des habitants du quartier est relativement élevée (62 % contre 54 % dans l'ensemble des quartiers d'Occitanie) ; *a contrario* la part des prestations sociales y est un peu plus faible (21 % contre 25 %).

Un quartier plutôt jeune et familial

Le QP *Centre et Périphérie*, de nature plutôt familiale, est un quartier jeune : un habitant sur quatre a moins de 15 ans et les personnes de 60 ans ou plus sont relativement peu nombreuses. Les ménages sont souvent de grande taille, 12 % d'entre eux comptant cinq personnes ou plus. La part des familles

monoparentales est élevée : 17 %, comme en moyenne dans l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie. ■



Lecture : la couleur rouge correspond aux territoires où les habitants ont des revenus très faibles au regard de ceux de l'agglomération. Les revenus des territoires de l'unité urbaine où le nombre de ménages fiscaux est trop faible ne sont pas représentés.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

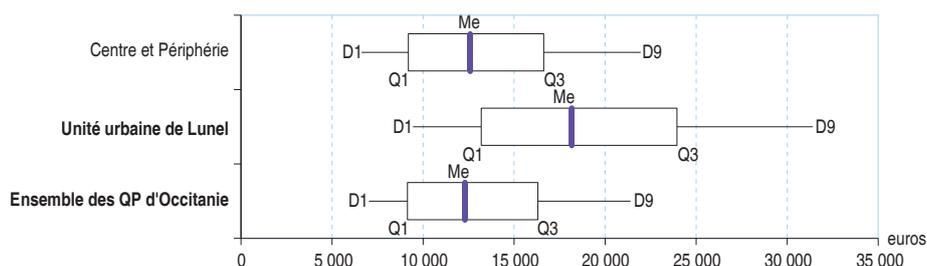
Unité urbaine de Lunel

Principaux indicateurs sociaux

	Revenu disponible médian par unité de consommation (euros annuels)	Taux de pauvreté (%)	Part de la population bénéficiaire de la CMU-C (%)	Part des allocataires CAF percevant le RSA socle (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu dépend à plus de 50 % des prestations sociales (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 100 % de prestations sociales (%)
	(1)	(1)	(2)	(3)	(3)	(3)
Centre et Périphérie	12 566	46,3	29	28	43	27
Unité urbaine de Lunel	18 157	19,8	10	17	27	16
Ensemble des QP d'Occitanie	12 279	48,7	35	33	49	32

Sources : (1) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013 ; (2) Cnam au 31/12/2015 ; (3) Cnaf au 31/12/2015

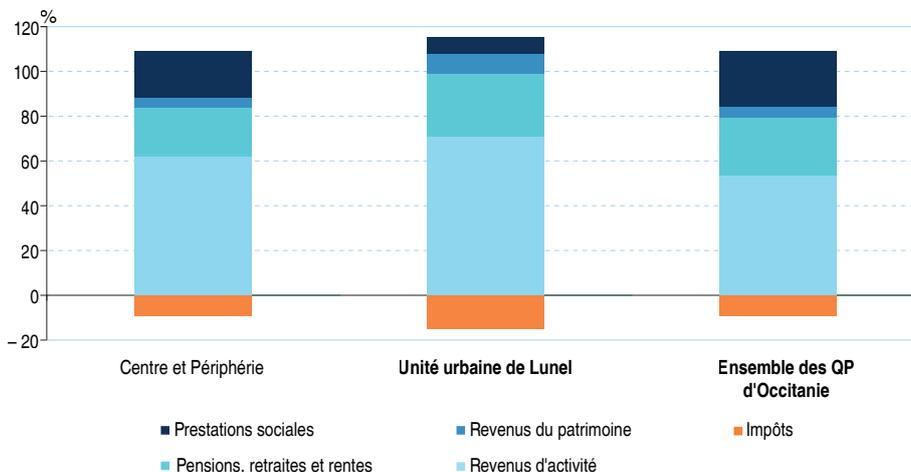
Indicateurs de dispersion des revenus disponibles annuels par unité de consommation



Lecture : pour le QP Centre et Périphérie, le revenu plafond des 10 % les plus pauvres est de 6 626 euros annuels (1^{er} décile ou D1) et celui des 25 % les plus pauvres de 9 192 euros (1^{er} quartile ou Q1) en 2013. À l'autre extrémité de l'échelle, le revenu plancher des 25 % les plus riches est de 16 629 euros (3^e quartile ou Q3) et celui des 10 % les plus riches de 21 952 euros (9^e décile ou D9). La médiane (Me) s'élève à 12 566 euros.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Décomposition du revenu disponible selon l'origine du revenu



Lecture : pour disposer *in fine* de 100 euros de revenu disponible, les ménages du QP Centre et Périphérie ont en moyenne perçu en 2013, 62,10 euros de revenus d'activité (qui incluent les indemnités de chômage), 21,50 euros de pensions, retraites et rentes, 20,90 euros de prestations sociales, 4,80 euros de revenus du patrimoine et ont versé 9,30 euros en impôts directs.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2013

Principales caractéristiques démographiques

	Population	Part des femmes dans la population (%)	Indice de jeunesse	Part des ménages d'une personne (%)	Part des ménages de 5 personnes ou plus (%)	Part des ménages monoparentaux (%)
	(1)	(2)	(2)	(2)	(3)	(3)
Centre et Périphérie	5 726	52	1,8	36	12	17
Unité urbaine de Lunel	49 115	47	1,1	28	nd	nd
Ensemble des QP d'Occitanie	358 011	53	1,6	43	10	17

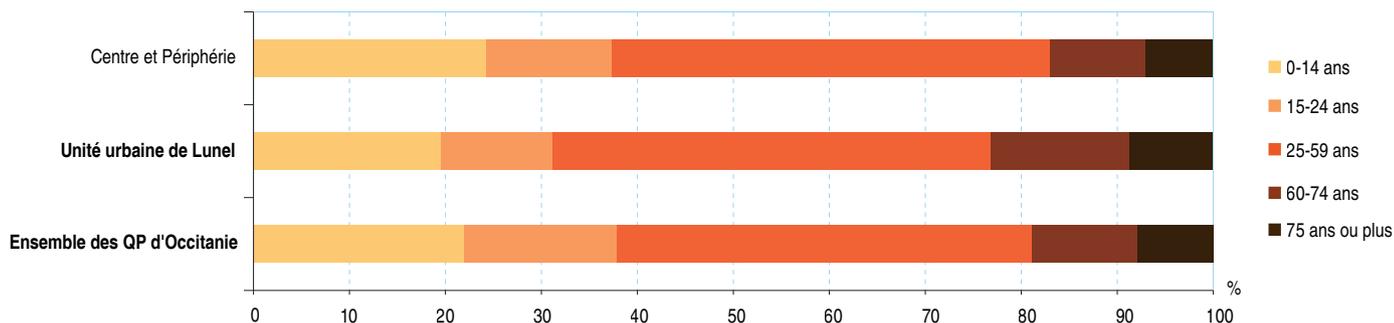
Indice de jeunesse : rapport entre la population des moins de 20 ans et celle des 60 ans ou plus

nd : données non disponibles ou non diffusables

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2013 ; (2) Insee, recensement de la population 2010 ; (3) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Unité urbaine de Lunel

Structure par âge de la population



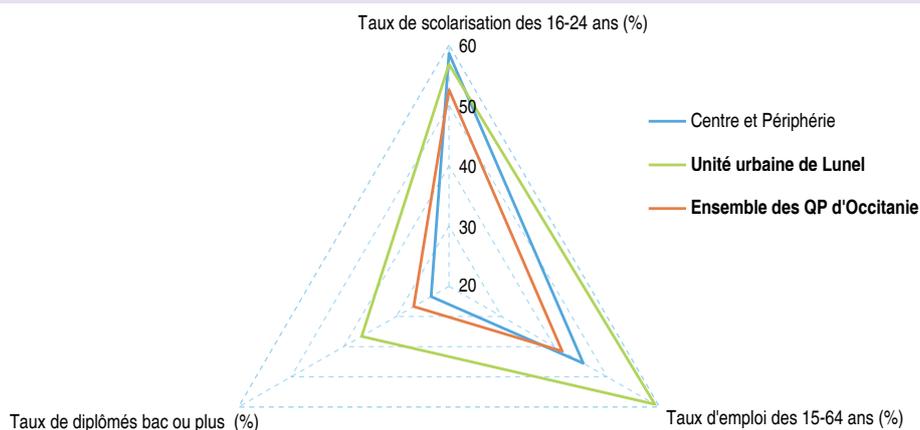
Source : Insee, recensement de la population 2010

Principales caractéristiques des logements

	Nombre moyen de personnes par logement	Part des logements situés à une adresse comprenant plus de 20 logements (%)	Part des logements d'une ou deux pièces (%)	Part des logements de 5 pièces ou plus (%)	Part des logements vacants (%)
Centre et Périphérie	2,2	62	24	14	7
Unité urbaine de Lunel	2,4	5	12	33	7
Ensemble des QP d'Occitanie	2,0	49	23	12	11

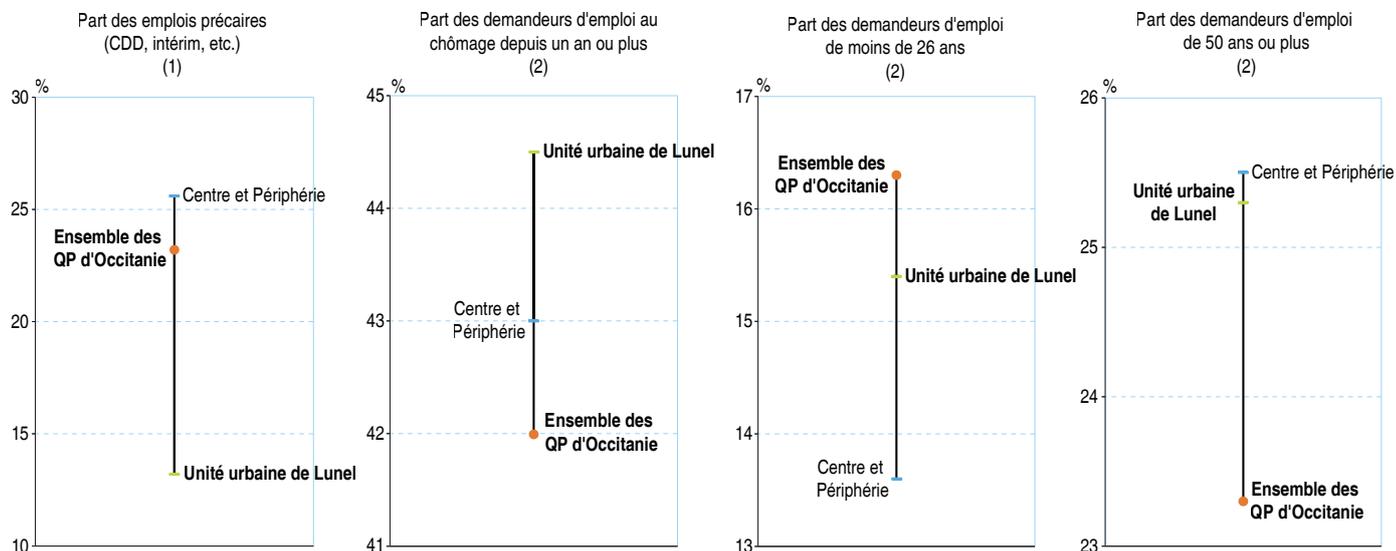
Source : Insee, recensement de la population 2010

Formation et emploi



Source : Insee, recensement de la population 2010

Insertion professionnelle



Avertissement : les échelles sont différentes

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2010 ; (2) Pôle emploi, fichier des demandeurs d'emploi au 31/12/2016

L'unité urbaine de Montpellier compte 12 quartiers prioritaires de la politique de la ville, tous situés sur le territoire de la commune de Montpellier. Trois d'entre eux, *Mosson*, *Petit Bard Pergola* et *Gély*, sont particulièrement touchés par la pauvreté monétaire et par de fortes difficultés d'insertion sociale et professionnelle. À l'opposé, les trois quartiers *Près d'Arènes*, *Celleneuve* et *Lemasson* font partie des quartiers prioritaires les moins défavorisés d'Occitanie. Accueillant un grand nombre d'étudiants, *Vert-Bois* occupe une position particulière parmi les quartiers prioritaires de l'agglomération de Montpellier.

En 2013, 52 400 personnes habitent dans l'un des 12 quartiers prioritaires (QP) de l'unité urbaine de Montpellier, soit 13 % des habitants de l'agglomération et 19 % de ceux de la ville-centre Montpellier. Ces 12 quartiers situés sur la commune de Montpellier sont de tailles très différentes.

Avec 21 650 habitants, le quartier *Mosson* situé au nord-ouest de la ville est le plus étendu et le plus peuplé : il concentre à lui seul 41 % de la population des quartiers prioritaires de l'agglomération. C'est aussi le second plus grand quartier prioritaire de la région, après le QP *Grand Mirail* à Toulouse et devant le QP *Centre Ville* de Béziers. Ces trois quartiers sont les seuls qui dépassent le seuil des 19 000 habitants dans la région. Le QP *Mosson*, construit dans les années 60 pour accueillir notamment des rapatriés d'Algérie, est caractéristique des anciens quartiers ZUS. Son habitat est constitué de grands ensembles de barres et de tours, en particulier dans sa partie sud (quartier La Paillade) et concentre de nombreux logements HLM. Les tours les plus hautes du quartier sont progressivement démolies dans le cadre d'un projet de rénovation urbaine.

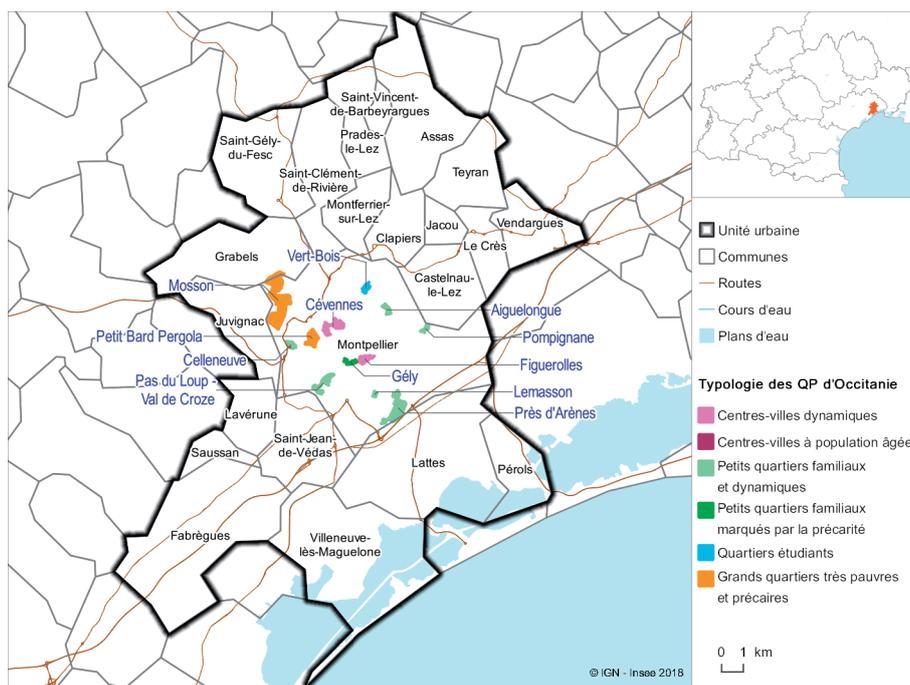
Le quartier *Aiguelongue* est le plus petit avec 1 100 habitants. Les autres quartiers varient de 1 250 habitants (*Lemasson*) à 5 760 (*Petit Bard Pergola*).

La commune de Montpellier s'inscrivait déjà dans le dispositif de la politique de la ville avant 2014, avec cinq zones urbaines sensibles (ZUS) et quatre quartiers hors ZUS ciblés par le contrat urbain de cohésion sociale (Cucs), sur un territoire plus vaste qui recoupe en partie les quartiers actuels.

Mosson, Petit Bard Pergola et Gély : trois quartiers en fort décrochage

Avec 19 591 euros annuels en 2013, le revenu disponible par unité de consommation (UC)¹ (ou « niveau de vie ») médian est un peu plus

Localisation et profil des quartiers prioritaires de l'unité urbaine de Montpellier



élevé dans l'unité urbaine de Montpellier qu'en moyenne en région Occitanie (19 277 euros). Au sein de cet environnement relativement favorisé, neuf des douze quartiers de l'unité urbaine de Montpellier ont un niveau de vie médian supérieur à celui de l'ensemble des quartiers prioritaires de la région (12 279 euros). En particulier, les trois QP *Près d'Arènes*, *Celleneuve* et *Lemasson* font partie des 15 quartiers les moins défavorisés d'Occitanie. En revanche, trois autres quartiers sont en situation de fort décrochage et constituent de vraies poches de pauvreté : les QP *Petit Bard Pergola*, *Mosson* et *Gély*, où le niveau de vie médian est inférieur à 11 800 euros annuels. Dans ces trois quartiers prioritaires, plus de la moitié des habitants vivent sous le seuil de pauvreté.

Les inégalités de revenus sont relativement faibles dans la plupart des quartiers prioritaires de l'unité urbaine de Montpellier. Ainsi, dans 4 quartiers sur 12, les 10 % des habitants les plus aisés ont un revenu disponible médian (9^e décile) de 2,4 à 2,6 fois plus élevé que le

revenu plafond des 10 % des habitants les plus pauvres (1^{er} décile), contre 3,0 dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région et 4,1 dans l'unité urbaine de Montpellier. Cet écart est particulièrement faible dans le QP *Lemasson* en raison d'un revenu plafond des habitants les plus pauvres bien plus élevé qu'en moyenne dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région. Les inégalités de revenus sont en revanche très importantes dans le QP *Figuerolles*, plus proche du centre-ville. La dispersion des revenus y est la plus étendue (4,7) des quartiers prioritaires de la région, en raison principalement d'un niveau de vie médian des habitants les plus favorisés particulièrement élevé (30 969 euros). Les inégalités de revenus sont fortes dans les QP *Vert-Bois* et *Cévennes* (3,5) également.

Des taux d'emploi très faibles dans les trois quartiers les plus pauvres

Selon la typologie des quartiers prioritaires d'Occitanie, les QP *Petit Bard Pergola* et

¹ L'unité de consommation est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage pour tenir compte des économies d'échelle liées à la taille et à la composition du ménage. Cela permet de comparer directement les niveaux de vie (revenus disponibles) (voir définitions).

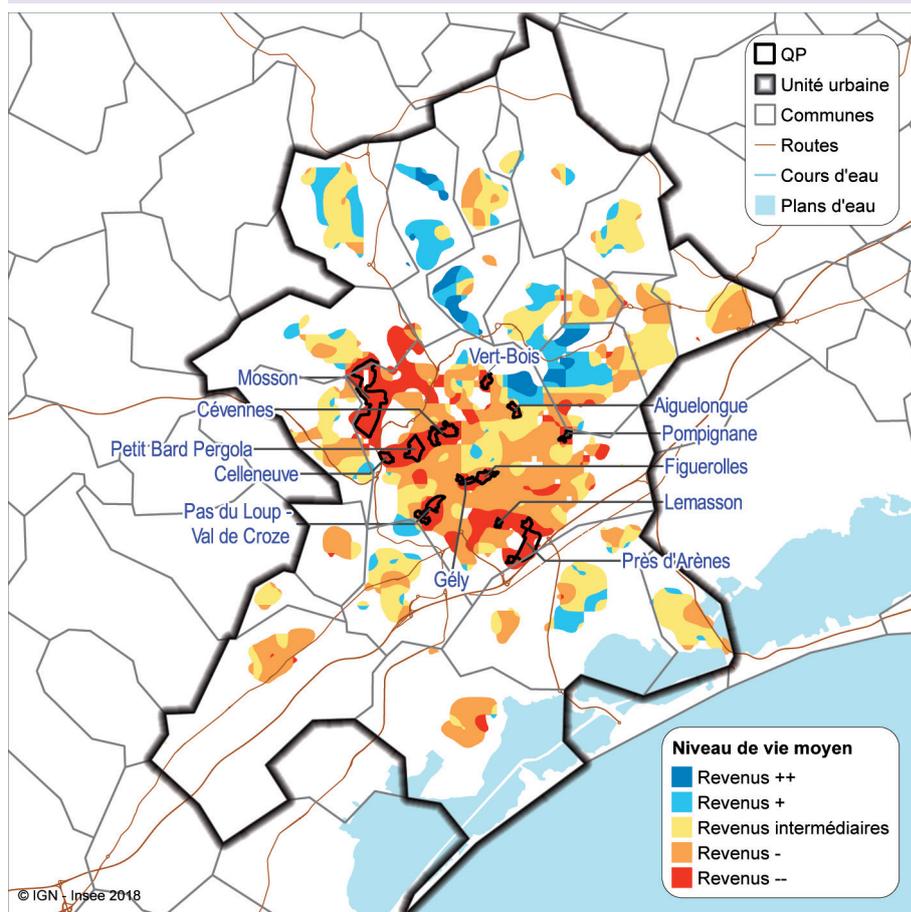
Mosson sont classés dans la catégorie des grands quartiers très pauvres et précaires. Leurs habitants cumulent une forte pauvreté monétaire avec des difficultés importantes d'insertion sociale et professionnelle. Ainsi, seuls 35 % des habitants en âge de travailler (15-64 ans) ont un emploi, soit 7 points de moins qu'en moyenne dans les quartiers prioritaires de la région. Et lorsqu'ils occupent un emploi, il s'agit une fois sur quatre d'un emploi précaire (CDD, intérim, etc.). En lien avec ces difficultés d'accès à l'emploi, les niveaux de diplômes des habitants sont également parmi les plus bas. Dans le QP *Mosson* qui comprend une forte proportion d'enfants de moins de 15 ans, 22 % des habitants ont un diplôme de niveau au moins égal au baccalauréat, contre 27 % dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région et 56 % dans l'ensemble de l'agglomération montpelliéraine.

En conséquence, dans ces deux quartiers *Petit Bard Pergola* et *Mosson*, le revenu disponible provient en grande partie des prestations sociales. Celles-ci représentent 34 % du revenu des habitants dans le QP *Mosson* et 28 % dans le QP *Petit Bard Pergola*, contre 25 % dans l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie et 7 % dans l'agglomération montpelliéraine.

Dans la typologie des quartiers prioritaires de la région, le QP *Gély* fait partie des petits quartiers familiaux marqués par la précarité. Il se caractérise lui aussi par un très faible taux d'emploi (33 %) et une part importante des prestations sociales dans le revenu disponible des habitants (38 %). En outre, 6 allocataires CAF sur 10 n'ont que les prestations sociales pour vivre dans ce quartier. Le QP *Gély* abrite une part très importante de familles monoparentales : 31 % des ménages contre 17 % en moyenne dans l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie. Comme dans les deux QP *Petit Bard Pergola* et *Mosson*, les habitants sont jeunes dans ce quartier, un sur deux a moins de 25 ans.

Le QP *Vert-Bois* occupe une position particulière parmi les quartiers prioritaires de Montpellier. Il se caractérise à la fois par un très faible taux d'emploi et une part élevée d'emplois précaires, en lien avec la très forte proportion d'étudiants qui y résident. Ainsi, la quasi-totalité des jeunes de 15 à 24 ans qui y résident sont scolarisés, notamment dans les établissements d'enseignement supérieur voisins. Le QP *Vert-Bois* est classé, à ce titre, dans la catégorie des quartiers étudiants, selon la typologie des quartiers prioritaires d'Occitanie. Sans surprise, les

Niveaux de vie localisés



Lecture : la couleur rouge correspond aux territoires où les habitants ont des revenus très faibles au regard de ceux de l'agglomération. Les revenus des territoires de l'unité urbaine où le nombre de ménages fiscaux est trop faible ne sont pas représentés.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

ménages constitués d'une seule personne y sont nombreux (8 sur 10) de même que les jeunes de 15 à 24 ans (1 habitant sur 2).

Une meilleure insertion professionnelle dans les quartiers les moins précaires

Les huit autres quartiers de l'agglomération montpelliéraine sont classés dans la catégorie des centres-villes dynamiques ou dans celle des petits quartiers familiaux et dynamiques selon la typologie. Ils se caractérisent tous par de moindres difficultés d'insertion professionnelle au regard de l'ensemble des quartiers prioritaires de la région.

Dans les deux quartiers de centres-villes dynamiques, *Cévennes* et *Figuerolles*, 47 % des personnes en âge de travailler (15-64 ans) sont en emploi, soit 5 points de plus qu'en moyenne dans les quartiers prioritaires d'Occitanie. Ces deux quartiers se distinguent des autres quartiers prioritaires de l'agglomération par le poids des personnes seules, qui représentent cinq habitants sur dix dans ces deux quartiers, contre quatre sur dix dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région.

Dans les six quartiers familiaux et

dynamiques, *Lemasson*, *Celleneuve*, *Près d'Arènes*, *Aiguelongue*, *Pas du Loup-Val de Croze* et *Pompignane*, entre 4 et 6 personnes sur 10 en âge de travailler ont un emploi. Les taux d'emploi des trois QP *Celleneuve*, *Près d'Arènes* et *Pompignane* sont particulièrement élevés, dépassant même celui de l'agglomération de Montpellier. Dans les six quartiers, la part d'emplois précaires est aussi plus faible qu'en moyenne dans les quartiers prioritaires d'Occitanie. Les familles monoparentales sont relativement nombreuses : elles représentent jusqu'à trois ménages sur dix dans le QP *Lemasson*. ■

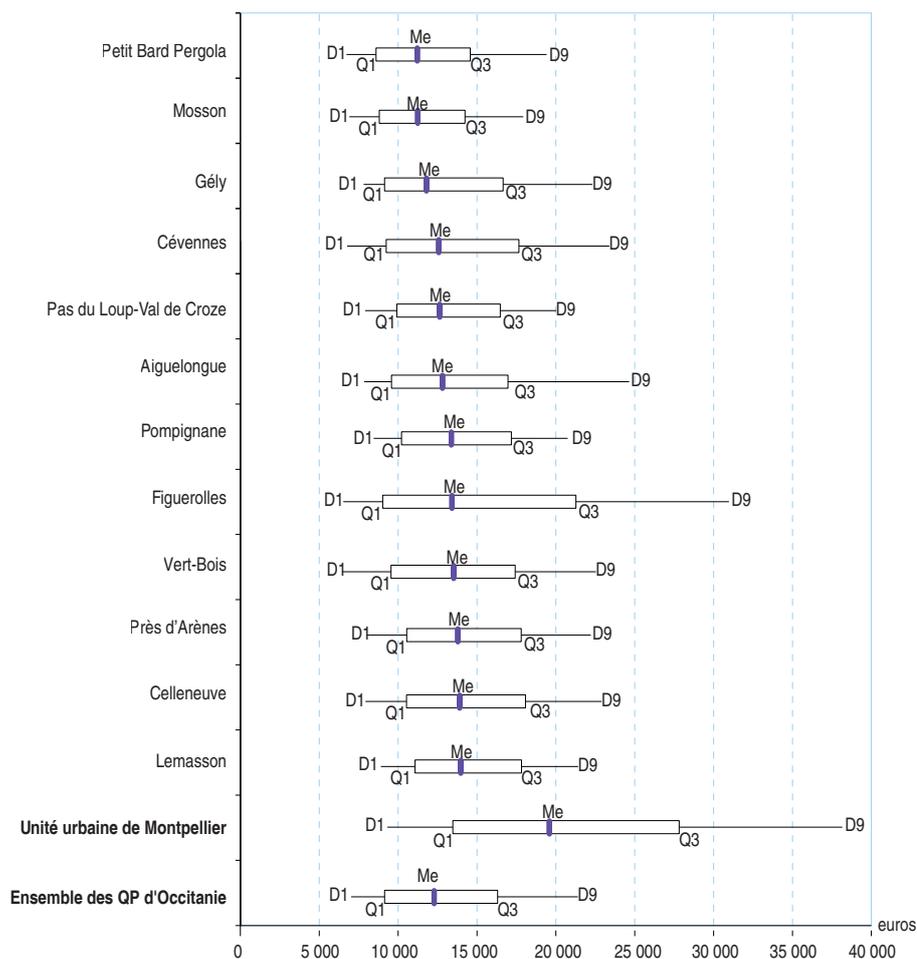
Unité urbaine de Montpellier

Principaux indicateurs sociaux

	Revenu disponible médian par unité de consommation (euros annuels)	Taux de pauvreté (%)	Part de la population bénéficiaire de la CMU-C (%)	Part des allocataires CAF percevant le RSA socle (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu dépend à plus de 50 % des prestations sociales (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 100 % de prestations sociales (%)
	(1)	(1)	(2)	(3)	(3)	(3)
Petit Bard Pergola	11 210	57,8	33	28	45	27
Mosson	11 243	58,4	37	31	51	30
Gély	11 790	52,0	50	40	70	55
Cévennes	12 577	46,9	28	23	38	22
Pas du Loup-Val de Croze	12 632	44,7	33	29	47	29
Aiguelongue	12 805	43,1	32	27	50	33
Pompignane	13 368	38,9	26	29	43	26
Figuerolles	13 413	43,1	21	23	37	24
Vert-Bois	13 519	39,6	22	9	17	11
Près d'Arènes	13 787	38,9	24	25	40	22
Celleneuve	13 899	36,4	22	21	40	24
Lemasson	13 969	32,2	24	25	40	23
Unité urbaine de Montpellier	19 591	19,6	12	15	26	16
Ensemble des QP d'Occitanie	12 279	48,7	35	33	49	32

Sources : (1) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013 ; (2) Cnam au 31/12/2015 ; (3) Cnaf au 31/12/2015

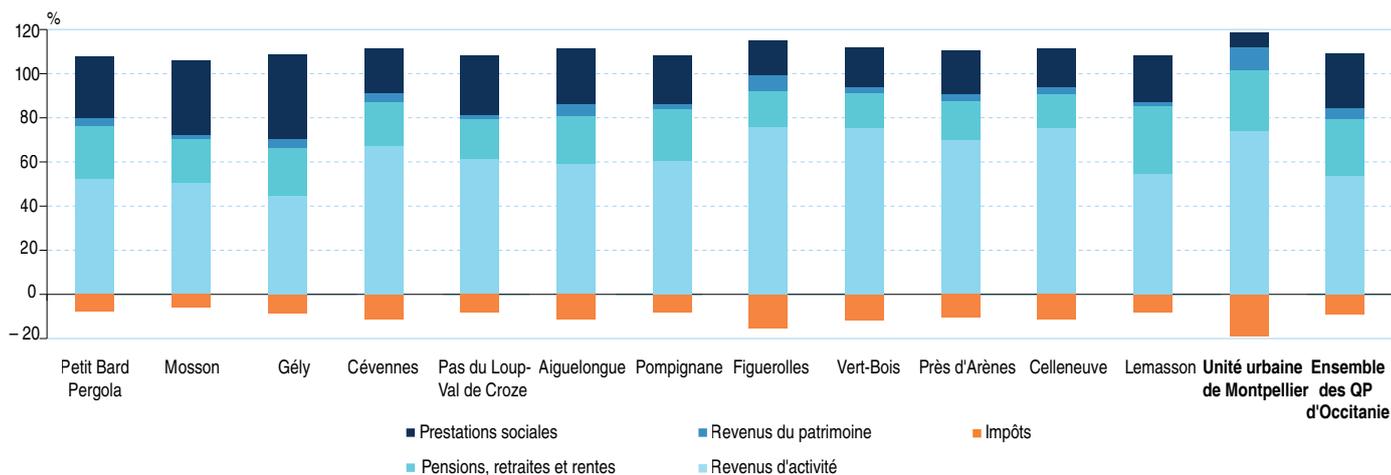
Indicateurs de dispersion des revenus disponibles annuels par unité de consommation



Lecture : pour le QP *Petit Bard Pergola*, le revenu plafond des 10 % les plus pauvres est de 6 729 euros annuels (1^{er} décile ou D1) et celui des 25 % les plus pauvres de 8 600 euros (1^{er} quartile ou Q1) en 2013. À l'autre extrémité de l'échelle, le revenu plancher des 25 % les plus riches est de 14 576 euros (3^e quartile ou Q3) et celui des 10 % les plus riches de 19 415 euros (9^e décile ou D9). La médiane (Me) s'élève à 11 210 euros.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Décomposition du revenu disponible selon l'origine du revenu



Lecture : pour disposer *in fine* de 100 euros de revenu disponible, les ménages du QP *Petit Bard Pergola* ont en moyenne perçu en 2013, 52,30 euros de revenus d'activité (qui incluent les indemnités de chômage), 24,20 euros de pensions, retraites et rentes, 28,00 euros de prestations sociales, 3,30 euros de revenus du patrimoine et ont versé 7,80 euros en impôts directs.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2013

Principales caractéristiques démographiques

	Population	Part des femmes dans la population (%)	Indice de jeunesse	Part des ménages d'une personne (%)	Part des ménages de 5 personnes ou plus (%)	Part des ménages monoparentaux (%)
	(1)	(2)	(2)	(2)	(3)	(3)
Petit Bard Pergola	5 756	51	1,9	36	17	12
Mosson	21 652	52	2,8	27	25	18
Gély	1 324	57	1,8	42	nd	31
Cévennes	5 578	51	2,5	48	12	12
Pas du Loup-Val de Croze	3 245	54	2,1	33	13	24
Aiguelongue	1 095	54	1,4	50	11	19
Pompignane	1 198	55	nd	42	9	22
Figuerolles	3 419	47	1,2	53	5	12
Vert-Bois	2 012	55	nd	78	nd	nd
Près d'Arènes	4 458	53	2,1	39	10	21
Celleneuve	1 420	48	nd	54	6	15
Lemasson	1 245	56	1,3	28	9	28
Unité urbaine de Montpellier	414 047	53	1,2	nd	nd	nd
Ensemble des QP d'Occitanie	358 011	53	1,6	43	10	17

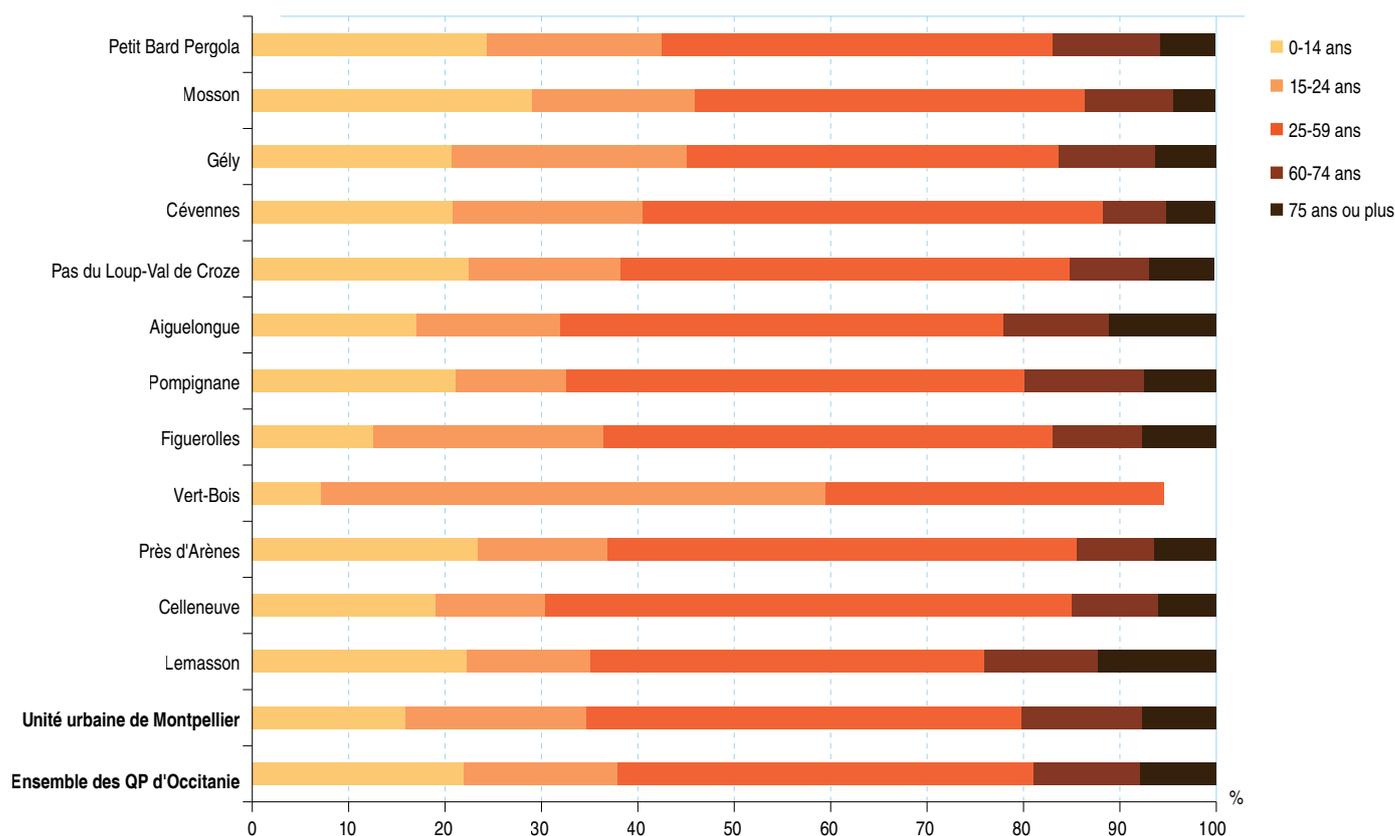
Indice de jeunesse : rapport entre la population des moins de 20 ans et celle des 60 ans ou plus

nd : données non disponibles ou non diffusables

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2013 ; (2) Insee, recensement de la population 2010 ; (3) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Unité urbaine de Montpellier

Structure par âge de la population



Avertissement : pour le QP Vert-Bois, la part des personnes âgées de 60 à 74 ans et celle des 75 ans ou plus sont non disponibles ou non diffusables

Source : Insee, recensement de la population 2010

Principales caractéristiques des logements

	Nombre moyen de personnes par logement	Part des logements situés à une adresse comprenant plus de 20 logements (%)	Part des logements d'une ou deux pièces (%)	Part des logements de 5 pièces ou plus (%)	Part des logements vacants (%)
Petit Bard Pergola	2,4	43	22	11	10
Mosson	2,8	45	15	13	7
Gély	2,0	24	29	nd	nd
Cévennes	1,7	62	33	6	11
Pas du Loup-Val de Croze	2,4	73	18	11	nd
Aiguelongue	2,0	83	44	nd	nd
Pompignane	2,1	100	nd	nd	nd
Figuerolles	1,6	77	46	9	10
Vert-Bois	1,3	69	75	nd	7
Près d'Arènes	2,0	29	17	nd	7
Celleneuve	1,6	89	41	nd	nd
Lemasson	2,5	99	nd	nd	nd
Unité urbaine de Montpellier	2,1	32	32	23	8
Ensemble des QP d'Occitanie	2,0	49	23	12	11

nd : données non disponibles ou non diffusables

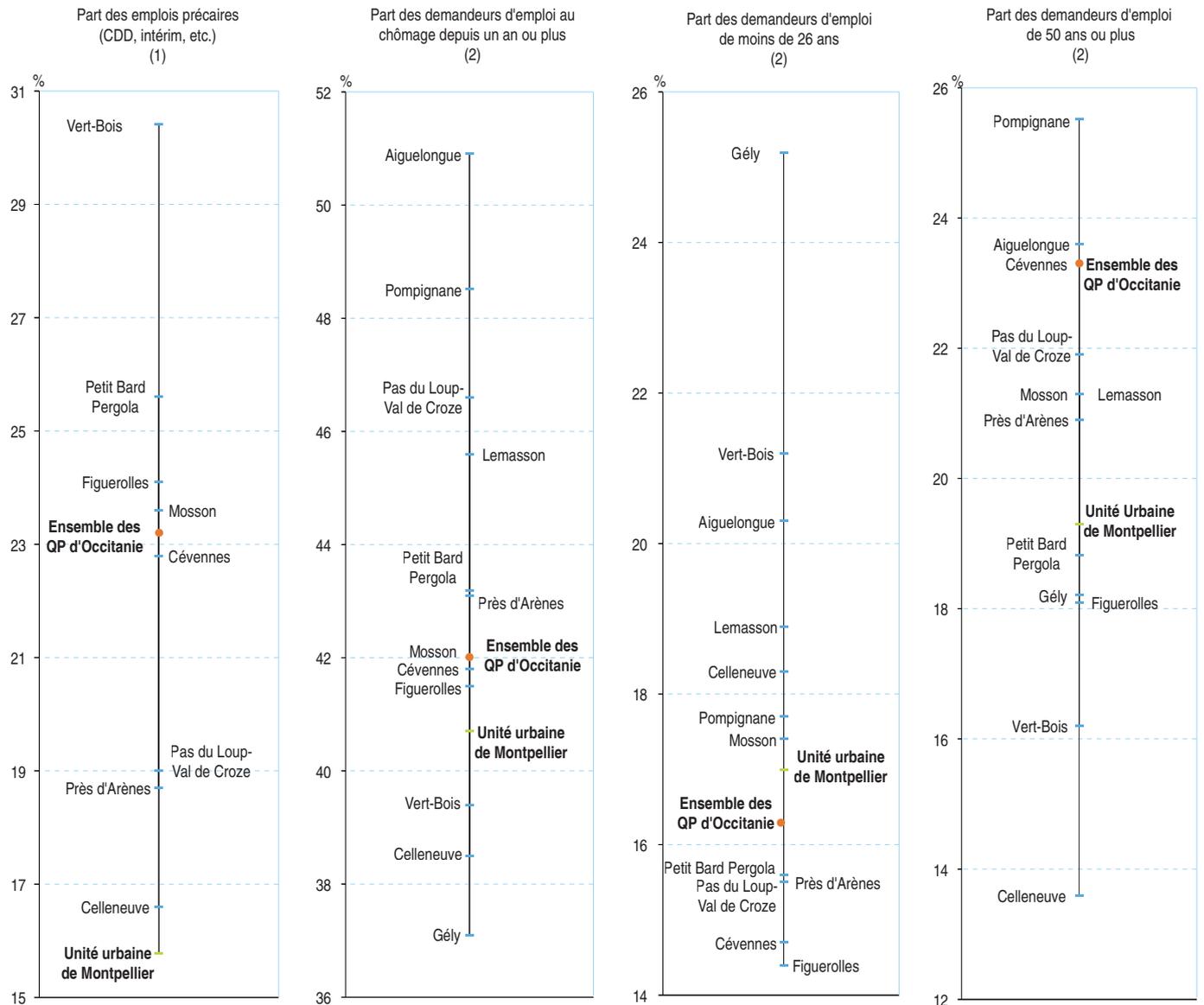
Source : Insee, recensement de la population 2010

Formation et emploi

	Taux de scolarisation des 16-24 ans (%)	Taux de diplômés bac ou plus (%)	Taux d'emploi des 15-64 ans (%)
Petit Bard Pergola	56	30	35
Mosson	55	22	35
Gély	36	38	33
Cévennes	66	44	47
Pas du Loup-Val de Croze	54	30	44
Aiguelongue	99	nd	39
Pompignane	nd	33	56
Figuerolles	70	57	47
Vert-Bois	93	58	32
Près d'Arènes	52	35	57
Celleneuve	nd	43	58
Lemasson	nd	nd	52
Unité urbaine de Montpellier	74	56	55
Ensemble des QP d'Occitanie	53	27	42

Source : Insee, recensement de la population 2010

Insertion professionnelle



Avvertissements : dans les QP Gély, Aiguelongue, Pompignane et Lemasson, la part des emplois précaires (CDD, intérim, etc.) est non disponible ou non diffusable ; les échelles sont différentes
Sources : (1) Insee, recensement de la population 2010 ; (2) Pôle emploi, fichier des demandeurs d'emploi au 31/12/2016

L'unité urbaine de Sète comporte trois quartiers prioritaires de la politique de la ville, deux sur la commune de Sète (*Ile de Thau* et *Centre Ville-Ile Sud*) et un sur la commune de Frontignan (*Les deux Pins*). Ces trois quartiers présentent des caractéristiques très différentes. Le quartier de l'*Ile de Thau*, construit dans les années 60 pour répondre à la pression démographique, est celui qui cumule le taux de pauvreté le plus élevé et le plus grand nombre de fragilités.

Les trois quartiers prioritaires (QP) *Ile de Thau*, *Centre Ville-Ile Sud* situés à Sète et *Les deux Pins* à Frontignan, regroupent 9 370 habitants en 2013, soit 10 % des habitants de l'agglomération de Sète. Les deux quartiers sétois concentrent l'essentiel de la population en quartier prioritaire, avec 8 130 habitants, soit 18 % des habitants de la commune. Ces quartiers s'inscrivaient déjà dans le dispositif de la politique de la ville avant la mise en place de la nouvelle géographie prioritaire de 2014, mais au sein d'un territoire d'intervention plus important : au titre de trois zones urbaines sensibles (ZUS) et d'un quartier hors ZUS ciblé par un contrat urbain de cohésion sociale (Cucs).

Les QP *Ile de Thau* et *Les deux Pins* sont deux quartiers essentiellement composés de logements sociaux, plutôt grands et un peu plus anciens s'agissant du quartier *Ile de Thau*. *Centre Ville-Ile Sud* est un quartier d'habitat privé locatif, composé de logements souvent petits et vétustes. Un sur dix est vacant.

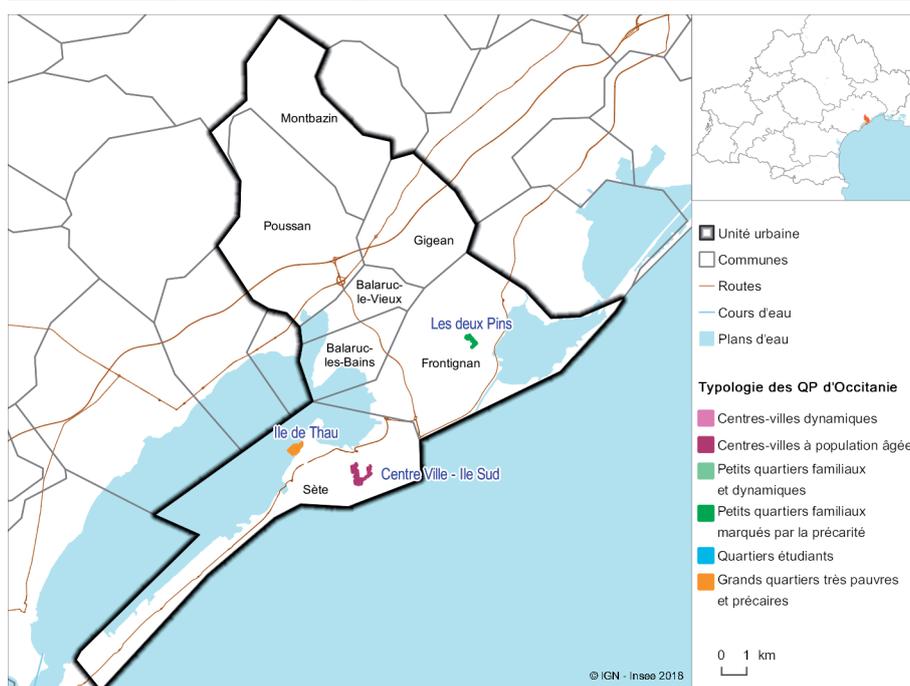
Ile de Thau : un quartier qui cumule pauvreté financière et de nombreuses fragilités

Comme pour une grande partie du littoral languedocien, le revenu disponible par unité de consommation (UC)¹ (ou « niveau de vie ») médian de l'agglomération sétoise est plutôt faible. En 2013, il atteint 18 129 euros annuels, un niveau inférieur à celui du département de l'Hérault (18 765 euros) et de la région Occitanie (19 277 euros). C'est dans cet environnement plutôt défavorisé que s'inscrivent les trois quartiers prioritaires de l'agglomération.

Avec un niveau de vie médian de 11 172 euros annuels, le QP *Ile de Thau* fait partie des quartiers prioritaires de la région les plus touchés par la pauvreté. Six habitants sur dix vivent sous le seuil de pauvreté. Le quartier se classe ainsi

¹ L'unité de consommation est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage pour tenir compte des économies d'échelle liées à la taille et à la composition du ménage. Cela permet de comparer directement les niveaux de vie (revenus disponibles) (voir définitions).

Localisation et profil des quartiers prioritaires de l'unité urbaine de Sète



parmi les dix quartiers d'Occitanie où la pauvreté monétaire est la plus importante. L'écart de niveau de vie avec les deux autres quartiers prioritaires de l'agglomération est important. La différence est particulièrement marquée en haut de l'échelle des revenus. Ainsi, le niveau de vie plancher des 25 % des habitants les moins défavorisés (3^e quartile) du quartier est inférieur de 4 500 euros annuels à celui du QP *Centre Ville-Ile Sud*.

Autre signe de grandes difficultés, les prestations sociales constituent 40 % du revenu disponible des habitants, soit une part bien plus importante que dans les deux autres quartiers de l'agglomération sétoise. La part des bénéficiaires de la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) est elle aussi très élevée : 45 %, soit 20 points de plus que dans les deux autres quartiers de l'agglomération et 30 points de plus que dans l'ensemble de l'agglomération.

Le QP *Les deux Pins*, petit quartier d'un

millier d'habitants, occupe une position intermédiaire en matière de niveau de vie, avec 12 644 euros annuels en 2013 et une part bien moindre des habitants vivant sous le seuil de pauvreté (44 %, soit 5 points de moins que la moyenne des quartiers de la politique de la ville d'Occitanie).

Le QP *Centre Ville-Ile Sud* est typique des centres-villes anciens des communes moyennes, présentant une relative mixité sociale : c'est le quartier prioritaire le moins défavorisé de l'agglomération sétoise, avec un niveau de vie médian de 13 469 euros annuels. Si néanmoins quatre habitants sur dix y vivent sous le seuil de pauvreté, ce taux est le plus faible des trois quartiers et il est inférieur de 9 points à la moyenne des quartiers prioritaires d'Occitanie. La dispersion des revenus disponibles y est bien plus grande : le niveau de vie plancher des 10 % des habitants les plus aisés (9^e décile) est 3,5 fois plus élevé que le niveau de vie plafond des 10 % des habitants les plus pauvres (1^{er} décile).

Dans les deux autres quartiers prioritaires sétois, cet écart est de l'ordre de 2,5 seulement, et de 3,0 dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région.

Ile de Thau et Les deux Pins : deux quartiers jeunes et familiaux inégalement touchés par la précarité

Dans la typologie des quartiers prioritaires de la politique de la ville d'Occitanie, le QP *Ile de Thau* fait partie des grands quartiers très pauvres et précaires qui cumulent les handicaps en matière d'insertion sociale et professionnelle. Dans ce quartier, seuls trois habitants en âge de travailler (15-64 ans) sur dix ont un emploi, contre plus de quatre sur dix dans les deux autres quartiers de l'agglomération sétoise et dans l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie.

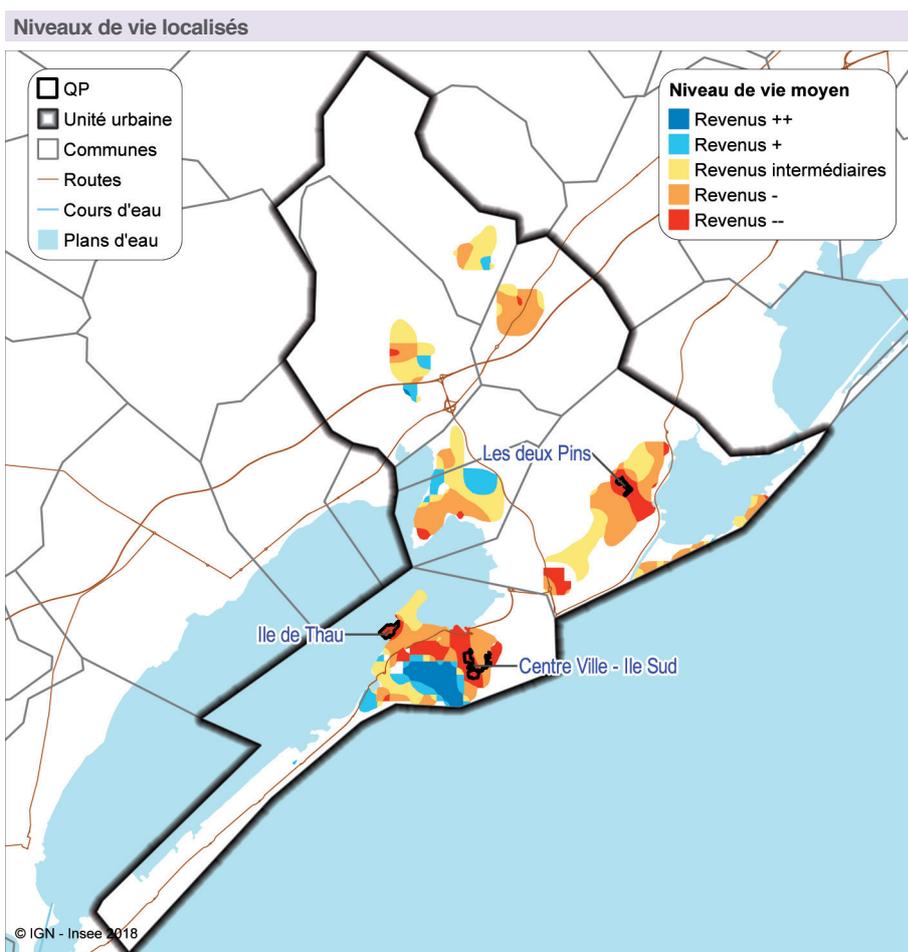
Ce quartier accueille beaucoup de familles nombreuses et de familles monoparentales. Les ménages de cinq personnes ou plus y représentent 20 % du total des ménages, soit deux fois plus que dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région. C'est aussi un quartier jeune : trois habitants sur dix ont moins de 15 ans et les habitants de moins de 20 ans sont trois fois plus nombreux que ceux âgés de 60 ans ou plus.

Le QP *Les deux Pins* se classe parmi les petits quartiers familiaux marqués par la précarité selon la typologie des quartiers prioritaires d'Occitanie. À ce titre, il se distingue du QP *Ile de Thau* par un taux d'emploi plus important (40 % soit + 10 points). Toutefois, ces emplois sont plus souvent précaires (intérim, CDD, etc.) que dans les deux autres quartiers et que dans l'ensemble de l'agglomération sétoise, mais aussi que dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région. De plus, le chômage de longue durée y est plus important, avec la moitié des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi depuis un an ou plus.

Les habitants de ce quartier sont plutôt jeunes (39 % des résidents ont moins de 25 ans), avec une part importante d'enfants de moins de 15 ans. Un ménage sur quatre est constitué d'une famille monoparentale, davantage que dans l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie (17 %).

Beaucoup de personnes seules et âgées dans le QP Centre Ville-Ile Sud

Au regard des deux autres quartiers, le QP *Centre Ville-Ile Sud* apparaît relativement épargné avec des indicateurs socio-économiques plus favorables. Ainsi, la moitié des habitants en âge de travailler (15-64 ans) ont un emploi. C'est aussi dans ce quartier que le niveau de diplômes de la population est le plus élevé et la part des emplois précaires



Lecture : la couleur rouge correspond aux territoires où les habitants ont des revenus très faibles au regard de ceux de l'agglomération. Les revenus des territoires de l'unité urbaine où le nombre de ménages fiscaux est trop faible ne sont pas représentés.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

la plus faible des trois quartiers prioritaires de l'unité urbaine sétoise.

Le QP *Centre Ville-Ile Sud* fait partie des quartiers de centres-villes à population âgée selon la typologie des quartiers prioritaires de la politique de la ville d'Occitanie. Ainsi, 28 % des habitants ont 60 ans ou plus et 13 % ont atteint ou dépassé les 75 ans. En lien avec cette population plus âgée, le quartier accueille une proportion importante de personnes seules : 57 % des habitants vivent seuls contre 43 % dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région. ■

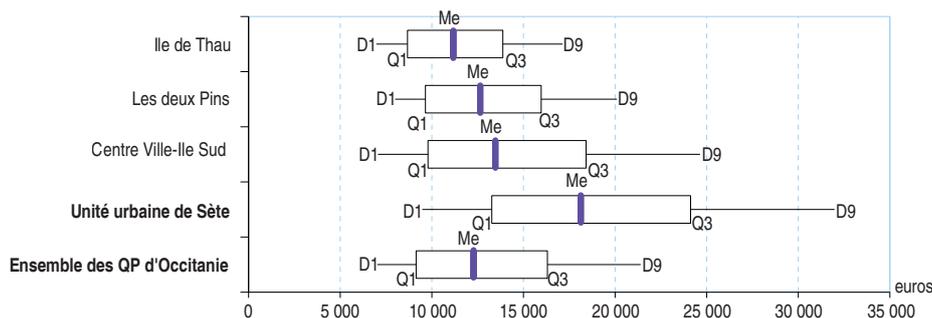
Unité urbaine de Sète

Principaux indicateurs sociaux

	Revenu disponible médian par unité de consommation (euros annuels)	Taux de pauvreté (%)	Part de la population bénéficiaire de la CMU-C (%)	Part des allocataires CAF percevant le RSA socle (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu dépend à plus de 50 % des prestations sociales (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 100 % de prestations sociales (%)
	(1)	(1)	(2)	(3)	(3)	(3)
Ile de Thau	11 172	60,5	45	36	49	33
Les deux Pins	12 644	43,6	25	28	41	25
Centre Ville-Ile Sud	13 469	40,3	26	35	49	33
Unité urbaine de Sète	18 129	19,7	12	22	32	20
Ensemble des QPV d'Occitanie	12 279	48,7	35	33	49	32

Sources : (1) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013 ; (2) Cnam au 31/12/2015 ; (3) Cnaf au 31/12/2015

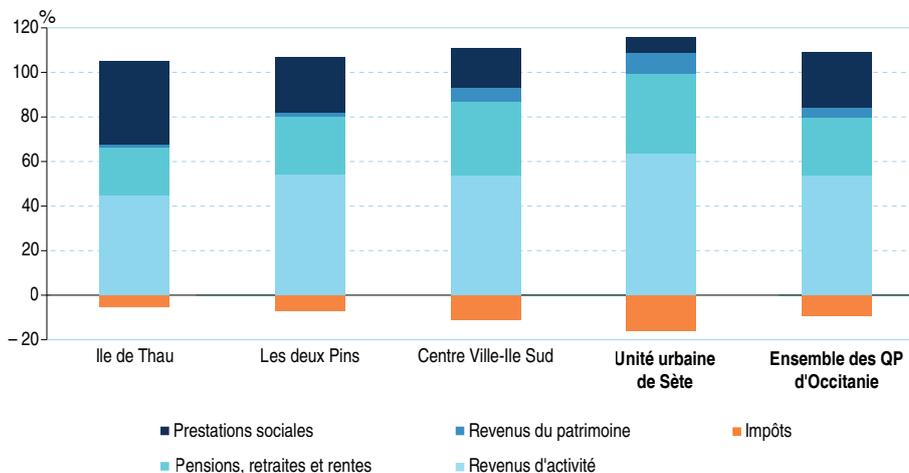
Indicateurs de dispersion des revenus disponibles annuels par unité de consommation



Lecture : pour le QP *Ile de Thau*, le revenu plafond des 10 % les plus pauvres est de 6 972 euros annuels (1^{er} décile ou D1) et celui des 25 % les plus pauvres de 8 675 euros (1^{er} quartile ou Q1) en 2013. À l'autre extrémité de l'échelle, le revenu plancher des 25 % les plus riches est de 13 876 euros (3^e quartile ou Q3) et celui des 10 % les plus riches de 17 139 euros (9^e décile ou D9). La médiane (Me) s'élève à 11 172 euros.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Décomposition du revenu disponible selon l'origine du revenu



Lecture : pour disposer *in fine* de 100 euros de revenu disponible, les ménages du QP *Ile de Thau* ont en moyenne perçu en 2013, 44,60 euros de revenus d'activité (qui incluent les indemnités de chômage), 21,80 euros de pensions, retraites et rentes, 37,20 euros de prestations sociales, 1,40 euros de revenus du patrimoine et ont versé 5,00 euros en impôts directs.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Principales caractéristiques démographiques

	Population	Part des femmes dans la population (%)	Indice de jeunesse	Part des ménages d'une personne (%)	Part des ménages de 5 personnes ou plus (%)	Part des ménages monoparentaux (%)
	(1)	(2)	(2)	(2)	(3)	(3)
Ile de Thau	3 794	53	2,7	27	20	22
Les deux Pins	1 231	54	1,4	34	8	25
Centre Ville-Ile Sud	4 340	55	0,7	57	5	17
Unité urbaine de Sète	91 508	53	0,8	35	nd	nd
Ensemble des QPV d'Occitanie	358 011	53	1,6	43	10	17

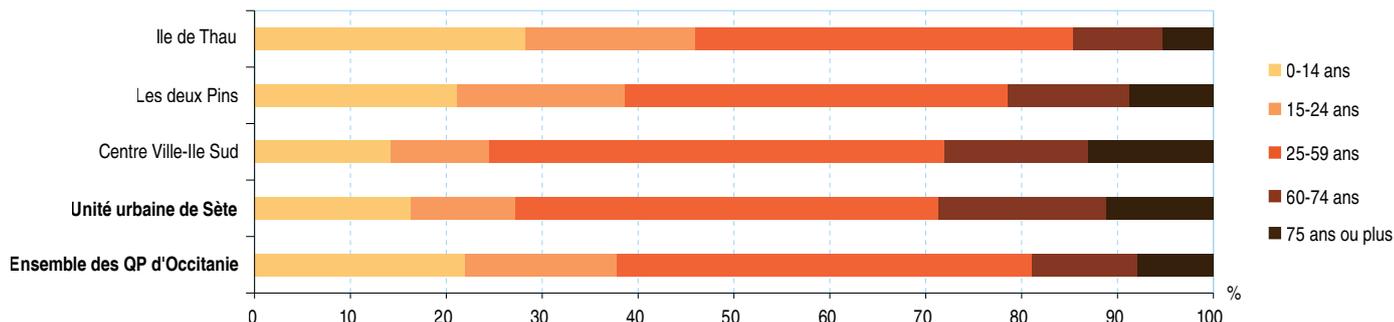
Indice de jeunesse : rapport entre la population des moins de 20 ans et celle des 60 ans ou plus

nd : données non disponibles ou non diffusables

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2013 ; (2) Insee, recensement de la population 2010 ; (3) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Unité urbaine de Sète

Structure par âge de la population



Source : Insee, recensement de la population 2010

Principales caractéristiques des logements

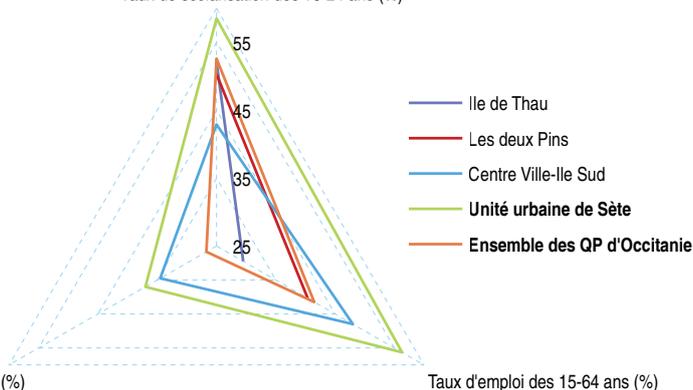
	Nombre moyen de personnes par logement	Part des logements situés à une adresse comprenant plus de 20 logements (%)	Part des logements d'une ou deux pièces (%)	Part des logements de 5 pièces ou plus (%)	Part des logements vacants (%)
Ile de Thau	2,9	49	16	22	nd
Les deux Pins	2,3	45	nd	nd	nd
Centre Ville-Ile Sud	1,3	87	31	6	13
Unité urbaine de Sète	2,2	16	19	23	6
Ensemble des QP d'Occitanie	2,0	49	23	12	11

nd : données non disponibles ou non diffusables

Source : Insee, recensement de la population 2010

Formation et emploi

Taux de scolarisation des 16-24 ans (%)



Taux de diplômés bac ou plus (%)

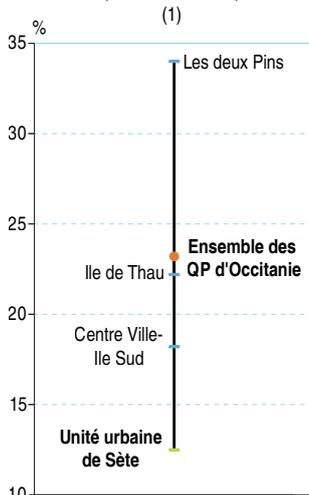
Taux d'emploi des 15-64 ans (%)

Avertissement : le taux de diplômés bac ou plus est non disponible ou non diffusable pour les QP Ile de Thau et Les deux Pins

Source : Insee, recensement de la population 2010

Insertion professionnelle

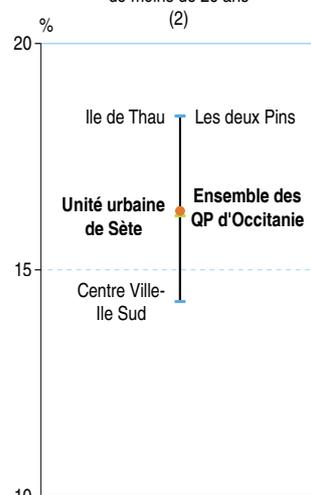
Part des emplois précaires (CDD, intérim, etc.) (1)



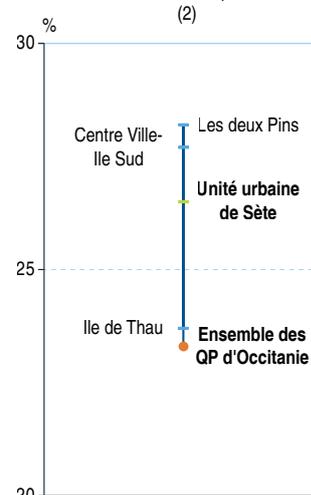
Part des demandeurs d'emploi au chômage depuis un an ou plus (2)



Part des demandeurs d'emploi de moins de 26 ans (2)



Part des demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus (2)

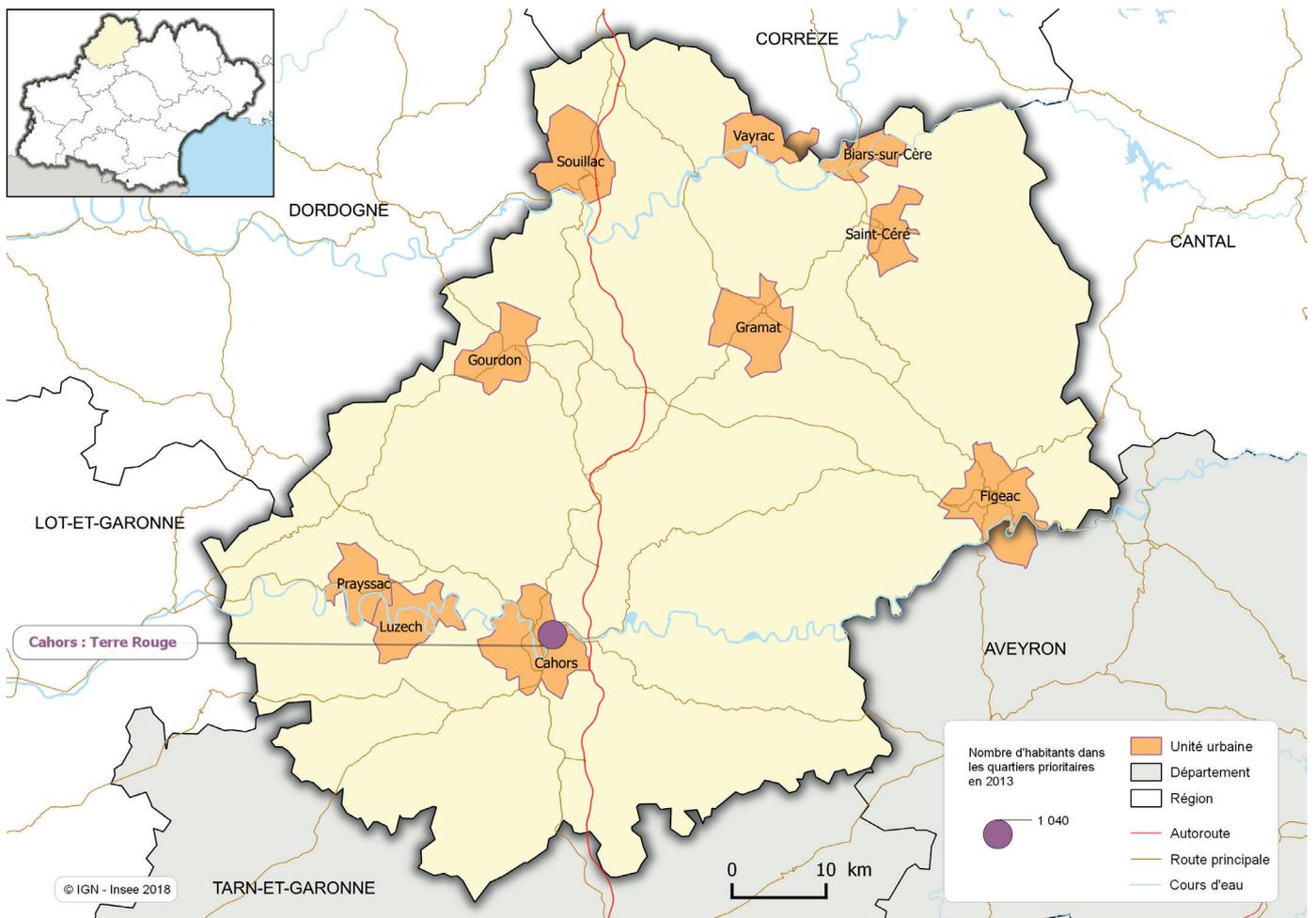


Avertissement : les échelles sont différentes

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2010 ; (2) Pôle emploi, fichier des demandeurs d'emploi au 31/12/2016

Les quartiers prioritaires du Lot

Localisation et population des quartiers prioritaires du Lot



Source : Insee, recensement de la population 2013

Lot : 1 quartier prioritaire

1 dans l'unité urbaine de Cahors

1 040 habitants

0,3 % de la population des quartiers prioritaires de la région Occitanie

1 % des Lotois vivent dans un quartier prioritaire

L'unité urbaine de Cahors compte un seul quartier prioritaire de la politique de la ville : **Terre Rouge**. Ce petit quartier se caractérise par un taux d'emploi élevé et une pauvreté moins marquée que dans beaucoup d'autres quartiers prioritaires de la région Occitanie. Il présente néanmoins une forte proportion de populations fragiles, notamment des familles monoparentales et des personnes seules.

Le quartier *Terre Rouge*, situé sur la commune de Cahors, s'est développé dans les années 60-70 sur la base d'un habitat essentiellement collectif. Avec 1 040 habitants en 2013, c'est l'un des quartiers prioritaires (QP) les plus petits de la région. Il ne représente que 4 % de la population de l'unité urbaine de Cahors (23 090 habitants). Le QP *Terre Rouge* s'inscrivait déjà dans l'ancienne géographie prioritaire de la politique de la ville, dans le cadre d'un contrat urbain de cohésion sociale (Cucs) aux côtés de deux autres petits quartiers de la commune de Cahors, Croix de Fer et Sainte-Valérie, qui n'en relèvent plus désormais.

Terre Rouge : un quartier relativement moins touché par la pauvreté

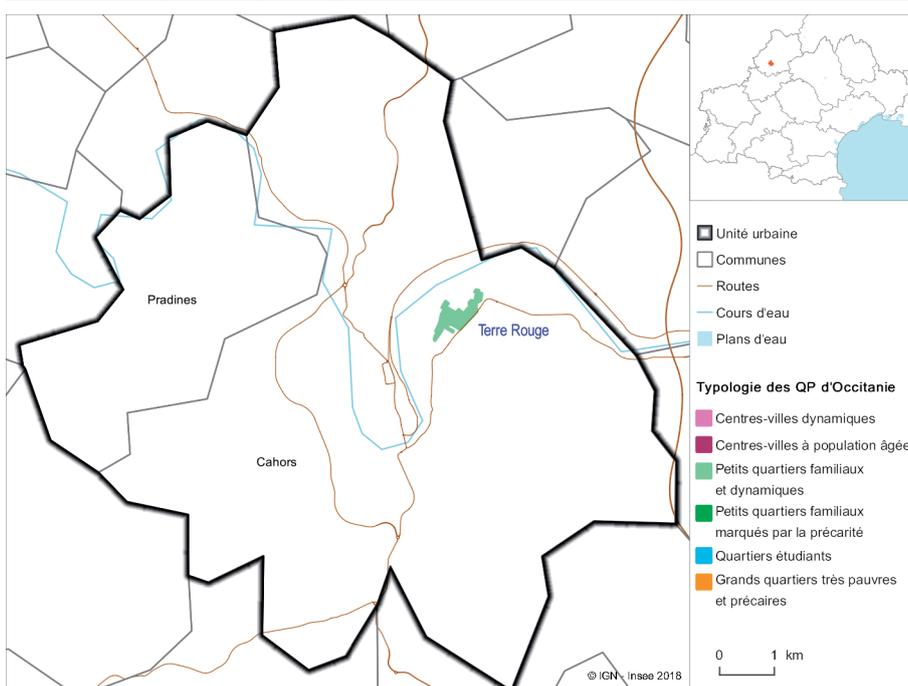
Le revenu disponible par unité de consommation (UC)¹ (ou « niveau de vie ») médian des habitants de l'unité urbaine de Cahors s'élève à 19 416 euros annuels en 2013, soit un revenu un peu plus élevé que celui du département du Lot (19 262 euros) et de la région Occitanie (19 277 euros).

Ce niveau de vie annuel médian est de 13 896 euros pour les habitants du QP *Terre Rouge*. Bien qu'éloigné de celui de l'agglomération cadurcienne, il positionne le quartier parmi les moins défavorisés de la région. Pour autant, quatre personnes sur dix y vivent sous le seuil de pauvreté, soit deux fois plus que dans l'unité urbaine de Cahors.

Un taux d'emploi et un niveau de formation relativement élevés

Dans la typologie des quartiers prioritaires d'Occitanie, le QP *Terre Rouge* est classé parmi les petits quartiers familiaux et dynamiques. La moitié des personnes âgées de 15 à 64 ans y ont un emploi, même si celui-ci peut être précaire. Ce taux d'em-

Localisation et profil du quartier prioritaire de l'unité urbaine de Cahors



ploi est assez élevé comparé à celui des autres quartiers prioritaires de la région. En conséquence, 65 % du revenu disponible des habitants du quartier sont des revenus d'activité alors que les prestations sociales ne représentent que 18 % du revenu disponible. La part des allocataires disposant des seules prestations sociales pour vivre est de 23 %, soit 9 points de moins qu'en moyenne dans les quartiers prioritaires de la région Occitanie.

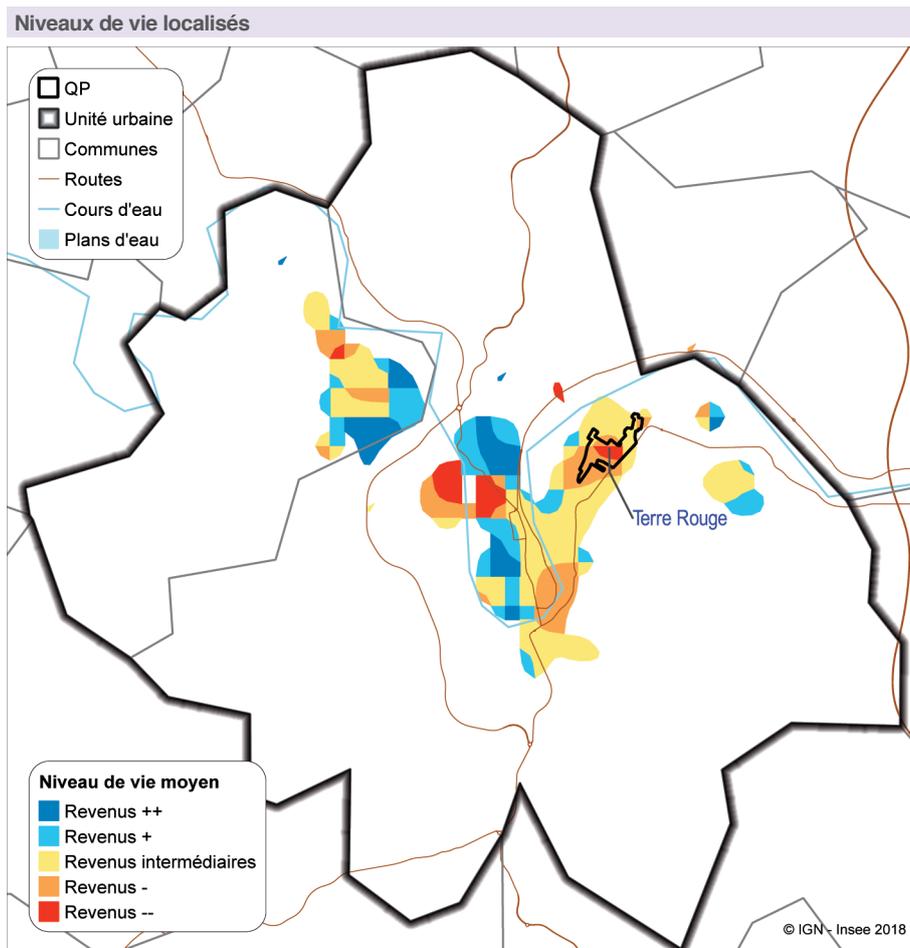
La population de *Terre Rouge* a aussi un niveau de formation qui la rend moins vulnérable au regard des autres quartiers prioritaires de la région. Quatre habitants sur dix de ce quartier ont un niveau de diplôme supérieur ou égal au baccalauréat. Par ailleurs, six jeunes sur dix (âgés de 16-24 ans) sont encore scolarisés, une part élevée parmi les quartiers prioritaires et équivalente à celle observée à l'échelle de l'agglomération cadurcienne. Néanmoins, une partie de la population reste durablement éloignée de l'emploi. Dans le quartier, plus

de quatre demandeurs d'emploi sur dix sont inscrits à Pôle emploi depuis un an ou plus.

Une forte proportion de familles monoparentales et de personnes seules

Le QP *Terre Rouge* accueille des populations potentiellement fragiles : des personnes seules, très majoritairement des femmes, et dans une moindre mesure, des familles monoparentales. Comme la majorité des quartiers prioritaires de la région, *Terre Rouge* est un quartier plutôt jeune : 37 % de la population a moins de 25 ans, soit 10 points de plus que dans l'agglomération de Cahors. ■

¹ L'unité de consommation est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage pour tenir compte des économies d'échelle liées à la taille et à la composition du ménage. Cela permet de comparer directement les niveaux de vie (revenus disponibles) (voir définitions).



Lecture : la couleur rouge correspond aux territoires où les habitants ont des revenus très faibles au regard de ceux de l'agglomération. Les revenus des territoires de l'unité urbaine où le nombre de ménages fiscaux est trop faible ne sont pas représentés.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

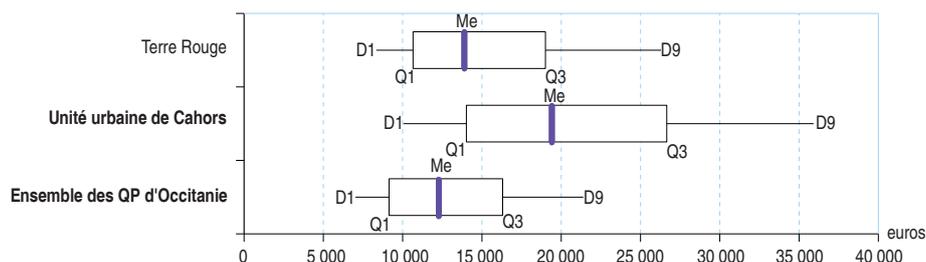
Unité urbaine de Cahors

Principaux indicateurs sociaux

	Revenu disponible médian par unité de consommation (euros annuels)	Taux de pauvreté (%)	Part de la population bénéficiaire de la CMU-C (%)	Part des allocataires CAF percevant le RSA socle (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu dépend à plus de 50 % des prestations sociales (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 100 % de prestations sociales (%)
	(1)	(1)	(2)	(3)	(3)	(3)
Terre Rouge	13 896	39,0	27	24	43	23
Unité urbaine de Cahors	19 416	17,0	13	19	34	21
Ensemble des QP d'Occitanie	12 279	48,7	35	33	49	32

Sources : (1) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013 ; (2) Cnam au 31/12/2015 ; (3) Cnaf au 31/12/2015

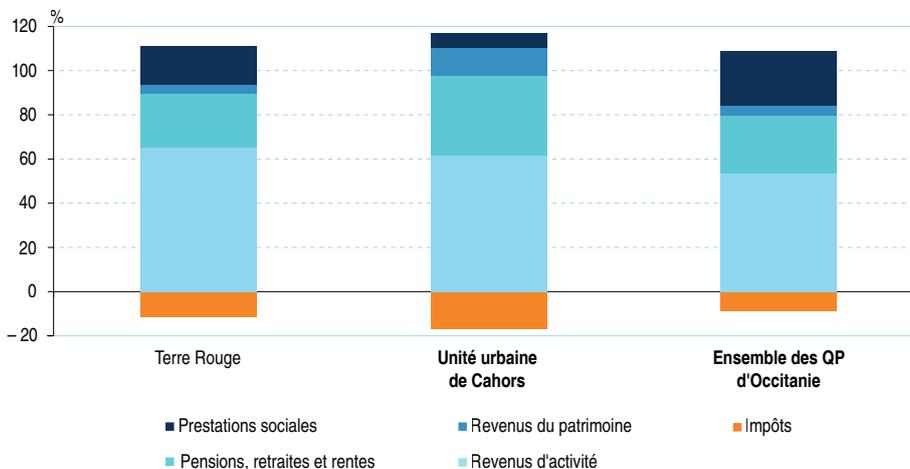
Indicateurs de dispersion des revenus disponibles annuels par unité de consommation



Lecture : pour le QP Terre Rouge, le revenu plafond des 10 % les plus pauvres est de 8 337 euros annuels (1^{er} décile ou D1) et celui des 25 % les plus pauvres de 10 657 euros (1^{er} quartile ou Q1) en 2013. À l'autre extrémité de l'échelle, le revenu plancher des 25 % les plus riches est de 19 006 euros (3^e quartile ou Q3) et celui des 10 % les plus riches de 26 288 euros (9^e décile ou D9). La médiane (Me) s'élève à 13 896 euros.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Décomposition du revenu disponible selon l'origine du revenu



Lecture : pour disposer *in fine* de 100 euros de revenu disponible, les ménages du QP Terre Rouge ont en moyenne perçu en 2013, 65,10 euros de revenus d'activité (qui incluent les indemnités de chômage), 24,30 euros de pensions, retraites et rentes, 17,50 euros de prestations sociales, 4,40 euros de revenus du patrimoine et ont versé 11,30 euros en impôts directs.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Principales caractéristiques démographiques

	Population	Part des femmes dans la population (%)	Indice de jeunesse	Part des ménages d'une personne (%)	Part des ménages de 5 personnes ou plus (%)	Part des ménages monoparentaux (%)
	(1)	(2)	(2)	(2)	(3)	(3)
Terre Rouge	1 036	53	nd	52	nd	22
Unité urbaine de Cahors	23 090	54	0,8	44	nd	nd
Ensemble des QP d'Occitanie	358 011	53	1,6	43	10	17

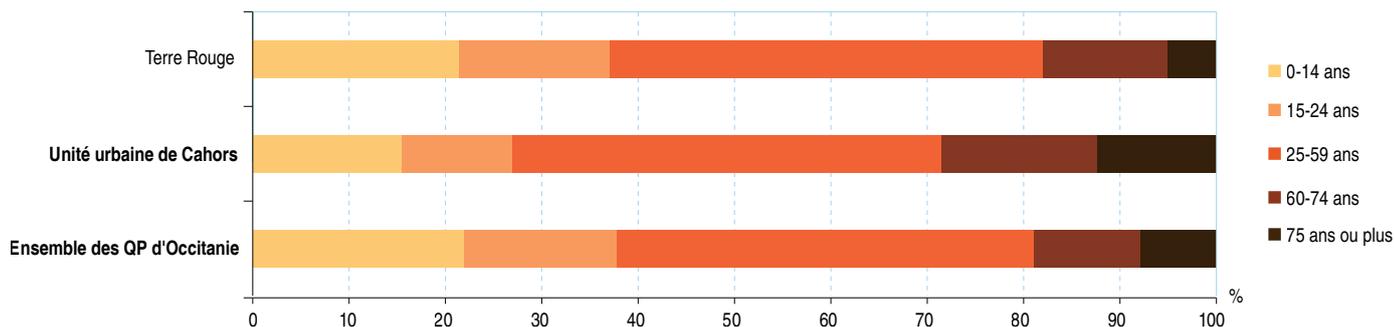
Indice de jeunesse : rapport entre la population des moins de 20 ans et celle des 60 ans ou plus

nd : données non disponibles ou non diffusables

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2013 ; (2) Insee, recensement de la population 2010 ; (3) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Unité urbaine de Cahors

Structure par âge de la population



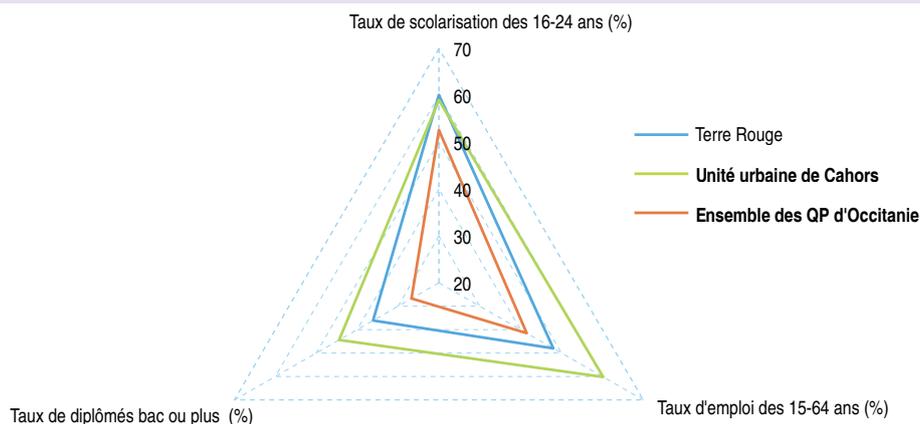
Source : Insee, recensement de la population 2010

Principales caractéristiques des logements

	Nombre moyen de personnes par logement	Part des logements situés à une adresse comprenant plus de 20 logements (%)	Part des logements d'une ou deux pièces (%)	Part des logements de 5 pièces ou plus (%)	Part des logements vacants (%)
Terre Rouge	1,6	40	18	15	11
Unité urbaine de Cahors	2,0	12	19	26	12
Ensemble des QP d'Occitanie	2,0	49	23	12	11

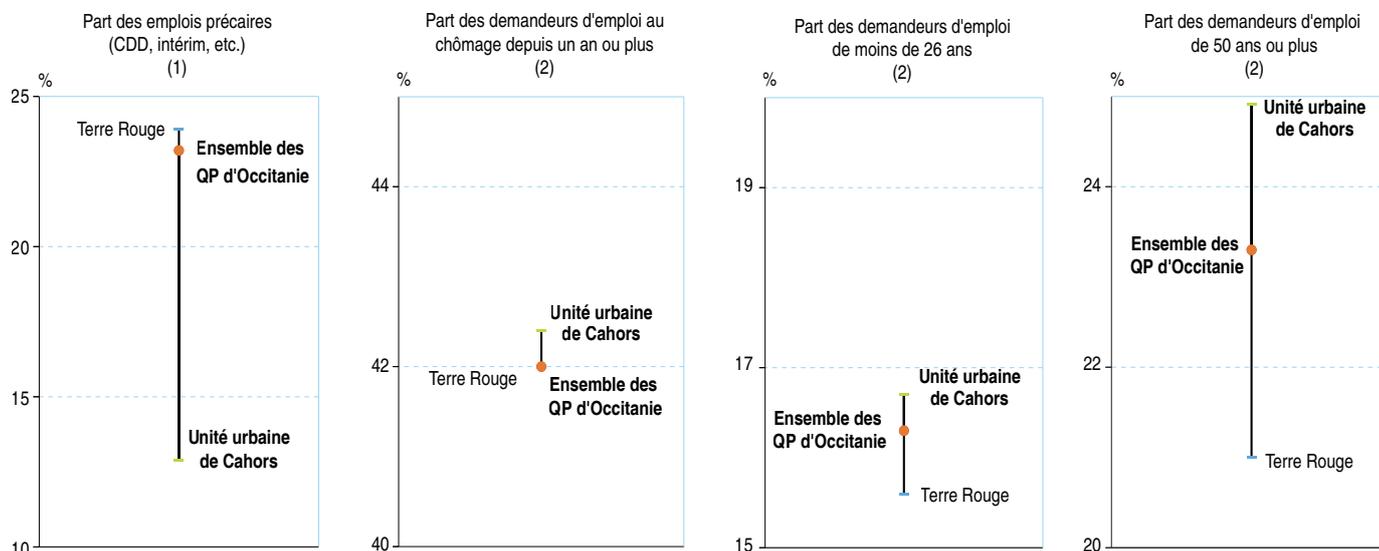
Source : Insee, recensement de la population 2010

Formation et emploi



Source : Insee, recensement de la population 2010

Insertion professionnelle

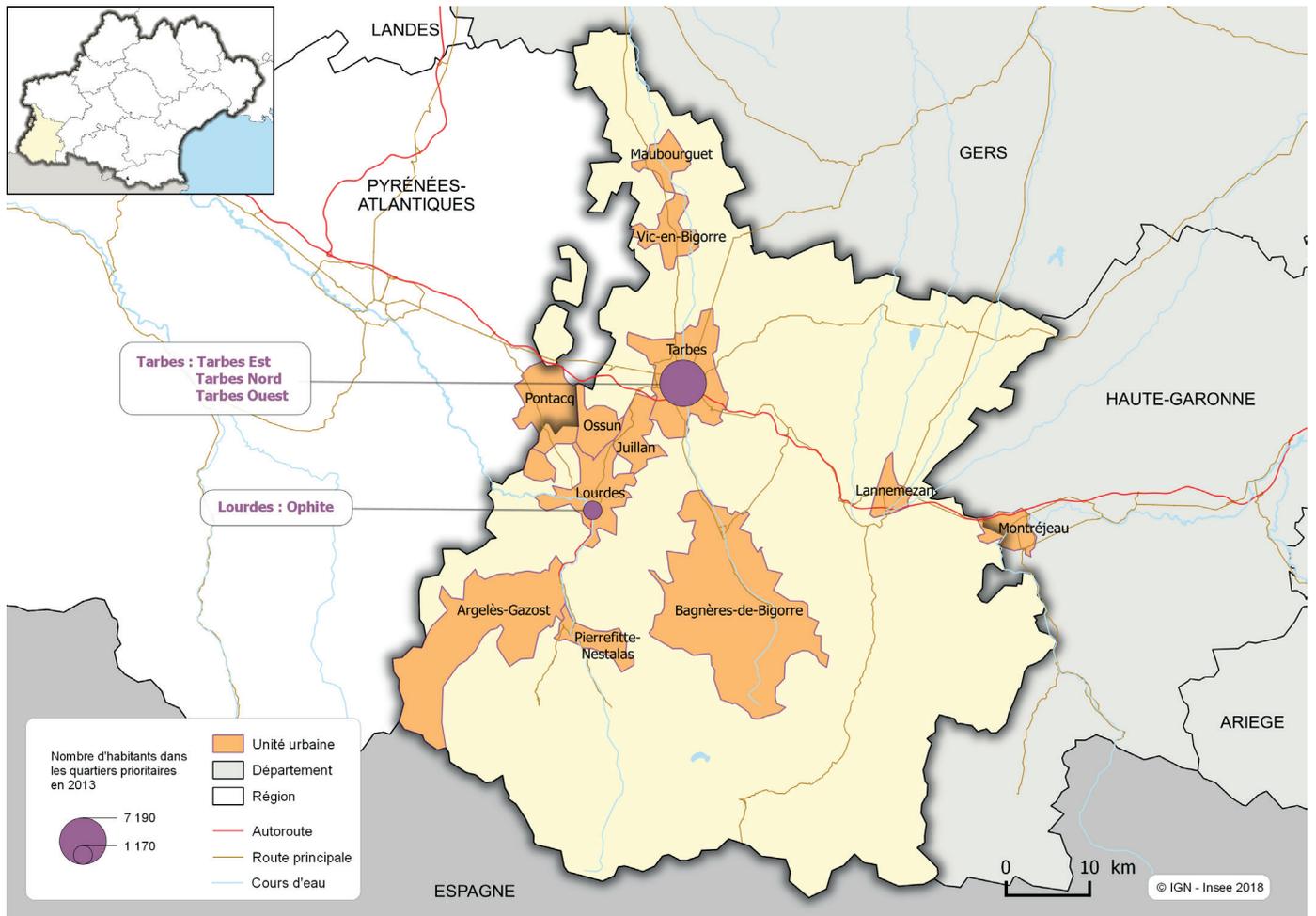


Avertissement : les échelles sont différentes

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2010 ; (2) Pôle emploi, fichier des demandeurs d'emploi au 31/12/2016

Les quartiers prioritaires des Hautes-Pyrénées

Localisation et population des quartiers prioritaires des Hautes-Pyrénées



Source : Insee, recensement de la population 2013

Hautes-Pyrénées : 4 quartiers prioritaires

3 dans l'unité urbaine de Tarbes

1 dans l'unité urbaine de Lourdes

8 350 habitants

2 % de la population des quartiers prioritaires de la région Occitanie

4 % des Hauts-Pyrénéens vivent dans un quartier prioritaire

L'unité urbaine de Lourdes abrite un seul quartier prioritaire de la politique de la ville, *Ophite*, situé sur la commune de Lourdes. Ce quartier familial concentre une grande partie des logements sociaux de l'unité urbaine. Si son taux de pauvreté est un des plus faibles des quartiers prioritaires de la région Occitanie, ses habitants font néanmoins face à diverses difficultés.

Le quartier prioritaire (QP) *Ophite* compte 1 170 habitants en 2013, soit 8 % de la population de la commune de Lourdes (14 600 habitants) et 7 % de l'unité urbaine (17 600 habitants). C'est un des quartiers prioritaires les moins peuplés d'Occitanie. Il est situé au sud-est de la commune, de l'autre côté de la route départementale qui le sépare du reste de la ville. La commune de Lourdes relevait déjà de la géographie prioritaire de la politique de la ville avant 2014, mais sur un territoire plus vaste, au titre de deux quartiers inscrits dans le contrat urbain de cohésion sociale (Cucs).

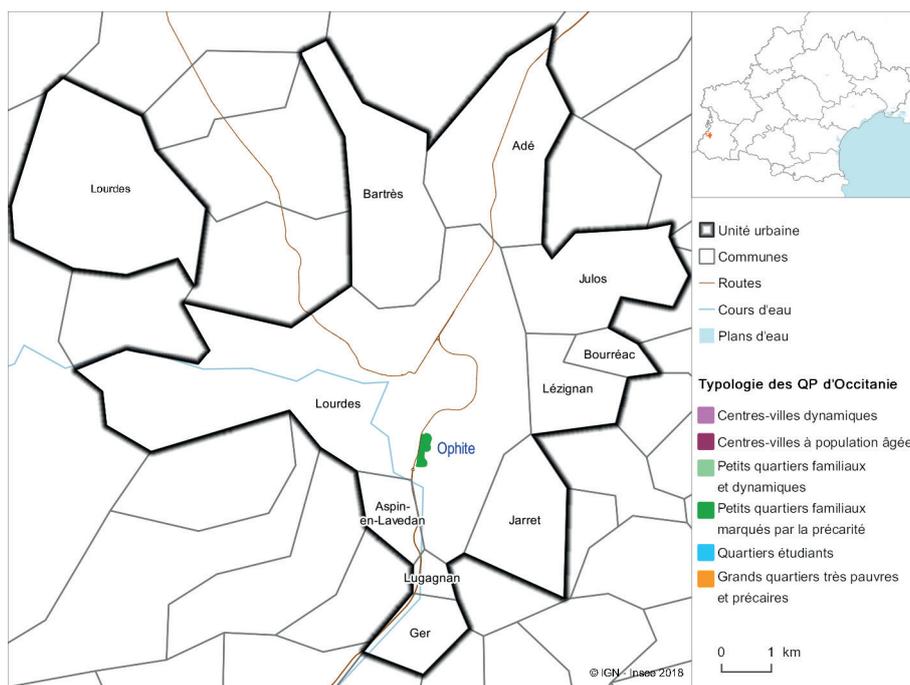
Le QP *Ophite*, composé de nombreux grands ensembles HLM, regroupe la majorité de l'habitat social de la commune. La vacance y est faible et les logements majoritairement de grande taille : les logements de cinq pièces ou plus sont cinq fois plus nombreux que ceux d'une ou deux pièces. Le quartier *Ophite* se classe ainsi au deuxième rang des quartiers prioritaires d'Occitanie où la part des petits logements est la plus faible, après le QP *Bourkabi* à Toulouse.

Les plus faibles disparités de revenus des quartiers prioritaires d'Occitanie

Le revenu disponible par unité de consommation (UC)¹ (ou « niveau de vie ») médian des habitants de l'unité urbaine de Lourdes est de 18 103 euros annuels en 2013, inférieur à celui du département des Hautes-Pyrénées (19 359 euros) et de la région Occitanie (19 277 euros). Au sein de cet environnement, le QP *Ophite* apparaît en net décrochage, avec un niveau de vie médian de 13 488 euros. Il s'agit néanmoins d'un des niveaux de vie les plus élevés parmi les quartiers prioritaires d'Occitanie. Le taux de pauvreté (36 %) y est également plus élevé que dans l'ensemble de l'unité

¹ L'unité de consommation est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage pour tenir compte des économies d'échelle liées à la taille et à la composition du ménage. Cela permet de comparer directement les niveaux de vie (revenus disponibles) (voir définitions).

Localisation et profil du quartier prioritaire de l'unité urbaine de Lourdes



Avertissement : la commune de Lourdes est partagée en deux territoires non contigus

urbaine englobante (15 %), mais bien inférieur à la moyenne des quartiers prioritaires d'Occitanie (49 %). Il s'agit même d'un des taux les plus bas pour un quartier prioritaire dans la région.

Les inégalités de revenus sont plus faibles dans le QP *Ophite* que pour l'ensemble des quartiers prioritaires de la région : le niveau de vie plancher des 10 % des habitants les plus aisés (9^e décile) est 2,3 fois plus important que le niveau de vie plafond des 10 % les plus pauvres (1^{er} décile), alors que ce rapport est de 3,0 pour l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie. Ces moindres disparités s'expliquent essentiellement par un niveau de vie plafond des habitants les plus pauvres plus élevé dans le QP *Ophite* (8 384 euros) qu'en moyenne dans les quartiers de la région (7 024 euros).

En lien avec cette moindre pauvreté monétaire, la part des allocataires CAF dont le revenu est constitué à plus de 50 % de prestations sociales est nettement plus

faible dans le quartier que dans l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie, de même que la part de la population bénéficiant de la CMU-C.

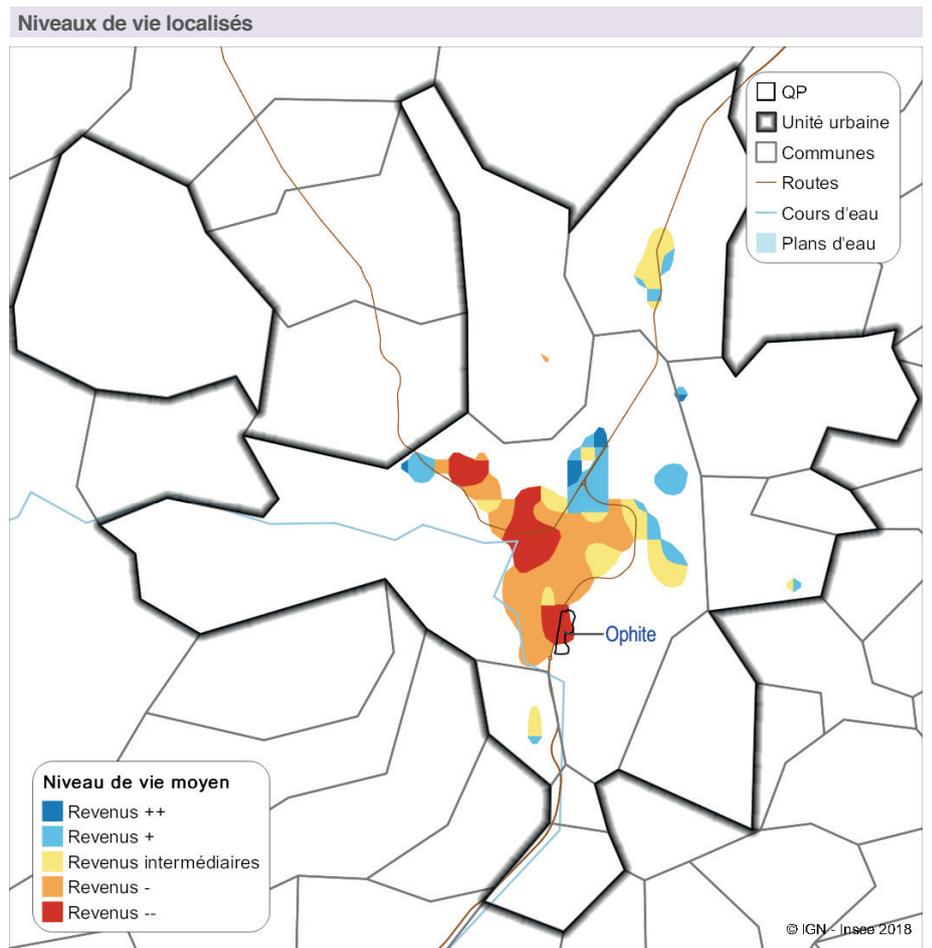
Des résidents peu qualifiés dans un quartier familial

Dans la typologie des quartiers prioritaires d'Occitanie, le QP *Ophite* fait partie des petits quartiers familiaux marqués par la précarité. Ainsi, les adultes de 25 à 59 ans représentent un habitant sur deux du quartier et les jeunes de moins de 25 ans un habitant sur trois. Les enfants de moins de 14 ans y sont nombreux, de même que les familles monoparentales.

La population du quartier fait face à de nombreuses difficultés d'insertion professionnelle. Lorsqu'ils sont en âge de travailler (15-64 ans), seulement quatre résidents sur dix disposent d'un emploi, un taux proche de celui de l'ensemble des quartiers de la région mais bien inférieur à

celui de l'unité urbaine. De plus, s'ils ont un emploi, il s'agit une fois sur quatre d'un emploi précaire.

Ces difficultés sont à mettre en regard avec le très faible niveau de qualification de la population du quartier : seulement 15 % des habitants possèdent un diplôme de niveau baccalauréat ou plus élevé, soit une proportion de diplômés parmi les dix plus basses des quartiers prioritaires d'Occitanie. De plus, seuls quatre jeunes (16-24 ans) résidents sur dix du QP *Ophite* sont scolarisés, contre cinq sur dix dans l'unité urbaine de Lourdes et dans l'ensemble des quartiers de la région. ■



Lecture : la couleur rouge correspond aux territoires où les habitants ont des revenus très faibles au regard de ceux de l'agglomération. Les revenus des territoires de l'unité urbaine où le nombre de ménages fiscaux est trop faible ne sont pas représentés.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

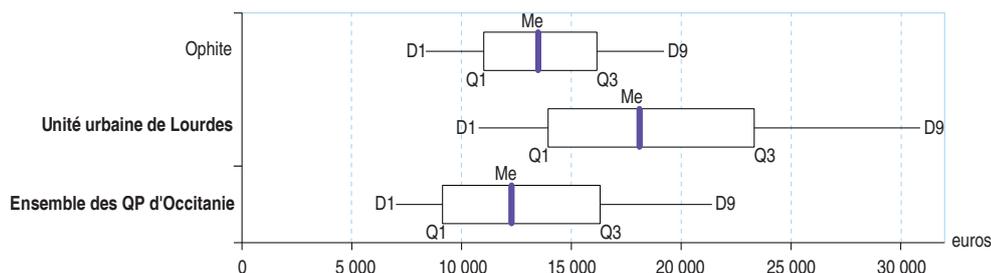
Unité urbaine de Lourdes

Principaux indicateurs sociaux

	Revenu disponible médian par unité de consommation (euros annuels)	Taux de pauvreté (%)	Part de la population bénéficiaire de la CMU-C (%)	Part des allocataires CAF percevant le RSA socle (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu dépend à plus de 50 % des prestations sociales (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 100 % de prestations sociales (%)
	(1)	(1)	(2)	(3)	(3)	(3)
Ophite	13 488	35,9	24	23	39	24
Unité urbaine de Lourdes	18 103	15,3	8	15	31	18
Ensemble des QP d'Occitanie	12 279	48,7	35	33	49	32

Sources : (1) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013 ; (2) Cnam au 31/12/2015 ; (3) Cnaf au 31/12/2015

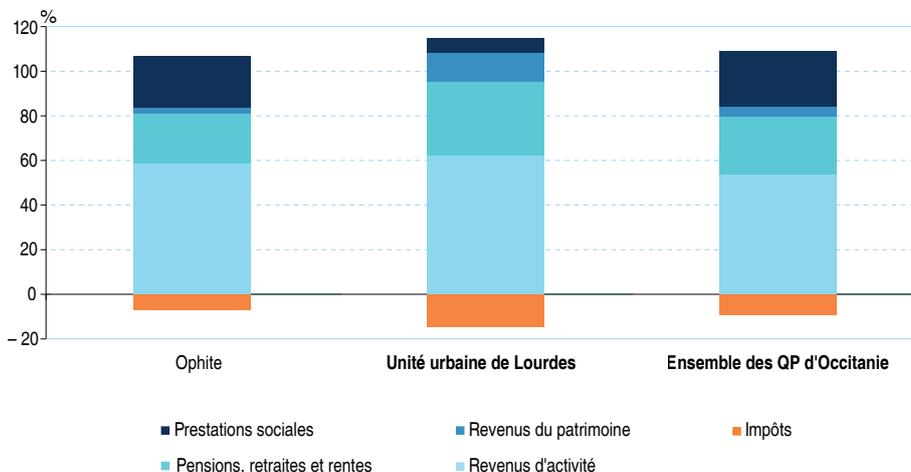
Indicateurs de dispersion des revenus disponibles annuels par unité de consommation



Lecture : pour le QP Ophite, le revenu plafond des 10 % les plus pauvres est de 8 384 euros annuels (1^{er} décile ou D1) et celui des 25 % les plus pauvres de 11 019 euros (1^{er} quartile ou Q1) en 2013. À l'autre extrémité de l'échelle, le revenu plancher des 25 % les plus riches est de 16 163 euros (3^e quartile ou Q3) et celui des 10 % les plus riches de 19 217 euros (9^e décile ou D9). La médiane (Me) s'élève à 13 488 euros.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Décomposition du revenu disponible selon l'origine du revenu



Lecture : pour disposer *in fine* de 100 euros de revenu disponible, les ménages du QP Ophite ont en moyenne perçu en 2013, 58,60 euros de revenus d'activité (qui incluent les indemnités de chômage), 22,40 euros de pensions, retraites et rentes, 23,00 euros de prestations sociales, 2,80 euros de revenus du patrimoine et ont versé 6,80 euros en impôts directs.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2013

Principales caractéristiques démographiques

	Population	Part des femmes dans la population (%)	Indice de jeunesse	Part des ménages d'une personne (%)	Part des ménages de 5 personnes ou plus (%)	Part des ménages monoparentaux (%)
	(1)	(2)	(2)	(2)	(3)	(3)
Ophite	1 165	55	1,5	41	nd	19
Unité urbaine de Lourdes	17 598	54	0,6	nd	nd	nd
Ensemble des QP d'Occitanie	358 011	53	1,6	43	10	17

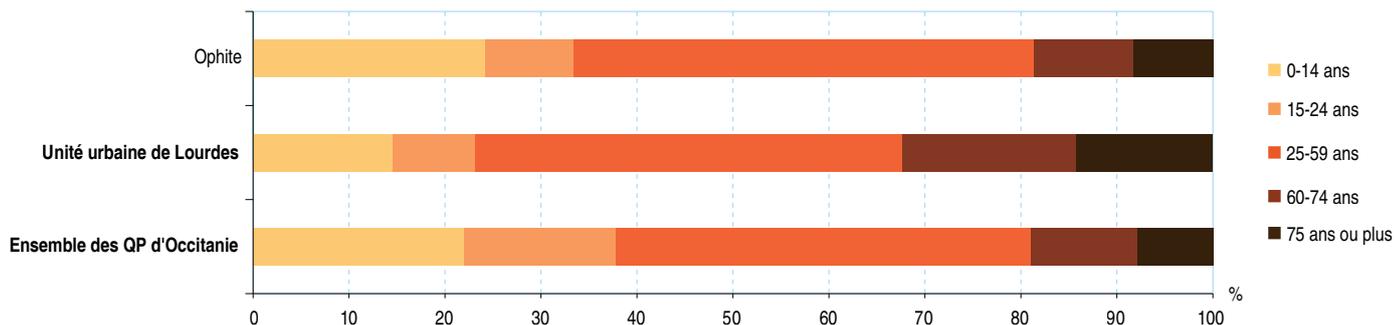
Indice de jeunesse : rapport entre la population des moins de 20 ans et celle des 60 ans ou plus

nd : données non disponibles ou non diffusables

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2013 ; (2) Insee, recensement de la population 2010 ; (3) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Unité urbaine de Lourdes

Structure par âge de la population



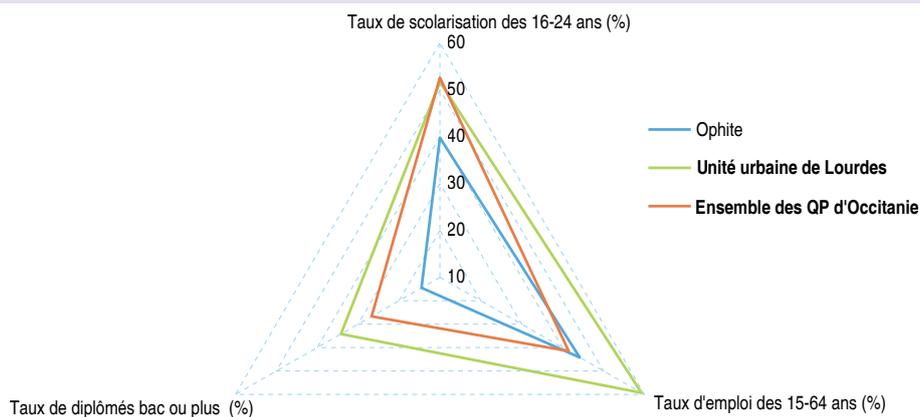
Source : Insee, recensement de la population 2010

Principales caractéristiques des logements

	Nombre moyen de personnes par logement	Part des logements situés à une adresse comprenant plus de 20 logements (%)	Part des logements d'une ou deux pièces (%)	Part des logements de 5 pièces ou plus (%)	Part des logements vacants (%)
Ophite	2,0	92	3	15	5
Unité urbaine de Lourdes	2,0	12	17	33	12
Ensemble des QP d'Occitanie	2,0	49	23	12	11

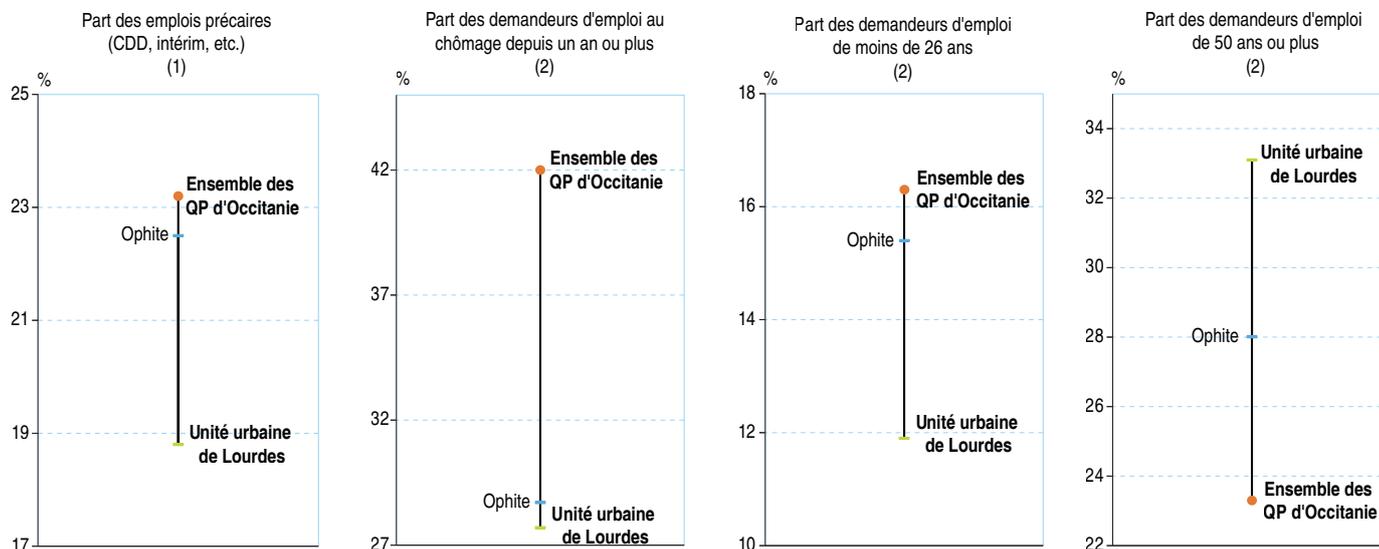
Source : Insee, recensement de la population 2010

Formation et emploi



Source : Insee, recensement de la population 2010

Insertion professionnelle



Avertissement : les échelles sont différentes

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2010 ; (2) Pôle emploi, fichier des demandeurs d'emploi au 31/12/2016

L'unité urbaine de Tarbes compte trois quartiers prioritaires de la politique de la ville, quasiment entièrement situés dans la commune de Tarbes intra-muros : *Tarbes Ouest*, *Tarbes Nord* et *Tarbes Est*. Parmi eux, le quartier *Tarbes Ouest*, particulièrement touché par la pauvreté, se caractérise par une population relativement jeune et étudiante, tandis que le quartier *Tarbes Est*, davantage épargné, est plus âgé et féminisé.

Les trois quartiers prioritaires (QP) de l'unité urbaine de Tarbes regroupent 7 190 habitants en 2013, soit 18 % de la population de la commune de Tarbes (41 100 habitants) et 10 % de l'unité urbaine (75 620 habitants). Les deux QP *Tarbes Ouest* et *Tarbes Nord* sont entièrement situés sur la commune de Tarbes tandis que le QP *Tarbes Est* empiète très légèrement sur celle de Séméac. L'unité urbaine de Tarbes faisait déjà partie de la géographie prioritaire de la politique de la ville avant 2014, mais sur un périmètre bien plus large, au titre de deux zones urbaines sensibles (ZUS) et de plusieurs quartiers hors ZUS définis dans le contrat urbain de cohésion sociale (Cucs).

Le QP *Tarbes Est*, composé de grands ensembles construits dans les années 60, est le plus peuplé avec 3 320 habitants. Il abrite une moyenne de 1,4 personne par logement, soit la part la plus basse des quartiers de l'unité urbaine de Tarbes. Dans ce quartier vieillissant, un logement sur cinq est de petite taille (une ou deux pièces).

Le QP *Tarbes Nord*, principalement situé dans le quartier Laubadère, nom de l'ancienne ZUS qu'il recoupe en partie, abrite 2 360 habitants. Il a fait l'objet d'importantes opérations de renouvellement et d'aménagement urbain au début des années 2000 pour s'adapter aux nouvelles normes d'habitat. Un logement sur cinq est de petite taille dans ce quartier.

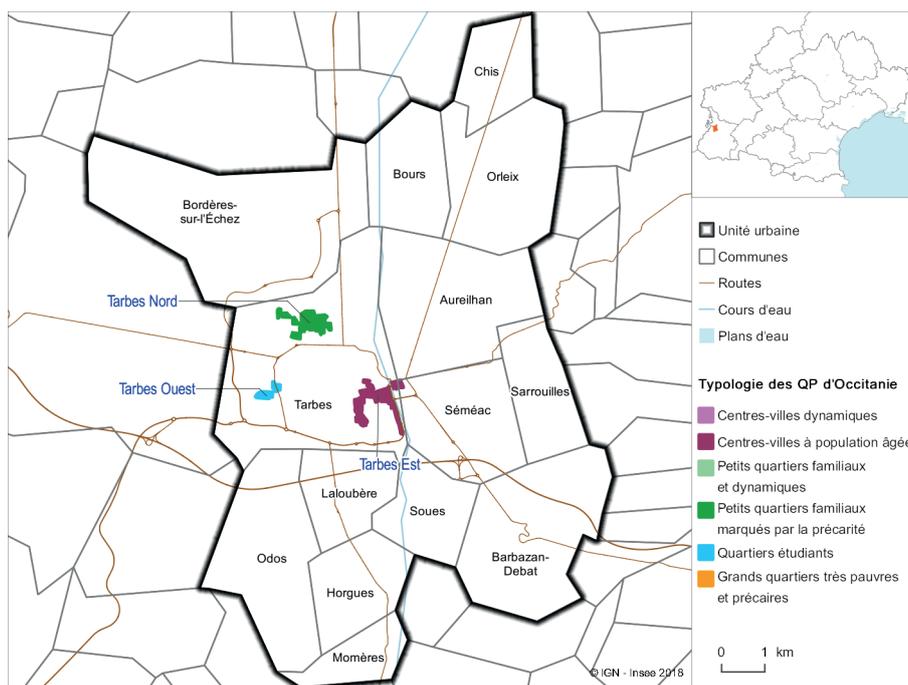
Le QP *Tarbes Ouest* est composé des cités Solazur (nom de l'ancienne ZUS) et Debussy. Il abrite 1 520 habitants dans un habitat essentiellement composé de logements de grande taille.

Une pauvreté prégnante dans les quartiers *Tarbes Ouest* et *Tarbes Nord*

Le revenu disponible par unité de consommation (UC)¹ (ou « niveau de vie ») médian des habitants de l'unité urbaine de Tarbes s'élève à 18 814 euros annuels en 2013, un

¹ L'unité de consommation est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage pour tenir compte des économies d'échelle liées à la taille et à la composition du ménage. Cela permet de comparer directement les niveaux de vie (revenus disponibles) (voir définitions).

Localisation et profil des quartiers prioritaires de l'unité urbaine de Tarbes



niveau inférieur à ceux du département des Hautes-Pyrénées (19 359 euros) et de la région Occitanie (19 277 euros).

Dans cet environnement, les QP *Tarbes Ouest* et *Tarbes Nord* constituent de vraies poches de pauvreté, avec des niveaux de vie médians de respectivement 11 803 et 12 127 euros annuels, inférieurs à celui de l'ensemble des quartiers prioritaires de la région. Dans ces deux quartiers, une personne sur deux vit sous le seuil de pauvreté. De plus, les écarts de revenus y sont faibles : les 10 % des habitants les plus aisés ont un revenu plancher (9^e décile) 2,6 à 2,7 fois supérieur au revenu plafond des 10 % les plus pauvres (1^{er} décile), contre 3,0 pour l'ensemble des quartiers prioritaires de la région. Ces moindres disparités s'expliquent essentiellement par un revenu plancher des habitants les plus riches bien inférieur à celui de l'ensemble des quartiers de la région.

Des trois quartiers tarbais, le QP *Tarbes Est* est le moins touché par la pauvreté, avec

un niveau de vie médian de 13 937 euros annuels en 2013, soit 1 700 euros de plus que pour l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie. Le taux de pauvreté y est bien plus faible : 36 %, soit 13 points de moins qu'en moyenne. Il présente aussi une plus grande disparité de revenus, avec en particulier un revenu plancher des 10 % des habitants les plus aisés bien plus élevé que dans les deux QP *Tarbes Ouest* et *Tarbes Nord* et que dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région.

Des étudiants à *Tarbes Ouest* et des personnes âgées à *Tarbes Est*

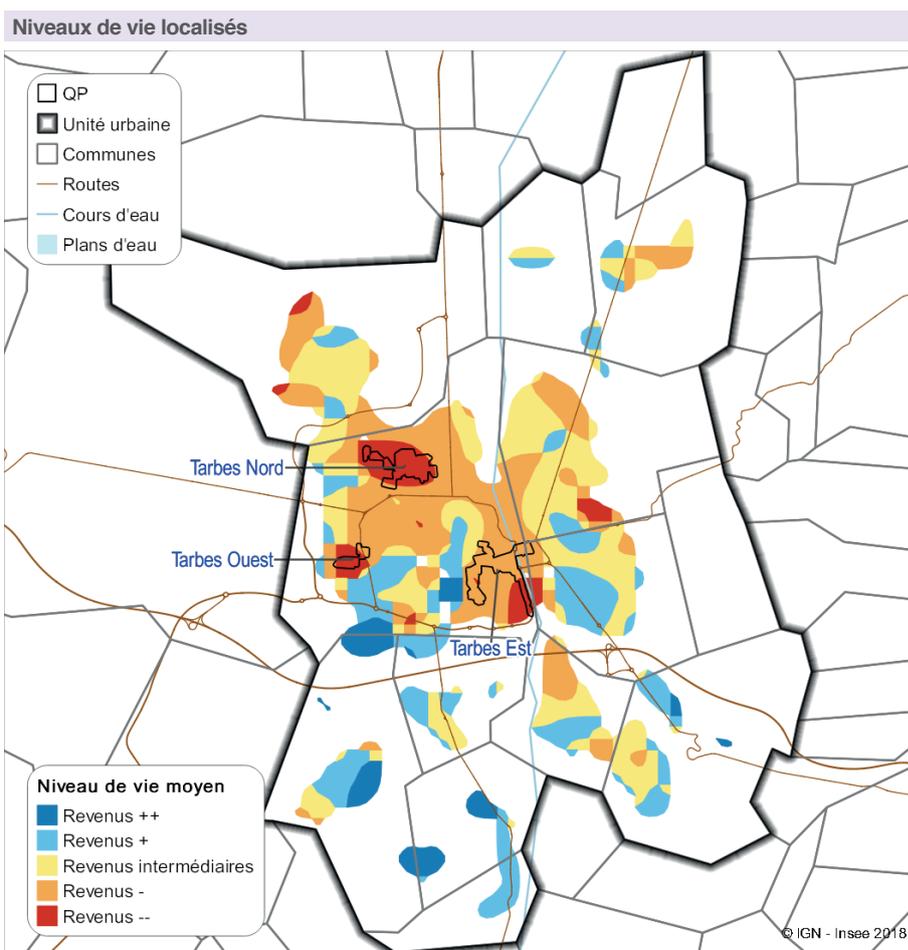
Dans la typologie des quartiers prioritaires de la région, le QP *Tarbes Ouest* fait partie des quartiers étudiants. La population y est très jeune et fortement scolarisée. Les moins de 20 ans sont quatre fois plus nombreux que les 60 ans ou plus. Cet indice

de jeunesse est le deuxième plus élevé après celui du QP *Rangueil* à Toulouse, autre quartier étudiant de la région. Dans ce quartier tarbais, neuf jeunes de 16 à 24 ans sur dix sont scolarisés, contre cinq sur dix en moyenne dans les quartiers prioritaires de la région. Certains de ces jeunes étudient à l'institut universitaire de technologie de Tarbes qui jouxte le QP *Tarbes Ouest*.

En lien avec cette forte présence d'étudiants, le QP *Tarbes Ouest* est le troisième quartier prioritaire de la région ayant le taux d'emploi le plus faible. Seulement 26 % des habitants de 15 à 64 ans y ont un emploi, contre 42 % en moyenne dans l'ensemble des quartiers d'Occitanie. En outre, lorsqu'ils occupent un emploi, celui-ci est plus souvent précaire (CDD, intérim, etc). Les demandeurs d'emploi de moins de 26 ans sont aussi davantage représentés dans ce quartier.

Dans la typologie des quartiers, le QP *Tarbes Nord* se classe parmi les petits quartiers familiaux marqués par la précarité. Comme dans le QP *Tarbes Ouest*, le taux d'emploi des habitants y est aussi très faible (36 %) et la précarité des emplois relativement élevée. En revanche, le taux de scolarisation est très bas. Ce quartier se situe au 14^e rang des quartiers de la région au taux le plus bas, sur les 105 que compte la région.

Le QP *Tarbes Est* est caractéristique des centres-villes à population âgée. Dans ce quartier, une personne sur trois a 60 ans ou plus. La part des plus âgés (75 ans ou plus) est particulièrement importante, deux fois plus qu'en moyenne dans l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie. En conséquence, la part des personnes seules et la part des femmes y sont prépondérantes. Outre une pauvreté un peu moins marquée, ce quartier présente aussi des indicateurs sociaux plus favorables. Ainsi, le taux d'emploi des personnes en âge de travailler (15-64 ans) y est bien plus élevé que dans les deux autres quartiers tarbais, et même supérieur de 13 points à la moyenne des quartiers prioritaires de la région. Dans le QP *Tarbes Est*, la part des habitants ayant un diplôme au moins égal au baccalauréat est aussi supérieure à celle des deux autres quartiers de Tarbes et de l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie ■



Lecture : la couleur rouge correspond aux territoires où les habitants ont des revenus très faibles au regard de ceux de l'agglomération. Les revenus des territoires de l'unité urbaine où le nombre de ménages fiscaux est trop faible ne sont pas représentés.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

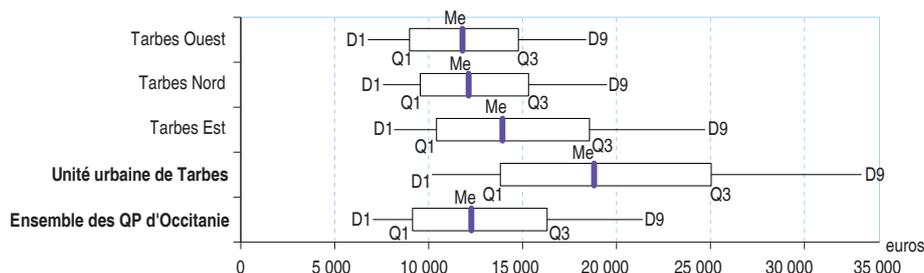
Unité urbaine de Tarbes

Principaux indicateurs sociaux

	Revenu disponible médian par unité de consommation (euros annuels)	Taux de pauvreté (%)	Part de la population bénéficiaire de la CMU-C (%)	Part des allocataires CAF percevant le RSA socle (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu dépend à plus de 50 % des prestations sociales (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 100 % de prestations sociales (%)
	(1)	(1)	(2)	(3)	(3)	(3)
Tarbes Ouest	11 803	53,3	45	24	38	21
Tarbes Nord	12 127	49,8	37	25	45	26
Tarbes Est	13 937	36,4	27	22	38	22
Unité urbaine de Tarbes	18 814	17,1	13	17	30	17
Ensemble des QP d'Occitanie	12 279	48,7	35	33	49	32

Sources : (1) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013 ; (2) Cnam au 31/12/2015 ; (3) Cnaf au 31/12/2015

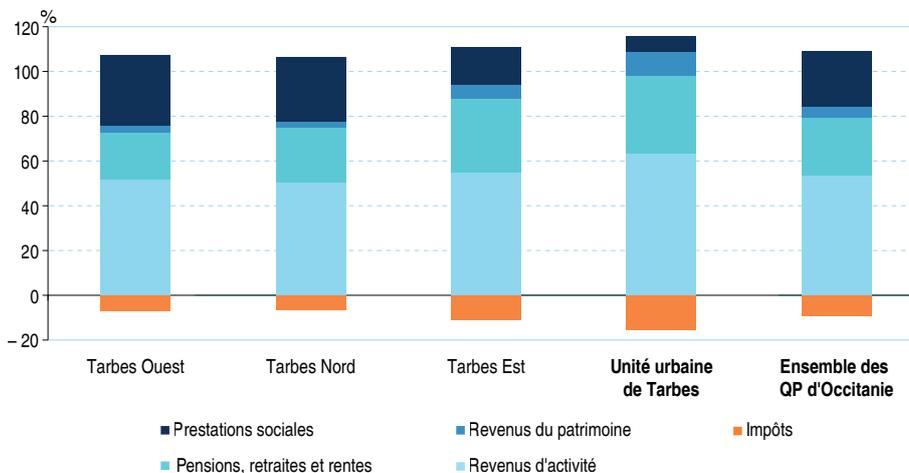
Indicateurs de dispersion des revenus disponibles annuels par unité de consommation



Lecture : pour le QP *Tarbes Ouest*, le revenu plafond des 10 % les plus pauvres est de 6 764 euros annuels (1^{er} décile ou D1) et celui des 25 % les plus pauvres de 8 980 euros (1^{er} quartile ou Q1) en 2013. À l'autre extrémité de l'échelle, le revenu plancher des 25 % les plus riches est de 14 778 euros (3^e quartile ou Q3) et celui des 10 % les plus riches de 18 380 euros (9^e décile ou D9). La médiane (Me) s'élève à 11 803 euros.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Décomposition du revenu disponible selon l'origine du revenu



Lecture : pour disposer *in fine* de 100 euros de revenu disponible, les ménages du QP *Tarbes Ouest* ont en moyenne perçu en 2013, 51,70 euros de revenus d'activité (qui incluent les indemnités de chômage), 21,20 euros de pensions, retraites et rentes, 31,20 euros de prestations sociales, 2,90 euros de revenus du patrimoine et ont versé 7,00 euros en impôts directs.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Principales caractéristiques démographiques

	Population	Part des femmes dans la population (%)	Indice de jeunesse	Part des ménages d'une personne (%)	Part des ménages de 5 personnes ou plus (%)	Part des ménages monoparentaux (%)
	(1)	(2)	(2)	(2)	(3)	(3)
Tarbes Ouest	1 516	47	3,9	44	10	24
Tarbes Nord	2 357	51	1,1	43	7	22
Tarbes Est	3 316	60	0,7	55	5	17
Unité urbaine de Tarbes	75 624	53	0,8	nd	nd	nd
Ensemble des QP d'Occitanie	358 011	53	1,6	43	10	17

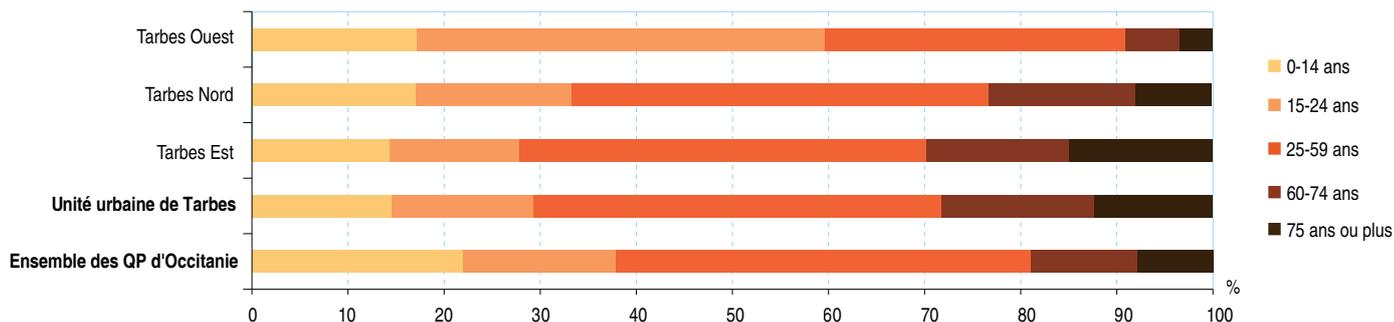
Indice de jeunesse : rapport entre la population des moins de 20 ans et celle des 60 ans ou plus

nd : données non disponibles ou non diffusables

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2013 ; (2) Insee, recensement de la population 2010 ; (3) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Unité urbaine de Tarbes

Structure par âge de la population



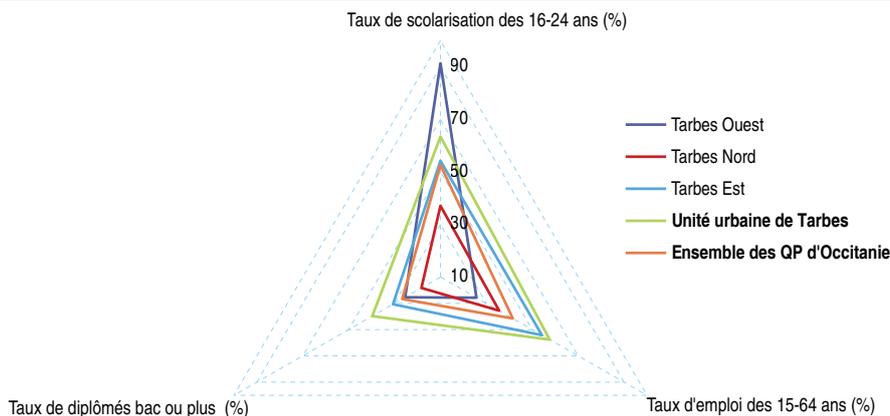
Source : Insee, recensement de la population 2010

Principales caractéristiques des logements

	Nombre moyen de personnes par logement	Part des logements situés à une adresse comprenant plus de 20 logements (%)	Part des logements d'une ou deux pièces (%)	Part des logements de 5 pièces ou plus (%)	Part des logements vacants (%)
Tarbes Ouest	1,8	49	8	16	10
Tarbes Nord	1,9	30	19	11	10
Tarbes Est	1,4	34	17	10	11
Unité urbaine de Tarbes	2,0	19	17	32	11
Ensemble des QP d'Occitanie	2,0	49	23	12	11

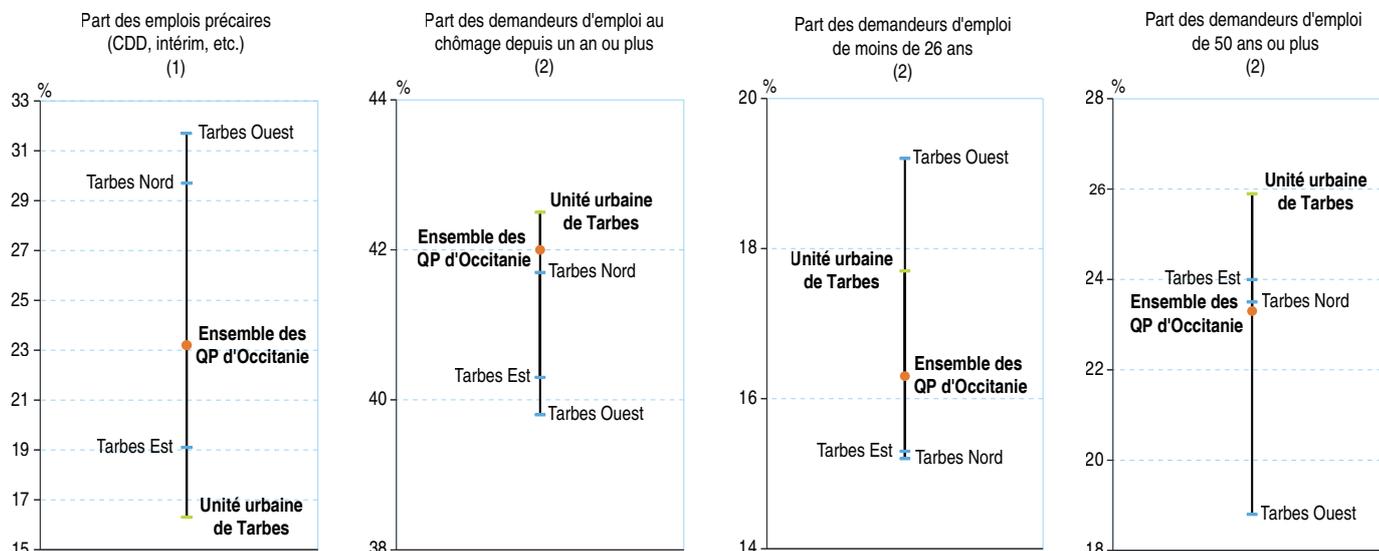
Source : Insee, recensement de la population 2010

Formation et emploi



Source : Insee, recensement de la population 2010

Insertion professionnelle

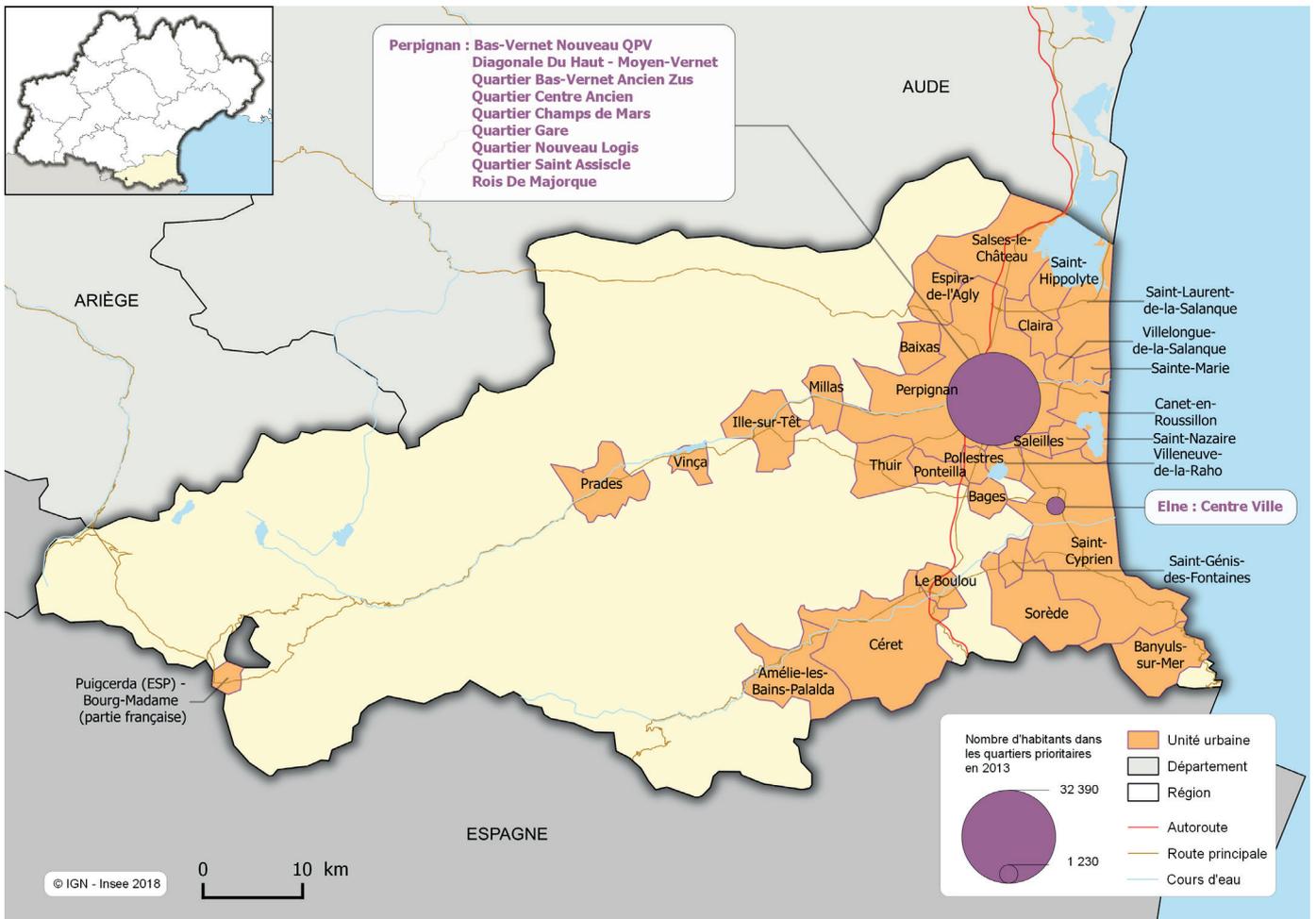


Avertissement : les échelles sont différentes

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2010 ; (2) Pôle emploi, fichier des demandeurs d'emploi au 31/12/2016

Les quartiers prioritaires des Pyrénées-Orientales

Localisation et population des quartiers prioritaires des Pyrénées-Orientales



Source : Insee, recensement de la population 2013

Pyrénées-Orientales : 10 quartiers prioritaires

9 dans l'unité urbaine de Perpignan

1 dans l'unité urbaine de Saint-Cyprien

33 610 habitants

9 % de la population des quartiers prioritaires de la région Occitanie

7 % de la population des Pyrénées-Orientales vit dans un quartier prioritaire

L'unité urbaine de Perpignan compte neuf quartiers prioritaires de la politique de la ville, tous situés sur le territoire de la commune de Perpignan. Quatre d'entre eux font partie des quartiers prioritaires d'Occitanie les plus défavorisés : *Quartier Bas-Vernet Ancien Zus*, *Rois de Majorque*, *Quartier Champs de Mars* et *Diagonale du Haut-Moyen-Vernet*. Ces quartiers connaissent de fortes difficultés d'insertion sociale et professionnelle. À l'opposé, les quartiers prioritaires *Quartier Gare*, *Bas-Vernet Nouveau QPV* et *Quartier Saint Assisclé* sont plus épargnés avec un taux d'emploi plus élevé et une part d'emplois précaires plus faible. Les *Quartier Nouveau Logis* et *Quartier Centre Ancien* sont dans une situation intermédiaire.

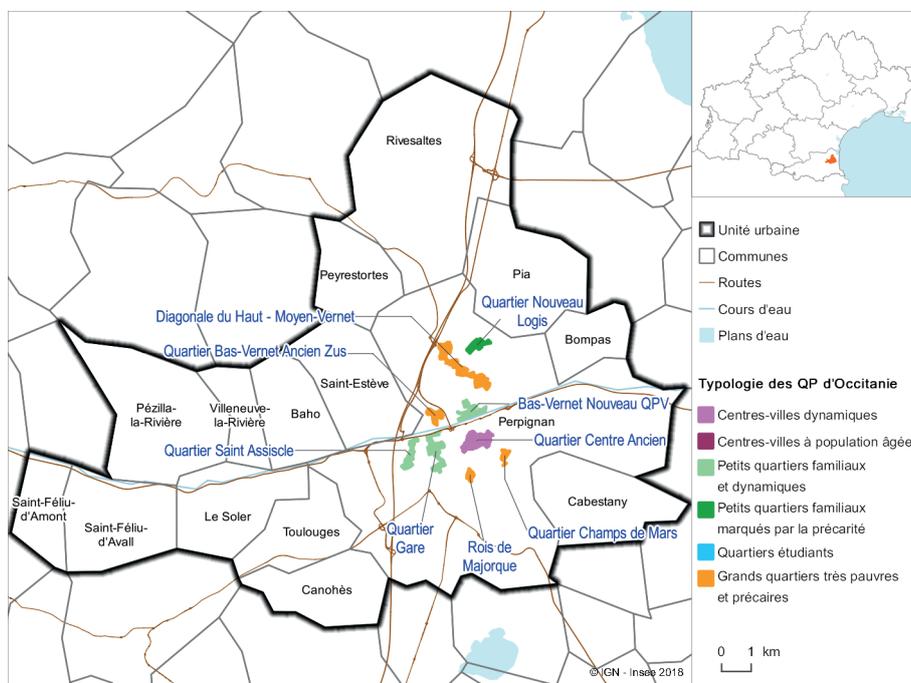
En 2013, 32 390 personnes habitent dans un des neuf quartiers prioritaires (QP) de l'agglomération de Perpignan, soit 16 % des habitants de l'agglomération et 27 % des habitants de la ville-centre Perpignan. Ces neuf quartiers, tous situés sur la commune de Perpignan, sont de tailles très différentes : *Quartier Centre Ancien* est le plus grand avec 11 360 habitants, *Quartier Nouveau Logis* le plus petit avec à peine 1 000 habitants. Les autres quartiers comprennent entre 1 600 et 5 100 habitants. La commune de Perpignan s'inscrivait déjà dans le dispositif de la politique de la ville avant 2014, avec trois zones urbaines sensibles (ZUS) et six quartiers hors ZUS ciblés par le contrat urbain de cohésion sociale (Cucs) qui couvraient des territoires bien plus réduits.

Dans plusieurs des quartiers prioritaires de l'agglomération, l'habitat est ancien et en mauvais état. C'est le cas de *Quartier Centre Ancien* où la vacance est élevée et de *Quartier Nouveau Logis*. Dans le QP *Diagonale du Haut-Moyen-Vernet*, certains bâtiments ont été rénovés mais des barres d'immeubles restent très vétustes. Le QP *Quartier Champs de Mars* est celui qui compte le plus grand nombre de barres d'immeubles, celles-ci n'ayant pas été rénovées depuis leur construction dans les années 1950-1960. Dans une partie du QP *Bas-Vernet Nouveau QPV*, le logement est également ancien et relativement dégradé.

D'autres quartiers ont connu des rénovations importantes, comme les QP *Rois de Majorque* et *Quartier Bas-Vernet Ancien Zus*.

Dans le QP *Quartier Gare* dont l'habitat est dégradé, une réhabilitation des logements et du paysage urbain a été entamée en 2012 et devrait se terminer en 2022, en raison du développement des réseaux TGV et TER qui transitent par la gare de Perpignan. Le QP *Saint Assisclé* qui jouxte la gare est lui aussi concerné par ces programmes de réaménagement et de rénovation urbaine.

Localisation et profil des quartiers prioritaires de l'unité urbaine de Perpignan



Des quartiers aux niveaux de vie bien en deçà de celui d'une agglomération déjà pauvre

Le revenu disponible par unité de consommation (UC)¹ (ou « niveau de vie ») médian est très faible dans l'unité urbaine de Perpignan. Il atteint 17 208 euros annuels en 2013, soit bien moins qu'en Occitanie (19 277 euros). Au sein de cet environnement défavorisé, six quartiers prioritaires sont en situation de fort décrochage et constituent de vraies poches de pauvreté. C'est particulièrement le cas des deux QP *Rois de Majorque* et *Quartier Bas-Vernet Ancien Zus*,

où le revenu disponible est de 10 500 euros annuels seulement. Dans les trois QP *Quartier Champs de Mars*, *Quartier Nouveau Logis* et *Diagonale du Haut-Moyen-Vernet*, ce revenu médian ne dépasse pas 11 000 euros par an, soit un montant bien inférieur à la moyenne des quartiers prioritaires d'Occitanie (12 279 euros par an).

Dans le QP *Quartier Centre Ancien*, le niveau de vie est aussi peu élevé (11 307 euros), mais avec des disparités bien plus marquées que dans les autres quartiers prioritaires de l'agglomération perpignanaise. Ainsi le niveau de vie plancher des 10 % des habitants les plus aisés (9^e décile) y est 4,5 fois plus élevé que le niveau de vie plafond des 10 % des habitants les plus pauvres (1^{er} décile). Cet écart est inférieur ou égal à 3,4 dans tous les autres quartiers prioritaires de la politique de la ville de Perpignan. Il est le plus bas dans

¹ L'unité de consommation est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage pour tenir compte des économies d'échelle liées à la taille et à la composition du ménage. Cela permet de comparer directement les niveaux de vie (revenus disponibles) (voir définitions).

le QP *Quartier Bas-Vernet Ancien Zus* (2,3), en raison d'un niveau de vie plancher des 10 % des habitants les moins défavorisés particulièrement faible (15 724 euros).

Les trois autres quartiers prioritaires perpignans, *Quartier Gare*, *Bas-Vernet Nouveau QPV* et *Quartier Saint Assisclé*, sont relativement moins touchés par la pauvreté monétaire, avec des niveaux de vie médians compris entre 13 000 et 13 600 euros par an, supérieurs à la moyenne des quartiers prioritaires de la région Occitanie (12 279 euros).

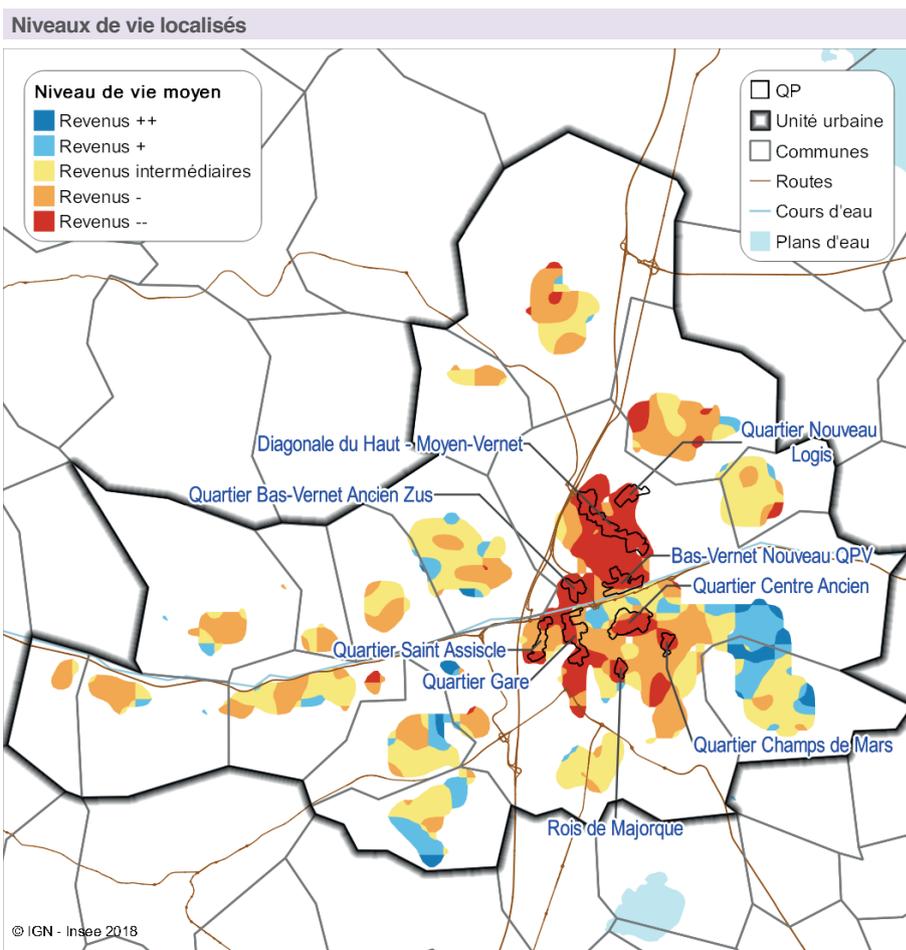
Comme sur une grande partie du littoral languedocien, la pauvreté est répandue au sein de l'agglomération de Perpignan : 24,3 % des habitants vivent sous le seuil de pauvreté en 2013, soit un taux bien plus élevé qu'en Occitanie (17,0 %) et qu'en métropole (14,5 %). Dans six des neuf quartiers prioritaires de l'agglomération, le taux de pauvreté dépasse 55 %, soit un taux supérieur de six points à la moyenne des quartiers prioritaires de la région. Ce taux est maximum dans les deux QP *Quartier Bas-Vernet Ancien Zus* et *Rois de Majorque* où les deux tiers des habitants sont pauvres.

Des taux d'emploi très faibles dans les quartiers les plus pauvres

Selon la typologie des quartiers prioritaires d'Occitanie, quatre quartiers parmi les plus pauvres de l'unité urbaine de Perpignan sont classés dans la catégorie des grands quartiers très pauvres et précaires. Les habitants de ces quartiers cumulent les difficultés d'insertion sociale et professionnelle. Ainsi, dans les QP *Diagonale du Haut-Moyen-Vernet*, *Quartier Bas-Vernet Ancien Zus* et *Rois de Majorque*, seulement 25 % à 30 % des habitants en âge de travailler (15-64 ans) ont un emploi ; dans le QP *Quartier Champs de Mars*, le taux d'emploi est plus élevé (37 %) mais loin d'atteindre celui de l'unité urbaine (54 %), pourtant déjà peu élevé, ni même le taux moyen de l'ensemble des quartiers prioritaires de la région (42 %).

En lien avec ces difficultés d'accès à l'emploi, les niveaux de formation sont également les plus bas dans ces quatre quartiers les plus pauvres. Ainsi, moins de 20 % de leurs habitants ont le baccalauréat ou un diplôme de niveau supérieur, contre 27 % dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région et 39 % dans l'ensemble de l'agglomération perpignanaise. Et lorsqu'ils occupent un emploi, ces derniers sont plus souvent précaires (CDD, intérim, etc.) que dans les autres quartiers prioritaires de l'agglomération et qu'en moyenne dans l'ensemble des quartiers d'Occitanie.

En raison de ces difficultés marquées d'accès à l'emploi, le revenu disponible des habitants dans



Lecture : la couleur rouge correspond aux territoires où les habitants ont des revenus très faibles au regard de ceux de l'agglomération. Les revenus des territoires de l'unité urbaine où le nombre de ménages fiscaux est trop faible ne sont pas représentés.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

ces quatre quartiers provient en grande partie des prestations sociales. Dans le QP *Bas-Vernet Ancien Zus*, elles représentent 44 % du revenu disponible, contre 25 % dans l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie et 9 % dans l'ensemble de l'agglomération perpignanaise.

Dans la typologie, *Quartier Nouveau Logis*² fait partie des petits quartiers familiaux marqués par la précarité. Il se caractérise lui aussi par un très faible taux d'emploi (25 %) et une très forte part d'allocataires ne disposant que des prestations sociales pour vivre (73 %). Il comprend des ménages de grande taille, cinq personnes ou plus, et de nombreuses familles monoparentales (un ménage sur quatre). Les habitants y sont très jeunes : un habitant sur deux a moins de 25 ans.

Des quartiers prioritaires moins défavorisés

Les trois quartiers prioritaires les moins pauvres de la commune, *Quartier Gare*, *Bas-Vernet Nouveau QPV* et *Quartier Saint Assisclé*, appartiennent à la classe des petits quartiers familiaux et dynamiques. Le taux d'emploi y est bien plus élevé et supérieur

à la moyenne des quartiers prioritaires de la région. Il avoisine même les 50 % dans les deux QP *Quartier Gare* et *Bas-Vernet Nouveau QPV*. Dans ces trois quartiers, la part d'emplois précaires y est aussi plus faible et le taux de détenteurs d'un diplôme supérieur ou égal au baccalauréat plus élevé. Ces trois quartiers abritent de nombreuses personnes seules.

Le QP *Quartier Centre Ancien* fait partie des quartiers de centres-villes dynamiques. Il occupe une position particulière au regard des autres quartiers prioritaires perpignans, avec des situations en matière d'insertion sociale et professionnelle très contrastées. Il présente à la fois un taux d'emploi très faible et une forte précarité des emplois, mais aussi la plus faible proportion de demandeurs d'emploi jeunes ou de longue durée. La part des habitants ayant au moins le baccalauréat et le taux de scolarisation des 16 à 24 ans y sont en outre relativement élevés. Ce quartier est plutôt jeune et les personnes seules y représentent un ménage sur deux. ■

²Pour le QP *Nouveau Logis*, plusieurs données sont non disponibles ou non diffusables compte tenu de sa petite taille.

Unité urbaine de Perpignan

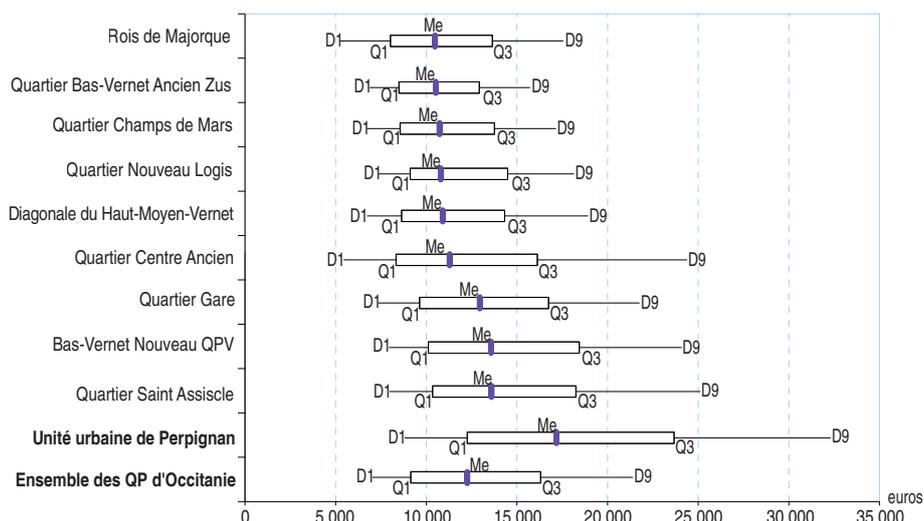
Principaux indicateurs sociaux

	Revenu disponible médian par unité de consommation (euros annuels)	Taux de pauvreté (%)	Part de la population bénéficiaire de la CMU-C (%)	Part des allocataires CAF percevant le RSA socle (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu dépend à plus de 50 % des prestations sociales (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 100 % de prestations sociales (%)
	(1)	(1)	(2)	(3)	(3)	(3)
Rois de Majorque	10 493	66,2	40	33	50	30
Quartier Bas-Vernet Ancien Zus	10 540	66,7	52	39	56	36
Quartier Champs de Mars	10 750	64,1	50	nd	nd	nd
Quartier Nouveau Logis	10 814	59,7	59	54	81	73
Diagonale du Haut-Moyen-Vernet	10 922	61,0	48	47	64	49
Quartier Centre Ancien	11 307	54,8	42	44	61	51
Quartier Gare	12 973	43,6	35	34	48	31
Bas-Vernet Nouveau QPV	13 595	39,2	29	35	51	35
Quartier Saint Assisclé	13 616	37,8	31	26	46	27
Unité urbaine de Perpignan	17 208	24,3	19	27	40	28
Ensemble des QP d'Occitanie	12 279	48,7	35	33	49	32

nd : données non disponibles ou non diffusables

Sources : (1) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013 ; (2) Cnam au 31/12/2015 ; (3) Cnaf au 31/12/2015

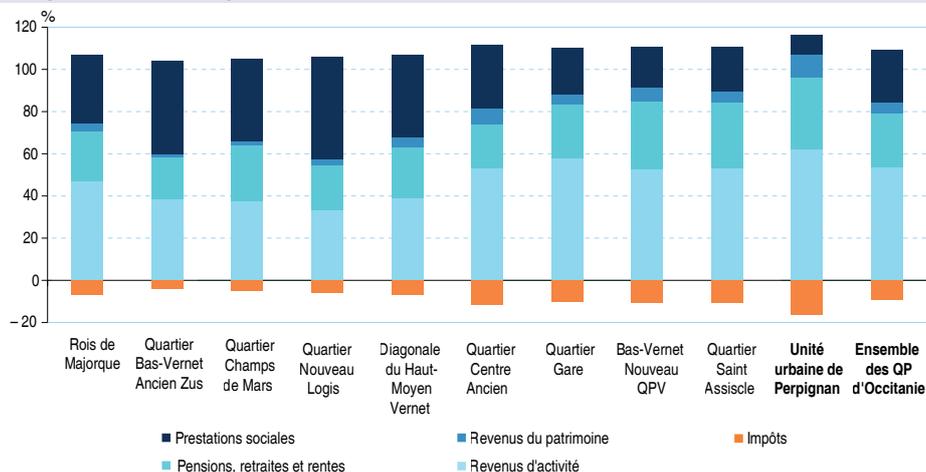
Indicateurs de dispersion des revenus disponibles annuels par unité de consommation



Lecture : pour le QP *Rois de Majorque*, le revenu plafond des 10 % les plus pauvres est de 5 237 euros annuels (1^{er} décile ou D1) et celui des 25 % les plus pauvres de 8 022 euros (1^{er} quartile ou Q1) en 2013. À l'autre extrémité de l'échelle, le revenu plancher des 25 % les plus riches est de 13 647 euros (3^e quartile ou Q3) et celui des 10 % les plus riches de 17 559 euros (9^e décile ou D9). La médiane (Me) s'élève à 10 493 euros.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Décomposition du revenu disponible selon l'origine du revenu



Lecture : pour disposer *in fine* de 100 euros de revenu disponible, les ménages du QP *Rois de Majorque* ont en moyenne perçu en 2013, 47,20 euros de revenus d'activité (qui incluent les indemnités de chômage), 23,30 euros de pensions, retraites et rentes, 32,50 euros de prestations sociales, 3,70 euros de revenus du patrimoine et ont versé 6,70 euros en impôts directs.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Unité urbaine de Perpignan

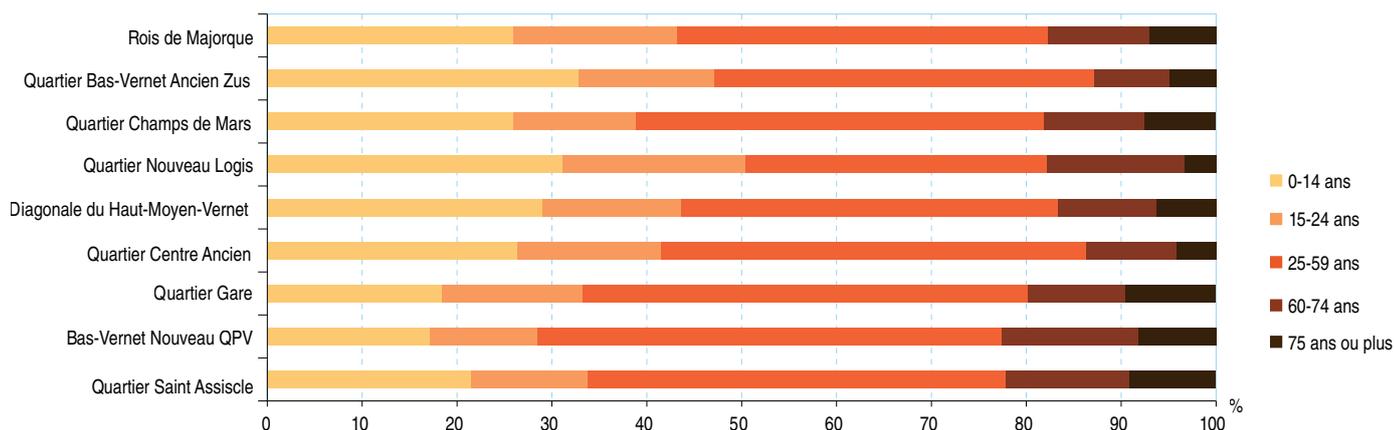
Principales caractéristiques démographiques

	Population	Part des femmes dans la population (%)	Indice de jeunesse	Part des ménages d'une personne (%)	Part des ménages de 5 personnes ou plus (%)	Part des ménages monoparentaux (%)
	(1)	(2)	(2)	(2)	(3)	(3)
Rois de Majorque	1 581	56	1,9	28	19	19
Quartier Bas-Vernet Ancien Zus	2 828	52	3,3	24	20	20
Quartier Champs de Mars	1 609	58	1,8	37	14	25
Quartier Nouveau Logis	994	54	nd	nd	24	26
Diagonale du Haut-Moyen-Vernet	5 101	51	2,2	33	13	19
Quartier Centre Ancien	11 358	47	2,4	48	5	16
Quartier Gare	3 430	55	1,3	44	6	21
Bas-Vernet Nouveau QPV	2 854	52	1,0	48	5	15
Quartier Saint Assisclé	2 630	60	1,2	41	6	22
Unité urbaine de Perpignan	197 715	53	0,9	nd	nd	nd
Ensemble des QP d'Occitanie	358 011	53	1,6	43	10	17

Indice de jeunesse : rapport entre la population des moins de 20 ans et celle des 60 ans ou plus
nd : données non disponibles ou non diffusables

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2013 ; (2) Insee, recensement de la population 2010 ; (3) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Structure par âge de la population



Source : Insee, recensement de la population 2010

Principales caractéristiques des logements

	Nombre moyen de personnes par logement	Part des logements situés à une adresse comprenant plus de 20 logements (%)	Part des logements d'une ou deux pièces (%)	Part des logements de 5 pièces ou plus (%)	Part des logements vacants (%)
Rois de Majorque	2,9	85	40	nd	nd
Quartier Bas-Vernet Ancien Zus	2,8	98	nd	11	8
Quartier Champs de Mars	2,3	87	5	18	nd
Quartier Nouveau Logis	3,7	nd	nd	29	nd
Diagonale du Haut-Moyen-Vernet	2,5	37	16	10	10
Quartier Centre Ancien	1,6	87	33	4	17
Quartier Gare	1,7	81	17	13	10
Bas-Vernet Nouveau QPV	1,7	21	20	9	11
Quartier Saint Assisclé	1,8	80	20	14	11
Unité urbaine de Perpignan	2,1	12	17	27	11
Ensemble des QP d'Occitanie	2,0	49	23	12	11

nd : données non disponibles ou non diffusables

Source : Insee, recensement de la population 2010

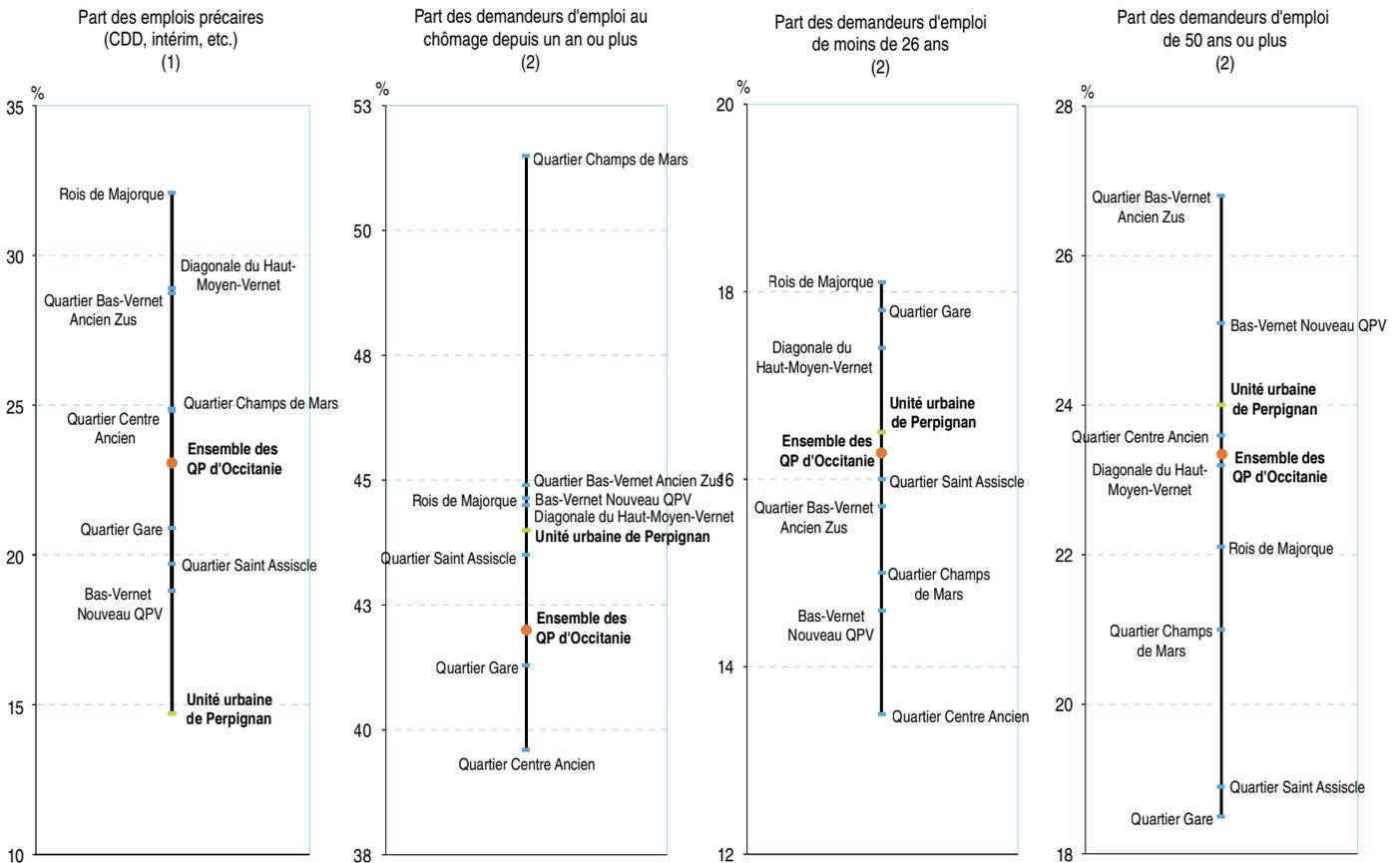
Unité urbaine de Perpignan

Formation et emploi

	Taux d'emploi des 15-64 ans (%)	Taux de scolarisation des 16-24 ans (%)	Taux de diplômés bac ou plus (%)
Rois de Majorque	30	53	16
Quartier Bas-Vernet Ancien Zus	28	51	19
Quartier Champs de Mars	37	50	16
Quartier Nouveau Logis	25	nd	nd
Diagonale du Haut-Moyen-Vernet	25	37	15
Quartier Centre Ancien	28	55	30
Quartier Gare	49	49	32
Bas-Vernet Nouveau QPV	51	57	34
Quartier Saint Assiscle	44	70	30
Unité urbaine de Perpignan	54	57	39
Ensemble des QP d'Occitanie	42	53	27

nd : données non disponibles ou non diffusables
Source : Insee, recensement de la population 2010

Insertion professionnelle



Avertissements : les indicateurs sont non disponibles ou non diffusables pour le QP Nouveau Logis ; les échelles sont différentes
Sources : (1) Insee, recensement de la population 2010 ; (2) Pôle emploi, fichier des demandeurs d'emploi au 31/12/2016

Depuis la mise en place de la nouvelle géographie prioritaire en 2014, l'unité urbaine de Saint-Cyprien compte désormais un quartier prioritaire de la politique de la ville, nommé *Centre Ville* et situé sur la commune d'Elne. Celui-ci se caractérise par un habitat horizontal ancien, parfois très dégradé. La pauvreté y est plus contenue qu'en moyenne dans les quartiers prioritaires d'Occitanie, sans doute grâce à un taux d'emploi plus élevé. Pour autant, dans ce quartier situé sur un territoire touristique marqué par une certaine saisonnalité de l'emploi, les jeunes sont davantage touchés par le chômage et les contrats précaires sont plus fréquents.

Le quartier prioritaire (QP) *Centre Ville*, situé sur la commune d'Elne, compte 1 230 habitants en 2013, soit 2 % de la population totale de l'unité urbaine de Saint-Cyprien et 15 % de celle de la commune d'Elne. C'est le 18^e quartier prioritaire le moins peuplé d'Occitanie sur les 105 que compte la région.

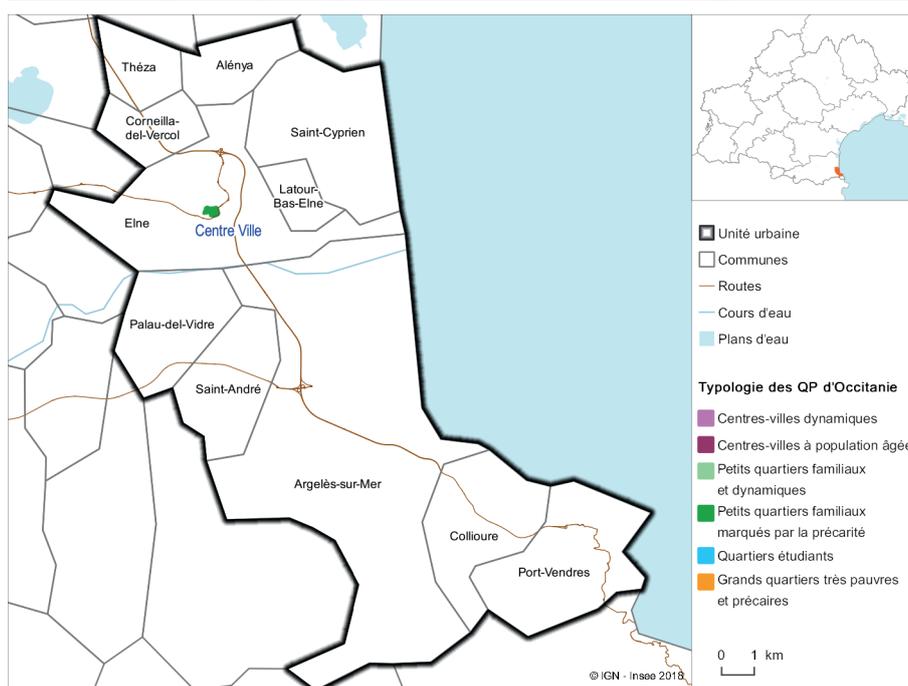
Ce quartier est typique des quartiers de certains centre-villes anciens, avec peu d'immeubles d'habitation collective et un habitat parfois très dégradé, composé essentiellement de maisons individuelles et donc peu propice aux rénovations. La part des grands logements de cinq pièces ou plus y est supérieure à celle des petits logements, à l'opposé de ce que l'on trouve habituellement dans les quartiers prioritaires de la région.

Un quartier moins défavorisé que la plupart des quartiers prioritaires de la région

Le revenu disponible par unité de consommation (UC)¹ (ou « niveau de vi ») médian dans l'unité urbaine de Saint-Cyprien s'élève à 18 354 euros annuels en 2013, soit un niveau supérieur à celui du département relativement pauvre des Pyrénées-Orientales (17 907 euros), mais inférieur à celui de la région Occitanie (19 277 euros). Dans cet environnement, le QP *Centre Ville* apparaît en net décrochage, avec un niveau de vie médian bien plus faible (13 131 euros), mais néanmoins plus élevé que celui de l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie (12 279 euros). Le taux de pauvreté y atteint 44 %, soit deux fois et demi celui de l'ensemble de l'unité urbaine de Saint-Cyprien mais cinq points de moins que la moyenne des quartiers prioritaires de la région.

L'écart de niveau de vie entre le QP *Centre Ville* et l'ensemble de l'agglomération saint-cyprienne est

Localisation et profil du quartier prioritaire de l'unité urbaine de Saint-Cyprien



particulièrement marqué en haut de l'échelle des niveaux de vie : le revenu disponible plancher du quart des habitants les plus riches du quartier (3^e quartile) est inférieur de 7 200 euros annuels à celui du quart des habitants les plus riches de l'ensemble de l'agglomération. Au sein même du quartier, les écarts de niveau de vie restent en revanche assez mesurés, comme dans l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie : l'écart entre le revenu plafond des 10 % des personnes les plus modestes (1^{er} décile) et le revenu plancher des 10 % les plus aisées (9^e décile) s'élève à 3,1 dans le QP *Centre Ville*, contre 3,3 dans l'unité urbaine de Saint-Cyprien.

Davantage d'emplois, mais plus souvent précaires

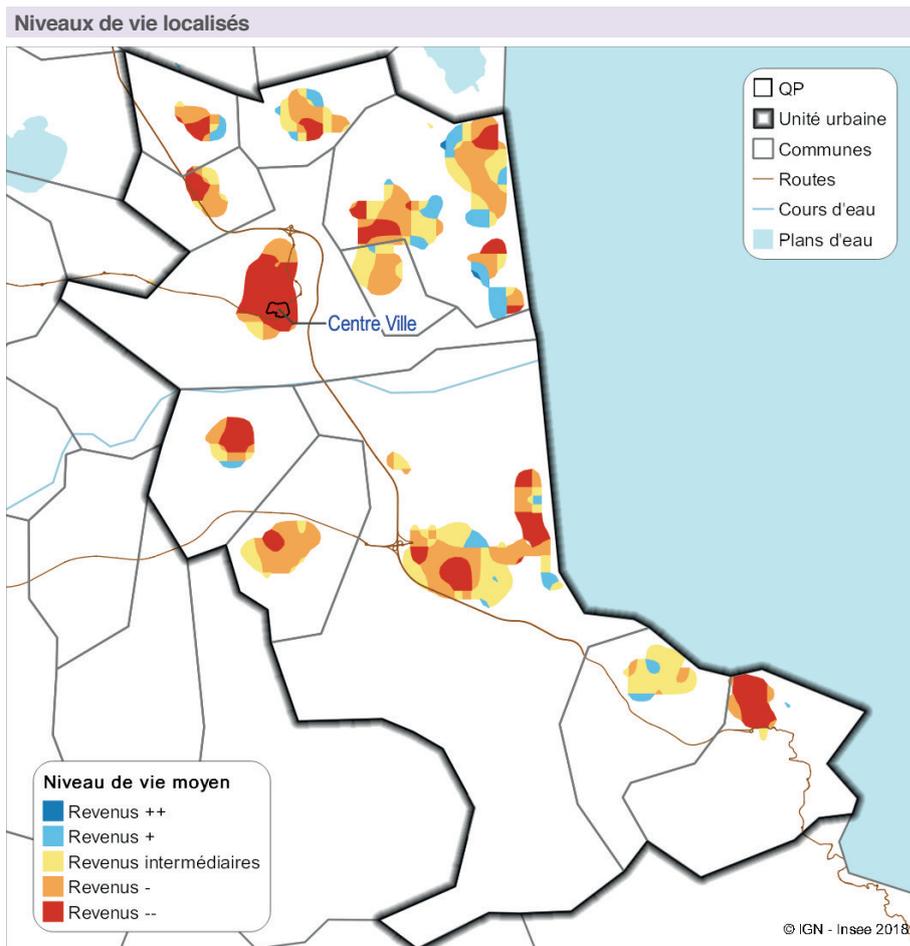
Dans la typologie des quartiers prioritaires d'Occitanie, le QP *Centre Ville* est classé parmi les petits quartiers familiaux marqués

par la précarité. Comme d'autres quartiers de ce type, il bénéficie néanmoins du dynamisme de son agglomération. Ainsi, le taux d'emploi de la population en âge de travailler (15-64 ans) est relativement élevé dans ce quartier situé au sein d'un territoire très touristique bordé par la Côte Vermeille : il s'élève à 53 %, soit 11 points de plus que celui de l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie, et ce malgré une proportion de diplômés du baccalauréat ou plus un peu plus faible et un taux de scolarisation des jeunes de 16 à 24 ans inférieur.

En conséquence, la part des revenus d'activité est relativement élevée dans le QP *Centre Ville* tandis que celle des prestations sociales y est plus faible qu'en moyenne dans les quartiers prioritaires de la région. Par ailleurs, les allocataires CAF dont les revenus sont issus à plus de 50 % et à 100 % de prestations sociales sont proportionnellement moins nombreux dans ce quartier.

¹ L'unité de consommation est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage pour tenir compte des économies d'échelle liées à la taille et à la composition du ménage. Cela permet de comparer directement les niveaux de vie (revenus disponibles) (voir définitions).

Les emplois occupés par les habitants du QP *Centre Ville* sont plus souvent précaires (CDD, intérim, etc.). Les stations balnéaires proches et très fréquentées (Saint-Cyprien, Collioure, Argelès-sur-Mer, Port-Vendres) génèrent en effet des emplois fortement saisonniers, souvent occupés par des jeunes salariés. La part des demandeurs d'emploi de moins de 26 ans y est aussi plus importante. Comme dans la plupart des quartiers prioritaires des centres-villes anciens, la population est relativement âgée dans le QP *Centre Ville* : la part des habitants de 75 ans ou plus est plus importante qu'en moyenne dans les quartiers prioritaires d'Occitanie. ■



Lecture : la couleur rouge correspond aux territoires où les habitants ont des revenus très faibles au regard de ceux de l'agglomération. Les revenus des territoires de l'unité urbaine où le nombre de ménages fiscaux est trop faible ne sont pas représentés.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

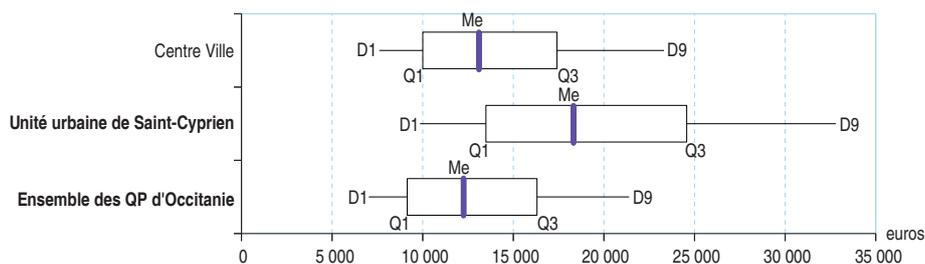
Unité urbaine de Saint-Cyprien

Principaux indicateurs sociaux

	Revenu disponible médian par unité de consommation (euros annuels)	Taux de pauvreté (%)	Part de la population bénéficiaire de la CMU-C (%)	Part des allocataires CAF percevant le RSA socle (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu dépend à plus de 50 % des prestations sociales (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 100 % de prestations sociales (%)
	(1)	(1)	(2)	(3)	(3)	(3)
Centre Ville	13 131	44,1	26	32	43	29
Unité urbaine Saint-Cyprien	18 354	18,6	9	19	30	18
Ensemble des QP d'Occitanie	12 279	48,7	35	33	49	32

Sources : (1) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013 ; (2) Cnam au 31/12/2015 ; (3) Cnaf au 31/12/2015

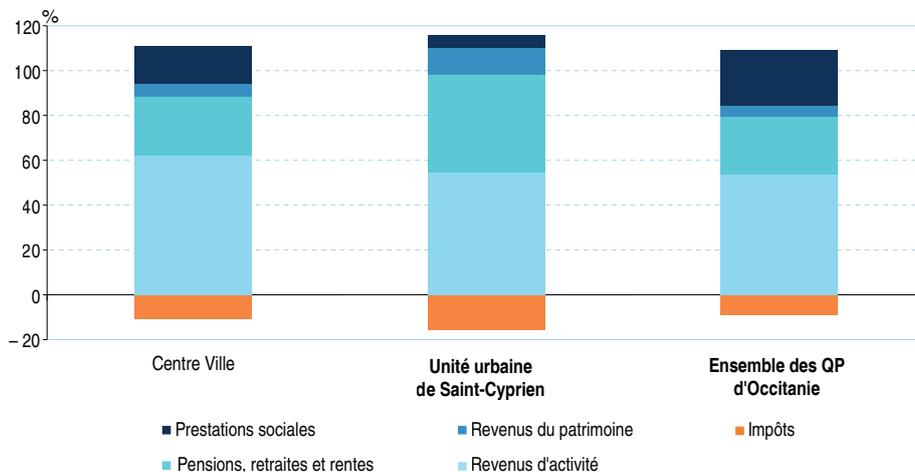
Indicateurs de dispersion des revenus disponibles annuels par unité de consommation



Lecture : pour le QP Centre Ville, le revenu plafond des 10 % les plus pauvres est de 7 608 euros annuels (1^{er} décile ou D1) et celui des 25 % les plus pauvres de 10 002 euros (1^{er} quartile ou Q1) en 2013. À l'autre extrémité de l'échelle, le revenu plancher des 25 % les plus riches est de 17 412 euros (3^e quartile ou Q3) et celui des 10 % les plus riches de 23 315 euros (9^e décile ou D9). La médiane (Me) s'élève à 13 131 euros.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Décomposition du revenu disponible selon l'origine du revenu



Lecture : pour disposer *in fine* de 100 euros de revenu disponible, les ménages du QP Centre Ville ont en moyenne perçu en 2013, 62,20 euros de revenu d'activité (qui incluent les indemnités de chômage), 26,30 euros de pensions, retraites et rentes, 5,70 euros de revenus du patrimoine, 16,60 euros de prestations sociales. Ils ont versé 10,80 euros d'impôts directs.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2013

Principales caractéristiques démographiques

	Population	Part des femmes dans la population (%)	Indice de jeunesse	Part des ménages d'une personne (%)	Part des ménages de 5 personnes ou plus (%)	Part des ménages monoparentaux (%)
	(1)	(2)	(2)	(2)	(3)	(3)
Centre Ville	1 226	52	1,2	41	nd	18
Unité urbaine de Saint-Cyprien	52 300	53	0,6	34	nd	nd
Ensemble des QP d'Occitanie	358 011	53	1,6	43	10	17

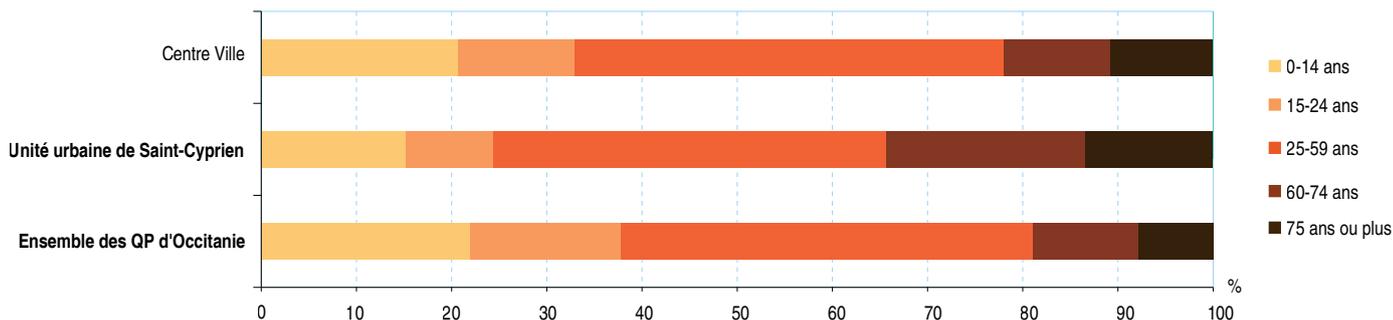
Indice de jeunesse : rapport entre la population des moins de 20 ans et celle des 60 ans ou plus

nd : données non disponibles ou non diffusables

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2013 ; (2) Insee, recensement de la population 2010 ; (3) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Unité urbaine de Saint-Cyprien

Structure par âge de la population



Source : Insee, recensement de la population 2010

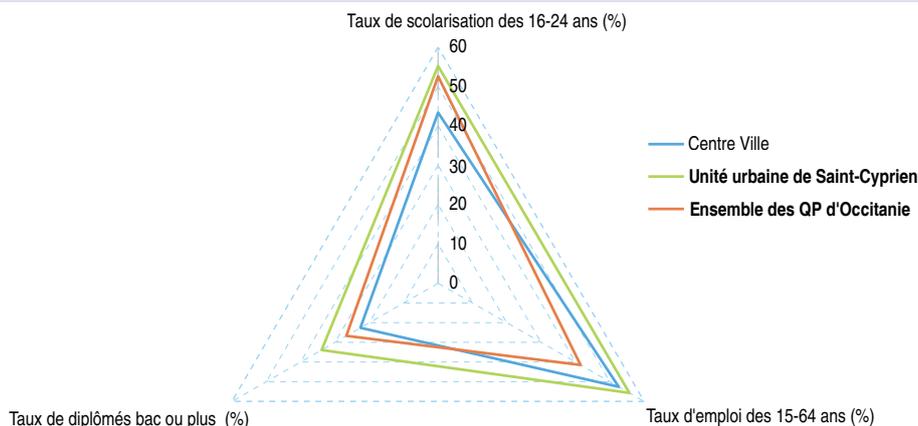
Principales caractéristiques des logements

	Nombre moyen de personnes par logement	Part des logements situés à une adresse comprenant plus de 20 logements (%)	Part des logements d'une ou deux pièces (%)	Part des logements de 5 pièces ou plus (%)	Part des logements vacants (%)
Centre Ville	2,1	nd	17	21	nd
Unité urbaine de Saint-Cyprien	2,1	10	16	31	4
Ensemble des QP d'Occitanie	2,0	49	23	12	11

nd : données non disponibles ou non diffusables

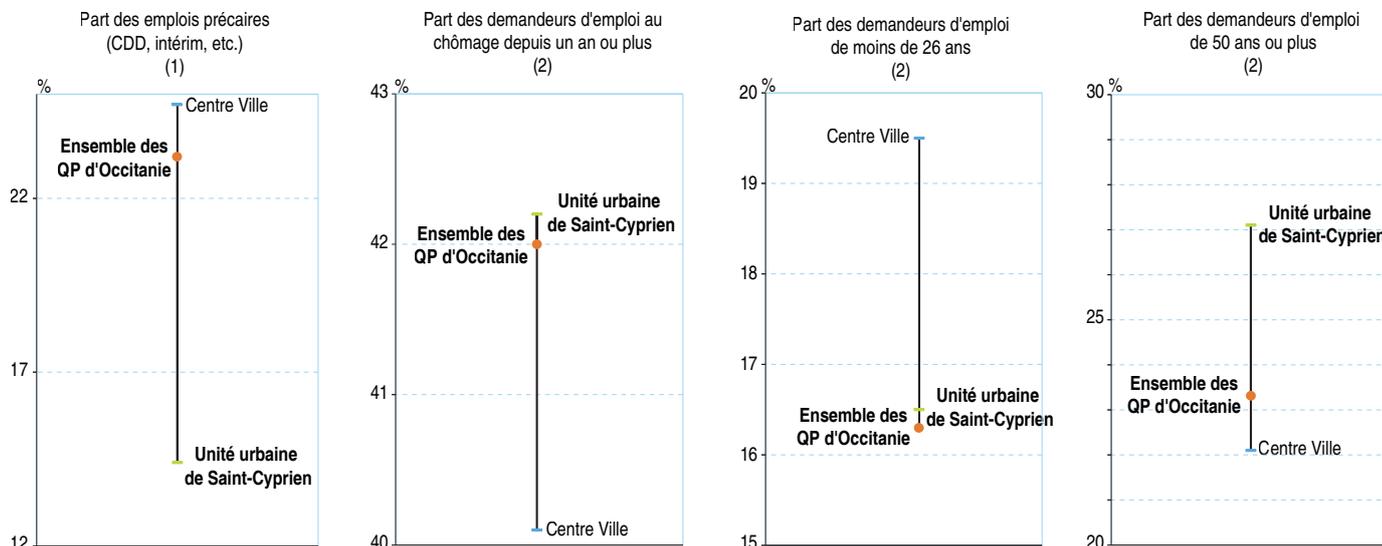
Source : Insee, recensement de la population 2010

Formation et emploi



Source : Insee, recensement de la population 2010

Insertion professionnelle

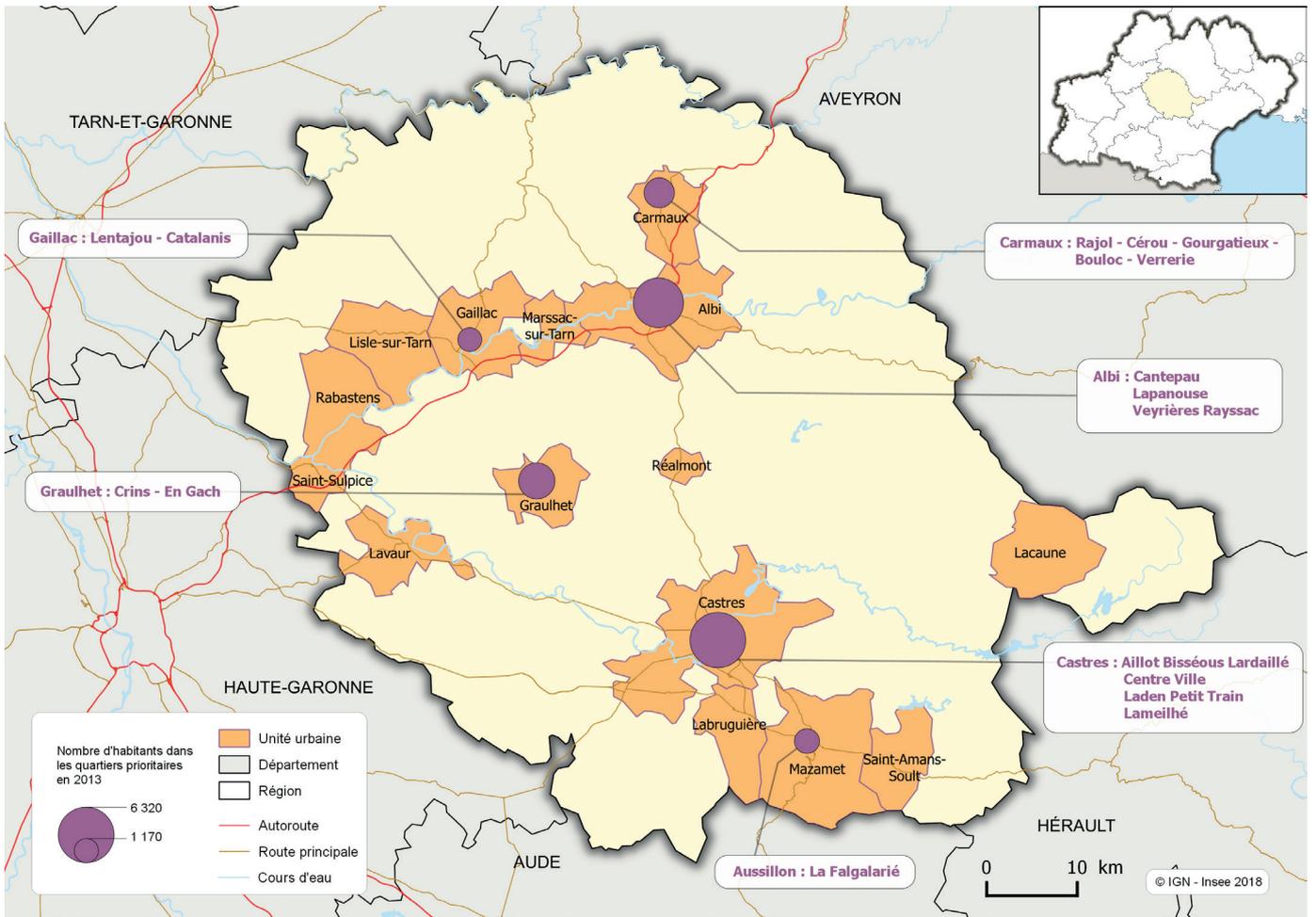


Avertissement : les échelles sont différentes

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2010 ; (2) Pôle emploi, fichier des demandeurs d'emploi au 31/12/2016

Les quartiers prioritaires du Tarn

Localisation et population des quartiers prioritaires du Tarn



Tarn : 11 quartiers prioritaires

- 4** dans l'unité urbaine de Castres
- 3** dans l'unité urbaine d'Albi
- 1** dans l'unité urbaine de Carmaux
- 1** dans l'unité urbaine de Gaillac
- 1** dans l'unité urbaine de Graulhet
- 1** dans l'unité urbaine de Mazamet

18 480 habitants

5 % de la population des quartiers prioritaires de la région Occitanie

5 % des Tarnais vivent dans un quartier prioritaire

L'unité urbaine d'Albi compte trois quartiers prioritaires de la politique de la ville : **Cantepau**, **Veyrières Rayssac** et **Lapanouse**. Le quartier **Cantepau** figure parmi les dix quartiers prioritaires les plus pauvres de la région et concentre une population peu diplômée, souvent sans emploi, qui cumule les difficultés. Les deux autres quartiers sont plus épargnés.

Les trois quartiers prioritaires (QP) de l'unité urbaine d'Albi, **Cantepau**, **Veyrières Rayssac** et **Lapanouse** regroupent 5 130 habitants, soit 7 % de la population de l'unité urbaine et 10 % de celle de la commune d'Albi qui les englobe entièrement. L'unité urbaine d'Albi faisait déjà partie de la géographie prioritaire de la politique de la ville avant 2014 mais sur un périmètre plus large, au titre de deux zones urbaines sensibles (ZUS) et de deux quartiers hors ZUS couverts par un contrat urbain de cohésion sociale (Cucs), qui recoupent les trois quartiers actuels.

Les deux QP **Cantepau** (2 110 habitants) et **Lapanouse** (1 240 habitants) sont situés respectivement au nord et à l'est de la commune d'Albi. Leur habitat est composé de grands ensembles de logements collectifs construits dans les années 60, caractéristiques des anciennes ZUS, mais aussi de logements pavillonnaires notamment dans la partie est de **Lapanouse**. Ils comportent tous deux une forte proportion de logements HLM.

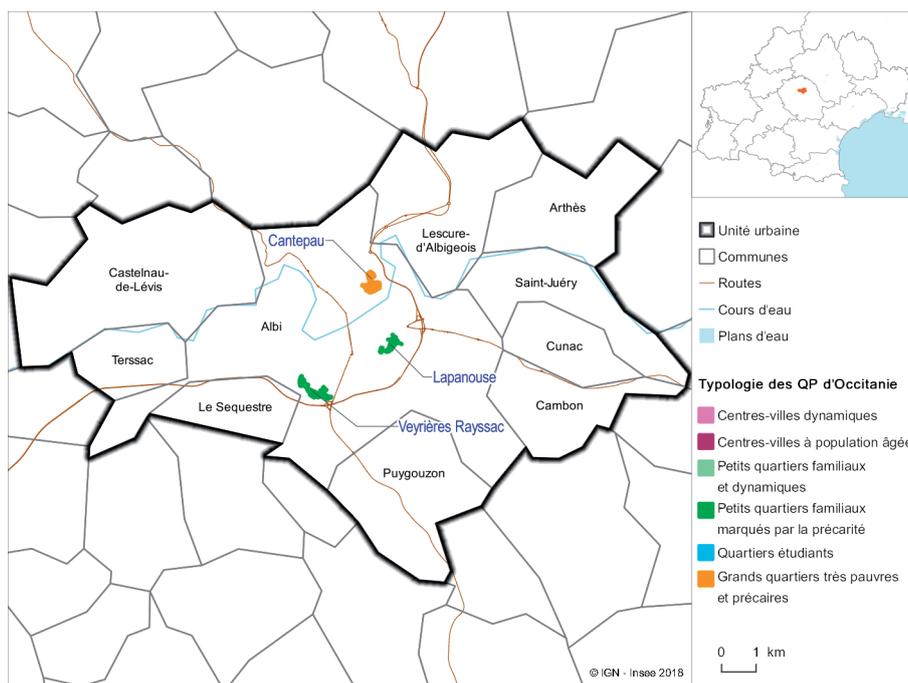
Le QP **Veyrières Rayssac** (1 780 habitants) est plus éloigné et s'étend de l'ouest (Rayssac) à l'est (Veyrières) en bordure de la rocade sud. Hormis dans sa partie ouest constituée de grandes barres d'immeubles, il est composé d'un habitat plutôt pavillonnaire et d'immeubles de tailles plus réduites.

Des revenus particulièrement faibles dans le quartier **Cantepau**

Le revenu disponible par unité de consommation (UC)¹ (ou « niveau de vie ») médian s'élève à 19 941 euros annuels en 2013 dans l'unité urbaine d'Albi et à 19 277 euros dans la région. Dans ce contexte plutôt favorable, les trois quartiers prioritaires albigeois constituent de vraies poches de pauvreté.

Avec 10 868 euros annuels, le niveau de vie est particulièrement faible dans le

Localisation et profil des quartiers prioritaires de l'unité urbaine d'Albi



QP **Cantepau**, inférieur de 1 400 euros à la moyenne des quartiers prioritaires d'Occitanie. En outre, 61 % des habitants y vivent sous le seuil de pauvreté, contre 15 % dans l'unité urbaine et 49 % dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région. Le QP **Cantepau** est le plus pauvre du département et se classe parmi les dix quartiers les plus pauvres d'Occitanie.

Les disparités de niveaux de vie sont relativement faibles dans ce quartier, traduisant une faible mixité sociale. Ainsi, le niveau de vie plancher des 10 % des habitants les plus riches est 2,6 fois plus élevé que le niveau de vie plafond des 10 % des habitants les plus pauvres, alors que ce rapport est de 3,0 en moyenne dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région. Ce moindre écart s'explique par un revenu plancher des habitants du quartier les plus riches bien plus faible (17 166 euros dans le quartier soit 4 228 euros de moins que dans l'ensemble des quartiers d'Occitanie).

Le QP **Lapanouse** est confronté à une pauvreté monétaire moins soutenue, avec un niveau de vie médian (12 289 euros) et un taux de pauvreté (48 %) proches de l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie.

Le QP **Veyrières Rayssac** est le moins impacté par la pauvreté : le niveau de vie médian (13 089 euros) y est supérieur de 810 euros à celui de la moyenne des quartiers prioritaires de la région et le taux de pauvreté (42 %) y est inférieur de 7 points, bien que 2,8 fois plus élevé que dans l'ensemble de l'unité urbaine (15 %). La proportion de logements situés à une adresse comprenant plus de 20 logements n'est que de 31 % dans ce quartier. Le QP **Veyrières Rayssac**, composé de deux territoires assez différents, présente une plus grande diversité, tant sur le plan social que démographique. De plus, le niveau de vie plafond des habitants les plus pauvres et davantage encore le niveau de vie plancher des plus riches y sont tous deux plus

¹ L'unité de consommation est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage pour tenir compte des économies d'échelle liées à la taille et à la composition du ménage. Cela permet de comparer directement les niveaux de vie (revenus disponibles) (voir définitions).

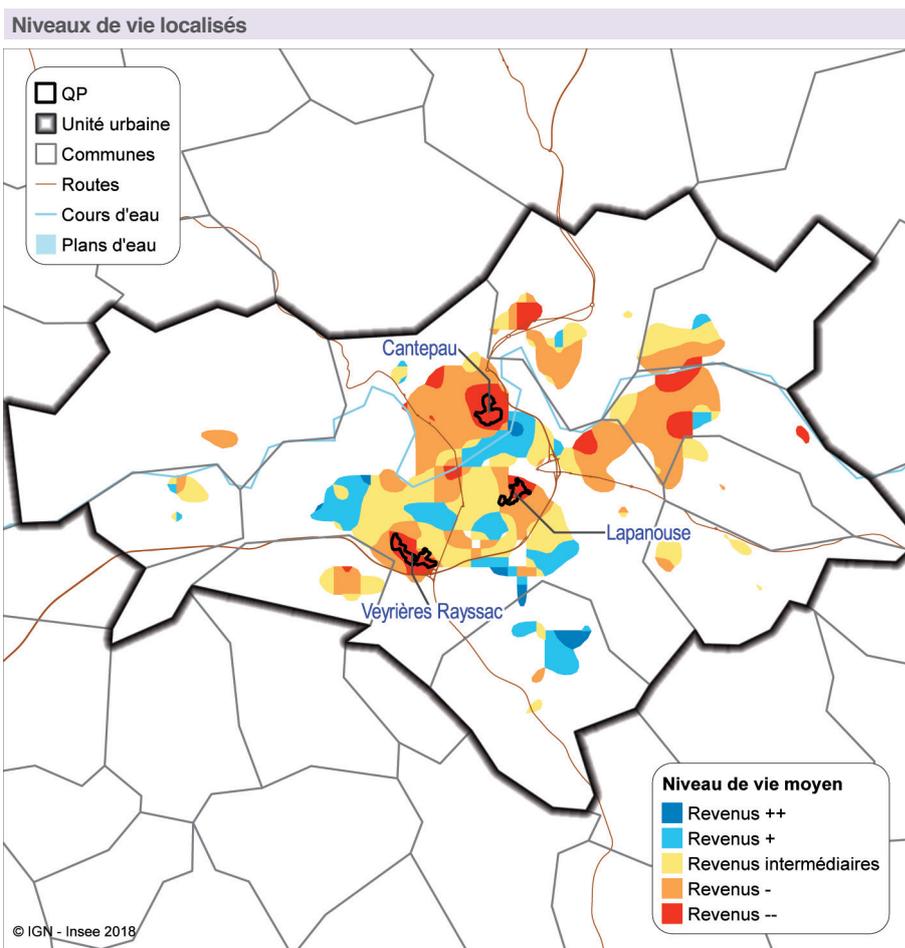
élevés que dans l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie.

Tous les indicateurs sont au rouge dans le QP Cantepau

Dans la typologie des quartiers prioritaires d'Occitanie, le QP *Cantepau* est classé dans les grands quartiers très pauvres et précaires. Outre la pauvreté monétaire très marquée, tous les indicateurs sont au rouge dans ce quartier. Ainsi, le taux d'emploi des habitants en âge de travailler (15-64 ans) y est particulièrement faible (31 % soit 11 points de moins que la moyenne des quartiers prioritaires de la région). Lorsque les habitants occupent un emploi, celui-ci est bien plus souvent précaire (38 % soit 15 points de plus). De plus, la population souffre d'un déficit de formation : seuls 19 % des habitants sont titulaires d'un diplôme de niveau au moins égal au baccalauréat, soit 8 points de moins qu'en moyenne dans les quartiers de la région. En conséquence, la part des revenus d'activité dans le revenu disponible est très faible dans le quartier tandis que la part des prestations sociales est particulièrement élevée. Ainsi, 42 % du revenu disponible des habitants du quartier proviennent de prestations sociales. Pour six habitants sur dix, ce revenu dépend à plus de 50 % des prestations sociales et quatre habitants sur dix ne disposent que des prestations sociales pour vivre. Autres signes de précarité, la part des allocataires CAF percevant le RSA socle, comme la part des habitants bénéficiaires de la CMU-C sont particulièrement élevées dans ce quartier.

Les QP *Lapanouse* et *Veyrières Rayssac* font tous deux partie des petits quartiers familiaux marqués par la précarité dans la typologie des quartiers prioritaires d'Occitanie. Si dans ces deux quartiers, le taux d'emploi de la population en âge de travailler (15-64 ans) est proche de la moyenne des quartiers prioritaires d'Occitanie, la part des emplois précaires y est plus forte.

Les trois quartiers prioritaires de la commune d'Albi partagent des caractéristiques démographiques communes. Comme dans l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie, les enfants de moins de 15 ans y sont relativement nombreux, comme les familles monoparentales, avec pour conséquence une proportion élevée de femmes. Les deux QP *Lapanouse* et *Veyrières Rayssac* abritent une population particulièrement âgée : 11 à 12 % de leurs habitants atteignent ou dépassent les 75 ans, au contraire du QP *Cantepau* où cette part n'est que de 6 %, contre 8 % en moyenne dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région. ■



Lecture : la couleur rouge correspond aux territoires où les habitants ont des revenus très faibles au regard de ceux de l'agglomération. Les revenus des territoires de l'unité urbaine où le nombre de ménages fiscaux est trop faible ne sont pas représentés.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

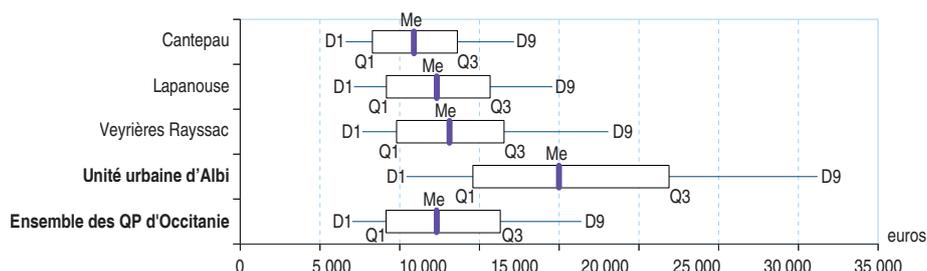
Unité urbaine d'Albi

Principaux indicateurs sociaux

	Revenu disponible médian par unité de consommation (euros annuels)	Taux de pauvreté (%)	Part de la population bénéficiaire de la CMU-C (%)	Part des allocataires CAF percevant le RSA socle (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu dépend à plus de 50 % des prestations sociales (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 100 % de prestations sociales (%)
	(1)	(1)	(2)	(3)	(3)	(3)
Cantepau	10 868	61,0	53	43	58	38
Lapanouse	12 289	47,5	46	35	47	30
Veyrières Rayssac	13 089	42,0	35	32	46	29
Unité urbaine d'Albi	19 941	15,2	12	15	30	18
Ensemble des QP d'Occitanie	12 279	48,7	35	33	49	32

Sources : (1) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013 ; (2) Cnam au 31/12/2015 ; (3) Cnaf au 31/12/2015

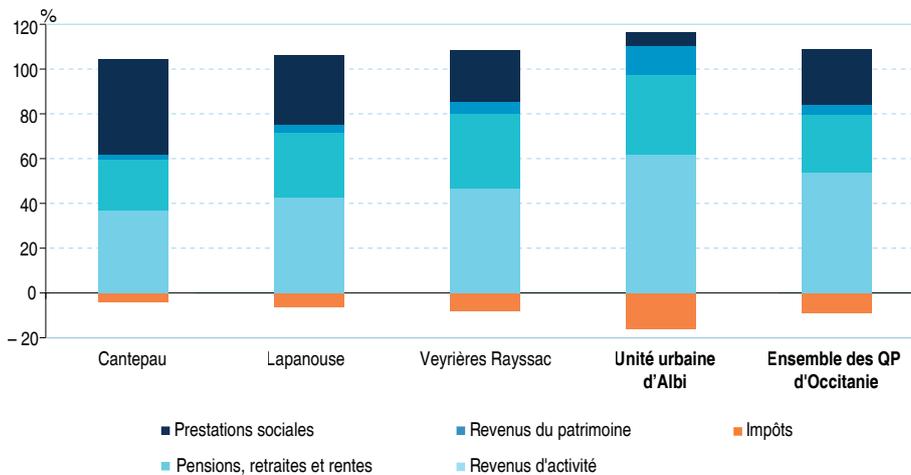
Indicateurs de dispersion des revenus disponibles annuels par unité de consommation



Lecture : pour le QP *Cantepau*, le revenu plafond des 10 % les plus pauvres est de 6 607 euros annuels (1^{er} décile ou D1) et celui des 25 % les plus pauvres de 8 286 euros (1^{er} quartile ou Q1) en 2013. À l'autre extrémité de l'échelle, le revenu plancher des 25 % les plus riches est de 13 617 euros (3^e quartile ou Q3) et celui des 10 % les plus riches de 17 166 euros (9^e décile ou D9). La médiane (Me) s'élève à 10 868 euros.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Décomposition du revenu disponible selon l'origine du revenu



Lecture : pour disposer *in fine* de 100 euros de revenu disponible, les ménages du QP *Cantepau* ont en moyenne perçu en 2013, 36,90 euros de revenus d'activité (qui incluent les indemnités de chômage), 22,60 euros de pensions, retraites et rentes, 42,40 euros de prestations sociales, 2,40 euros de revenus du patrimoine et ont versé 4,30 euros en impôts directs.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2013

Principales caractéristiques démographiques

	Population	Part des femmes dans la population (%)	Indice de jeunesse	Part des ménages d'une personne (%)	Part des ménages de 5 personnes ou plus (%)	Part des ménages monoparentaux (%)
	(1)	(2)	(2)	(2)	(3)	(3)
Cantepau	2 106	55	1,7	50	12	20
Lapanouse	1 244	57	1,4	45	9	23
Veyrières Rayssac	1 782	58	1,4	42	7	22
Unité urbaine d'Albi	73 794	53	0,7	40	nd	nd
Ensemble des QP d'Occitanie	358 011	53	1,6	43	10	17

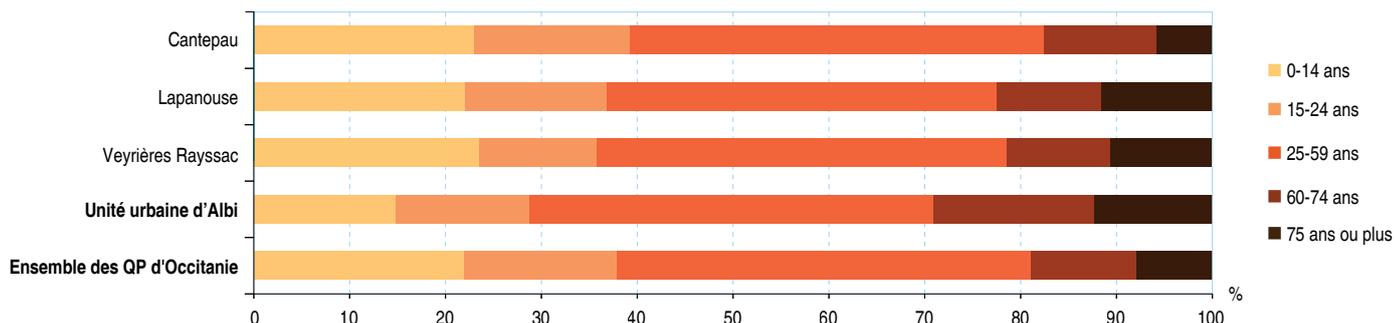
Indice de jeunesse : rapport entre la population des moins de 20 ans et celle des 60 ans ou plus

nd : données non disponibles ou non diffusables

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2013 ; (2) Insee, recensement de la population 2010 ; (3) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Unité urbaine d'Albi

Structure par âge de la population



Source : Insee, recensement de la population 2010

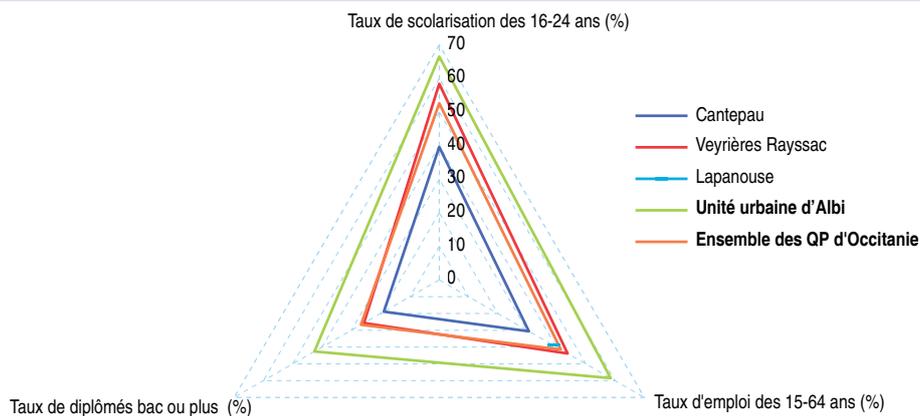
Principales caractéristiques des logements

	Nombre moyen de personnes par logement	Part des logements situés à une adresse comprenant plus de 20 logements (%)	Part des logements d'une ou deux pièces (%)	Part des logements de 5 pièces ou plus (%)	Part des logements vacants (%)
Cantepau	1,9	86	21	nd	nd
Lapanouse	1,9	85	17	nd	nd
Veyrières Rayssac	2,1	31	15	17	nd
Unité urbaine d'Albi	2,0	12	19	38	9
Ensemble des QP d'Occitanie	2,0	49	23	12	11

nd : données non disponibles ou non diffusables

Source : Insee, recensement de la population 2010

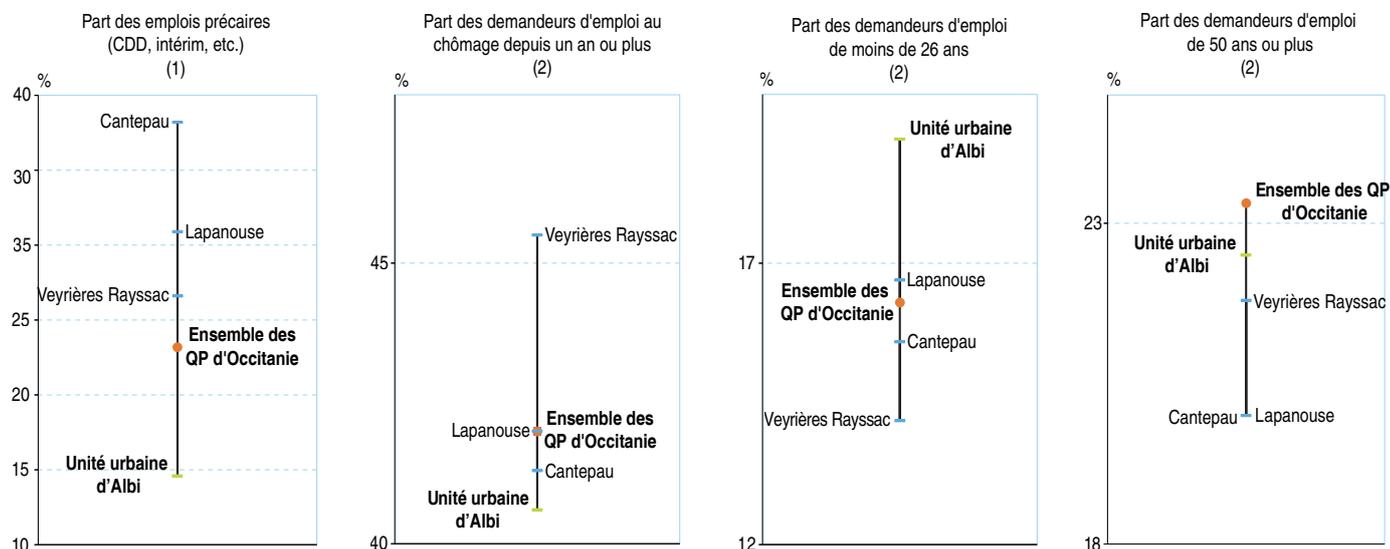
Formation et emploi



Avertissement : la taux de diplômés bac ou plus et le taux de scolarisation des 16-24 ans sont non disponibles ou non diffusables pour le QP Lapanouse

Source : Insee, recensement de la population 2010

Insertion professionnelle



Avertissement : les échelles sont différentes

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2010 ; (2) Pôle emploi, fichier des demandeurs d'emploi au 31/12/2016

L'unité urbaine de Carmaux compte un seul quartier prioritaire de la politique de la ville : **Rajol-Cérou-Gourgatieux-Bouloc-Verrerie**, situé sur la commune de Carmaux. La pauvreté y est moins prégnante qu'en moyenne dans l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie. Ce quartier abrite une proportion importante de personnes âgées, retraitées des anciennes activités minières du bassin de Carmaux et de Blaye-les-Mines.

Le quartier prioritaire (QP) *Rajol-Cérou-Gourgatieux-Bouloc-Verrerie* compte 1 880 habitants en 2013, soit 11 % de la population de l'unité urbaine de Carmaux et 19 % de la commune de Carmaux qui l'englobe. Ce quartier faisait déjà partie de la géographie prioritaire de la politique de la ville avant 2014, au titre d'une zone urbaine sensible (ZUS) qu'il recoupe partiellement, sur un territoire un peu plus vaste aujourd'hui. Il est essentiellement composé de logements collectifs et sociaux, en partie liés aux anciennes activités minières cessées dans les années quatre-vingt, et encore occupés par des retraités ayants droit de la mine. Situé à proximité immédiate du centre-ville, il assure une accessibilité aisée à un grand nombre d'équipements et de services à ses habitants.

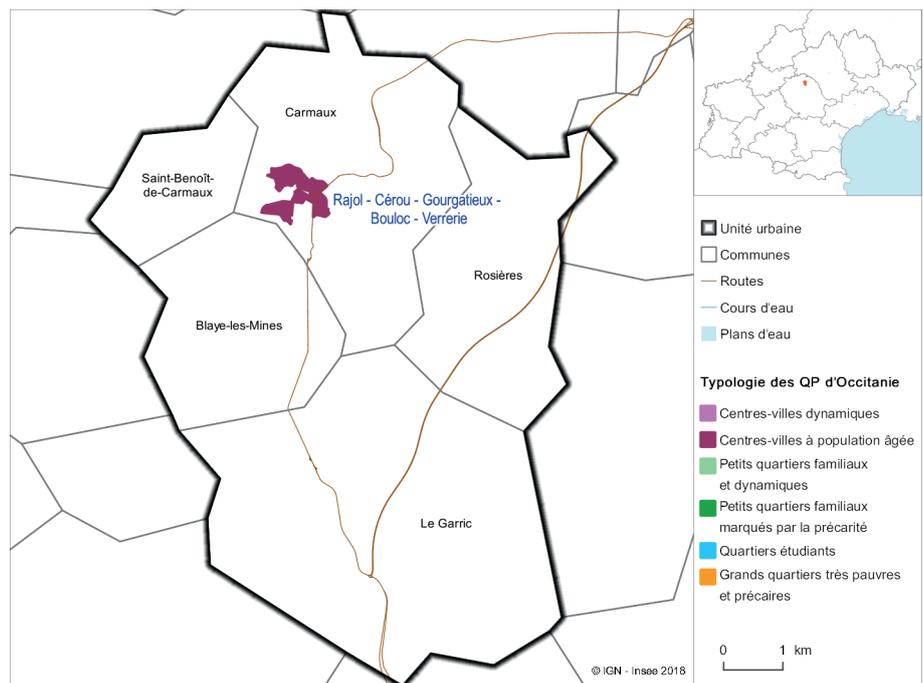
De faibles inégalités de revenus

Le revenu disponible par unité de consommation (UC)¹ (ou « niveau de vie ») médian s'élève à 17 893 euros annuels en 2013 dans l'unité urbaine de Carmaux, contre 19 143 euros dans le département du Tarnet 19 277 euros dans la région Occitanie. Dans ce contexte déjà plutôt défavorable, le quartier prioritaire de Carmaux fait figure d'une poche de pauvreté : le niveau de vie médian y est bien plus faible (13 344 euros) que dans l'ensemble de l'unité urbaine, mais néanmoins supérieur à la moyenne de l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie (12 279 euros).

Les disparités de revenus sont relativement faibles dans le QP *Rajol-Cérou-Gourgatieux-Bouloc-Verrerie* : le rapport entre le revenu plafond des 10 % des habitants les plus modestes (1^{er} décile) et le revenu plancher des 10 % les plus aisés (9^e décile) s'établit à 2,6 contre 3,0 en moyenne dans l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie. Cet écart moindre dans le quartier s'explique à la fois par un revenu plafond des plus

¹ L'unité de consommation est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage pour tenir compte des économies d'échelle liées à la taille et à la composition du ménage. Cela permet de comparer directement les niveaux de vie (revenus disponibles) (voir définitions).

Localisation et profil du quartier prioritaire de l'unité urbaine de Carmaux



pauvres un peu plus élevé et par un revenu plancher des plus riches plus faible.

Dans ce quartier, 41 % des habitants vivent sous le seuil de pauvreté, une part 2,4 fois plus élevée que dans l'ensemble de l'unité urbaine, mais néanmoins plus faible que dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région (49 %).

Des habitants souvent sans emploi et peu formés

Le QP *Rajol-Cérou-Gourgatieux-Bouloc-Verrerie* conjugue pauvreté monétaire et difficultés d'insertion professionnelle. Le taux d'emploi des habitants en âge de travailler (15-64 ans) s'établit à 43 %, comparable à celui de l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie, mais nettement inférieur à celui de l'unité urbaine de Carmaux (- 15 points). En outre, lorsque les habitants ont un emploi, il s'agit dans un cas sur quatre d'un emploi précaire (CDD, intérim, etc.). Les demandeurs d'emploi de moins de 26 ans

représentent un demandeur d'emploi inscrit à Pôle emploi sur cinq et ceux de 50 ans ou plus, un sur quatre.

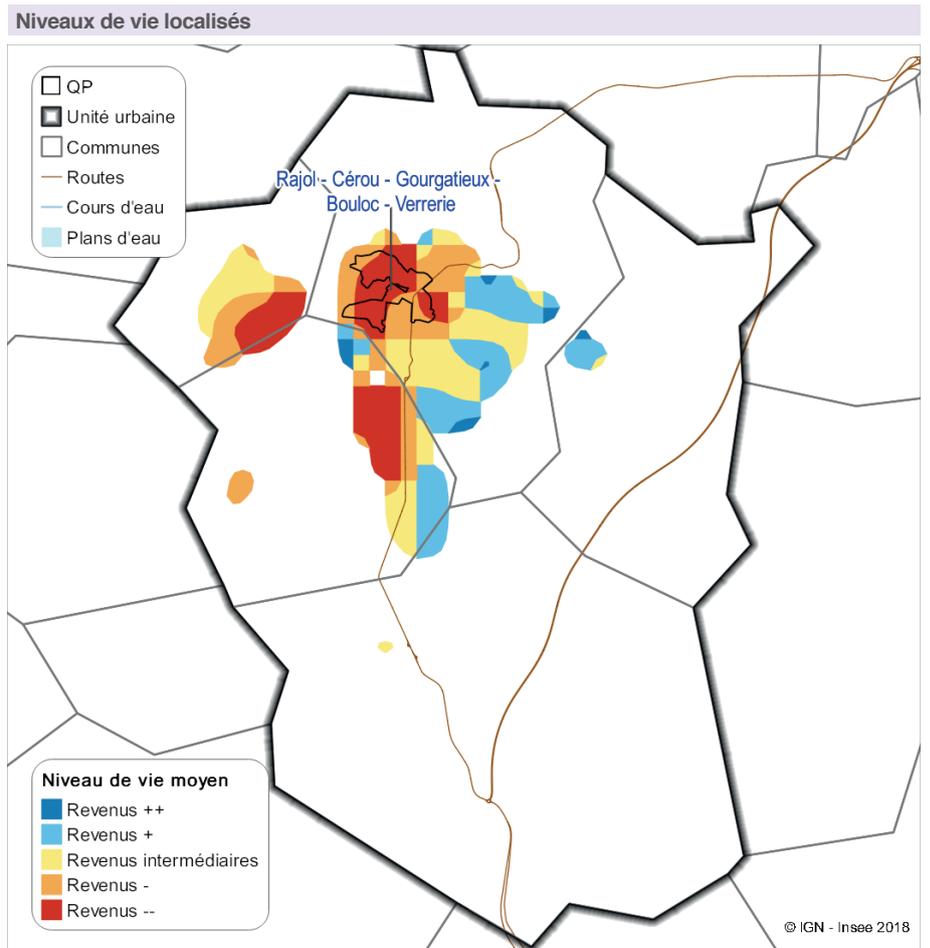
Autres signes de fragilité, la part des jeunes (16-24 ans) scolarisés et celle des titulaires d'un diplôme de niveau bac ou plus sont particulièrement faibles dans le quartier (- 10 points chacun par rapport à la moyenne des quartiers prioritaires de la région).

Beaucoup de personnes seules et âgées

Dans la typologie des quartiers prioritaires d'Occitanie, le QP *Rajol-Cérou-Gourgatieux-Bouloc-Verrerie* fait partie des quartiers de centres-villes à population âgée. Ainsi, 37 % des habitants ont 60 ans ou plus, une part nettement supérieure à celle des moins de 25 ans, à l'inverse de ce que l'on observe dans l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie. Les habitants de 75 ans ou plus sont particulièrement nombreux

dans ce quartier (un habitant sur quatre). Ces caractéristiques sont étroitement et directement liées à l'ancienne activité industrielle de ce territoire, qui a conservé au fil du temps ses anciens salariés dans un habitat qui était lié à leur emploi.

En conséquence, la part des pensions, retraites et rentes parmi les revenus disponibles est importante : elle atteint 45 %, contre 26 % en moyenne dans l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie. En lien avec l'importance de la population âgée dans le quartier, les personnes seules sont également très nombreuses. ■



Lecture : la couleur rouge correspond aux territoires où les habitants ont des revenus très faibles au regard de ceux de l'agglomération. Les revenus des territoires de l'unité urbaine où le nombre de ménages fiscaux est trop faible ne sont pas représentés.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

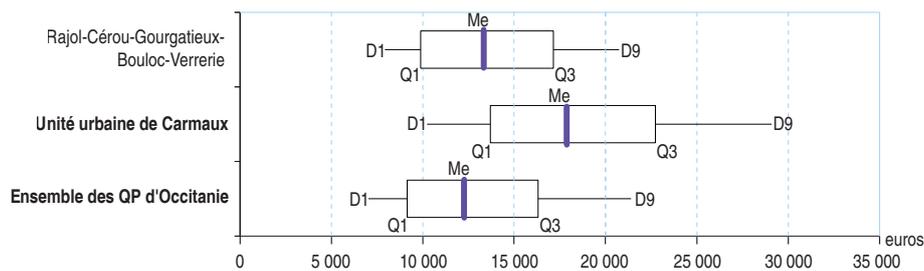
Unité urbaine de Carmaux

Principaux indicateurs sociaux

	Revenu disponible médian par unité de consommation (euros annuels)	Taux de pauvreté (%)	Part de la population bénéficiaire de la CMU-C (%)	Part des allocataires CAF percevant le RSA socle (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu dépend à plus de 50 % des prestations sociales (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 100 % de prestations sociales (%)
	(1)	(1)	(2)	(3)	(3)	(3)
Rajol-Cérou-Gourgatieux-Boulou-Verrerie	13 344	40,5	32	25	38	22
Unité urbaine de Carmaux	17 893	16,9	13	19	30	16
Ensemble des QP d'Occitanie	12 279	48,7	35	33	49	32

Sources : (1) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013 ; (2) Cnam au 31/12/2015 ; (3) Cnaf au 31/12/2015

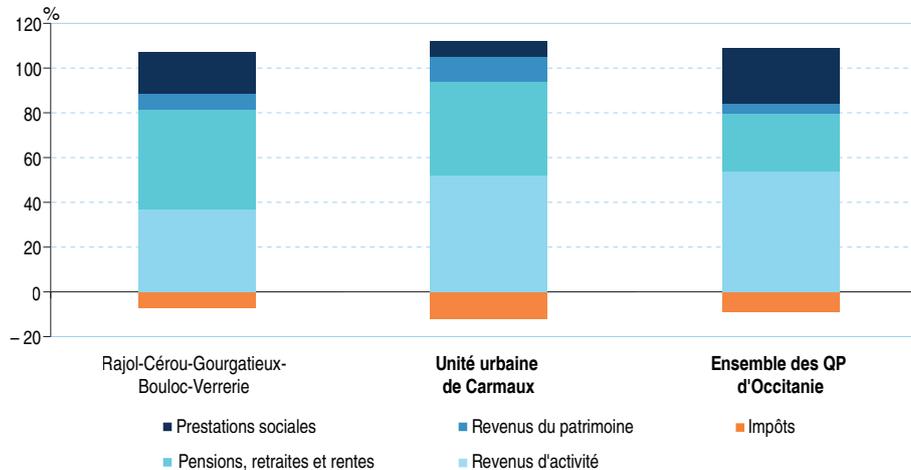
Indicateurs de dispersion des revenus disponibles annuels par unité de consommation



Lecture : pour le QP *Rajol-Cérou-Gourgatieux-Boulou-Verrerie*, le revenu plafond des 10 % les plus pauvres est de 7 922 euros annuels (1^{er} décile ou D1) et celui des 25 % les plus pauvres de 9 879 euros (1^{er} quartile ou Q1) en 2013. À l'autre extrémité de l'échelle, le revenu plancher des 25 % les plus riches est de 17 143 euros (3^e quartile ou Q3) et celui des 10 % les plus riches de 20 741 euros (9^e décile ou D9). La médiane (Me) s'élève à 13 344 euros.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Décomposition du revenu disponible selon l'origine du revenu



Lecture : pour disposer *in fine* de 100 euros de revenu disponible, les ménages du QP *Rajol-Cérou-Gourgatieux-Boulou-Verrerie* ont en moyenne perçu en 2013, 37,00 euros de revenus d'activité (qui incluent les indemnités de chômage), 44,60 euros de pensions, retraites et rentes, 18,50 euros de prestations sociales, 7,00 euros de revenus du patrimoine et ont versé 7,10 euros d'impôts directs.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2013

Principales caractéristiques démographiques

	Population	Part des femmes dans la population (%)	Indice de jeunesse	Part des ménages d'une personne (%)	Part des ménages de 5 personnes ou plus (%)	Part des ménages monoparentaux (%)
	(1)	(2)	(2)	(2)	(3)	(3)
Rajol-Cérou-Gourgatieux-Boulou-Verrerie	1 877	55	0,6	56	5	14
Unité urbaine de Carmaux	16 940	53	0,6	37	nd	nd
Ensemble des QP d'Occitanie	358 011	53	1,6	43	10	17

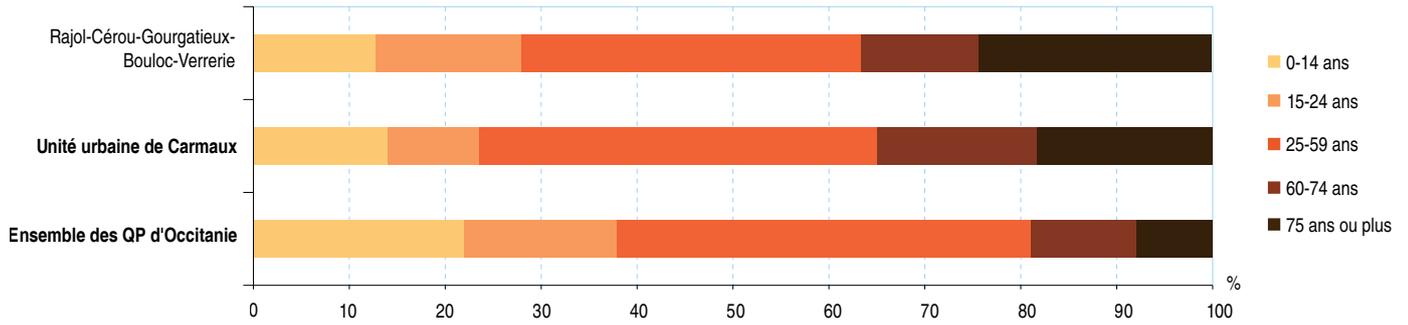
Indice de jeunesse : rapport entre la population des moins de 20 ans et celle des 60 ans ou plus

nd : données non disponibles ou non diffusables

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2013 ; (2) Insee, recensement de la population 2010 ; (3) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Unité urbaine de Carmaux

Structure par âge de la population



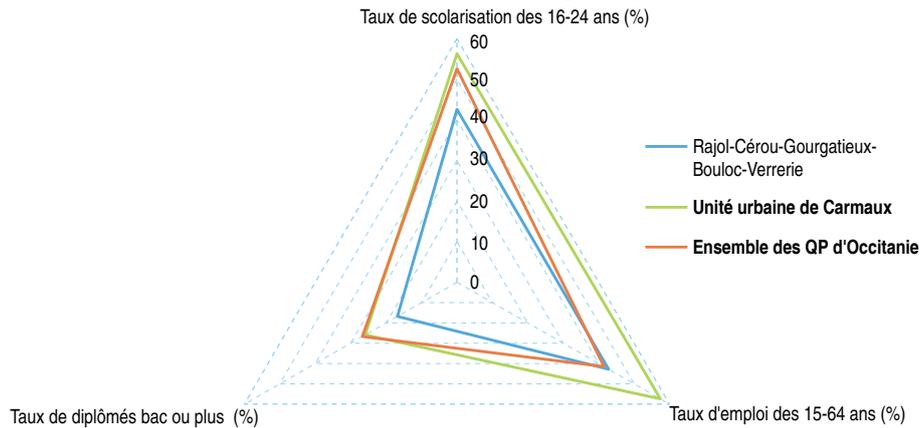
Source : Insee, recensement de la population 2010

Principales caractéristiques des logements

	Nombre moyen de personnes par logement	Part des logements situés à une adresse comprenant plus de 20 logements (%)	Part des logements d'une ou deux pièces (%)	Part des logements de 5 pièces ou plus (%)	Part des logements vacants (%)
Rajol-Cérou-Gourgatieux-Bouloc-Verrerie	1,6	68	18	11	9
Unité urbaine de Carmaux	2,1	3	9	39	12
Ensemble des QP d'Occitanie	2,0	49	23	12	11

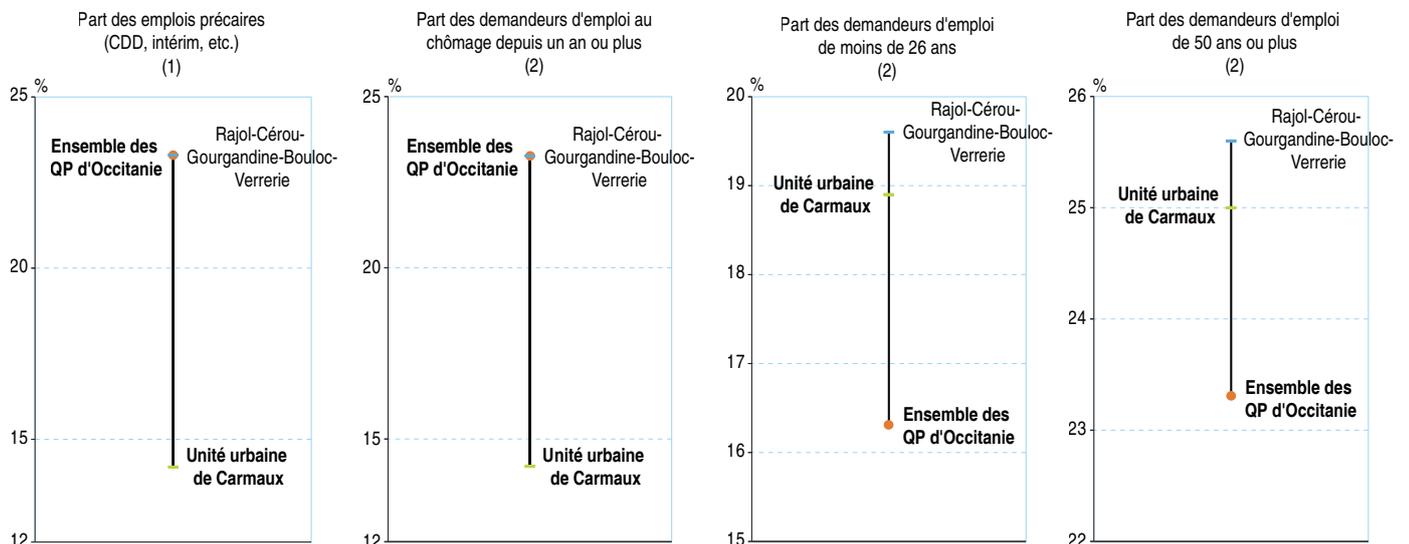
Source : Insee, recensement de la population 2010

Formation et emploi



Source : Insee, recensement de la population 2010

Insertion professionnelle



Avertissement : les échelles sont différentes

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2010 ; (2) Pôle emploi, fichier des demandeurs d'emploi au 31/12/2016

L'unité urbaine de Castres compte quatre quartiers prioritaires de la politique de la ville, tous situés dans la commune de Castres intra-muros : *Laden Petit Train*, *Aillot Bisséous Lardailié*, *Lameilhé* et *Centre Ville*. Parmi eux, celui de *Laden Petit Train* est particulièrement touché par la pauvreté monétaire, tandis que celui de *Centre Ville* est relativement plus épargné.

Avec 6 320 habitants en 2013, les quatre quartiers prioritaires (QP) de Castres regroupent 11 % de la population de l'unité urbaine (56 310 habitants). La commune de Castres s'inscrivait déjà dans le dispositif de la politique de la ville avant 2014, avec deux zones urbaines sensibles (ZUS) et deux quartiers hors ZUS inscrits dans le contrat urbain de cohésion sociale (Cucs), qui recourent en partie les quatre quartiers prioritaires actuels. Ces quatre quartiers sont de petite taille : avec 1 580 habitants en moyenne par quartier prioritaire, ils sont moitié moins peuplés qu'en moyenne régionale (3 400 habitants). Le QP *Laden Petit Train* regroupe les quartiers Laden construit à la fin des années 50 et Petit Train, plus grand, qui date de la fin des années 60. Ce quartier prioritaire, essentiellement composé de barres d'immeubles, souffre d'une image dégradée malgré des rénovations lourdes engagées il y a une vingtaine d'années.

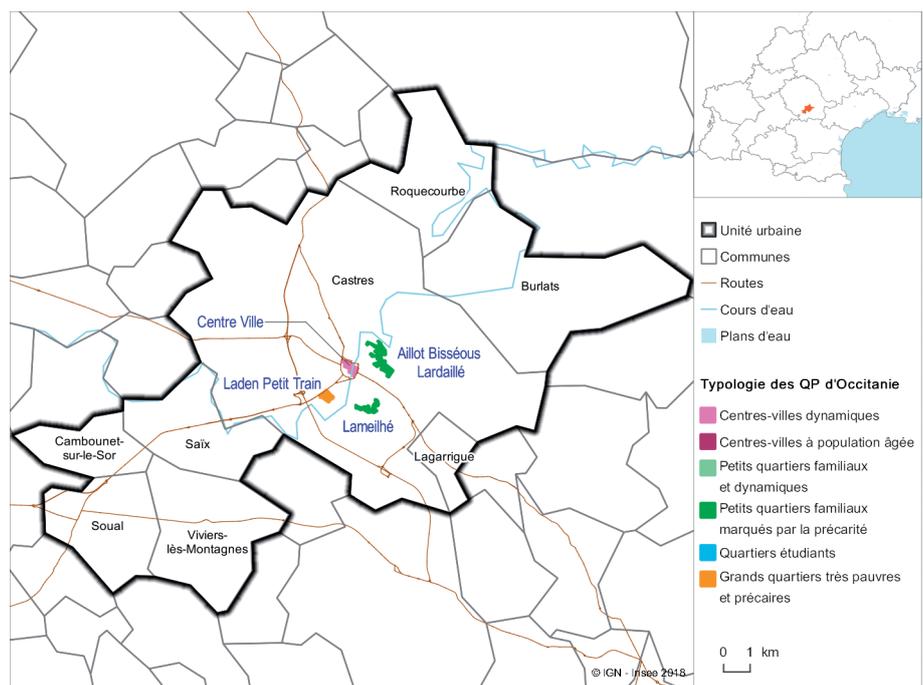
Habitat typique des années 60 et 70, le QP *Aillot Bisséous Lardailié* a bénéficié de nombreuses améliorations des logements, mais aussi d'opérations de destruction de petits immeubles au profit de la construction d'habitats individuels. Le QP *Lameilhé* se compose essentiellement de barres et de tours, peu intégrées au tissu urbain moderne. Le QP *Centre Ville* est constitué de logements anciens, appartenant pour la plupart au parc privé et faiblement entretenus malgré quelques opérations de rénovation.

Des revenus particulièrement faibles dans le quartier *Laden Petit Train*

Au sein de l'unité urbaine de Castres, le revenu disponible par unité de consommation (UC)¹ (« niveau de vie ») médian s'élève à 18 890 euros annuels, contre 19 144 euros dans le département. C'est dans ce contexte relativement défavorisé que s'inscrivent les

¹ L'unité de consommation est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage pour tenir compte des économies d'échelle liées à la taille et à la composition du ménage. Cela permet de comparer directement les niveaux de vie (revenus disponibles) (voir définitions).

Localisation et profil des quartiers prioritaires de l'unité urbaine de Castres



quartiers prioritaires de Castres.

Le QP *Laden Petit Train* fait partie des quartiers de la région les plus touchés par la pauvreté. Avec 10 975 euros annuels, le niveau de vie est particulièrement faible dans ce quartier où 60 % des habitants vivent sous le seuil de pauvreté, contre 16 % dans l'unité urbaine englobante et 15 % dans le département. Le niveau de vie plafond des 25 % des habitants les plus pauvres (1^{er} quartile) y est inférieur à celui observé dans les trois autres quartiers prioritaires de l'unité urbaine. De même, le niveau de vie plancher des 25 % des habitants les plus aisés (3^e quartile) se situe nettement en deçà de celui des autres quartiers prioritaires : l'écart atteint plus de 5 000 euros annuels avec le QP *Centre Ville*.

Les QP *Aillot Bisséous Lardailié* et *Lameilhé* occupent une position intermédiaire en matière de revenus médians disponibles par UC, lesquels représentent respectivement 12 717 et 11 982 euros annuels. La part de

personnes vivant sous le seuil de pauvreté est néanmoins relativement importante dans ces quartiers, respectivement 45 % et 51 %. Le QP *Centre Ville* est caractéristique des centres-villes anciens des communes moyennes, avec une relative mixité sociale. Au sein de l'unité urbaine, c'est le quartier prioritaire le moins touché par la pauvreté avec un niveau de vie annuel de 14 370 euros et un tiers des habitants du quartier vivant sous le seuil de pauvreté.

Trois quartiers marqués par une forte précarité, un quartier de centre-ville relativement plus épargné

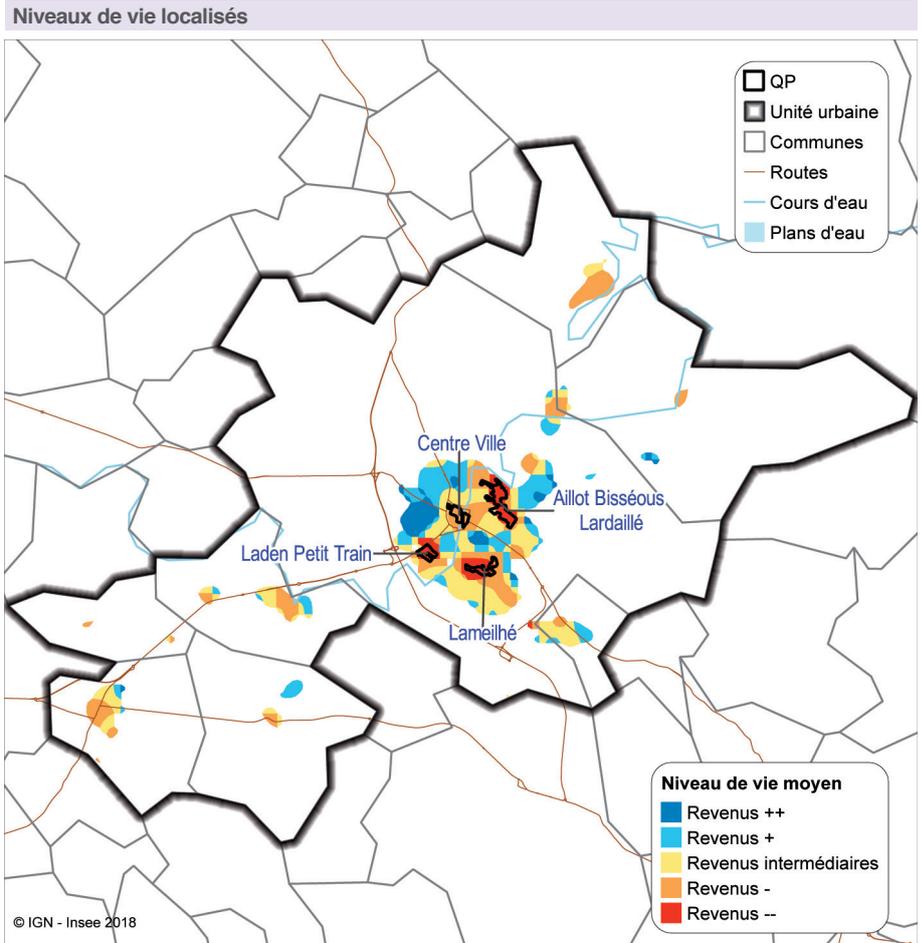
Comme la plupart des quartiers prioritaires, *Laden Petit Train* cumule pauvreté monétaire et diverses difficultés. Le taux d'emploi y est très faible : seule 27 % de la population en âge de travailler (15-64 ans) est en emploi. Les prestations sociales représentent 40 % du revenu disponible des habitants du quartier et la part des allo-

cataires CAF dont le revenu dépend intégralement de ces prestations atteint 39 % contre 32 % sur l'ensemble des quartiers prioritaires de la région et 19 % sur l'unité urbaine de Castres.

Comparés à *Laden Petit Train*, les quartiers *Lameilhé* et *Alliot Bisséous Lardailié* ont des taux d'emploi plus élevés : respectivement 36 % et 39 % de la population en âge de travailler est en emploi. Cependant, la part des emplois (CDD, intérim, etc.) précaires est elle aussi élevée dans ces deux quartiers. Comme à *Laden Petit Train*, la plupart des indicateurs sociaux sont au rouge dans les QP *Lameilhé* et *Alliot Bisséous Lardailié*, avec des valeurs proches voire supérieures à celles observées sur l'ensemble des quartiers prioritaires de la région.

Ainsi, la population bénéficiaire de la CMU-C est de l'ordre de 40 %, soit 5 points de plus que dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région. À *Alliot Bisséous Lardailié*, 35 % des allocataires perçoivent le RSA socle contre 33 % dans les quartiers prioritaires de la région.

Comparé à ces trois quartiers castrais, le QP *Centre Ville* apparaît relativement épargné avec des indicateurs sociaux plus favorables. Ainsi, le taux d'emploi y est bien plus élevé et comparable à celui de l'unité urbaine englobante. La part de titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur y est aussi plus forte et même supérieure à celle de l'unité urbaine. ■



Lecture : la couleur rouge correspond aux territoires où les habitants ont des revenus très faibles au regard de ceux de l'agglomération. Les revenus des territoires de l'unité urbaine où le nombre de ménages fiscaux est trop faible ne sont pas représentés.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

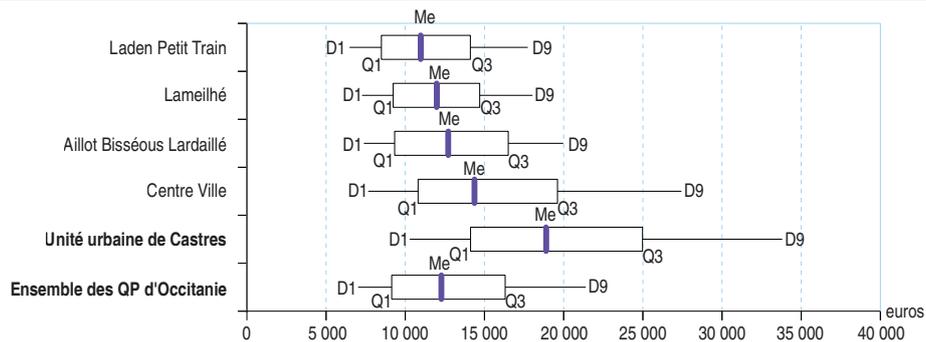
Unité urbaine de Castres

Principaux indicateurs sociaux

	Revenu disponible médian par unité de consommation (euros annuels)	Taux de pauvreté (%)	Part de la population bénéficiaire de la CMU-C (%)	Part des allocataires CAF percevant le RSA socle (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu dépend à plus de 50 % des prestations sociales (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 100 % de prestations sociales (%)
	(1)	(1)	(2)	(3)	(3)	(3)
Laden Petit Train	10 975	59,9	45	41	55	39
Lameilhé	11 982	51,4	41	32	46	28
Aillot Bisséous Lardailié	12 717	45,1	39	35	48	32
Centre Ville	14 370	33,0	25	27	38	28
Unité urbaine de Castres	18 890	16,3	11	19	29	19
Ensemble des QP d'Occitanie	12 279	48,7	35	33	49	32

Sources : (1) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013 ; (2) Cnam au 31/12/2015 ; (3) Cnaf au 31/12/2015

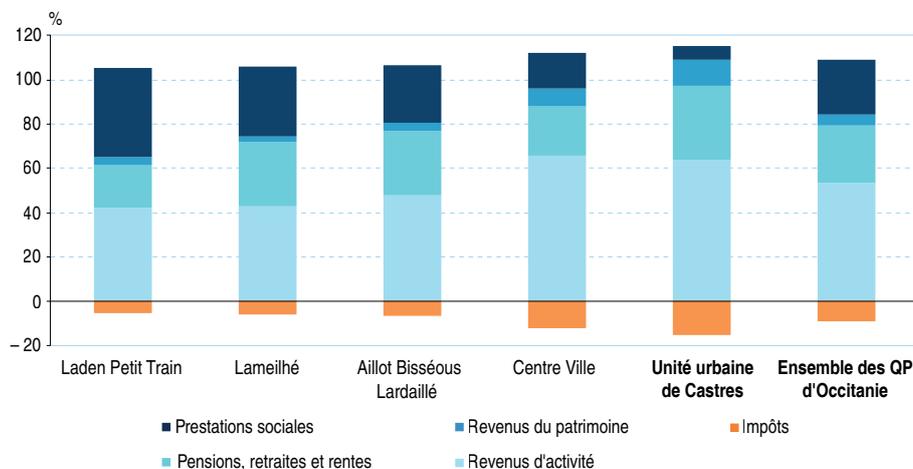
Indicateurs de dispersion des revenus disponibles annuels par unité de consommation



Lecture : pour le QP *Laden Petit Train*, le revenu plafond des 10 % les plus pauvres est de 6 483 euros (1^{er} décile ou D1) et celui des 25 % les plus pauvres de 8 492 euros (1^{er} quartile ou Q1) en 2013. À l'autre extrémité de l'échelle, le revenu plancher des 25 % les plus riches est de 14 111 euros (3^e quartile ou Q3) et celui des 10 % les plus riches de 17 733 euros (9^e décile ou D9). La médiane s'élève à 10 975 euros (Me).

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Décomposition du revenu disponible selon l'origine du revenu



Lecture : pour disposer *in fine* de 100 euros de revenus disponibles, les ménages du QP *Laden Petit Train* ont en moyenne perçu en 2013, 42,00 euros de revenu d'activité, 19,70 euros de pensions, retraites et rentes, 3,20 euros de revenus du patrimoine, 40,30 euros de prestations sociales. Ils ont versé 5,20 euros d'impôts directs.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Principales caractéristiques démographiques

	Population	Part des femmes dans la population (%)	Indice de jeunesse	Part des ménages d'une personne (%)	Part des ménages de 5 personnes ou plus (%)	Part des ménages monoparentaux (%)
	(1)	(2)	(2)	(2)	(3)	(3)
Laden Petit Train	1 254	51	nd	42	13	23
Lameilhé	1 298	59	2,0	46	6	25
Aillot Bisséous Lardailié	2 116	53	1,2	52	9	21
Centre Ville	1 649	55	1,4	62	nd	14
Unité urbaine de Castres	56 311	52	0,9	nd	nd	nd
Ensemble des QP d'Occitanie	35 8011	53	1,6	43	10	17

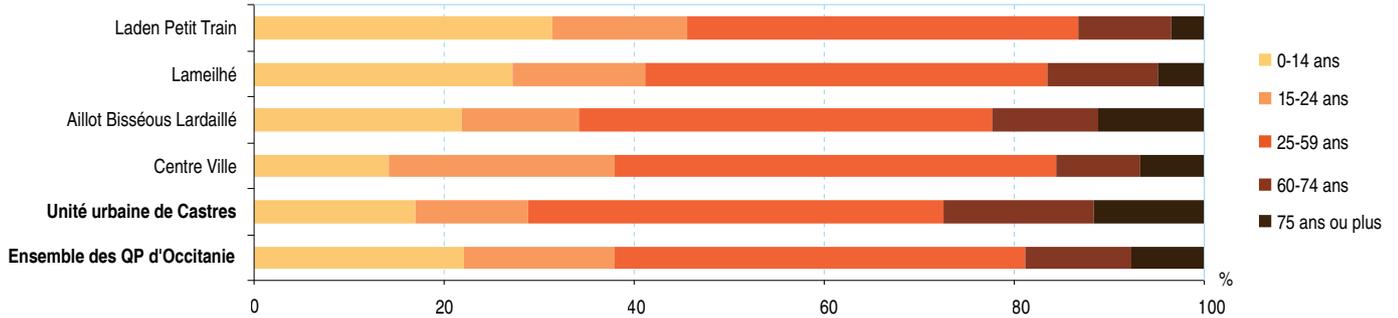
Indice de jeunesse : rapport entre la population des moins de 20 ans et celle des 60 ans ou plus

nd : données non disponibles ou non diffusables

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2013 ; (2) Insee, recensement de la population 2010 ; (3) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Unité urbaine de Castres

Structure par âge de la population



Source : Insee, recensement de la population 2010

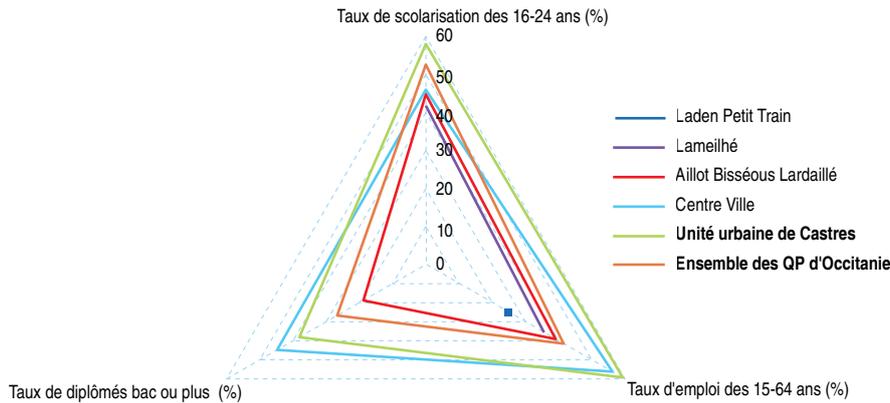
Principales caractéristiques des logements

	Nombre moyen de personnes par logement	Part des logements situés à une adresse comprenant plus de 20 logements (%)	Part des logements d'une ou deux pièces (%)	Part des logements de 5 pièces ou plus (%)	Part des logements vacants (%)
Laden Petit Train	1,9	89	17	nd	17
Lameilhé	1,9	89	nd	nd	nd
Aillot Bisséous Lardailé	1,8	43	19	14	10
Centre Ville	1,3	83	37	8	14
Unité urbaine de Castres	2,2	6	12	44	10
Ensemble des QP d'Occitanie	2,0	49	23	12	11

nd : données non disponibles ou non diffusables

Source : Insee, recensement de la population 2010

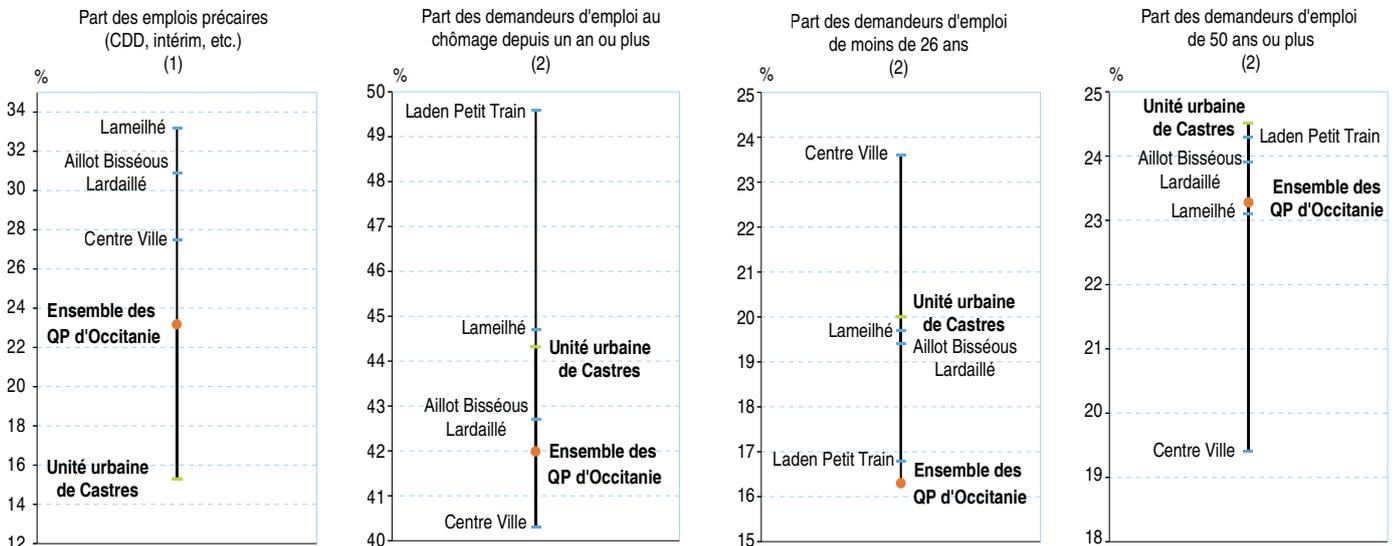
Formation et emploi



Avertissement : certaines données des quartiers Laden Petit Train et Lameilhé sont non disponibles.

Source : Insee, recensement de la population 2010

Insertion professionnelle



Avertissements : certaines données du quartier Laden Petit Train sont non disponibles ; les échelles sont différentes

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2010 ; (2) Pôle emploi, fichier des demandeurs d'emploi au 31/12/2016

L'unité urbaine de Gaillac abrite l'un des quartiers prioritaires de la politique de la ville les plus faiblement peuplés de la région. S'étirant de la cité de Catalanis à l'entrée sud de la commune vers la cité de Lentajou, le quartier *Lentajou-Catalanis* accueille une population plus âgée en moyenne que dans les autres quartiers de la région. La pauvreté, bien présente, est cependant moins marquée que dans les autres quartiers prioritaires de la région.

Le quartier prioritaire (QP) *Lentajou-Catalanis* est le seul quartier prioritaire situé dans l'unité urbaine de Gaillac. Il s'étend sur deux cités de la commune de Gaillac, Catalanis au sud-ouest et Lentajou au nord-est. Il relevait déjà de la politique de la ville avant la mise en place de la nouvelle géographie prioritaire de 2014, mais sur un territoire plus vaste, au titre d'un contrat urbain de cohésion sociale (Cucs). Historiquement, ce quartier a été construit dans les années soixante, pour héberger les ouvriers viticoles principalement issus de l'immigration. Il abrite 1 170 habitants en 2013, soit 7 % de la population de l'unité urbaine (17 670 habitants). C'est le 14^e quartier prioritaire le moins peuplé d'Occitanie sur les 105 que compte la région.

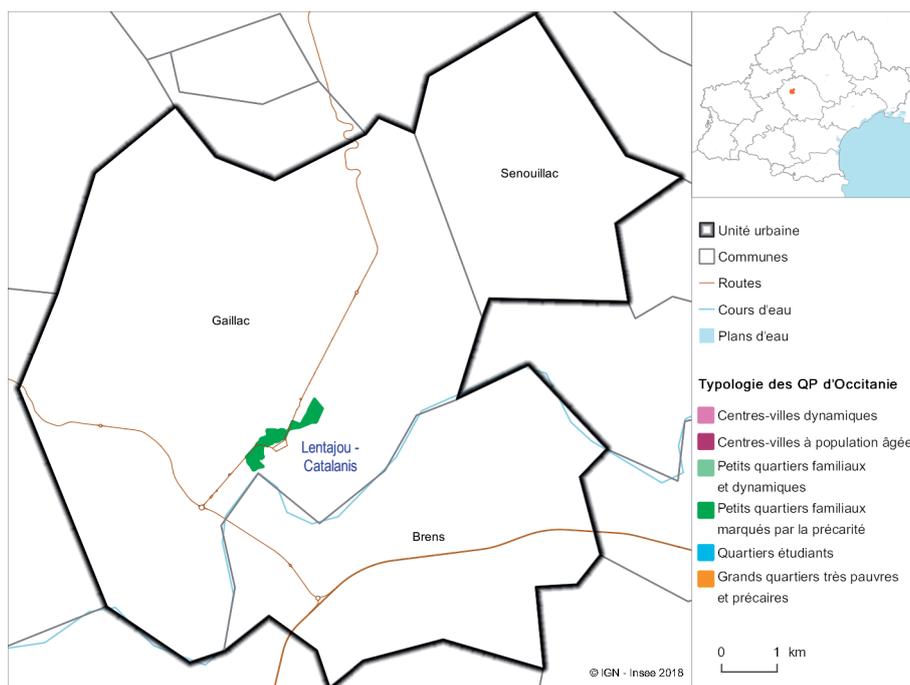
Une poche de pauvreté au sein de l'agglomération gaillacoise

Le revenu disponible par unité de consommation (UC)¹ (ou « niveau de vie ») médian des habitants de l'agglomération gaillacoise est de 18 826 euros annuels en 2013, soit un niveau un peu inférieur à celui du département du Tarn (19 144 euros) et de la région Occitanie (19 277 euros).

Dans cet environnement relativement défavorisé, le QP *Lentajou-Catalanis* apparaît en net décrochage, avec un niveau de vie médian de 12 988 euros annuels et un taux de pauvreté de 43 %, deux fois et demi supérieur à celui des habitants de l'ensemble de l'unité urbaine. Cependant, il ne figure pas parmi les quartiers prioritaires les plus défavorisés d'Occitanie : le niveau de vie dans le quartier est supérieur de 709 euros et le taux de pauvreté inférieur de 6 points à la moyenne de l'ensemble des quartiers prioritaires de la région.

¹ L'unité de consommation est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage pour tenir compte des économies d'échelle liées à la taille et à la composition du ménage. Cela permet de comparer directement les niveaux de vie (revenus disponibles) (voir définitions).

Localisation et profil du quartier prioritaire de l'unité urbaine de Gaillac



Un habitant sur deux en âge de travailler a un emploi

Dans la typologie des quartiers prioritaires d'Occitanie, le QP *Lentajou-Catalanis* est classé parmi les petits quartiers familiaux marqués par la précarité. Comme d'autres quartiers de ce type, il bénéficie néanmoins du dynamisme de son agglomération. Ainsi, 45 % des habitants du quartier en âge de travailler (15-64 ans) exercent une activité professionnelle, soit un taux supérieur de 4 points à celui de l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie mais néanmoins bien inférieur à celui de l'agglomération de Gaillac (62 %). En conséquence, la part des revenus d'activité dans le revenu disponible des habitants du quartier représente un peu plus de la moitié des ressources des habitants, tandis que la part des prestations sociales est relativement faible : 18 % contre 25 % dans l'ensemble des quartiers. Autre signe de moindre fragilité, la part des allocataires

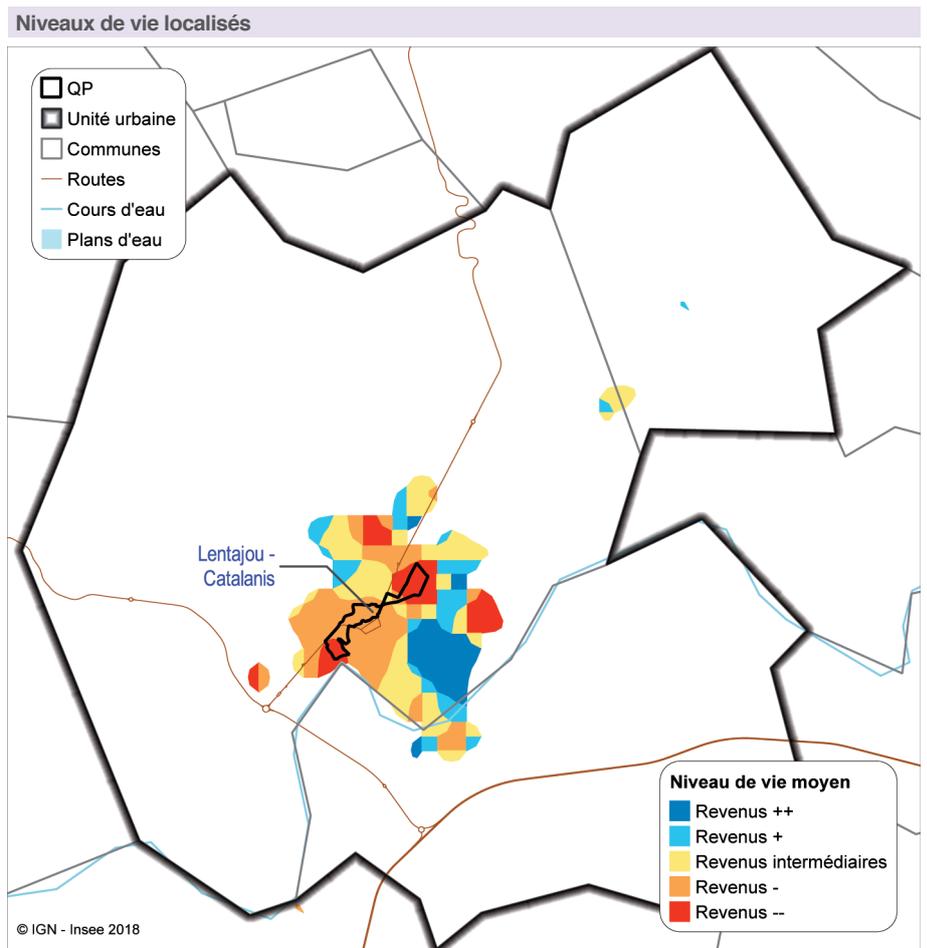
CAF dont l'intégralité du revenu est composé de prestations sociales est nettement plus faible dans le QP *Lentajou-Catalanis* : 20 % contre 32 % en moyenne dans les quartiers prioritaires d'Occitanie. La part des bénéficiaires du RSA socle y est aussi inférieure.

Toutefois, lorsqu'ils sont au chômage, les habitants du QP *Lentajou-Catalanis* rencontrent davantage de difficultés : cinq demandeurs d'emploi sur dix sont inscrits à Pôle emploi depuis un an ou plus, contre environ quatre sur dix dans l'ensemble de l'agglomération gaillacoise et dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région.

Une population plutôt âgée

L'agglomération de Gaillac se caractérise par une population relativement âgée. C'est le cas aussi pour le QP *Lentajou-Catalanis*, comme pour la plupart des petits quartiers familiaux marqués par la précarité. Ainsi,

25 % des habitants du quartier ont 60 ans ou plus (six points de plus que pour l'ensemble des quartiers prioritaires de la région), et 9 % ont atteint ou dépassent les 75 ans. En conséquence, les pensions et retraites représentent près d'un tiers des revenus disponibles, contre un quart pour l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie. Logiquement, les personnes seules sont aussi proportionnellement plus nombreuses dans ce quartier, où elles représentent un ménage sur deux. ■



Lecture : la couleur rouge correspond aux territoires où les habitants ont des revenus très faibles au regard de ceux de l'agglomération. Les revenus des territoires de l'unité urbaine où le nombre de ménages fiscaux est trop faible ne sont pas représentés.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

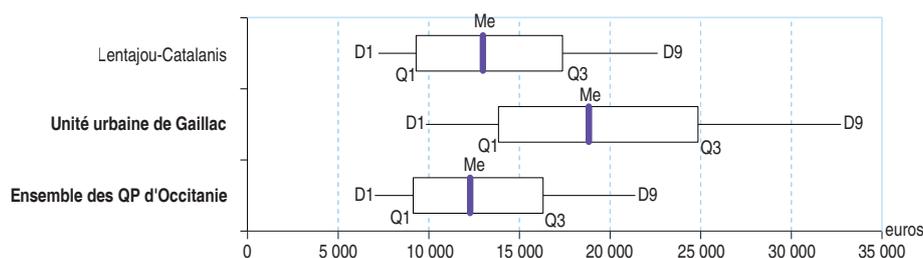
Unité urbaine de Gaillac

Principaux indicateurs sociaux

	Revenu disponible médian par unité de consommation (euros annuels)	Taux de pauvreté (%)	Part de la population bénéficiaire de la CMU-C (%)	Part des allocataires CAF percevant le RSA socle (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu dépend à plus de 50 % des prestations sociales (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 100 % de prestations sociales (%)
	(1)	(1)	(2)	(3)	(3)	(3)
Lentajou-Catalanis	12 988	43,0	24	24	38	20
Unité urbaine de Gaillac	18 826	17,5	8	16	25	14
Ensemble des QP d'Occitanie	12 279	48,7	35	33	49	32

Sources : (1) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013 ; (2) Cnam au 31/12/2015 ; (3) Cnaf au 31/12/2015

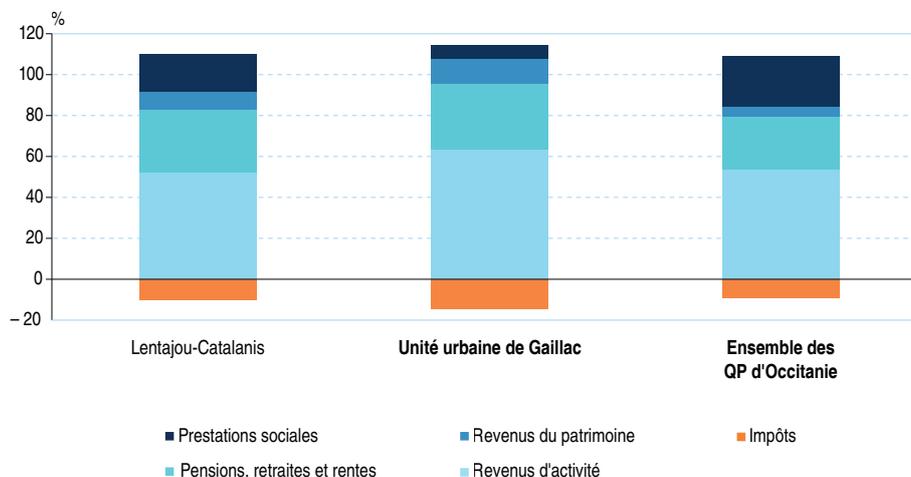
Indicateurs de dispersion des revenus disponibles annuels par unité de consommation



Lecture : pour le QP *Lentajou-Catalanis*, le revenu plafond des 10 % les plus pauvres est de 7 220 euros annuels (1^{er} décile ou D1) et celui des 25 % les plus pauvres de 9 304 euros (1^{er} quartile ou Q1) en 2013. À l'autre extrémité de l'échelle, le revenu plancher des 25 % les plus riches est de 17 379 euros (3^e quartile ou Q3) et celui des 10 % les plus riches de 22 626 euros (9^e décile ou D9). La médiane (Me) s'élève à 12 988 euros.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Décomposition du revenu disponible selon l'origine du revenu



Lecture : pour disposer *in fine* de 100 euros de revenu disponible, les ménages du QP *Lentajou-Catalanis* ont en moyenne perçu en 2013, 52,20 euros de revenus d'activité (qui incluent les indemnités de chômage), 30,80 euros de pensions, retraites et rentes, 18,30 euros de prestations sociales, 8,70 euros de revenus du patrimoine et ont versé 10,00 euros en impôts directs.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2013

Principales caractéristiques démographiques

	Population	Part des femmes dans la population (%)	Indice de jeunesse	Part des ménages d'une personne (%)	Part des ménages de 5 personnes ou plus (%)	Part des ménages monoparentaux (%)
	(1)	(2)	(2)	(2)	(3)	(3)
Lentajou-Catalanis	1 173	56	1,0	49	8	17
Unité urbaine de Gaillac	17 674	53	0,7	35	nd	nd
Ensemble des QP d'Occitanie	358 011	53	1,6	43	10	17

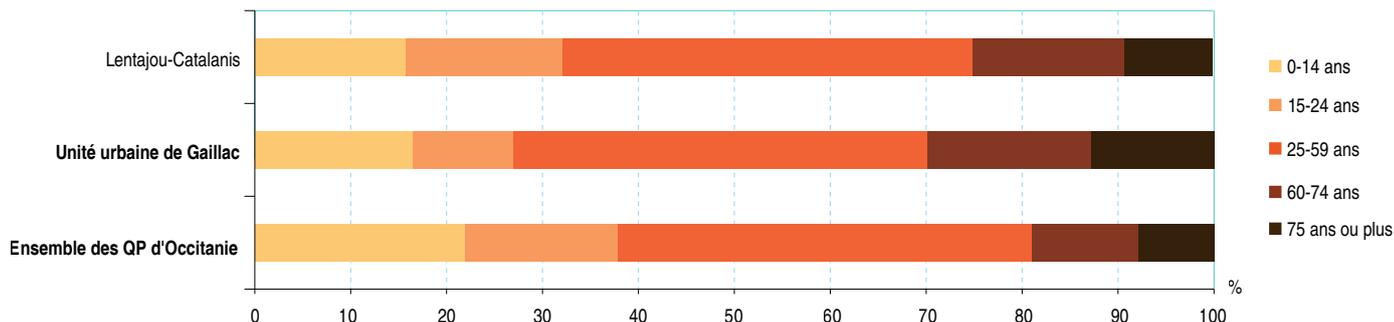
Indice de jeunesse : rapport entre la population des moins de 20 ans et celle des 60 ans ou plus

nd : données non disponibles ou non diffusables

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2013 ; (2) Insee, recensement de la population 2010 ; (3) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Unité urbaine de Gaillac

Structure par âge de la population



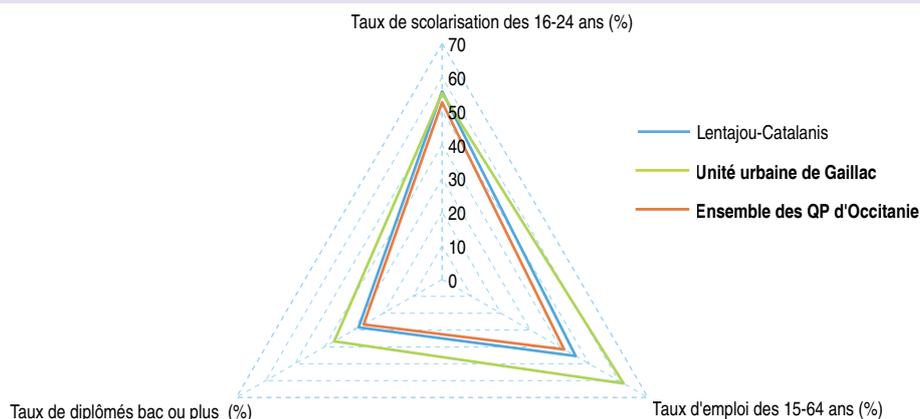
Source : Insee, recensement de la population 2010

Principales caractéristiques des logements

	Nombre moyen de personnes par logement	Part des logements situés à une adresse comprenant plus de 20 logements (%)	Part des logements d'une ou deux pièces (%)	Part des logements de 5 pièces ou plus (%)	Part des logements vacants (%)
Lentajou-Catalanis	1,8	33	18	13	7
Unité urbaine de Gaillac	2,2	6	12	38	9
Ensemble des QP d'Occitanie	2,0	49	23	12	11

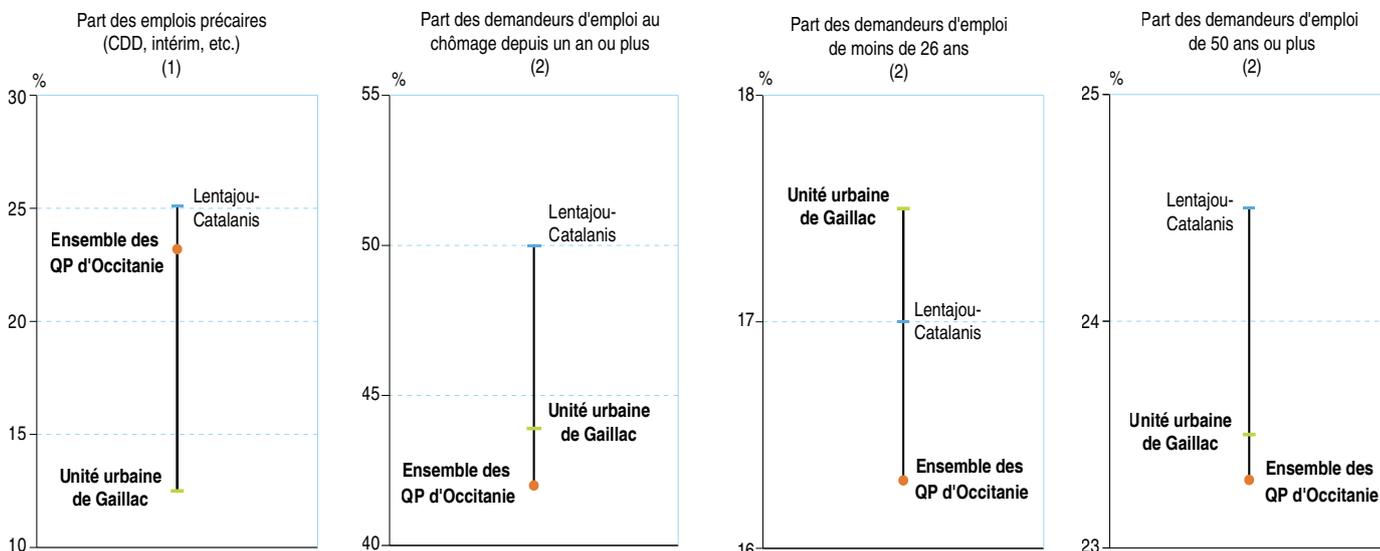
Source : Insee, recensement de la population 2010

Formation et emploi



Source : Insee, recensement de la population 2010

Insertion professionnelle



Avertissement : les échelles sont différentes

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2010 ; (2) Pôle emploi, fichier des demandeurs d'emploi au 31/12/2016

L'unité urbaine de Graulhet compte un seul quartier prioritaire de la politique de la ville, **Crins-En Gach**, situé sur la commune de Graulhet. Ce quartier prioritaire est constitué de deux territoires assez différents : le centre ancien concentre une population plutôt âgée tandis que les quartiers d'En Gach et de Crins, constitués de logements sociaux, abritent une population plus jeune. Dans ce quartier de centre-ville, la pauvreté est moins prégnante que dans l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie.

Le quartier prioritaire (QP) *Crins-En Gach* compte 2 700 habitants en 2013, soit 23 % de la population totale de la commune de Graulhet qui constitue à elle seule l'unité urbaine de Graulhet. Graulhet faisait déjà partie de la géographie prioritaire de la politique de la ville avant 2014, au titre d'un contrat urbain de cohésion sociale (Cucs), mais sur un périmètre plus large qui englobe en partie le QP *Crins-En Gach*.

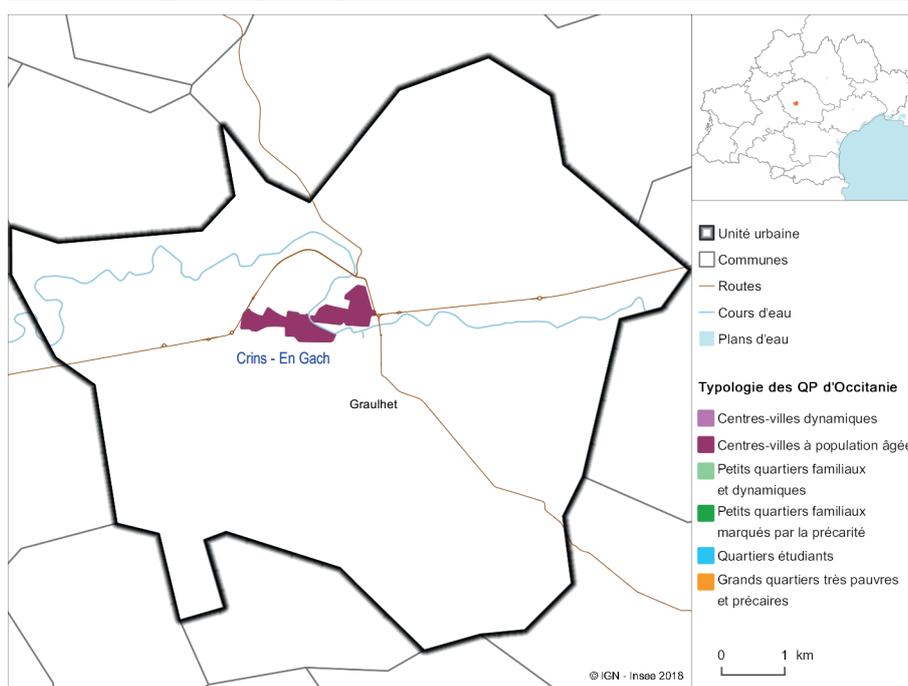
Ce quartier prioritaire regroupe deux types d'habitats différents de part et d'autre du Dadou qui traverse la ville : des ensembles de logements sociaux dans les quartiers d'En Gach et de Crins et des maisons individuelles dans le cœur de ville ancien. Sur l'ensemble du quartier, deux logements sur dix sont vacants contre un sur dix dans la commune de Graulhet et dans les quartiers prioritaires d'Occitanie.

Un quartier pauvre dans une agglomération peu favorisée

Le revenu disponible par unité de consommation (UC)¹ (ou « niveau de vie ») médian des habitants de l'unité urbaine de Graulhet s'élève à 16 749 euros annuels en 2013, un montant inférieur à celui du département du Tarn (19 144 euros) et de la région Occitanie (19 277 euros). Ce faible niveau de vie s'explique en partie par la crise économique qu'a connue la commune dans les années 90 avec l'effondrement de l'industrie de traitement du cuir. Dans ce contexte déjà défavorisé, le QP *Crins-En Gach* concentre les difficultés avec un revenu médian encore bien plus faible (13 442 euros), mais néanmoins supérieur à la moyenne des quartiers prioritaires de la région (12 279 euros). Dans ce quartier, 41 % des habitants vivent sous le seuil de pauvreté, contre 23 % dans la commune de Graulhet et 49 % dans l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie.

¹ L'unité de consommation est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage pour tenir compte des économies d'échelle liées à la taille et à la composition du ménage. Cela permet de comparer directement les niveaux de vie (revenus disponibles) (voir définitions).

Localisation et profil du quartier prioritaire de l'unité urbaine de Graulhet



Avertissement : la commune de Lourdes est partagée en deux territoires non contigus

Les écarts de revenus entre les plus aisés et les plus pauvres dans le QP *Crins-En Gach* sont proches de ceux de l'unité urbaine et de la moyenne des quartiers de la région : le revenu disponible plancher des 10 % des habitants les plus aisés (9^e décile) est 2,9 fois supérieur au revenu plafond des 10 % les plus modestes (1^{er} décile). Aux deux extrémités de l'échelle de revenus, qu'il s'agisse des 10 % des habitants les plus pauvres ou des 10 % les plus riches, les revenus disponibles sont plus élevés que dans l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie.

Des difficultés d'insertion professionnelle

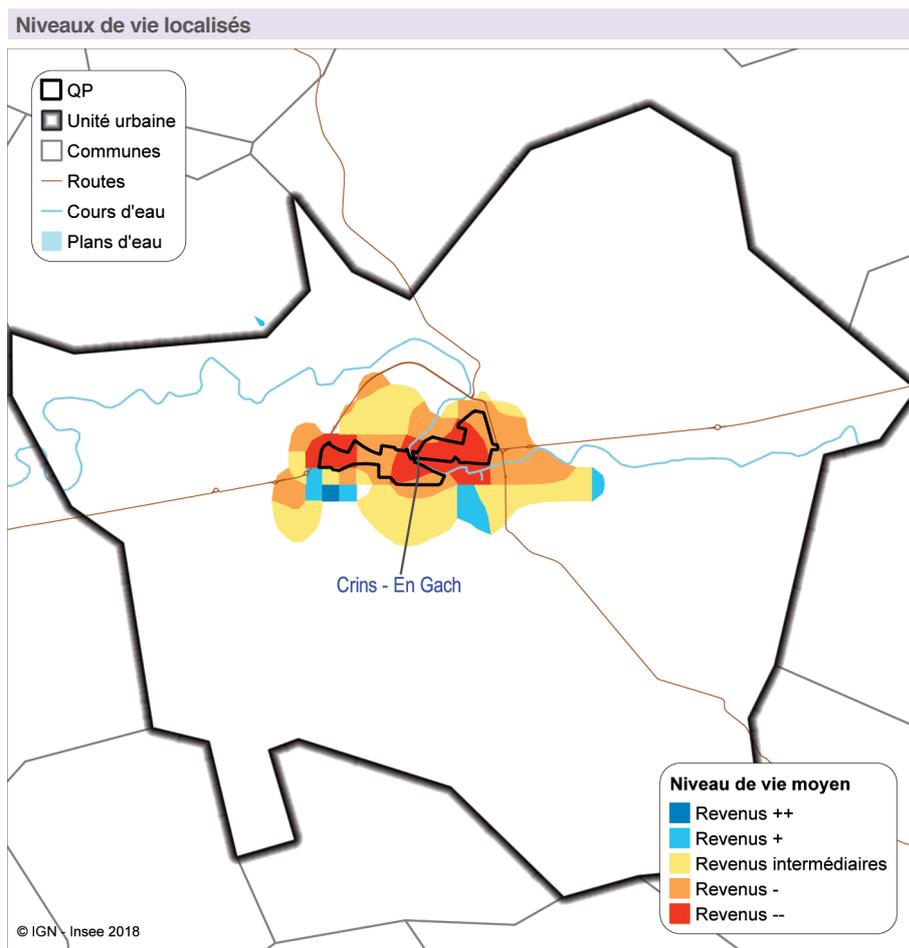
Outre la pauvreté monétaire, les habitants du QP *Crins-En Gach* connaissent des difficultés d'insertion professionnelle. Dans le quartier, seules 44 % des personnes en âge de travailler (15-64 ans) ont un emploi, un taux inférieur

de 11 points à celui de l'unité urbaine. Parmi les demandeurs d'emploi, 45 % sont inscrits à Pôle emploi depuis un an ou plus et 18 % ont moins de 26 ans, soit des proportions plus élevées que dans l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie.

En lien avec ces difficultés d'insertion professionnelle, la part des revenus d'activité dans le revenu disponible des habitants est relativement faible : 47 %, soit 7 à 8 points de moins qu'en moyenne dans les quartiers de la région ou que dans la commune de Graulhet. La part des prestations sociales est également réduite : 18 %, soit 7 points de moins que dans l'ensemble des quartiers de la région. Ainsi, dans ce quartier, les allocataires CAF dont le revenu disponible dépend à plus de 50 % ou en totalité des prestations sociales sont relativement moins nombreux que dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région.

Beaucoup de personnes âgées

Dans la typologie des quartiers prioritaires d'Occitanie, le QP *Crins-En Gach* est classé parmi les quartiers de centres-villes à population âgée. En effet, deux habitants sur dix du quartier sont âgés de 75 ans ou plus, soit plus du double qu'en moyenne dans les quartiers prioritaires d'Occitanie, et 34 % ont 60 ans ou plus, contre 19 % en moyenne. Ces personnes âgées résident principalement dans la partie du quartier située dans le centre ancien. Le nombre élevé de personnes âgées dans la population du quartier explique la part des retraites, pensions et rentes dans le revenu disponible des habitants du quartier, beaucoup plus forte que dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région. ■



Lecture : la couleur rouge correspond aux territoires où les habitants ont des revenus très faibles au regard de ceux de l'agglomération. Les revenus des territoires de l'unité urbaine où le nombre de ménages fiscaux est trop faible ne sont pas représentés.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

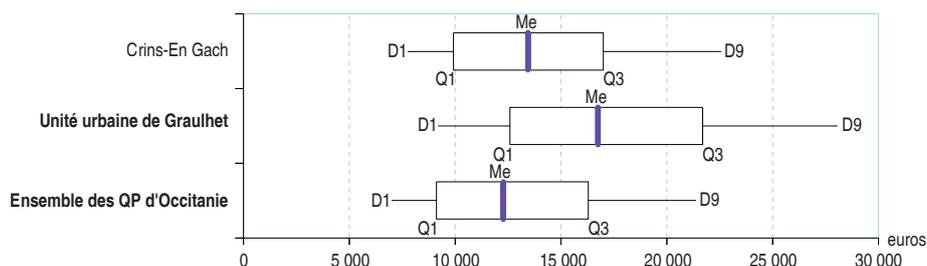
Unité urbaine de Graulhet

Principaux indicateurs sociaux

	Revenu disponible médian par unité de consommation (euros annuels)	Taux de pauvreté (%)	Part de la population bénéficiaire de la CMU-C (%)	Part des allocataires CAF percevant le RSA socle (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu dépend à plus de 50 % des prestations sociales (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 100 % de prestations sociales (%)
	(1)	(1)	(2)	(3)	(3)	(3)
Crins-En Gach	13 442	41,1	28	28	37	24
Unité urbaine de Graulhet	16 749	22,5	13	21	31	19
Ensemble des QP d'Occitanie	12 279	48,7	35	33	49	32

Sources : (1) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013 ; (2) Cnam au 31/12/2015 ; (3) Cnaf au 31/12/2015

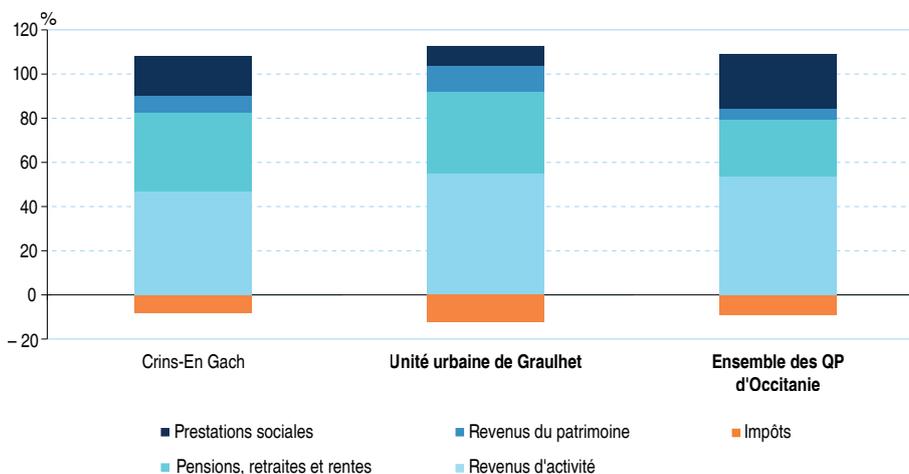
Indicateurs de dispersion des revenus disponibles annuels par unité de consommation



Lecture : pour le QP *Crins-En Gach*, le revenu plafond des 10 % les plus pauvres est de 7 780 euros annuels (1^{er} décile ou D1) et celui des 25 % les plus pauvres de 9 944 euros (1^{er} quartile ou Q1) en 2013. À l'autre extrémité de l'échelle, le revenu plancher des 25 % les plus riches est de 17 013 euros (3^e quartile ou Q3) et celui des 10 % les plus riches de 22 580 euros (9^e décile ou D9). La médiane (Me) s'élève à 13 442 euros.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Décomposition du revenu disponible selon l'origine du revenu



Lecture : pour disposer *in fine* de 100 euros de revenu disponible, les ménages du QP *Crins-En Gach* ont en moyenne perçu en 2013, 46,90 euros de revenus d'activité (qui incluent les indemnités de chômage), 35,90 euros de pensions, retraites et rentes, 7,40 euros de revenus du patrimoine, 17,90 euros de prestations sociales et ont versé 8,10 euros en impôts directs.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2013

Principales caractéristiques démographiques

	Population	Part des femmes dans la population (%)	Indice de jeunesse	Part des ménages d'une personne (%)	Part des ménages de 5 personnes ou plus (%)	Part des ménages monoparentaux (%)
	(1)	(2)	(2)	(2)	(3)	(3)
Crins-En Gach	2 701	53	0,7	40	9	16
Unité urbaine de Graulhet	11 807	50	0,7	nd	nd	nd
Ensemble des QP d'Occitanie	358 011	53	1,6	43	10	17

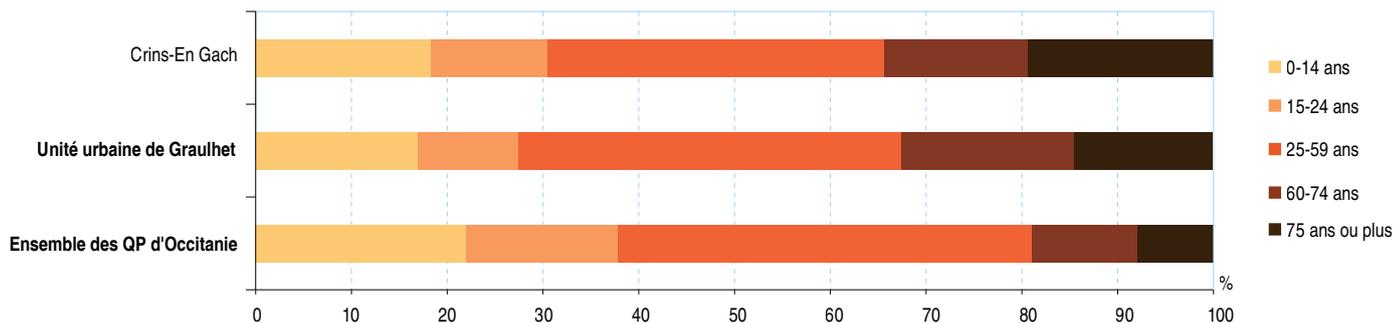
Indice de jeunesse : rapport entre la population des moins de 20 ans et celle des 60 ans ou plus

nd : données non disponibles ou non diffusables

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2013 ; (2) Insee, recensement de la population 2010 ; (3) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Unité urbaine de Graulhet

Structure par âge de la population



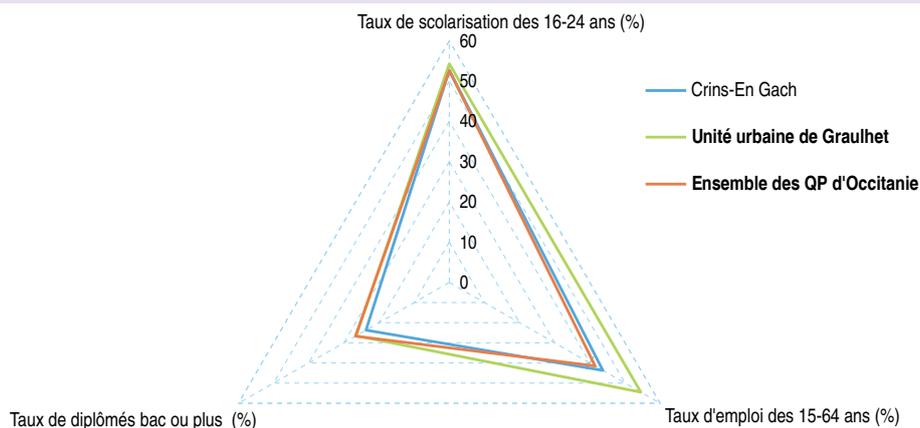
Source : Insee, recensement de la population 2010

Principales caractéristiques des logements

	Nombre moyen de personnes par logement	Part des logements situés à une adresse comprenant plus de 20 logements (%)	Part des logements d'une ou deux pièces (%)	Part des logements de 5 pièces ou plus (%)	Part des logements vacants (%)
Crins-En Gach	2,0	20	13	30	21
Unité urbaine de Graulhet	2,3	4	8	46	13
Ensemble des QP d'Occitanie	2,0	49	23	12	11

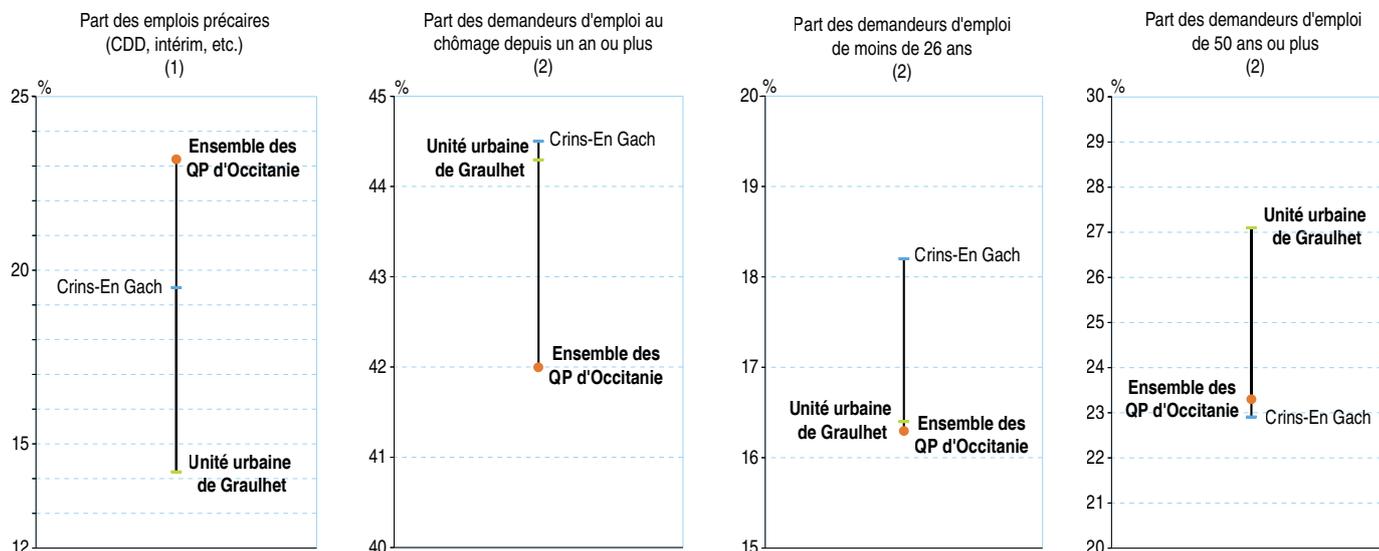
Source : Insee, recensement de la population 2010

Formation et emploi



Source : Insee, recensement de la population 2010

Insertion professionnelle



Avertissement : les échelles sont différentes

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2010 ; (2) Pôle emploi, fichier des demandeurs d'emploi au 31/12/2016

L'unité urbaine de Mazamet compte un seul quartier prioritaire de la politique de la ville : **La Falgalarié**, situé sur la commune d'Aussillon. C'est un quartier en forte évolution depuis le lancement en 2002 d'un vaste chantier de renouvellement urbain, aujourd'hui en phase d'achèvement. C'est aussi un quartier particulièrement touché par la pauvreté dans un environnement encore marqué par l'arrêt dans les années 90 de l'industrie du délainage et de la mégisserie.

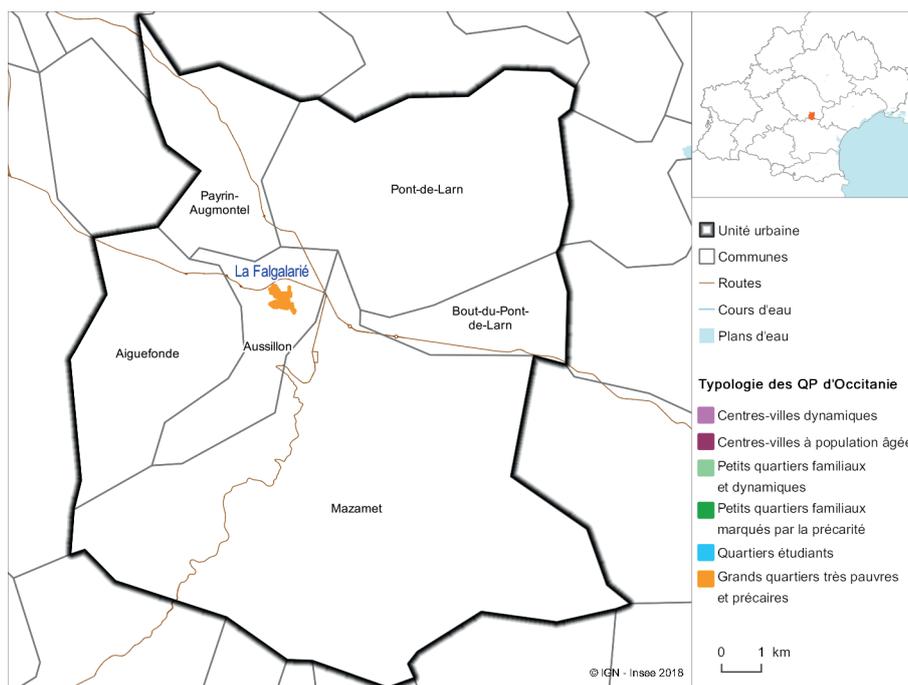
Le quartier prioritaire (QP) *La Falgalarié*, situé sur la commune d'Aussillon, compte 1 280 habitants en 2013, soit 5 % de la population de l'unité urbaine de Mazamet et 21 % de celle de la commune d'Aussillon. Ce quartier, qui concentre la quasi-totalité du parc des logements sociaux de la commune, est situé entre deux voies routières importantes de l'agglomération. L'unité urbaine de Mazamet faisait déjà partie de la géographie prioritaire de la politique de la ville avant 2014, notamment au titre d'une zone urbaine sensible (ZUS) sur la commune d'Aussillon, que le nouveau quartier prioritaire recoupe en partie.

Le bâti du QP *La Falgalarié* s'est profondément transformé depuis 2002, dans le cadre d'un vaste programme de renouvellement urbain qui doit s'achever en 2018, les anciens immeubles étant remplacés progressivement par un habitat pavillonnaire. La part des logements situés à une adresse comprenant plus de 20 logements devient très faible dans ce quartier : 8 % en 2013, contre 49 % en moyenne dans les quartiers prioritaires d'Occitanie. Autre conséquence, la part des logements de 5 pièces ou plus (25 %) y est deux fois plus importante qu'en moyenne dans les quartiers de la région, mais inférieure à celle de l'unité urbaine où les grands logements constituent près de la moitié du parc.

Un quartier fortement touché par la pauvreté

Le revenu disponible par unité de consommation (UC)¹ (ou « niveau de vie ») médian dans l'unité urbaine de Mazamet s'élève à 18 248 euros annuels en 2013, soit un niveau bien plus faible que dans le département du Tarn (19 140 euros) et

Localisation et profil du quartier prioritaire de l'unité urbaine de Mazamet



dans la région Occitanie (19 277 euros). Dans ce contexte plutôt défavorable, encore marqué par l'arrêt des activités industrielles de délainage et de mégisserie dans les années 90, le QP *La Falgalarié* constitue une vraie poche de pauvreté : le niveau de vie médian annuel s'y établit à 11 716 euros, soit 6 500 euros de moins que dans l'ensemble de l'unité urbaine et 500 euros de moins que la moyenne des quartiers prioritaires d'Occitanie.

En outre, 53 % des habitants du quartier vivent sous le seuil de pauvreté, soit 4 points de plus que l'ensemble des quartiers prioritaires de la région.

L'échelle des revenus dans ce quartier est assez resserrée : les écarts de niveau de vie entre le revenu plancher des 10 % des habitants les plus aisés (9^e décile) et le revenu plafond des 10 % les plus pauvres (1^{er} décile) y est plus faible (2,8) que dans l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie (3,0).

Des habitants peu diplômés et souvent sans emploi

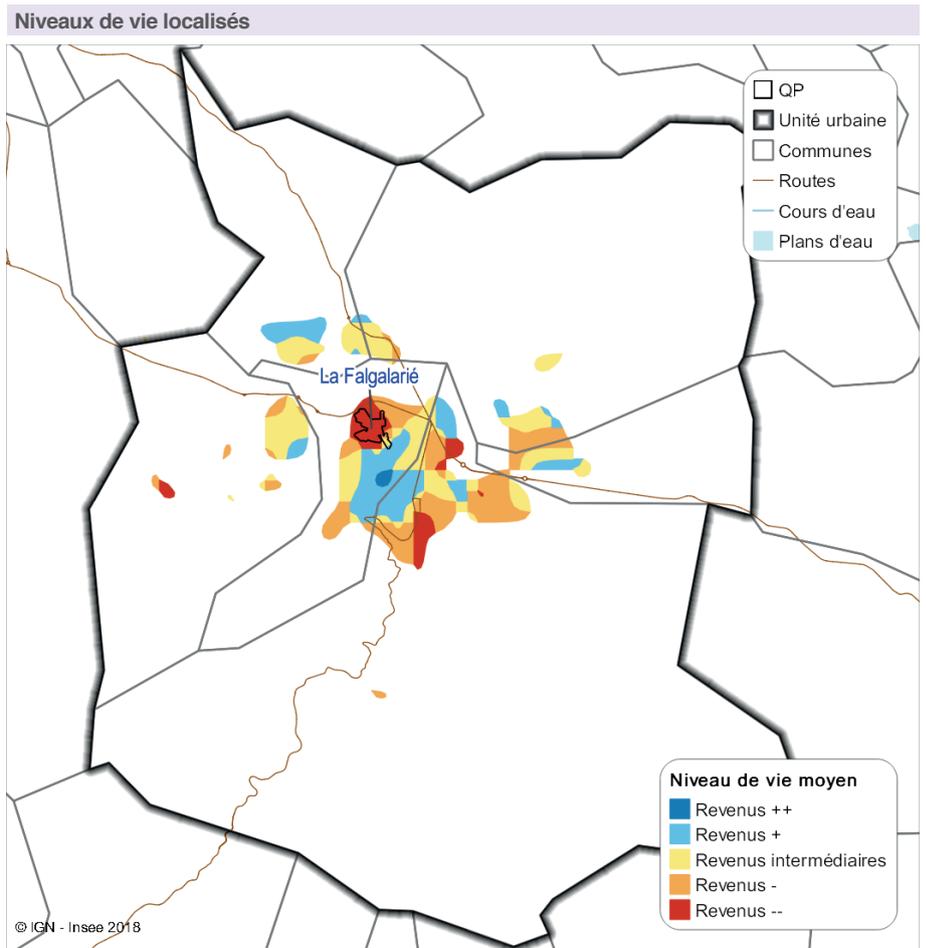
Le QP *La Falgalarié* fait partie des quartiers très pauvres et précaires selon la typologie des quartiers prioritaires de la politique de la ville d'Occitanie. Il cumule pauvreté monétaire et plusieurs fragilités. Ainsi, l'accès à l'emploi y est peu aisé : seuls 36 % des habitants du quartier en âge de travailler (15-64 ans) ont un emploi, soit 5 points de moins que la moyenne des quartiers. Et lorsqu'ils exercent un emploi, il s'agit une fois sur cinq d'un emploi précaire (CDD, intérim, etc.). Néanmoins, la part des prestations sociales dans l'ensemble des revenus n'est guère plus importante qu'en moyenne dans les quartiers prioritaires de la région (27 % contre 25 %), vraisemblablement en raison d'un non-recours aux prestations. De même, les proportions d'allocataires CAF dont les revenus disponibles dépendent à

¹ L'unité de consommation est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage pour tenir compte des économies d'échelle liées à la taille et à la composition du ménage. Cela permet de comparer directement les niveaux de vie (revenus disponibles) (voir définitions).

plus de 50 % voire à 100 % des prestations sociales sont toutes deux inférieures de 10 points à celles de l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie.

Autre facteur de fragilité, la population du quartier est peu diplômée : seuls 15 % des habitants détiennent un baccalauréat ou un diplôme de niveau supérieur, soit 12 points de moins que l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie.

Comme la plupart des quartiers prioritaires de la politique de la ville en Occitanie, le QP *La Falgalarié* est avant tout un quartier jeune, avec un habitant sur trois âgé de moins de 25 ans. Néanmoins, les personnes de 60 ans ou plus sont aussi nombreuses dans ce quartier, en lien avec la présence de retraités de l'ancienne industrie locale. ■



Lecture : la couleur rouge correspond aux territoires où les habitants ont des revenus très faibles au regard de ceux de l'agglomération. Les revenus des territoires de l'unité urbaine où le nombre de ménages fiscaux est trop faible ne sont pas représentés.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

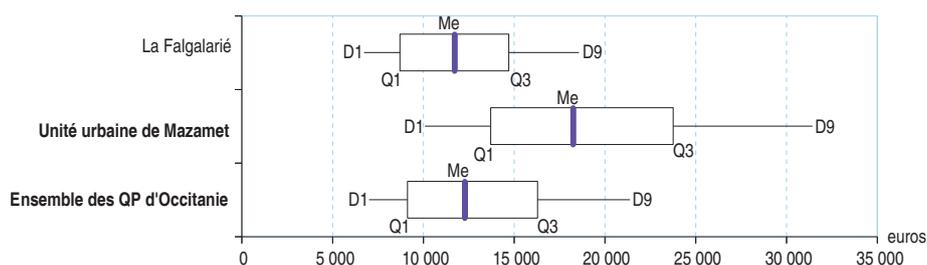
Unité urbaine de Mazamet

Principaux indicateurs sociaux

	Revenu disponible médian par unité de consommation (euros annuels)	Taux de pauvreté (%)	Part de la population bénéficiaire de la CMU-C (%)	Part des allocataires CAF percevant le RSA socle (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu dépend à plus de 50 % des prestations sociales (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 100 % de prestations sociales (%)
	(1)	(1)	(2)	(3)	(3)	(3)
La Falgalarie	11 716	53,3	30	26	39	23
Unité urbaine de Mazamet	18 248	17,4	10	20	29	18
Ensemble des QP d'Occitanie	12 279	48,7	35	33	49	32

Sources : (1) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013 ; (2) Cnam au 31/12/2015 ; (3) Cnaf au 31/12/2015

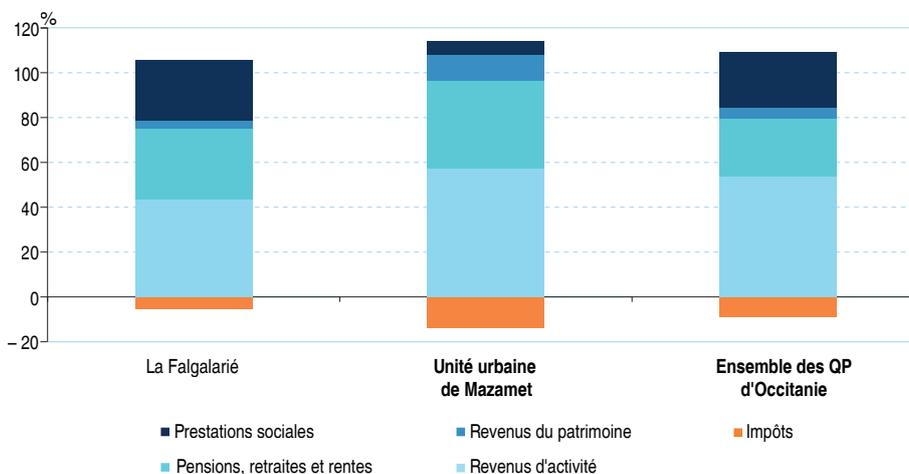
Indicateurs de dispersion des revenus disponibles annuels par unité de consommation



Lecture : pour le QP La Falgalarie, le revenu plafond des 10 % les plus pauvres est de 6 749 euros annuels (1^{er} décile ou D1) et celui des 25 % les plus pauvres de 8 723 euros (1^{er} quartile ou Q1) en 2013. À l'autre extrémité de l'échelle, le revenu plancher des 25 % les plus riches est de 14 722 euros (3^e quartile ou Q3) et celui des 10 % les plus riches de 18 581 euros (9^e décile ou D9). La médiane (Me) s'élève à 11 716 euros.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Décomposition du revenu disponible selon l'origine du revenu



Lecture : pour disposer *in fine* de 100 euros de revenu disponible, les ménages du QP La Falgalarie ont en moyenne perçu en 2013, 43,60 euros de revenu d'activité (qui incluent les indemnités chômage), 31,30 euros de pensions, retraites et rentes, 27,10 euros de prestations sociales, 3,50 euros de revenus du patrimoine et ont versé 5,50 euros en impôts directs.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2013

Principales caractéristiques démographiques

	Population	Part des femmes dans la population (%)	Indice de jeunesse	Part des ménages d'une personne (%)	Part des ménages de 5 personnes ou plus (%)	Part des ménages monoparentaux (%)
	(1)	(2)	(2)	(2)	(3)	(3)
La Falgalarie	1 283	53	1,3	35	13	nd
Unité urbaine de Mazamet	25 153	52	0,6	32	nd	nd
Ensemble des QP d'Occitanie	358 011	53	1,6	43	10	17

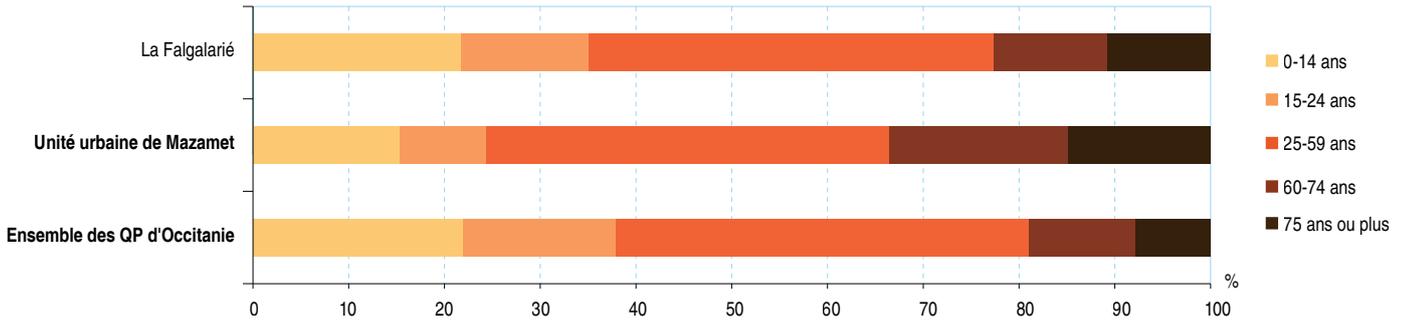
Indice de jeunesse : rapport entre la population des moins de 20 ans et celle des 60 ans ou plus

nd : données non disponibles ou non diffusables

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2013 ; (2) Insee, recensement de la population 2010 ; (3) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Unité urbaine de Mazamet

Structure par âge de la population



Source : Insee, recensement de la population 2010

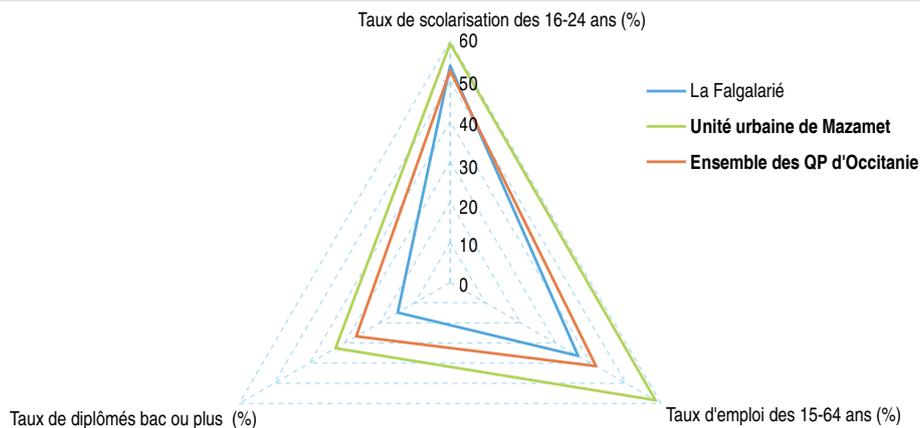
Principales caractéristiques des logements

	Nombre moyen de personnes par logement	Part des logements situés à une adresse comprenant plus de 20 logements (%)	Part des logements d'une ou deux pièces (%)	Part des logements de 5 pièces ou plus (%)	Part des logements vacants (%)
La Falgaliarié	2,5	8	11	25	nd
Unité urbaine de Mazamet	2,2	2	7	47	10
Ensemble des QP d'Occitanie	2,0	49	23	12	11

nd : données non disponibles ou non diffusables

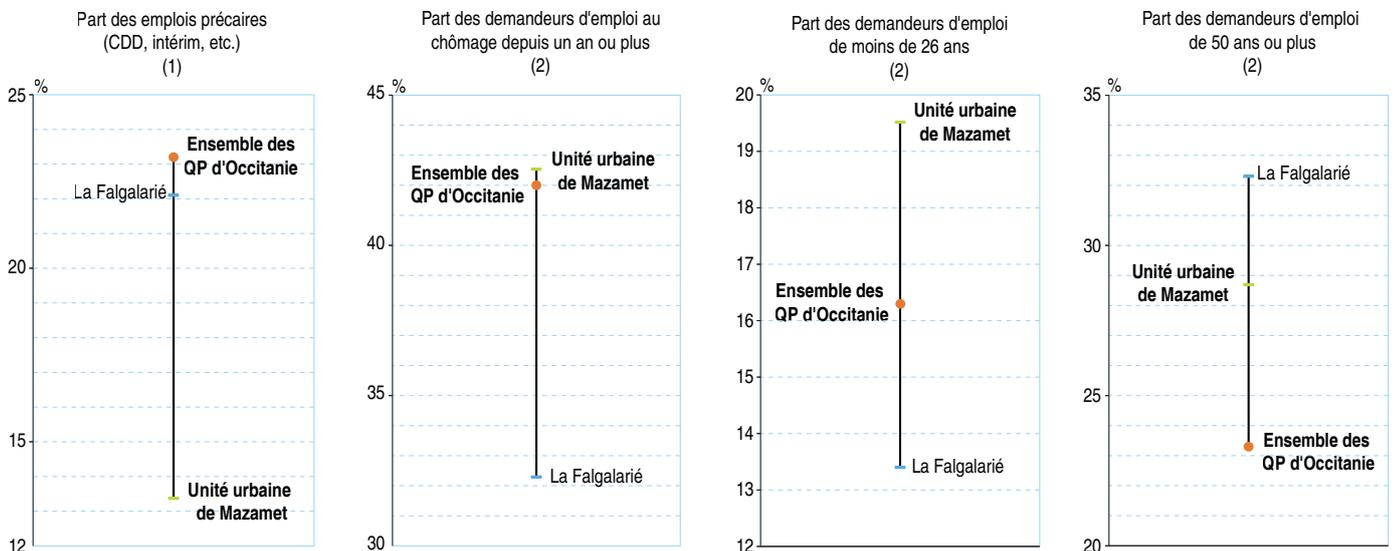
Source : Insee, recensement de la population 2010

Formation et emploi



Source : Insee, recensement de la population 2010

Insertion professionnelle

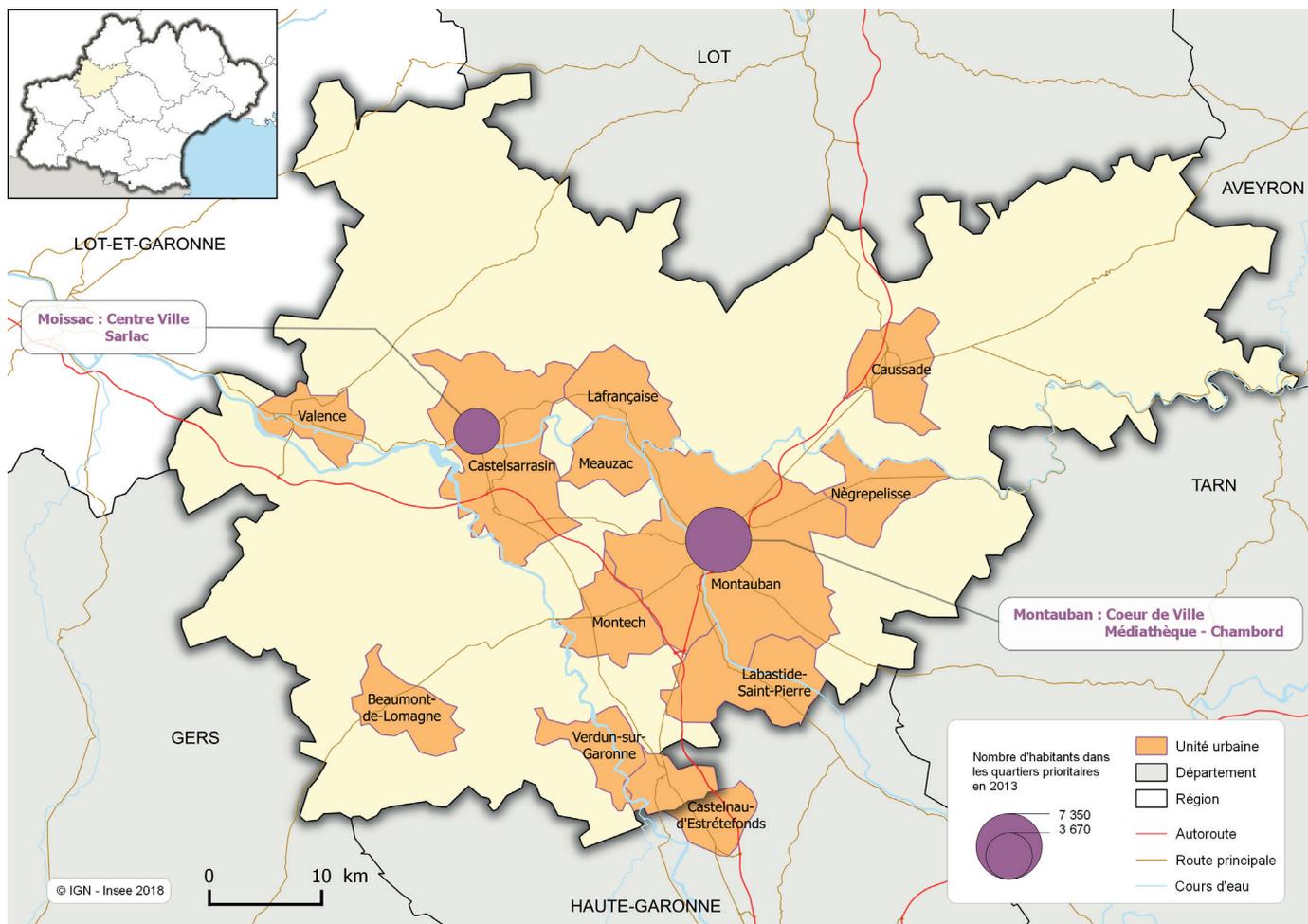


Avertissement : les échelles sont différentes

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2010 ; (2) Pôle emploi, fichier des demandeurs d'emploi au 31/12/2016

Les quartiers prioritaires du Tarn-et-Garonne

Localisation et population des quartiers prioritaires du Tarn-et-Garonne



Source : Insee, recensement de la population 2013

Tarn-et-Garonne : 4 quartiers prioritaires

2 dans l'unité urbaine de Castelsarrasin

2 dans l'unité urbaine de Montauban

11 030 habitants

3 % de la population des quartiers prioritaires de la région Occitanie

4 % des Tarn-et-Garonnais vivent dans un quartier prioritaire

Suite à la nouvelle définition de la géographie prioritaire de 2014, l'unité urbaine de Castelsarrasin compte deux quartiers prioritaires situés sur la commune de Moissac : **Centre Ville**, composante principale du cœur historique, et plus à l'est, **Sarlac**, créé dans les années 60. Le niveau de pauvreté est équivalent dans ces deux quartiers mais le quartier de Sarlac cumule davantage de difficultés.

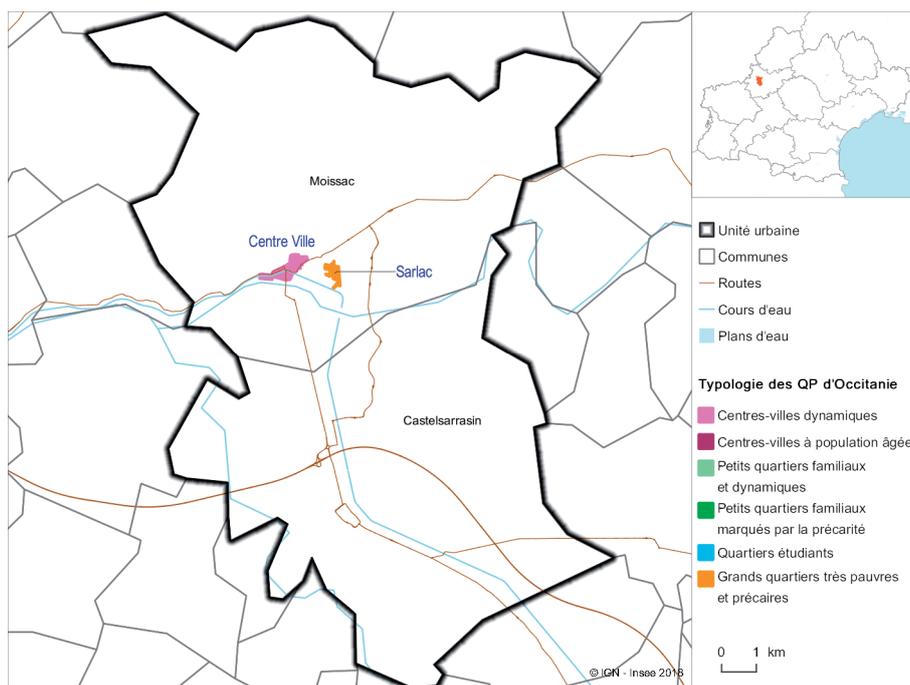
Les deux quartiers prioritaires (QP) de l'unité urbaine de Castelsarrasin situés tous deux sur la commune de Moissac regroupent 3 670 habitants en 2013, soit 14 % de la population de l'agglomération et 29 % de celle de la commune de Moissac. Le QP *Centre Ville* (2 470 habitants), cœur historique de Moissac, est composé de logements anciens qui bénéficient d'une offre diversifiée de commerces et services. Le QP *Sarlac* (1 200 habitants), un peu plus à l'est de la commune, a été construit dans les années 60 pour répondre à une pénurie de logements, mais également pour faciliter l'accès à la propriété de logements plus spacieux. Situé lui aussi dans un environnement de qualité (commerces, équipements sportifs, etc.), *Sarlac* est un quartier résidentiel, avec un habitat de maisons individuelles et logements collectifs. Dans ce quartier, les logements sont plutôt spacieux, quatre logements sur dix disposent de 5 pièces ou plus.

Un niveau de pauvreté identique dans les deux quartiers

Le revenu disponible par unité de consommation (UC)¹ (ou « niveau de vie ») médian de l'unité urbaine de Castelsarrasin est de 17 251 euros annuels en 2013, bien inférieur à celui du département du Tarn-et-Garonne (18 689 euros annuels) et de la région Occitanie (19 277 euros). Au sein de cet environnement déjà plutôt défavorisé, les deux quartiers prioritaires moissagais constituent des poches de pauvreté, avec un niveau de vie très inférieur à celui de l'unité urbaine (12 919 euros pour chacun des quartiers). Dans chacun des deux quartiers, quatre habitants sur dix vivent sous le seuil de pauvreté, soit deux fois plus que dans l'ensemble de l'unité urbaine. Toutefois, le QP *Centre Ville* présente une certaine mixité sociale, comme l'ensemble des quartiers centres-villes dynamiques

¹ L'unité de consommation est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage pour tenir compte des économies d'échelle liées à la taille et à la composition du ménage. Cela permet de comparer directement les niveaux de vie (revenus disponibles) (voir définitions).

Localisation et profil des quartiers prioritaires de l'unité urbaine de Castelsarrasin



auquel il appartient selon la typologie des quartiers prioritaires d'Occitanie : le niveau de vie placher des 10 % des habitants les plus aisés (9^e décile) est quatre fois plus élevé que le niveau de vie plafond des 10 % des habitants les plus pauvres (1^{er} décile). Cet écart est compris entre 3,0 et 3,2 dans le QP *Sarlac*, l'unité urbaine de Castelsarrasin, et l'ensemble des quartiers prioritaires de la région.

Les habitants de Sarlac cumulent de nombreuses difficultés

Le QP *Sarlac* est classé parmi les quartiers très pauvres et précaires selon la typologie des quartiers prioritaires de la politique de la ville d'Occitanie. Il cumule ainsi pauvreté monétaire et autres facteurs de précarité, tels qu'un bas niveau de formation et une insertion professionnelle difficile. Huit habitants sur dix du quartier sont non diplômés ou ont au mieux un diplôme de niveau inférieur au baccalauréat, et quatre

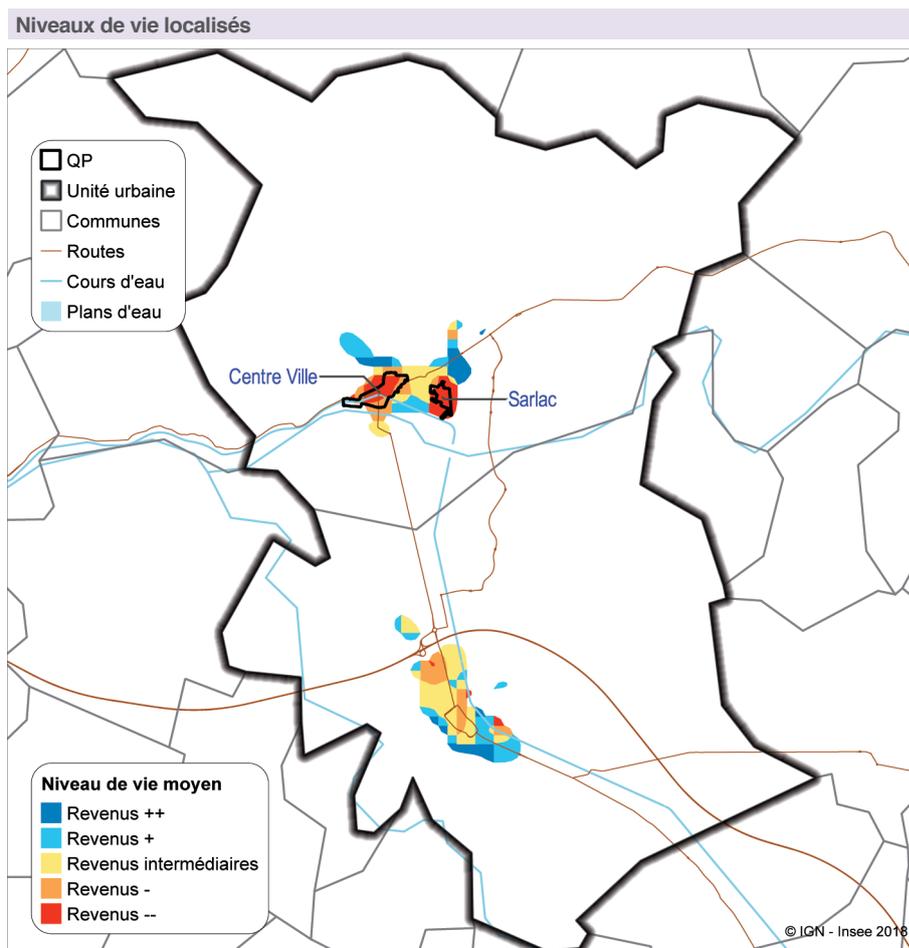
habitants en âge de travailler (15-64 ans) sur dix ont un emploi. Quand ils occupent un emploi, ces derniers sont souvent précaires (intérim, CDD, etc.). Lorsqu'ils sont inscrits à Pôle emploi, ils sont souvent demandeurs d'emploi de longue durée. La population du QP *Sarlac* est relativement âgée, comme celle de l'ensemble de l'agglomération castelsarrasinoise, avec 27 % de personnes de 60 ans ou plus. Le quartier est toutefois plutôt familial, avec une forte proportion d'enfants de moins de 14 ans et de ménages de grande taille (cinq personnes ou plus).

Beaucoup de personnes seules et âgées dans le quartier Centre Ville

Comme les autres quartiers de centres-villes dynamiques d'Occitanie, le QP *Centre Ville* est plus épargné par les autres formes de précarité. Ainsi, l'accès à l'emploi y est un peu plus aisé et la part des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi depuis plus

d'un an est plus faible que dans le QP *Sarlac*. Toutefois, le taux de scolarisation des jeunes de 16 à 24 ans est particulièrement faible dans ce quartier, bien plus que dans le QP *Sarlac* et que dans l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie.

Si la population du QP *Centre Ville* est elle aussi relativement âgée (25 % de personnes âgées de 60 ans ou plus), à la différence du QP *Sarlac* plutôt familial, elle se caractérise par une proportion importante de personnes seules. Ainsi, un ménage du quartier sur deux ne comprend qu'une seule personne, souvent âgée. ■



Lecture : la couleur rouge correspond aux territoires où les habitants ont des revenus très faibles au regard de ceux de l'agglomération. Les revenus des territoires de l'unité urbaine où le nombre de ménages fiscaux est trop faible ne sont pas représentés.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

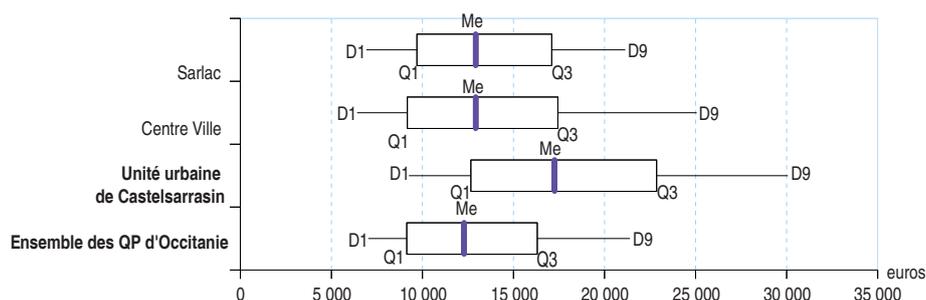
Unité urbaine de Castelsarrasin

Principaux indicateurs sociaux

	Revenu disponible médian par unité de consommation (euros annuels)	Taux de pauvreté (%)	Part de la population bénéficiaire de la CMU-C (%)	Part des allocataires CAF percevant le RSA socle (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu dépend à plus de 50 % des prestations sociales (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 100 % de prestations sociales (%)
	(1)	(1)	(2)	(3)	(3)	(3)
Sarlac	12 919	44,5	26	25	41	23
Centre Ville	12 919	43,7	22	24	41	26
Unité urbaine de Castelsarrasin	17 251	22,2	12	19	31	18
Ensemble des QP d'Occitanie	12 279	48,7	35	33	49	32

Sources : (1) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013 ; (2) Cnam au 31/12/2015 ; (3) Cnaf au 31/12/2015

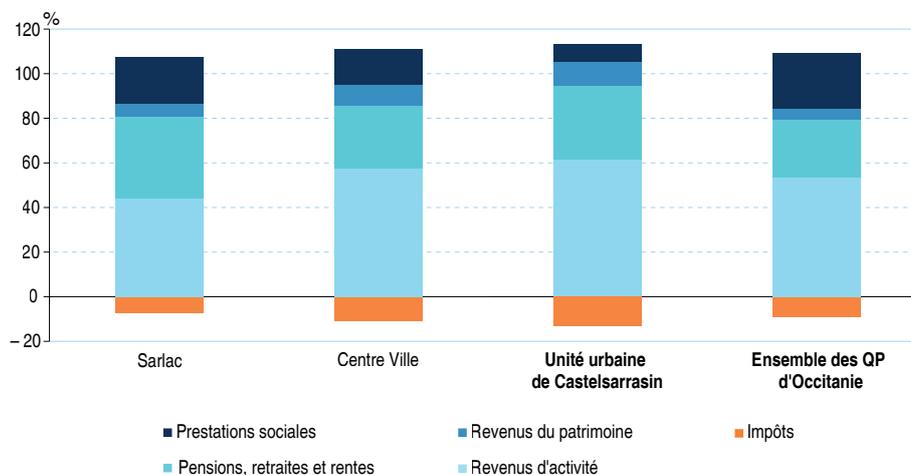
Indicateurs de dispersion des revenus disponibles annuels par unité de consommation



Lecture : pour le QP *Centre Ville*, le revenu plafond des 10 % les plus pauvres est de 6 408 euros annuels (1^{er} décile ou D1) et celui des 25 % les plus pauvres de 9 170 euros (1^{er} quartile ou Q1) en 2013. À l'autre extrémité de l'échelle, le revenu plancher des 25 % les plus riches est de 17 440 euros (3^e quartile ou Q3) et celui des 10 % les plus riches de 25 061 euros (9^e décile ou D9). La médiane (Me) s'élève à 12 919 euros.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Décomposition du revenu disponible selon l'origine du revenu



Lecture : pour disposer *in fine* de 100 euros de revenu disponible, les ménages du QP *Centre Ville* ont en moyenne perçu en 2013, 57,70 euros de revenus d'activité (qui incluent les indemnités de chômage), 27,90 euros de pensions, retraites et rentes, 15,80 euros de prestations sociales, 9,50 euros de revenus du patrimoine et ont versé 10,90 euros en impôts directs.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Principales caractéristiques démographiques

	Population	Part des femmes dans la population (%)	Indice de jeunesse	Part des ménages d'une personne (%)	Part des ménages de 5 personnes ou plus (%)	Part des ménages monoparentaux (%)
	(1)	(2)	(2)	(2)	(3)	(3)
Sarlac	1 202	56	1,1	31	15	nd
Centre Ville	2 470	54	1,0	49	10	11
Unité urbaine de Castelsarrasin	26 303	52	0,8	33	nd	nd
Ensemble des QP d'Occitanie	358 011	53	1,6	43	10	17

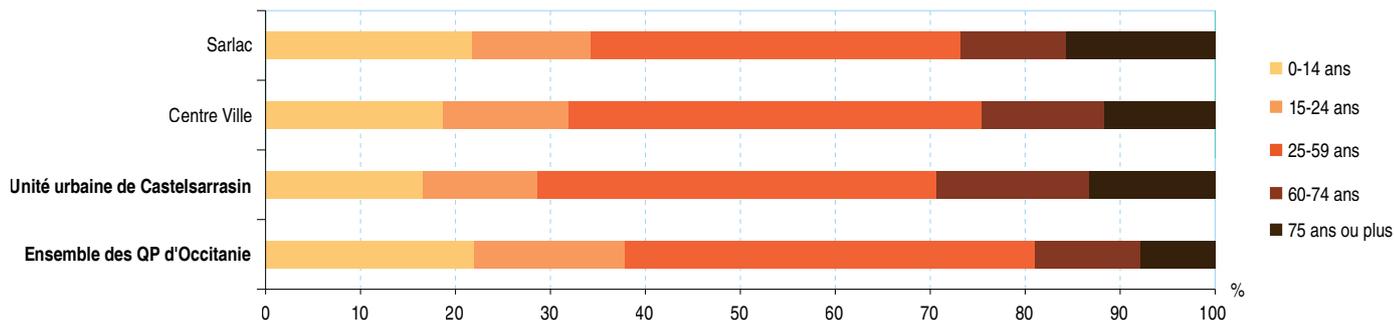
Indice de jeunesse : rapport entre la population des moins de 20 ans et celle des 60 ans ou plus

nd : données non disponibles ou non diffusables

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2013 ; (2) Insee, recensement de la population 2010 ; (3) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Unité urbaine de Castelsarrasin

Structure par âge de la population



Source : Insee, recensement de la population 2010

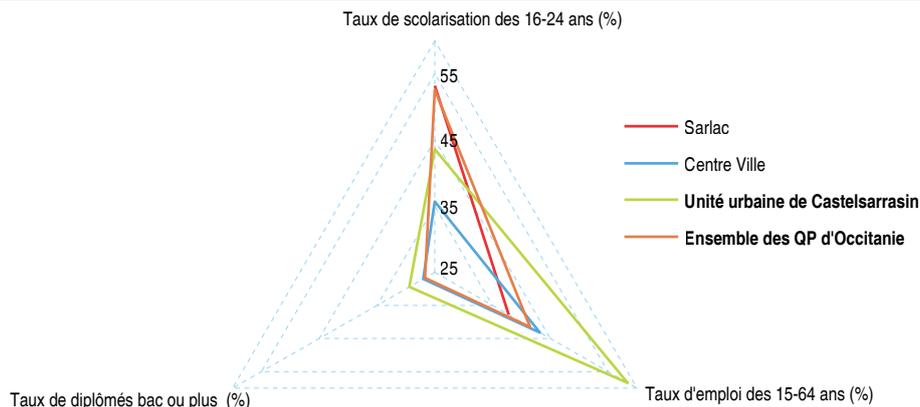
Principales caractéristiques des logements

	Nombre moyen de personnes par logement	Part des logements situés à une adresse comprenant plus de 20 logements (%)	Part des logements d'une ou deux pièces (%)	Part des logements de 5 pièces ou plus (%)	Part des logements vacants (%)
Sarlac	2,3	nd	nd	43	nd
Centre Ville	1,8	35	21	18	9
Unité urbaine de Castelsarrasin	2,3	5	10	42	10
Ensemble des QP d'Occitanie	2,0	49	23	12	11

nd : données non disponibles ou non diffusables

Source : Insee, recensement de la population 2010

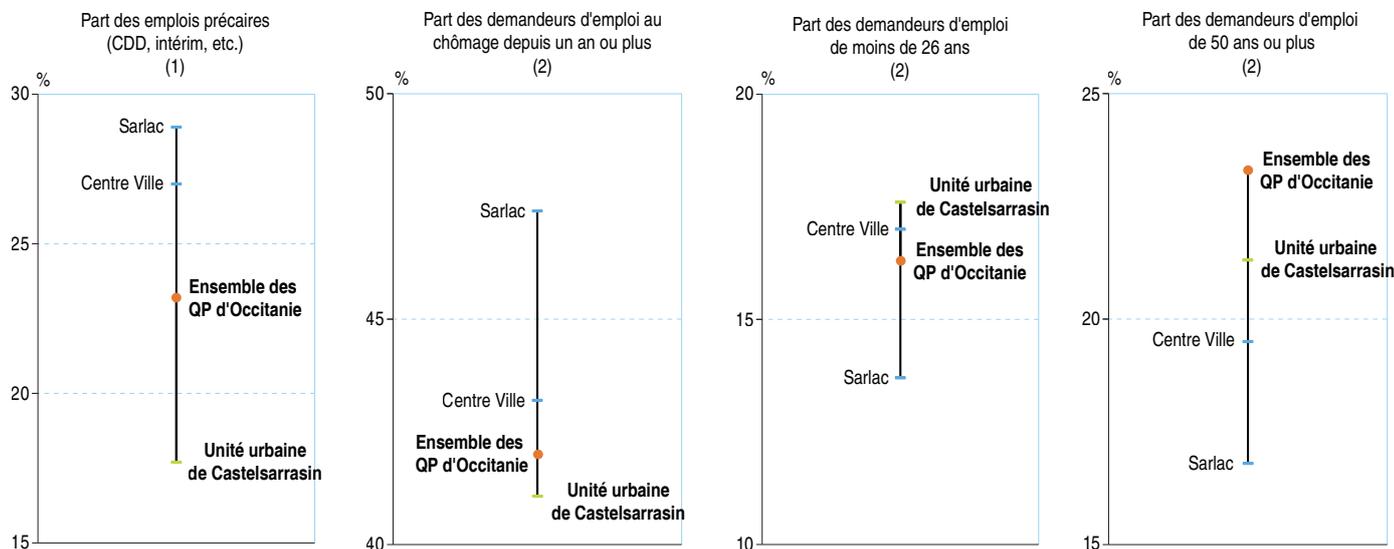
Formation et emploi



Avertissement : le taux de diplômés bac ou plus est non disponible ou non diffusable pour le QP Sarlac

Source : Insee, recensement de la population 2010

Insertion professionnelle



Avertissement : les échelles sont différentes

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2010 ; (2) Pôle emploi, fichier des demandeurs d'emploi au 31/12/2016

L'agglomération de Montauban comprend deux quartiers prioritaires de la politique de la ville, tous deux situés sur le territoire de la commune de Montauban : **Cœur de Ville**, composante principale du centre historique et touristique, et **Médiathèque-Chambord**, quartier construit dans les années 60, situé à la périphérie est de la commune. Le quartier **Médiathèque-Chambord** constitue une poche de pauvreté marquée au sein d'un environnement plutôt favorisé. Le quartier **Cœur de Ville** cumule moins de fragilités et celles-ci sont d'intensité moindre.

Les deux quartiers prioritaires (QP) de l'unité urbaine de Montauban regroupent 7 350 habitants en 2013, soit un habitant sur dix de l'agglomération. Montauban s'inscrivait déjà dans le dispositif de la politique de la ville avant 2014, dans le cadre d'un contrat urbain de cohésion sociale (Cucs), mais sur un territoire bien plus étendu englobant les deux quartiers prioritaires actuels. Le QP **Cœur de Ville**, principale composante du centre historique et touristique de la commune de Montauban, se caractérise par un parc de logements assez anciens, parfois vétustes et plutôt petits. Dans un contexte de vitalité des quartiers périphériques de la commune et malgré plusieurs opérations de rénovation urbaine, un logement sur six reste vacant dans le quartier.

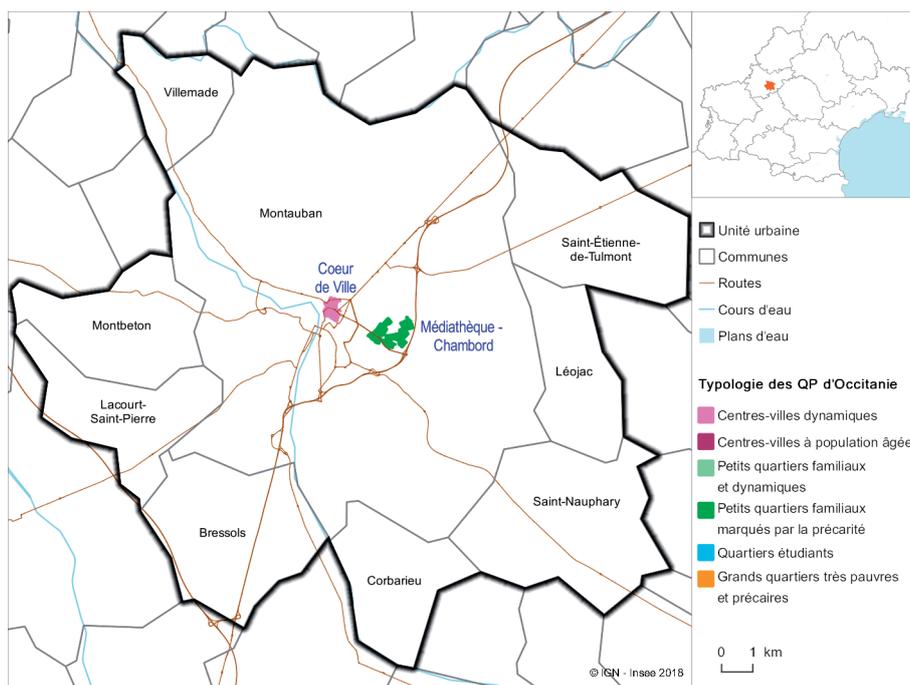
Le QP **Médiathèque-Chambord**, créé dans les années 60, est situé à l'est du territoire de la commune de Montauban, à proximité de la rocade. Il mêle un habitat mixte, composé de logements sociaux et de lotissements privés résidentiels, avec des commerces et des services. Un logement sur cinq comprend au moins 5 pièces et le nombre moyen de personnes par résidence principale, équivalent à celui de l'agglomération montalbanaise, est supérieur à celui du QP **Cœur de Ville**.

Bas revenus dans le QP **Médiathèque-Chambord**, une relative mixité sociale dans le QP **Cœur de ville**

Le revenu disponible par unité de consommation (UC)¹ (ou « niveau de vie ») médian de l'unité urbaine de Montauban est de 19 317 euros annuels en 2013, équivalent à celui de la région Occitanie (19 277 euros) et supérieur à celui du Tarn-et-Garonne (18 689 euros). Au sein de cet environnement plutôt privilégié, le QP **Médiathèque-Chambord** constitue une véritable poche de pauvreté, avec un revenu disponible médian bien

¹ L'unité de consommation est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage pour tenir compte des économies d'échelle liées à la taille et à la composition du ménage. Cela permet de comparer directement les niveaux de vie (revenus disponibles) (voir définitions).

Localisation et profil des quartiers prioritaires de l'unité urbaine de Montauban



inférieur (12 721 euros). En outre, 44 % de ses habitants vivent sous le seuil de pauvreté, soit une part 2,6 fois plus élevée que dans l'ensemble de l'agglomération montalbanaise.

Même si l'écart de niveau de vie avec son environnement est aussi relativement marqué, le QP **Cœur de Ville** apparaît moins impacté par la pauvreté monétaire. Le niveau de vie médian de ses habitants est de 14 054 euros annuels en 2013, ce qui en fait l'un des quartiers prioritaires d'Occitanie les moins défavorisés. La part de la population vivant sous le seuil de pauvreté, bien qu'élevée (37 %), est en outre inférieure de plus de 10 points à la moyenne des quartiers prioritaires de la région.

Dans la typologie des quartiers prioritaires d'Occitanie, le QP **Cœur de Ville** fait partie des quartiers de centres-villes dynamiques, marqués notamment par une relative mixité sociale. Ainsi, le niveau de vie plancher

des 10 % des habitants les moins pauvres (9^e décile) est plus de 4 fois supérieur au niveau de vie plafond des 10 % les plus défavorisés (1^{er} décile). Cet écart est de 3,4 dans le QP **Médiathèque-Chambord** et de 3,0 en moyenne dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région.

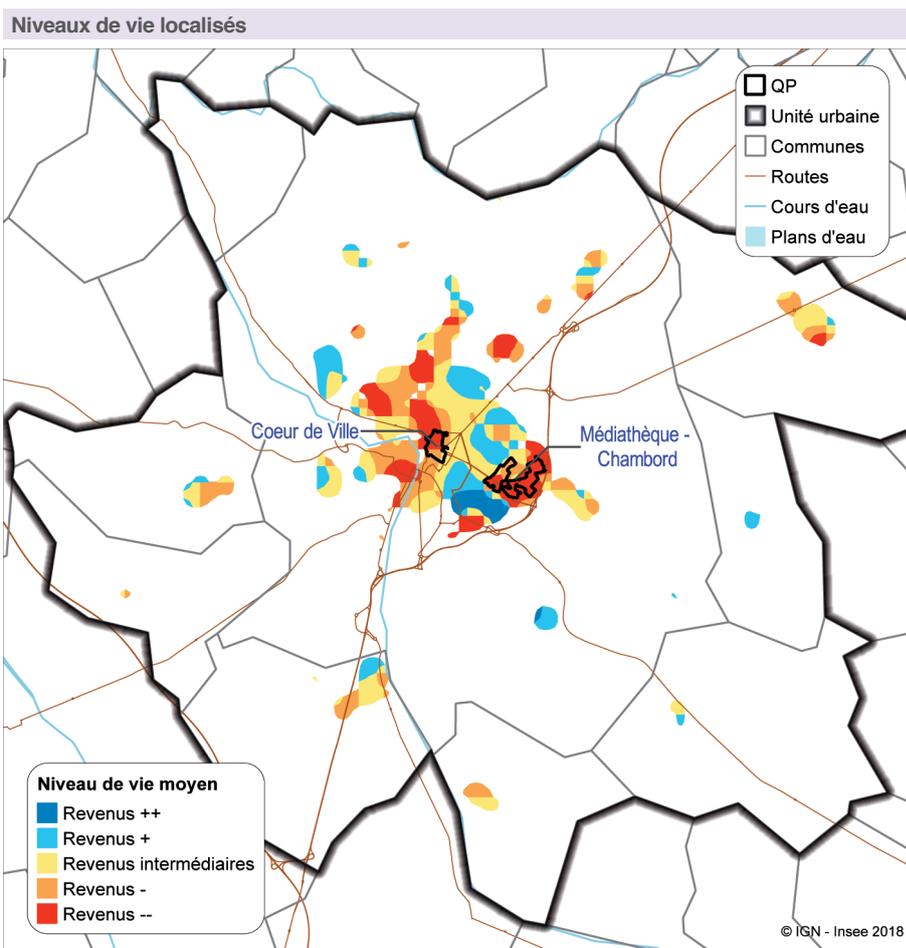
Le dynamisme de l'agglomération de Montauban bénéficie de façon inégale à ces deux quartiers

Le QP **Médiathèque-Chambord** fait partie des petits quartiers familiaux marqués par la précarité dans la typologie des quartiers prioritaires d'Occitanie. Même s'il bénéficie en partie du dynamisme de l'agglomération montalbanaise, ses habitants rencontrent de nombreuses difficultés. Ainsi, seuls 46 % des habitants en âge de travailler (15-64 ans) ont un emploi, taux néanmoins supérieur à celui de l'ensemble des quartiers prioritaires de la région. La proportion des demandeurs

d'emploi au chômage depuis un an ou plus est en outre élevée (42 %). Ces difficultés d'insertion professionnelle s'expliquent en partie par le faible niveau de formation des habitants du quartier, les trois quarts d'entre eux ayant au mieux le baccalauréat. Le QP *Médiathèque-Chambord* accueille des populations potentiellement vulnérables. Les personnes âgées y sont relativement nombreuses : trois habitants sur dix ont 60 ans ou plus et un sur dix a 75 ans ou plus. Les familles monoparentales sont aussi très présentes.

Le QP *Cœur de Ville* bénéficie davantage du dynamisme du marché du travail de l'agglomération de Montauban. L'accès à l'emploi est plus aisé que dans bon nombre de quartiers prioritaires. Ainsi, 51 % des habitants en âge de travailler ont un emploi, soit 9 points de plus que la moyenne des quartiers prioritaires d'Occitanie, mais néanmoins 11 points de moins que dans l'agglomération de Montauban. Une part non négligeable de ces emplois sont précaires (CDD, intérim, etc.). En conséquence, la part des revenus d'activité dans l'ensemble du revenu disponible des habitants est élevée, tandis que la part des prestations sociales comme celle des pensions, retraites et rentes y sont plus mesurées.

Autre caractéristique plutôt favorable des quartiers de centres-villes dynamiques, le niveau de formation des habitants est relativement élevé : quatre personnes sur dix du quartier détiennent un diplôme de niveau au moins égal au baccalauréat, contre trois sur dix dans l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie. La population du quartier est relativement jeune : un habitant sur trois a moins de 25 ans. Les personnes seules y sont davantage représentées, avec plus de six ménages sur dix constitués d'une seule personne, contre quatre sur dix dans le QP *Médiathèque-Chambord* et dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région. ■



Lecture : la couleur rouge correspond aux territoires où les habitants ont des revenus très faibles au regard de ceux de l'agglomération. Les revenus des territoires de l'unité urbaine où le nombre de ménages fiscaux est trop faible ne sont pas représentés.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

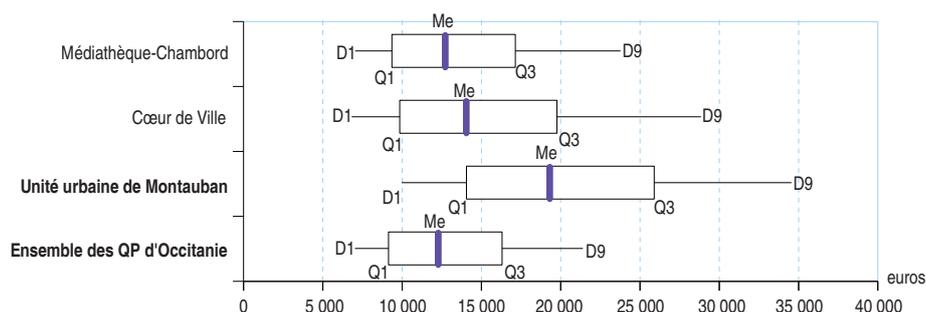
Unité urbaine de Montauban

Principaux indicateurs sociaux

	Revenu disponible médian par unité de consommation (euros annuels)	Taux de pauvreté (%)	Part de la population bénéficiaire de la CMU-C (%)	Part des allocataires CAF percevant le RSA socle (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu dépend à plus de 50 % des prestations sociales (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 100 % de prestations sociales (%)
	(1)	(1)	(2)	(3)	(3)	(3)
Médiathèque-Chambord	12 721	44,4	34	30	47	27
Cœur de Ville	14 054	37,3	25	23	43	30
Unité urbaine de Montauban	19 317	16,9	13	18	31	19
Ensemble des QP d'Occitanie	12 279	48,7	35	33	49	32

Sources : (1) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013 ; (2) Cnam au 31/12/2015 ; (3) Cnaf au 31/12/2015

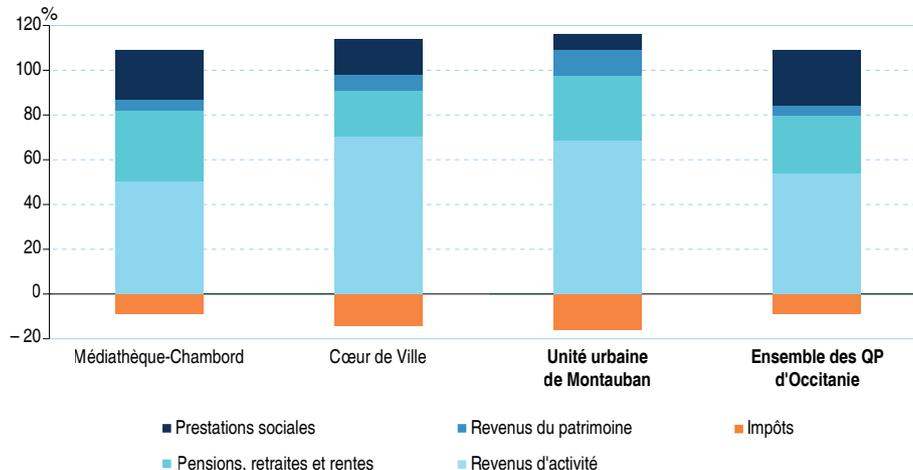
Indicateurs de dispersion des revenus disponibles annuels par unité de consommation



Lecture : pour le QP Médiathèque-Chambord, le revenu plafond des 10 % les plus pauvres est de 7 038 euros annuels (1^{er} décile ou D1) et celui des 25 % les plus pauvres de 9 352 euros (1^{er} quartile ou Q1) en 2013. À l'autre extrémité de l'échelle, le revenu plancher des 25 % les plus riches est de 17 138 euros (3^e quartile ou Q3) et celui des 10 % les plus riches de 23 767 euros (9^e décile ou D9). La médiane (Me) s'élève à 12 721 euros.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Décomposition du revenu disponible selon l'origine du revenu



Lecture : pour disposer *in fine* de 100 euros de revenu disponible, les ménages du QP Médiathèque-Chambord ont en moyenne perçu en 2013, 50,50 euros de revenus d'activité (qui incluent les indemnités de chômage), 31,30 euros de pensions, retraites et rentes, 22,20 euros de prestations sociales, 4,90 euros de revenus du patrimoine et ont versé 8,90 euros en impôts directs.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Principales caractéristiques démographiques

	Population	Part des femmes dans la population (%)	Indice de jeunesse	Part des ménages d'une personne (%)	Part des ménages de 5 personnes ou plus (%)	Part des ménages monoparentaux (%)
	(1)	(2)	(2)	(2)	(3)	(3)
Médiathèque-Chambord	3 802	58	1,0	43	10	21
Cœur de Ville	3 551	50	1,1	61	5	13
Unité urbaine de Montauban	75 434	52	1,0	34	nd	nd
Ensemble des QP d'Occitanie	358 011	53	1,6	43	10	17

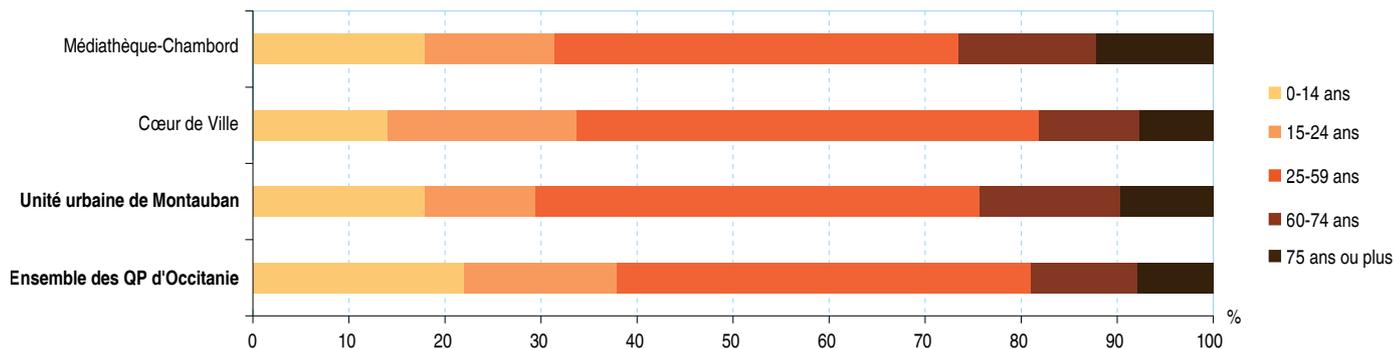
Indice de jeunesse : rapport entre la population des moins de 20 ans et celle des 60 ans ou plus

nd : données non disponibles ou non diffusables

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2013 ; (2) Insee, recensement de la population 2010 ; (3) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Unité urbaine de Montauban

Structure par âge de la population



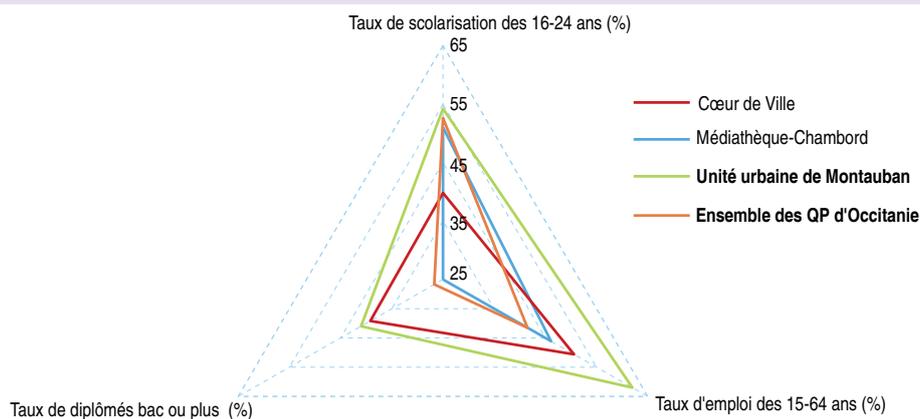
Source : Insee, recensement de la population 2010

Principales caractéristiques des logements

	Nombre moyen de personnes par logement	Part des logements situés à une adresse comprenant plus de 20 logements (%)	Part des logements d'une ou deux pièces (%)	Part des logements de 5 pièces ou plus (%)	Part des logements vacants (%)
Médiathèque-Chambord	2,0	68	11	21	7
Cœur de Ville	1,3	89	37	6	17
Unité urbaine de Montauban	2,2	11	14	38	10
Ensemble des QP d'Occitanie	2,0	49	23	12	11

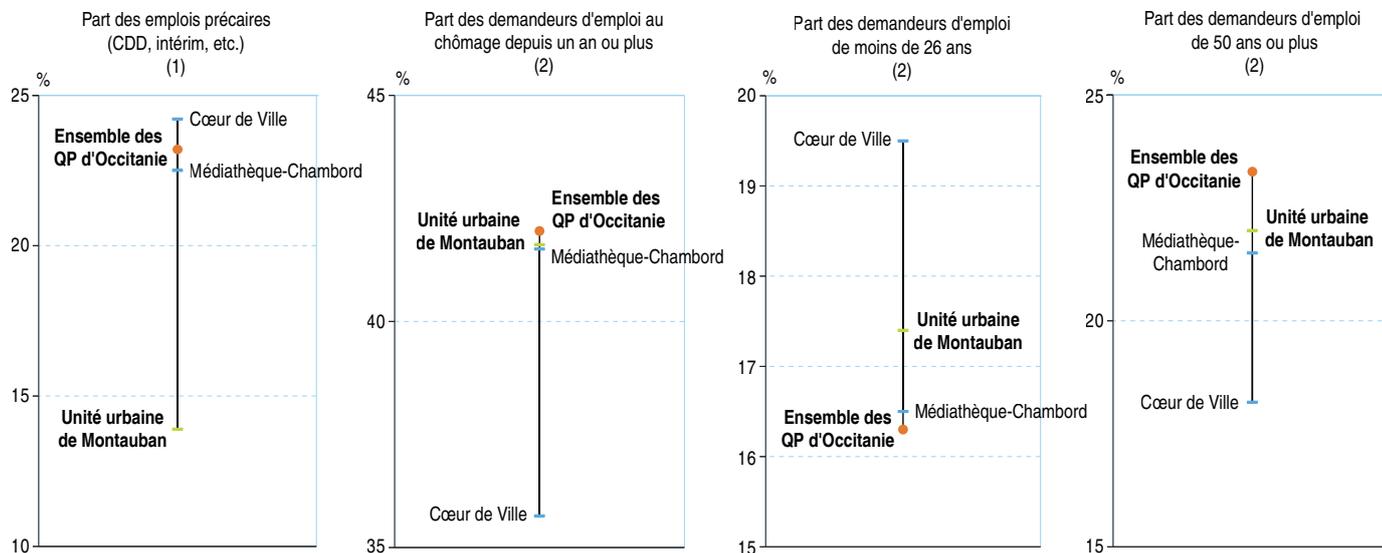
Source : Insee, recensement de la population 2010

Formation et emploi



Source : Insee, recensement de la population 2010

Insertion professionnelle



Avertissement : les échelles sont différentes

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2010 ; (2) Pôle emploi, fichier des demandeurs d'emploi au 31/12/2016

Définitions

Les quartiers prioritaires de la politique de la ville (dénommés ici QP) ont été définis par la « loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine » du 21 février 2014. Les périmètres de ces QP ont été fixés par le décret n° 2014-1750 du 30 décembre 2014 (rectifié par le décret n° 2015-1138 du 14 septembre 2015) pour la métropole. Ces QP se substituent aux zones urbaines sensibles (ZUS) et aux quartiers en contrat urbain de cohésion sociale (Cucs) depuis le 1^{er} janvier 2015. Les zones de redynamisation urbaines (ZRU) sont, quant à elles, supprimées. Les QP sont définis à partir d'un critère unique : la concentration de la population à bas revenus. Ce critère est en effet très fortement corrélé aux autres indicateurs sociaux que l'on mobilise généralement pour décrire les territoires en difficulté (part des familles monoparentales, taux de chômage, proportion de logements sociaux, etc.) et présente l'avantage d'être disponible à une maille géographique très fine, le « carreau » de 200 mètres de côté. Les QP ont été définis au sein des unités urbaines de 10 000 habitants et doivent comporter au moins 1 000 habitants.

L'unité urbaine ou agglomération est composée d'une commune ou d'un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) et qui compte au moins 2 000 habitants. Ce zonage d'étude est préféré au zonage d'intervention publique (intercommunalité) en raison notamment de sa plus grande stabilité.

Le revenu disponible d'un ménage comprend les revenus d'activité (qui incluent les indemnités de chômage), les pensions de retraites les revenus du patrimoine et les prestations sociales reçues (prestations familiales et logements, minima sociaux), nets des impôts directs (impôt sur le revenu, taxe d'habitation, contribution sociale généralisée - CSG et contribution au remboursement de la dette sociale - CRDS).

Le niveau de vie d'un ménage est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC) pour tenir compte des économies d'échelle liées à la taille du ménage (soit 1 UC pour le premier adulte du ménage, 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage.

Le niveau de vie médian correspond à la médiane du revenu disponible par UC. Il s'agit de la valeur qui partage la population en deux groupes égaux, la moitié percevant des revenus inférieurs et l'autre moitié supérieurs.

Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Ce dernier est fixé à 60 % du niveau de vie médian. En 2013, le seuil de pauvreté s'établit à 1 000 euros mensuels en France métropolitaine.

Le rapport interdécile est utilisé pour mesurer les inégalités de revenu déclaré ou de revenu disponible en comparant le revenu plancher des 10 % les plus aisés (9^e décile) au revenu plafond des 10 % les plus modestes (1^{er} décile).

L'allocataire CAF est la personne au titre de laquelle est ouvert un dossier de prestations (familiales, sociales ou liées au logement).

La couverture maladie universelle (CMU) permet à toute personne, résidant en France de façon stable et régulière et qui n'est pas déjà couverte par un régime obligatoire d'assurance maladie, de bénéficier de la sécurité sociale pour la prise en charge de ses dépenses de santé, et cela gratuitement et sans condition de ressource. C'est ce que l'on appelle la CMU de base. **La CMU complémentaire (CMU-C)** facilite l'accès aux soins et contribue à la réduction des inégalités de santé en proposant aux personnes à faibles ressources, une couverture maladie complémentaire gratuite.

Le revenu de solidarité active (RSA) est une prestation sociale qui complète les ressources initiales du foyer en fonction des ressources et de la composition du foyer pour qu'elles atteignent le seuil d'un revenu minimum garanti. Entré en vigueur en 2009, il remplace le revenu minimum d'insertion (RMI) et l'allocation pour parent isolé (API).

Le taux d'emploi est calculé en rapportant le nombre de personnes en âge de travailler (15-64 ans) ayant un emploi au nombre total de personnes de la même classe d'âge.

Le taux de scolarisation des 16-24 ans correspond au pourcentage de jeunes des 16 à 24 ans scolarisés parmi la population de la même tranche d'âge.

Une famille monoparentale comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires (n'ayant lui-même pas d'enfant).

Les demandeurs d'emploi sont les personnes qui s'inscrivent à Pôle emploi. Ces demandeurs sont enregistrés à Pôle emploi dans différentes catégories de demandes d'emploi en fonction de leur disponibilité, du type de contrat recherché et de la quotité de temps de travail souhaité. Seuls les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (catégories A, B et C), sont pris en compte dans cette publication ; ils incluent donc les demandeurs d'emploi exerçant une activité réduite à la différence du chômage au sens du BIT.

Les emplois précaires regroupent ici les emplois-jeunes, les contrats emplois solidarité (CES), les contrats de qualification..., les stagiaires rémunérés en entreprise, les placements par une agence d'intérim, les contrats d'apprentissage et tous les autres emplois sous contrat à durée déterminée (CDD).

Sources

Le recensement de la population

Le nombre d'habitants dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QP) est calculé au 1^{er} janvier 2013, à partir des résultats à cette date du recensement de la population. En complément, les estimations démographiques pour les QP proposent des indicateurs calculés à partir de données 2010 du recensement sur la répartition par âge, situation sur le marché du travail, diplôme et nationalité ainsi que la répartition des ménages et des logements. Ces estimations démographiques utilisent des méthodes d'estimation adaptées aux caractéristiques de la collecte des données du recensement.

Le fichier localisé social et fiscal (Filosofo) est issu du rapprochement des données fiscales exhaustives en provenance de la Direction générale des finances publiques (déclaration de revenus des personnes physiques, taxe d'habitation et fichier d'imposition des personnes physiques) et des données sur les prestations sociales émanant des organismes gestionnaires de ces prestations (Cnaf, Cnav, MSA). Ces informations permettent de reconstituer le revenu disponible (après impôts et y compris prestations sociales) à des niveaux fins.

Le fichier des demandeurs d'emploi est issu des fichiers de Pôle emploi, il contient des informations concernant les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi au 31 décembre 2016.

Méthodologie

Carroyage

L'Insee a développé une méthode permettant de cartographier les caractéristiques d'une population selon une technique de carroyage. La zone d'étude est découpée selon un quadrillage composé de carreaux (de 100 mètres, 200 mètres ou de 1 kilomètre de côté). Cette technique s'affranchit de tout découpage administratif et offre une finesse géographique particulièrement adaptée à l'analyse urbaine. Sur les cartes de répartition des revenus de ce dossier, le revenu présenté dans chacun des carreaux de 200 mètres de côté correspond à la somme des revenus des ménages des carreaux se trouvant dans un rayon de 400 mètres autour de ce carreau.

Typologie des quartiers prioritaires

L'étude vise à identifier des profils de quartiers prioritaires de la politique de la ville en fonction de leurs caractéristiques démographiques et sociales. L'élaboration d'une typologie offre une approche synthétique de l'ensemble des 105 quartiers de la région Occitanie. Ce travail repose sur 11 variables démographiques, sociales et économiques. Ces variables sont issues de sources socio-fiscales (Filosofi 2013) et des estimations démographiques 2010 élaborées par l'Insee à partir du recensement de la population : taux de pauvreté, indicateur des inégalités de niveau de vie (rapport interdécile), part des ménages monoparentaux, part des personnes seules, part des 15-24 ans, part des 60 ans ou plus, taux d'emploi, part des emplois précaires, taux de scolarisation des 15-24 ans, part des personnes ayant le baccalauréat ou plus et part de la population étrangère. D'autres variables telles la part des bénéficiaires de la CMU-C, la part des ménages de cinq personnes ou plus, le niveau de vie médian, la part des petits logements ou le taux d'emploi des femmes ont été testées dans une première approche. Après vérification des corrélations de l'ensemble des paramètres, elles ont été exclues.

Techniquement, une analyse en composantes principales (ACP) est réalisée à partir des valeurs de ces indicateurs pour chacun des quartiers de la région. Celle-ci est suivie d'une classification ascendante hiérarchique (CAH) réalisée sur les coordonnées des quartiers sur les axes de l'ACP. La classification obtenue conduit à retenir une typologie en 6 profils-types de quartiers.

Pour en savoir plus

Publications Insee

- « Politique de la ville : une mosaïque de quartiers pauvres », *Insee Analyses Occitanie* n° 21, mai 2016
- « La pauvreté en Languedoc-Roussillon - Analyse des unités urbaines », *Insee Dossier Languedoc-Roussillon* n° 2, novembre 2015
- « La politique de la ville en Midi-Pyrénées : 57 quartiers passés au crible », *6 Pages Insee Midi-Pyrénées* n° 147, février 2013
- « Les habitants des quartiers de la politique de la ville - la pauvreté côtoie d'autres fragilités », *Insee Première* n° 1593, mai 2016
- « Politique de la ville en France métropolitaine : une nouvelle géographie recentrée sur 1 300 quartiers prioritaires », France, portait social - édition 2014, *Insee Références*, novembre 2014
- « La ségrégation spatiale dans les grandes unités urbaines de France métropolitaine : une approche par les revenus », *Documents de travail* n° H2014-01, Insee, mars 2014.

Autres publications nationales

- Rapport annuel 2016 de l'Observatoire national de la politique de la ville, CGET
- La revue *Urbanisme* n° 399 - Dossier « Vraies et fausses fractures », hiver 2015

Ressources internet

- Fiches thématiques « diagnostic » pour chacun des quartiers prioritaires de la région Occitanie sur le site de la DRJSCS : <http://occitanie.drjscs.gouv.fr/spip.php?rubrique482>
- Données sur les quartiers prioritaires sur le site insee.fr : <https://insee.fr/fr/statistiques/2500477>
- Fiches thématiques CGET / Insee par quartier dans l'espace dédié au quartier du site SIG politique de la ville : <https://sig.ville.gouv.fr/>
- Profil santé dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville : <https://www.occitanie.ars.sante.fr/profil-sante-dans-les-quartiers-prioritaires-de-la-politique-de-la-ville>

Insee Dossier

Occitanie

Quartiers prioritaires de la politique de la ville en Occitanie : les multiples visages de la pauvreté

La nouvelle géographie prioritaire de la politique de la ville introduite par la « loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine » de 2014 a fait émerger en Occitanie 105 quartiers prioritaires répartis dans 41 unités urbaines.

Ce dossier comprend deux lectures complémentaires. Une approche synthétique des 105 quartiers prioritaires de la région Occitanie permet d'identifier, pour ces quartiers, six profils aux caractéristiques différenciées, des grands quartiers très pauvres et précaires à des quartiers de centres-villes relativement moins défavorisés. Elle est complétée, pour chaque unité urbaine comprenant au moins un quartier prioritaire, par une fiche détaillant les conditions de vie des habitants au regard de l'agglomération dans laquelle ces quartiers se situent, à partir d'indicateurs graphiques et cartographiques assortis d'une analyse statistique.

Ce dossier a été réalisé dans le cadre d'un partenariat associant l'Insee Occitanie et la direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale (DRJSCS).

Insee Dossier n° 7
Juillet 2018

ISSN : 2552-7371

Insee Occitanie
36, rue des Trente-Six Ponts
BP 94217
31054 TOULOUSE Cedex 4

Directrice de la publication :
Caroline JAMET

Rédactrice en chef :
Michèle EVEN

Mise en page et impression :
Agence Elixir, Besançon

© Insee 2018

